

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
FASCICULE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF

FD
025.8

L'ARCHITECTURE DE L'ARGOLIDE

AUX

IV^e ET III^e SIÈCLES AVANT J.-C.

PAR

GEORGES ROUX

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

—
TEXTE



PARIS

ÉDITIONS E. DE BOCCARD

1, RUE DE MÉDICIS, 1

—
1961



1000000000

TABLE DES ABRÉVIATIONS

ABSA	Annual of the British School of Archaeology, Athens.
ΑΔ	Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον.
ΑΕ	Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς.
AHHD	R. Vallois, L'architecture hellénique et hellénistique à Délos jusqu'à l'éviction des Déliens (166 avant J.-C.), première partie : les monuments. Bibliothèques des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, n° 157.
AJA	American Journal of Archaeology.
BCH	Bulletin de Correspondance Hellénique.
BEFAR	Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome.
BMC	British Museum. A Catalogue of the Greek Coins.
CRAI	Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
DCA	K. Ronczewski, Description des chapiteaux corinthiens et variés du Musée d'Alexandrie. Extrait des Annales de l'Université de Lettonie, t. XVI, 1927 (Riga).
Délos	École Française d'Athènes. Exploration Archéologique de Délos.
Épidaure	Defrasse et Lechat, Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios, Paris, 1895.
FD	École Française d'Athènes. Fouilles de Delphes.
FE	Cavvadias, Fouilles d'Épidaure, t. I, Athènes, 1893.
Hiéron	Cavvadias, Τὸ Ἱερόν τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ, Athènes, 1900.
JDAI, AA	Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts, Anzeiger.
JHS	Journal of Hellenic Studies.
JOEAI	Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien.

- MAMA Monumenta Asiae Minoris Antiqua, American Society for archaeological research in Asia Minor.
- MDAI, A Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts. Athenische Abteilung.
- MMAI Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Fondation Eugène Piot.
- NSc Notizie degli Scavi.
- PGM L. T. Shoe, Profiles of Greek Mouldings, Cambridge (Mass.), 1936.
- PW Pauly-Wissowa-Kroll, Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft.
- RA Revue archéologique.
- REG Revue des Études Grecques.
-

INTRODUCTION

Dans son excellent manuel d'architecture grecque antique, W. B. Dinsmoor, après avoir décrit en pages souvent enthousiastes les monuments du v^e siècle en Attique et dans le Péloponnèse, aborde le iv^e siècle avec un titre désabusé : « Le commencement de la décadence ». Pourtant, il suffit de lire le chapitre écrit sous ce titre par W. B. Dinsmoor lui-même, ou de parcourir l'Argolide, pour comprendre combien ce pessimisme est peu justifié. L'histoire de l'architecture grecque ne se laisse pas ordonner autour de quelques périodes privilégiées, dont les autres ne seraient que la genèse ou la dégénérescence ; elle est au contraire en constant progrès. Chaque époque ne va peut-être pas toujours plus haut que celle qui l'a précédée ; du moins va-t-elle toujours plus loin, et j'avoue pour ma part être moins sensible, en ce iv^e siècle grec, aux symptômes d'abâtardissement qu'aux promesses d'avenir. Certes, les monuments érigés au v^e siècle sur l'Acropole d'Athènes ont soulevé chez les anciens une admiration si immédiate, si unanime — comme en témoigne une page fameuse de Plutarque dans sa Vie de Périclès — que les architectes grecs auraient pu se laisser éblouir par l'éclat de cette réussite. Tel Épaminondas, qui n'imaginait point, pour l'entrée de la Cadmée, de plus beaux propylées que les propylées de Mnésiclès. Le danger de la perfection, c'est d'imposer si impérieusement son style qu'elle décourage l'émulation et engendre l'académisme. Mais s'il est vrai que le chapiteau de l'Érechthéion a servi de modèle à maintes copies, qu'Épidaure, Lindos à l'époque hellénistique, puis Délos et Éleusis ont élevé des propylées inspirés avec plus ou moins de bonheur de ceux de l'Acropole, il est d'autant plus frappant de constater avec quelle vigueur, en ce début du iv^e siècle, l'architecture du Péloponnèse échappe à une fascination qui pourrait la paralyser, s'engage résolument dans des voies nouvelles et aboutit à certaines créations si fécondes — je songe en particulier à l'usage qu'elle fait de l'ordre corinthien — qu'à travers la tradition romaine elle marquera l'architecture de l'Occident depuis la Renaissance jusqu'à la fin du xix^e siècle.

Les signes les plus évidents de cette activité créatrice, dans les premières années du iv^e siècle, nous ne les trouverons plus dans Athènes, trop épuisée par sa lutte contre Sparte pour achever même les monuments entrepris ; nous ne les trouverons pas encore en Ionie, prisonnière d'une forte tradition et qui regarde trop vers Athènes ; nous les verrons apparaître dans la région Nord-Est du Péloponnèse, où des circonstances heureuses se conjuguent pour favoriser une véritable floraison de temples et d'édifices divers. Malgré quelques difficultés passagères, par exemple celles qui ralentirent, faute de recettes, les travaux de la tholos d'Épidaure, l'activité ne cesse

sur un chantier que pour se ranimer sur un autre. A l'Héraion d'Argos, un incendie providentiel, en 423 av. J.-C., hâte la construction du nouveau temple, décidée avant même la catastrophe. Deux incendies encore valent à Poséidon un temple renouvelé dans son sanctuaire de l'Isthme, à Athéna un temple neuf dans sa ville de Tégée, temple imité bientôt à Némée dans le sanctuaire de Zeus. Cependant, la dévotion croissante dont on entoure Asclépios multiplie dans le bois sacré d'Épidaure les temples et les édifices nécessaires à la célébration des grandes fêtes : un théâtre, un stade avec son gymnase et sa palestres, une hôtellerie, des bains, sans parler des petits sanctuaires appartenant aux divinités qu'Asclépios consent à héberger, ni des ex-voto souvent importants érigés par les pèlerins exaucés. Promue pour un temps capitale de la ligue créée par Philippe après Chéronée, Corinthe élève le monumental portique Sud, prototype des grands portiques de l'époque hellénistique, aménage l'Asclépiéion et les installations de la source Lerna, tandis qu'Argos prospère taille son grand théâtre dans le roc de la Larissa, embellit sur l'Aspis le sanctuaire d'Apollon Pythéen et dresse devant le temple d'Héra un immense autel à *triglyphes bas*. Moins riches, moins variés qu'Épidaure, les sites d'Argos, de Corinthe, Phlionte, Sicyone, Trézène, Calaurie, Égine apportent cependant à notre étude une contribution intéressante et l'activité, épigraphiquement attestée, architecturalement évidente, d'entrepreneurs argiens à Delphes nous autorise à étendre nos recherches à plusieurs monuments du sanctuaire d'Apollon.

La matière est donc abondante, bien groupée dans l'espace et dans le temps. Géographiquement, les sites étudiés correspondent à ceux que Pausanias a décrits dans le livre II de sa Périégèse. L'un des buts de cet ouvrage est de rechercher si leur architecture a su conserver une originalité malgré le prestige de celle, toute neuve, d'Athènes et face à la forte tradition du Péloponnèse. Chronologiquement, il est certain qu'on doit étendre la construction de ces édifices sur une période plus longue qu'on ne le fait communément. Le III^e siècle fut en Argolide une période de grande activité : il vit s'élever le « palati » de Phlionte, les édifices de Sicyone reconstruite par Démétrios Poliorcète, le théâtre d'Argos ; à Épidaure les grands propylées, l'hôtellerie, le portique de Cotys, le théâtre, le stade, le temple L, le portique dans le sanctuaire d'Apollon Maléatas. Cette extension dans le temps rend plus frappante l'unité que l'on constate dans le style des monuments et permet de parler d'une tradition : nous aurons à en définir les caractères.

Mais avant d'aboutir à une conclusion de synthèse, il était nécessaire de procéder à une analyse minutieuse des divers éléments qui devaient l'étayer. Si paradoxal que cela paraisse, et mis à part le temple de Tégée dont l'excellente publication réclame cependant, après un demi-siècle, certains compléments importants, aucun des grands temples du Péloponnèse n'a été, à ce jour, scientifiquement publié. Les études dont ils ont fait l'objet, pour la plupart vieilles, souvent schématiques et dispersées, n'en donnent qu'une connaissance incomplète, sinon erronée. Même quand mes prédécesseurs portent les noms de Blouet, Cockerell, Defrasse ou Dörpfeld, je n'ai pu faire fonds sur leurs travaux parce que tout leur talent ne pouvait combler des lacunes imputables à l'époque et aux conditions dans lesquelles ils travaillaient. On a peine à croire qu'il n'existe pas un seul plan exact du temple de Bassae. Même celui qu'a dessiné, dans le manuscrit de Strasbourg, un artiste aussi précis que Haller von Hallerstein est idéalisé. Il est impossible de trouver un plan restauré exact du temple

de Némée. A Épidaure, les plans levés au moment des fouilles par Cavvadias et publiés par lui avec une rapidité exemplaire constituent des documents d'autant plus précieux que les monuments ont souffert davantage des intempéries depuis qu'ils ont été exhumés. Ils furent pour mes propres recherches un très utile point de départ. Mais ils sont parfois incomplets, et les plans restaurés demandent pour la plupart d'importantes corrections.

Mon premier soin fut donc de vérifier sur le terrain et au besoin de lever à nouveau les plans existants. Je me suis ensuite attelé à la tâche à la fois passionnante et ardue d'inventorier, identifier, rapprocher, mesurer les centaines de blocs épars sur les divers chantiers. Les membres de l'École Française qui m'avaient précédé à l'Héraion d'Argos ou à l'Asclépiéion d'Épidaure avaient montré, sur quelques points précis, tout le bénéfice que l'on pouvait attendre d'une autopsie. Me souvenant que ces chantiers avaient été aussi, pendant longtemps, des carrières, j'ai étendu mon enquête aux régions environnantes : je me suis efforcé de retrouver et de suivre à mon tour les routes des pillards, me doutant bien que des accidents, heureux pour nous, avaient pu les contraindre à abandonner leur butin en cours de transport. J'ai ainsi constaté que les blocs de l'Asclépiéion avaient pris en majorité le chemin non point du village voisin de Ligourio, mais celui du port de la Nouvelle Épidaure, où les soldats de Mehemet-Ali les embarquaient pour construire leurs casernes de Nauplie et les mosquées d'Argos. En bordure de cette route, dans les murs de pierres sèches, j'ai récolté — et autant que possible ramené à dos de mulet dans le sanctuaire, — avec quelques inscriptions publiées par mon camarade J. Bingen, de nombreuses pièces d'architecture, par exemple les fragments de la barrière d'autel du temple d'Artémis semés tout au long du chemin sur plusieurs kilomètres. Grâce aux églises byzantines, de nombreux blocs ont échappé à une exportation trop lointaine. En examinant ces églises, j'ai constaté que leurs matériaux antiques furent en général extraits d'un ou au maximum de deux monuments utilisés comme carrières. Une fois ce monument identifié, il devient possible, à partir des éléments connus, de lui attribuer des blocs d'élévation dont il ne reste plus de trace à proximité des fondations. Par exemple, à Épidaure, la basilique Nord et la basilique voisine ont emprunté leurs matériaux essentiellement au temple L et à l'hôtellerie hellénistique : j'ai pu ainsi reconnaître les restes de l'ordre intérieur corinthien du temple L, dont les débris sur place étaient si infimes qu'il était impossible de les interpréter. De même, la gracieuse église de Merbaka aux environs d'Argos ne se trouve pas construite, comme l'a supposé Struck dans son article des *Athenische Mitteilungen* (1909) sur un *Tempelanlage* : tous les blocs antiques maçonnés dans ses murs proviennent du sanctuaire de l'Héraion, dont l'église est distante d'une dizaine de kilomètres. Je reconnus d'abord, dans le socle de l'église, les orthostates en calcaire du portique Sud. Il y avait donc des chances pour que le beau bloc mouluré, qui sert aujourd'hui d'appui à la fenêtre de l'abside et qui provenait du couronnement d'un autel monumental, ait été aussi arraché à l'Héraion : effectivement, à partir de ce bloc, j'identifiai sur le sanctuaire les restes de ce grand autel à triglyphes bas dont on ne pouvait soupçonner l'existence au vu des seules ruines restées sur place.

Cette chasse aux pierres eut, selon les régions, des résultats plus ou moins fructueux. Comparées à la richesse chaotique d'Épidaure, enfer et paradis de l'archéologue, Argos et Corinthe sont relativement pauvres, si l'on songe au passé de ces deux

villes ; et nous devons tenir compte, en formulant nos conclusions, de ces lacunes qu'il y a peu d'espoir de combler. Néanmoins, cet inventaire d'un bon millier de blocs, qui n'est pas allé sans quelques découvertes agréables, comme celle à Épidaure même de l'unique chapiteau dorique de la tholos, cet inventaire m'a permis de tenter la restauration des édifices en plan et en élévation, et il m'a conduit parfois à des résultats inattendus. Ainsi j'ai vu, sur la planche à dessin, la colonne de la tholos d'Épidaure atteindre aux proportions de celle de la tholos de Delphes, et cette analogie m'a mis sur la voie d'une explication. Le petit temple L, sous les oliviers du Kynortion, a retrouvé son pseudo-péristyle de colonnes ioniques engagées qui fait de lui le plus ancien exemple connu d'un type d'édifices très en faveur à l'époque romaine — témoin la maison carrée de Nîmes, — mais dont G. Mendel, en étudiant le sarcophage des pleureuses au musée de Stamboul, avait supposé qu'il existait dès le IV^e siècle avant J.-C. Je ne m'attendais pas non plus à découvrir que l'ordre intérieur des temples d'Épidaure, chaque fois qu'il en restait quelques fragments, était un ordre corinthien. *Saxa loquuntur!* J'ai écouté leur voix : c'est l'examen direct des pierres qui a constamment guidé mon étude et formulé les conclusions qui s'en dégagent.

Pour être complet, il eût été parfois nécessaire de pousser plus loin les investigations. Cela m'eût entraîné au-delà non de mes désirs, mais de mes moyens, sinon de mes droits. Ces limites imposées à mes recherches expliquent pourquoi mes descriptions ne peuvent prétendre tenir lieu d'une publication, qu'elles auront peut-être pour effet de hâter si j'ai réussi à montrer l'intérêt des édifices décrits. Ces descriptions critiques, n'étant pas des publications, n'avaient pas à en suivre les lois. Sur les questions déjà bien étudiées ou dépourvues de difficultés, je m'en suis tenu à un exposé rapide, me bornant à donner un aide-mémoire sommaire, capable en même temps d'assurer au texte une indispensable continuité. Je ne me suis point fait scrupule, en revanche, de développer autant qu'il était nécessaire les observations nouvelles qui m'ont conduit soit à compléter, soit à modifier les résultats des études plus anciennes. Je ne pouvais espérer convaincre le lecteur, ou du moins le faire juge de mes opinions, qu'en mettant objectivement à sa disposition toutes les pièces du dossier. Ce parti-pris entraîne inévitablement un certain déséquilibre entre les divers chapitres et, à l'intérieur d'un même chapitre, entre les diverses parties qui le composent. Mais tous les édifices ne sont pas également importants ou également connus. Il eût été absurde, à la recherche d'une perfection purement formelle, de gonfler le chapitre consacré au temple L pour l'égaliser au chapitre consacré à la tholos ou, inversement, d'émonder celui-ci pour le réduire aux proportions de celui-là. De même, la question de la hauteur de la colonne dorique de la tholos, à Épidaure, par l'importance que lui confère son caractère insolite, par la difficulté aussi d'en prouver l'exactitude en raison du mauvais état des pierres, demandait à être exposée en détail. Pour la colonne du mauvais d'Asclépios, le calcul de la hauteur est impossible : aucune dalle de stylobate ne nous donne le diamètre inférieur. Il est facile au contraire pour celle du temple d'Artémis : tous les tambours de la colonne sont représentés. Dans ces deux cas, j'ai volontairement abrégé des descriptions dont les détails auraient leur place dans une publication, mais ne présentaient pas d'intérêt immédiat pour notre propos.

On s'étonnera peut-être que je n'aie pas étudié certains édifices importants, auxquels je me réfère seulement par allusion. Ici encore, j'ai dû tenir compte de circonstances indépendantes de ma volonté, notamment de l'état d'avancement des

publications en cours. J'ai laissé de côté le théâtre et la grande « hôtellerie » d'Épidaure, le sanctuaire d'Apollon Maléatas, le temple de Némée, parce qu'ils sont actuellement étudiés par d'autres archéologues. Si j'ai consacré un assez long développement au temple de Bassae, dont la publication par W. B. Dinsmoor est annoncée comme imminente, c'est que je me borne à reprendre ou à discuter des conclusions déjà énoncées par lui et dont l'exactitude — celle de la chronologie en particulier — commande l'exactitude de mes propres conclusions. Je ne parlerai pas non plus des édifices dont l'étude eût exigé des fouilles que je n'ai pas été à même de faire : à Épidaure, l'énigmatique édifice E n'a chance d'être identifié (portique ? autel monumental ? abaton ? fontaine ?) que par une fouille prudente qui distinguera nettement les parties anciennes des parties remaniées à l'époque romaine, voire à l'époque franque. La description très complète de l'abaton, donnée par Cavvadias, pourrait être reprise avec profit — et très grand profit sans doute —, mais seulement si l'on poursuivait au préalable les sondages entrepris par R. Martin sur un espace limité et dont les résultats se sont avérés si précieux pour l'histoire du culte d'Asclépios. Les propylées du gymnase seront compréhensibles le jour où l'on pourra classer méthodiquement les nombreux blocs entassés pêle-mêle sur le pourtour des fondations, dans l'état même où les avaient laissées au moyen âge les pillards de matériaux. Le silence m'a paru préférable à la compilation ou à l'hypothèse qu'un coup de pioche ruinera demain.

Même sous cette forme incomplète, j'espère que mes observations ne seront pas inutiles. Elles m'ont permis d'élaborer quelques conclusions générales intéressantes les édifices, leur plan et, si je puis dire, leur syntaxe architecturale.

* *

Avant d'aborder cette seconde partie de mes recherches, j'ai dû m'entourer de quelques précautions. Pour être tout à fait sûre dans ses conclusions, une synthèse de ce genre devrait procéder de dénombrements exhaustifs. Or les miens ne pouvaient pas l'être : nous ne savons presque rien de l'architecture d'Alexandrie, de l'architecture de la Macédoine, et l'on devine pourtant qu'en ce début de l'époque hellénistique ces régions ont été l'une et l'autre, pour certaines formes de l'architecture péloponnésienne, d'importants foyers de diffusion. De même, l'Asie Mineure est loin de nous avoir livré, pour le iv^e siècle surtout, les secrets de son architecture. Un exemple : il était impossible, jusqu'à une date récente, de citer dans le domaine de l'Attique et de l'Asie Mineure un seul chapiteau ionique à volute sur les quatre faces qui fût antérieur à la basse époque hellénistique, alors qu'il en existait dès le iv^e siècle un assez grand nombre dans le Péloponnèse. Ce qui semblait autoriser les conclusions les plus assurées. Or voici qu'à Xanthos un coup de pioche a exhumé un chapiteau ionique à quatre faces, endommagé mais incontestable, et qui provient du monument des Néréides, c'est-à-dire d'un monument d'Asie Mineure influencé par l'Attique. Cette découverte n'infirme pas mes conclusions, car ce type de chapiteau est exceptionnel — je dirais même unique actuellement — en Asie Mineure et en Attique, tandis qu'il est presque banal dans le Péloponnèse. Toutefois, elle invite à la prudence dans l'énoncé de nos interprétations : loin d'établir des règles, nous enregistrons des constatations statistiques, valables pour l'époque où j'écris.

Je ne voudrais pas non plus, lorsque je définis une architecture « argienne » ou « épidaurienne », que l'on se méprenne sur le sens de cette épithète. Quand nous parlons d'une architecture « attique » ou « pergaménienne », nous voulons dire que de grandes villes, qui furent aussi des centres d'art, ont élevé d'abord sur leur sol des monuments dont le style peut passer pour l'expression du génie d'un peuple ou du goût d'une dynastie. Nous verrons, au terme de cette étude, si nous avons le droit d'employer en ce sens le terme d'architecture « argienne ». Mais il va de soi qu'entendue de la sorte l'épithète « épidaurienne » serait un non-sens. Elle n'implique aucune hypothèse sur l'origine des artistes qui ont créé ce style « épidaurien ». Tout ce qu'elle exprime, c'est la constatation qu'à Épidaure, aux IV^e et III^e siècles, s'élèvent des monuments qui présentent entre eux un certain nombre de traits communs, traits que l'on retrouve à la même époque en d'autres régions, à Delphes par exemple, où les inscriptions attestent la présence d'entrepreneurs péloponnésiens ayant travaillé déjà dans le sanctuaire d'Épidaure.

Ce style, je m'efforcerai d'en exposer les caractéristiques pour les trois ordres, d'en rechercher les conséquences pour les plans. On verra que l'architecture de l'Argolide présente, à l'époque envisagée, une remarquable unité qui la distingue, à ses débuts au moins, des architectures de l'Attique, de l'Asie Mineure et même de l'architecture plus ancienne du Péloponnèse.

Mais, en ce domaine, inventorier les caractères originaux d'un style ne suffit pas ; il faut encore en expliquer la genèse à partir d'exigences purement architecturales. En effet, un potier assis devant son tour doit évidemment tenir compte de certaines nécessités relatives à l'emploi, à la capacité du vase qu'il modèle. Mais, dans ces limites très larges, il peut créer librement des formes qui lui plaisent sans autre guide que sa fantaisie. Et cela est encore plus vrai du peintre qui décore la panse du vase, du sculpteur se demandant, face à son bloc de marbre, s'il sera dieu, table ou cuvette. Mais l'architecte, s'il agit pleinement en architecte, et non pas en décorateur, se défend de toute création arbitraire. Tout doit répondre à un besoin de l'édifice. Un problème particulier, local, souvent terre à terre, est résolu par l'adoption de formes nouvelles, si réussies parfois qu'elles plaisent désormais par leur propre beauté, enrichissent le répertoire artistique et s'emploient pour elles-mêmes, indépendamment des nécessités contingentes qui leur ont donné naissance. A l'origine du chapiteau ionique péloponnésien, du chapiteau corinthien, se trouve non pas le caprice d'un artiste, mais l'obligation de pallier les inconvénients d'une cella trop étroite, dans le temple de Bassae, dans la tholos de Delphes. Pour reprendre la formule célèbre d'Auguste Perret, « est architecte celui qui satisfait au passager par le permanent ». J'ai tâché de retrouver les difficultés provisoires qui ont enrichi d'éléments permanents et inédits l'architecture grecque du IV^e siècle.

* * *

Quelle région de Grèce, quelle cité a contribué à la création de ce style nouveau ? Il est tout naturel de songer aux deux capitales de l'Argolide : Corinthe et Argos. Ce que nous avons conservé de leur architecture présente des analogies évidentes avec celle d'Épidaure, et nous savons par la tradition littéraire qu'elles ont, l'une et l'autre, fourni les architectes de deux grands temples au moins : le Corinthien

Spintharos à Delphes, l'Argien Eupolémios à l'Héraion d'Argos. La solution du problème apparaîtrait donc simple, si nous ne savions aussi que le Parien Scopas fut l'architecte du temple de Tégée, pourtant si « péloponnésien » de style, et si nous ne trouvions les prototypes de l'architecture épidaurienne dans le temple arcadien de Bassae dont l'architecte, s'il faut en croire les guides de Pausanias — que pour ma part je ne crois pas — serait l'architecte du Parthénon, Ictinos lui-même. Si cela était vrai, l'architecture d'Épidaure ne serait pas issue du génie péloponnésien, mais serait à sa source même une création renouvelée du génie attique, à moins, bien entendu, que l'on ne veuille faire d'Ictinos un Péloponnésien enrégimenté par Phidias dans l'équipe du Parthénon. *A priori*, il ne serait pas étonnant de voir un architecte d'Athènes aller travailler sur un chantier au cœur de l'Arcadie. Dans cette Grèce si cloisonnée, les artistes depuis Dédale ont toujours voyagé avec une remarquable facilité. Rappelons aussi que les comptes de construction attestent à Épidaure la présence d'équipes d'Athéniens pour le travail des marbres. La tradition attribuait la création du chapiteau corinthien à Callimaque, l'habile marbrier, et, pour qui connaît les stèles attiques, il est évident que le grand fleuron qui surmonte le toit de la tholos d'Épidaure, les acanthes et palmettes des chéneaux péloponnésiens ont été cueillis dans le jardin d'Athènes. Mais est-ce un Athénien qui les a composés en bouquet? Dans un cas précis, à Delphes, nous savons par les comptes que l'Argien Nicodamos a disposé sur le chéneau « épidaurien » du temple d'Apollon les rinceaux découpés d'acanthé. Pour déterminer l'origine d'un style, il s'agit moins de constater que le matériau, les artistes, les éléments du décor sont originaires de telle région que de connaître l'esprit qui les a animés, utilisés, commandés. L'Espagnol Picasso, l'Italien Modigliani, le Polonais Chagal sont au même titre que les peintres de souche purement française, les brillants représentants de l'École de Paris. Connaître si l'Attique ou le Péloponnèse ont donné le jour à Ictinos présente beaucoup moins d'intérêt que de savoir quel pays lui a donné sa formation artistique. Déterminer le rôle d'Athènes dans cette architecture est donc un problème délicat. A-t-elle créé les formes nouvelles? A-t-elle été présente seulement par ses artisans marbriers, exécutants d'un décor ordonné par d'autres? La solution dépend essentiellement de la réponse donnée à cette question : le temple de Bassae exprime-t-il le goût de l'Attique? C'est ce que tenteront d'éclaircir les chapitres consacrés aux trois ordres et aux plans.

Enfin, je me suis efforcé de suivre la diffusion du style « épidaurien » dans le monde grec. Les lacunes de notre information ne nous laissent pas toujours déterminer aisément les chemins qu'elle a pris. L'influence de ce style était forcément réduite là où elle rencontrait une forte tradition locale, en Attique et même en Asie Mineure, en dépit de certains emprunts sporadiques qui lui ont été faits à Priène, à Didyme. Pergame acceptera du Péloponnèse une forme de dorique particulièrement sévère, mais refusera le style corinthien, sans doute parce qu'elle trouvait déjà sur son sol le chapiteau éolique à palmes qui est comme la forme puritaine du chapiteau corinthien. En revanche, dans le Péloponnèse, la Grèce continentale jusqu'en Macédoine, le style nouveau règne sans partage. Il se propage à Alexandrie qui le diffuse jusqu'à Carthage et en Italie méridionale. Nous connaissons mal l'architecture d'Alexandrie ; mais n'est-il pas instructif de constater que la presque totalité des chapiteaux corinthiens retrouvés dans cette ville sont de type épidaurien, et cela jusqu'en pleine époque romaine, alors que partout ailleurs dans le monde grec le chapiteau dit

« normal » a évincé le chapiteau dit « libre », dont celui de la tholos d'Épidaure est le plus bel exemple ?

C'est d'Alexandrie sans doute, peut-être à partir de relais comme Syracuse et Tarente, que l'Italie méridionale et Pompéi emprunteront les éléments épidauriens de leur architecture. Quand on regarde, sur les peintures pompéiennes du second style, ces colonnades corinthiennes adossées à un mur, dont les fûts grêles à vingt cannelures s'élèvent sur une banquette de pierre sombre, on ne peut s'empêcher d'évoquer le décor de cella de la tholos de Delphes ou des temples épidauriens. Faut-il s'étonner de ce succès ? En ce début du iv^e siècle, les architectes du Péloponnèse, sensibles aux premières manifestations de ce qui sera le goût de l'époque hellénistique, retiennent du passé seulement ce qui peut servir à préparer l'avenir ; d'avance, ils répondent à son attente, égayent la sévérité de leurs édifices avec les éléments d'un baroque discret, sans renoncer cependant aux règles d'une austère élégance qui est peut-être ce par quoi l'esprit de l'Attique les a le plus heureusement marqués.

* *

Conduit à inclure dans mon enquête des monuments aussi divers, on concevra que je n'aurais pu mener à bien ma tâche sans le bienveillant concours de ceux à qui j'ai dû demander documents et renseignements. Ma dette est particulièrement lourde envers la Société Archéologique Grecque, ainsi qu'envers M. J. Papadimitriou, Directeur du Service des Antiquités et M. N. Verdélis, Épiphore de l'Argolide. Grâce à la généreuse hospitalité qu'ils m'ont accordée à Épidaure, j'ai pu utiliser au mieux l'autorisation qui m'a été libéralement donnée de soumettre à une nouvelle étude les monuments publiés par P. Cavvadias. Ce livre leur doit sa matière la plus riche. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes remerciements chaleureux. MM. Caskey, directeur de l'École Américaine, et Thompson, directeur des Fouilles de l'Agora, M. Stevens et M. Hill m'ont réservé l'accueil le plus amical chaque fois que j'ai eu recours à eux. Grâce à M. Wood, directeur de l'École Anglaise, et à M. Robertson, professeur à University College, de Londres, je puis donner ici une reproduction du très intéressant chapiteau ionique de la stoa de Pérachôra, encore inédite. J'ai bien souvent importuné de mes requêtes M. Karouzos, directeur du Musée National d'Athènes, et Mme Karouzou, sans jamais lasser leur constante obligeance ; ils m'ont ainsi permis d'étudier dans les réserves du Musée les pièces dont j'avais besoin, et souvent même ont accepté d'entreprendre des recherches minutieuses pour retrouver des fragments provenant de fouilles fort anciennes et auxquels nul n'avait plus prêté attention depuis longtemps. Mon illustration a été complétée de documents envoyés à ma demande par MM. V. Guirguis, directeur du Musée Gréco-Romain d'Alexandrie, Nevio Degrassi, directeur du Musée de Trieste, Dr H. Sichtermann, de l'Institut Allemand de Rome, M. le Directeur de la section archéologique de l'Université de Heidelberg, M. le Directeur de l'Institut Archéologique Allemand d'Athènes, M. le Conservateur du Musée de Hamm en Westphalie, Mme Feyder-Feytmans, conservatrice du Musée de Mariemont.

Seul le long séjour qui me fut accordé en Grèce par M. G. Daux, Directeur de l'École d'Athènes, m'a permis ce contact prolongé avec les monuments sans lequel cet ouvrage n'aurait jamais été écrit. L'expérience que j'ai pu ainsi acquérir s'est

enrichie de celle de camarades, membres ou anciens membres de l'École, dont les suggestions, les amicales critiques, sur le chantier même, en présence des pierres, ont contribué à rendre mon texte moins imparfait. A feuilleter l'illustration qui l'accompagne, le lecteur appréciera tout ce que je dois à la science des architectes danois et français qui successivement m'ont apporté leur concours, Fröde Kirk, Sören Sass, Mogens Friis, Erik Hansen, Philippe Martin, Pierre Bonnard, J. Coupel, Jacques Cami, K. Tousloukof. Cependant, le zèle de ces précieux collaborateurs n'ayant pu suffire à tout, j'ai dû moi-même prendre en main l'équerre et le tire-ligne, sans m'abuser le moins du monde sur l'insuffisance de mes talents. Mais j'ai estimé qu'en dépit de leur maladresse mes dessins pouvaient ajouter quelque clarté à mon exposé. Le lecteur voudra bien tenir compte de cette intention et m'accorder, à cet égard, son indulgence.

M. P. Amandry, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, m'a communiqué un microfilm du manuscrit de Haller von Hallerstein concernant Bassae et, avec un amical désintéressement, des renseignements et observations tirés de sa propre expérience. M. P. Demargne, professeur à la Sorbonne, a bien voulu accepter d'être le rapporteur de cette thèse, MM. R. Martin, doyen de la Faculté des Lettres de Dijon, et J. Pouilloux, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, de soumettre mon manuscrit à une minutieuse révision dont j'ai tiré le plus grand profit, ainsi que des observations de M. F. Robert, professeur à la Sorbonne, dont les travaux sur la *thymélé* d'Épidaure ont aiguillé et facilité mes propres recherches. J. Pouilloux, lors de la correction des épreuves, a pris sa large part de cette tâche ingrate. A tous ceux qui m'ont ainsi aidé dans l'élaboration de cette étude, j'exprime ici ma reconnaissance.

N.-B. — On trouvera en tête de la table des figures (p. 433) et de la table des planches (p. 439) la liste des auteurs des dessins et des photographies, dont nous n'avons pas reproduit les noms dans le corps de l'ouvrage afin de ne pas alourdir la typographie des légendes.

PREMIÈRE PARTIE

LES MONUMENTS

*Les pierres s'ajoutaient aux pierres
Des mains utiles les aimaient.*

René CHAR.

2011.11.11

2011.11.11

2011.11.11

2011.11.11

CHAPITRE I

LE TEMPLE D'APOLLON ÉPICOURIOS A BASSAE

Érigé au cœur de l'Arcadie, le temple d'Apollon Épicourios à Bassae n'en forme pas moins la préface nécessaire de toute étude sur l'architecture de l'Argolide au iv^e siècle. On ne saurait en effet, sans mentionner souvent ce précurseur, apprécier justement le style des édifices d'Épidaure, leur décor intérieur, les caractères spécifiques de l'ordre ionique et de l'ordre corinthien dans le Péloponnèse. Il importe donc d'aborder un certain nombre de problèmes litigieux dont la solution commande en partie les conclusions de nos propres recherches.

En effet, le temple de Bassae, l'un des plus complets parmi les édifices classiques (pl. 1; 2, 1), est aussi l'un des plus controversés, et cela n'est point dû seulement à l'absence d'une publication scientifique, sans laquelle la discussion ne saurait avoir de base solide. Son originalité déroute : choix du matériau, orientation, plan, modénature, place de la frise ionique, type de la colonne ionique, type de la colonne corinthienne, tout cela est soit nouveau, soit insolite à l'époque présumée de sa construction. On l'intègre difficilement dans une série de monuments dont on puisse suivre l'évolution chronologique. Aussi ne s'étonnera-t-on point que l'on n'ait pu se mettre d'accord jusqu'à présent ni sur la date du temple, ni sur son style, ni sur la vraisemblance du renseignement transmis par Pausanias (VIII, 41, 9) selon lequel l'architecte en serait Ictinos lui-même.

En 1863, Cockerell publiait le temple avec beaucoup de minutie et de goût¹. Il s'appuyait essentiellement sur les dessins précis de Haller von Hallerstein et sur ses propres souvenirs, vieux de cinquante années. Aussi, malgré ses mérites, cette publication contenait-elle une part d'inévitable interprétation personnelle qu'il était, à l'époque, impossible de contrôler matériellement sur l'édifice. Plus exacte et plus complète sur bien des points que celles de ses prédécesseurs Stackelberg et Blouet, la restauration de Cockerell comporte cependant des erreurs auxquelles ils avaient échappé, en particulier dans la représentation du chapiteau ionique. Depuis la parution du livre de Cockerell, on a beaucoup écrit sur Bassae, mais généralement en prenant pour point de départ les données contradictoires des publications anté-

(1) Cf. les références aux voyageurs données dans *BCH* 77, 1953, p. 124, n. 1, et W. B. Dinsmoor, *Architecture of Ancient Greece*, pp. 364-365.

rieures¹ ; aussi, les seuls travaux vraiment utiles furent d'abord l'anastylose de l'ordre intérieur effectuée sous les auspices de la Société Archéologique Hellénique, puis les études de W. B. Dinsmoor et de Miss L. Shoe² qui se fondaient sur un examen direct du monument. W. B. Dinsmoor précisa les formes architecturales du temple et expliqua les contradictions apparentes de son style en distinguant deux périodes de construction : selon lui, une première période, aux environs de 450-440, vit s'élever le péristyle et la cella avec ses colonnes ioniques, chapiteaux non compris. Après une interruption d'une vingtaine d'années, la cella reçut son ornementation de marbre, chapiteaux ioniques et corinthiens, entablement ionique, toiture, sculpture des frontons. De son côté, Miss L. Shoe reconnaissait dans les profils et moulures du temple les formes en usage non pas au milieu, mais à la fin du v^e siècle, sinon même déjà au iv^e siècle, et proposait d'abaisser la date de l'édifice : elle rejoignait ainsi les conclusions de Curtius³ sur le style de la frise sculptée, qu'il rapprochait de celles du iv^e siècle plutôt que de celles de Phidias. Si donc Ictinos a bien été l'architecte du temple comme l'affirme Pausanias (VIII, 41, 9), il est douteux qu'il ait pu lui-même en mener la construction à bonne fin : dès lors, ne pouvait-on justifier certaines particularités bien peu « attiques » du temple en supposant qu'Ictinos avait eu un successeur, et que celui-ci avait modifié à son gré le projet initial, l'« iktinischer Entwurf », selon une hypothèse ingénieuse formulée récemment⁴ ? Les chapiteaux ioniques et corinthiens de la cella sont-ils « attiques » ou « péloponnésiens » ? Pourquoi l'entablement *intérieur* est-il surmonté d'un *larmier* ? La cella aurait-elle été hypèthre⁵ ? Autant de problèmes dont la solution intéresse directement l'histoire de l'architecture dans le Péloponnèse et la Grèce continentale, à Delphes, à Stratos, en Macédoine. La seule façon de faire le point de nos connaissances, en attendant la publication scientifique promise, est de soumettre à une observation critique ces documents précieux que sont le temple lui-même, naturellement, mais aussi les dessins que Haller von Hallerstein exécuta sur place lors de l'expédition de 1813⁶. Ainsi nous pourrions situer le temple par rapport aux monuments du iv^e siècle qu'il a inspirés et savoir si l'on doit accorder créance à ce paradoxe qui ferait de l'architecte du Parthénon l'initiateur d'un nouveau style « péloponnésien ». Nous nous bornerons, dans le présent chapitre, à une description matérielle, réservant pour la suite de notre étude les questions du style et de l'influence exercée.

(1) Bibliographie dans W. B. Dinsmoor, *l. l.*, et dans l'ouvrage de H. Kenner, *Der Fries des Tempels von Bassae-Phigalia*, pp. 49-50 ; ajouter : W. Hahland, *Der iktinische Entwurf des Apollontempels in Bassae*, *JDAI* 63-64, 1948-49, pp. 14-39 ; Hans Riemann, *Iktinos und der Tempel von Bassae*, *Festschrift für Friedrich Zucker*, Berlin, 1954, pp. 301-329 (cf. ci-après p. 56 note 2).

(2) W. B. Dinsmoor, *The temple of Apollo at Bassae*, *Metropolitan Museum Studies* IV, 1932-33, pp. 204-227 ; *Arch. Anc. Gr.*, pp. 154-159 ; *The sculptured frieze from Bassae*, *AJA* 60, 1956, pp. 401-452, pl. 136-141. Miss L. Shoe, *PGM*, *passim*. Le meilleur connaisseur du temple, W. B. Dinsmoor, annonce comme prochaine la publication scientifique de l'édifice.

(3) I. Curtius, *Denk. Klass. Stil*, pp. 228-229.

(4) W. Hahland, *JDAI*, 63-64, 1948-1949, pp. 14-39.

(5) H. Kenner, *Der Fries des Tempels von Bassae-Phigalia*, pp. 37-38, fig. 21.

(6) J'ai pu consulter ces dessins conservés à la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg grâce à un microfilm aimablement communiqué par P. Amandry.

1. MATÉRIAU

La première originalité du temple de Bassae réside dans le choix du matériau. Tous les temples péloponnésiens du ^v^e siècle ont une élévation de pòros ; ceux d'Athènes et des îles sont en marbre. Celui d'Apollon à Bassae est en calcaire, s'inscrivant en tête d'une série qui se développera seulement au début du ^{iv}^e siècle, à Delphes, avec l'emploi du calcaire de Saint-Élie. Toutefois, l'emploi du calcaire à Bassae n'autorise aucune déduction d'ordre chronologique. L'éloignement, la difficulté des communications sur ces pentes raides expliquent suffisamment que l'on ait préféré au matériau importé un matériau extrait sur place à moindres frais, en dépit de ses imperfections. Car le calcaire de Bassae est de mauvaise qualité¹ : sillonné de veines minérales tantôt plus dures, tantôt plus molles que la pierre dans laquelle elles s'insèrent, il se clive facilement ; l'érosion, selon les cas, découpe en relief le réseau saillant des veines dures, ou dissout les veines molles que remplacent de profondes gerçures. La pierre est donc très cassante : aucun temple grec ne montre un aussi grand nombre de réparations, pièces rapportées, moulures travaillées à part, que celui de Bassae (pl. 2, 2). Sur ces surfaces inégales il est difficile de prendre des mesures exactes, et ceci, autant que les divergences réelles des dimensions entre les blocs d'une même assise, est une source de désaccord entre les diverses publications. La nature de la pierre employée la rendait impropre à tout travail de sculpture un peu délicat : d'où le choix du marbre pour les gouttes rapportées des plaques de mutules, pour les chapiteaux ioniques et corinthiens, pour les dalles de plafond les plus grandes, dans le péristyle, le pronaos, l'opisthodomé.

2. ORIENTATION

Autre originalité du temple de Bassae : son orientation au Nord. On la justifie en général par l'orientation même de l'étroite et longue échine rocheuse au flanc de laquelle il se dresse². Mais il faut observer qu'il existe, au Nord-Est, entre son emplacement et la maison moderne de l'Éphorie, un espace en pente douce, au flanc du Mont Cotylion, où l'on pouvait commodément construire un temple dans le sens habituel sans terrassements excessifs³ ; et que, d'autre part, l'échine rocheuse qui le porte n'offrait aucune surface naturelle propre à son édification : il a fallu niveler une terrasse en remblayant à l'Ouest, en creusant à l'Est, en plein roc, une niche dans

(1) Lorsque Pausanias (VIII, 41, 8) déclare que pour la beauté de la pierre (τοῦ λίθου τε ἐς κάλλος) le temple vient aussitôt après celui de Tégée, il est clair qu'il oppose ces deux édifices en pierre dure (marbre de Doliana pour Tégée, calcaire et marbre pour Bassae) aux temples en pòros, enduits de stuc, du Péloponnèse. Beaucoup d'entre eux, abandonnés ou mal entretenus, devaient avoir, sous leurs revêtements écaillés, une apparence assez lépreuse lorsque Pausanias les visita. L'opinion qu'il nous donne est celle d'un touriste, non d'un technicien.

(2) W. Hahland, *JDAI* 63-64, 1948-1949, p. 18.

(3) Courouniotis, *Τὸ ἐν Βάσσαϊς ἀρχαιότερον ἱερόν τοῦ Ἀπόλλωνος*, *AE*, 1910, p. 282.

laquelle il s'insère étroitement. Le passage laissé libre sur le pourtour n'excède pas en largeur 4 m. 50 à l'angle Nord-Est (pl. 2, 3), 8 mètres à l'Est, 7 mètres au Sud. On a l'impression que ces levées de rocher qui le cachent en partie sur trois de ces côtés étaient destinées à disparaître dans un arasement général de la crête. Les difficultés financières auxquelles est dû l'inachèvement du temple auront sans doute conduit à y renoncer. Les dispositions naturelles du terrain ont déterminé l'orientation de l'édifice, non le choix d'un emplacement incommode, mais sanctifié sans aucun doute par l'existence d'un ancien autel, voisin peut-être d'une modeste chapelle dont les fouilles de la Société Archéologique Hellénique ont retrouvé quelques fragments d'acrotères en terre cuite¹.

3. PLAN

Cette question de l'orientation est liée à celle du plan. Le temple est un périptère (6 × 15 colonnes ; à l'assise de réglage 16 m. 13 × 39 m. 87) dont les proportions très allongées (rapport longueur/largeur : 2,47) donnent au plan une allure archaïque, en contraste avec les plans « courts » des temples du iv^e siècle à Épidaure, Némée, Thèbes, Stratos. Cet allongement est dû à l'existence d'un réduit compris entre l'opisthodomé et la cella proprement dite, qui n'est séparée de lui que par la branche Sud de la colonnade intérieure. On admet couramment que cet « adyton » recouvrirait le lieu de culte primitif et aurait permis, grâce à sa porte ouvrant à l'Est, de placer la statue divine face au soleil levant, comme dans un temple normalement orienté. En ce cas, si le temple a été délibérément augmenté d'un adyton, à l'imitation peut-être du temple d'Apollon à Delphes², l'allongement du plan n'a de signification que religieuse, non chronologique. Mais on peut se demander si, au lieu d'être la partie la plus vénérable du temple, le prétendu adyton ne serait pas simplement un espace laissé libre en arrière d'une cella jugée trop longue, trop étroite, et qu'on aurait voulu raccourcir pour lui donner une apparence plus moderne en faisant tourner la colonnade intérieure avant qu'elle n'atteigne le mur de fond. En effet, comparé à la cella, dont le sépare seulement le retour de la colonnade, l'adyton fait pauvre figure : l'orientation oblique des demi-colonnes angulaires lui donne, en plan, une configuration bicornue ; les tenons de bardage non ravalés sur le côté Sud de ces demi-colonnes, l'irrégularité des blocs du dallage, la nudité totale des murs font un contraste complet avec le somptueux décor de la cella. La position enveloppante de la colonnade et de la frise sculptée invite à placer la statue en bronze d'Apollon, haute de douze pieds (Pausanias, VIII, 30, 2), dans la cella, en avant de la colonne axiale³, non dans l'adyton. Celui-ci serait alors non point le saint des saints, mais un simple « résidu » architectural. En ce cas, l'allongement du plan, perdant toute signification religieuse, prendrait au contraire une valeur chronologique.

Ce problème est lui-même directement lié à celui de la colonnade intérieure. Était-elle prévue, sous sa forme actuelle du moins, dans le plan primitif ? Deux

(1) Courouniotis, *AE*, 1910, pp. 273-331.

(2) W. B. Dinsmoor, *Arch. Anc. Gr.*, p. 155.

(3) W. B. Dinsmoor, *Arch. Anc. Gr.*, p. 156.

observations pourraient en faire douter. Tout d'abord, au Sud, les deux colonnes angulaires portent sur la fondation seulement à leurs extrémités, pour le reste enjambant un vide que découvre en partie l'effondrement du dallage¹. C'est apparemment la preuve que l'architecte ne songeait pas encore à utiliser des colonnes disposées en biais lorsqu'il construisait son massif de fondation. Que dire, en second lieu, de la façon si gauche dont la colonnade s'insère dans le plan ? S'il est vrai que la disposition oblique des colonnes d'angle fait « tourner » heureusement cette colonnade, celle-ci, du côté Nord, s'arrête fort maladroitement à 0 m. 77 du mur, tandis que les montants de la porte viennent presque buter contre la base évasée de la colonne ; ils isolent ainsi aux angles Nord-Est et Nord-Ouest de la cella deux compartiments à peine accessibles, si bien qu'on n'a pas pris la peine, au Nord-Est, de dissimuler les crampons en T du dallage. Il est difficilement concevable qu'un architecte — et à plus forte raison l'architecte du Parthénon — ait délibérément toléré de pareilles négligences. On se les explique davantage si la colonnade intérieure représente un remaniement du plan intervenu au cours de la construction, à un moment où l'architecte (ou son successeur) devait accommoder au mieux son nouveau projet aux parties préexistantes de l'édifice. D'ailleurs, l'hypothèse d'un remaniement ne justifie pas tout. Il existait bien d'autres façons de disposer la colonnade dans la cella. Comme l'architecte devait être aussi sensible que nous à l'inélégance de la solution adoptée, il est clair qu'une certaine difficulté l'a contraint à disposer en diagonale, au Sud, les deux colonnes angulaires qui, de la sorte, se trouvent en partie sur le vide, à élargir au Nord les parois de la porte au point de les faire buter sans art contre les bases de colonnes. Si l'on veut élucider le problème du plan, il faut d'abord découvrir la nature de cette difficulté.

Ainsi, chronologie de la colonnade, explication de ses anomalies, signification de l'« adyton », tels sont les problèmes essentiels que soulève le plan. C'est par un examen méthodique des formes architecturales dans les diverses parties de l'édifice que nous allons tenter de les résoudre.

4. LES FORMES ARCHITECTURALES DU PÉRISTYLE

a) *Crépis*. La crépis est à trois degrés de hauteur croissante (en moyenne, de bas en haut : 0 m. 242, 0 m. 25, 0 m. 267) et de profondeur, semble-t-il, constante (0 m. 32, non compris le refouillement à la base). La hauteur totale du socle, sans l'*euthyntéria*, est ainsi de 0 m. 76. Comparée à celle de la colonne, cette hauteur relativement faible donne une allure « moderne » à la crépis. Le rapport est de 7,82, contre 4,72 à Égine ; 6,86 au temple de Zeus à Olympie ; 5,9 à Délos pour le temple périptère d'Apollon ; 6,03 au Parthénon ; au contraire ce rapport est voisin de 8 pour le temple d'Héra à Argos, le temple d'Asclépios (?) et la tholos d'Épidaure, la tholos de Delphes ; 8,6 à Tégée ; 8,8 à Delphes pour le grand temple d'Apollon.

Chaque degré est souligné à la base par un double bandeau creusé à l'horizontale avec, le long des joints verticaux, retour du bandeau supérieur et insertion d'une

(3) W. Hahland, *JDAI* 63-64, 1948-1949, p. 23. Cf. notre pl. 19, 2.

petite cannelure ornementale (fig. 1 ; pl. 3, 1). Un bandeau poli cerne la surface finement piquetée de chaque panneau vertical. Tous ces détails, négligés par Blouet, ont été rendus par Cockerell d'après les dessins minutieux de Haller¹. De plus, Cockerell a dessiné entre les panneaux, sur chaque joint vertical, une sorte de cannelure creuse, de section ogivale, relevée par Haller avec cotes à l'appui. En réalité, cette cannelure n'a été faite qu'en un ou deux endroits. Haller notait dans son journal : « et même il paraissait à la plus grande part des joints que cette cannelure n'avait jamais existé »². C'est là, parmi d'autres, une des traces d'inachèvement que l'on relève dans le temple.

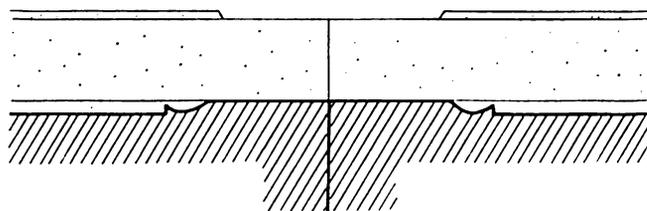


Fig. 1. — Temple de Bassae. Mouluration des degrés, vue du lit de pose (Ech. 1:2).

La hauteur inégale des degrés, l'ornementation à double bandeau elle-même apparaissent sur la crépis — inachevée — du grand temple d'Apollon à Délos³, commencé vers 460, complété dans les dernières années du iv^e siècle. Toutefois, le motif décoratif inséré le long du joint dans le bandeau inférieur est, à Délos, une *cyma reversa*, selon l'habitude qui deviendra une règle au iv^e siècle. Dans l'architecture attique du v^e siècle, un goût plus sévère fait proscrire toute ornementation du degré ou la limite à un simple bandeau continu. Au début du iv^e siècle, le temple d'Asclépios à Épidaure, la tholos et le temple en calcaire d'Athéna à Delphes, gardent le décor à bandeau continu, en doublant ce bandeau sur le stylobate. C'est dans le Péloponnèse que le décor à panneau se répandra d'abord, surtout si les degrés sont en pierre dure, marbre ou calcaire : temple d'Héra à Argos (calcaire)⁴, temple de Tégée (marbre)⁵, temple d'Apollon à Delphes⁶, édifié par des entrepreneurs argiens (calcaire), et divers monuments d'Épidaure⁷. A partir du iii^e siècle, à de rares exceptions près, la crépis des monuments soignés comporte toujours des degrés à panneaux qui soulignent la structure géométrique de l'édifice.

A l'époque présumée de la mise en chantier du temple de Bassae, vers 450 avant J.-C., l'ornementation de la crépis par un double bandeau avec insertion d'une moulure verticale serait d'un type rare, puisque réduit à deux exemples :

- (1) Page 4 du manuscrit de Strasbourg. Les cotes sont en pieds et pouces (un pouce = 2 cm. 6155).
- (2) *Ibid.*
- (3) F. Courby, Les temples d'Apollon, *Délos XII*, p. 10, et fig. 8-10.
- (4) Waldstein, Tilton etc., *The Argive Heraeum*, t. I, p. 120, fig. 58.
- (5) Ch. Dugas, J. Berchmans, M. Clemmensen, *Le sanctuaire d'Aléa Athéna*, pp. 14-16.
- (6) F. Courby, La terrasse du temple, *FD II*, p. 13, fig. 10.
- (7) Propylées Nord (ci-après p. 255) ; temple anonyme (ci-après p. 255) ; propylées du gymnase : *Πρακτικά* 1901, pp. 48-51, pl. 1 et 2. Tous ces degrés sont en calcaire.

ceux de Délos et de Bassae. Un détail me conduit à penser que cette ornementation, comme la tentative de séparer les panneaux par des cannelures verticales n'appartient pas au projet initial, mais représente un effort pour rajeunir l'aspect de la crépis, lors de la seconde phase de la construction.

En effet, les orthostates du mur sont travaillés à la base de la même façon que les degrés, avec double bandeau et cannelure horizontale. Or sur certains d'entre eux, ce décor reste *inachevé* (pl. 3, 2), preuve qu'on l'exécutait *une fois les blocs mis en place*, au moment du ravalement définitif. La succession des opérations dut être la même à Délos, pour le grand temple d'Apollon : insolite et même unique vers 460 avant J.-C., la *cyma reversa* de la crépis est au contraire normale, attendue, à la fin du IV^e siècle, époque où l'on reprit les travaux.

b) *Colonnes*. Les colonnes de calcaire sont à vingt cannelures séparées par un très mince méplat à l'extérieur (2 millimètres), par un méplat plus considérable dans le pronaos et l'opisthodomé (4 millimètres environ). W. B. Dinsmoor a reconnu que les colonnes (hauteur 5 m. 957) étaient plus épaisses en façade (diamètre 1 m. 085 au creux des cannelures, 1 m. 125 à la pointe) que sur les trois autres côtés (diamètres 1 m. 045 et 1 m. 085), ce qui donne dans le premier cas un rapport hauteur/diamètre de 5,242, dans le second cas de 5,458. L'entrecolonnement normal de façade (2 m. 738) est plus large que celui des côtés (2 m. 667). Le sommet du fût est orné à l'ancienne mode par trois traits de scie horizontaux (Pl. 4, 1).

Il existe au moins quatre catégories différentes de chapiteaux doriques : ceux de la façade Nord, ceux des trois autres côtés du péristyle, ceux du pronaos, ceux de l'opisthodomé (fig. 2 ; pl. 3, 3-4 ; 4, 1-2). Les deux premières catégories ne diffèrent entre elles que par les dimensions, les chapiteaux de la façade Nord se trouvant plus larges (0 m. 056 à l'abaque) et plus hauts (0 m. 032) que ceux du reste du péristyle. Haller, dans son journal, avait déjà noté ces différences¹. J'ai relevé le profil du chapiteau de façade sur un fragment qui se trouve devant la façade Nord du temple. Incomplet en hauteur (il manque le lit de pose), il représente, en plan, à peu près le quart du chapiteau complet. Le profil est conservé avec une grande netteté (fig. 2 ; pl. 3, 3). On remarquera l'arrondi vigoureux au sommet de l'échine et la façon dont les cannelures profondes s'arrêtent sous l'échine par une sorte de calotte elliptique presque horizontale (pl. 4, 1) : le portique Sud de l'Héraion d'Argos, le grand temple d'Apollon et le Thesmophorion à Délos, tous monuments de la première moitié du V^e siècle, présentent cette même particularité.

Nous donnons ci-dessous (pp. 410-411) un tableau des proportions du chapiteau, proportions moyennes, car il est malaisé de prendre des mesures très précises. Par exemple, la hauteur de l'abaque, sur le fragment mesuré par nous, est égale à 0 m. 190 sur l'arête, 0 m. 197 sur la moitié antérieure, 0 m. 203 sur la moitié postérieure, le lit d'attente ayant été ravalé selon deux niveaux pour compenser la différence de hauteur entre l'architrave et son *antithéma*. Mais ces variations ne changent pas sensiblement la signification des rapports.

Faute d'échafaudage, je n'ai pu relever aucun chapiteau des trois côtés Sud, Est et Ouest du péristyle. Le chapiteau du pronaos, réduit à un peu moins de la moitié, mais complet en hauteur (0 m. 437), se trouve à terre devant la façade Nord.

(1) Manuscrit de Strasbourg, p. 5 ; W. B. Dinsmoor, *Metropolitan Museum Studies* IV, 1932-33, pp. 204 sqq.

J'ai calculé son diamètre en mesurant la corde qui sous-tend cinq cannelures et en multipliant par $\sqrt{2}$. Le diamètre obtenu (0 m. 693 au fond des cannelures) est égal à celui que l'on mesure directement sur le chapiteau de l'opisthodomé (0 m. 692 et 0 m. 694). Le profil ne diffère pas essentiellement de celui des chapiteaux de la façade : la seule différence marquante réside dans la façon dont les cannelures s'amortissent

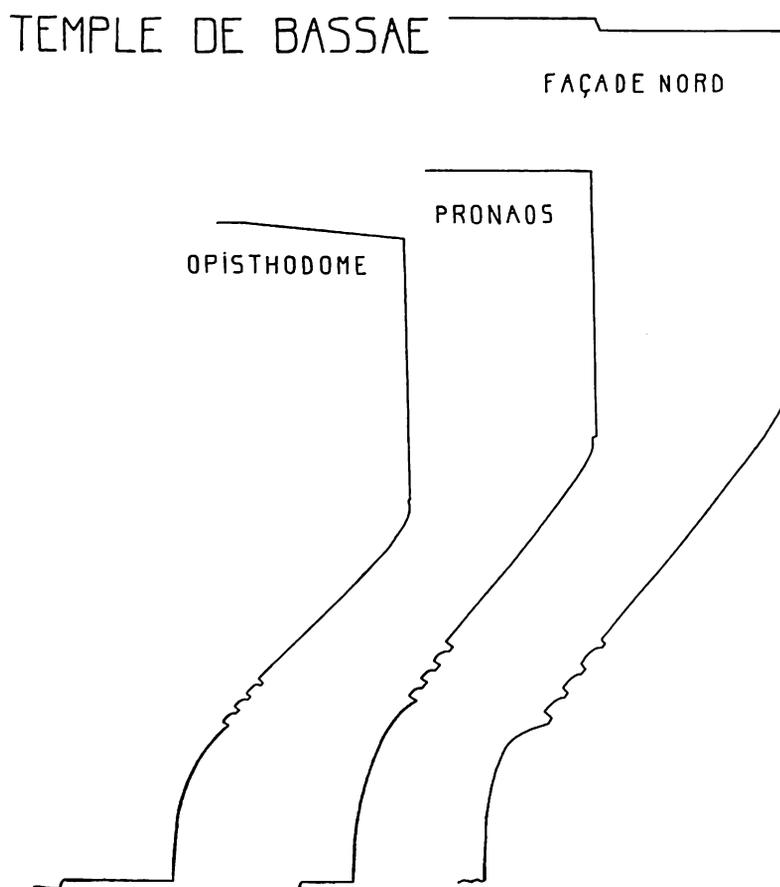


Fig. 2. — Profil des chapiteaux doriques (Échelles 1:5).

sous l'échine par une courbe insensible, non par une calotte horizontale (fig. 2 ; pl. 3, 4). Un simple coup d'œil sur notre tableau (pp. 410-411) montre que les proportions de ces chapiteaux sont très voisines de celles des édifices péricléens, Parthénon et Propylées.

En revanche, le chapiteau de l'opisthodomé, presque intact, se distingue nettement des précédents : si la surface du calcaire, très érodée, rend difficile un dessin exact du profil (des annelets notamment), du moins les mesures fondamentales se laissent-elles relever avec une suffisante précision (fig. 2 ; pl. 4, 2). Haut de 0 m. 405, il présente une échine qui fait presque saillie sous l'abaque. Le tableau des proportions le range dans la série des chapiteaux de la fin du v^e ou du début du iv^e siècle, avec ceux du nouveau temple de l'Héraion d'Argos et, mieux encore, de la tholos de Delphes, du temple de Tégée. C'est une analogie de plus entre la tholos de Delphes

et le temple de Bassae que rapprochaient déjà de nombreuses ressemblances entre leurs chapiteaux corinthiens, leurs plafonds de marbre, leur modénature et le système assez rare de fermeture des portes.

Ainsi, l'examen des chapiteaux doriques confirme la thèse de W. B. Dinsmoor sur les deux phases de construction du temple, mais invite à en abaisser la date : première phase, vers 450-430 ; seconde phase dans les premières décades du iv^e siècle. Ces dates concordent avec les indications données par les profils.

Jusqu'où furent poussés les travaux au cours de la première phase? C'est ce qu'il nous faut examiner maintenant par l'étude de l'entablement et de la cella.

c) *Entablement dorique du péristyle*. L'entablement dorique du péristyle est restauré par Blouet avec une architrave plus basse que la frise : 0 m. 78 de hauteur pour l'une, 0 m. 83 pour l'autre. Haller, dans son journal, donne à l'architrave une hauteur de 0 m. 856, à la frise de 0 m. 865. J'ai relevé moi-même sur l'architrave et la frise des hauteurs variant de 0 m. 83 à 0 m. 845 ; le rapport des deux hauteurs est donc voisin de 1, comme on devait s'y attendre pour un entablement du v^e siècle.

Les architraves, posées en deux cours adossés, sont reliées par des crampons en T, les blocs de frises à métopes muettes par des crampons en Γ. On remarquera qu'il n'est pas fait emploi de goujons. Les canaux latéraux des triglyphes se terminent en façade par une arête biseautée, horizontale, et sont refouillés en profondeur. Selon Haller, les métopes d'angles seraient un peu plus larges que les autres¹.

Le larmier ne comporte aucune moulure au soffite des mutules. Les gouttes sont de marbre blanc rapportées et scellées au plomb dans les plaques de mutules, sans doute parce que le calcaire, trop cassant, trop peu homogène, ne permettait guère de les tailler à même le bloc. Le coupe larme, légèrement incurvé par dessous, ne descend pas jusqu'au niveau du soffite des plaques de mutules. Le bec de corbin du sommet, souligné par un refend, rappelle, a remarqué Miss L. Shoe, celui des Propylées de Mnésiclès². L'entablement extérieur, depuis la crépis jusqu'au larmier, horizontal, se laisse donc dater facilement entre les années 450-430, époque assignée aux chapiteaux doriques du péristyle par l'ensemble de leurs proportions.

Le larmier rampant, cependant, est d'un type plus récent. Le bec de corbin qui assure la jonction du soffite et du tympan sur les monuments du v^e siècle est ici remplacé par le talon renversé qui deviendra normal au iv^e siècle, et le type évolué de ce talon oblige à le dater, selon Miss L. Shoe, *au plus tôt* du dernier quart du v^e siècle³. Ainsi, le larmier rampant se rattache plus probablement à la deuxième phase de la construction, la première s'étant arrêtée au larmier horizontal, ou tout au plus aux tympans des frontons⁴.

(1) Manuscrit de Strasbourg, pp. 8-9.

(2) *PGM*, p. 109, pl. 54, n. 1 ; p. 159, pl. 73, n. 23.

(3) *PGM*, p. 68 et p. 70, pl. 30, n. 14.

(4) W. B. Dinsmoor (*AJA* 43, 1939, pp. 40-48 ; 47, 1943, pp. 19-21) a pensé attribuer aux frontons du temple un certain nombre de statues du v^e siècle représentant les Niobides, actuellement dispersées entre les musées de Rome, de Berlin et de Copenhague. Ch. Picard (*Mon. Piot* 39, 1939, pp. 49-80 ; *contra*, *AJA* 47, 1943, pp. 15-18) de son côté estime avoir retrouvé à Rome les acrotères du temple. Ces hypothèses, pour séduisantes qu'elles soient, demeurent de pures hypothèses, puisque le lieu de provenance de toutes ces statues est inconnu et que les socles d'acrotères, les larmiers horizontaux des frontons, sur lesquels on nous invite à les

5. LES FORMES ARCHITECTURALES : LE SÉCOS

Le *sécos* comporte, entre le pronaos (au Nord) et l'opisthodomé (au Sud), une cella complétée par ce que nous appellerons l'*adyton*, en usant de ce mot par commodité, sans préjuger en rien de la signification réelle de ce réduit. Les murs s'élèvent sur un toichobate non mouluré en saillie sur le dallage ; il se retourne à chaque extrémité, en direction Nord-Sud, pour former stylobate sous les colonnes et les antes du pronaos et de l'opisthodomé.

Le *sécos* est axé approximativement sur la colonnade du péristyle. L'arête extérieure du stylobate, dans le pronaos et l'opisthodomé, se trouve sur la même ligne de joint que les stylobates des colonnes correspondantes du péristyle. Le mur de la grande porte est axé sur deux colonnes des longs côtés, mais non le mur de l'opisthodomé, repoussé vers le Sud pour accroître la surface de l'adyton. Ainsi la profondeur du pronaos (5 m. 35) excédait de 1 m. 35 celle de l'opisthodomé (4 mètres). En direction Nord-Sud, l'axe du mur de *sécos* ne coïncide pas avec celui des 2^e et 5^e colonnes des petits côtés (entraxe des colonnes : 8 m. 17 ; des murs de cella : 7 m. 55 ; décalage des axes : 0 m. 31). Le nu extérieur du mur se trouve en revanche coïncider à peu près avec la ligne passant par l'axe des 2^e et 5^e colonnes. C'est la disposition la plus habituelle, et l'implantation du *sécos* par rapport au péristyle ne dénote aucune trace évidente d'archaïsme.

Les murs sont construits par assises régulières de parpaings en calcaire, portées sur un socle d'orthostates haut de 0 m. 96 (pl. 4, 3). Les orthostates sont disposés en deux rangées adossées et décalées en hauteur, sur le pourtour de la cella, en une seule rangée tenant toute l'épaisseur du mur entre la cella et les antes. Les blocs ne sont pas goujonnés, simplement cramponnés par des agrafes en T. Les orthostates n'ont d'autre ornementation qu'une double feuillure à la base, analogue à celle des degrés, avec, sur les joints verticaux, inséré dans la feuillure inférieure, le même filet creux (pl. 3, 2 ; 4, 3). Cette ornementation se retrouve sans interruption sur tout le pourtour du *sécos*, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Mais dans l'adyton et dans la cella proprement dite, entre les piliers ioniques, elle est demeurée en partie à l'état d'ébauche. Dans l'adyton, seul est terminé l'orthostate du mur Ouest placé dans l'axe de la porte secondaire ; dans la cella, les deux orthostates placés de part et d'autre de la seconde colonne, à compter de la porte, à l'Est et à l'Ouest, n'ont que leur feuillure supérieure, la seconde n'ayant pas été creusée. Cette constatation prouve, nous l'avons dit, que le travail ornemental des degrés et des orthostates était effectué après le montage des pierres. Il se rattache donc, selon toute vraisemblance, à la phase finale de la construction.

replacer, ont disparu dans leur quasi-totalité. Aucun contrôle n'est donc possible et l'on ne peut prouver matériellement que les statues aient appartenu au temple. Récemment, K. Schefold, *Meisterwerke Gr. Kunst*, p. 77, fig. 294-296, proposait de les attribuer au temple d'Arès, sur l'agora d'Athènes. En outre, comme un temple ne recevait sa parure sculptée qu'en dernier lieu (ainsi qu'il apparaît, par exemple, dans les comptes du temple d'Asclépios à Épidaure, *IG IV²*, 102) et que la construction de Bassae n'a vraisemblablement été terminée que dans les premières années du IV^e s., il est peut-être aventureux de lui attribuer un décor sculpté daté du V^e siècle. Pour les blocs du tympan creusés d'une feuillure (*Melr. Mus. Studies IV*, 1933, p. 223, fig. 20 ; *AJA* 43, 1939, p. 29, fig. 3) cf. ci-après p. 49.

a) *Pronaos et opisthodomé. Ordre dorique intérieur.* On sait que les Grecs édifiaient un temple périptère en procédant de l'extérieur vers l'intérieur : le péristyle s'élevait le premier, puis le sécos¹ ; on posait ensuite la toiture, le dallage, et l'on terminait par les travaux d'ébénisterie, portes et treillages d'entrecolonnement. Cette méthode est épigraphiquement bien attestée à Épidaure par le déroulement même des comptes de construction relatifs à la *thymélé* et au temple d'Asclépios². Aussi, à Bassae, n'est-on pas surpris de constater que le chapiteau dorique de l'opisthodomé, la modénature des piliers d'antes et de l'assise sous plafond présentent un aspect plus « jeune » que l'entablement du péristyle.

J'ai déjà parlé des chapiteaux des colonnes. Ceux des piliers d'antes sont couronnés par un vigoureux bec de corbin surmonté d'un cavet et d'un fin listel (pl. 5). Sous le bec de corbin, le chapiteau est encore enveloppé sur trois côtés par un panneau d'épannelage en saillie, normalement destiné à disparaître par ravalement au nu du mur. Il est intéressant d'observer ici l'apparition, pour la première fois dans l'histoire de l'architecture grecque, d'un cavet à la place du bandeau qui surmonte habituellement le bec de corbin, sur les monuments péricléens en particulier³. Une fois de plus, les termes de comparaison nous sont fournis non point par l'Attique, mais par le Péloponnèse ou la Grèce centrale : ces deux profils sont associés sur des monuments d'Olympie, Tégée⁴, Argos, Stratos d'Acarnanie, Épidaure⁵. Si l'incision subsiste sous le bec de corbin, du moins le profil de celui-ci est-il de type évolué : le sommet de la courbe convexe du bec se trouve en saillie sur le reste de la courbe, au lieu d'exécuter un rentrant. Je ne puis que transcrire ici le jugement de Miss L. Shoe : « Comme pour les autres moulures du temple, les termes de comparaison sont certainement plus nombreux autour de 420 qu'autour de 450 avant J.-C. ». Encore faut-il noter que Miss Shoe, comme dans le cas de la tholos de Delphes par exemple, n'a pas pu toujours échapper à l'influence des chronologies traditionnellement acceptées, même lorsque ses propres observations techniques l'amenaient à les contester ; et l'on doit considérer son « c.a. 420 » comme une date limite d'ancienneté, non comme une date moyenne.

L'entablement dorique de la cella se limitait au pronaos et à l'opisthodomé, ne faisant retour sur les longs côtés que par un triglyphe angulaire. Un fragment d'architrave angulaire, dessiné par Haller (pl. 5, en bas), présente en effet sur le côté deux cadres d'anathyrose superposés⁶ : il y avait donc, dans le prolongement de l'architrave, deux assises sur mur, et comme on n'a retrouvé aucun parpaing portant une *taenia* et des *regulae*, il est certain que l'entablement se limitait aux deux petits côtés.

Comme il est habituel dans le Péloponnèse⁷, les métopes du péristyle étaient

(1) W. B. Dinsmoor, *Arch. Anc. Gr.*, pp. 169-170.

(2) *IG IV²*, 102 et 103.

(3) Haller von Hallerstein, manuscrit de Strasbourg, p. 17 ; L. Shoe, *PGM*, p. 116 ; p. 121, pl. 58, n. 11 et 12.

(4) L. Shoe, *PGM*, p. 122, pl. 58, n. 13 et 15.

(5) Argos : cavet sur le bec de corbin du larmier au temple d'Héra, *ibid.*, p. 110, pl. 54, n. 11 ; même mouluration au temple d'Apollon *Maléatas* à Épidaure (inédit). Stratos : F. Courby et Ch. Picard, *Recherches archéologiques à Stratos d'Acarnanie*, p. 32.

(6) Manuscrit de Strasbourg, p. 17. Cf. pl. 5. Haller utilise, comme unité de mesure pour les cotes, le pouce prussien de 0 m. 026155.

(7) G. Roux, *BCH* 80, 1956, pp. 518-521. Ci-après p. 60.

muettes, mais celles de l'entablement intérieur étaient sculptées sur des plaques de marbre épaisses, d'après Haller, d'une quinzaine de centimètres (pl. 6). Selon le système utilisé à la tholos de Delphes, chaque plaque sculptée coulissait dans deux rainures verticales creusées sur les côtés des triglyphes et masquait ainsi la « métope » taillée dans le même bloc que le triglyphe. Haller a relevé, sur son dessin, la mortaise carrée creusée sur chaque tranche latérale à la partie supérieure des plaques. Ces mortaises, dans lesquelles on engageait des fiches de métal ou de bois reliées par un câble, servaient à hisser la métope à sa place au moment de la construction.

« Sur les métopes de marbre blanc », écrit Haller, « ont été représenté (*sic*) des danseuses, sculptées en haut relief » ; ce sont plus probablement des divinités. Nous ne disposons malheureusement plus que de fragments très endommagés des originaux et l'on ne peut guère faire fond sur ces débris pour juger de leur date et de leur style¹. Heureusement Haller a relevé et coté dans son cahier de dessins la moulure au sommet de la métope. Le simple bandeau plat horizontal, habituel à cette place, est remplacé par une fasce que surmonte un talon sous un cavet, couronné lui-même par un mince bandeau plat : décor d'une richesse exceptionnelle sur une frise dorique, peut-être même excessive si l'on songe qu'il se trouvait placé sous l'assise elle-même moulurée (de bas en haut : un talon, un large bandeau plat, un bec de corbin) qui soutenait le plafond de marbre du péristyle².

Des grilles d'entrecolonnement munies de portes (*διὰ στύλων θυρώματα*) présentées sur des seuils de marbre blanc, fermaient le pronaos, mais non l'opisthodomé, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque l'objet premier de ces grilles, dans les temples, était d'assurer la protection des portes en bois précieux, rehaussées de bronze, d'or et d'ivoire, qui pouvaient tenter la cupidité des pillards³.

Haller vit encore en place les deux seuils latéraux encastrés entre les piliers d'antes et les colonnes ; le seuil central, compris entre les deux colonnes (fig. 3 ; pl. 7), se réduisait à un débris. Tout cela, parti en fumée dans un four à chaux, n'existe plus que dans son carnet de dessins. La face extérieure du seuil est moulurée : de haut en bas, un bandeau, un talon renversé, un cavet, un bandeau. Le lit d'attente comporte deux grosses mortaises carrées où s'emboîtaient les montants de la porte, assujettis verticalement par des tenons, dont on voit les trous, sur les tambours de colonnes. En arrière, des mortaises plus petites recevaient les fixations des vantaux : aux extrémités, les crapaudines (*χρίνικες*), au centre les plaquettes métalliques (*πλίνθοι*) où s'engageaient les tiges de verrous. Les deux seuils latéraux étaient simplement encastrés entre la colonne et le pilier ; le seuil central était fixé par deux goujons, l'un scellé à jour sur le joint Nord, l'autre, au Sud, scellé au moyen d'un canal de coulée : ceci prouve que les seuils ont été mis en place successivement de l'Ouest à

(1) Smith, *Cat. of the sculptures in the Brit. Mus.* I, nos 510-519 ; Richter, *Sculptures and sculptors of the Greeks*, p. 98, fig. 300-301 ; nouvelles études en cours par N. Yalouris, *BCH* 83, 1959, pp. 620-625.

(2) A. K. Orlandos, *Ἰλικὰ δομῆς*, t. 2, p. 23, fig. 12 (d'après Dinsmoor).

(3) Cf. ci-après p. 126, à propos des portes du temple d'Asclépios à Épidaure. Dans certains édifices dépourvus de pronaos, la protection de la porte était assurée par un volet extérieur monté devant l'entrée : tholos de Delphes (J. Charbonneaux et K. Gottlob, *La Tholos*, *FD* II, 4, p. 17, pl. 20) ; Maison Carrée de Nîmes (J. Formigé, *RA* 1946, 2, pp. 45-52). A Lycosoura, les traces visibles sur le dallage, devant l'entrée de la cella, montrent que la porte était défendue par un système de protection analogue (*Πρακτικά* 1896, p. 102 ; cf. ci-après notre planche 58).

l'Est. La modénature de ces seuils est analogue à celle du socle en pierre noire et des bases en marbre des colonnes corinthiennes de la tholos de Delphes¹.

b) *Porte principale et entrée de la cella*. On observe une autre analogie encore, plus frappante peut-être puisqu'elle concerne un détail dont je ne connais point d'autre exemple en dehors de ces deux édifices : la porte principale du temple, comme celle de la tholos², s'ouvre *vers l'extérieur*, les vantaux venant alors s'appliquer contre les larges montants qui mesurent, dans le sens du passage, 1 m. 29, soit la moitié environ de la largeur de la baie (2 m. 65)³. Les montants de bois de la porte (bâti dormant), auxquels s'accrochaient les vantaux, se trouvaient plaqués contre les piliers du côté de la cella, comme le prouvent les deux feuillures verticales ménagées pour les recevoir à l'angle interne de ces piliers. Ceci dit, le sens d'ouverture de la porte se déduit des deux observations suivantes : d'abord, le dallage de la cella n'est marqué par aucune de ces traces d'usure circulaires, telles qu'en laissent d'ordinaire les lourdes portes des temples. Ensuite et surtout, un coup d'œil sur le plan montrera que les vantaux, s'ils pivotaient vers l'intérieur, viendraient buter sur les bases des colonnes ioniques qui les empêcheraient de s'ouvrir tout à fait ; de plus, si l'on ajoute à la largeur du vantail (1 m. 29₊) celle de la pénétration du pilier dans la cella (0 m. 525), on constate que la porte ouverte encombrerait la cella sur presque deux mètres de profondeur. Il est clair que la solution la plus logique, la plus satisfaisante, consistait à faire ouvrir les vantaux vers l'extérieur.

L'embrasure de la porte était délimitée, à la base, par un seuil aujourd'hui détruit (sans doute parce qu'il était en marbre), sur les côtés par les assises appareillées des deux piliers de calcaire couronnés par un chapiteau mouluré (un talon surmonté d'un cavet). Ces piliers étaient revêtus d'un placage, probablement de bois, comme le montre la feuillure verticale taillée en façade du côté du pronaos (largeur : 0 m. 752 au niveau du seuil ; 0 m. 634 au-dessus) et, dans le sens du passage, au niveau du seuil, une longue mortaise horizontale où s'engageait la traverse de bois sur laquelle était cloué le placage (pl. 8). Celui-ci s'arrêtait sous les chapiteaux des piliers. Le linteau massif (largeur au soffite : 1 m. 31) se composait en largeur de deux blocs adossés, le bloc intérieur, long de 4 m. 40, formant l'architrave de l'entablement ionique sur le côté Nord de la cella. On avait renforcé sa résistance en taillant dans la même pierre l'amorce de l'*antithéma* de la frise, ce qui porte la hauteur totale du bloc à 0 m. 778 (au lieu de 0 m. 49, hauteur de l'architrave seule). Le bloc extérieur du linteau, visible du pronaos, mesure 0 m. 92 de haut⁴.

Cet encadrement puissant est d'autant plus remarquable qu'il n'a pu être introduit dans le plan sans en bousculer la composition aux dépens de la logique et de l'harmonie. Nous avons déjà signalé la proximité fâcheuse des piliers de la porte et des colonnes extrêmes, dont la conséquence est d'isoler, de chaque côté de l'entrée, des réduits inutiles parce qu'inaccessibles. Au niveau de l'entablement, le résultat est encore plus choquant. En effet, les angles Nord-Est et Nord-Ouest de l'architrave ionique

(1) J. Charbonneaux et K. Gottlob, *La Tholos*, *FD* II, 4, pp. 19-21, pl. 22, 24.

(2) *Ibid.*, pp. 16-17.

(3) Cette largeur était réduite par l'épaisseur des panneaux d'ébénisterie qui formaient l'encadrement, selon l'habitude pour les portes doriques. Les portes ioniques ont presque toujours des jambages de pierre sculptés.

(4) W. B. Dinsmoor, *AJA* 60, 1956, p. 411, M.

se trouvent en porte-à-faux sur le vide, entre la colonne et le pilier — bizarrerie sans autre exemple dans l'architecture grecque. Aucun architecte n'aurait introduit dans son plan de pareilles anomalies sans y être contraint par quelque impératif. Il est clair que le renforcement de la porte, les dimensions des piliers, ont été calculés en fonction de la charge que devait supporter le robuste linteau. Je m'efforcerai de montrer que cette charge était celle d'un pesant fronton de pierre, rendu nécessaire par le système de charpente adopté pour couvrir la cella. Il faut donc aborder maintenant la description de l'ordre intérieur de la cella.

c) *Cella. Ordre intérieur. Les supports.* L'intérieur de la cella est à la fois la partie la plus originale et la plus complexe du temple de Bassae (pl. 9, 1). Le rectangle intérieur mesure 16 m. 88 de longueur, du mur du pronaos au mur de l'opisthodomé, et une largeur de 6 m. 80. Déduction faite de l'adyton (4 m. 585 du mur de l'opisthodomé au stylobate de l'ordre intérieur), il reste pour la cella proprement dite un rectangle de 6 m. 80 × 12 m. 295. Le stylobate, en saillie sur le dallage de 8 centimètres environ, délimite le rectangle du pavement recouvert, dans le sens de la longueur, par quatre rangées de dalles longues en moyenne de 1 m. 337, larges respectivement, d'Est en Ouest, de 0 m. 90, 0 m. 885, 0 m. 895, 0 m. 905, soit une largeur de 3 m. 585 seulement pour une longueur de 10 m. 605, mesurée entre le stylobate et le seuil de la porte. Ainsi, même réduite à l'espace enclos par la colonnade intérieure, non compris l'adyton qui la prolonge, la cella garde un aspect étroit et allongé dont l'architecte a dû tenir compte lorsqu'il a dessiné les éléments de son ordre ionique.

Le stylobate des longs côtés comprend une double rangée de dalles visibles sur une largeur de 1 m. 562 ; celles de l'extérieur sont liées par des crampons en T dissimulés sous les orthostates du mur ; à l'Est, par suite d'une erreur de mise en place, ces crampons sont plus ou moins apparents, et en particulier à l'angle Nord-Est (pl. 9, 2). Au Sud, le stylobate est constitué par une simple rangée de trois dalles, larges de 1 m. 12 $\frac{1}{2}$; la dalle du centre, qui porte la colonne corinthienne axiale, est élargie à sa partie postérieure par une sorte de protubérance qui pénètre dans le dallage de l'adyton : cela pour éviter que la moulure de base de la colonne, trop large, ne morde sur un joint et ne vienne à se rompre au cas où un tassement des fondations provoquerait une dénivellation (cf. ci-après pl. 12). Tout se passe comme si le stylobate Sud avait été taillé trop étroit, ou prévu pour une autre colonne que celle qu'il a finalement portée : nouvelle preuve d'un « ajustage » plus ou moins heureux effectué en cours de construction.

Les colonnes engagées des longs côtés étaient surmontées de chapiteaux ioniques, les deux colonnes angulaires et la colonne axiale, au Sud, de chapiteaux corinthiens, ainsi que l'a reconnu W. B. Dinsmoor à qui l'on doit les découvertes les plus précises sur la cella du temple¹. C'est, dans l'architecture grecque, la première apparition d'une colonne engagée ionique², d'un demi-chapiteau ionique à volutes adjacentes,

(1) W. B. Dinsmoor, *Met. Mus. Studies* IV, 1933, p. 212.

(2) Les colonnes ioniques adossées à des pilastres, sur la façade Ouest de l'Érechthéion, n'entrent pas ici en ligne de compte : étant donné leur situation, on aperçoit de l'extérieur seulement les colonnes qui font pendant à celles de la façade Est, de l'intérieur seulement les colonnettes. Deux supports distincts sont adossés, non pas accolés, fondus en un support unique de type nouveau, fait pour être perçu d'un coup d'œil dans sa totalité, comme c'est le cas à Bassae.

d'un ordre corinthien. Je développerai dans la seconde partie de cet ouvrage l'étude de l'influence exercée par ce style nouveau sur l'architecture du Péloponnèse d'abord, puis de la Grèce entière à l'époque hellénistique. Bornons-nous pour l'instant à une description.

Les supports ioniques, un pilier augmenté d'une demi-colonne outrepassée à onze cannelures, sont constitués, tels que les a reconstruits le Service Hellénique des Anastyloses, par 15 assises de calcaire hautes ensemble de 5 m. 95 (pl. 10), l'assise de base étant dédoublée en deux blocs. Toutefois, les deux dernières assises sont creusées d'une double entaille (pl. 9, 3) : la plus basse, à 5 m. 34 du sol, recevait le chapiteau ionique de marbre, haut de 0 m. 47, dont le lit d'attente se trouvait au niveau de l'entaille supérieure. La largeur de ce lit (0 m. 413) augmentée de la largeur de l'entaille (0 m. 107) équivaut à la largeur au soffite de l'architrave intérieure (0 m. 52), qui portait donc à la fois sur le chapiteau et sur l'extrémité du pilier¹. La hauteur totale de la demi-colonne ionique était, avec le chapiteau, de 5 m. 812, soit environ 9,28 fois le diamètre inférieur mesuré au-dessus de la base moulurée, au niveau du joint horizontal.

Les piliers sont adossés au mur sans aucune interpénétration véritable des assises pour assurer la cohésion des deux éléments. On ne saurait en effet considérer comme telle la légère dépression qui fait pénétrer de quelques centimètres (7 à 8 centimètres pour les orthostates, 1 à 3 centimètres pour les parpaings) l'extrémité des blocs du pilier dans ceux du mur, simplement reliés les uns aux autres par des crampons en T.

L'usage de piliers intérieurs rattachés aux murs et terminés ou non par des demi-colonnes, quoique rare, n'est pas en lui-même une nouveauté : les temples péloponnésiens, d'Héra à Olympie et d'Artémis à Lousoi² en offrent deux exemples à date ancienne. Bassae, dans l'état actuel de nos connaissances, en est le troisième et dernier exemple. Ce type de cella à chapelles latérales n'eut pas de postérité : à Tégée, les colonnes de la cella sont engagées directement dans le mur.

La base de la colonne ionique (pl. 11, 1), sculptée dans un bloc spécial inséré à la base de l'orthostate, est unique en son genre, large sabot évasé tel qu'on l'attendrait au pied d'un support isolé, pied de miroir, colonne votive, mais non d'un pilier ou d'une colonne intégrée dans un ensemble. Sa belle ampleur est voulue sans doute pour compenser l'aspect un peu grêle de la demi-colonne cannelée. On sait que le profil en est formé par un haut cavet compris entre un cavet plus petit et un tore, l'ensemble étant limité en haut et en bas par un mince listel. Le diamètre de base (1 m. 292) est supérieur au double du diamètre de la colonne (0 m. 626 au joint de la première assise), proportion qui ne se retrouve sur aucune autre base ; celles-ci conviennent seulement à des colonnes adossées entre lesquelles on ne devait pas circuler. C'est pourquoi la base de la colonne corinthienne, placée dans l'axe d'un passage, est plus contractée et de profil différent, quoique aussi peu « canonique » (pl. 12) : de bas en haut, un ove inversé, un cavet, un talon, un tore, un listel, un cavet s'arrêtant sur le fût lisse à la base, cannelé à vingt cannelures au sommet. On ne reconnaît plus aujourd'hui le profil original de la base au-dessous du tore ; les moulures, détruites par les éclatements du calcaire gélif, sont remplacées par un bourrelet

(1) W. B. Dinsmoor, *ibid.*, IV, 1933, p. 208 ; *AJA* 60, 1956, pp. 407-408.

(2) Dörpfeld, *All-Olympia* I, pp. 148-149, fig. 35-36 ; p. 178, fig. 145. *JOEAI* 4, 1901, p. 24, fig. 14.

protecteur en ciment (pl. 11, 2), et notre document le plus sûr demeure le croquis coté de Haller à la page 55 de son cahier.

Nous aurons l'occasion de montrer plus loin que ces deux types de bases, exceptionnels en Attique, se retrouvent fréquemment, avec diverses variantes, dans le Péloponnèse et en Grèce continentale. De même, les colonnes ioniques à vingt cannelures (ici dix cannelures pour la demi-colonne, onze pour la colonne outrepassée) sont particulièrement fréquentes dans le Péloponnèse. On ne les trouve que très rarement en Attique ou en Asie Mineure. Ces deux caractéristiques, base associant les profils du cavet et du talon, fût à vingt cannelures, font du temple de Bassae le chef de file du style ionique et du style corinthien « péloponnésiens ».

d) *Cella. Ordre intérieur. Le chapiteau ionique.* Depuis Puchstein, on considère le chapiteau ionique de Bassae comme l'archétype d'une série « péloponnésienne »¹. Il est effectivement le premier demi-chapiteau ionique véritable, le premier qui soit pourvu de volutes sur ses trois faces contiguës, le premier dont les volutes, au lieu de se trouver dans un plan vertical, se trouvent à la fois inclinées selon un plan oblique et incurvées vers les ailes selon une courbe concave. Notre tâche va consister maintenant à décrire le chapiteau, tout en cherchant à analyser les raisons qui ont conduit l'architecte à lui donner cet ensemble de caractères nouveaux. Nous devons aussi élucider le problème que pose l'existence d'un chapiteau ionique de calcaire, différent des chapiteaux ioniques en marbre de la cella et considéré parfois comme un premier projet abandonné au profit du modèle finalement adopté.

Les chapiteaux ioniques en marbre ont disparu dans les fours à chaux, à l'exception des quelques fragments qui en subsistent à Bassae même (pl. 11, 3), au Musée National d'Athènes et au Musée Britannique. Ceux-ci permettent de vérifier sur certains points précis l'exactitude des dessins que nous ont légués les voyageurs, Haller von Hallerstein (utilisé par Cockerell), Allason (utilisé par Donaldson et Blouet), Stackelberg. Ce contrôle confirme la fidélité au modèle des dessins de Haller et inspire quelque défiance envers ceux d'Allason, exécutés à la hâte au cours d'une visite rapide au temple². Par exemple, le profil des volutes adossées aux angles du chapiteau dessiné par Allason, est différent de celui que l'on peut voir sur les deux fragments de volutes adossées qui nous sont parvenus, et que représentent exactement les dessins de Haller. Ces inexactitudes invitent à n'utiliser qu'avec prudence le témoignage d'Allason — interprété par Donaldson — chaque fois qu'il est en désaccord avec Haller, dont le précieux carnet de notes, conservé à la bibliothèque de l'Université de Strasbourg, reste notre source d'information la plus valable.

Essayons de décrire le chapiteau ionique de Bassae en séparant les certitudes des hypothèses.

Le chapiteau, dépourvu d'abaque, était haut de 0 m. 47 ; le diamètre du fût à la base, égal à la largeur du pilier, mesurait 0 m. 545, dimensions vérifiables sur le sommet

(1) O. Puchstein, *Das ionische Capitell*, pp. 29-31. Toutefois, H. Riemann (*Festschrift für F. Zucker*, pp. 313-314) considère un chapiteau votif d'Olympie (cf. ci-après p. 42 n. 3) comme plus ancien, à tort selon moi.

(2) Donaldson, suppl. au tome IV des *Antiquities of Athens* de Stuart et Revett, t. IV (1827), p. 6, commentaire de la figure 6, pl. VIII : « For the dimensions of this elevation, I am indebted to the obliging assistance of Mr. Thomas Allason... who, during a short visit to the temple, was enabled to take only a few cursory notes the correctness of which other authorities have enabled me to verify ».

des piliers remontés dans le temple, et concordant avec les cotes du carnet de Haller (ht. chapiteau : 1 pied, 6 pouces, 6 douzièmes = 0 m. 47386 ; largeur pilier : 1 pied, 9 pouces, 5 douzièmes = 0 m. 55015). Il comportait en façade deux volutes adossées chacune à une volute en retour sur les côtés, et disposées selon les diagonales du chapiteau (pl. 13, 14, 15). Ainsi les deux volutes de la façade ne sont pas dans un même plan vertical. De plus, elles sont inclinées de telle façon que la spire supérieure est en surplomb sur la spire inférieure de 6 cm. 5 (cote de Haller : 2 pouces et demi, soit 6 cm. 537).

La volute a la forme d'un disque légèrement concave sur lequel un astragale se déroulant à partir d'un œil bombé, dessine les spires. L'œil est un goujon de marbre rapporté (pl. 15)¹. L'astragale qui délimite le contour extérieur de la volute est tangent vers le bas au plan du lit de pose du chapiteau, et remonte en dessinant à la partie supérieure du canal une courbe convexe et tangente au plan du lit d'attente. La volute atteint par ce moyen une ampleur inusitée ; elle compense le resserrement du chapiteau, contracté autour du fût, et qui risquait de paraître étriqué.

La partie inférieure du canal est limitée par la ligne concave d'un coussinet profilé en cavet qui remonte le long des volutes à chaque extrémité. Cette disposition, conforme aux dessins de Haller et de Stackelberg, est vérifiable matériellement sur un fragment conservé au Musée National d'Athènes. Seul Donaldson représente², d'après le croquis d'Allason, un coussinet horizontal, flanqué par deux sortes d'arrachements sur le contour intérieur des volutes. Ces arrachements ont été interprétés comme les traces des palmettes d'angles, qui auraient orné le chapiteau seulement sur ses faces latérales. Mais le témoignage d'Allason est trop sujet à caution pour que nous puissions l'opposer à ceux de Haller et de Stackelberg. Je me demande si les « arrachements » ne seraient pas dus tout simplement à une méprise de Donaldson. On voit très bien comment un détail du croquis d'Allason, indiquant sommairement une cassure des profils le long des volutes, a pu être traduit à contre sens par des « arrachements » sur le dessin de Donaldson. Quant aux deux fragments du Musée National d'Athènes, qui proviendraient selon K. Rhomaios des palmettes du chapiteau³, le seul d'entre eux qui soit accessible (fragment γ) est à ce point mutilé que je ne saurais décider non seulement s'il appartient au chapiteau, mais encore s'il représente une palmette ou un fragment de draperie. Je pencherais plutôt pour la seconde hypothèse. Nous nous fierons donc aux dessins minutieux de Haller et au témoignage du seul fragment de coussinet conservé au Musée National pour admettre que ce coussinet était concave à sa partie supérieure et que le chapiteau ne comportait pas de palmettes angulaires.

L'échine est composée d'un talon sur un astragale, remplaçant l'ove habituel sur les chapiteaux d'Asie Mineure et sur ceux de l'Attique à partir de l'époque de Périclès. Le fragment du Musée National permet une fois de plus de vérifier l'exacti-

(1) Cf. ci-après, p. 44, note 4.

(2) *Antiquities of Athens*, t. IV, supplément, pl. VIII, fig. 6 (d'où Blouet, *l. l.*, pl. XII, fig. 4). Entre le passage de Haller en 1812 et celui d'Allason, quelques années plus tard, le temple avait subi de graves dommages, en particulier le chapiteau corinthien, comme on peut s'en assurer en comparant les dessins de Haller et d'Allason. Il est fort possible que le chapiteau ionique ait lui aussi souffert du vandalisme ; ceci expliquerait les différences entre le dessin de Haller et celui d'Allason.

(3) *AE*, 1914, p. 64, fig. 7 (β, γ).

tude des dessins de Haller. Toutefois, sur le fragment, les saillies du profil sont moins accusées : l'échine se déforme légèrement aux angles, à proximité des volutes.

L'abaque est inexistant, ou plutôt il se réduit à une sorte de dé visible seulement aux angles, masqué ailleurs par le canal dont l'astragale est tangent au plan du lit d'attente. Sur ce point, Haller, Stackelberg et Allason qui, tous trois, ont vu le chapiteau, sont d'accord. Cockerell, dans sa publication, ajoute de sa propre autorité un abaque, non sans motif : on remarque en effet, au sommet des colonnes engagées, au-dessus du logement prévu pour le chapiteau, une feillure large de 11 centimètres, dont la hauteur, 0 m. 135, correspond à celle de l'abaque du chapiteau corinthien¹. Cette coïncidence de mesures incitait à restituer un abaque identique sur le chapiteau ionique. Mais W. B. Dinsmoor a prouvé que la feillure était en réalité destinée à loger l'arête postérieure de l'architrave². La question est donc définitivement tranchée : les chapiteaux ioniques n'avaient point d'abaque mouluré au-dessus du canal.

Reste une question délicate : comment se présentait le chapiteau sur les faces latérales ? Cockerell a supposé qu'elles comportaient chacune deux volutes, comme la face principale. Mais au sommet des piliers le logement prévu ne peut admettre qu'un demi-chapiteau, et c'est un demi-chapiteau que Haller a dessiné sur son carnet, avec un cadre d'anathyrose sur sa face postérieure et deux crampons en Γ au lit d'attente pour assujettir le chapiteau au pilier (pl. 13). De plus, la colonne ionique engagée comporte onze cannelures, et non pas dix. Nous avons donc un peu plus d'une demi-colonne, qui devrait être normalement couronnée par un peu plus d'un demi-chapiteau. Or on observe sur le dessin de Haller que la coupure du chapiteau passe exactement à la moitié de l'échine, selon son diamètre, et non un peu au-delà comme on l'attendrait. Mais, au lieu de coïncider avec celui de la colonne, ce diamètre est reporté en arrière, à l'aplomb des deux cannelures contiguës à la surface lisse du pilier. Cette disposition a eu pour effet de déformer le chapiteau, qui n'est pas symétrique : le rayon de l'échine en façade est plus considérable que sur les côtés, la différence équivalant à une demi-cannelure ; les volutes de façade sont beaucoup moins incurvées vers l'extérieur que les volutes latérales ; complet, le chapiteau s'inscrirait non pas dans un carré, mais dans un rectangle (pl. 14). Or, ce décentrement par rapport à la colonne serait inexplicable si le chapiteau avait dû se présenter latéralement au complet, avec ses deux volutes. On comprend au contraire que l'architecte ait désiré, pour des raisons d'esthétique, faire coïncider la coupure à la fois avec l'axe du chapiteau et avec la ligne verticale qui sépare le pilier lisse du fût cannelé.

Ce chapiteau coupé est d'ailleurs singulier. A Palatitza de Macédoine par exemple³, où nous retrouvons un demi-chapiteau ionique associé à un pilastre, le demi-canal coupé vient buter latéralement contre le pilastre légèrement plus large que le diamètre de l'échine. Le chapiteau est alors « arrêté » de façon satisfaisante. Au contraire, à Bassae, le diamètre du chapiteau étant supérieur à la largeur du pilastre, l'astragale, l'échine, le coussinet, le canal et l'abaque se trouvent de chaque côté en saillie de plusieurs centimètres, sans butée, sans rien qui les raccorde harmonieusement au pilier. Et la brutalité de ce « coup de sabre » qui tranche aussi nettement

(1) *Ibid.*, p. 62, fig. 6 ; W. B. Dinsmoor, *Metr. Mus. Studies* IV, 1933, p. 210, fig. 6-7.

(2) Cf. Dinsmoor, *ibid.*, pp. 210-211 ; *AJA* 60, 1956, pp. 407-408.

(3) Heuzey-Daumet, *Mission arch. de Macédoine*, pl. 10-12. Pour le chapiteau du temple d'Athéna, à Delphes, cf. pp. 351-352.

le chapiteau est d'autant plus sensible que la base de la colonne, elle, se prolonge au-delà du fût cannelé pour envelopper le pilier. De ce point de vue, on ne peut le nier, la solution adoptée n'est pas entièrement satisfaisante.

Il ne faudrait pas considérer le chapiteau de Bassae comme la création purement arbitraire d'un artiste décorateur. Il est l'œuvre d'un architecte qui se souciait de répondre à des nécessités précises : c'est en fonction de ces nécessités qu'il a façonné son chapiteau. Ainsi s'explique l'adjonction de volutes latérales tangentés aux volutes de façade, le resserrement corrélatif de ces volutes sur l'axe du chapiteau, leur inclinaison vers le sol.

Logiquement, la face principale du chapiteau était celle qui regardait la cella. Mais pratiquement, quand un visiteur pénétrait dans le temple, soit par la grande porte septentrionale, soit par l'adyton, il apercevait d'abord le chapiteau de profil, tandis que la face principale, tournée vers le passage central, lui apparaissait déformée par un raccourci brutal, à cause du manque de recul. Si le demi-chapiteau avait été du type habituel, volutes en façade, balustres sur les côtés, le spectateur aurait vu d'abord un balustre *tronqué*. Aux Propylées d'Athènes, les colonnes ioniques, alignées le long du passage central, étaient des colonnes libres surmontées de chapiteaux *complets* ; le balustre sculpté, richement peint, était suffisamment développé pour constituer par lui-même un élément de force et de beauté. A Bassae, le demi-chapiteau n'aurait eu qu'un demi-balustre, et c'est cet élément, pauvrement décoratif en raison de son volume réduit, que l'on aurait vu le premier. L'architecte a préféré le remplacer par le bel épanouissement d'une volute.

Ce parti-pris a entraîné le resserrement des volutes sur l'axe du chapiteau. En effet, les volutes adossées s'accolent selon la bissectrice de l'angle de l'abaque, donc s'incurvent vers l'extérieur. Plus les volutes sont « décontractées », éloignées de l'axe du chapiteau, plus elles se trouveront, aux angles, incurvées vers l'extérieur. Il en résultera d'abord un surplomb excessif qui donnera une impression de fragilité plus que de robustesse, ensuite une concavité accentuée de la volute : celle-ci sera déformée sous l'effet de la perspective et accompagnera bien mal le mouvement général de cette longue et étroite colonnade qui doit conduire le regard vers la statue de culte. L'architecte a atténué autant qu'il l'a pu cette courbure, d'une part en contractant les volutes, d'autre part en décentrant le chapiteau vers l'arrière, ce qui a eu pour résultat d'« ouvrir » les volutes de façade. De plus, comme le chapiteau devait être vu avec très peu de recul dans une cella *étroite*, les volutes ont été inclinées légèrement vers le bas pour compenser les effets du raccourci. L'ensemble ainsi créé donne une impression de souple puissance. Aussi, conçu pour résoudre des problèmes propres au temple de Bassae, a-t-il donné naissance à un type nouveau de chapiteau ionique que l'on a adopté en raison de sa beauté pour toutes sortes d'usages, même là où ne se retrouvaient pas les conditions matérielles qui avaient, à Bassae, présidé à sa composition.

Ceci nous conduit à poser la question du « chapiteau-modèle » de calcaire (pl. 16, 1 ; fig. 4) trouvé lors des travaux de fouille et d'anastylose exécutés par la Société Archéologique Hellénique en 1902¹. Comme les chapiteaux en marbre de la cella, il s'ornait

(1) *AE*, 1914, pp. 65-67 ; *Metz. Mus. Studies* IV, 1933, pp. 208-209.

de volutes sur les faces adjacentes, mais il comportait aussi un abaque épais, alors qu'ils en sont privés. Ses proportions étaient remarquablement trapues. Selon K. Rhomaios, les quatre fragments publiés par lui ont été trouvés à proximité du temple, un peu en dessous du niveau du sol antique, « μικρὸν ὑπὸ τοῦ ἐδάφους ». Le chapiteau aurait donc été intentionnellement enterré dès une époque ancienne.

Pourquoi? Parce qu'il aurait été un chapiteau « modèle », un premier projet de chapiteau ionique finalement repoussé par l'architecte et jeté au rebut dans une fosse tout comme le trop fameux chapiteau corinthien « modèle » de la tholos, à Épidaure¹. A l'appui de cette hypothèse on fait observer que ces deux chapiteaux « modèles » ont été laissés l'un et l'autre inachevés : à Bassae, un fragment angulaire de l'abaque montre en effet, en guise de lit d'attente, au lieu d'un plan horizontal bien dressé, une surface irrégulière qu'on dirait simplement épannelée. Un examen attentif m'a convaincu que cette interprétation ne pouvait être acceptée.

Il faut d'abord constater que le fragment d'abaque, fort endommagé, n'a conservé nulle part son lit d'attente. Ce qui en tient la place aujourd'hui est une *cassure*. Il suffit d'observer sur notre planche **16** les fissures horizontales de la pierre pour comprendre comment une mince pellicule de calcaire, sautant sous l'effet du gel et parallèlement au lit, a donné à l'abaque son aspect actuel (pl. **16**, 1 b). Bosselée, lisse au toucher, cette surface est *identique* à celle de la *cassure* du chapiteau (visible sur la planche **16**, 1 a); elle aussi polie par le ruissellement des eaux au cours d'une longue exposition aux intempéries. Il est impossible de les confondre avec les surfaces réellement travaillées de main d'homme, le dos des larmiers ioniques par exemple (pl. **19**, 1), rugueux et marqués encore par les traces de l'outil.

Fig. 4. — Bassae. Chapiteau ionique en calcaire. Coupe sur le fragment reproduit pl. **16**, 1 a. Échelle 1:5.

De plus, il serait paradoxal, dans le cas d'un chapiteau inachevé, que le *lit d'attente* ait été laissé à l'état d'ébauche. En effet, lorsqu'il taille un chapiteau, et plus spécialement un chapiteau ionique diagonal dont les quatre faces sont gauches, le sculpteur commence *toujours* par tailler *les deux lits* pour avoir deux plans de référence, nécessaires à la mise en place des diverses parties². A Épidaure, sur le prétendu chapiteau corinthien modèle de la tholos, seules les faces verticales de l'abaque gardent un cadre d'épannelage ; les deux lits sont parfaitement dressés. Enfin, même quand un lit n'est pas régulièrement nivelé, s'il est bordé par une moulure, on a *toujours* soin de dresser un mince bandeau le long de l'arête avant même de sculpter le profil. Cette règle, à

(1) Defrasse et Lechat, *Épidaure*, pp. 114-116, pl. VII ; cf. ci-après, pp. 155-156.

(2) Durant mes séjours à Épidaure, j'ai pu voir à l'œuvre le sculpteur qui taillait les chapiteaux ioniques en pòros destinés à l'anastylose de la scène du théâtre. Il m'a confirmé que son premier travail était *toujours* de dresser les deux lits.

ma connaissance sans exception, est illustrée à Bassae même par les blocs de larmiers ioniques. Or nous ne constatons rien de tel sur notre chapiteau.

Enfin, il faut distinguer, dans la construction antique, les *maquettes*, soumises à l'approbation de l'autorité qui fait ériger le monument, et les *modèles* taillés sur le chantier à grandeur d'exécution pour servir d'étalon aux équipes d'ouvriers. Dans le premier cas, le matériau employé n'est pas obligatoirement celui qui est prévu pour l'exécution définitive : tout comme de nos jours, la maquette est le plus souvent réalisée dans une matière facile à travailler, bois, cire, argile¹ ; une fois approuvée, elle est reproduite dans la matière et aux dimensions voulues par l'architecte ; elle sert de « modèle ». Mais, dans le deuxième cas, on ne voit pas pourquoi le « modèle » ne serait pas inclus dans la construction, pourquoi on gaspillerait sans profit le matériau et le travail de l'ouvrier. Une inscription est particulièrement instructive à cet égard (*IG II²*, 1678) : un chapiteau ionique en marbre exécuté à Athènes pour un monument de Délos (apparemment le *Kératôn*) et qui a servi de παράδειγμα, c'est-à-dire à la fois d'échantillon et de modèle, sera transporté à Délos pour être mis en place dans l'édifice avec les autres chapiteaux, conformément aux simples principes d'économie et de bon sens².

Par conséquent, plutôt qu'un « modèle » refusé, le chapiteau de Bassae était un chapiteau votif, analogue au chapiteau ionique en marbre trouvé près de l'Héraion d'Olympie³ (fig. 5 et pl. 90, 4). Il a porté jadis une offrande sur une colonne, à proximité de l'autel ou du temple. Si l'on veut accorder quelque valeur à la stratigraphie dans un lieu précédemment fouillé par l'expédition de 1812, on conclura que le chapiteau, découvert μικρὸν ὑπὸ τοῦ ἐδάφους, fut endommagé dès l'antiquité, et ses fragments jetés au rebut dans une fosse, près du temple.

A l'appui de cette hypothèse j'observe que le chapiteau n'est sans doute pas aussi ancien qu'on pourrait le croire : le profil de l'échine, écrasée sous un coussinet massif, est un telon renversé dont la saillie est supérieure à la hauteur totale ; les deux courbes du profil, la courbe concave et la courbe convexe, sont de hauteur équivalente : une droite idéale, joignant le pied de la moulure à son sommet, coupe le profil en son milieu. Ce sont là des traits que l'on ne rencontre guère avant le dernier quart du ve siècle. Il suffit d'ailleurs de comparer cette échine à celle des chapiteaux attiques datés à l'entour de 450⁴, et à celle des chapiteaux de la cella du temple à Bassae même, pour saisir aussitôt la différence. De même, le biseau qui abaisse la partie supérieure du coussinet apparaît pour la première fois sur les chapiteaux de Bassae. Il est

(1) Par exemple les maquettes d'ornements métalliques pour les plafonds de l'Érechthéion, exécutées en cire : Stevens, Patton, *The Erechtheum*, p. 394, XVII col., 2, ll. 1-8 ; p. 409 ; en bois : *FD III*, 5, n° 20, l. 4.

(2) H. Lattermann, *Gr. Bauinschriften III*, Inschrift von Athen, pp. 65-66 ; *IG II²*, 1678, ll. 11-12 : κομιεῖ δὲ καὶ τὸ παράδειγμα τοῦ ἐπιγράνου εἰς Δῆλον ὁ μισθωσάμενος τὸ ἔργον τέλει τοῖς αὐτοῦ ὑγιέει καὶ θήσει καθάπερ περὶ τῶν ἄλλων γέγραπται. Cf. R. Vallois, *AHHD*, p. 32, note 5.

(3) O. Puchstein, *Das ionische Capitell*, p. 31, fig. 22. Il faut observer que le chapiteau était jadis couronné par un abaque rapporté, que scellaient deux goujons rectangulaires : il formait une plinthe sous l'offrande que portait le chapiteau. Lors d'une deuxième utilisation, l'abaque fut remplacé par un autre, fixé par deux goujons scellés au plomb au moyen de canaux de coulée. Il est donc inexact de faire du chapiteau d'Olympie un exemple de chapiteau sans abaque analogue à celui de Bassae. Sa date ne me paraît pas être antérieure au iv^e siècle : *Sic.* R. Martin, *BCH* 68-69, 1944-1945, p. 368, n. 1 ; *contra.* H. Riemann, *Festschrift für F. Zucker* pp. 313-314 ; cf. ci-après p. 342⁴.

(4) R. Martin, Chapiteaux ioniques de l'Asclépiéion d'Athènes, *BCH* 68-69, 1944-1945, p. 368.

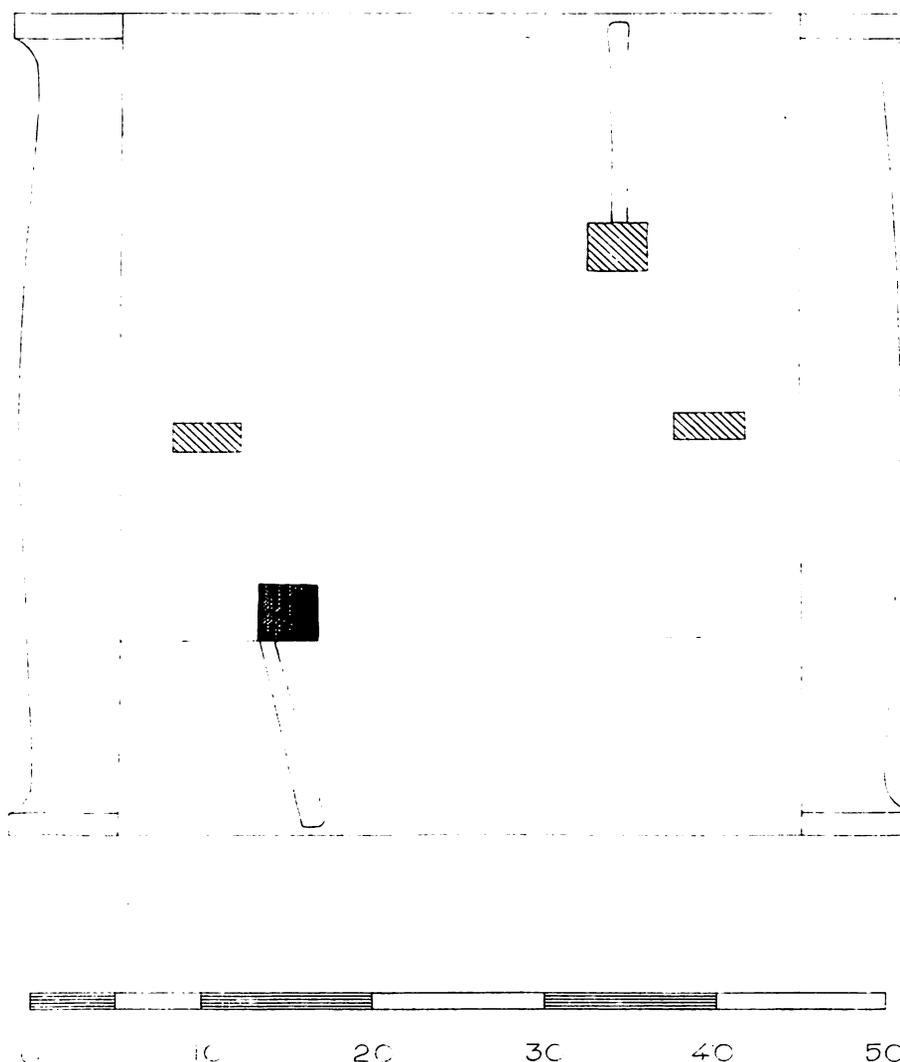


Fig. 5. --- Olympie. Chapiteau ionique en marbre d'une colonne votive (pl. 90, 4). Vue du lit d'attente.

fréquent sur les chapiteaux du même type au iv^e siècle. En revanche, le cordon qui relie les deux volutes est rare dans l'architecture du Péloponnèse.

Résumons nos conclusions : le chapiteau de calcaire n'est pas un chapiteau inachevé ; c'est un chapiteau « clivé » par les injures du temps. Rien n'autorise à le croire plus ancien que les chapiteaux du temple. Rien ne prouve par conséquent qu'il en ait été une version ancienne et finalement rejetée au profit de chapiteaux en marbre d'un nouveau type. C'était apparemment un chapiteau votif. Nous sommes donc en droit de considérer les chapiteaux en marbre comme représentant bien le projet original de l'architecte.

e) *Cella* : chapiteaux corinthiens. W. B. Dinsmoor a prouvé avec de bons arguments qu'il y avait à Bassae non pas un, mais trois chapiteaux corinthiens : deux

chapiteaux engagés sur les supports des angles, un chapiteau complet sur la colonne isolée au centre du passage¹. Celle-ci était en calcaire (pl. 16, 2), lisse à la base, cannelée à vingt cannelures à sa partie supérieure. Le tambour terminal, sous le chapiteau, dont il ne subsiste qu'un seul éclat, était en marbre pentélique, comme le chapiteau lui-même.

J'ai étudié ailleurs² le chapiteau corinthien de Bassae. Je me bornerai ici à une description succincte en distinguant ce qui peut être tenu pour assuré de ce qui demeure hypothétique.

Le chapiteau proprement dit reposait sur un socle profilé en doucine (pl. 17), attenant au tambour supérieur en marbre de la colonne et probablement orné de feuilles doriques peintes. La base du *calathos* est ceinte par un collier de feuilles, petites et serrées, en arrière duquel apparaît, dans les intervalles, un second collier de même hauteur. Le nombre exact des feuilles est difficile à déterminer sur les dessins. Il se peut qu'il ait été, comme à Delphes, de vingt par collier. Stackelberg précise dans sa description que les acanthes avaient leurs nervures en relief et disposées en éventail ; le sommet de la feuille au contour dentelé se recourbait en avant.

Les volutes latérales, qui soutiennent les angles de l'abaque, et les volutes centrales s'échappent de tiges distinctes ; par suite d'une légère asymétrie du chapiteau, d'un décentrement analogue à celui des chapiteaux ioniques, les tiges ascendantes des volutes centrales sont cachées par celles des volutes angulaires, totalement d'un côté, en partie seulement de l'autre. Cette particularité, difficilement explicable si le chapiteau se dressait au sommet d'une colonne circulaire isolée, donne à penser que le fragment dessiné par Haller provient de l'une des demi-colonnes angulaires. Elle fournit un argument supplémentaire à la thèse de W. B. Dinsmoor. Les volutes d'angle, à spires non jointives, comme le montrent leurs traces à leur point d'attache sous l'abaque³, étaient traitées dans un style différent selon leur place : d'un côté (probablement celui de la cella), elles présentaient la forme habituelle d'un simple bandeau concave, de l'autre (celui de l'adyton), celle d'une tige végétale cannelée. Trois feuilles d'acanthé de hauteur croissante, dessinées par Haller avec beaucoup de précision, étayaient et masquaient les tiges verticales.

Les volutes centrales, surmontées par une palmette issue d'un calice d'acanthé, forment l'élément décoratif le plus remarquable du chapiteau. On notera l'aspect bien peu « métallique » de ces spires larges et légèrement concaves dont le ferme déroulement rappelle les volutes des chapiteaux ioniques les plus soignés. L'« œil » central est constitué par une cheville de marbre rapportée, technique illustrée par de nombreux exemples sur les chapiteaux ioniques ou les « cornes d'autels » à volutes⁴.

(1) W. B. Dinsmoor, *Metz. Mus. Studies* IV, 1933, pp. 210-212, fig. 6 et 9.

(2) G. Roux, *BCH* 77, 1953, pp. 124-138, et pl. XXXI.

(3) H. Riemann, *Festschrift für F. Zucker*, pp. 326-327, note 96, a critiqué la forme trop découpée, trop « métallique » donnée aux volutes angulaires sur notre reconstitution (cf. notre planche 17). Nous convenons volontiers que le dessin exagère quelque peu ce caractère. Mais les volutes étaient certainement découpées, avec des spires déliées.

(4) L'œil bombé des chapiteaux ioniques était rapporté, et non taillé dans la masse, parce que le sculpteur, pour dessiner ses volutes, avait besoin d'une surface *plane* sur laquelle graver les divers centres de leurs spires. Une fois les volutes sculptées, il ne restait plus qu'à faire disparaître les repères gravés, soit en agrafant par dessus une rosette métallique, soit en creusant une mortaise pour y insérer un « œil » bombé en pierre (cf. pl. 15).

L'abaque est un large bandeau (sa hauteur est contenue 4 fois et demie dans la hauteur totale du chapiteau), couronné par un talon sous un listel et rehaussé de couleurs, comme le calathos, très apparent derrière le décor végétal. Cette mise en valeur des parties *portantes* caractérise les chapiteaux corinthiens de l'époque classique. Le style du décor, en faible relief sur le calathos, les acanthes elles-mêmes, peu détachées de la masse, évoquent l'art du marbrier beaucoup plus que celui de l'orfèvre.

Ainsi, dès l'origine, le chapiteau corinthien apparaît constitué dans ses éléments essentiels : collier de feuilles à la base, volutes d'angles et volutes centrales adossées et distinctes, motif ornemental — ici une palmette — dans l'axe du calathos, mais traité en bas-relief, adhérant étroitement à son support de marbre, comme le serait un décor de stèle.

f) *Cella : entablement ionique et couverture.* L'entablement ionique se compose d'une architrave en calcaire, d'une frise sculptée sur marbre adossée à un antithéma de calcaire, enfin d'un larmier de calcaire (pl. 18).

L'architrave ionique (ht. 0 m. 49) est lisse, bordée à sa partie supérieure d'un bandeau que surmontent un talon renversé, un cavet, un listel. Selon Miss Shoe, le talon, dont la profondeur excède la hauteur, le cavet, profond et court, sont plus proches des exemples du iv^e siècle que de ceux du v^e ; sur les édifices péricléens notamment, la place occupée ici par le cavet est généralement ornée par un bandeau plat¹. Le dos de l'architrave est divisé en deux bandeaux dans le sens de la hauteur, le plus haut en saillie sur l'autre et couronné par un talon plus profond encore que celui de la façade. Là prenaient appui les blocs du plafond en calcaire, creusés de caissons carrés, qui couvraient les niches entre les piliers (cf. pl. 10). Les éléments d'architrave étaient cramponnés par des agrafes en Γ et en T.

La frise sculptée à l'intérieur de la cella est encore une originalité du temple de Bassae. Elle est l'unique exemple matériellement attesté de cette disposition dans l'architecture grecque, car la frise intérieure du temple de Stratos a disparu dans sa totalité, ou peut-être même n'a jamais été exécutée à cause de l'interruption des travaux². Les combats de Centaures et de Lapithes, de Grecs et d'Amazones, qui déroulaient à Bassae sur plus de trente mètres les péripéties de leurs luttes, étaient sculptés sur de minces plaques de marbre, dont W. B. Dinsmoor a tenté de reconstituer l'ordre³. Nous laisserons de côté l'étude du style des sculptures, non sans rappeler cependant que, selon Curtius, leur date pourrait être abaissée jusqu'au début du iv^e siècle⁴. De même, Miss Richter a signalé les ressemblances extrêmement frappantes existant entre la frise de Bassae et les figures travaillées au repoussé sur un fourreau d'épée en or trouvé en Russie du Sud et daté par elle du début du iv^e siècle⁵.

(1) *PGM*, p. 59, pl. XXVII. n. 4.

(2) F. Courby et Ch. Picard, *Recherches arch. à Stratos d'Acarnanie*, pp. 73-74, note 1.

(3) Étude essentielle, dans *AJA* 60, 1956, pp. 401-452.

(4) *Antike Kunst*, t. II, p. 228 sqq.

(5) G. Richter, A Greek Sword Sheath from South Russia, *Metz. Mus. Studies* IV, 1933, pp. 109-130, en particulier fig. 14-17, 21-22. Les études sur le style des sculptures ont été naturellement influencées par l'idée que le temple datait en gros du troisième quart du v^e siècle (H. Kenner, *Der Fries des Tempels von Bassae-Phigalia*, p. 29). Pourtant, en dépit des différences de facture et de style, c'est aux frises du iv^e siècle plus qu'à celles des monuments athéniens du v^e siècle que fait songer la frise de Bassae.

La frise historiée, cramponnée à son antithéma de calcaire par des agrafes en T et goujonnée sur l'architrave, était surmontée par un *larmier* dont les profils, talon au soffite, bec de corbin sous cavet au sommet, présentent, selon Miss Shoe, *les traits habituels au IV^e siècle*¹. Cette disposition doublement insolite d'une frise placée dans une cella et surmontée d'un larmier, à la place d'une assise moulurée supportant le plafond, pose le problème de la couverture de la cella. Haller von Hallerstein, Blouet, H. Kenner² la supposent hypèthre. W. B. Dinsmoor³ la couvre au contraire d'un plafond horizontal de bois dont les poutres, selon lui, reposaient directement sur le larmier.

J'ai examiné à Bassae les fragments du larmier : tous ont une surface supérieure horizontale, grossièrement épannelée, à l'exception, comme il est naturel, d'un mince bandeau taillé le long de l'arête extérieure pour dégager le profil du bec de corbin (pl. 19, 1). Ceci suffit à exclure l'hypothèse d'une cella hypèthre. D'abord, il est clair qu'aucun chéneau n'a jamais pu être posé sur cette surface irrégulière, et un chéneau n'eût certainement pas manqué au-dessus d'un larmier exposé aux intempéries. D'autre part, la surface des lits supérieurs ne montre aucune trace d'érosion : le larmier était donc abrité sous la toiture du temple. Enfin rappelons que rien n'était prévu dans la cella pour permettre éventuellement l'écoulement des eaux de pluies⁴.

En dépit de ces observations, je ne suis pas convaincu non plus par l'hypothèse de W. B. Dinsmoor qui place un plafond horizontal directement sur le larmier. Non seulement le lit supérieur des larmiers, avec son épannelage sommaire, ne me paraît guère en faveur de cette solution, mais encore il me semble qu'un *larmier* sous un *plafond* est une sorte de non-sens dont on a peine à imaginer qu'un architecte de l'époque classique eût pu se rendre coupable, alors qu'il avait à sa disposition tout un répertoire de moulures mieux adaptées à cette fonction d'*ὑποδόκιον*. Est-ce un hasard si l'unique fragment du larmier intérieur du temple de Stratos est, lui aussi, grossièrement épannelé sur le lit supérieur, comme une pierre que rien ne surmontait⁵? Il faut à mon avis opter pour une troisième solution qui a l'avantage de rendre le larmier à sa fonction normale de couronnement, et non pas de support, et d'expliquer les anomalies du plan que nous avons signalées : larges montants de la porte, disposition oblique des colonnes angulaires. Cette solution, Cockerell l'avait entrevue : renonçant à placer sur l'entablement ionique un plafond horizontal dont l'effet, sur les sculptures, serait assez écrasant, il a imaginé un plafond voûté, illuminé par une large ouverture rectangulaire au centre. On a critiqué avec raison cette restauration : un plafond voûté est peu probable à une date aussi haute et les fragments de tuiles dessinés par Haller montrent que le toit n'était pas ouvert en son milieu. Pour

(1) *PGM*, p. 70, pl. 30 n. 13 ; p. 109, pl. 54 n. 2.

(2) H. Kenner, *ibid.*, pp. 37-38, et fig. 21.

(3) *Arch. Anc. Greece*, p. 158. Sur les fragments de larmier que j'ai pu observer autour du temple, je n'ai su trouver trace des « trous de tenons sur la corniche pour assujettir les poutres horizontales du plafond » signalés par l'auteur, *Met. Mus. Studies*, IV, 1933, p. 212.

(4) W. Hahland, *JDAI* 63-64, 1948-1949, p. 16.

(5) F. Courby et Ch. Picard, *Recherches arch. à Stratos d'Acarnanie*, pp. 71-73 et fig. 49 ; 118, fig. 75 ; le fait que le temple est inachevé ne diminue pas la valeur de cette comparaison : les *lits* des blocs *portants* sont toujours, dès l'origine, dressés ; au moment du montage, l'*ἐπιζοά* définitive, d'un bout à l'autre de l'assise, se borne à unifier le niveau de tous les blocs.

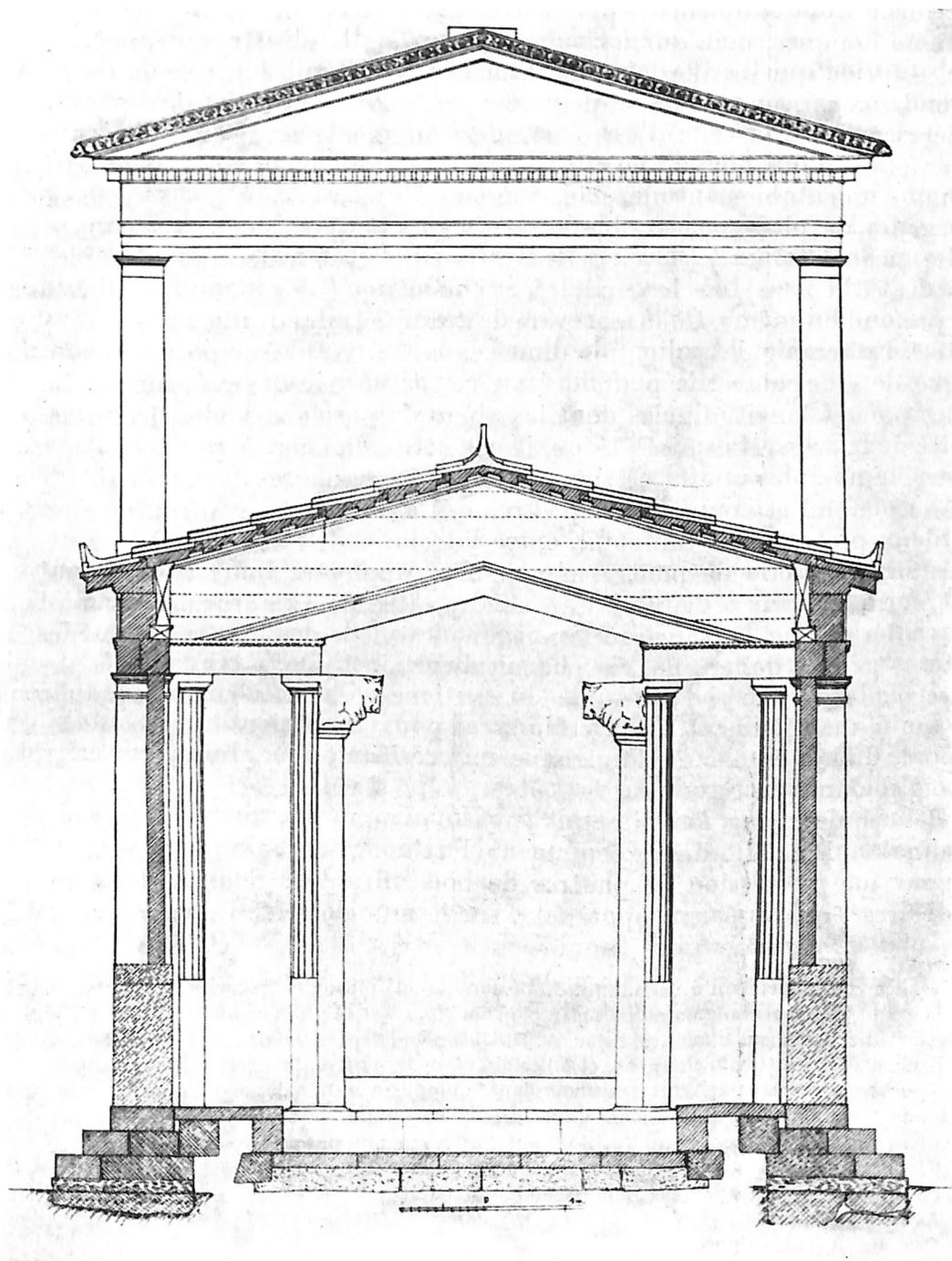


Fig. 6. — Pythion de Délos. Coupe sur la cella en direction du thalamos.

la rendre acceptable, il suffit de remplacer le plafond voûté par un plafond à *double versant*, formé tout simplement par l'envers de la toiture, et reposant non point sur les larmiers ioniques, mais *sur les murs de la cella*. Il subsiste alors, entre plafond et larmier, un vide qui justifie l'emploi d'un larmier jouant son rôle de couronnement. Le plafond aux caissons étoilés, et peut-être percé d'une série d'orifices par où pénétrait la lumière¹, coiffait la cella d'une sorte de firmament, sous lequel l'architecte, sans manquer à la logique, pouvait en effet placer un entablement couronné par un larmier, tout comme un entablement placé à l'extérieur d'un édifice.

Ce genre de plafond à double versant, en « bâtière », nous est connu par deux exemples incontestables à Délos : on le trouve en effet dans le second temple d'Apollon (temple des Athéniens), dès le v^e siècle², et au *Pythion* (dit « monument des taureaux ») dont le plafond lui-même, taillé au revers de grandes tuiles de marbre, nous est parvenu en partie³. Le temple d'Apollon, de dimensions restreintes, ne posait aucun problème technique de charpente : le plafond était constitué par des caissons de bois insérés entre des pannes longitudinales dont les abouts reposaient sur les frontons à chaque extrémité de la cella. Mais au Pythion, la cella très allongée ne permettait pas l'emploi de pannes, ni non plus une succession de fermes triangulaires dont les entrants auraient masqué le plafond et coupé la perspective qui aboutissait au « fronton creux » porté par les deux protomés de taureaux, entre la cella et le *thalamos*. On a donc posé les plafonds sur une série de poutres simplement appuyées l'une contre l'autre à leur sommet, formant deux à deux un « arc dièdre » (fig. 6). Ces arcs exercent à la fois des poussées latérales sur les murs où s'engagent les pieds des poutres et sur les frontons à chaque extrémité de la cella, car chacun d'eux, instable, a tendance à basculer vers la droite ou la gauche si l'ensemble du système n'est solidement bloqué entre des masses qui le maintiennent. Au Pythion, ces poussées étaient contrebutées d'un côté par le poids du lanterneau, de l'autre par un *prostôon* d'une profondeur exceptionnelle avec trois colonnes en retour sur les côtés.

A Bassae, de même, la cella était trop longue pour permettre l'emploi de pannes longitudinales. Il fallait donc, comme au Pythion, soutenir le toit et ses tuiles de marbre sur une succession de poutres de bois affrontées deux à deux en une série d'arcs dièdres⁴, qui laissaient apparents, sur le mur de refend du pronaos au Nord et

(1) Haller von Hallerstein a dessiné (p. 65 de son carnet) plusieurs fragments de tuiles percées en leur milieu d'un grand *opaion* rectangulaire (cf. notre planche 20). C'est ce qui a conduit Cockerell à restituer, mais à tort, une cella partiellement hypèthre. Selon W. B. Dinsmoor (*Arch. Anc. Gr.*, p. 151³, 159), ces tuiles percées servaient seulement à ventiler la charpente et à l'éclairer lors des visites d'entretien. Pour ma part, je crois préférable l'hypothèse présentée par W. B. Dinsmoor dans la première édition de son manuel (cf. *ibid.*, p. 159, n. 1), restituant une toiture percée de plusieurs ouvertures pour éclairer la cella. Placées au-dessus de l'adyton, elles pouvaient servir à évacuer les fumées d'un autel intérieur : cf. ci-après p. 54.

(2) F. Courby, Les temples d'Apollon, *Délos XII*, pp. 186-189 ; 204. La même disposition se retrouvait peut-être au grand temple d'Apollon : *ibid.*, p. 85.

(3) *BCH* 8, 1884, pp. 424-425, pl. XVIII ; R. Vallois, *AHHD*, pp. 33-37 ; 38-42 ; en particulier pp. 279-280 et p. 278, fig. 3 (notre figure 6).

(4) On remarquera (W. B. Dinsmoor, *Arch. Anc. Gr.*, p. 159) que les colonnes ioniques se trouvent placées dans l'axe des entrecolonnements doriques du péristyle et que la largeur des tuiles est contenue quatre fois dans chaque entrecolonnement : ce qui assurait une exacte correspondance entre le rythme des poutres apparentes du plafond et celui des colonnades intérieure et extérieure. « Celui qui dissimule une partie quelconque de la charpente se prive du seul légitime et plus bel ornement de l'architecture » (A. Perret, *Contribution à une théorie de l'architecture*).

sur l'entablement des colonnes corinthiennes au Sud, les deux frontons de pierres entre lesquels ils étaient compris. Nous tenons ici l'explication de l'élargissement bizarre de la porte. Ces piliers si gênants qui viennent buter contre les colonnes ont pour rôle de soutenir un entablement robuste, plus large que le mur de refend, et capable de supporter, au-dessus du vide de la porte, à la fois le poids du plafond de marbre sur le pronaos et le poids d'un fronton intérieur, massif, en pierre, visible du côté de la cella.

Or, parmi les blocs des frontons du temple, plusieurs sont creusés le long de leur arête horizontale inférieure, et sur le côté *visible*, d'une énigmatique feuillure, profonde de 20 centimètres et haute de 12 centimètres environ (épaisseur totale des blocs : 0 m. 95 environ). Selon W. B. Dinsmoor¹, ces blocs proviendraient des tympanes de façade et prouveraient un changement de programme en cours de construction : on aurait décidé d'orner de statues les frontons qui primitivement devaient rester vides. Aussi, pour renforcer la résistance des larmiers appelés à porter cette nouvelle charge, on aurait inséré à la base du tympan, dans la feuillure, une plinthe de marbre servant de support aux statues. Je n'ai pas l'impression qu'un pareil procédé aurait été techniquement très efficace, et pour ma part, j'attribuerais plus volontiers les blocs à feuillure au fronton Nord de la cella, la feuillure chevauchant l'arrière des blocs du larmier ionique².

A l'autre extrémité de la cella, sur la colonnade transversale, il était impossible de donner au fronton une épaisseur supérieure à celle de l'entablement (0 m. 65). De ce côté, la paroi du tympan était plus mince, moins capable de résister par son propre poids à la poussée du toit. C'est pour contreforter ce point faible que les piliers ont été disposés en diagonale, dirigés contre le sens de la poussée, ceci au prix d'une malfaçon architecturale, puisque l'orthostate de base n'a d'appui solide qu'à ses extrémités, en tête sur le stylobate, en queue sur la fondation du mur, pour le reste enjambant le vide (pl. 19, 2). Il est vrai que le poids le plus lourd, celui du fronton, retombait entièrement en tête, sur la demi-colonne et sur le stylobate solidement fondés, tandis que le corps du pilier devait surtout résister à une poussée exercée dans le sens horizontal.

Cette position biaise des colonnes aux angles avait pour première conséquence de rendre très difficile l'adaptation à leur sommet d'un demi-chapiteau ionique orienté sur les chapiteaux des autres colonnes et arrêté sur les côtés de la même façon. C'est à mon avis la raison principale pour laquelle l'architecte a eu recours aux chapiteaux corinthiens. La seconde conséquence est moins heureuse. Lorsqu'on regarde un *plan* du temple, la solution adoptée paraît d'abord satisfaisante du point de vue de l'esthétique : ces colonnes obliques font *tourner* la colonnade, la referment sur elle-même. Mais en élévation, elle entraîne une déformation des deux derniers compartiments entre les colonnes, fâcheusement limités au Sud par un angle rentrant qu'on semble d'ailleurs avoir eu l'intention de dissimuler. En effet, les deux orthostates contigus aux colonnes d'angles sont creusés sur toute leur hauteur d'une feuillure verticale (cf. pl. 1), large de 0 m. 32 environ, profonde de 9 cm. 5, et située de telle

(1) *AJA* 43, 1939, pp. 28-30, fig. 3.

(2) F. Courby et Ch. Picard, *Recherches arch. à Stratos d'Acarnanie*, pp. 75-79, ont reconnu l'existence d'un procédé d'assemblage analogue au temple de Zeus.

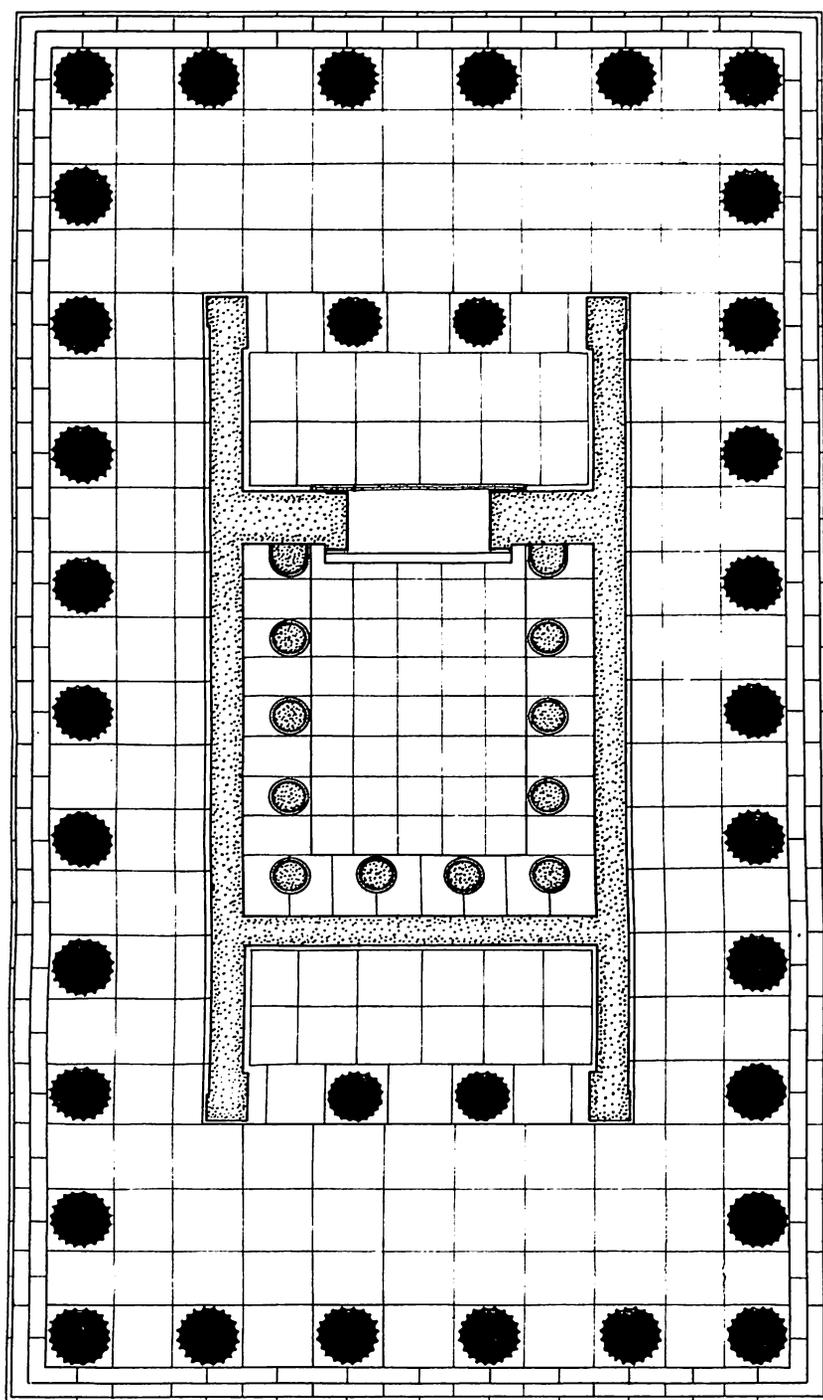


Fig. 7. -- Temple de Zeus, à Stratos d'Acarnanie. Plan restauré.

façon que sa limite, au Nord, se trouve dans un plan vertical tangent au fût des colonnes d'angles et normal aux murs de la cella. Tout se passe comme si l'on avait voulu insérer dans cette feuillure une cloison joignant le mur à la colonne, pour masquer l'angle rentrant disgracieux et redonner au compartiment une forme orthogonale régulière¹. On ne voit pas aujourd'hui la feuillure se prolonger sur les parpaings du mur, soit que le projet n'ait pas été, dans l'antiquité, mené jusqu'à son terme, soit que la restauration moderne du mur n'ait pas respecté la mise en place originale des parpaings.

Ainsi, un plafond en bâtière, disposé sur la cella selon la pente à double versant du toit, me paraît justifier la présence d'un larmier sur l'entablement intérieur et motiver certaines anomalies du plan qui, sans cela, demeureraient inexplicables. Le temple de Zeus, à Stratos d'Acarnanie (fig. 7), avait lui aussi une cella ornée d'un ordre intérieur, ionique ou corinthien, couronné par un larmier. Le dos de ce larmier, simplement épannelé comme à Bassae, n'a manifestement jamais rien supporté. Il faut donc, à Stratos comme à Bassae, restituer un plafond en bâtière, laissant un fronton visible à chaque extrémité de la cella. Et c'est parce qu'il fallait donner au linteau de la porte une robustesse capable de porter la charge de ce fronton qu'à Stratos, comme à Bassae, l'encadrement de la porte a été sérieusement renforcé² : l'épaisseur du mur de refend est égale à 1 m. 265, contre 0 m. 737 pour les murs. A Épidaure, le temple d'Asclépios abritait sans doute son ordre intérieur sous un plafond en bâtière : ce qui justifie une fois de plus le renforcement du mur de refend.

D'ailleurs, les temples d'Apollon à Délos et à Bassae, le temple d'Asclépios à Épidaure avaient sans doute un point commun qui explique peut-être l'analogie de leurs toitures : tous trois devaient abriter des statues de culte monumentales. L'Apollon en bronze de Bassae, que l'on transporta plus tard sur l'agora de Mégalopolis où Pausanias le vit (VIII. 30. 3), mesurait douze pieds de haut, soit près de 4 mètres ;

(1) Il est vrai qu'on ne remarque point de feuillure correspondant à celle du mur sur les bases des colonnes. Mais il faut observer que les colonnes doriques du pronaos, par exemple, n'ont pas été entaillées pour s'adapter aux seuils d'entrecolonnement (comme c'est le cas au Parthénon pour les colonnes de l'opisthodomé) ; ce sont les blocs des seuils qui étaient entaillés pour s'adapter aux cannelures des colonnes (cf. notre planche 7, et p. 33 notre figure 3). On pourrait encore citer l'exemple du temple d'Artémis à Magnésie du Méandre (C. Humann, etc., *Magnesia am Maeander*, p. 80, fig. 75), où les plaques insérées entre les colonnes s'adaptent aux cannelures, normalement sculptées. Je pense qu'il devait en être de même pour la cloison prévue entre le mur et les colonnes angulaires de Bassae.

(2) Ce renforcement était d'autant plus nécessaire que la baie de la porte était beaucoup plus large que ne le dit la publication. En effet, le lit supérieur du seuil présente au milieu une plaque de protection simplement piquetée (qui devait disparaître au moment du ravalement définitif) et à chaque extrémité, près du mur, une surface soigneusement ravalée qui a été interprétée comme l'emplacement d'un jambage vertical (*Recherches arch. à Stratos d'Acarnanie*, pp. 116-118), mais à tort. En effet, la porte ne comportait pas de jambages, mais comme à Bassae un simple placage d'ébénisterie inséré dans la feuillure qui encadre la baie. Les surfaces ravalées à chaque extrémité du seuil sont des surfaces de *repère*, travaillées à leur niveau définitif pour permettre les opérations de nivellement au moment du montage (sur ce procédé, cf. G. Roux, Sur quelques termes d'architecture, 3, Τύλωσις, *BCII* 80, 1956, pp. 516-518). Ajoutons enfin qu'on ne voit, sur le seuil, aucune mortaise pour les crapaudines : par conséquent, le temple inachevé n'a jamais reçu de porte. Sur mon plan, figure 7, j'ai disposé la colonnade intérieure de façon plus rationnelle que ne le faisait Courby ; celui-ci considérait comme une malfaçon de placer une colonne à cheval sur un joint de stylobate. Or, on trouve au contraire cette disposition sur les monuments de la meilleure époque, le Parthénon, le temple d'Athéna Niké, le portique de P'hilon à Éleusis, le temple d'Apollon au Ptoion (à paraître). Temple d'Épidaure, cf. ci-après p. 125 fig. 28.

au dire de Pausanias, l'Asclépios d'Épidaure était moitié moins grand que le Zeus Olympien d'Athènes (Paus. II, 27, 2), dont la taille semble avoir été considérable (Paus. I, 18, 6). Nous n'avons aucun renseignement sur la statue que devait abriter le temple des Athéniens à Délos, en plus des *ἑπτὰ ἀγάλματα*¹, peut-être le *κολοσσός* de Tectaios et Angéliôn, l'Apollon aux jambes jointes portant l'arc dans la main droite, les Charites dans la main gauche, finalement transporté, à la fin du IV^e siècle, du *πῶριος ναός* archaïque dans le grand temple récemment achevé. On peut déduire du poids des couronnes d'or offertes au dieu et aux Charites que sa hauteur était imposante, même si elle n'atteignait pas les 8 mètres qui lui ont été généreusement accordés². Ces grandes statues avaient besoin d'espace autour d'elles, sous peine de paraître aussi ridiculement à l'étroit dans leur temple que le grand Zeus d'Olympie. lequel, affirme Strabon (VI, 3, 30), n'aurait pu se lever de son trône sans défoncer le toit au-dessus de sa tête. Un plafond en bâtière permettait une présentation plus aérée que ne l'aurait fait un plafond horizontal.

De ce point de vue, il y avait encore un second avantage : la toiture reposait exclusivement sur le péristyle et sur les murs de la cella ; la colonnade intérieure se trouvait de ce fait totalement indépendante de la charpente. L'architecte échappait alors à ce dilemme : ou bien employer une seule colonnade en allongeant exagérément chaque support pour amener l'entablement au niveau de la charpente, ou bien, comme à Égine, au « Théséion », à Némée, dresser dans la cella deux colonnades superposées, encombrantes malgré les proportions mesquines que l'on est conduit à donner à chacune d'elles en divisant par deux la hauteur disponible sous plafond. Il était libre de donner à son décor architectural les dimensions réclamées par les seules exigences de l'esthétique, en accord avec la taille de la statue divine qu'il avait pour mission de mettre en valeur. Dans le temple de Bassae, comme dans le « Théséion » déjà, comme ensuite dans la plupart des édifices d'Épidaure et dans la tholos de Delphes, la colonnade intérieure n'est pas requise par les nécessités de l'architecture : c'est un ornement noble, un luxe de décorateur, lointain modèle des colonnades peintes en trompe-l'œil sur les murs des riches villas de Pompéi.

h) *Cella et adyton*. Avant de conclure, il nous faut dire encore quelques mots de l'adyton aménagé au Sud de la cella, dont il est séparé simplement par la colonnade intérieure corinthienne. On pouvait y accéder soit par la cella, soit directement du péristyle grâce à la porte percée dans le mur Est. Comme la grande porte de la cella, cette porte secondaire était encadrée par un revêtement d'ébénisterie appliqué sur la feuillure que l'on voit aujourd'hui sur les côtés de la baie. Celle-ci, large de 1 m. 925, se trouve dans l'axe de l'adyton (6 m. 80 × 4 m. 56), bien que la disposition oblique de la colonne angulaire Est la fasse paraître décalée vers le Nord. Le seuil a disparu ; on peut donc présumer qu'il était en marbre.

Le dallage de l'adyton, plus élevé que celui de la cella, se trouve au niveau du stylobate intérieur. Il se compose de plaques irrégulières qui paraissent agencées avec un certain souci de symétrie par rapport à la plaque située contre le mur de fond,

(1) F. Courby, Les temples d'Apollon, *Délos* XII, p. 204.

(2) Th. Reinach, *CRAI*, 1926, p. 31 ; *contra*, Ch. Picard, *REG* 39, 1926, p. 132 ; *Manuel*, t. I, pp. 572-573. L. Lacroix, *Les représentations de statues sur les monnaies grecques*, pp. 202-204 ; G. Roux, Qu'est-ce qu'un *κολοσσός* ? *REA* 62, 1960, pp. 5-40.

ans l'axe Nord-Sud¹. Peut-être est-il hasardeux d'en conclure que cette dalle axiale servait de support à l'objet sacré abrité dans l'adyton, statue ou autel. En effet, quand nous pénétrons aujourd'hui dans l'adyton, la disposition du dallage frappe vivement nos regards parce que les herbes folles, poussant dans l'intervalle des joints disloqués, en dessinent le quadrillage. Mais jadis, dans la pénombre qui régnait sous la toiture, les plaques soigneusement assemblées devaient présenter une surface unie où s'estompaient les lignes des joints et leurs irrégularités, comme cette saillie rectangulaire du toichobate qui pénètre dans le dallage à l'angle Sud-Ouest de l'adyton.

W. B. Dinsmoor suppose que l'adyton était couvert par un plafond horizontal en bois, en se fondant sur une cavité d'encastrement partiellement visible dans le dos d'un bloc endommagé provenant de la frise intérieure². Cet encastrement aurait reçu l'about d'une poutre sur laquelle aurait porté le plafond proprement dit. Toutefois la position de cet encastrement, l'absence d'une assise moulurée, qui n'aurait pas manqué au-dessous d'un plafond, me paraissent élever une objection contre cette hypothèse.

La position biaisée des colonnes d'angle donne à l'adyton un plan irrégulier. Cette position est justifiée, nous l'avons vu, par des nécessités d'ordre architectural, en relation avec la charpente, qui ont entraîné quelques autres conséquences peu heureuses pour le plan du temple. La forme étrange de l'adyton ne prouve pas que l'architecte l'ait négligé ou délibérément sacrifié à la cella, mais simplement qu'il a mal maîtrisé une difficulté.

La seule différence significative entre l'adyton et la cella, c'est que l'adyton est nu, dépouillé de toute ornementation, alors que la cella est ennoblie d'un riche décor intérieur. Il est logique de penser avec W. B. Dinsmoor que la statue cultuelle se trouvait non pas dans l'adyton, mais au fond de la cella, devant la colonnade corinthienne³. Le temple de Bassae s'inscrit de ce fait dans cette série de tentatives, entreprises dès le v^e siècle, pour mettre en valeur une statue en la présentant dans un cadre d'architecture qui l'enveloppe : ainsi la colonnade intérieure du Parthénon autour de l'Athéna chrysiléphantine, ainsi celle du « Théséion » autour du groupe d'Alcamène, Héphaïstos et Athéna⁴. Indispensable au Parthénon pour supporter la charpente, la colonnade intérieure devient au « Théséion » un pur ornement destiné à donner à un temple petit l'apparence intérieure d'un grand temple, et ce souci de « pittoresque » est encore plus sensible à Bassae, où la colonnade *orne*, mais ne *porte* pas.

S'il n'abritait pas la statue de culte, à quoi pouvait servir l'adyton ? Largement ouvert sur la cella, communiquant par une porte avec le péristyle, il n'y a pas apparence qu'il ait été réellement un *adyton*, interdit aux fidèles. Plus vraisemblablement, il abritait un autel : le temple de Bassae, devant lequel on n'a pas retrouvé de fondations pour un autel extérieur, se rangerait donc parmi les temples à autel intérieur⁵. L'*adyton* serait en réalité un *thalamos* comparable à celui du Python de Délos.

(1) W. B. Dinsmoor, *Metr. Mus. Studies* IV, 1933, p. 213.

(2) *AJA* 60, 1956, pp. 420-421, et note 74 (bloc C, placé sur le pilier oblique Sud-Est ; cf. pl. 140).

(3) *Arch. Anc. Gr.*, p. 156, n. 2.

(4) S. Papaspyridi-Karouzou, *Alkamenes und das Hephaisteion. MDAI, A*, 69-70, 1954-1955, pp. 67-94, et p. 82, fig. 3 ; H. Riemann, *Festschrift für F. Zucker*, pp. 316-317.

(5) Sur ces temples, cf. Reisch, *PW s. v. Altar*, t. I, col. 1651 ; M. Launey, *Le sanctuaire et le culte d'Héraclès*

A l'appui de cette hypothèse je ferai valoir une particularité de la toiture. Haller von Hallerstein a dessiné quatre fragments de tuiles en marbre (pl. 20) pourvues d'un *opaion* rectangulaire (apparemment une quarantaine de centimètres en longueur, une vingtaine en largeur) cerné par un rebord en saillie. Deux de ces fragments ont été découverts par les fouilleurs de 1812 dans l'adyton, à proximité de la porte¹. On connaît maintenant un assez grand nombre de ces tuiles percées : la majorité d'entre elles provient de maisons privées (Olynthe, Mécyberna, Colophon, Priène, Pompéi) ou d'édifices publics proches de l'architecture domestique (bain de Syracuse, « magasin » de Sinope, « cuisine » de la tholos d'Athènes). Actuellement leur existence est attestée pour trois temples seulement : temple d'Apollon, à Bassae ; de Zeus, à Olympie² et peut-être d'Athéna-Aphaia, à Égine.

Il me paraît peu probable que ces tuiles percées aient eu pour destination d'éclairer les combles, entre toiture et plafonds, en prévision d'éventuelles visites de la charpente. On n'aurait pas prévu un aménagement *permanent* pour faciliter une opération très rare, occasionnelle ; et d'ailleurs la lumière avare dispensée par quelques *opaia* n'eût pas suffi pour un examen technique sérieux ; il n'était que de soulever, au moment voulu, quelques tuiles opaques pour y voir clair. Il est donc plus logique d'attribuer aux tuiles percées des temples le rôle qu'on leur reconnaît dans l'architecture domestique : permettre l'échappement de la fumée, aussi nécessaire dans un temple à autel que dans une cuisine. A Délos, le Pythion et le Kératôn étaient pourvus à cet effet le premier d'un lanterneau ajouré par des baies à treillages, le second d'ouvertures très étroites, ébrasées intérieurement vers les côtés et vers le bas³. A Olympie, l'*opaion* ou les *opaia* de la toiture sont peut-être à mettre en rapport avec le prodige raconté par Pausanias (V, 11, 9) : comme Phidias lui demandait de manifester par un signe s'il était satisfait de sa grande statue chryséléphantine, Zeus aurait laissé tomber sa foudre sur le sol du temple, en un point qui était marqué par une hydrie de bronze. Conformément aux habitudes des anciens, il serait normal que l'espace situé au-dessus de l'emplacement frappé ait été laissé à ciel ouvert.

Il semble donc que l'hypothèse la plus vraisemblable soit de considérer l'*adyton* comme une sorte de *thalamos* à autel couvert d'une toiture ajourée ; sa porte ouvrant

à *Thasos*, Études Thasiennes I, pp. 172-174 ; R. Vallois, *AHHD*, pp. 152-156. Bon nombre de ces temples sont consacrés à Apollon : Pythion et Kératôn de Délos, Pythion de Dréros.

(1) Manuscrit de Strasbourg, p. 65.

(2) Olympie : *Olympia*, texte, t. II, p. 17, fig. 10^a ; Corinthe (South Stoa ?) : O. Broneer, *Corinth* I, 4, p. 87 et fig. 61 ; Olynthe : Robinson, *Excavations at Olynthus* XII, pp. 49, 56, 186, 380-381 ; Mécyberna (environs d'Olynthe) : *AJA* 47, 1943, p. 85 ; Calydon : E. Dyggve, *Das Heroon von Kalydon*, p. 392, fig. 48 II ; Athènes (tholos) : H. Thompson, *Hesperia* suppl. IV, 1940, p. 78 sqq., fig. 61 ; Sinope : *AJA* 45, 1941, p. 106 ; Colophon : *Hesperia* 13, 1944, p. 128 ; Priène : *Priene*, pp. 306-307, fig. 330 ; Syracuse : *NSc* 14, 1938, pp. 289-290, fig. 17 ; Pompéi : Durm, *Baukunst* II, fig. 364. Peut-être faut-il reconnaître une tuile à *opaion* dans Furtwängler, *Agina*, p. 172, et fig. 127 ; l'interprétation proposée dans la publication (tuile butant contre une base d'acrotère quadrangulaire) me paraît peu justifiable. Pour une simple raison d'étanchéité, bases d'acrotères et tuiles angulaires sont toujours d'une seule pièce, qu'il s'agisse de terre cuite ou de marbre. Je verrais donc plutôt une tuile percée d'un *opaion* rectangulaire ou carré, analogue, en plus petit, à celui qui perce le toit du porche Nord de l'Érechthéion, par exemple. Cf. maintenant A. K. Orlandos, *Ἰλιὰς δομῆς*, t. I, pp. 107-108.

(3) R. Vallois, *AHHD*, pp. 153 ; 256. C'était aussi le rôle des grandes baies occidentales de l'Érechthéion, temple à autels (Pausanias I, 26, 5).

à l'Est permettait d'accomplir le rite du sacrifice dans l'orientation traditionnelle, face au soleil levant. La nudité des murs convient mieux à une simple salle sacrificielle qu'à une chapelle enfermant une idole, dont on attendrait qu'elle fût parée avec moins d'austérité. Enfin l'existence d'une porte secondaire serait elle aussi en faveur de cette explication¹.

CONCLUSION

Chronologiquement, la construction du temple de Bassae semble donc s'être étendue sur un assez long espace de temps, un demi-siècle au moins. Commencée vraisemblablement vers 450, elle ne s'est guère achevée que dans les premières années du iv^e siècle. Nos observations rejoignent donc les conclusions de W. B. Dinsmoor sur les deux étapes de la construction, mais en abaissant légèrement les dates proposées pour la seconde d'entre elles, comme suggéraient de le faire les relevés précis des profils exécutés par Miss Shoe. Le péristyle fut construit d'abord, jusqu'au larmier rampant non compris, et une partie de la cella mise en chantier. Puis les travaux semblent avoir languï ou s'être totalement interrompus, avant de reprendre tout à la fin du v^e siècle. A cette seconde phase se rattachent l'achèvement de la cella et l'exécution de toutes les parties en marbre. Ainsi s'expliquent les analogies que l'on relève avec des monuments du iv^e siècle et qui surprennent lorsqu'on songe à l'allure archaïque de certains éléments de l'édifice, comme les colonnes du péristyle avec leurs trois traits de scie au sommet du fût. Le chapiteau dorique de l'opisthodomè, le chapiteau corinthien, la modénature intérieure, le dessin et les profils des plafonds de marbre² (pl. 21), sont trop proches de ceux de la tholos de Delphes et du temple de Tégée pour qu'on puisse leur attribuer des dates très différentes. Le chapiteau ionique en marbre, lui-même, avec la simplicité de sa volute plate bordée d'un astragale, la robustesse de son apparence, la modénature de son échine, qui pourraient conduire à lui assigner une date assez haute dans le v^e siècle, ne doit pas donner le change : il combine des éléments empruntés à un type de chapiteau ionique attique ancien, en fonction de certaines nécessités propres au temple de Bassae, mais aussi selon les lois d'une inspiration déjà baroque dont témoigne également le décor d'architecture « pittoresque » dans la cella³.

Le temple de Bassae forme ainsi une transition entre l'architecture du v^e siècle et celle du iv^e siècle qu'il influencera fortement dans le Péloponnèse. Fut-il réellement l'œuvre d'Ictinos, comme l'assure Pausanias ? Les nombreuses innovations du temple et le succès qu'elles connaîtront par la suite suffisent à prouver que l'architecte

(1) Peut-être doit-on mettre en rapport avec quelque autel intérieur les portes secondaires des temples de Tégée et de Lycosoura (Πρακτ. 1896, p. 103 et pl. II ; A. K. Orlandos, *AE*, 1912, pp. 142-161 ; plan reproduit pl. 58).

(2) On remarque à Bassae l'emploi du bec de corbin comme profil pour les caissons de plafond ; cet emploi exceptionnel ne se retrouve qu'au temple de Tégée (L. Shoe, *PGM*, p. 129, pl. 61, 25-26 ; Haller von Hallerstein, pp. 26-27, 73).

(3) Cf. ci-après notre étude sur le style ionique, pp. 342 sqq. ; ce chapiteau annonce par certains côtés celui du temple en calcaire d'Athènes, à Delphes, construit vers 370 av. J.-C. : J. Bousquet, *Revue Historique*, 1960, I, p. 289, n. 4 ; cf. ci-après, pp. 351-352, fig. 103, pl. 94.

avait une riche personnalité, le goût des solutions nouvelles : on trouve à Bassae le premier exemple d'un fût ionique à vingt cannelures, le premier exemple de chapiteau ionique à trois faces concaves et inclinées vers le bas, le premier exemple de chapiteau corinthien, le premier — et rare — exemple d'une frise continue intérieure et surmontée d'un larmier, le premier exemple d'un talon au soffite du larmier rampant et des caissons de plafond, le premier exemple d'un bec de corbin dans un caisson de plafond, d'un cavet sur le bec de corbin d'un pilier d'ante. Il est donc tentant d'attribuer ce temple à un architecte créateur, et justement Pausanias nous offre le nom d'Ictinos.

Mais ici se présente une double difficulté, de style et de chronologie : mis à part le modèle du chapiteau ionique — d'ailleurs fort remanié —, rien dans ces innovations ne porte la marque de l'Attique. On trouve en Attique *un* exemple (sur le monument de Lysicrate) de fût ionique à vingt cannelures, alors que le Péloponnèse n'en connaît presque pas d'autres. On trouve très rarement en Attique des colonnes ioniques engagées, alors qu'il en existe beaucoup dans le Péloponnèse. Le type des bases ioniques et corinthiennes, s'il ne se retrouve exactement semblable nulle part ailleurs, se rattache du moins plus étroitement à celui des bases ioniques « libres » du Péloponnèse qu'à celui des bases de l'Attique. Le style des sculptures lui-même est bien peu « attique » et, même si l'on attribue à Athènes le modèle du décor, le « carton » original, du moins est-on obligé de parler de sculptures « péloponnésiennes », de main-d'œuvre locale pour expliquer telle proportion courte, telle maladresse dans l'exécution. Dans ces conditions, pour garder quelque vraisemblance à l'indication de Pausanias, on est conduit à supposer qu'Ictinos aurait été un artiste péloponnésien, que Phidias aurait rencontré à Olympie alors qu'il y sculptait lui-même la grande statue chrysléphantine de Zeus, et qu'il aurait engagé pour la construction du Parthénon à Athènes¹. Cette tentative pour concilier les données contradictoires de la tradition littéraire et des constatations archéologiques ne peut malheureusement s'appuyer sur aucune démonstration positive. Il faudrait croire, en ce cas, que les tendances « péloponnésiennes » d'Ictinos auraient été refoulées au Parthénon et se seraient donné libre cours à Bassae. De plus, l'ordre ionique et corinthien de la cella, c'est-à-dire la partie la plus originale, la plus maladroite, et par cela même la plus instructive du temple, semble bien n'être, dans son état actuel, que le résultat d'un remaniement introduit dans le plan primitif au cours des premières années du iv^e siècle. On ne saurait donc l'attribuer au génie d'Ictinos.

Un seul point est assuré : Bassae est à l'origine d'une longue tradition péloponnésienne, comme nous allons le montrer dans les études qui suivent².

(1) W. B. Dinsmoor, *Arch. Anc. Gr.*, p. 154.

(2) Cet ouvrage était sous presse lorsque j'ai eu connaissance de l'article de F. Eckstein, Iktinos, der Baumeister des Apollontempels von Phigalia-Bassae, dans *Θεωρία, Festschrift für W. H. Schuchhardt*, pp. 55-62. L'auteur explique comment le nom d'Ictinos a pu être artificiellement associé au temple de Bassae, à la suite d'une fausse interprétation de l'épiclèse Épicourios, attribuée au dieu, croyait-on, à la suite d'une peste qui aurait été contemporaine de celle d'Athènes. Le temple aurait été, selon cette légende, construit à cette occasion : d'où la tentation de l'attribuer à Ictinos, en raison de la « fascination » exercée par ce grand nom. De nouvelles fouilles ont été entreprises à Bassae par la Société Archéologique Hellénique, *BCH* 84, 1960, pp. 693-695.

CHAPITRE II

ARGOS

L'Héraion. Le sanctuaire d'Apollon sur l'Aspis

Pausanias a dénombré dans Argos une quarantaine de temples et de sanctuaires¹. Presque tous n'ont laissé d'autres vestiges que leur nom dans la Périégèse, et la contribution d'Argos à nos recherches, comme celle de Corinthe, est bien faible en comparaison de ce que pouvaient faire espérer la description de Pausanias et l'importance historique de la cité. L'agglomération moderne s'est développée au pied des deux acropoles sur le site même de la ville antique, la dévorant à mesure qu'elle s'accroissait. Les ruines de l'Héraion elles-mêmes n'ont point trouvé une protection dans leur isolement, et les églises du voisinage, celle de Merbaka notamment, se construisirent sur leurs dépouilles. Les fouilles américaines² et françaises³ n'ont donc pas apporté à l'histoire de l'architecture les enseignements qu'on était en droit d'en attendre. Décevants, ceux-ci ne sont pourtant pas négligeables, et je vais rassembler ici un certain nombre d'observations utiles pour la suite de notre étude. Elles concernent le temple classique de l'Héraion et son autel monumental « à triglyphes bas » d'époque hellénistique ; dans Argos même, les vestiges misérables du sanctuaire d'Apollon Pythéen sur l'Aspis⁴.

I. L'HÉRAION

1. Le temple d'Héra.

Dans les limites de temps que je me suis assignées, le temple d'Héra est par sa date le premier que nous rencontrons sur notre chemin. P. Amandry a montré que la robuste terrasse établie pour lui servir de socle commença d'être aménagée

(1) Pausanias, II, 18-25.

(2) Waldstein, Tilton, etc. *The Argive Heraeum* (1902) ; complété par P. Amandry, *Hesperia* 21, 1952, pp. 222-274.

(3) Sur ces monuments, cf. bibliographie donnée dans *BCH* 77, 1953, *Chronique des Fouilles*, pp. 243-263 ; 78, 1954, pp. 158-189 ; 79, 1955, pp. 310-331 ; 80, 1956, pp. 361-399.

(4) W. Vollgraff, A. Roes, Van der Pluym, *Le sanctuaire d'Apollon Pythéen à Argos*, Paris, 1956. A compléter par : J. Pouilloux, Sur une inscription d'Argos, *REA* 60, 1958, pp. 50-66 ; G. Roux, Le sanctuaire argien d'Apollon Pythéen, *REG* 70, 1957, pp. 474-487.

dès le milieu du v^e siècle, avant même la destruction par le feu de l'*ancien temple*, en 423 avant J.-C.¹. Mais le *nouveau temple*, entrepris peut-être dès 420, semble n'avoir été vraiment édifié que dans les dernières années du v^e siècle, sinon même dans la première décennie du siècle suivant. C'est du moins la conclusion à laquelle on aboutit lorsque, renonçant à dater le temple en fonction de la carrière supposée du grand Polyclète², auteur selon Pausanias de la statue de culte, on considère les restes de son architecture, chapiteaux et modénature, antérieurs, mais de peu, à ceux de la tholos de Delphes et des temples voisins d'Épidaure et de Tégée.

Le temple de Bassae, attribué par Pausanias à Ictinos, présente un ensemble de caractères foncièrement péloponnésiens. Par un paradoxe inverse, l'architecte de l'Héraion, Eupolémos d'Argos, semble avoir imprimé à son œuvre un style tout marqué par l'esprit attique. Malgré ses restes d'archaïsme, le temple de Bassae forme une préface à l'architecture de l'Argolide au iv^e siècle. Le temple d'Héra serait plutôt une conclusion, comme un dernier épi de l'art péricléen poussé en bordure des vergers d'Argos. Il appelle la comparaison avec les édifices d'Athènes ; il est rare en revanche que les grands édifices péloponnésiens ou delphiques du iv^e siècle obligent à le mentionner, sinon pour mettre en relief, par la différence, la nouveauté de l'inspiration qui a présidé à leur création.

Le temple d'Héra mesure aux fondations 39 m. 54 et 39 m. 65 pour les longs côtés, 20 m. 08 et 20 m. 10 pour les façades³. Les dimensions exactes de la crépis sont difficiles à calculer soit directement, soit par recoupement, en raison de l'anéantissement quasi total des blocs de l'entablement. Dans la publication américaine, Tilton a soutenu que l'unité de mesure employée par l'architecte était le pied de 0 m. 326, apparemment avec raison. Mais on se défiera, jusqu'à nouvel examen, des mesures d'ensemble proposées pour la reconstitution, qui se résolvent en un nombre entier de pieds. Tilton a été tenté d'étendre à tout le temple ce qu'il pouvait constater sur un bloc de stylobate, long de 5 pieds, haut de 1 pied⁴. A moins que l'esprit d'économie ou la nécessité de construire vite n'imposent des simplifications outrancières, un architecte, à cette époque en tout cas, est guidé dans le choix des proportions par d'autres considérations que la satisfaction un peu puérile d'exprimer toutes ses cotes en des nombres entiers. Il est des harmonies plus subtiles ; de plus, je constate que le plan restauré par Tilton est un peu largement chaussé par la semelle des fondations : la longueur prêtée au stylobate étant de 112 pieds, soit 36 m. 51, si l'on assigne à l'embranchement des degrés une largeur d'une quarantaine de centimètres⁵, on obtient à la base du premier degré une longueur de $36 \text{ m. } 51 + (4 \times 40) = 38 \text{ m. } 11$. Il reste alors pour l'euthyntéria un empattement de $39 \text{ m. } 54 - 38 \text{ m. } 11 = 1 \text{ m. } 43$, soit 0 m. 71 environ à chaque extrémité, ce qui est excessif. Un calcul identique laisse apparaître en largeur (52 pieds au stylobate) un empattement voisin de 0 m. 75. Cette observation entraîne inévitablement l'une des deux conclusions suivantes : ou bien la largeur de l'entre-

(1) *Hesperia* 21, 1952, p. 272.

(2) A ce sujet, cf. P. Amandry, A propos de Polyclète, *Charites* (Mélanges Langlotz), Studien zur Altertumswissenschaft, pp. 79-87.

(3) Mesures de la publication américaine, *Argive Heraeum*, p. 119.

(4) *Ibid.*, pp. 119-120. Tilton donne comme hauteur du bloc : 0 m. 320. J'ai mesuré moi-même : 0 m. 325.

(5) Les deux degrés du temple de Tégée, plus grand que l'Héraion, ont un embranchement de 0 m. 43 et 0 m. 45.

colonnement doit être accrue (elle ne correspondait plus alors au nombre entier de 10 pieds)¹, ou bien la crépis doit être haussée sur un quatrième degré, solution à mon avis moins vraisemblable. Je n'ai pu examiner les blocs en calcaire de la crépis, entassés les uns contre les autres et trop pesants pour être manipulés à mains d'homme (pl. 22. 1). Je me borne donc à signaler ce premier problème que je n'ai pas eu les moyens de résoudre. Il n'est d'ailleurs pas le seul.

Le massif de fondation et la plus grande partie du temple étaient construits en pôros, la crépis, le toichobate mouluré, le dallage et le plafond du péristyle en calcaire local ; le marbre était réservé aux tuiles, aux chéneaux et acrotères, aux métopes sculptées ainsi qu'aux statues des frontons. Pierres du Péloponnèse pour le gros œuvre, pierre attique pour le décor, les matériaux reflètent la double influence qui caractérise le style de l'édifice.

Le bloc de stylobate en calcaire dessiné par Tilton est long de 1 m. 633 (soit 5 pieds de 0 m. 326), haut de 0 m. 325², soit 1 pied. La face verticale est ornée de deux refends ciselés continus (hauteur : 3 cm. + 3 cm. 6) et d'un panneau en faible relief (3 millimètres), cerné à la base par un bandeau (largeur : 2 cm. 4) qui fait retour à la verticale le long du joint en se rétrécissant (largeur : 1 cm. 4) (pl. 22, 1, à droite). Je n'ai pu vérifier si cette ornementation se limitait au stylobate ou si elle se répétait sans changement sur les deux autres degrés. A Épidaure, les monuments les plus anciens, tels les temples d'Asclépios et d'Artémis, la tholos, l'Abaton, ont une crépis de même matière que leur colonnade : le pôros. Les crépis de calcaire à panneaux sous colonnes de pôros n'apparaissent pas avant la fin du iv^e siècle, voire le début du siècle suivant³. De ce point de vue, le temple d'Héra marque une sorte d'anticipation.

Une rampe, à l'Est, conduisait au péristyle qui comptait, comme à Némée, six colonnes de façade et douze sur les côtés. Je n'ai rien à ajouter aux études de Tilton et de P. Amandry sur ce point⁴. La colonne mesurait, avec son chapiteau, une hauteur de 7 m. 38-7 m. 40 environ, soit 5,59 fois le diamètre de base à la pointe des cannelures (1 m. 32) ou 5,95 fois au creux des cannelures (1 m. 24). P. Amandry a signalé l'existence d'un chapiteau et d'un tambour de colonne dépourvus de cannelures, dont les dimensions avoisinent celles des colonnes cannelées⁵. Il ne s'agit pas de colonnes inachevées : en ce cas on verrait l'amorce des cannelures sur le gorgerin du chapiteau. Or celui-ci était lisse ; il est donc clair que le fût de la colonne devait être lisse et le rester. Où placer une colonne de ce type ? Le péristyle étant exclu, à cause de la disparate qui résulterait d'un mélange de colonnes lisses et de colonnes cannelées, on éliminera aussi la colonnade intérieure dont les socles de fondation sont trop étroits pour des colonnes de ce diamètre (1 m. 28). Resteraient le pronaos et l'opisthodomé. Mais il est peu probable que leurs colonnes aient égalé par la taille celles du péristyle. Il y aurait lieu d'examiner si la colonne lisse ne serait pas un grand support d'ex-voto, sans rapport avec le temple qui ne paraît pas susceptible de l'accueillir.

L'entablement se réduit à des restes infimes. Les morceaux d'architrave, de

(1) Cf. ci-après note 1 p. 60.

(2) D'après ma propre mesure (Tilton : 0 m. 32).

(3) Ceci est valable pour Épidaure seulement. A Delphes, le nouveau temple d'Apollon porte, dès le milieu du iv^e siècle, ses colonnes de pôros sur une crépis de calcaire ; de même le Philippéion d'Olympie à la fin du siècle.

(4) *Arg. Her.*, pp. 121-122 ; *Hesperia* 21, 1952, pp. 254-259.

(5) *Ibid.*, p. 254.

triglyphe, trop incomplets, ne donnent point la hauteur originale des blocs ; les fragments du larmier permettent de mesurer la largeur de la plaque de mutules (0 m. 64) et de la *via* (0 m. 172), soit pour la métope une largeur de 0 m. 984 et pour une travée normale d'entrecolonnement $(0 \text{ m. } 984 \times 2) + (0 \text{ m. } 64 \times 2) = 3 \text{ m. } 248$, soit une différence de 1 cm. 8 environ avec l'entraxe des colonnes au niveau du stylobate (3 m. 266). Si la précision des mesures était plus assurée¹, on pourrait trouver dans cette différence la confirmation d'une légère inclinaison des colonnes vers l'intérieur.

Les métopes de marbre blanc étaient sculptées de sujets en haut-relief : la saillie pouvait atteindre jusqu'à 17 centimètres². Comme pour les métopes de la tholos de Delphes, les personnages mutilés sont restés sur le terrain, où les ont retrouvés les fouilleurs, tandis que les plaques de marbre auxquelles ils étaient jadis attachés, plus faciles à utiliser, ont été pillées. Nous ne pouvons donc connaître par mesure directe les dimensions exactes des métopes. Celles-ci donnent au temple un premier caractère « attique », pour deux raisons : leur place et leur modénature.

Le temple d'Héra est en effet le seul temple du Péloponnèse à comporter un décor *extérieur* de métopes sculptées : on ne trouve à lui comparer que la tholos de Delphes, « épidaurienne » par les détails de son architecture, « attique » par ses deux séries de métopes sur le pourtour du péristyle et du mur de cella. Le cas de la tholos d'Épidaure n'est pas exactement comparable, la phiale « à œufs » étant le signe extérieur, cinquante-deux fois répété, de la destination funéraire de la « thymélé »³. Que les métopes sculptées se soient trouvées à l'extérieur, et non sur les entablements intérieurs du pronaos et de l'opisthodomé, à la mode péloponnésienne, est prouvé d'abord par l'échelle des personnages qui ne s'accommoderait pas d'une hauteur inférieure à 1 mètre au moins⁴, ensuite par la phrase que leur consacre Pausanias, sous cette forme de chiasme qui lui est familière : *ὅποσα δὲ ὑπὲρ τοὺς κίονας ἐστὶν εἰργασμένα, τὰ μὲν ἐς τὴν Διὸς γένεσιν καὶ θεῶν καὶ γιγάντων μάχην ἔχει, τὰ δὲ ἐς τὸν πρὸς Τροίαν πόλεμον καὶ Ἰλίου τὴν ἄλωσιν* (II, 17, 3) « quant au décor sculpté qui surmonte les colonnes, d'un côté il représente la naissance de Zeus (fronton) et la bataille des dieux et des géants (métopes ; à l'Est), de l'autre, la guerre de Troie (métopes) et la prise d'Ilion (fronton : à l'Ouest) »⁵. Ce serait forcer le texte de Pausanias que de comprendre sous l'expression *ὑπὲρ τοὺς κίονας* à la fois les colonnes du péristyle et les colonnes intérieures du pronaos et de l'opisthodomé. Selon sa méthode, Pausanias décrit le décor sculpté au moment où il se trouve à l'extérieur de l'édifice dont il fait le tour en prenant un

(1) Mais elle est loin de l'être. D'après les dimensions données ci-dessus (celles de la publication, que je n'ai pu contrôler), la largeur de la métope devrait être de $0,64 + (2 \times 0,172) = 0,984$. La publication (p. 146) fixe cette largeur à 0 m. 978 ; Eichler (*JOEAI* 19-20, 1916-1919, p. 47) à 1 m. 065 d'après une métope reconstituée (*ibid.*, p. 51, fig. 35) ; il faut déduire de la largeur deux bandes de 2 cm. 5 environ recouvertes par les triglyphes, pour obtenir la largeur visible soit 1 m. 015. Une différence de 3 centimètres répétée sur les 22 métopes des longs côtés rattraperait en grande partie l'empatement excessif de la fondation sous la crépis.

(2) Eichler, *JOEAI* 20-21, 1916-1919, pp. 48-49.

(3) Cf. ci-après, p. 195.

(4) Hauteur de la métope reconstituée : 1 m. 06, Eichler, *l. l.*, p. 51, fig. 35.

(5) Un *Palladion* en ronde-bosse, étreint par un bras, prouve que l'*Ilioupersis* figurait dans le fronton. L'Amazonomachie dont on a retrouvé maints fragments se rattachait aux épisodes de la guerre de Troie figurés sur les métopes.

certain recul ; il mentionne ensuite les statues de prêtresses et de héros qui se dressent devant la façade ; c'est alors seulement qu'il entre dans le temple et dépeint le pronaos. La logique de la description corrobore les indications tirées de la taille des sculptures. Il est probable également, d'après la phrase de Pausanias, que les métopes sculptées se trouvaient seulement sur les deux façades¹ ; peut-être, comme au « Théséion », faisaient-elles retour sur une certaine longueur des côtés².

Son caractère « attique », la métope ne le doit pas seulement à la place qu'elle occupe, au style de ses personnages, mais encore à la baguette profilée en ove qui surmonte le bandeau supérieur. A ma connaissance, aucune métope extérieure dans le Péloponnèse ne reproduit ce détail, emprunté aux Propylées de l'Acropole. J'aurai l'occasion d'y revenir dans la seconde partie de cette étude.

Quant aux larmiers, le talon profilé du soffite, à la jonction des mutules et du bandeau vertical, est habituel dès le dernier tiers du v^e siècle. En revanche, le cavet qui surmonte le bec de corbin du sommet se retrouve rarement sur un larmier³ ; je puis citer, comme autre exemple, le larmier du temple d'Apollon Maléatas à Épidaure, édifice contemporain du temple d'Héra, peut-être édifié par le même architecte. L'association du bec de corbin et du cavet, j'ai eu l'occasion de le signaler⁴, était familière au Péloponnèse, l'Attique préférant couronner le bec de corbin par un bandeau.

Les tuiles et le chéneau du toit étaient de marbre. Pour les tuiles, je me fie à ce qui est dit dans la publication⁵, car je n'en ai retrouvé aucune sur le terrain. Le bloc de chéneau reconstitué au Musée National d'Athènes offre un bel exemple de l'art des marbriers attiques. Il conserve le profil en ove des chéneaux péricléens dont le prototype, il est vrai, n'est autre que le vieux chéneau « corinthien » de terre cuite⁶, repris et traité dans une matière plus noble. Un bandeau plat souligne l'ove, un talon sous bandeau le couronne. Attique est aussi le décor sculpté de palmettes et fleurs de lotus reliées par des entrelacs d'acanthé où perche, çà et là, un oiseau, non point le coucou d'Héra, comme on l'a dit : ce motif appartient tout simplement au répertoire ornemental des marbriers attiques, et Möbius en a retrouvé des exemples à Athènes même⁷. D'ordinaire, le décor des chéneaux de ce type, terre cuite ou marbre, est peint. Celui-ci est taillé en relief, comme l'est également le chéneau rampant de Bassae, profilé en doucine. Ainsi voyons-nous se manifester au début du siècle ce goût pour les chéneaux sculptés qui va s'épanouir bientôt sur les chéneaux d'un nouveau type adoptés à Épidaure, avec leurs superbes rinceaux d'acanthé torsadés en avant d'un panneau plat vertical.

Les acrotères figuraient des fleurons d'acanthé hardiment ajourés, analogues à ceux du Parthénon dont le prestige semble avoir influencé l'architecte de l'Héraion⁸.

(1) Dinsmoor, *Arch. Anc. Greece*, p. 183.

(2) Ce que l'on pourrait déduire du lieu de trouvaille de certains fragments, sur les côtés Nord et Sud (*Arg. Her.*, p. 147).

(3) L. Shoe, *PGM*, pp. 69, pl. 30, n. 10 ; 110, pl. 54, n. 11.

(4) Ci-dessus, p. 31.

(5) *Arg. Her.*, p. 124.

(6) L. Shoe, *PGM*, pp. 32-33 ; 35, pl. 19, n. 8 ; M. Schede, *Antikes Traufleistenornament*, pp. 9, 68 et *passim*.

(7) Möbius, *MDAI*, A, 52, 1927, p. 182, fig. 5 et pl. 21.

(8) F. Eichler, *JOEAI* 19-20, 1916-1919, pp. 138-144 ; C. Praschniker, *Zur Ges. des Akroters*, pp. 13-15.

Mais tandis que le chéneau « péricléen » sera délaissé au iv^e siècle dans l'architecture de l'Argolide au profit du chéneau « épidaurien », les grands fleurons en marbre de type parthénonien seront encore érigés sur la tholos d'Épidaure et sur le temple de Tégée.

Il n'y a que fort peu à dire sur le sécos du temple : la ruine est ici totale, au point que le plan même n'est pas assuré. Il serait cependant intéressant de savoir si la colonnade intérieure était disposée, comme le suggère le plan restauré par Tilton¹, sur deux rangées parallèles, à l'ancienne mode, ou si l'architecte, docile au goût de l'époque, avait prévu un retour sur le troisième côté, parallèlement au mur de l'opisthodomé. Il y aurait alors place pour trois colonnes transversales, soit deux colonnes d'angle et une colonne axiale, dispositif que nous avons déjà rencontré à Bassae. Le temple se terminait-il à l'Ouest par un opisthodomé classique ou par un opisthodomé réduit, comme l'Isménion de Thèbes, ou par un adyton sans opisthodomé, comme le temple de Zeus à Némée? Autant de questions auxquelles on ne peut répondre actuellement.

P. Amandry a justement attiré l'attention sur des blocs de toichobate moulurés (pl. 22, 1, au centre), que Tilton n'a pas mentionnés dans son texte, mais dont il a tenu compte dans sa restauration². Cet enrichissement du mur dorique par une moulure à la base (ici un talon) est encore une innovation athénienne : il apparaît pour la première fois sur le Parthénon pré-persique, puis sur l'Héphaïstéion. On le retrouve ensuite sporadiquement, à Épidaure sur la tholos, à Delphes sur la tholos et le temple d'Apollon, au Ptoïon enfin sur le temple du dieu³.

Le bloc de toichobate nous renseigne sur l'épaisseur du mur (0 m. 83) et sur sa composition à la partie inférieure : deux rangées d'orthostates adossés, goujonnés sur le toichobate, et longs de 1 m. 48. Peut-être trois de ces orthostates existent-ils encore⁴ ; mais leur hauteur (0 m. 765) paraît un peu insuffisante pour un temple de cette taille ; l'attribution n'en est pas assurée.

Cette rapide description du temple d'Héra comporte d'importantes lacunes, certaines irrémédiables, d'autres susceptibles d'être comblées par une étude effectuée avec des moyens appropriés. Du moins permet-elle de mettre en évidence, dans ce temple péloponnésien, la prédominance d'une inspiration attique, due sans doute à l'éclat de l'architecture athénienne au siècle de Périclès, mais aussi je pense à l'intervention directe d'artisans athéniens, décelable en particulier dans le décor du chéneau. L'esprit d'Athènes ne sera pas étranger aux monuments d'Épidaure, mais ceux-ci rappelleront moins le passé qu'ils ne prépareront les voies de l'avenir.

2. L'autel monumental de l'Héraion d'Argos.

Cet imposant autel « à triglyphe bas » (17 m. × 2 m. 40) a été jusqu'ici méconnu, parce que la frise dorique de son socle a été confondue avec celle d'un entablement d'édifice. En réalité, nous allons le montrer, elle provient bien d'un autel.

L'autel monumental de l'Héraion d'Argos est d'époque hellénistique, du III^e siècle

(1) *Arg. Her.*, pl. 16 (état actuel) et 17 (restauré).

(2) *Hesperia* 21, 1952, p. 256, note 71 ; *Arg. Her.*, p. 127, fig. 64.

(3) D'après un bloc dessiné par M. Holleaux et encore inédit.

(4) *Hesperia*, l. l., p. 254, et note 71 p. 256. Je n'ai pas revu les caissons de plafond en calcaire signalés par Tilton dans l'église de Merbaka (*Arg. Her.*, p. 125, note 4).

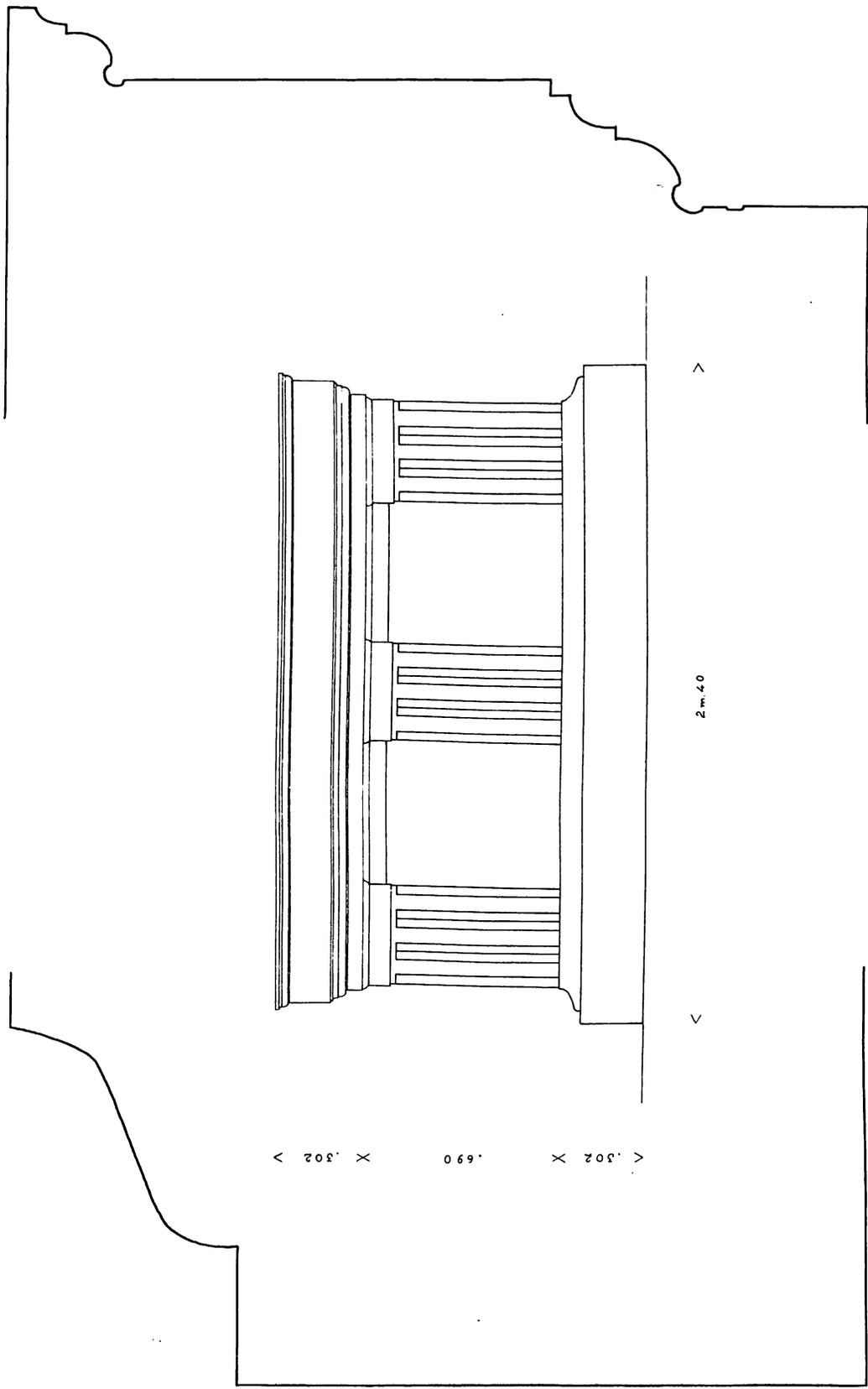


Fig. 8. — Héraion d'Argos. Autel monumental à triglyphes bas. Élévation du petit côté.
 A gauche, profil du socle ; à droite, profil du couronnement. Échelles 1 : 25 et 1 : 2,5.

apparemment (fig. 8). J'avais remarqué, dans la petite église de Merbaka près d'Argos¹, maçonné sous la fenêtre de l'abside (pl. 22, 2, a, b), un beau bloc de calcaire (lg. complète : 1 m. 58 ; ht. : 0 m. 302) mouluré. Le profil comporte à la base un bandeau sculpté d'un méandre en bas-relief, puis un bec de corbin surmonté d'un cavet sous listel, enfin un second bandeau large et lisse couronné à son tour par un bec de corbin et un cavet sous listel. Une rainure concave, de section semi-cylindrique, souligne et détache les deux becs de corbin. Ce profil, exécuté avec élégance et fermeté, plut aux architectes byzantins qui le copièrent sur tout le pourtour de leur abside, en le sculptant sur les blocs de pôros qui prolongent, à droite et à gauche, le bloc de calcaire antique. Il était naturel de penser que cette pierre provenait, comme la plupart de celles de l'église, de l'Héraion voisin. Effectivement, je retrouvai à l'Héraion, au Nord-Est des fondations du temple, trois blocs identiques, l'un complet (long. : 1 m. 35), les deux autres brisés (long. : 0 m. 60 et 0 m. 75 ; pl. 22, 2, c) ; de plus, dans la publication de l'Héraion², Tilton avait dessiné un autre fragment sur le bandeau duquel étaient gravées deux lettres d'une dédicace monumentale : **M O**. Ainsi, nous connaissions cinq blocs provenant du même édifice : leur lit supérieur, dépourvu d'anathyrose, montrait qu'ils n'avaient jamais été surmontés par une autre assise appareillée, sinon par une mince barrière. En outre, leur épaisseur irrégulière (de 0 m. 40 à 0 m. 50±), leur partie postérieure à peine ébauchée, empêchaient de les placer au sommet d'un mur par exemple. Manifestement, ils avaient été adossés à un noyau de blocage, et ceci suggérait de penser à un autel.

Or, dans le même dépôt de pierres au Nord-Est du temple, je trouvai deux fragments d'une base moulurée en calcaire (haut. : 0 m. 302 ; cf. fig. 8) qui portaient au lit d'attente des trous de goujons rectangulaires identiques à ceux des blocs de couronnement : ces trous ont été creusés non au ciseau, mais à la pointe, si bien que le contour en est un peu irrégulier, les angles arrondis, et que les parois en sont constellées de points blanchâtres, marqués par l'extrémité aiguë de l'outil. Les cuvettes de crampons en Π, à têtes arrondies, sont travaillées de la même façon. Le profil de la moulure est un simple talon. Sur le lit d'attente du plus long des deux blocs (longueur : 0 m. 90 environ), j'observai que la marque laissée par l'érosion était tantôt proche du bord, tantôt plus éloignée ; bien que cette marque ne fût pas assez nette pour permettre une mesure précise, elle n'en attestait pas moins la présence d'une frise dorique sur le socle avec la saillie des triglyphes et la retraite des métopes.

Il se trouve justement, à l'angle Nord-Ouest du temple, un morceau de triglyphe taillé dans la belle pierre noire d'Argos à reflets bleus. La partie inférieure manque ; mais il a conservé sa largeur complète (0 m. 363 ; haut. max. : 0 m. 45) et son lit d'attente creusé d'un trou de goujon rectangulaire au centre et de deux demi-trous sur chaque joint pour fixer les métopes (pl. 22, 3 b). Ces trous sont piquetés de blanc par la pointe de l'outil, comme ceux des blocs de socle et de couronnement. La face postérieure du triglyphe, sommairement travaillée, est conçue pour s'adosser à un blocage, non pour s'appareiller à un bloc d'*antithéma* sur un entablement. Ce triglyphe me remit en mémoire un autre triglyphe de pierre noire, bloc d'angle, aperçu dans un fossé en contre-bas de l'*East building* et attribué par Tilton à l'entablement de

(1) Sur cette charmante église, cf. A. Struck, *MDAI*, A, 34, 1909, pp. 189-236 (Merbaka, pp. 201-211).

(2) *Arg. Her.*, pl. XXIX, lettre I. Je n'ai pu retrouver ce bloc.

cet édifice¹ (pl. 22, 3 a). Mais le trou de goujon axial et les deux demi-trous latéraux, piquetés de blanc, ne laissent aucun doute : ce triglyphe et le précédent appartiennent au même édifice que les deux blocs de socle et les cinq blocs de couronnement. Il s'agit d'un autel à *triglyphes bas* d'époque hellénistique², à en juger par le type des scellements et la façon dont les canaux des triglyphes s'arrêtent horizontalement à leur sommet. Le triglyphe angulaire est large de 0 m. 362, haut de 0 m. 69. Au sommet du bandeau (haut. totale 9 cm. 6), une cassure horizontale, large de 1 centimètre, atteste qu'il était couronné par une moulure saillante, très probablement un ove. Je n'ai pas retrouvé de métope, à moins que certaines plaques en pierre noire, brisées de toutes parts, ne doivent être identifiées comme telles.

Sur les neuf blocs connus, sept se trouvent sur le terrain ; sur les sept, six gisent à proximité du temple, cinq d'entre eux du côté de l'Est. Il y a donc de fortes présomp- tions pour que l'autel se soit dressé sur la terrasse du temple. Comment ne pas songer ici à la longue fondation (17 m. \times 2 m. 40) « de date indéterminée » découverte par C. Blegen à l'Est du temple, et que sa place et son plan désignent comme les fondations de l'autel principal³? On aurait alors un autel à trois triglyphes et deux métopes sur le petit côté, vingt triglyphes et dix-neuf métopes sur le grand côté. Les dimensions, en plan, sont habituelles pour les autels de ce genre. La hauteur (0 m. 302 + 0 m. 69 + 0 m. 302 = 1 m. 294) prouve qu'il y avait devant l'autel une *prothysis* de hauteur égale à celle du bandeau du socle (0 m. 22), ce qui réduisait, pour l'officiant, la hauteur à 1 m. 074.

* * *

II. LE SANCTUAIRE D'APOLLON PYTHÉEN SUR L'ASPIS

Depuis la publication du sanctuaire par W. Vollgraff⁴, j'ai eu l'occasion de présenter sous une forme sommaire quelques observations sur l'ensemble du site⁵. Je voudrais examiner à nouveau ici, avec un peu plus de détails, ceux des monuments qui se rattachent au sujet de cet ouvrage.

Les constructions se groupent, sur la pente Sud-Ouest de la colline, en quatre terrasses dont les niveaux respectifs décroissent d'Ouest en Est (fig. 9). Si l'on affecte à la terrasse de l'autel la cote 0 \pm , l'altitude moyenne des autres, d'après le relevé de Van der Pluym, s'établit de la façon suivante :

- 1) Édifice à la citerne (Asclépiéion présumé) : +6 m. 10.
- 2) Terrasse de la tholos (présumée d'Athéna Oxyderchès) : +4 m. 05.
- 3) Terrasse du portique à double nef : +3 m. 80.
- 4) Terrasse de l'autel monumental (et du temple?) : 0 \pm .

(1) *Ibid.*, p. 117.

(2) Sur ce type d'autels, cf. G. Roux, *BCH* 77, 1953, pp. 116-123.

(3) C. Blegen, *Prosymna*, pp. 16-17.

(4) Cf. bibliographie ci-dessus, note 4 p. 57. Je renverrai ci-après à la publication de W. Vollgraff, A. Roes et Van der Pluym par la mention « Vollgraff ».

(5) *REG* 70, 1957, pp. 474-487. Plan restauré p. 476, fig. 1.

Les fouilles, jusqu'à présent du moins, n'ont rien exhumé du temple, pas même des traces de fondation. Il me paraît vraisemblable d'en situer l'emplacement quelque part à l'Ouest de l'autel monumental, ainsi que je l'ai déjà exposé¹. Nous savons par une inscription que l'on consolida et orna ses portes à la fin du IV^e siècle ou au début du siècle suivant² : il était donc construit avant cette date. Il fut encore restauré au I^{er} siècle de notre ère³. Là se bornent nos connaissances sur le temple d'Apollon Pythéen. Son anéantissement le soustrait à cette étude. On peut en dire autant du petit portique au Nord de la terrasse de l'autel (archaïque peut-être, et restauré à l'époque hellénistique) et de la tholos (hellénistique) dont le plan se dessine à peine sur le rocher. En revanche, l'édifice à la citerne, le portique à double nef, le grand autel, présentent encore quelque intérêt pour nos recherches.

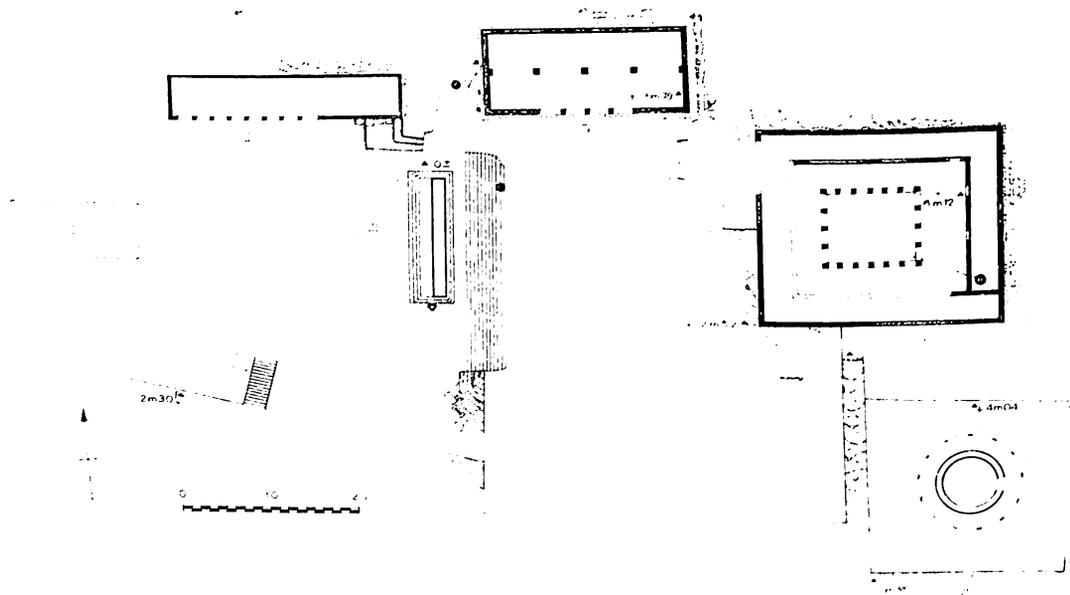


Fig. 9. — Argos. Sanctuaire d'Apollon Pythéen sur l'Aspis. Essai de restauration. I. Emplacement présumé du temple ; II. Portique ; III. Autel monumental (fin IV^e-début III^e siècle) ; IV. Portique et terrasse classiques ; V. citerne ; VI. Asclépiéion présumé ; VII. Tholos (d'Athéna ?).

1. Terrasse de l'édifice à la citerne, Asclépiéion présumé.

Cette terrasse est limitée au Nord et en partie à l'Est par une paroi rocheuse taillée verticalement dans le flanc de l'Aspis, au Sud-Est par un soutènement qui limite au Nord la terrasse de la tholos, au Sud-Ouest et à l'Ouest par un autre soutènement qui la sépare de la terrasse du portique double (fig. 9, VI ; pl. 23, 1)⁴.

(1) *Ibid.*, pp. 478-479 ; 485.

(2) Ce passage de l'inscription a été expliqué par J. Pouilloux, *Travaux de réfection au sanctuaire d'Apollon Pythéen* ; Sur une inscription d'Argos, *REA* 60, 1958, pp. 61-62. Cf. le texte de l'inscription, revu et corrigé par J. Pouilloux, avec le concours de P. Charneux, *ibid.*, p. 63.

(3) W. Vollgraff, *BCH* 33, 1909, p. 448 ; *Sanctuaire d'Apollon...*, p. 27.

(4) Vollgraff, pp. 51-76.

Ainsi délimitée, la terrasse est longue de 27 m. 50 d'Ouest en Est, large, en direction Nord-Sud, de 26 m. 50 à l'Ouest, de 32 m. 50 à l'Est. Les soutènements sont réduits à quelques tronçons de murs atteignant rarement une hauteur de deux assises, et construits de blocs de calcaire polygonaux à joints droits, reposant directement sur le roc aplani. Le parement, rudement martelé, est strié de grands coups de ciseaux verticaux ou obliques. Les murs de l'Ouest et la moitié Ouest du mur Sud sont renforcés parce qu'ils servaient de socle aux bâtiments construits autour de la citerne.

On entrait dans l'édifice par le côté Sud, grâce à l'étroite esplanade qui domine la terrasse de la tholos, et que l'on pouvait gagner soit en venant de l'Est, soit en gravissant la venelle en pente raide qui grimpe au Sud, entre les deux terrasses de la tholos et du portique à double nef. Peut-être une communication directe au moyen d'un escalier a-t-elle existé, du côté Ouest, avec la terrasse du portique ; mais il n'en reste plus trace.

Des caveaux byzantins en brique occupèrent très tôt l'emplacement de ce bâtiment dont il ne subsiste que la grande citerne rectangulaire taillée dans le roc. Cependant, le plan d'ensemble n'est pas douteux : il comprenait une série de pièces, ouvrant sous un péristyle qui lui-même entourait une cour, sous le sol de laquelle se trouvait la citerne. Parallèlement à la paroi rocheuse, au Nord et à l'Est, à une distance de 3 m. 60, on voit encore une ligne de fondations large de 0 m. 50, qui portait jadis le mur de façade des pièces (pl. 23, 1 b). Ces fondations sont construites de blocs de calcaire irréguliers, dont les hauteurs variables compensent les inégalités du rocher. Trois blocs, un peu plus longs que les autres, deux sur la ligne Est, un sur la ligne Nord, sont des seuils de portes à doubles vantaux, larges de 1 mètre environ. Il ne me semble pas que ces portes appartiennent au plan primitif. En effet, les orthostates qui divisent actuellement les pièces du côté Est, liés au mortier, attestent un remaniement tardif auquel se rattachent aussi les portes. Un trou de pince, sur le seuil Nord, à côté de la mortaise pour le montant gauche de la porte, prouve d'ailleurs que le bloc transformé en seuil était d'abord prévu pour porter un autre bloc.

La destruction du bâtiment est totale. Mais les vestiges de l'installation hydraulique, citerne, puits, fontaine rupestre, sont intéressants pour l'interprétation de l'ensemble.

La grande citerne (9 m. \times 7 m. 50 \times 2 m. 90 à 3 m. 20) n'occupe pas exactement le centre de l'édifice : l'espace compris entre ses bords et les murs extérieurs est de 9 m. 50 à l'Est, de 8 mètres sur les trois autres côtés. Ce décalage est assez fréquent dans les constructions de ce type¹. Il permet de faire place, sur l'un des côtés, à des pièces plus importantes. Les parois rocheuses du réservoir, dont les anfractuosités et les fissures ont été bouchées au moyen de pierres, sont revêtues d'un enduit de ciment étanche mêlé de petits graviers. Vingt piliers de calcaire carrés (section : 0 m. 40 approximativement), disposés en damier sur quatre rangées, supportaient — sans doute par l'intermédiaire d'un chapiteau et de poutres de pierre — les dalles de la couverture ; ces dalles étaient elles-mêmes recouvertes d'une couche de galets de rivière cimentés, formant une mosaïque rudimentaire qui assurait l'étanchéité de la couverture et formait le sol de la cour. De nombreux fragments ont été retrouvés

(1) Voir par exemple le péristyle de l'Asclépiéon de Trézène : G. Welter, *Troizen und Kalaureia*, pp. 31-32, plan pl. 14. A Délos : J. Chamonard, *Délos*, VIII, Le quartier du théâtre, pp. 165-168.

par W. Vollgraff au fond de la citerne : cette mosaïque est d'un type bien connu par des exemples de l'époque classique et de l'époque hellénistique¹. Elle joue le même rôle de revêtement protecteur que les mosaïques historiées dans les cours des habitations plus luxueuses de Délos.

La citerne recueillait le trop-plein de la fontaine rupestre et les eaux de pluie drainées par plusieurs caniveaux qui ont laissé leurs traces dans le roc : l'un, à l'Ouest, aboutit à peu près au milieu du côté Ouest de la citerne. Deux autres, à l'Est, se jetaient directement dans le conduit reliant la citerne au puits. Il serait nécessaire d'effectuer un nettoyage et de relever le plan de ce réseau de canalisations. Néanmoins, on peut déjà observer que la citerne amassait les eaux déversées par le toit tant du côté du péristyle qu'à l'extérieur du bâtiment.

Un large conduit rupestre met en communication la citerne et un puits creusé dans l'angle Sud-Est du bâtiment. Le boyau et le puits sont l'un et l'autre intérieurement revêtus d'une maçonnerie tardive qui réduit considérablement la largeur primitive (de 1 mètre environ à 0 m. 30 pour le conduit, de 1 m. 30 à 0 m. 45 pour le puits). La tranchée du conduit, creusée en plein roc et longue de 8 m. 50, débouchait dans la citerne à 0 m. 30 au-dessus du fond, de façon à prélever seulement de l'eau pure, au-dessus des dépôts. Cette installation représente un travail onéreux dont on eût aisément fait l'économie en construisant le puits, selon la méthode habituelle, en bordure de la citerne². Si l'on adopta le parti le plus coûteux, c'est qu'une raison impérieuse commandait de creuser le puits sur l'emplacement qu'il occupe, c'est-à-dire probablement à l'intérieur d'une des salles qui entouraient la cour. Sans doute jouait-il quelque rôle important dans le culte³. Ajoutons, pour être complet, que W. Vollgraff a retrouvé au fond de la citerne un assez grand nombre d'inscriptions et trois statuettes de marbre représentant Asclépios, la triple Hécate, et sans doute Aphrodite.

L'installation hydraulique était complétée par une fontaine à eau courante aménagée dans la partie Nord du mur Est. Son existence est prouvée par les concrétions calcaires qu'elle a déposées avec le temps et par un réservoir dans le roc, jadis recouvert de dalles que supportaient de petits éperons réservés dans le rocher naturel. Cette fontaine est d'autant plus curieuse qu'elle ne pouvait être alimentée qu'artificiellement, par une canalisation amenant l'eau d'une citerne placée à un niveau plus élevé. Il ne reste rien de son bassin ; le trop-plein s'écoulait par un caniveau dans la grande citerne centrale. A première vue, la fontaine et le puits semblent faire double

(1) Sur ces revêtements, cf. les observations de R. Martin, *BCH* 70, 1946, p. 361 ; E. Dyggve, *Das Laphrion*, pp. 51-52 ; *PW*, t. XVIII, col. 2305-2323, s. v. Pavimentum ; *Gnomon*, 1940, pp. 168-174 (mosaïque de galets).

(2) Chamonard, *Délos*, VIII, 2, pp. 324-326, 348. Les rares puits creusés non point dans la cour de l'*impluvium* mais dans une salle sont généralement plus anciens que la maison dans laquelle ils se trouvent. Ils ont été soit bouchés, soit réutilisés par commodité, dans les cuisines par exemple. Chamonard, *ibid.*, p. 325.

(3) Un exemple intéressant de puits dans une salle est fourni par la « maison » hellénistique du champ Dimitriadis à Thasos (*BCH* 52, 1928, p. 496 et fig. 6 ; 78, 1954, p. 196 et plan fig. 8). Dans l'angle Sud-Est de la salle, dont la paroi orientale était formée par le roc taillé à la verticale, une sorte de niche courbe, profonde de 1 m. 75, était creusée dans le gneiss. Un autel carré s'élevait près du puits. Le caractère culturel n'est pas douteux, mais on ne possède aucun élément d'identification. Une petite stèle trouvée à proximité, et portant le nom d'un héros archégète (Sotion ?), ferait songer à un hérôon : cf. J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos*, I, p. 335, n° 127. Le plan de l'édifice, avec sa cour à péristyle, ne contredirait pas à cette hypothèse (cf. Dyggve, *Das Heroon von Kalydon*, p. 406-414).

emploi ; comme ils excèdent les besoins matériels d'un édifice de dimensions médiocres, il est permis de penser que ces aménagements répondent à une nécessité d'ordre religieux. Mais avant de nous interroger sur la signification de ce bâtiment, il convient d'en assurer la chronologie.

Radicalement détruit à l'époque byzantine, il est difficile de le situer dans le temps. Cependant, le style du soutènement, le type de la citerne interdisent de le faire remonter plus haut que la fin du iv^e siècle. La citerne à piliers n'apparaît pas, à ma connaissance, avant l'époque hellénistique ; encore la trouve-t-on rarement¹. Les anciens ont toujours pris grand soin d'abriter leurs citernes sous une couverture étanche pour éviter la pollution des eaux. Mais par esprit d'économie ils leur ont d'abord donné un orifice étroit, qui puisse être couvert en largeur par une seule dalle, quitte à élargir les parois vers le bas pour augmenter la capacité. Vue en coupe, la citerne reproduit alors la forme d'une bouteille. Tels sont les exemples de l'époque classique connus à Athènes, à Argos même sur l'Aspis, à Olynthe. D'autres se présentent comme des couloirs souterrains ouvrant en surface par une longue fente axiale que l'on couvre par une série de dalles juxtaposées : telles sont à Argos la citerne rupestre proche du sommet de l'Aspis et celle de la Larissa. A l'époque hellénistique on trouve encore fréquemment des citernes en forme de rectangle très allongé qu'il est aisé de recouvrir avec une seule rangée de dalles, portées ou non par des poutres de pierre ou de bois².

Mais la nécessité de construire un réservoir de grande capacité sur un espace restreint ou au centre d'un péristyle conduit à la citerne de plan carré, dont la couverture doit être soutenue par des supports intermédiaires, entre les parois. La solution idéale, d'un point de vue technique, est celle qui fut adoptée à Délos pour toutes les grandes citernes : les supports sont formés par des arcs qui laissent le réservoir entièrement libre et ne réduisent en rien sa capacité³. Moins satisfaisante, la solution des piliers a été employée à Pérachôra (une rangée de supports dans l'axe d'une longue citerne hellénistique) et surtout à Théra⁴, exemple instructif pour nous : dans la cour d'une maison hellénistique est creusée une citerne carrée à trois rangées de quatre colonnes. Plusieurs d'entre elles sont encore en place, portant le dallage de la couverture protégé par un revêtement de galets et de ciment. C'est exactement le même procédé qu'à Argos. En Acarnanie, Heuzey signale une grande citerne circulaire que protégeait un toit de tuiles⁵. Ce toit devait, de toute nécessité, reposer sur des

(1) Liste des citernes dans Vallois, *AIHD*, p. 267, note 1. La « citerne » de Samos, attribuée à Eupalinos, est en réalité un réservoir de fontaine hypostyle, d'un type connu à l'époque archaïque, à Mégare justement, patrie d'Eupalinos (fontaine de Théagénès : *ABSA* 36, 1935-36, pp. 145-146 ; *BCH* 82, 1958, p. 688). Il s'agit de tout autre chose que des citernes *souterraines* qui nous intéressent ici.

(2) Cf. Chamonard, *Délos*, VIII, 2, pp. 332-334. Une citerne de ce type à Nauplie : *JDAI*, 44, 51, 1936, col. 136-137 ; à Ampurias en Espagne (Asclépiéion) : *RA* 1916, II, p. 353, fig. 13. Un autre système, pour éviter les couvertures d'une trop grande portée, consiste à creuser plusieurs réservoirs de dimensions moyennes reliés entre eux par une canalisation souterraine : *Hesperia* 2, 1933, pp. 126-129 ; Robinson, *Exc. at Olynthus*, t. VIII, p. 309 ; Chamonard, *l. l.*, pp. 339-340.

(3) Chamonard, *l. l.*, La citerne « hypostyle » est jusqu'à ce jour inconnue à Délos.

(4) Hiller von Gaertringen, *Théra*, t. III, p. 160, fig. 136 et 142. Bonne photographie dans Chamonard, *l. l.*, p. 335, fig. 201. La citerne de Pérachôra est inédite. Cf. provisoirement Payne, *Perachora*, p. 14 et pl. 4, en bas à gauche. Plan, pl. 137.

(5) Heuzey, *Mt. Olympe et Acarnanie*, pp. 329-330, pl. VII. Aucun détail n'est donné par l'auteur sur le système de couverture des grandes citernes carrées vues par lui à Phoetiae (p. 361), Vlizana (p. 363), Lykovitsi (p. 366), Alygia (p. 412).

colonnes ou des piliers. Les grandes citernes de ce type, assez coûteuses, ne me paraissent pas avoir été en usage avant la fin du IV^e siècle ou le début du III^e siècle. Je doute que celle d'Argos puisse être beaucoup plus ancienne. Elles connaîtront une grande fortune à l'époque byzantine, à Constantinople en particulier, où l'immense citerne de Ben-bir-Direk est le chef-d'œuvre du genre¹. Ainsi, l'édifice à la citerne ne remonte certainement pas à l'époque archaïque : il date au plus tôt du IV^e siècle. Reste le problème de son identification.

L'abondance des installations hydrauliques fait d'abord songer à quelque installation en rapport avec la mantique apollinienne. Or, l'inscription relatant les embellissements effectués dans le sanctuaire par les « secrétaires » et les « devins » mentionne un *μαντείον*, pourvu d'un tronc (*θησαυρός*) fermant à clé pour le *πέλανος*². A Pérachôra, le *μαντείον* présumé s'élevait à proximité de la grande citerne hellénistique et son plan (deux pièces en bordure d'une cour pavée d'un cailloutis cimenté) ne laisse pas, quoique plus simple, de rappeler celui d'Argos, avec sa cour à péristyle et la pièce (ou les pièces) qui la bordait à l'Est³. Par sa disposition générale, ses installations hydrauliques, l'édifice à la citerne est, de tous les monuments de l'Aspis, le plus apte à répondre aux exigences d'une consultation oraculaire. Mais d'autre part on observe que cet édifice de date récente est séparé de la terrasse du temple par une esplanade qui représente elle-même une extension secondaire de l'hiéron le plus ancien. Il n'est même pas assuré qu'une communication directe ait été possible de l'une à l'autre. On se prend alors à douter si un monument aussi éloigné jouait un rôle important dans le culte d'Apollon, et même s'il avait un rapport étroit avec lui.

Or, équipé pour les besoins de la divination, il l'était aussi, avec ses portiques de péristyle, pour ceux de l'*incubation*. De plus, cette fontaine, ce faux puits creusé dans une salle, malgré le travail considérable que demandait son raccordement à la citerne, rappellent aussitôt les fontaines, les puits sacrés, les portiques des sanctuaires d'Asclépios à Corinthe, Athènes, Épidaure. Ce n'est sans doute pas simple hasard si W. Vollgraff a extrait de la grande citerne une statuette d'Asclépios⁴, un Hécataion de marbre⁵, une Aphrodite Malophoros⁶ (?) et, disséminées sur l'Aspis, des effigies d'Aphrodite et de Pan⁷, divinités étroitement associées à Asclépios dans le grand sanctuaire voisin d'Épidaure. L'édifice à péristyle pourrait fort bien avoir été lui-même un Asclépiéion.

Il y en avait plusieurs dans Argos : Pausanias signale un temple (II, 21, 1) dans la région du théâtre⁸, un téménos (II, 23, 2), et l'*ἐπιφανέστατον Ἀργείοις τῶν*

(1) Citernes à colonnes combinées avec des arcs à Éléoussa-Sébasté : *Mon. Ant.* XXIII, col. 96-98, fig. 15 ; citerne byzantine de Pergé : *ibid.*, col. 50, fig. 6 ; de Constantinople : *JDAI*, 28, 1913, pp. 370-397.

(2) Vollgraff, p. 110, lignes 11-13 ; J. Pouilloux, *REA*, 1958, p. 63.

(3) Dunbabin, *ABSA* 46, 1951, pp. 61-71. A compléter par E. Will, *RHR* 143, 1943, pp. 145-169 ; *REG* 66, 1952, p. 124 ; *Bull. Comm.* 72, pp. 129-141 ; observations de L. Robert, *REG* 67, 1954, p. 109, n° 51. Cf. une inscription de Camiros (*Annuario* 27-29, 1952, n° 159 ; citée *REG* 67, 1954, *Bull.* n° 197, p. 156) : subvention pour τὰν κατασκευὰν τῶν χρηστηρίων καὶ τῶν ἐλύτρων (les citernes).

(4) Vollgraff, p. 55, fig. 45.

(5) *Ibid.*, p. 61, fig. 50.

(6) *Ibid.*, p. 65, fig. 52.

(7) *Ibid.*, pp. 20, fig. 17-18 ; 22, fig. 20.

(8) Au cours d'un sondage effectué dans la région du théâtre, en 1953, j'ai exhumé une statuette consacrée à Asclépios : *BCH* 78, 1954, pp. 167-168, fig. 17.

'Ασκληπείων (II, 23, 3) fondé par Sphyros, fils de Machaon, où l'on voyait les statues d'Asclépios et d'Hygie par Xénophilos et Stratôn. Le périégète, au moment où il s'apprête à gravir les pentes escarpées de la Larissa, signale sur son chemin le sanctuaire d'Athéna, le sanctuaire d'Apollon dont il ne détaille pas les constructions, et le stade voisin. Il ne serait pas surprenant qu'il ait passé sous silence un bâtiment médiocre, simple annexe de l'hiéron plus ancien, plus vénérable, d'Apollon Pytheus. A Delphes de même, il n'a pas cru devoir accorder à l'Asclépiéion une attention que requéraient tant de monuments plus illustres.

La forme du péristyle, portique replié, permet du point de vue purement matériel un gain de place appréciable sur une pente où tout édifice de quelque étendue impose des travaux de terrassement coûteux. Parfaitement adaptée à la fonction d'*abaton*, elle place les consultants à l'abri des regards indiscrets. A Délos, à Corinthe, à Trézène¹, l'Asclépiéion comportait un abaton fermé sur une cour centrale à péristyle. Enfin, ce plan est fréquemment adopté pour les édifices où se célébrait un culte héroïque² : or, Asclépios, d'abord simple mortel foudroyé, même lorsqu'il eut gagné sa divine immortalité, n'en continua pas moins à recevoir un culte funéraire et chthonien³.

Les sanctuaires d'Asclépios à péristyle ont été sans doute plus nombreux qu'on ne croit. J'ai proposé d'en reconnaître un dans l'« hérôon » de Calaurie, bâtiment carré de 21 m. 65 de côté entourant une cour de 12 mètres⁴. L'exploration n'en est pas achevée et tous les problèmes ne sont pas résolus. On situe cependant avec quelque vraisemblance l'entrée, par un propylon, à l'Est et, face à l'entrée, à l'Ouest, une salle culturelle avec banquettes et table d'offrandes, dont la porte est flanquée de deux demi-colonnes ioniques. A gauche du propylon, deux salles à sol cimenté pourraient bien avoir été en rapport avec une fontaine. G. Welter identifiait ce monument avec l'hérôon de Démosthène, que le texte de Pausanias invite à chercher plutôt dans l'enceinte du sanctuaire de Poséidon⁵. La découverte à proximité d'une statue d'Asclépios et d'une dédicace d'un rhéteur à Asclépios⁶ me laisse penser que nous avons ici un nouvel exemple d'Asclépiéion à péristyle.

2. Le portique à double nef.

En contre-bas de l'Asclépiéion présumé, la tholos, d'époque hellénistique, se dressait sur une terrasse isolée. Son plan (probablement périptère) se lit à peine sur le rocher⁷. D'après les quelques objets exhumés par W. Vollgraff, on peut conjecturer

(1) F. Robert, *Délos XX, Trois sanctuaires sur le rivage occidental*, pp. 52-64 ; G. Welter, *Troizen und Kalaureia*, pp. 31-33 ; C. Roebuck, *The Asklepieion and Lerna, Corinth XIV*, pp. 77-91.

(2) E. Dyggve, *Das Heroon von Kalydon*, pp. 406-414 ; R. Vallois, *AHHD*, pp. 351 ; 391-392.

(3) F. Robert, *Thymélé*, pp. 325-358. Cf. ci-après pp. 190-200 notre chapitre sur la destination de la tholos d'Épidaure.

(4) G. Welter, *Troizen und Kalaureia*, pp. 51-52, pl. 44 ; *REG* 70, 1957, pp. 483-484.

(5) II, 33, 3 : τοῦ περιόλου δὲ ἐντός.

(6) *IG*, IV, 847 ; époque impériale. A trois reprises, Pausanias, à propos de sanctuaires d'Asclépios emploie le mot de τέμενος (Argos : II, 23, 2 ; Épidaure : II, 29, 1 ; Aigion : VII, 23, 7) au lieu de ἱερόν ou ναός. Il peut s'agir en ce cas de sanctuaires hypéthres bordés d'un péristyle (e. g. à Rhodes le *léménos* de Ptolémée Sôter, carré d'un stade de côté délimité par des portiques ; cf. Diodore XX, 100). Dans la ville d'Épidaure, qu'il ne faut pas confondre avec le grand sanctuaire, le périégète a vu un *léménos* entourant les statues d'Asclépios et d'Épioné ἐν ὑπαίθρῳ (II, 29, 1).

(7) Vollgraff, pp. 77-84 ; *REG* 70, 1957, pp. 477-478 ; 484.

qu'elle appartenait à Athéna Oxyderchès, dont Pausanias signale le sanctuaire à côté de celui d'Apollon. Ses restes sont trop insignifiants pour que nous ayons à nous en occuper ici.

Sise à l'Ouest et en contre-bas des deux précédentes, la terrasse du portique double est beaucoup plus vaste (65 mètres \times 41 mètres environ)¹. La terrasse à la citerne a été construite à la mesure de l'édifice qu'elle devait porter ; la terrasse de la tholos délimite un péribole exigü autour d'un bâtiment particulier. La terrasse du portique double, plus vaste, propre aux rassemblements, est vraiment une terrasse de sanctuaire fréquenté par un nombreux public. La moitié Sud, artificiellement nivelée avec des terres rapportées, est retenue par un mur de soutènement sur lequel les architectes byzantins ont appuyé leur église. Le mur existe sur toute sa longueur au Sud, réduit à une seule assise, avec çà et là les restes d'une deuxième assise. A l'Ouest, il apparaît en partie sous le mur byzantin et s'arrête, à 14 m. 50 de l'angle, contre les gradins rupestres qui limitent la terrasse dans sa moitié Nord. A l'Est, conservé à l'angle, il s'interrompt ensuite sur une longueur de 3 mètres ; puis on le suit sous la maçonnerie byzantine jusqu'à une sorte de plateau rocheux, de forme carrée (6 m. 75 de côté), aplani sur le sol à l'intérieur de la terrasse. En ce point, le sol naturel se confondait avec celui de la terrasse ; il n'y avait plus besoin de remblai, donc de soutènement, et le mur servait seulement à la clôture. Sans doute était-il à cet endroit percé d'une entrée. En effet, entre la terrasse de la tholos et celle du portique double, on a laissé subsister un étroit couloir à pente raide, large de 2 m. 60, qui ne se justifierait pas s'il devait se terminer en cul-de-sac. Or, en haut de ce couloir, à 18 m. 60 de l'angle de la terrasse, W. Vollgraff a exhumé une ligne de fondations transversale de plain-pied avec la terrasse ; cette ligne ne pouvait être, à cette place, en travers du passage, que le support d'un seuil ou d'un degré limitant un palier du côté de la pente. Ce palier se trouvait à l'extrémité du terre-plein qui, entre la terrasse de la tholos et l'édifice à la citerne, permettait d'accéder directement à la terrasse du portique double, quand on venait de l'Est.

Sur l'esplanade carrée taillée dans le roc, W. Vollgraff place un autel d'Apollon, distinct du grand autel de la terrasse inférieure, et qui serait l'autel du temple. W. Vollgraff pense en effet que le temple — dont il ne reste aucune trace actuellement visible — se dressait sur l'emplacement que vint occuper plus tard la basilique byzantine. J'ai exposé ailleurs les raisons qui rendent plus probable l'existence d'un temple à l'Ouest du grand autel². Du moins me paraît-il assuré qu'un autel d'Apollon ne s'est jamais élevé dans une pareille encoignure, à la limite extrême de la terrasse, en contre-bas d'un soutènement qui l'eût écrasé de sa masse. Il est bien difficile en revanche de dire à quoi correspondait cette entaille du roc. On peut songer à un propylon ; mais c'est une hypothèse que rien ne confirme.

Le seul monument dont il reste des vestiges est un portique divisé en deux nefs par une colonnade axiale à trois colonnes (fig. 9, IV). Il est moins ruiné à l'Est, où il reposait directement sur le roc, qu'à l'Ouest, où il s'élevait en partie sur du remblai. Des traces dans le rocher, quelques alignements de blocs, en façade principalement, permettent de mesurer ses dimensions (23 mètres \times 10 m. 75). Mais à l'Est, le mur

(1) Vollgraff, pp. 13-42 ; *REG* 70, 1957, pp. 478-479 ; 484-485.

(2) *REG* 70, 1957, pp. 478-479.

montre encore sur une assise de réglage en saillie de 6 centimètres, placée à même le roc, une rangée d'orthostates en calcaire dont les joints latéraux sont tantôt verticaux, tantôt biais (ht. 0 m. 531 ; ép. moyenne 0 m. 43 à 0 m. 45). De la façon la plus paradoxale, ces orthostates sont dressés très soigneusement sur leur parement extérieur, caché par la paroi rocheuse à laquelle ils sont parallèles, très sommairement au contraire sur le parement intérieur qui était visible. Comme il n'y a pas de place sur la plinthe pour une seconde assise adossée à la première, il est certain que les orthostates étaient revêtus intérieurement soit d'un enduit épais dont les irrégularités voulues de la surface renforçaient l'adhérence, soit d'un placage de boiserie formant soubassement¹. Le mur faisait retour en façade sur une certaine longueur, comme le montre l'anathyrose sur l'orthostate d'angle encore en place au moment de la fouille et renversé depuis. Ce retour s'explique par l'enfoncement du portique, à son extrémité Est, dans une sorte de niche taillée dans le roc, si bien que le sol naturel, à l'extérieur, se trouve plus haut que le sol du portique. Le stylobate n'est plus représenté que par une section de ses fondations, le mur de fond par quelques pierres. Le mur Ouest a totalement disparu.

Dans l'axe du bâtiment, et à 5 mètres du mur Est, une dalle de calcaire carrée (0 m. 80 de côté au lit d'attente ; ht. totale : 0 m. 295) est en place, reposant à même le roc. La surface supérieure, piquetée avec soin, ne porte aucune marque particulière. Les quatre côtés sont dressés le long de l'arête supérieure qui émergeait seule du sol (ht. du bandeau dressé : 0 m. 17). Il s'agit du socle d'un support intérieur, nécessaire pour soutenir le toit de l'édifice. En effet, la distance de l'axe du mur à l'axe de la dalle est contenue exactement quatre fois dans la longueur du portique. On restituera donc trois supports intérieurs. Si l'on suppose que le mur de façade s'arrêtait à hauteur du premier support à l'Est, on aura, à raison de deux colonnes de façade par support intérieur, cinq colonnes *in anlis* prolongées vers l'Est par un mur plein long de 5 m. 50[±].

Les orthostates sont surmontés par des assises de briques romaines dont on peut penser qu'elles ont remplacé des assises de briques crues. Ce procédé de construction économique est bien attesté à Épidaure pour plusieurs monuments de caractère utilitaire, notamment pour le portique de Cotys (Pausanias II, 27, 6).

À l'extérieur du portique, le long du mur Ouest, on voit une citerne creusée dans le roc, dont les parois sont recouvertes d'un solide ciment hydraulique. Elle est large au fond (— 4 mètres) de 2 mètres × 3 m. 25. L'orifice, rétréci à 1 m. 25, était couvert par une rangée de dalles. Un caniveau, large de 0 m. 60 environ, faisait le tour du portique et déversait ses eaux dans les deux puisards carrés qui flanquent la citerne, avec laquelle ils communiquent par un conduit percé à 0 m. 50 au-dessus du fond. De la sorte, seule s'écoulait dans le réservoir l'eau décantée. Ces bassins de décantation (*προλάκκια*) accompagnent habituellement les citernes².

Nous disposons de peu d'éléments pour dater le portique. Je doute cependant qu'il appartienne à l'époque archaïque, comme le pense W. Vollgraff. Autant qu'on en puisse juger par les exemples de l'Héraion, l'emploi du calcaire dans l'élévation des édifices n'apparaît pas en Argolide avant l'époque classique, au début du v^e siècle.

(1) Sur ces boiseries, cf. mon article *BCH* 80, 1956, pp. 507-513.

(2) Chamonard, *Délos*, VIII, 2, p. 340 et fig. 204 ; R. Vallois, *AHHD*, p. 265, note 2.

A Argos même, nous avons découvert à proximité du théâtre les vestiges de deux constructions en calcaire dont les orthostates présentaient de frappantes analogies avec ceux du portique : une seule rangée de blocs dans le sens de l'épaisseur : face interne simplement dégrossie, joints soit verticaux, soit biais. Les trouvailles de céramique fixent la date de ces bâtiments au IV^e siècle au plus tôt¹. Le portique de l'Aspis ne saurait, à mon avis, être plus ancien.

Les autres monuments antiques de la terrasse n'ont laissé que des traces dans le rocher. Il est bien difficile de les interpréter. Ce sont :

a) au Sud-Est du portique, un plateau rectangulaire d'environ 7 mètres sur 5 mètres, taillé dans le roc, avec, dans l'angle Sud-Est, une sorte de tablette en saillie (4 m. 50 × 1 m. 50) ;

b) le long du mur Ouest de la terrasse à la citerne, deux paliers rocheux dont il a déjà été question : peut-être correspondaient-ils à un escalier de communication entre les deux terrasses ;

c) contre l'angle Sud-Ouest de la même terrasse, un arasement carré sur lequel nous avons proposé de restituer un propylon (?).

La plus grande partie de la terrasse est recouverte aujourd'hui par les ruines byzantines. Nulle part n'apparaissent les moindres restes d'un édifice antique important. Elle n'a jamais, sans doute, porté que des ex-voto minimes et, peut-être, des plantations d'arbustes.

3. La terrasse du grand autel.

L'étendue de cette terrasse est incertaine, car toute sa partie Ouest, nivelée par un remblai artificiel, a disparu². Dans sa partie orientale, elle est fermée au Nord par un portique à simple colonnade, à l'Est par une volée de gradins rupestres, en arrière de l'autel monumental, que prolonge vers le Sud le soutènement de la terrasse précédente ; au Sud, enfin, par un mur de soutènement coupé d'un escalier.

Le soutènement Sud, fort détruit, est représenté par une seule assise de calcaire à l'Est (largeur 6 mètres) et à l'Ouest (largeur 8 mètres) de l'escalier (largeur 2 m. 50). A en juger par cet échantillon, le mur différait beaucoup des trois soutènements précédents : les blocs sont petits, assemblés sans art ; on songe au « vieux polygonal » de Marmaria par exemple, et l'on ne peut se défendre de l'impression que, des quatre terrasses, la plus ancienne est la terrasse Ouest.

L'escalier s'enfonce dans l'épaisseur de la terrasse à laquelle il conduit, selon un dispositif connu à Argos même (terrasse du Κριτήριον), à Delphes (terrasse de Marmaria ; escalier de l'aire) ; à Égine (sanctuaire de Zeus *Panhellénios*)³. Il faut en conclure que le soutènement était longé par un chemin qu'on n'a pas voulu barrer par un escalier en saillie. Une grande base carrée (1 m. 60 de côté), formée de

(1) *BCH* 78, 1954, pp. 162-164. Cette datation a été contestée à tort dans *BCH* 80, 1956, pp. 210-211 et 217. note 1.

(2) Vollgraff, pp. 43-49 ; *REG* 70, 1957, pp. 479-482, fig. 2 ; 485-486.

(3) Argos : *BCH* 82, 1958, pp. 517-519, fig. 1-5. Delphes : R. Demangel, *FD*, Le sanctuaire d'Athéna Pronaia, topographie du sanctuaire, p. 66 et fig. 71 ; Égine : *JDAI*, AA, 53, 1938, col. 480-485, fig. 5.

deux dalles accolées, découverte à gauche de l'escalier, portait un monument votif. On n'en voit plus trace aujourd'hui.

Le portique à simple colonnade, au Nord de la terrasse (fig. 9, II), est long de 26 m. 50, large de 6 mètres environ (largeur intérieure, à l'extrémité Est : 5 m. 03). Son extrémité orientale est taillée en niche dans le rocher, dont la paroi verticale forme le soubassement des murs. Des restes de ce mur, bâti de moellons et de fragments de tuiles liés au mortier, appartiennent à une réfection tardive. Comme le portique double, il était fermé en façade sur une certaine longueur par un mur plein que prolongeait la colonnade. Le mur de fond, le mur Ouest, le stylobate n'ont laissé d'autres vestiges que des traces, fort nettes, dans le roc et quelques moellons clairsemés. Le mur Ouest maintenait un remblai artificiel dont l'épaisseur atteignait 1 m. 60 environ. Du stylobate, il ne subsiste rien.

Une série de monuments votifs s'alignait devant le mur de façade. Le plus important d'entre eux reposait sur une base carrée de 3 m. 75 de côté, les autres avaient des socles longs de 0 m. 80 à 1 m. 10. Seuls des arasements rocheux marquent leur emplacement. Enfin deux gradins taillés dans le roc et usés par les pas sont les uniques vestiges d'un escalier reliant les deux terrasses, au Nord du grand autel.

Le monument le plus frappant de la terrasse est assurément le grand autel qui en occupait le côté oriental (fig. 9, III ; pl. 23, 2). Il émerge d'une sorte d'esplanade artificiellement taillée en plein roc pour agrandir l'esplanade primitive en direction de l'Est. De ce côté, elle est barrée par une volée de gradins, large de 27 mètres et taillée elle aussi dans le roc naturel de l'Aspis (pl. 24, 1).

L'autel avait la forme d'un rectangle allongé (16 m. 20 × 5 mètres). Il est aujourd'hui cerné par une large rigole plate (profondeur 12 centimètres ; largeur : 0 m. 90 à 0 m. 92), dans laquelle s'encastrait jadis la première assise de la crépis de l'autel. Les blocs de cette assise étaient scellés au roc par deux goujons rectangulaires, l'un sur le joint, l'autre à quelque distance du joint opposé et muni d'un canal de coulée. Le type des scellements ne permet pas de les faire remonter au-delà du iv^e siècle ; il s'ensuit que l'autel n'est pas archaïque, mais contemporain de l'inscription qui relate les travaux d'embellissement sur l'Aspis.

L'assise de réglage portait trois degrés, plus larges à l'Ouest que sur les trois autres côtés. Le degré supérieur formait en avant du corps de l'autel une spacieuse *prothysis*. L'autel proprement dit était constitué par ce noyau rocheux qui nous apparaît aujourd'hui (14 m. 32 × 3 m. 21 ; ht. : 0 m. 75 au-dessus du niveau de la rigole), mais que dissimulait jadis un assemblage de pierres appareillées. Il est donc inexact de parler d'un autel « rupestre ». Porté sur une crépis à degrés, l'autel n'était certainement pas un autel dorique « à triglyphes bas », analogue à celui que nous venons de décrire à l'Héraion, car les autels de ce type ne se dressent jamais que sur un socle bas. C'était vraisemblablement un autel « ionique » composé d'un corps lisse compris entre deux moulures horizontales. On peut l'imaginer d'après les restes d'un fort bel autel de Pagasai-Démétrias en Thessalie, composé lui aussi d'un noyau rocheux revêtu de blocs de marbre. Je ne sais pourquoi F. Stählin et ses collaborateurs attribuent à un « mur d'enceinte » ces restes de fort belles moulures (tore orné d'entrelacs, talon avec rais de cœur, oves, astragales, rinceaux d'acanthé) qui proviennent manifestement du corps du grand autel daté des environs de 325 avant J.-C.¹

(1) F. Stählin, E. Meyer, A. Heidner, *Pagasai und Demetrias*, pp. 99-103, fig. 19 et pl. 21, A.

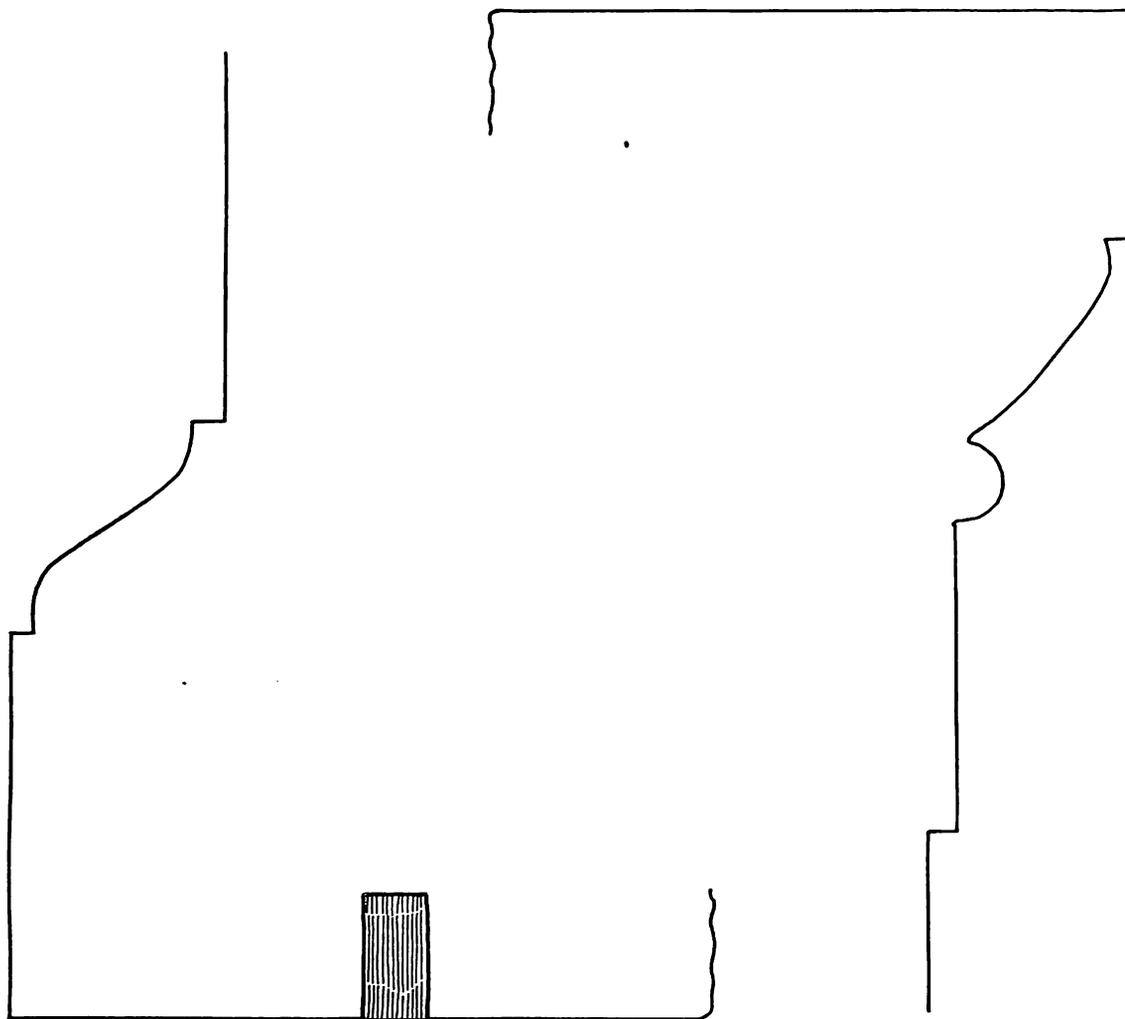


Fig. 10. — Épidaure. Sanctuaire d'Apollon Maléatas. Profils de la base et du couronnement de l'autel monumental en marbre. Échelle 1 : 2.

J'ai identifié les fragments d'un autel monumental analogue dans le sanctuaire d'Apollon Maléatas à Épidaure. Cavvadias en exhuma les fondations de pôros en piètre condition, à l'Est du temple, au centre de l'esplanade. Seule subsiste l'extrémité Sud, mais les blocs dispersés des degrés (ht. : 0 m. 23), en calcaire, sont si nombreux qu'il sera possible de calculer avec une bonne approximation les dimensions de l'autel. A première vue, elles devaient avoisiner une dizaine de mètres en longueur. La prothysis était dallée de plaques en pierre mouchetée (0 m. 90 × 1 m. 12 × 0 m. 23) qui se trouvent aujourd'hui à demi enfoncées dans la tranchée ouverte autrefois par les pillards de pierres. Le corps de l'autel n'est malheureusement pas aussi bien conservé. En marbre du Pentélique, il offrait une proie tentante aux chauffourniers qui n'ont abandonné de lui que quelques débris concassés. J'ai rassemblé quelques fragments des orthostates minces qui habillaient un noyau composé de matériaux plus ordinaires.

L'épaisseur des plaques est d'une dizaine de centimètres, de 15 à 16 en comptant la saillie des moulures ; celles-ci comportaient à la base un large bandeau surmonté d'un talon, au sommet un bandeau, un astragale, un ove, un bandeau (fig. 10 ; pl. 24, 2 b. c). La fermeté des profils, celui de l'ove particulièrement rappelle la modénature de la tholos, à laquelle fait songer aussi le travail du marbre : les anathyroses, soigneusement polies, sont à peine démaigries au centre par un très fin piquetage ; au lit d'attente d'un fragment angulaire, recomposé de deux fragments, on voit un scellement en T analogue à ceux de la tholos. Cramponnés entre eux, les orthostates étaient en outre goujonnés sur le socle.

J'ai rapproché deux fragments d'une barrière d'autel en marbre d'où proviennent aussi quelques autres menus morceaux (pl. 24, 2 a). Épaisse de 0 m. 27, cette barrière présentait sur sa face extérieure, au-dessus d'un talon renversé, une sorte de fronton triangulaire dessiné par deux filets en saillie. Sur le filet supérieur se déroulaient des rinceaux d'acanthé sans doute surmontés de palmettes. Le peu qui en subsiste, une feuille d'où s'échappe une tige cannelée, atteste une exécution fine, précise, élégante, telle qu'on l'attend sur un monument contemporain de la grande tholos, ou même légèrement plus ancien.

L'autel d'Apollon, sur l'Aspis, avait probablement lui aussi une barrière ouvragée qui retenait les cendres sur son foyer. En effet, dans l'inscription déjà citée, les devins et les secrétaires, après avoir mentionné le déplacement et la reconstruction de l'autel plus à l'Est, déclarent qu'ils ont consacré τὰν ἀ[.]χιπύραν ὑπὲρ αὐτοῦ. « Le mot composé sur πύρα désigne le foyer ou une partie du foyer sur laquelle on brûle les victimes et ὑπὲρ αὐτοῦ se rapporte selon toute apparence à l'autel¹ ». W. Vollgraff restitue ἀ[γ]χιπύραν et propose de traduire par « étouffoir », instrument pour éteindre le brasier de l'autel². Je suis tenté, comme W. Vollgraff de rattacher cet *hapax* à ἄγγειον, en comprenant non point *étouffer*, mais *serrer* : l'ἀγγιπύρα serait le « serre-foyer », les barrières qui retiennent les braises sur le corps de l'autel. Comme cette partie de la construction était souvent plus soignée, plus somptueusement ornée que le reste, elle pouvait logiquement faire l'objet d'une mention spéciale dans une inscription relatant des embellissements.

Un passage large de 1 m. 48 sépare l'autel des gradins rupestres. Hauts de 0 m. 22 en moyenne, larges de 0 m. 45, ils sont aujourd'hui au nombre de dix. Mais W. Vollgraff fait observer qu'ils pouvaient jadis être complétés par des gradins en pierre rapportés, jusqu'au niveau de la terrasse supérieure qu'ils limitent. La surface du rocher n'est aucunement usée par les pas et présente un piquetage à la pointe que dissimulait un revêtement de stuc. Ce revêtement ne formait donc pas les marches d'un escalier monumental en arrière de l'autel. L'escalier de communication entre les deux terrasses se trouvait, nous l'avons vu, au Nord de l'autel, le long de la façade du portique. Il ne s'agit pas d'une sorte de *théâtron* pour les cérémonies du culte, mais d'un simple artifice esthétique : ayant à construire un autel en contre-bas d'une terrasse, l'architecte n'a pas voulu tailler en avant de ce monument important du sanctuaire une brutale paroi verticale. Une série de gradins assurait une transition plus heureuse

(1) J. Pouilloux, *REA* 60, 1958, pp. 55-57 (*SEG*, XVII, 146).

(2) *BCH* 81, 1957, p. 477.

entre les deux niveaux et reproduisait l'apparence des soutènements à gradins bien connus en Argolide et ailleurs¹.

Un puits large de 0 m. 90 s'enfonce dans le roc, au Nord des gradins. Malgré sa profondeur de 17 mètres, il n'atteint pas la nappe d'eau ; il fallait donc qu'il fût alimenté de l'extérieur. Un canal d'écoulement, taillé grossièrement dans les gradins, et les amphoriques hellénistiques découverts à l'intérieur montrent que le puits continua d'être utilisé jusqu'à une époque tardive². On s'explique mal sa fonction.

A droite de l'autel se dressait un trépied, sur une base de calcaire à trois faces concaves (ht. 0 m. 76) portée sur un socle de même forme en saillie (ht. 0 m. 375) encastré dans le roc. Une inscription mutilée, du III^e siècle avant J.-C., énumère les dédicants et date le monument³.

C'est sans doute à proximité de l'autel qu'il faut chercher un petit édicule consacré par les devins et les secrétaires : une *péristasis*, munie de barrières et abritant un omphalos⁴. Le terme de péristasis évoque une série de supports disposés autour de l'omphalos et reliés entre eux par une balustrade ; une péristasis, non pas un *naïskos* : pas un « tabernacle », mais plutôt un « baldaquin », donc un ensemble de supports verticaux surmontés par un entablement à ciel ouvert, que pouvait recouvrir de façon temporaire soit du tissu, soit du feuillage. Les vases, les monnaies représentent parfois des édifices de ce genre⁵. On voit sur notre planche 24, 3, un édicule tétrastyle porté sur deux degrés et couronné par un entablement à ciel ouvert, abrité simplement de quelques branches feuillues à l'ombre desquelles Héraclès va prendre son repas sacré⁶. Un vase du Musée de l'Ermitage montre l'omphalos lui-même placé sous un baldaquin à quatre colonnes ioniques⁷. Telle devait être la péristasis d'Argos, protégeant l'omphalos selon une disposition qui semble avoir été habituelle⁸.

(1) P. Amandry, *Hesperia* 21, 1952, pp. 261-270. Aux exemples cités, ajouter le soutènement à gradins de la skéné du théâtre, à l'Amphiaréion d'Oropos : Fiechter, *Das Theater in Oropos*, p. 10.

(2) Vollgraff, pp. 47-49.

(3) *Mnemosyne*, 1919, pp. 163-164, n° IX.

(4) Vollgraff, pp. 109-111 ; J. Pouilloux, *REA* 60, 1958, pp. 53-54 ; 63.

(5) *MDAI*, A, 62, 1937, pp. 41-57.

(6) Cratère du Musée National d'Athènes. Cf. H. Metzger, *Les représentations dans la céramique attique du IV^e siècle*, pp. 226-227.

(7) *Comptes rendus de la Commission de St Petersburg, Atlas*, 1863, pl. VI n° 5.

(8) Dans les comptes déliens, mention à deux reprises d'un *ὄμφαλον καὶ φύλακα περὶ αὐτόν* : *IG XI*, 2, 1416, A I, ligne 87 ; 1417, B I, ligne 93. Cité par Vollgraff, p. 111. A Pompéi et ailleurs : *JHS* 9, 1888, p. 301. A Delphes, un entablement de marbre, archaïque, provient vraisemblablement d'une péristasis abritant peut-être l'omphalos dans le temple : G. Daux, *BCH* 61, 1937, pp. 73-78. Traces d'un semblable édicule dans l'Héracléion de Méliité (?) : *MDAI*, A, 20, 1895, pp. 166 sqq. ; 36, 1911, pp. 113-144 ; 62, 1937, pp. 41-43. J'interpréteraï comme un entablement de péristasis le bloc de marbre, orné de colombes et de guirlandes, et portant une dédicace à Aphrodite *Pandémios*, qui se trouve actuellement à l'entrée de l'Acropole : *MDAI*, A, 30, 1905, pp. 298-304. W. Vollgraff a exhumé les fragments d'une barrière de pòros (*Sanctuaire*, pp. 45-46, fig. 35) qui fermaient probablement les entrecolonnements d'un portique. Elle serait de trop grande taille pour la péristasis. Bonne représentation d'une péristasis et de son *φράγμα* au revers d'une monnaie cistophore d'Éphèse, *BMC, Coins*, Ionia, p. 68 et pl. XII, 11 (48 av. J.-C.). Autre péristasis autour de la pierre conique du sanctuaire d'Aphrodite à Paphos (cf. *BMC, Coins*, Cyprus, pl. XVII, 4, 5, 6, 8, 9), ou celle du temple d'Adonis à Byblos (*ibid.*, Phoenicia, pl. XII, 13). Sur ces barrières sculptées dans la pierre, cf. Épidaure, abaton (*Πρακτ.*, 1905, p. 73, fig. 18 ; p. 77, fig. 21) ; Argos, portique de l'« agora » (*BCH* 31, 1907, p. 173, fig. 7) ; Pellène (*Πρακτ.*, 1932, p. 62) ; Délos (*Délos*, VIII, 2, p. 290, fig. 1) ; Athènes, agora romaine (Bakalakis, *Ἑλληνικά ἀμφίγλυφα*, 1946, pp. 95-96) et Tour des Vents (*AE*, 1919, *παράρτημα*, p. 16) ; Ségeste (H. Bulle, *Untersuchungen an gr. Theatern*, pl. 21, h, et 32, d).

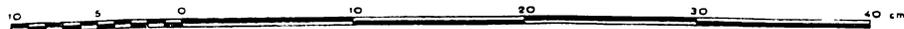
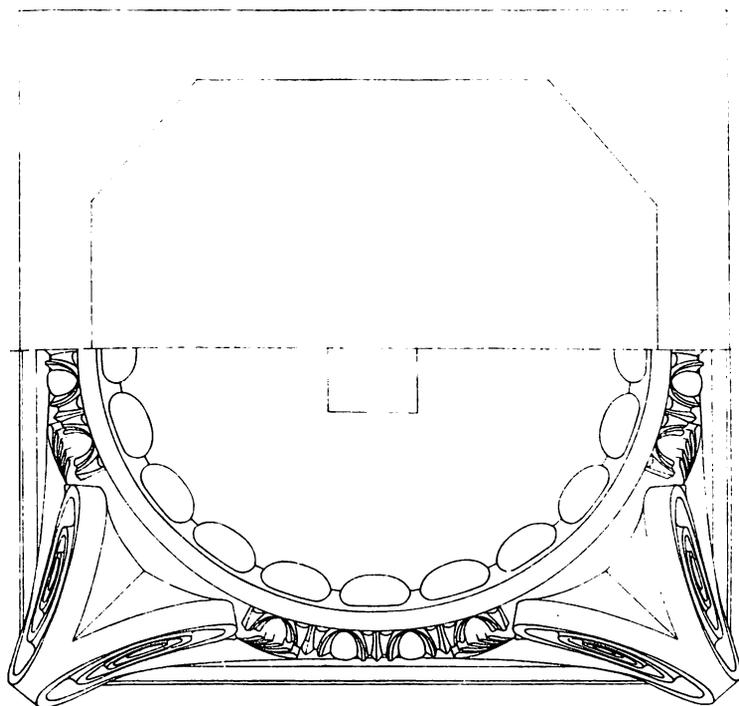
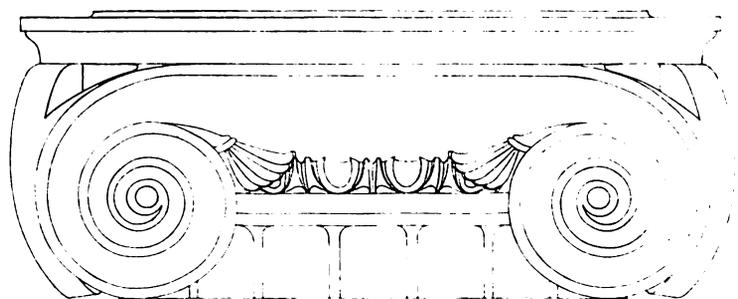


Fig. 11. — Argos. Sanctuaire d'Apollon Pythéen. Chapiteau ionique à volutes sur les quatre faces (J. Cami).

Peut-être faut-il rapporter à cette péristasis un très joli chapiteau ionique en pòros exhumé sur l'Aspis (fig. 11-13 ; pl. 25)¹. Son style le date de la seconde moitié du iv^e siècle au plus tôt, du premier tiers du iii^e siècle au plus tard. Ses dimensions sont faibles (ht. : 0 m. 178 ; diamètre : 0 m. 28 au creux des cannelures, 0 m. 30 à la pointe) ; il provient donc d'un édifice à petite échelle. Son attribution à la péristasis n'est pas impossible.

C'est un intéressant exemplaire du chapiteau péloponnésien à volutes sur les quatre faces. Comme sur tous les chapiteaux de pòros, le sommet du fût — à vingt cannelures séparées par un listel — est attenant au chapiteau. Celui-ci comporte

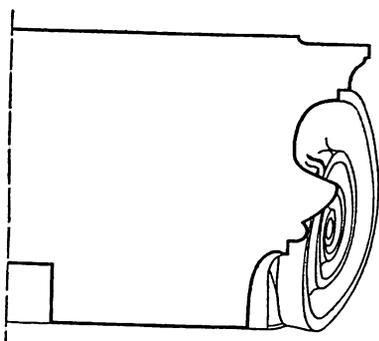


Fig. 12. — Coupe sur le chapiteau précédent.

un abaque mouluré (côtés rectilignes, talon sous listel, tablette portante en léger relief) que porte une sorte de dé cubique masqué sur les quatre faces par les volutes et n'apparaissant qu'aux angles. J. Cami a mis en évidence une irrégularité dans la progression des spires (fig. 13) : celles-ci sont comme étirées vers l'extérieur au niveau de leur axe horizontal. Mais cette anomalie n'est décelable que sur le développement graphique. La volute en effet s'incurve vers les angles et, sous l'effet de la perspective, son déroulement paraît normal lorsqu'on la représente en géométral : si bien que l'étirement vers l'extérieur apparaît comme un correctif voulu des déformations optiques de la perspective.

Le fût de la colonne se termine par un bandeau sous un astragale qui supporte l'échine. Celle-ci est sculptée d'oves en relief sur trois faces ; mais le profil reste lisse sur la quatrième. De même, les palmettes angulaires découpées sur les trois mêmes faces du chapiteau sont simplement silhouettées sur la quatrième, qui devait sans doute se trouver moins exposée aux regards. Cette particularité limite les possibilités d'attribution : on exclura la colonnade axiale du portique médian qui exigerait un chapiteau aux quatre faces identiques. Il peut donc s'agir soit d'une colonnade de portique en façade, le côté non sculpté se trouvant tourné vers l'intérieur et décoré de motifs peints, soit d'un chapiteau de la péristasis de l'omphalos, celle-ci étant supposée adossée à un autre édifice. On remarque en effet, devant la façade du portique étroit construit sur la terrasse de l'autel, des arasements dans le roc ménagés pour recevoir des bases. Le plus grand d'entre eux (environ 3 m. 75 de côté) pourrait convenir à la péristasis². Mais aucune vérification n'est possible.

* * *

Argos a donc fourni à notre enquête une documentation non négligeable : à l'Héraion, un temple inspiré des leçons de l'Attique, un grand autel dorique à triglyphes ; sur l'Aspis, un bel exemple de chapiteau ionique « péloponnésien », un autel monumental de type « ionique », un portique et un édifice à péristyle probablement

(1) Vollgraff, p. 17, fig. 11-12.

(2) L'entablement archaïque de Delphes (ci-dessus p. 78, note 8) mesure 2 m. 80 de côté ; l'édicule de l'Héracléion de Méliù, d'après ses traces dans le roc, 3 m. 10 ; l'entablement d'Aphrodite *Pandemos* 3 m. 165.

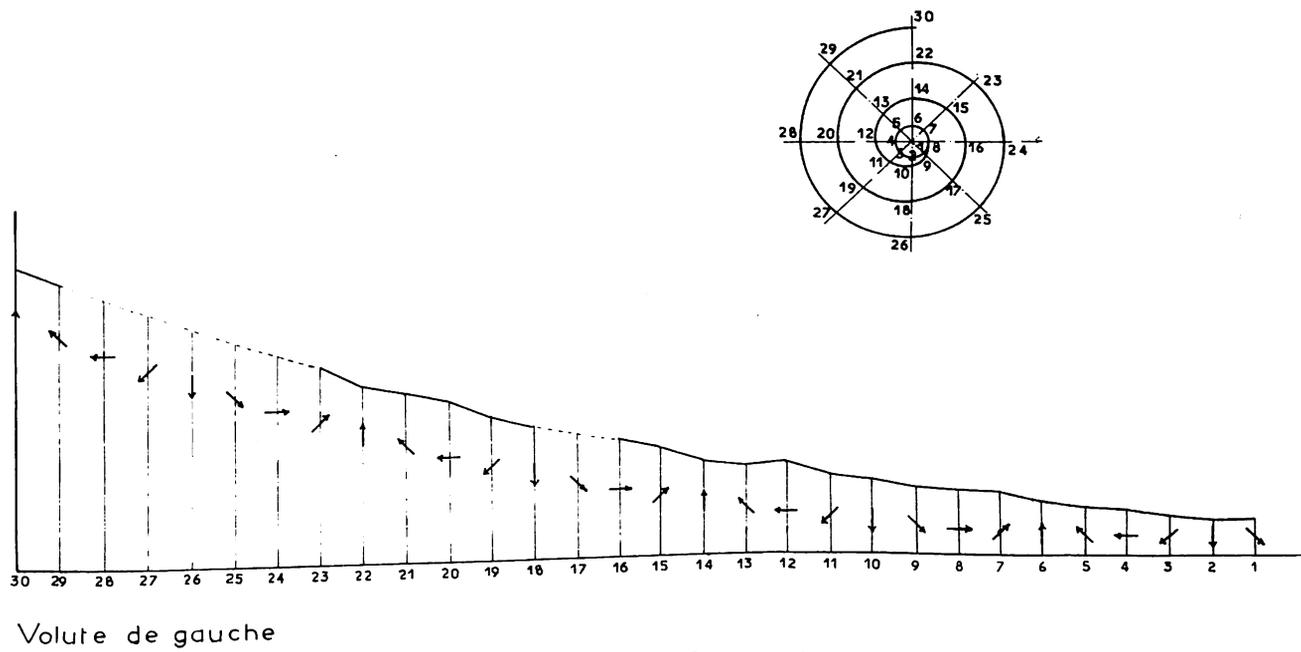
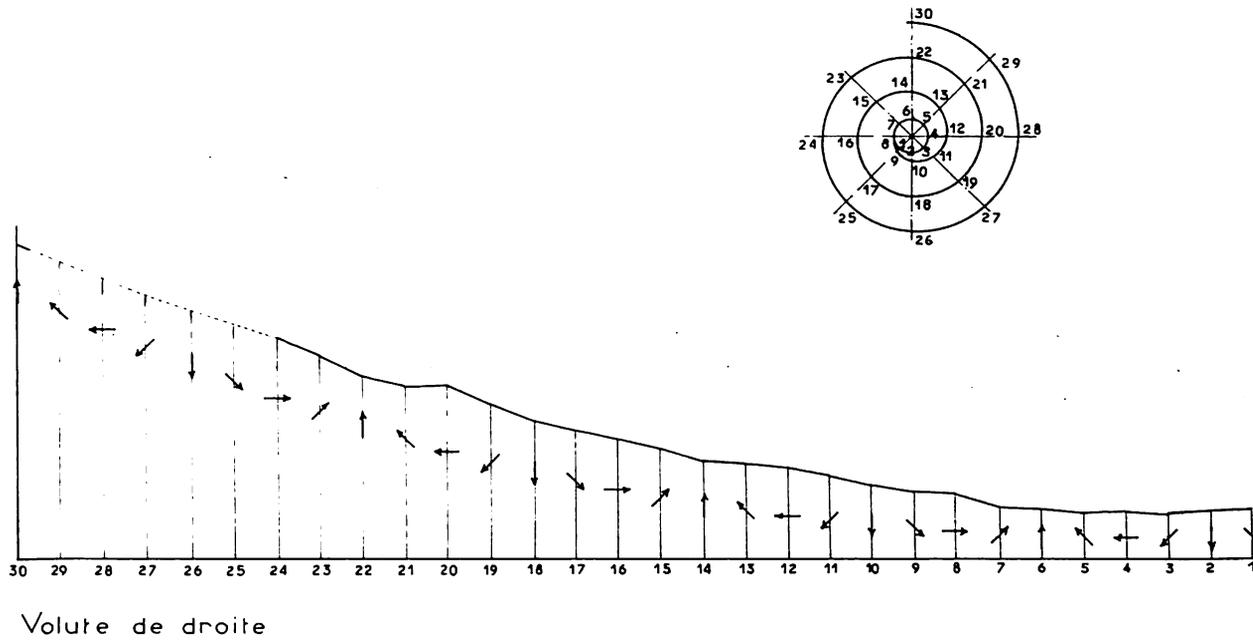


Fig. 13. — Argos. Sanctuaire d'Apollon Pythéen. Développement graphique des volutes sur le chapiteau.

consacré à Asclépios. Je me bornerai pour l'instant à cette description, réservant pour le chapitre de synthèse consacré aux plans les comparaisons et observations qu'appellent les édifices d'Argos. Dans les chapitres suivants, je vais étudier les monuments de l'Asclépiéion d'Épidaure. Par leur date, par la qualité de leur construction, le temple d'Asclépios, la tholos, le temple d'Artémis, le « temple L », les propylées Nord, les portiques et les monuments mineurs du sanctuaire nous apportent une contribution de premier ordre pour nous permettre de définir les caractères de l'architecture en Argolide aux IV^e et III^e siècles. Il ne sera donc pas inutile de leur accorder une place qui corresponde à leur importance. Je laisserai de côté le théâtre et l'« hôtellerie » que doivent publier prochainement MM. A. von Gerkan et J. Travlos, ainsi que les monuments du sanctuaire d'Apollon Maléatas, actuellement explorés par M. J. Papadimitriou.

CHAPITRE III

LE TEMPLE D'ASCLÉPIOS

Situation du temple dans le sanctuaire d'Asclépios

Le sanctuaire d'Asclépios, à Épidaure, est enveloppé par des hauteurs : au Nord, pointe la pyramide dénudée de l'Arachnaeon, flanquée par le mamelon du Titthion ; à l'Ouest, l'horizon est barré par les collines d'Alogomandra, au Sud-Ouest par la chaîne du Coryphaion. Enfin, à l'Est et au Sud, les trois massifs du Kynortion dessinent une sorte d'équerre dont la branche méridionale porte, sur son versant Nord, le sanctuaire d'Apollon Maléatas à l'Est, le théâtre à l'Ouest.

En contre-bas du sanctuaire d'Apollon, au pied du Kynortion, la chapelle de Sainte Anne marque l'emplacement d'une source aujourd'hui captée — comme elle l'était jadis — pour les besoins touristiques du sanctuaire d'Asclépios. Cette source jaillit en amont d'un vallon encaissé qui, à quelques centaines de mètres de là, vers l'Ouest, se divise en deux vallées séparées par un plateau triangulaire. Presque à la pointe orientale du plateau se dressait un petit temple ionique, pseudo-périptère, que Blouet reporta sur son plan d'Épidaure en le désignant de la lettre L. C'est ainsi que nous l'appellerons nous-même dans notre étude, faute de connaître la divinité à laquelle il était consacré.

Si l'on excepte le théâtre, les grands propylées et le temple L, tous les monuments de l'Asclépiéion se groupent à l'extrémité occidentale du plateau qui s'élargit et s'abaisse de l'Est à l'Ouest (pl. 26). Entre l'édifice Π à l'Est et la palestre, construite à l'Ouest du sanctuaire, immédiatement au Nord du stade, la dénivellation atteint 8 mètres environ pour une distance de 250 mètres approximativement. La piste du stade, reliée à la palestre par un souterrain voûté en pente, est en contre bas de 1 m. 10.

On peut distinguer, d'après les niveaux, trois grandes zones dans le sanctuaire :

1^o Une zone élevée, à l'Est, qui porte la grande « hôtellerie », les monuments marqués Π et P sur le plan de Cavvadias, l'édicule Ω que j'interprète comme la chapelle des dieux Épidôtes et la fontaine hellénistique voisine ;

2^o reliée à la précédente par un plateau en pente douce, une zone de niveau moyen, sur laquelle se dressent les édifices essentiels du sanctuaire : temple d'Asclépios

et temple d'Artémis, tholos, moitié orientale de l'*Abalon*, édifice E, gymnase. « bain grec », fontaine sacrée, grand portique Nord (portique de Cotys) qui, en raison de son étendue, dominait le terrain du haut d'un socle, à l'Ouest, et pénétrait dans une sorte de niche creusée pour lui dans la pente, à l'Est ;

3° séparée de la précédente par une dénivellation brutale, une zone basse, à l'Ouest, où se trouvent le rez-de-chaussée de l'*Abalon*, la palestres, le stade. Un escalier de 18 marches (15 sont encore en place) établissait la communication entre ces deux régions.

Le Temple d'Asclépios

Dans sa description d'Épidaure, émerveillé par la statue chrysléphantine d'Asclépios, œuvre de Thrasymédès, Pausanias en oublie de mentionner le temple qui l'abritait (II, 27, 2). Les savants modernes ont éprouvé, dirait-on, un semblable dédain : toute leur curiosité s'est portée sur les statues tympanales et faitières, tandis que l'architecture proprement dite n'a fait l'objet jusqu'à présent que de courtes notices ou de recherches limitées à des points de détail.

Pourtant, le temple construit par Théodotos mérite plus d'égards qu'on ne pourrait croire après un examen hâtif de ses ruines, chaque jour plus rongées par les intempéries. Moins imposant que la tholos, sans doute, c'était un édifice élégant que nous pouvons bien connaître non seulement par les pierres qui en subsistent, mais aussi par les comptes de construction gravés sur une grande stèle en calcaire presque intacte¹. Confrontées, les ruines et l'inscription se complètent, s'éclairent mutuellement, et leur étude doit aller de pair. Pour les avoir dissociées, les commentateurs des comptes ont été victimes d'erreurs qui se dénoncent d'elles-mêmes quand on maintient un contact étroit entre l'architecture et l'épigraphie. L'une et l'autre resteront liées dans la description qui va suivre.

I. LES COMPTES. L'ATELIER

Il est donc nécessaire, avant d'aborder le temple, de rappeler de quelle façon les comptes, dont je donne en annexe la traduction, doivent être lus et compris.

La stèle qui les porte est une plaque de calcaire gris, haute actuellement de 1 m. 82, large de 0 m. 92. La partie inférieure en est brisée à 0 m. 41 au-dessous de la dernière ligne inscrite du texte ; le sommet, intact, se découpe en fronton bas. Les comptes sont gravés sur les deux faces de la stèle et répartis sur chaque face en deux colonnes de largeur inégale : sur la face antérieure, une colonne large (0 m. 70, A I)

(1) *IG IV*², 102. Commentaire suivi de Baunack, *Aus Epidauros*, Leipzig, 1890. A la bibliographie donnée dans *IG IV*², 102, ajouter : S. Kayser, L'inscription de l'Asclépiéion d'Épidaure, *Musée Belge* 5, 1901, pp. 65-81 ; 235-244 ; 6, 1902, pp. 152-158 ; 322-329 ; 7, 1903, pp. 5-15 ; 8, 1904, pp. 5-20 (Ces commentaires sont antérieurs à la révision du texte par Hiller von Gaertringen pour l'*editio minor* des *IG*). R. Martin, Sur quelques particularités du temple d'Asclépios à Épidaure, *BCH* 70, 1946, pp. 352-358, pl. 14. J. F. Crome, *Die Skulpturen des Asklepiostempels von Epidauros*, Berlin 1951, pp. 11-19. G. Roux, *BCH* 80, 1956, pp. 519-521. Cf. Annexe VII, pp. 424-432. Nouveau fragment de compte découvert par S. Charitonidis, *Ἑλληνικά* 14, 1955, pp. 23-39.

à gauche, et une colonne étroite (0 m. 21. A II) à droite ; sur la face postérieure, une colonne étroite (B II, 0 m. 30) à gauche, et à droite une colonne large (0 m. 61), qui elle-même se divise en deux paragraphes, B I et B III, séparés par un intervalle de 0 m. 27 (fig. 14). Dans sa publication (*AE*, 1886, col. 145-178), Cavvadias montra que l'inscription avait été gravée dans l'ordre suivant : A I, B I, A II, B II, B III ; en conséquence, il présenta son texte dans l'ordre même de la gravure, remplaçant par une présentation successive la présentation synoptique de la stèle : méthode qui risque d'induire en erreur un lecteur non prévenu. Celui-ci a tendance à croire que l'ordre suivi par le graveur pour inscrire les dépenses sur la stèle reflète exactement l'ordre de succession des paiements, donc que les paiements indiqués en A II par exemple sont postérieurs à ceux indiqués en B I. Autant que la méconnaissance de l'architecture du temple, imputable à l'absence de publication détaillée, cette idée fautive a été à l'origine de maintes inexactitudes d'interprétation.

En effet, supposons un instant que les paiements se soient succédé dans l'ordre selon lequel ils sont habituellement publiés : pourquoi le lapicide aurait-il éprouvé le besoin de les graver d'abord sur les 2/3 de la face antérieure (A I), puis sur les 2/3 de la face postérieure (B I), pour utiliser ensuite la marge réservée sur la face antérieure (A II) et revenir enfin sur la marge de la face postérieure (B II) ? Ce serait une bien étrange complication.

Si l'on considère maintenant le contenu même des comptes, on s'aperçoit que les paiements consignés en A I et B I suivent un ordre parfaitement logique, reflétant l'ordre de la construction du temple : on part des fondations pour aboutir au toit, et l'on termine par la parure sculptée et les aménagements intérieurs. Mais à partir de A II, cette comptabilité, jusque là si claire, sombre dans la confusion. En voici quelques exemples :

Ligne 48 (A I) : *Eucléon* commence à poser les tuiles de la toiture ; mais la charpente sur laquelle reposaient ces tuiles, et dont les matériaux sont fournis par *Lycios* de Corinthe (A I, lignes 24-25), n'est équarrie et mise en place qu'aux lignes 224 et suivantes de B II. Il faudrait donc supposer que les charpentiers n'ont touché leur salaire que cinq années après leur travail.

Lignes 108-109 (B I) : *Protagoras* peint les chéneaux à gargouilles ; mais la fourniture du modèle que devait suivre *Protagoras* n'est payée à *Hectoridas* qu'à la ligne 303 (B III). Les goujons de fer pour fixer ces chéneaux qui, lignes 108-109, sont déjà en place sur le larmier, sont payés à *Eucratès* seulement en B III, ligne 294. De même, *Apollonidas* ferme les entrecolonnements du pronaos en B I, ligne 75, mais les clous pour les *φάργματα* ne lui sont fournis par *Isodamos* qu'aux lignes 252-253. *Pasilhémis* exécute (lignes 106-107) une barrière ; mais le modèle de la barrière (ligne 296) et les accessoires métalliques (lignes 298 et 301-302) ne sont mentionnés qu'à la fin du compte, en B III. Et ainsi de suite.

Le seul moyen d'introduire la clarté dans ces comptes et d'expliquer leur curieuse disposition sur la stèle consiste à admettre, comme l'indiquait Fraenkel dans son commentaire à *IG* IV 1484, p. 324, que les comptes A I et B I d'une part, et A II et B II - B III d'autre part, forment deux groupes non point successifs, mais parallèles, certaines dépenses mentionnées dans l'un se trouvant contemporaines de certaines dépenses mentionnées dans l'autre. C'est pour rendre sensible cette simultanéité que le lapicide les a gravées en deux colonnes sur chaque face ; faute de place — les comptes

marginiaux sont en effet détaillés en de nombreux chapitres —, il a dû, sur la face postérieure, prolonger sa colonne B II, plus longue qu'il n'avait prévu, en B III. Reste à déterminer le principe selon lequel les dépenses ont été gravées dans un groupe ou dans l'autre.

Cavvadias a fait observer que les comptes du groupe AI - BI concernent des sommes considérables, tandis que AII - BII - BIII mentionnent seulement des paiements fort minimes. AI - BI relatent les adjudications des parties essentielles du temple, AII - BII - BIII le versement d'indemnités de voyages, la rémunération de travaux qui atteignent ou dépassent rarement une dizaine de drachmes. Ainsi, entre les deux groupes, la différence est évidente : avec AI - BI, nous avons une récapitulation sommaire des contrats d'adjudication et un état des dépenses forfaitaires pour lesquelles on a dû faire, selon l'habitude, des avances de fonds aux adjudicataires ; d'où la présence des garants dont le ou les noms sont le plus souvent cités à la suite de chaque paiement. Le détail des adjudications et les obligations des parties prenantes étaient probablement fixés par des contrats particuliers, des *συγγραφοί* sur papier¹ auxquels les indications sommaires de la stèle se réfèrent implicitement.

Mais à côté des gros paiements, des travaux exécutés sur contrat, il y avait les dépenses « en marge », celles qu'en raison de leur modicité ou de leur caractère fortuit on payait au comptant, à mesure que se déroulaient les travaux : frais de route pour les messagers, gravure de la stèle, main-d'œuvre, fourniture d'accessoires, etc. Les plus importantes d'entre elles pouvaient même faire l'objet d'une adjudication, comme l'indique la formule *ὁ δεῖνα εἴλετο τὸ δεῖνα*, que l'on rencontre deux fois seulement en AII - BII - BIII (lignes 234-235 ; 261-263), alors qu'elle est presque constante en AI - BI.

Ainsi, l'ordre de la gravure sur la stèle ne reflète pas l'ordre chronologique des opérations, le déroulement normal de la comptabilité. C'est une erreur de présenter typographiquement les diverses parties à la suite les unes des autres. Replacés parallèlement, les deux groupes offrent un tableau cohérent de la construction de l'édifice, dont les phases se succèdent selon une progression logique. C'est pourquoi je me suis efforcé de présenter la traduction du texte grec conformément à sa disposition originale (cf. Annexe VII, pp. 424-432). Au cours de notre étude du temple, nous devons garder ce texte sous les yeux.

Nous allons d'abord, pour la clarté de notre exposé, isoler dans les comptes du temple tout ce qui concerne l'atelier². Nous tenterons ensuite, à partir du signalement ainsi obtenu, de retrouver son emplacement parmi les ruines du sanctuaire. Ligne 27 : *Euterpidas* de Corinthe reçoit 882 drachmes pour extraire, transporter et assembler « τὸν σκῦρον ἰς τὸ ἐργαστήριον ». *Σκῦρος*, mot rare, désigne les éclats de pierre tombés des blocs lors du travail d'équarrissage, de sculpture ou de ravalement. Les scholiastes lui donnent pour équivalent *ἡ λατόπη*. Baunack en déduit que le terme s'applique ici aux rebuts de chantier du temple d'Asclépios, que l'on aurait utilisés pour la construction de l'atelier. Mais les blocs du temple arrivaient

(1) Dans les comptes de la tholos, figure le paiement de *χαρτίου εἰς τὰς συγγραφάς* : *IG IV²*, 103, l. 159.

(2) Baunack, *Aus Epidauron*, pp. 75-77 ; Cavvadias, *Hiéron*, pp. 46-47 ; Crome, *Die Skulpturen des Asklepiostempels*, p. 18.

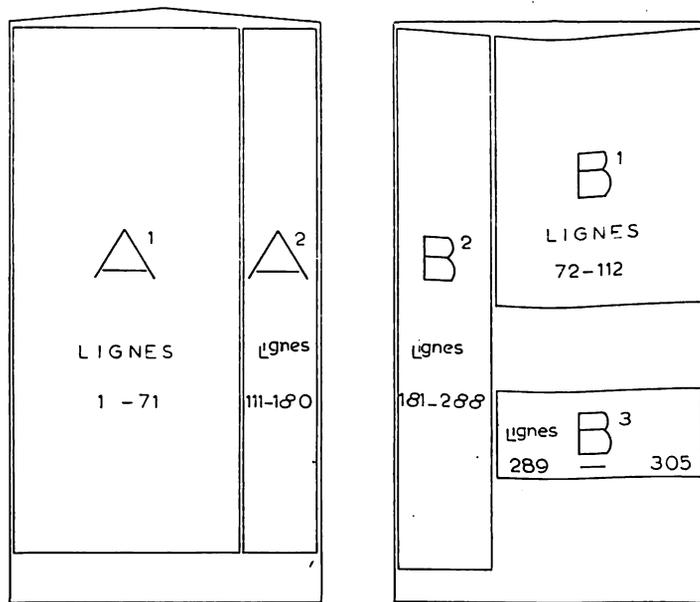


Fig. 14. — Épidaure. Disposition des comptes du temple d'Asclépios sur la stèle IG IV², 102.

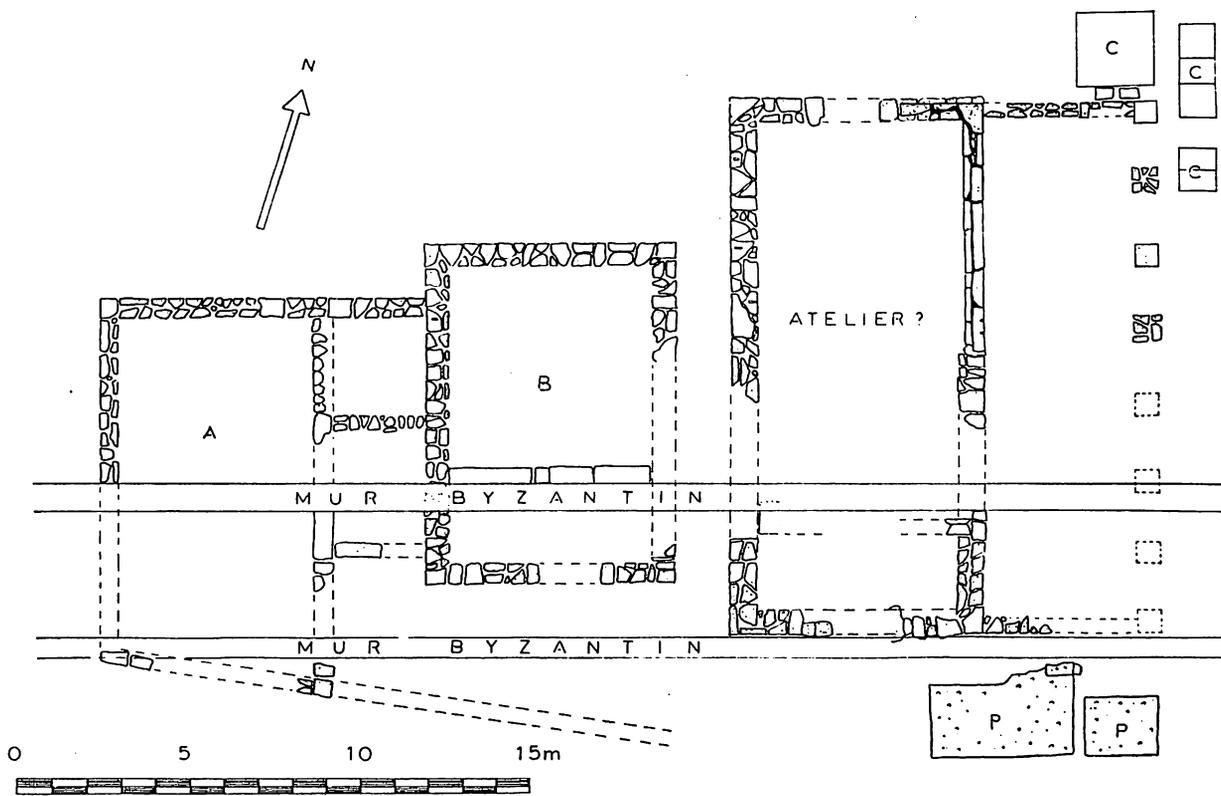


Fig. 15. — Épidaure. Atelier présumé et région voisine. A, B : constructions helléniques anonymes. C : bases de calcaire. P : fondations pour bases, en pòros.

à Épidaure déjà dégrossis, et le ravalement définitif ne pouvait produire que de menus débris, des copeaux de pôros infimes sans grande utilité¹. Baumack ajoute, il est vrai, que *σκῦρος* peut s'entendre aussi de « morceaux assez gros » provenant de l'extraction en carrière. Je crois en effet qu'il faut ici lui donner le sens de « tombées » de carrière, morceaux de roc petits ou gros, arrachés lors des travaux d'extraction, que leurs dimensions trop inégales ou l'irrégularité de leur forme rendent impropres à l'équarrissage. Ils ne trouvent un emploi que dans les assises de fondations légères, ou dans l'appareillage des murs polygonaux qui permettent de les utiliser au mieux. Ce matériau de récupération est désigné par le terme *σκῦρος*. Nous connaissons, à Épidaure même, plusieurs exemples d'édifices helléniques dont les murs de briques ou de pôros reposaient sur un socle de moellons en calcaire appareillés : portique Nord, sanctuaire Π², « bain grec », bâtiments rasés au Sud du temple (fig. 15), dont subsistent cependant quelques tronçons du mur. Édifice utilitaire, nul doute que l'atelier ne fût construit selon ce procédé économique : socle en calcaire d'appareil irrégulier sous murs de briques. Nous avons donc là un embryon de signallement, un indice pour une identification topographique.

Or, parmi les dépenses « en marge » de la colonne A II, les comptes du temple mentionnent justement plusieurs fournitures de *πλίνθοι* (lignes 168, 171-172 (?) 206, 213). Le mot peut s'entendre de parpaings de pierre, mais, bien que cela ne soit pas précisé, il s'agit évidemment ici de *πλίνθοι γάβναι*³, de ces briques crues en argile et paille hachée dont Pausanias atteste l'emploi au moins pour un édifice d'Épidaure, le portique de Cotys⁴. Des parpaings de pierre feraient l'objet d'une adjudication importante, mentionnée, comme le *σκῦρος*, en A I, et non pas en A II.

Les briques de terre ont des parois parfois peu régulières. Aussi voit-on encore de nos jours, dans les campagnes grecques, les maçons les enduire, une fois le mur monté, d'une couche d'argile délayée dans de l'eau qui égalise les parois et colmate les joints. Cette opération figure dans les comptes : c'est l'*ἄλινσις* (ligne 39). Quand l'enduit est sec, on le badigeonne avec un lait de chaux : c'est la *κονίασις* (ligne 39)⁵.

Il n'est pas facile de reconnaître si les travaux de menuiserie mentionnés en A II et B II se rapportent à l'atelier (lignes 165 sqq. ; 179-180 ; 196 ; 200 sqq.). Mais cela me paraît probable. Les bois de charpente sont fournis par *Damonoos* (ligne 32), les tuiles par divers entrepreneurs (lignes 176-177 ; 205). L'*ἐργασία* confiée à *Phayllos* (ligne 35) consiste à construire les murs et la toiture sur le *σκῦρος* monté par *Eulerpidas*. La *θύρωσις*, c'est-à-dire la confection et la mise en place des portes (ligne 37), utilise une partie du bois fourni (lignes 44-45) par *Sotairos*, les clous et crapaudines des lignes 43-44, les serrures des lignes 221-222. Puis, charpente et portes sont vernies à la poix⁶ (lignes 245, 255). Ajoutons enfin que l'atelier comportait apparemment

(1) A Delphes, Nicodamos reçoit 20 statères pour débarrasser le sanctuaire de ces débris inutilisables : *FD III*, 5, 19, l. 106 : *λατύπας ἐξαγωγᾶς*.

(2) Cf. ci-après, pp. 277, 299.

(3) Parpaings de marbre, dans les comptes de l'Érechthéion, Stevens, Patton, *The Erechtheum*, p. 286, II, col. 1 ; comment. pp. 301-306 ; de pôros dans les comptes du temple d'Apollon à Delphes : *FD III*, 5, 25 II, A, 2 ; III, A, 13, 14, 18 et *passim* ; briques de terre à Delphes, *ibid.*, 26 I, A, 44-46 (pour un atelier, justement) ; 32, 9. Les briques utilisées en 25 I, A, 22 et 25 II, B, 17, pour des travaux provisoires, étaient certainement *γάβναι*.

(4) II, 27, 7 ; ci-après pp. 299-300.

(5) Terme correctement expliqué par Foucart, *BCH* 14, 1890, p. 589.

(6) Vernissage à la poix souvent mentionné dans les comptes de l'Indépendance, à Délos : R. Vallois, *AHHD*, p. 33, note 1.

un portique, si du moins l'on accepte la restitution que je propose pour les lignes 168-169 : [προ]στύλου κα[ταξοῶς].

L'atelier, dont le coût minimum s'élevait à 2.135 drachmes environ, était plus qu'un simple baraquement provisoire. et J. F. Crome¹ a estimé avec juste raison qu'après l'achèvement du temple on continua à l'utiliser en l'affectant à un nouvel emploi. A Olympie aussi l'atelier de Phidias était un véritable édifice, bâti solidement, et qui survécut à ses fonctions premières. C'est qu'à Olympie comme à Épidaure l'atelier était, en même temps qu'une échoppe, un coffre-fort. Tandis qu'un simple auvent, un portique léger semblable à l'« atelier » exhumé par A. K. Orlandos à Molycréion², suffisait à garantir du soleil ou de la pluie les sculpteurs et leurs marbres, les matériaux précieux utilisés par Thrasymédès pour la grande porte du temple, or, ivoire, bois rares, ornements de bronze, colle spéciale et fort coûteuse (lignes 50-51), exigeaient une protection efficace. On constate par le déroulement des comptes que l'atelier est achevé au moment où Thrasymédès se met au travail : il n'en est plus question, en A I, après la ligne 45, et, dans les dépenses « en marge », on ne trouve après la ligne 220 que des finitions : serrures de portes (lignes 221-222) et vernissage (lignes 245-246 ; 255-256).

Peut-on identifier l'emplacement de l'atelier ? J'ai remarqué, à une quinzaine de mètres au Sud du temple, les fondations en moellons de calcaire d'une construction rectangulaire (16 m. 50 × 7 m. 40), bordée à l'Est par un portique à huit colonnes (fig. 15 ; pl. 29, 1). A l'angle Nord-Est, les fondations portent encore le socle du mur composé de deux rangées d'orthostates adossés donnant au mur une épaisseur de 0 m. 66. Le parement visible est verticalement strié de tirets gravés à la pointe ; le dos des blocs est grossièrement dressé au marteau, les joints latéraux le plus souvent obliques. Les blocs de la rangée extérieure sont tous de même hauteur ; ceux de la rangée intérieure de hauteur variable, les différences étant compensées par des pierres de raccord. Les deux rangées de ce *σῦρος* étaient sans doute coiffées par une assise mince de couronnement sur laquelle prenaient place les briques du mur. A trois mètres environ du petit côté Sud, il m'a semblé déceler l'amorce d'un mur de refend qui aurait compartimenté le rectangle des fondations : peut-être un réduit spécial servait-il de réserve pour les matières précieuses.

De la colonnade subsiste seulement un alignement de bases pour colonnes à 4 m. 50 à l'Est du mur. Deux d'entre elles sont réduites à leurs fondations de moellons ; deux autres ont conservé leur dalle de stylobate, en calcaire, haute de 0 m. 27 et mesurant 0 m. 70 de côté. Une cloison, reliant les deux colonnes extrêmes aux angles du bâtiment, fermait le portique à chaque bout. On remarque une contraction de l'entrecolonnement d'angle (2 m. 15) par rapport à l'entrecolonnement courant (2 m. 25) ; le portique était donc vraisemblablement d'ordre dorique.

On pourra songer à reconnaître l'atelier dans ce bâtiment modeste situé au cœur du sanctuaire, à proximité du temple dont il devait être voisin pour la commodité des travaux. La découverte des socles de stèles rangés en grand nombre près de la fondation laisserait supposer que l'atelier, si c'est bien lui, fut transformé en local administratif à l'usage du clergé et de ceux qui assumaient la gestion du sanctuaire.

(1) *Die Skulpturen des Asklepiostempels*, p. 18.

(2) *ΑΔ* 9, 1924-1925, Παράρτ., p. 63.

II. LE TEMPLE D'ASCLÉPIOS

Le temple d'Asclépios était un périptère dorique (6 × 11 colonnes) mesurant aux fondations 24 m. 45 de long sur 13 m. 20 de large, soit 75 pieds et 40 pieds et demi de 0 m. 326 (pl. 27, 28, 29, 2). Dépourvu d'opisthodomé, le sécos comprenait une cella précédée d'un pronaos distyle *in antis*; la cella était intérieurement bordée d'une colonnade sur trois côtés. L'édifice était construit en pòros, à l'exception des chéneaux et du décor sculpté taillés en marbre du Pentélique. On sait, depuis les sondages de R. Martin en 1946, qu'il n'a pas succédé à un édifice plus ancien élevé sur le même emplacement et qu'il fut sans doute à Épidaure, et peut-être même en Grèce, le premier grand temple d'Asclépios¹.

Le plan de l'état actuel (pl. 27) est dessiné d'après Dörpfeld-Cavvadias (Πρακτικά, 1884, pl. 2; *Fouilles d'Épidaure* I, pl. 6). Autant que le permettait la dégradation des pierres, je l'ai contrôlé sur la ruine, et complété en figurant le trou repéré par Cavvadias dans la *stoiba* du dallage, au fond de la cella, sur l'emplacement présumé de la statue de culte (Defrasse et Lechat, *Épidaure*, p. 52), ainsi que la fosse du *trésor* dont on doit la découverte à R. Martin (*BCH* 70, 1946, pl. XIV).

1. *Fondations extérieures ou stoiba de la crépis.*

Les quatre assises de fondations, en pòros local, sont hautes ensemble de 1 m. 47 d'après la coupe publiée par Cavvadias, que je n'ai pu personnellement vérifier. Leur largeur varie selon les côtés : 1 m. 66 à l'Est, 1 m. 83 à l'Ouest, 1 m. 80 au Nord et au Sud. Le rectangle complet représente environ 176 mètres cubes de pòros, dont l'extraction, le transport et l'assemblage ont été confiés à l'entrepreneur *Mnasiclès* d'Épidaure pour une somme de plusieurs milliers de drachmes, deux mille au minimum (lignes 3-4). Le terme de *stoiba*, qui revient à plusieurs reprises dans les comptes d'Épidaure et d'ailleurs, désigne en effet, comme l'avait bien expliqué Cavvadias², les fondations au sens le plus large du mot, fondations de la crépis, du sécos, du dallage; il s'applique tantôt à un massif comprenant plusieurs assises, y compris ou non l'assise de réglage, tantôt aux substructions du dallage composées d'une plate-forme de pòros sur laquelle reposent des rangées d'épis, tantôt, comme dans les comptes de la tholos, aux seuls épis qui portent le dallage de la péristasis. Il ne convient donc pas de donner au terme un sens trop limité.

2. *Crépis et stylobate.*

Le soubassement du temple, en pòros de Corinthe (pl. 29, 2, 3), comprenait trois marches de hauteur croissante (0 m. 218; 0 m. 230; 0 m. 244), la troisième formant stylobate. Les deux premières mesures ont été prises directement sur les degrés. Tous les blocs de stylobate ayant disparu, la troisième est déduite de l'épaisseur d'un

(1) Πρακτ., 1882, pp. 81-82; 1884, pp. 55-58, pl. 1-2 (plan Dörpfeld); 1899, p. 105, pl. 3; 1905, pp. 23-24, 44-51, pl. 1; 1906, p. 53; Cavvadias, *Hiéron*, pp. 34-47; *Fouilles d'Épidaure* I, pp. 16-17, pl. 6; Defrasse et Lechat, *Épidaure*, pp. 49-84; R. Martin, *BCH* 70, 1946, pp. 352-368, pl. 14.

(2) *Fouilles d'Épidaure* I, p. 85, commentaire à la ligne 3; ci-après, p. 173.

bloc de dallage provenant du péristyle. Chacun des deux premiers degrés est souligné à la base par un simple refend ciselé. Le stylobate s'ornait vraisemblablement d'un double refend, comme c'est le cas à Delphes pour la tholos et le temple en calcaire d'Athéna¹.

Le premier degré, complet à l'Est, est partiellement conservé sur les trois autres côtés. Il est formé en largeur par deux rangées de blocs adossés, liés entre eux par des crampons de fer en Π (pl. 29, 3). La face postérieure de l'antithéma porte, au niveau de la *stoiba* du dallage, une feuillure plus large à l'Ouest qu'au Nord et au Sud, dans laquelle s'emboîtait la seconde assise de fondation du dallage.

Du second degré subsistent deux blocs seulement, l'un en place sur le côté Sud (pl. 27), l'autre déplacé, sur le côté Est. Ce dernier, représenté sur le plan Defrasse (fig. 52, marqué par la lettre B), mais non sur le plan Dörpfeld, comporte sur sa face postérieure une entaille dans laquelle s'emboîtait l'extrémité d'une des poutres de pierre qui portaient le dallage du pronaos. Les marques d'érosion donnent la retraite du stylobate : 0 m. 30. Les joints latéraux présentent un bandeau d'anathyrose encadrant une surface en creux, démaigrée à l'herminette : d'où ces bandes verticales, striées de petits coups de lame, caractéristiques des blocs du temple (cf. pl. 35, 2, 3)². Tous les degrés, de dimensions sensiblement égales, étaient cramponnés entre eux par des crampons en Π, à longues cuvettes étroites comprises entre deux bords parallèles. Seuls les blocs du stylobate étaient goujonnés sur le second degré par de minces goujons (2 cm. × 7 cm.).

Le soubassement, crépis et stylobate, comprenait en tout 232 blocs de pôros, fournis par *Mnasiclès* d'Épidaure et *Lycios* de Corinthe en même temps que les matériaux de l'élévation, colonnade et entablement, désignés par le terme général de *péristasis*. La livraison a été globale, si bien qu'on ne peut déterminer, dans la somme de 6.400 drachmes qui lui a été payée (lignes 5-6), ce qui représente le coût du seul soubassement. En revanche, la préparation des blocs sur le chantier et leur assemblage font l'objet d'adjudications distinctes selon qu'il s'agit du soubassement (crépis) ou de l'élévation (*péristasis* proprement dite). *Antimachos* d'Argos se charge de la crépis « visible » (c'est-à-dire non compris l'assise de réglage) et du stylobate pour la somme de 869 drachmes, soit en moyenne un peu plus de 4 drachmes et 1 obole par bloc (lignes 7-8). Son travail consistait à tailler convenablement les faces de joints, à mettre les blocs en place et à les sceller. Le prix des scellements ne figure pas dans les comptes ; il était donc inclus dans la somme globale. Quant au ravalement des parties visibles des degrés, il sera exécuté beaucoup plus tard (lignes 87-88) par *Chairis*, pour 64 drachmes quand, le gros œuvre terminé, les risques d'épeaufures seront annulés.

Les dimensions du soubassement du temple s'établissent donc comme suit :

Stoiba : 24 m. 45 × 13 m. 20

(1) J. Charbonneaux et K. Gottlob, *La Tholos*, *FD* II, 3, pp. 2-3, pl. 3.

(2) Il s'agit d'une hache dont le tranchant de la lame est perpendiculaire au manche, probablement l'outil que les anciens désignaient sous le nom de *τύχος* ou *τύκος*. La *Souda* : *τύκος* : ἐργαλείον τι, ᾧ τοὺς λίθους περικόπτουσι καὶ ξέουσιν. Scholie à Aristophane, *Oiseaux*, vers 1150 : ἐργαλεῖον οἰκοδομικὸν ᾧ ἀπευθύνουσι τὰς πλίνθους πρὸς ἀλλήλας. Cf. H. Blümner, *Technologie*, t. II, pp. 208-210, fig. 40. La largeur des bandes verticales, sur les blocs du temple, varie entre 0 m. 05 et 0 m. 06 ; telle devait être approximativement la largeur de la lame de l'herminette. A. K. Orlandos, *Ἑλληνικὰ δομῆς*, t. II, pp. 122-126.

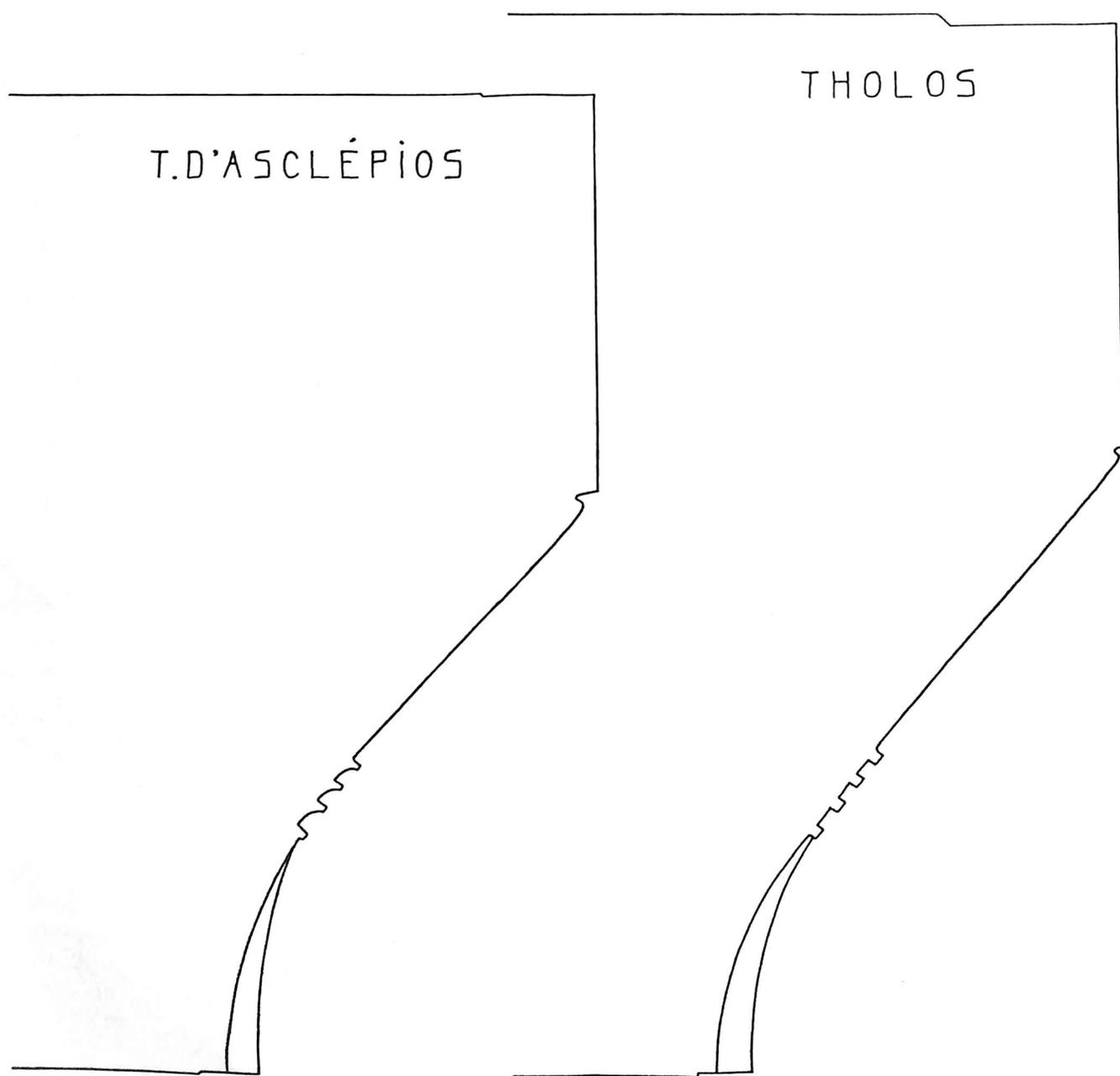


Fig. 16. — Épidaure. Temple d'Asclépios et tholos. Profils des chapiteaux doriques.

1 ^{er} degré :	24 m. 40 × 13 m. 15
2 ^e degré :	23 m. 84 × 12 m. 59
Stylobate :	23 m. 28 × 12 m. 03

3. *Péristasis (colonnade, entablement et frontons).*

Pour la somme de 3.068 drachmes (lignes 13-14), *Sotadas* d'Argos se charge d'élever la péristasis avec les matériaux livrés par *Lycios* de Corinthe : 30 colonnes doriques, soit probablement 30 tambours, 30 chapiteaux, 30 blocs d'architraves, 60 blocs de frise, 60 blocs de larmier horizontal, les blocs des tympanes et des larmiers rampants. Ces blocs ayant été déjà dégrossis à la carrière, le travail de *Sotadas* consiste à les assembler en procédant aux ajustements et retailles nécessaires. Le nombre des blocs est un peu supérieur, et leur cubage approximatif un peu inférieur, au double de celui des blocs de la crépis : mais le prix du travail est 3,5 fois plus élevé : ceci s'explique par les difficultés du montage en hauteur qui nécessitait la construction d'échafaudages, par la délicatesse des assemblages et des ravalements ; comme dans le cas de la crépis, le travail de finition (cannelure des colonnes, peinture de l'entablement) est l'objet de marchés conclus séparément.

L'élévation est représentée sur le terrain par de nombreux fragments, mais trop mutilés en général pour autoriser une restauration précise. Comme aucune dalle de stylobate ne nous donne le diamètre inférieur, il est impossible de calculer exactement la hauteur de la colonne. La hauteur des tambours de pòros varie de 0 m. 51 à 0 m. 57. Dix tambours de hauteur moyenne (0 m. 54) et le chapiteau (0 m. 304) donneraient une colonne de 5 m. 704, représentant 6,2 fois le plus grand diamètre mesuré (0 m. 92 au creux des cannelures). Les tambours sont liés entre eux par un goujon carré logé au centre des lits, sur lesquels on distinguait, selon Cavvadias, des lettres de pose ; je n'ai relevé moi-même qu'un O ou un Θ sur un tambour (diamètre 0 m. 82 ±) et, au lit d'attente d'un chapiteau, un E à demi effacé par le ravalement qui a dû faire disparaître de nombreuses marques. Les cannelures, très plates, ont été exécutées par *Marsyas* (lignes 66-67), une fois terminés les travaux à l'intérieur du temple, au prix global de 1.336 drachmes, y compris les cannelures des deux colonnes du pronaos et des colonnes intérieures de la cella : travail de précision payé relativement cher.

L'élégance du chapiteau atteste une bonne époque (fig. 16 ; pl. 30, 1) : l'échine se termine sous l'abaque par un arrondi sans sécheresse ; les trois filets qui la cernent à la base sont d'une extrême finesse et profilés avec une vigueur qui rattache ce chapiteau à un groupe homogène du premier tiers du IV^e siècle : chapiteaux de la stoa d'Oropos, de la tholos et du temple en calcaire de Marmaria, à Delphes. Le lit d'attente porte simplement en son centre le trou circulaire où s'emboîtait l'axe du tour au moment de la taille du chapiteau sur le chantier. Les blocs d'architrave n'étaient donc pas goujonnés.

Baunack (*Aus Epidauros*, p. 62), se fondant sur la ligne 75 des comptes qui mentionne une *φάρξις τοῦ ναοῦ* payée 85 drachmes à *Apollonidas*, a supposé que les entrecolonnements étaient fermés par des barrières de bois, car « la modicité du prix montre que le matériau de cette *φάρξις* n'était pas la pierre ». Éliopoulos (*AJA* 44, 1940, pp. 222-224) a soutenu la même idée : ces barrières d'entrecolonnement seraient

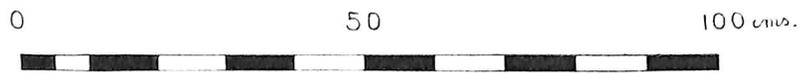
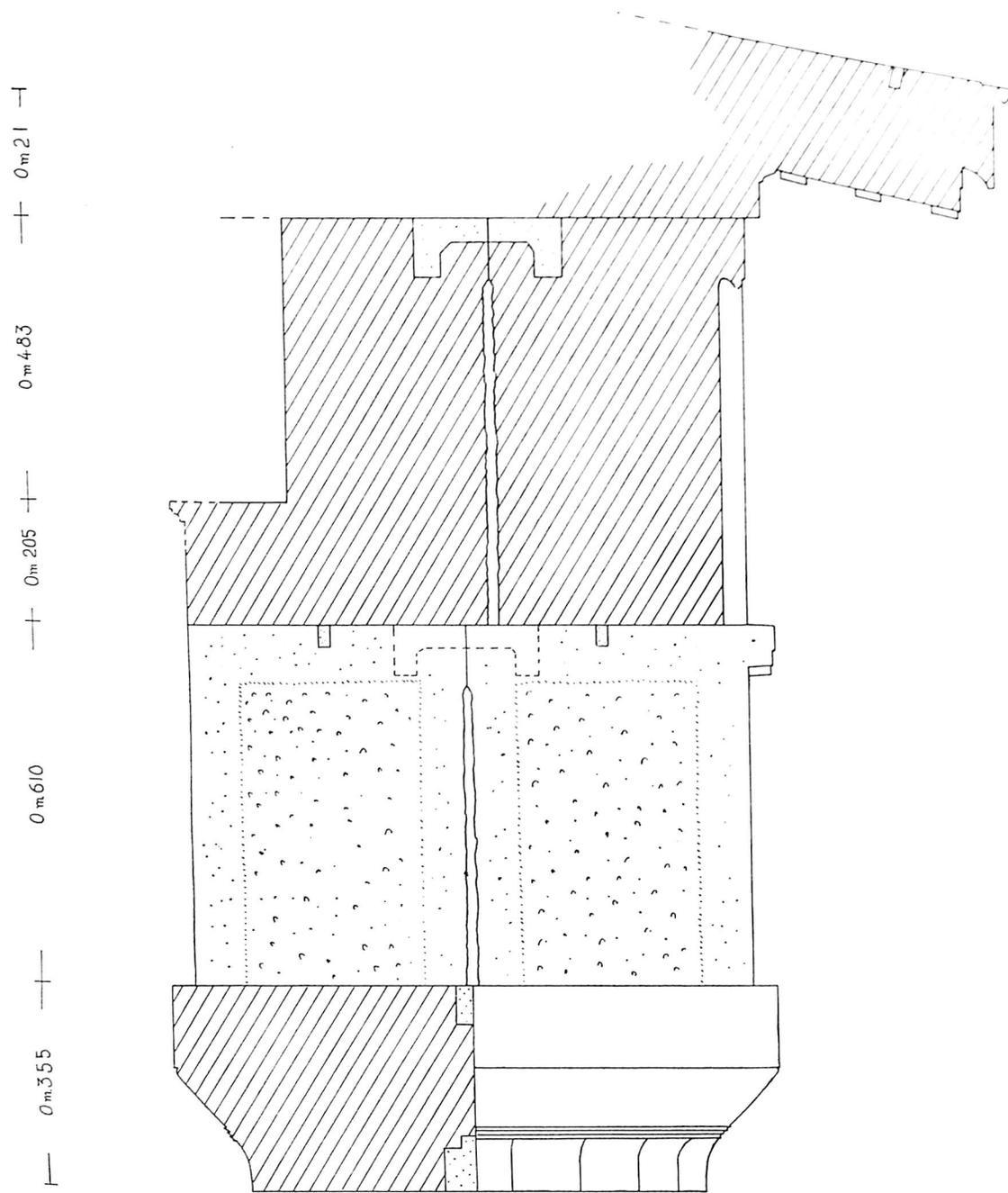


Fig. 17. — Épidaure. Temple d'Asclépios. Coupe sur l'entablement.

les $\delta\acute{\iota}\alpha$ $\sigma\tau\acute{\upsilon}\lambda\omega\nu$ $\theta\upsilon\rho\acute{\omega}\mu\alpha\tau\alpha$ (lignes 47, 63, 262) qui, selon un dispositif bien connu reposaient non point directement sur le stylobate, mais sur des *seuils* d'entrecolonnement, fournis par *Eudamos* (ligne 49) ; elles auraient fermé les trois entrecolonnements de façade et les intervalles compris entre la face des piliers d'ante et les 2^e et 5^e colonnes de la façade. Ce vestibule clos prolongeait en quelque sorte le pronaos jusqu'à la façade ; propice à la conservation des offrandes précieuses, il compensait, selon Éliopoulos, l'absence d'opisthodomos qui réduisait la place disponible à l'intérieur du temple. Ni l'état de la ruine, ni l'étude minutieuse des comptes ne justifient cette opinion.

Il faut d'abord constater qu'aucun tambour de colonne ne porte la trace d'un semblable dispositif, des trous de goujons par exemple qui auraient assujetti les barrières sur le fût. Certes, cette absence d'indices ne prouve rien, car, à supposer que chaque barrière ait été fixée à la colonne, de chaque côté, par trois goujons placés en haut, en bas et à mi-hauteur, comme c'est le cas au Parthénon, trois tambours seulement, pour quatre colonnes, auraient porté les trous de goujons, soit douze tambours sur les trois cents de la péristasis. Il est parfaitement concevable que ces douze tambours aient tous disparu. Nous voulons simplement constater qu'aucune observation matérielle n'atteste l'existence de barrières entre les colonnes de la péristasis. Quant à l'inscription, l'ordre dans lequel se succèdent les opérations, les prix payés pour chacune d'elles montrent à l'évidence que les $\delta\acute{\iota}\alpha$ $\sigma\tau\acute{\upsilon}\lambda\omega\nu$ $\theta\upsilon\rho\acute{\omega}\mu\alpha\tau\alpha$, la fourniture des seuils, la $\phi\acute{\alpha}\rho\acute{\alpha}\xi\iota\varsigma$ $\tau\omicron\upsilon\tilde{\nu}$ $\nu\alpha\omicron\tilde{\nu}$, se rapportent à la clôture du prodomos. Nous le prouverons le moment venu, et concluons pour l'instant que la colonnade de la péristasis était une colonnade ouverte.

Toutes les architraves retrouvées, sauf une, sont actuellement maçonnées dans la reconstitution partielle du temple au musée d'Épidaure. Hautes de 0 m. 61, elles étaient formées dans le sens de l'épaisseur par deux blocs adossés mesurant ensemble 0 m. 857, comme l'indiquent, sur le lit d'attente du chapiteau, les traces d'érosion (fig. 17). Je n'ai pu identifier aucun bloc de l'antithéma. En façade, la partie supérieure de la *taenia* est à peine biseautée, les gouttes sont courtes et cylindriques, la *regula* égale à la moitié de la hauteur de la *taenia*.

Les soixante blocs de la frise (haut. 0 m. 688), adossés à un antithéma, portaient chacun une métope non sculptée, mais peinte¹ (largeur 0 m. 688) et un triglyphe attenant (largeur 0,441). L'entraxe des triglyphes placés à l'aplomb des colonnes est égal à $(0\text{ m. }441 + 0\text{ m. }688) \times 2 = 2\text{ m. }258$, soit, à 4 millimètres près, la dimension de l'entrecolonnement telle qu'on peut la déduire de la longueur des blocs de degré $(1\text{ m. }131 \times 2 = 2\text{ m. }262)$. Les colonnes du temple n'étaient donc pas inclinées vers l'axe du monument. Les canaux des triglyphes, profondément évidés au sommet, s'amortissent par une courbe biseautée, très tendue, sous un large bandeau que relie au nu du triglyphe un étroit biseau. La frise dorique s'adossait à un antithéma, réduit aujourd'hui à une dizaine de blocs mutilés. Le plafond du péristyle s'emboîtait, sans doute par l'intermédiaire d'une sablière, dans une large feuillure, laissant visible la partie inférieure de l'antithéma, profilée en simple bandeau surmonté d'une moulure

(1) Traces de couleur rouge. Comparer les métopes peintes d'une tombe de Cyrène (*JHS* 67, 1947, pp. 12-13, pl. I-III) et d'une tombe de Lefcadia en Macédoine (*BCH* 79, 1955, pp. 274-276, fig. 7 : centauro-machie).

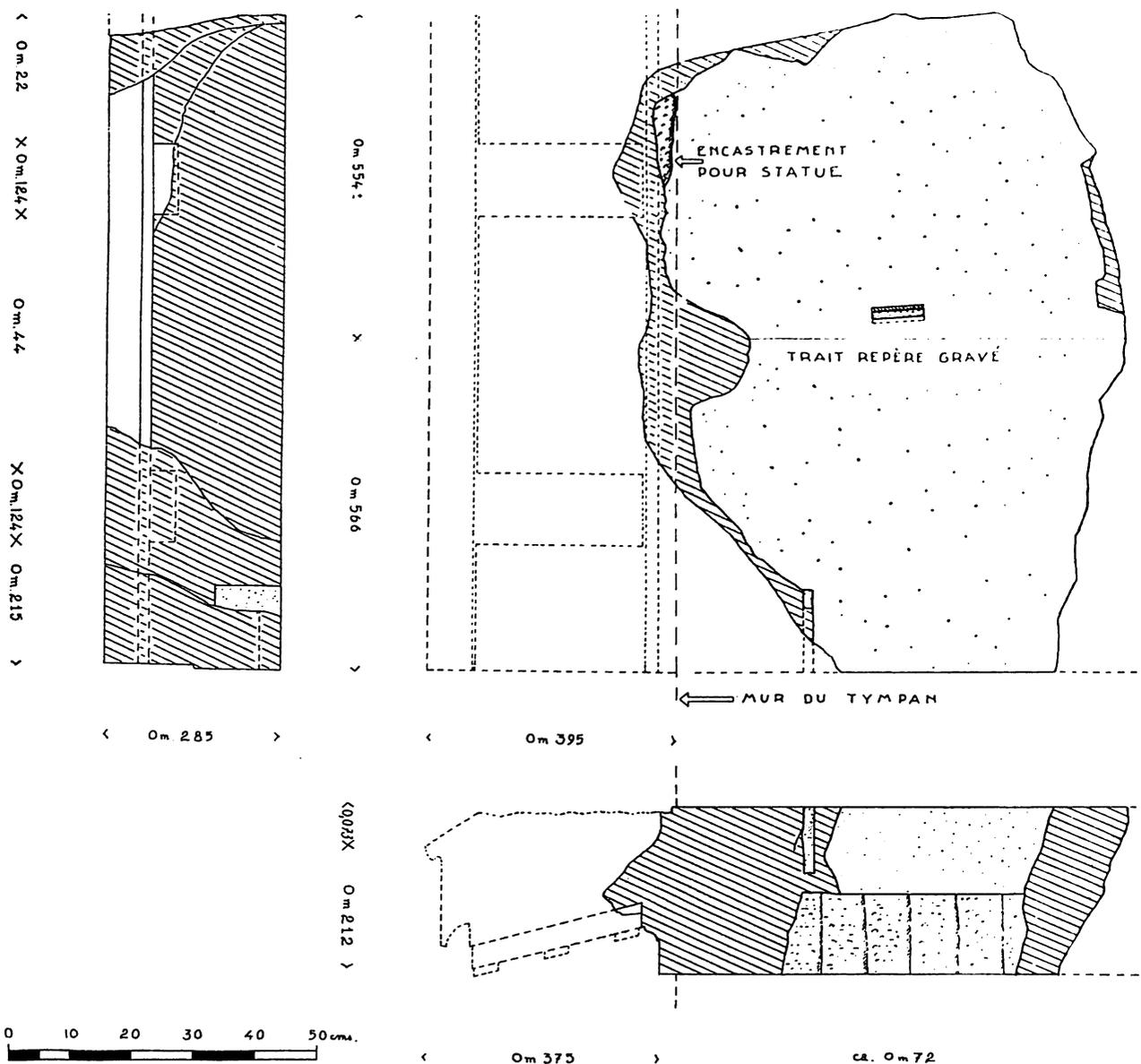


Fig. 18. — Temple d'Asclépios. Larmier horizontal avec traces d'une surface préparée pour une statue.

aujourd'hui disparue. Une assise profilée de façon semblable devait supporter le plafond sur le mur du sécos. Je n'ai pu en retrouver trace sur le chantier, mais elle figure, à mon avis, dans les comptes sous le nom d'ὑποδόκιον : *Daïppos* effectua un travail, payé 10 drachmes, sur cette assise (lignes 233-234) que *Prolagoras* peignit à l'encaustique ainsi que son *χυμάτιον* (ligne 59). La moulure couronnant le bandeau serait donc, comme il est normal à cette place, un talon. Le bandeau était sans doute orné d'une grecque peinte, analogue à la grecque en relief qui décore celui de la tholos.

Les blocs du larmier (pl. 30, 3) ont le plus souvent même longueur que les blocs de frise et portent chacun au soffite deux mutules et deux *viae*; les faces de joint coupent le bloc le long d'une plaque de mutule sur un côté, le long d'une *via* de l'autre. Exceptionnellement, sur deux blocs, le joint divise une plaque de mutule par le milieu, anomalie que je ne puis expliquer (fig. 18). Un talon assure la transition entre le bandeau plat vertical et le soffite du larmier. Un bec de corbin le couronne. Les larmiers des longs côtés sont taillés au lit d'attente selon la pente du toit (12° 30' environ). Comme d'habitude, un mince bandeau démaigri au lit d'attente, au-dessus du bec de corbin, empêche le poids du chéneau de porter directement sur la moulure au risque de la rompre. Sous les frontons, les larmiers de façade ont naturellement des lits horizontaux. Ces larmiers de façade, qui eussent été si précieux pour étudier la disposition des statues dans les frontons, ont malheureusement presque tous disparu. Je n'ai pu en retrouver que cinq au total, tous très mutilés, si bien qu'on n'en peut tirer que de maigres renseignements.

Mais avant d'examiner la façon dont les statues s'inséraient dans le cadre tympanal, il convient d'en définir les limites.

L'unique bloc de tympan que j'ai reconnu est taillé dans ce mauvais pòros farci de coquillages dont est faite aussi l'architrave (fig. 19 ; pl. 30, 2). Son épaisseur était équivalente, au minimum, à 0 m. 46 (épaisseur actuelle) augmenté de 0 m. 14 (largeur du bandeau d'anathyrose manquant), soit 0 m. 60. Mais la distance du trou de crampon au parement du bloc est égale à 0 m. 36 ; si l'on suppose le crampon placé dans l'axe, la largeur totale serait de 0 m. 72, correspondant à celle du lit de pose du larmier. Cette mesure est la plus vraisemblable : le tympan devait être construit de blocs massifs pour contrebalancer le poids des sculptures, posées en porte-à-faux sur le surplomb du larmier.

Le lit d'attente est traversé de part en part, dans sa partie horizontale, par un canal qui a été creusé alors que le bloc était déjà pris dans l'assemblage du fronton. En effet, au lieu de tailler ce canal par en-dessus, comme on l'aurait fait si le lit du bloc avait été accessible, on a foré d'abord, à l'emplacement de l'angle inférieur gauche, un trou au trépan, à partir duquel on a creusé le reste de l'entaille. Il doit donc s'agir de quelque disposition en relation avec les statues du fronton¹.

Ces statues² (figurant une *Ilioupersis* à l'Est, œuvre d'*Hectoridas*, une *Amazonachie* à l'Ouest, sculptée par un artiste dont une cassure, sur la stèle des comptes, nous dérobe le nom) s'inséraient dans un cadre triangulaire que nous pouvons maintenant mesurer. La longueur du larmier de façade, au niveau du bec de corbin, est de 12 m. 53. Une fois soustrait, aux angles, l'espace occupé par l'intersection du larmier horizontal et du larmier rampant, soit deux fois 0 m. 91, il reste une longueur de 10 m. 71 disponible pour le décor sculpté.

La pente angulaire du fronton, calculée d'après la moyenne des pentes relevées sur les larmiers latéraux, est de 12° 30', et non de 10° (Cavvadias, Dörpfeld) ou 14° (Defrasse, Lechat). La hauteur du triangle, au centre, était donc de 1 m. 388 ; il en

(1) Fixation de statues aux tympans : A. K. Orlandos, 'Υλικὰ δομῆς, t. 2, p. 22, fig. 11.

(2) En dernier lieu, J. F. Crome : *Die Skulpturen des Asklepiostempels von Epidauros*, Berlin, 1951 ; nouveau fragment identifié par H. Gropengiesser, *MDAI, A*, 69-70, 1955-1956, pp. 105-108, pl. 12-13.



1m 152

Fig. 19. — Temple d'Asclépios. Bloc de tympan.

faut déduire la hauteur axiale du larmier rampant (0 m. 18±) et celle de la tablette portante sur les larmiers horizontaux (de 5 à 7 cm. 5) pour obtenir la hauteur utilisable, dans l'axe du fronton, soit 1 m. 125 à 1 m. 15. La profondeur du champ tympanal, mesurée en combinant les données des divers fragments de larmier, était de 0 m. 395.

Le cadre architectural se trouvant ainsi défini (10 m. 71 × 1 m. 15 × 0 m. 395), nous ne pouvons malheureusement, faute de données suffisantes, que nous livrer à des conjectures sur la disposition des statues sur chaque fronton. Conjectures d'autant plus incertaines que la répartition même des personnages entre les frontons Est et Ouest est loin d'être assurée, qu'elle repose en grande partie sur les critères contestables du « lieu de trouvaille » ou encore d'une « parenté de style » définie souvent de façon très subjective¹. Je m'en tiendrai donc à deux observations qui intéressent à la fois l'architecture et la sculpture : la première concerne la mise en place des statues sur le larmier horizontal, la seconde la façon dont il convient de restaurer la plus belle d'entre elles, celle de Penthésilée, reine des Amazones, combattant sur son cheval cabré.

Les emplacements des statues, sur le dos des larmiers, ont été ravalés à la pointe², et la grossièreté du travail correspond à la façon très sommaire dont sont dressés les lits des statues (fig. 18, 20, 21 ; pl. 30, 4). Manifestement, ces emplacements n'ont pas été préparés d'avance, mais creusés empiriquement, par ajustages successifs, au moment de la pose des statues qui n'étaient pas *encastrées*, mais seulement posées sur le lit du larmier retaillé.

Afin d'en augmenter la résistance, le larmier horizontal est renforcé par un accroissement de sa hauteur : du lit de pose au sommet du bec de corbin, il mesure 0 m. 210, mais du lit de pose au lit d'attente 0 m. 285. La dénivellation de 7 cm. 5 est rattrapée au-dessus du bec de corbin par un biseau dont l'inclinaison varie selon que la surface portante prévue pour les statues, au lit d'attente, est plus ou moins large. En effet, pour éviter que la perspective ne dérobe partiellement aux regards d'un spectateur placé au sol le bas des statues, le sommet du biseau aboutit au ras de l'emplacement prévu pour les bases. Pour une grande statue comme celle de l'Amazone à cheval, cet emplacement devait être très large et proche du bec de corbin, réduisant le biseau à un mince bandeau ; mais sur un fragment de larmier, sa largeur n'excède pas 0 m. 14 et le biseau occupe plus de la moitié du lit (fig. 21). L'étroitesse remarquable de la surface portante prouve que le larmier recevait en ce point non pas une statue haute dont l'équilibre n'eût pas été assuré par un support aussi mince, mais plutôt une statue couchée que sa posture même rendait stable. Or, dans le musée d'Épidaure, est exposé un « gisant » (inv. 42) étendu à terre sur une

(1) Il me paraît, par exemple, difficile de placer dans l'aile gauche (pour le spectateur) du fronton Ouest (Amazonomachie) le « gisant » inv. 42 (Crome, *Die Skulpturen*, n° 19, pp. 37-38, pl. 26 et Beil. I ; cf. ci-après p. 102, pl. 31, 1). La hauteur de la statue va croissant de droite à gauche : elle devait par conséquent s'insérer dans la *kerkis* droite de l'un des frontons. De plus, le jeune homme est étendu inanimé sur une grande pièce d'étoffe, qui n'est pas un manteau militaire, mais une couverture ou un drap. Il s'agit donc plus probablement d'un Troyen (du fronton Est), surpris dans son lit par la soudaine irruption des Grecs, que d'un guerrier qui serait allé combattre les Amazones en emportant son matériel de couchage.

(2) Un dessin schématique de l'un de ces larmiers a été publié par Fiechter, *Sitzungsber.*, München, 1903, p. 443.



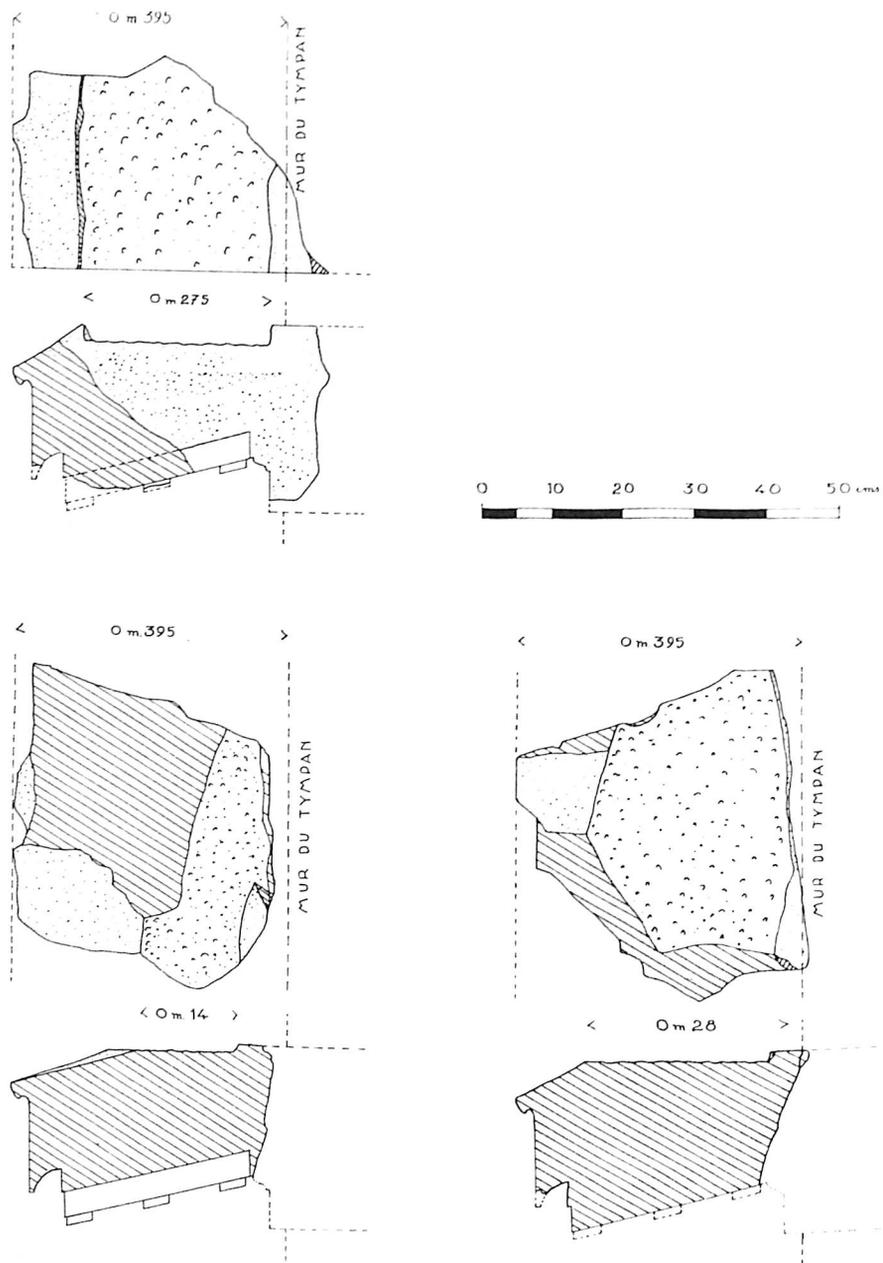


Fig. 21. — Temple d'Asclépios. Trois fragments du larmier horizontal.

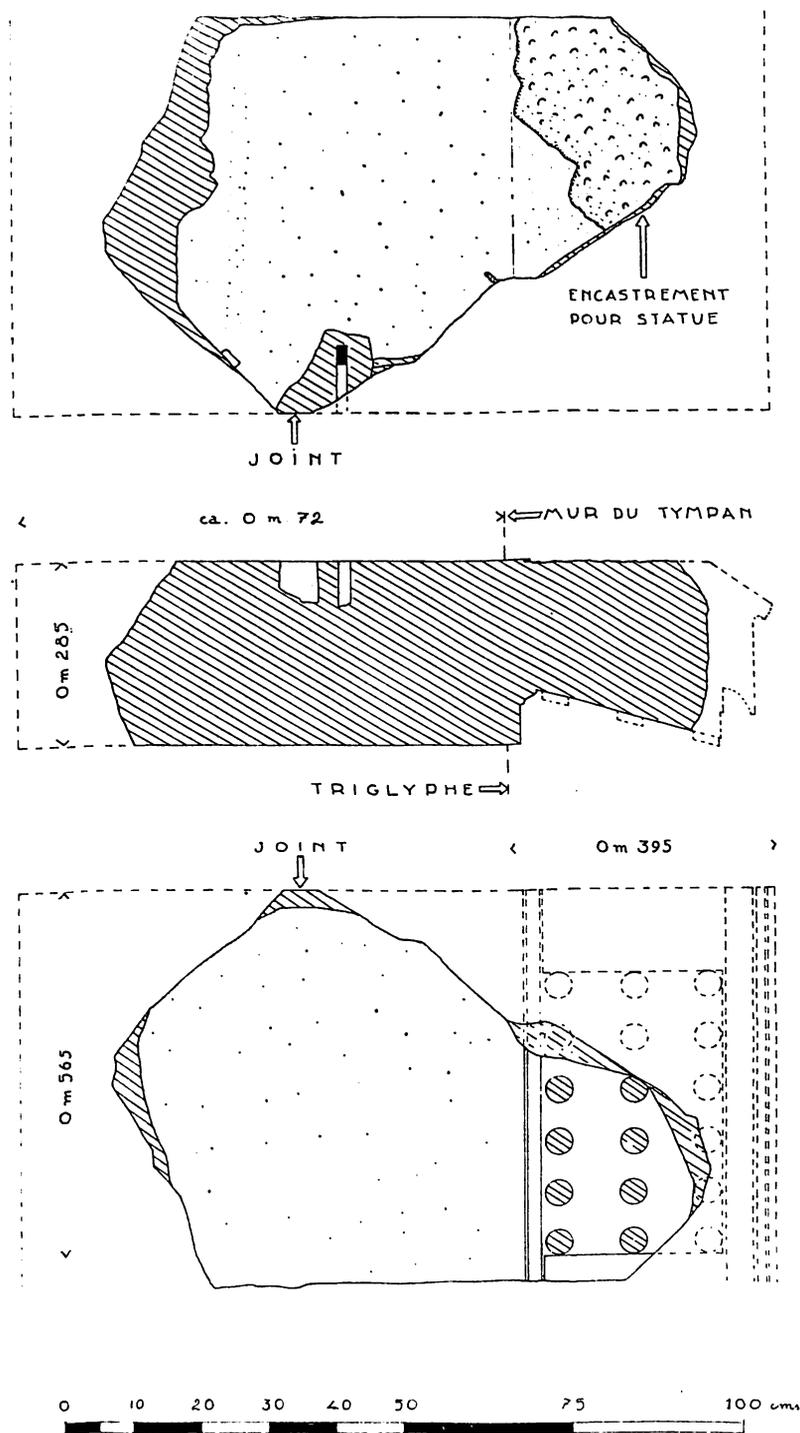


Fig. 20. — Temple d'Asclépios. Larmier horizontal avec emplacement préparé pour une statue.

lourde draperie (pl. 31, 1)¹. Le lit de pose de la statue, d'une façon qui paraît d'abord paradoxale, est sculpté — sommairement, il est vrai — sur sa moitié antérieure, comme pour être vu *par en dessous*. La main gauche placée sous l'occiput, la nuque frisée, les doigts de la main droite, la draperie ont été esquissés par l'artiste, et les plis de l'étoffe se trouvent en saillie par rapport au lit, si bien qu'il est impossible de poser la statue d'aplomb, à moins de placer sa partie antérieure en porte-à-faux sur le vide, ou sur un larmier biseauté dont la pente laisserait place à la saillie de la draperie ; seule la partie postérieure du lit (large de 0 m. 18 à 0 m. 06 selon l'endroit) prenait appui sur le lit horizontal du larmier.

Ainsi on voyait sous les statues non pas la ligne horizontale, géométrique, d'un socle architectural abstrait, mais une ligne sinueuse, ondulante, imitant les mouvements d'un sol inégal, en partie recouverte par les draperies des blessés ou des morts qui semblaient eux-mêmes prêts à rouler dans le vide, comme arrêtés miraculeusement dans leur chute sur le biseau du larmier. La visibilité en était améliorée pour ceux qui, du sol, contemplaient les frontons où s'exprimait un certain goût du pittoresque et du pathétique, bien accordé à l'esprit nouveau qui anime l'architecture du temple.

Examinons maintenant la belle statue de Penthésilée à cheval (pl. 32, a)². La hauteur maximale dont nous disposons pour l'accueillir, dans l'axe du fronton, est égale à 1 m. 15. Or, telle qu'on la restaure communément, le bras replié à angle droit derrière la tête et s'appêtant à frapper de la double hache un adversaire terrassé, la guerrière mesure, avec sa monture, 1 m. 25 à 1 m. 30 et, par conséquent, ne peut trouver place dans le tympan.

Defrasse et Lechat, puis J. F. Crome, ont esquivé la difficulté en calculant la pente du fronton à partir de la hauteur qu'ils prêtaient à la statue restaurée, soit 14° au lieu des 12° 30' environ que l'on mesure sur les larmiers³. Mais c'est inverser arbitrairement les données du problème. En bonne logique, on doit déduire des dimensions, assurées, du tympan celles, hypothétiques, de la statue que l'on veut y loger.

Indépendamment de cette question de mesures, la restauration traditionnelle me paraît criticable des seuls points de vue de la vraisemblance et de l'esthétique. Par exemple, je ne puis m'empêcher de penser, en regardant les dessins de Defrasse ou de Crome⁴, que Penthésilée, si elle achevait le geste qu'elle ébauche, si elle frappait de sa double hache, ferait plus de mal au larmier rampant du fronton qu'à l'adversaire terrassé qu'elle est censée combattre. Ce dernier, tombé sous les pattes du cheval auquel il sert d'ailleurs de support, se trouve hors de portée du coup, qui ne pourrait atteindre à la rigueur que la cavalière ou la bête. De plus, étant donné la position presque frontale du torse de Penthésilée, le mouvement du bras droit aurait pour effet de ramener l'avant-bras et la hache dans son dos, vers le mur du tympan, si bien qu'un spectateur au sol n'aurait pu les apercevoir. Seule une distorsion inhumaine du bras permet à Defrasse et à Crome de donner à leur Amazone une position qui satisfait aux nécessités de l'art et de la clarté plus qu'à celles de l'anatomie.

(1) Crome, *Die Skulpturen*, pp. 37-38 et pl. 26.

(2) Crome, *ibid.*, pp. 32-33, pl. 13-15 et 36.

(3) Crome, *ibid.*, p. 31.

(4) Defrasse et Lechat, *Épidaure*, p. 65 et pl. III ; Crome, *ibid.*, Beil. I.

Je crois pour ma part qu'il faut substituer à cette posture de combat esthétiquement malheureuse et militairement inutile une posture voisine, mais plus logique, plus conforme aussi aux habitudes de la cavalerie antique : Penthésilée ne frappe point de la *hache* ; elle darde la *lance* contre l'ennemi jeté à terre (fig. 22). La lance est, par excellence, l'arme du cavalier, celle que peintres de vases et sculpteurs classiques donnent presque exclusivement aux Amazones montées ; la hache est réservée aux combattants à pied¹. Sur la frise du temple d'Artémis, à Magnésie du Méandre, se voit

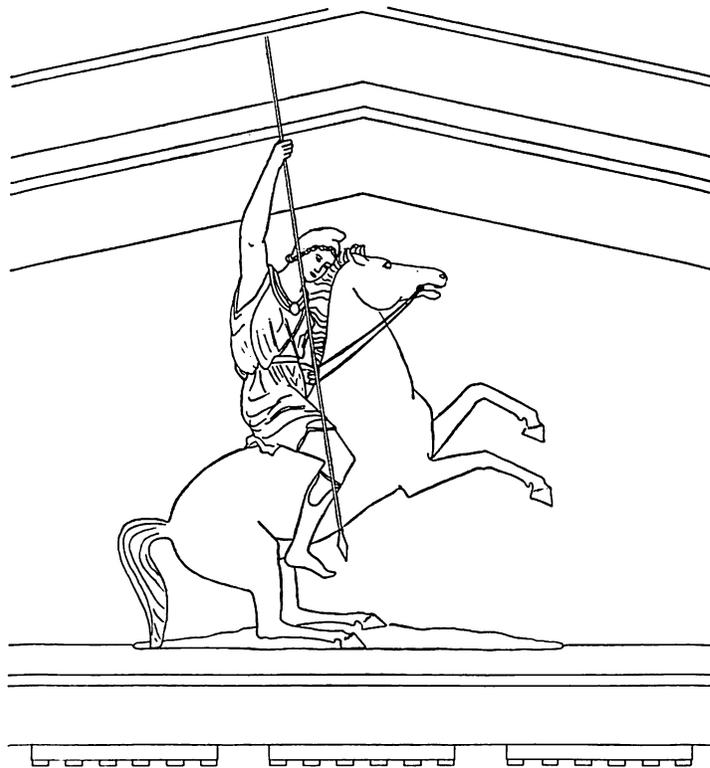


Fig. 22. — Temple d'Asclépios. Fronton Ouest. Statue de Penthésilée restaurée.

l'un des rares exemples d'Amazone à cheval armée de la hache². Encore menacée-elle un guerrier *debout*, et l'artiste a pris soin de rapetisser la monture de façon à placer les deux adversaires presque au même niveau. A Épidaure au contraire, Penthésilée se dresse nerveusement sur son cheval cabré, soulevée par un magnifique

(1) Nombreux exemples sur les vases : D. von Bothmer, *Amazons in Greek Art*, pl. LV, 1-4 ; LVI ; LXII-LXIV ; LXX ; LXXIV, etc. Un *dinos* à f. r. de Londres, pl. LXXVII, 2, représente une amazone à cheval armée d'une hache. C'est un cas assez rare.

(2) Humann, Kohrte et Watzinger, *Magnesia*, pp. 184 sqq., fig. 82-85 ; M. Bieber, *The sculpture of the hellenistic age*, p. 164 (avec bibliographie, note 33), et fig. 702. On remarquera que les Amazones à cheval du Mausolée d'Halicarnasse, chaque fois que leur arme est identifiable, portent une lance (G. Donnay, l'Amazonomachie du Mausolée d'Halicarnasse, *Antiquité Classique* 26, 1947, pp. 383-403). On comparera aussi les cavaliers combattants du sarcophage d'Alexandre et le cavalier d'une base découverte à l'Académie (*JDAI*, AA, 46, 1931, pp. 217 sqq., fig. 1-3 ; *JHS* 51, 1931, pp. 187 sqq. ; *JOEAI* 28, 1933, pp. 66-68, fig. 30).

mouvement ascendant qui n'aurait aucun sens si sa main tenait une hache. En réalité, elle lève haut sa lance avant de l'abattre de tout son élan pour transpercer l'homme renversé.

Ainsi restaurée, l'Amazone a une hauteur totale plus considérable encore que ne le croyaient Defrasse et J. F. Crome. Mais elle entre aisément dans le cadre tympanal parce que son bras droit se trouve *hors de ce cadre*.

En effet, si l'on suppose la statue plaquée contre le mur du tympan, la naissance du bras droit, à la cassure, se situe à 0 m. 33 en avant de ce mur et à 4 centimètres seulement en arrière du bandeau vertical extérieur du larmier rampant. Cette distance est évidemment très inférieure à la longueur du bras obliquement dirigé, comme l'indique la cassure, vers l'extérieur du fronton. Le coude se trouvait donc à l'extérieur du plan passant par le bandeau vertical du larmier, et l'avant-bras, la main, le manche de la lance à son extrémité se détachaient, hors du cadre tympanal, sur la face de ce bandeau qui en détermine les limites¹. Si l'on observe maintenant que l'Amazone décapitée mesure, sans sa tête, 0 m. 91 de haut, il reste entre la cassure du cou et le sommet du cadre tympanal un espace d'environ 24 centimètres, suffisant pour loger la tête de la cavalière et celle de sa monture, qui s'insèrent l'une et l'autre sans difficulté dans le fronton.

4. Les chéneaux et les tuiles.

Les blocs de chéneau, en marbre du Pentélique, se rangent en trois catégories : blocs de chéneau rampant, sur les frontons (*παραιετίδες*) ; blocs de chéneau pourvus de gargouilles en forme de têtes de lion (*ἀγέμονες, λεοντοκεφαλαί*) ; blocs angulaires et faitiers portant les socles d'acrotères (*βάθρα τοῖς ἀκρωτηρίοις*).

Les blocs du chéneau rampant sont presque tous rassemblés dans le musée d'Épidaure, fixés au mur et si haut placés qu'on ne peut plus guère les étudier. J'ai eu la chance d'en retrouver un dans les décombres de la basilique Nord, complet en longueur et en hauteur (pl. 31, 2). Son profil comprend un talon vigoureusement profilé entre un bandeau en retraite et un cavet de couronnement. Sa longueur (0 m. 583) est contenue onze fois (à 7 millimètres près) dans la longueur du larmier rampant (6 m. 62). Il y avait donc sur chaque versant du toit, entre le bloc angulaire et le bloc faitier, neuf blocs de chéneau courant ; ils s'assemblaient entre eux par recouvrement. Un trou de louve creusé au sommet du talon, dans l'axe, permettait de hisser le bloc à son emplacement sur le toit.

Les fragments des deux blocs faitiers se trouvent au musée d'Épidaure, l'un, très mutilé, maçonné dans la reconstitution du chéneau rampant, l'autre, moins incomplet, déposé dans le jardin près de l'entrée du musée (pl. 31, 3). Le socle de l'acrotère fait bloc avec le chéneau : simple dé de marbre (0 m. 622 × 0 m. 51 ; hauteur max. : 0 m. 255) sur lequel on distingue, cernée par l'érosion, la trace laissée par la plinthe rectangulaire de la statue faitière (0 m. 55 × 0 m. 45 environ). Comme le lit d'attente ne porte aucune trace de scellements, il faut supposer soit que l'on comptait sur le seul poids de la statue pour assurer sa stabilité, soit que le trou de louve, une fois le bloc mis en place, avait été réutilisé comme trou de goujon.

(1) « Les artistes grecs traitent toujours le cadre avec désinvolture ; ils n'hésitent jamais à prendre avec lui les libertés qui leur paraissent nécessaires » (F. Chamoux, *BCH* 81, 1957, p. 143).

Des quatre chéneaux angulaires, je n'ai pu identifier qu'un socle d'acrotère, actuellement au Sud-Est du temple (0 m. 522 × 0 m. 54 ; haut. 0 m. 175 à 0 m. 308 ; pl. 31, 4). L'encastrement profond de 4 cm. 5, très grossièrement circulaire (diam. 0 m. 32, 0 m. 36), creusé au lit d'attente, ne correspond point, par sa forme, aux bases des deux acrotères Ouest, « Néréides » ou « *Auræ* » (pl. 32, b) sculptées par Timothéos, exposées au Musée National d'Athènes (inv. 156 et 157)¹. Le socle provient donc du fronton oriental et portait l'une des deux cavalières sculptées par Théo[dotos] (?), vraisemblablement l'architecte du temple. Trois mortaises, disposées autour de l'encastrement principal, ont sans doute servi à consolider l'acrotère ou à fixer des pièces rapportées ou accessoires de métal qui complétaient les figures de marbre. On remarquera que le socle, au lieu d'être soudé comme l'acrotère faitier au profil du chéneau rampant, était dégagé sur ses quatre côtés, séparé du chéneau par une rigole et, de ce fait, légèrement *en retraite* par rapport à la façade du temple. Cette disposition inhabituelle était commandée par la posture des acrotères angulaires. Crome a montré que les cavalières de l'Ouest avaient été conçues pour être vues de trois quarts, galopant non point parallèlement au plan vertical de la façade, mais obliquement, comme si elles voulaient s'élaner hors de l'édifice². En reculant vers l'intérieur du toit le socle d'acrotère, on évitait que l'avant-train des chevaux ne se trouvât suspendu sur le vide, en un surplomb excessif. Puisque notre socle provient du fronton oriental, on en peut conclure qu'à l'Est également les cavalières se présentaient de trois quarts, comme leurs sœurs de l'Ouest.

Séparé du chéneau par une rigole, le socle d'acrotère n'était relié à lui que par l'épaisseur de la tuile de marbre. Comme on pouvait l'attendre, celle-ci s'est rompue tout autour du socle, selon sa ligne de moindre résistance, et nous avons perdu les fragments du chéneau attenant. Néanmoins, nous pouvons supposer que le profil du chéneau de façade, selon la tradition, faisait retour à angle droit sur le long côté du temple et s'arrêtait contre une tête de lion-gargouille au-delà de laquelle commençait le chéneau latéral à rinceau d'acanthé. Pièces de raccord, les chéneaux d'angle avaient donc un caractère hybride et participaient à la fois du chéneau de façade (*παραιετίς*) et du chéneau latéral (*λεοντοκεφαλή*) : d'où leur nom dans certaines inscriptions, de *παραιετίς λεοντοκεφαλός*³. Les comptes du temple les désignent collectivement, avec les chéneaux faitiers, par l'expression elliptique : *βάθρα τοῖς ἀκρωτηρίοις* (ligne 100).

Les chéneaux latéraux sont appelés *ἡγέμονες λεοντοκεφαλοί*⁴, ou, de façon elliptique, soit *λεοντοκεφαλαί* soit *ἄγέμονες*, ce dernier terme insistant sur leur rôle dans la construction : mis en place les premiers sur la toiture, ils *commandent* la mise en place des rangées de tuiles que l'on pose, en raison de leur recouvrement successif, en partant du bas pour aboutir au faite.

Chaque bloc de chéneau (longueur moyenne 1 m. 257) correspondait en largeur à deux rangées de tuiles plates (pl. 34, 1, 2) et intéressait trois rangées de couvre-joints, la rangée axiale s'arrêtant sur un faux couvre-joint de marbre taillé dans le

(1) Crome, *Die Skulpturen*, pp. 23-26, pl. 6-9.

(2) *Ibid.*, pp. 24-25 ; Penthésilée, de même, se présentait dans le fronton légèrement en oblique.

(3) *IG II²*, 807 b.

(4) *Ibid.*, 1627 b, l. l. 302-304.

bloc du chéneau (pl. 34, 4). Hissé sur le larmier au moyen d'une louve, chaque bloc y était assujéti d'abord par le tenon de marbre, sculpté au lit de pose, que recevait une mortaise correspondante creusée dans le larmier, ensuite par des goujons scellés sur le joint. *Eucratès* a fourni, pour 43 drachmes et 2 oboles, ces γόμφοι (ligne 294) que Baunack imaginait à tort comme des tuyaux de bronze tronconiques enfoncés dans les gueules de lion pour rejeter les eaux de pluies¹. L'examen des gueules de lion, érodées par l'écoulement des eaux, et le sens bien attesté du mot γόμφοι, goujon, cheville, invitent à repousser cette interprétation.

Moins riche, moins « flamboyant » que ceux de la tholos ou des propylées Nord, le chéneau du temple est de loin le plus harmonieux, le plus élégamment sculpté (pl. 34, 1 et 2)². De part et d'autre d'une tête de lion dont le museau allongé sort d'une crinière à triple rangée de mèches, une vigoureuse tige cannelée s'échappe d'un calice d'acanthé et se divise en deux volutes abstraites aux enroulements opposés. Une longue feuille d'acanthé naît au point où la tige se divise et s'appuie de la pointe sur la volute extrême. Tantôt elle prolonge, sans solution de continuité, les cannelures de la tige, tantôt elle sort d'un nœud où se terminent ces cannelures³. Un bouton de fleur allongé décore le tableau à la bifurcation des volutes. Sculptée en bas-relief sur un panneau en forme d'ogive, la palmette antéfixe se raccorde au chéneau par un joint horizontal, le cœur de la palmette se trouvant amorcé dans l'angle de chaque bloc. Ce chéneau à silhouette découpée appartient à un type que nous aurons l'occasion de définir comme typiquement « épidaurien » ou « argien »⁴.

Comme c'est le cas pour la majorité des édifices doriques, palmettes antéfixes et gargouilles ne se répètent pas selon le rythme de la colonnade ou de la frise. Toutefois, on note un certain nombre de correspondances entre les deux. En effet : deux entrecolonnements et demi (2 m. 262 × 2,5) mesurent 5 m. 655, quatre chéneaux et demi (1 m. 257 × 4,5) mesurent 5 m. 656. Il s'ensuit qu'une tête de lion se place dans l'axe de la colonne axiale (la sixième à compter des angles) et que, de chaque côté par rapport à elle, une palmette antéfixe se trouve dans l'axe de l'entrecolonnement axial, entre la sixième colonne et la colonne d'angle. De plus, cinq entrecolonnements correspondant à neuf blocs de chéneau, on devrait avoir une tête de lion dans l'axe du triglyphe angulaire, à chaque extrémité. Mais chaque fois que les chéneaux d'angle sont conservés, ou que l'on peut déterminer leurs dimensions avec certitude, on constate que la tête de lion-gargouille se place non dans l'axe du triglyphe angulaire, mais à l'aplomb de sa façade, ceci afin d'éviter qu'un même triglyphe soit couronné sur une moitié par le chéneau latéral, sur l'autre par le retour du chéneau rampant profilé différemment. En conséquence, pour amener la tête de lion à la place requise, la longueur du chéneau latéral angulaire doit être légèrement accrue. A Tégée, cet accroissement est obtenu par adjonction d'un rinceau supplémentaire sur le décor du tableau. Une solution analogue dut être adoptée pour le chéneau angulaire du temple d'Asclépios⁵.

(1) *Aus Epidauros*, p. 86.

(2) M. Schede, *Anl. Traufsteistenornament*, pp. 41-42, pl. IV, fig. 27.

(3) On corrigera donc sur ce point la description de M. Schede, *l. l.*, p. 42.

(4) Cf. ci-après pp. 328-331.

(5) Ch. Dugas, J. Bérchmans, M. Clemmensen, *Le sanctuaire d'Aléa-Athéna*, p. 25 et pl. 47 A.

Il reste à dire un mot des tuiles de rive et tuiles faitières à palmette antéfixe, les *καλυπτῆρες ἀνθεμωτοί*¹ dont on ne trouve plus la mention dans les comptes. Je serais tenté de les restituer ligne 102, dans la lacune de dix-huit à vingt lettres qui précède le nom d'*Agathinos*. Celui-ci perçoit en effet une somme importante, 2.847 drachmes 1 obole, à un moment où, la construction du temple étant proche de son terme, il ne manque plus guère que les tuiles à palmette antéfixe.

Palmettes de rive et palmettes faitières sont de types différents. Les premières, nous l'avons dit, sont sculptées en bas-relief sur un fond de marbre en forme d'ogive ; leurs feuilles, bien détachées, sortent du cœur presque verticalement et se retournent horizontalement à leur partie supérieure. Les palmettes faitières ont une silhouette découpée selon le contour extérieur de leurs feuilles, plus grasses, accolées les unes aux autres et disposées en éventail (pl. 34, 3). Deux volutes reposant sur un bouquet d'acanthé les portent au sommet du couvre-joint cavalier.

A l'exception des chéneaux, des couvre-joints de rive et des couvre-joints faitiers, la couverture du temple était composée de tuiles de terre cuite. Il existe en effet sur le chantier une masse de débris de marbre provenant des tuiles trapézoïdales de la tholos, mais aucun fragment de tuile en marbre rectangulaire que l'on pourrait attribuer au temple. On ne comprendrait pas pourquoi les siècles auraient épargné tant de tuiles de la tholos et détruit jusqu'à la dernière celles du temple, si celui-ci n'avait eu une toiture de terre cuite. Je n'ai trouvé aucun moyen de déterminer quels étaient, parmi les nombreux morceaux de tuiles courantes « corinthiennes » disséminés dans le sanctuaire, ceux qui avaient appartenu au temple d'Asclépios.

5. Polychromie de l'entablement.

De l'assise de réglage à la toiture, nous venons de décrire l'élévation du temple. Il mesurait, au niveau du socle de l'acrotère faitier, environ 9 m. 60 de hauteur. L'entablement était remarquable par sa polychromie, encore vive au moment des fouilles et bien fanée aujourd'hui. Defrasse et Lechat signalent des traces de couleur bleue sur les triglyphes ; les métopes étaient blanches, avec un décor peint en rouge, réduit maintenant à quelques traces. Cavvadias a observé sur le bandeau inférieur du larmier une grecque rouge sur fond bleu, des feuilles bleues sur le talon qui surmonte le bandeau, du bleu sur les plaques de mutules et, dans les intervalles, de gracieuses palmettes peintes au fond des *viae*². Ce travail de décoration a été exécuté par *Polémarchos* de Stymphale, au prix de 1.050 drachmes (lignes 23-24) ; il concerne seulement la peinture de l'entablement et non le stucage de la colonnade, puisque, au moment où il est entrepris, les colonnes ne sont pas encore cannelées.

Les chéneaux et les antéfixes étaient peints, bien qu'ils n'en aient point gardé la trace. Le chéneau rampant s'ornait probablement, selon l'usage, de palmettes ; une grecque courait sur le bandeau inférieur du chéneau latéral, analogue à celle qui se voit, encore très nette, au même endroit sur un bloc de chéneau de la tholos de Delphes³. Rinceaux d'acanthés et têtes de lions étaient eux aussi rehaussés de couleurs.

(1) *IG II²*, 1627 b, l. 306 et 310 ; H. Lattermann, *BCH* 32, 1908, p. 298.

(2) Defrasse et Lechat, *Épidaure*, p. 58 ; Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, 1, p. 16, pl. 6, fig. 7-8.

(3) J. Charbonneaux et K. Gottlob, *La Tholos*, *FD II*, 4, fig. 12 entre pp. 8-9 et pl. 11 et 12 (détail).

C'est l'entrepreneur *Protagoras* (lignes 108-109) qui se charge de peindre les chéneaux latéraux, conformément au modèle fourni par *Hectoridas* pour 16 drachmes et un *hémiobélion* (ligne 303). Le texte des comptes dit : Ἐκτορίδαι παρδείχματος λεοντο[κ]εφαλᾶν ἐγκαύσιος. On a toujours traduit : pour la peinture du modèle de chéneau ; mais il faut comprendre : pour le modèle de la peinture du chéneau. Le contresens est imputable, une fois de plus, à la mauvaise présentation typographique des comptes. L'ἐγκαύσιος du chéneau étant exécutée par *Protagoras* pour la somme de 563 drachmes, aux lignes 108-109, on ne pouvait guère imaginer que le modèle de cette ἐγκαύσιος fût mentionné seulement à la fin du compte, ligne 303. Mais les comptes de B III et de B I ne sont pas successifs, ils sont parallèles : la fourniture du modèle de l'ἐγκαύσιος présenté ligne 303 en B III a précédé l'ἐγκαύσιος des lignes 108-109 en B I. Par conséquent, *Hectoridas* n'est pas un humble artisan, ou un artiste condescendant à exécuter une modeste besogne¹, c'est un décorateur qui fournit un modèle artistique à *Protagoras*, de même qu'*Antiphilos* (lignes 250-251) fournit un modèle au plâtrier, qu'*Apollodore* (ligne 296) fournit au menuisier le modèle de la barrière.

6. Le sécos.

Le sécos (pl. 33, 1) mesure à la fondation 16 m. 45 de long sur 6 m. 81 ; il se divise en un pronaos (profondeur approximative 3 m. 50), distyle *in antis*, et une cella de proportions allongées (dimensions intérieures : 5 m. 65 × 11 m. 32). Comme tous les temples d'Épidaure, celui d'Asclépios est dépourvu d'opisthodomé. Divers indices attestent l'existence d'un ordre intérieur, dont je n'ai pu identifier à ce jour aucun fragment.

La succession des comptes montre que la construction du sécos a suivi celle de la péristasis. On possède plusieurs autres exemples de cette méthode, qui paraît contraire à la logique puisqu'elle contraignait les ouvriers à construire la cella encagés dans la colonnade de la péristasis, avec tout ce que cela pouvait impliquer d'inconvénients pour le transport des matériaux et de risques d'épeaufures pour les colonnes déjà en place².

Les fondations sont l'œuvre d'*Antimachos* d'Argos, qui a extrait, transporté et assemblé les blocs de pôros local, soit 96 mètres cubes environ, pour la somme de 1.385 drachmes (lignes 11-12). Profondes en moyenne de 1 m. 50, elles sont de largeur variable : 0 m. 81 sous la colonnade du pronaos, 1 m. 20 sous le mur de refend, 1 m. 60 à l'Ouest, 1 m. 55 \pm au Sud et au Nord. Une feuillure de 5 centimètres, dans laquelle s'emboîtaient les épis du dallage, réduit d'autant la largeur des deux assises supérieures sur les côtés Ouest, Nord et Sud. Les blocs des fondations ne sont ni cramponnés, ni goujonnés.

Le mur du sécos était construit de parpaings en pôros portés par un double cours d'orthostates adossés. Les comptes nous apprennent que les fournitures de matériaux et le transport ont été partagés entre plusieurs entrepreneurs : *Euterpidas* de Corinthe (lignes 14-15) extrait et transporte la moitié des matériaux ; *Archiclès* de Corinthe extrait l'autre moitié (lignes 16-17) que transporte *Lycios* de Corinthe (lignes 18-19).

(1) Ch. Picard, *Manuel*, t. III, p. 326, note 3.

(2) W. B. Dinsmoor, *Arch. Anc. Greece*, p. 170.

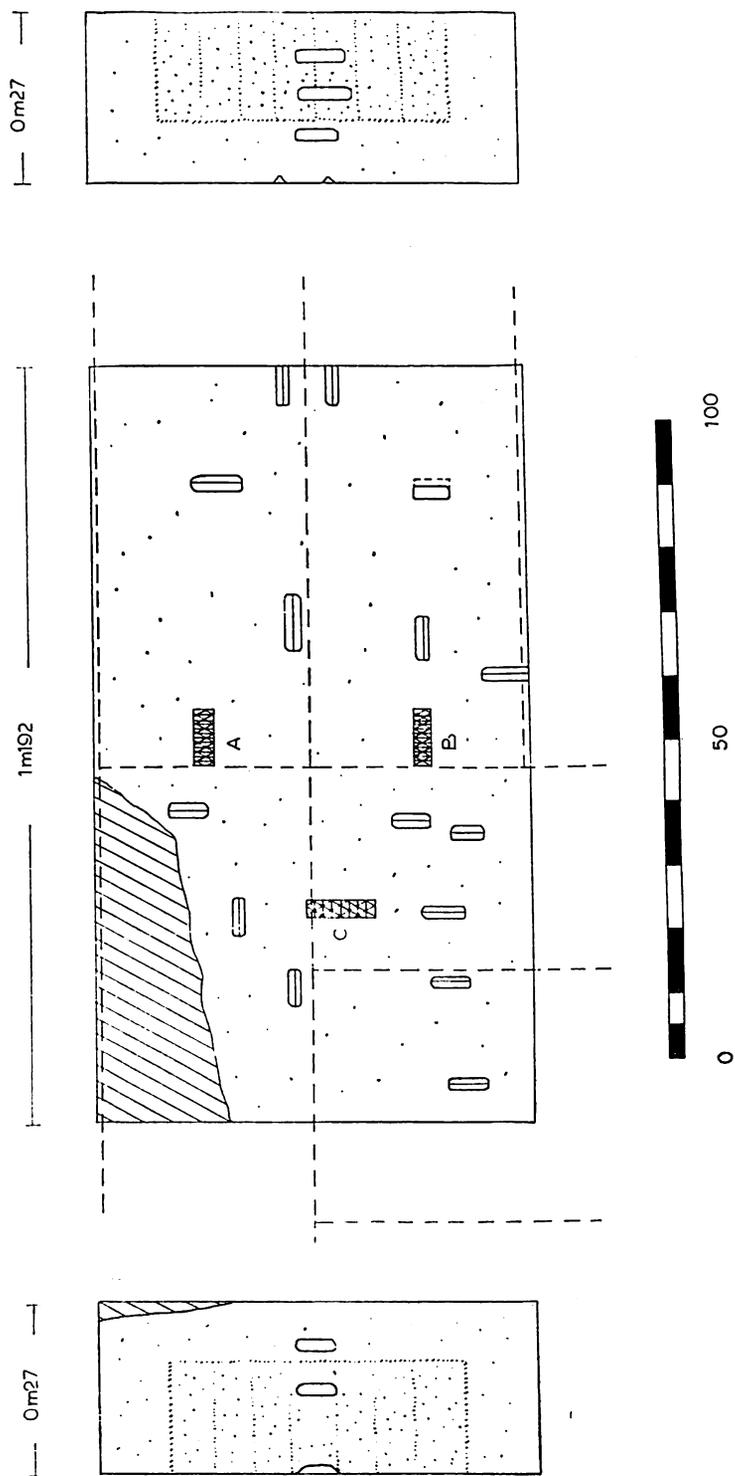


Fig. 23. — Temple d'Asclépios. Bloc de toichobate.

Un entrepreneur argien dont le nom n'est plus lisible s'est chargé du montage des pierres. Le prix total de revient s'est élevé à 15.534 drachmes, non compris le ravalement, l'enduit des murs et le décor de l'assise supérieure, sur laquelle reposait la charpente.

Des orthostates, je n'ai retrouvé qu'un fragment, difficile à interpréter à cause de ses mutilations (pl. 35, 2). Mais un bloc de toichobate, en pòros, actuellement déposé sur le côté Nord du temple, nous renseigne sur la disposition du socle (fig. 23 et pl. 35, 1). Long de 1 m. 192, large de 0 m. 658, sa hauteur est de 0 m. 27. Les cadres d'anathyrose, sur ses faces verticales, montrent que le bloc n'excédait pas le niveau du dallage. Par conséquent, si une moulure ornait à la base le socle d'orthostates, elle était travaillée sur l'orthostate lui-même, comme c'est le cas pour l'édifice E, pour la scène du théâtre. L'existence de cette moulure peut être déduite de la différence entre l'épaisseur du mur (0 m. 566) et celle du socle d'orthostates à la base mesurée sur le toichobate (0 m. 64+) différence qui serait excessive si elle ne représentait en partie la saillie d'un profil ornemental.

Au lit d'attente, le bloc portait, avec de nombreux trous de pince, deux trous de goujon parallèles à son grand axe (*a* et *b*; profondeur 7 cm. 5 et 7 centimètres) pour le scellement de deux blocs adossés (largeur approximative 0 m. 32), et un trou de goujon (*c*, profondeur 7 cm. 5) perpendiculaire à cet axe qui, d'après la place des trous de pince, a servi à sceller un orthostate perpendiculaire selon le schéma ci-joint (fig. 23).

Le seul fragment subsistant du socle d'orthostates, actuellement sur l'angle Sud-Est du temple, est en piètre condition. Sauf l'épaisseur (0 m. 36), aucune dimension n'est complète (long. max. 0 m. 76; ht. 0 m. 61). Le petit côté seul était travaillé pour être visible. Les deux longs côtés opposés étaient dressés pour venir au contact d'autres blocs que cramponnaient des agrafes en Π . La face de joint la mieux conservée — de l'autre ne reste qu'un infime fragment du cadre d'anathyrose — est dressée à l'herminette et cernée par un large bandeau d'anathyrose. En raison de son épaisseur un peu forte (0 m. 36 au lieu de 0 m. 32) et du travail si spécial de ses trois faces verticales, le bloc doit être rattaché soit à un angle du socle, soit à la jonction du mur de sécos et du mur de refend de la cella proprement dite.

Les éléments de la superstructure se réduisent à une vingtaine de parpaings fragmentaires, pour la plupart si mutilés qu'on peut rarement prendre sur chacun d'eux plus de deux mesures utiles (fig. 24, 25). Celle que l'on relève le plus fréquemment est la hauteur : 0 m. 355, avec d'inévitables variations de quelques millimètres. Deux blocs seulement ont des hauteurs aberrantes, l'un haut de 0 m. 36, l'autre de 0 m. 31. L'épaisseur, mesurable sur une dizaine de fragments, est de 0 m. 565. Les variations de quelques millimètres que l'on constate (de 0 m. 563 à 0 m. 567) sont le fait soit du mauvais état des blocs, soit des inégalités du ravalement. Le mur n'avait donc, apparemment, aucun fruit.

Un seul parpaing (ht. 0 m. 36) est complet en longueur : 1 m. 135, soit le double de la largeur courante (fig. 24). Plusieurs parpaings ont conservé une face de joint et une ligne-repère marquant la place du bloc superposé. La distance de cette ligne à la face de joint est toujours de 0 m. 566, mesure moyenne, soit la moitié de la longueur du parpaing. Nous en déduisons que tous les parpaings avaient, à quelques millimètres près, une longueur uniforme de 1 m. 132 et que l'alternance des joints était rigoureuse du haut en bas du mur. Certains blocs présentent au lit d'attente

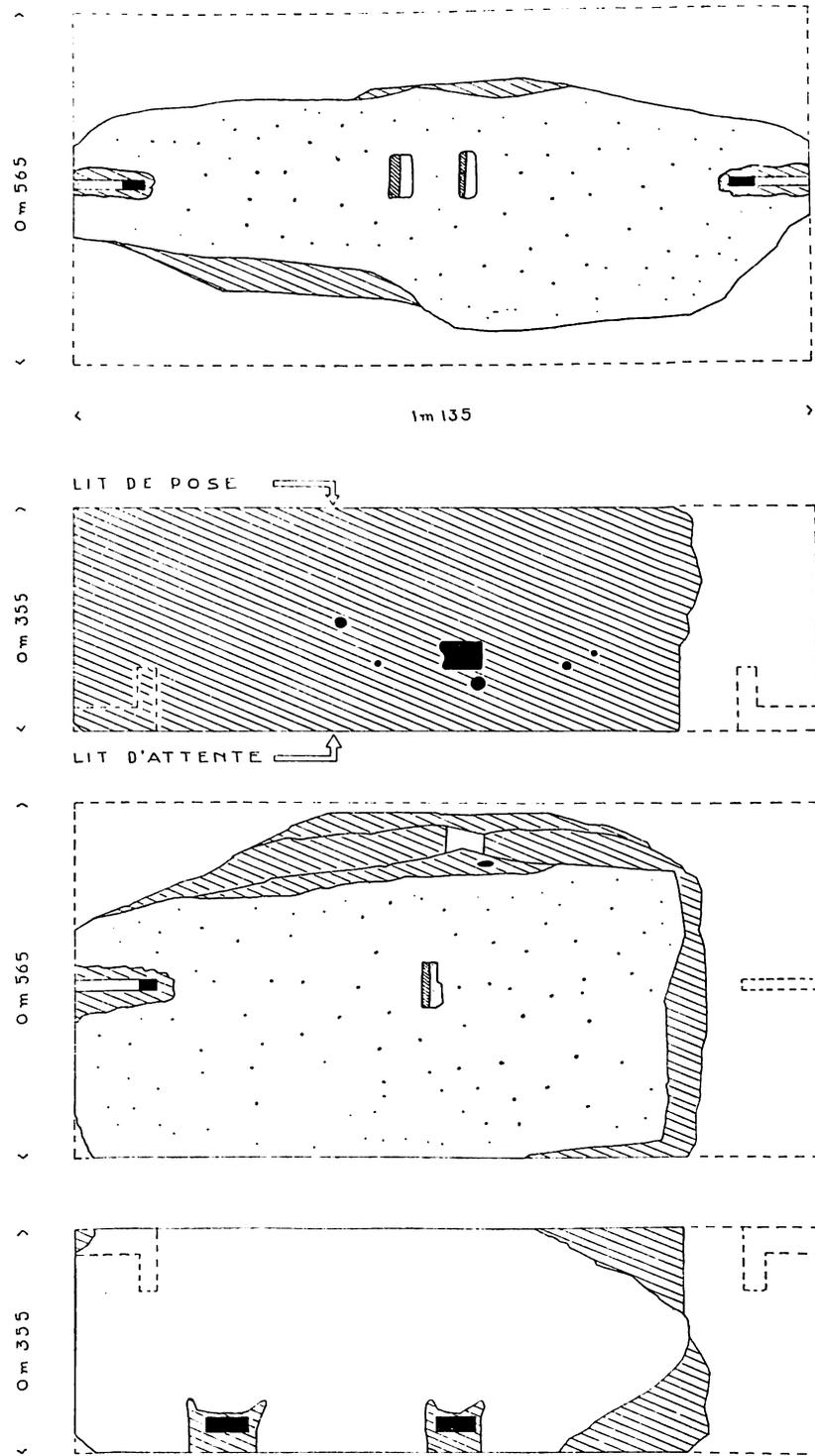


Fig. 24. — Temple d'Asclépios. En haut, lit d'attente d'un parpaing complet en longueur. En bas, lit d'attente et faces latérales d'un parpaing pourvu de mortaises.

une ligne gravée parallèlement au long côté, à 4 cm. 3 du bord. J'ignore sa signification.

Les faces de joint sont cernées par un large cadre d'anathyrose dressé au ciseau à dents fines, le centre étant taillé à l'herminette par larges bandes verticales. Parfois, sous le bandeau, un trou de levier est creusé horizontalement. Cramponnés entre eux, les parpaings n'étaient pas goujonnés. Un stuc très fin, d'un blanc laiteux, recouvrait les parements extérieurs et intérieurs. On voit sur certains parpaings des trous (fig. 24) pour la fixation au mur d'objets divers. L'un d'eux est creusé sur une face de deux mortaises rectangulaires reliées chacune à deux rainures (canal de coulée ?) qui dessinent comme des cornes à la partie supérieure de la cassure ; sur l'autre face, un trou de goujon rectangulaire est entouré de trous profonds forés au trépan et disposés en arc de cercle. Il s'agit sans doute d'ex-voto accrochés dans la cella et sous la galerie du péristyle. Nous ne savons si la fameuse inscription qu'on lisait « à l'entrée du temple », τῇ εἰσόδῳ τοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ νεώ, était gravée sur le pilier d'ante ou sur le mur de la grande porte :

ἀγνὸν χρῆ νοοῖο θυώδεος ἐντὸς ἰόντα
ἔμμεναι · ἀγνεία δ'ἔστι φρονεῖν ὄσια¹.

La fondation du sécos est longue de 16 m. 45, large de 6 m. 81, ce qui représente en longueur quatorze parpaings et demi (16 m. 41) et en largeur alternativement six parpaings et cinq parpaings + deux demi-parpaings (6 m. 792), en raison de l'assemblage angulaire « en besace ». D'autre part, la fondation du mur étant large de 1 m. 30 environ et le mur de 0 m. 64 \pm à la base, il restait sur la fondation, à l'intérieur du sécos, une place disponible large de 0 m. 66. Il est donc très vraisemblable que les murs du temple étaient ornés intérieurement soit de pilastres, soit de colonnes engagées comme à Tégée, soit, à la mode épidaurienne, de colonnes simplement tangentés à la paroi. Deux parpaings pourraient corroborer cette hypothèse, s'ils n'étaient si endommagés. Le premier (ht. 0 m. 355 ; larg. 0 m. 565), brisé en longueur (fig. 25 en haut ; pl. 35, 3), a une surface externe lisse et une surface interne divisée verticalement en trois zones : à droite, un cadre d'anathyrose (incomplet) prouve que le parpaing se plaçait soit à un angle, soit à la jonction du mur de refend et du mur extérieur du sécos. Une seconde zone, à gauche de la précédente, est un bandeau lisse, large de 0 m. 22, en retraite de 5 millimètres sur le cadre d'anathyrose. Enfin, tout à fait à gauche, une surface en retraite de 8 millimètres sur la précédente est creusée en légère concavité à coups d'herminette. Si l'on n'a pas effacé les traces de l'outil, c'est qu'elles étaient dissimulées par quelque objet qui s'accotait au mur.

Le second parpaing (fig. 25 en bas ; pl. 35, 3) présente les mêmes particularités, sauf que l'anathyrose droite manque : il venait donc buter contre un autre parpaing, perpendiculaire, ce qui confirme le système d'assemblage « en besace » que laissent supposer les mesures de la fondation comparées à celles des parpaings. Toutefois, sous la zone démaigrie, à gauche, apparaît un bandeau large de 11 cm. 8 dont la surface est fort endommagée. De semblables zones démaigries se retrouvent sur les parpaings contre lesquels s'accotaient les colonnes corinthiennes, à la tholos de

(1) Ces deux vers nous ont été transmis par Porphyre (*De Abstinencia*, II, 19). Les références à des prescriptions analogues, à Rhodes en particulier, ont été réunies par J. et L. Robert, *REG* 71, 1958, *Bull. épigr.* n° 303.

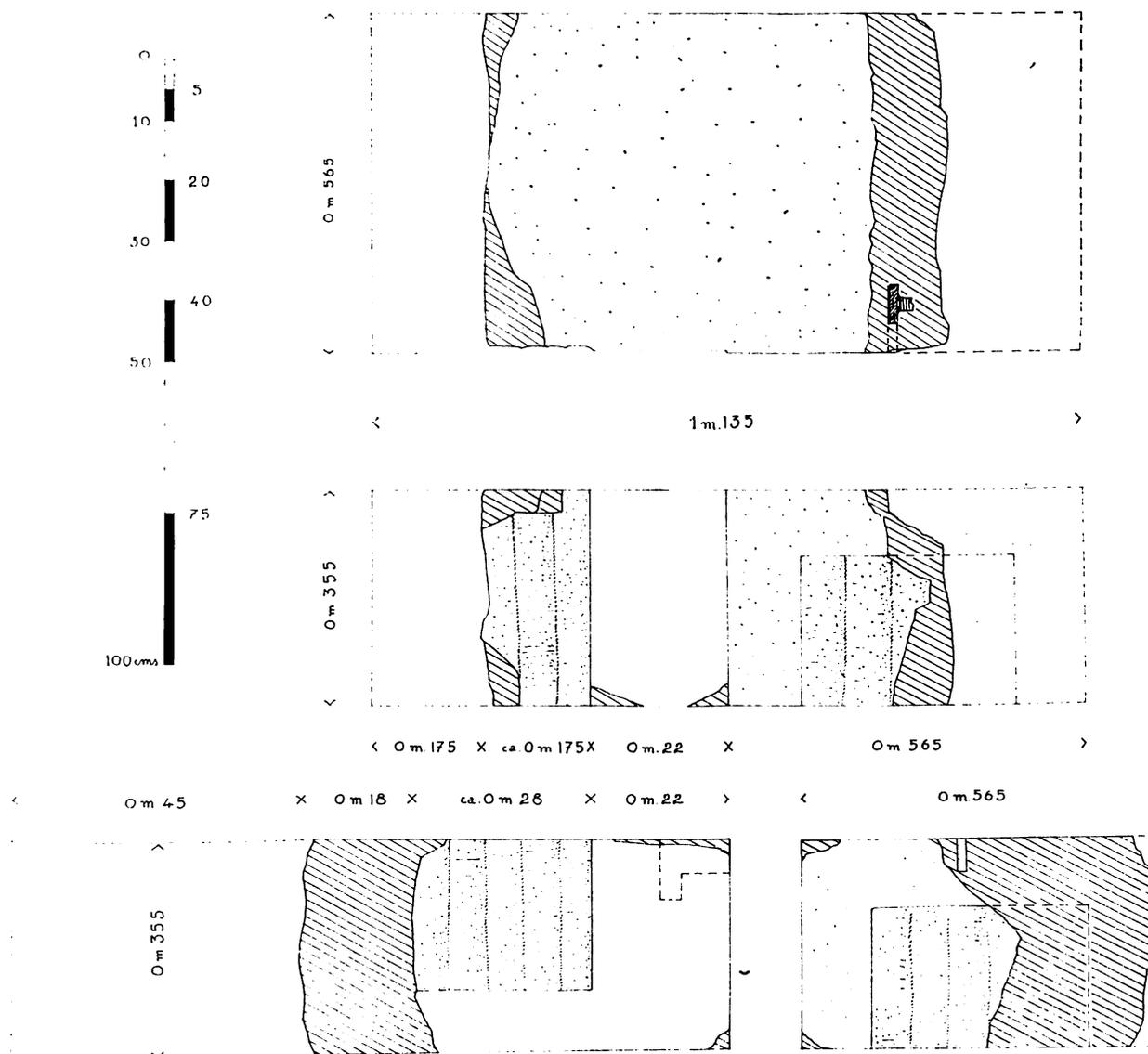


Fig. 25. — Temple d'Asclépios. Parpaings portant la trace de supports intérieurs adossés.

Delphes ; à Épidaure aussi, on doit supposer l'existence d'un ordre intérieur adossé au mur. Il n'en reste pas une seule pierre. Les comptes le mentionnent peut-être (*IG IV²*, 102, ll. 66-67).

Un autre indice serait encore en faveur de cette hypothèse. Comme nous l'avons déjà constaté pour les temples de Bassae, de Stratos, le mur de refend, à en juger par la largeur de sa fondation, était plus épais que les trois autres, 0 m. 72 au moins, au lieu de 0 m. 566 environ, compte non tenu de la moulure de base. A Épidaure également, je crois que cet épaissement est justifié par une disposition de la charpente en liaison avec l'ordre intérieur : dans la cella, ni entrails, ni plafond horizontal ; une charpente visible, dégagant un fronton intérieur à chaque extrémité, et composée

d'une série de poutres s'appuyant obliquement l'une contre l'autre, par paire, à leur sommet (fig. 28)¹.

De l'ordre du pronaos, je n'ai pu identifier aucun bloc. Les comptes du temple apportent ici à notre information un complément précieux : nous savons grâce à eux que l'entablement du pronaos était orné de bas-reliefs, œuvre de *Timothéos*, et que des panneaux d'ébénisterie posés sur des seuils de pierre fermaient les trois entre-colonnements.

En effet, tandis que s'élève le sécos et avant qu'on ne travaille à la charpente, l'*hyporyphia*, les comptes mentionnent la fourniture de τύποι par *Timothéos*, pour la somme de 900 drachmes (lignes 36-37). Je me suis efforcé de prouver que ces τύποι étaient les bas-reliefs, les métopes sculptées de l'entablement intérieur². Qu'il me suffise de résumer ici mon argumentation.

Au moment où *Timothéos* se charge de sculpter ses τύποι (lignes 36-37), la péristasis est déjà en place, larmiers compris, puisque (lignes 23-24) *Polémarchos* de Stymphale en a peint les blocs, et que cette décoration peinte était appliquée seulement après assemblage et ravalement. Il aurait donc été impossible d'emboîter à ce moment-là une métope extérieure sculptée entre les rainures latérales de deux triglyphes. Nous savons d'ailleurs que ces métopes étaient lisses, ornées seulement d'un décor peint. En revanche, il peut très bien s'agir de métopes intérieures, surmontant l'entablement du pronaos. *Timothéos* reçoit en effet la commande des τύποι au moment où s'élève le sécos et avant que l'on ne travaille à la charpente. Les entre-colonnements du pronaos étaient clos par une luxueuse ébénisterie commandée à *Thrasymédès*. Il serait donc normal que l'entablement lui-même ait été orné de sculptures, et ces sculptures figurent dans les comptes à l'endroit précis où la logique voulait qu'elles fussent mentionnées. Enfin, comme il y avait six métopes sur le petit côté du pronaos, chacune aurait été payée à *Timothéos* 150 drachmes, prix tout à fait normal. Objectera-t-on³ que métope ne se dit jamais, en grec, τύπος? Soit ; mais s'il est vrai que la métope, en tant que terme technique désignant un élément précis d'un entablement dorique compris entre deux triglyphes, ne peut être dénommée τύπος, le terme peut fort bien, en revanche, s'appliquer au relief qui, glissé entre les triglyphes, en est le revêtement sculpté. Enfin, rappelons que plusieurs temples, spécialement dans le Péloponnèse, comportent des métopes extérieures lisses et des métopes sculptées seulement sur l'entablement du pronaos : temples de Zeus à Olympie, de Bassae, de Tégée, de l'Isthme, temple E de Sélinonte, temple d'Artémis au Laphrion. Pour le temple d'Asclépios, nous ne possédons plus aucun fragment d'architecture provenant du pronaos. Notre interprétation des τύποι est donc condamnée à demeurer hypothétique ; du moins nous paraît-elle, mieux que les autres, rester en accord avec le sens

(1) Cf. ci-dessus pp. 48-52. Peut-être faut-il attribuer au stylobate du sécos quelques-uns des nombreux fragments de pierre noire épars sur le temple. L'effet de polychromie obtenu eût été en ce cas le même que dans les *tholoi* de Delphes et d'Épidaure. Mais étant donné l'état de mutilation de ces débris, il est impossible de rien affirmer.

(2) G. Roux, Sur quelques termes d'architecture, *BCH* 80, 1956, pp. 519-521. Cette interprétation avait été déjà proposée par S. Kayser, *Musée Belge* 6, 1902, pp. 157-158, dans un article qui m'avait précédemment échappé.

(3) Ch. Picard, *Manuel*, t. III, 1, p. 326, note 3.

le plus courant du mot, avec la place qu'il occupe dans les comptes, avec le prix versé à *Timothéos* pour son travail, avec les habitudes des architectes péloponnésiens.

De l'assise de couronnement au sommet des murs du sécos, il ne reste qu'une mention dans les comptes : ligne 233, *Daïppos* reçoit 10 drachmes pour un travail effectué sur l'ὑποδόκιον ; peut-être la fourniture, ligne 232, de pierres ὑπὸ τοῦς χύφωνας, « à mettre sous les traverses » intéresse-t-elle la même assise. Après ravalement (lignes 29-30), les murs de la cella sont peints à l'encaustique par *Dorcon* (ligne 30), et ceci avant que la pose de la toiture (ligne 48) ne vienne obscurcir le temple et gêner l'artiste. Puis *Prolagoras* (lignes 59-60) décore l'ὑποδόκιον et sa moulure.

7. Dallages du péristyle et du sécos. Le trésor. La base de la statue chryséléphantine.

Afin de suivre l'ordre des comptes, qui reflète l'ordre de la construction, nous devons étudier le dallage du temple avant d'examiner la clôture et la luxueuse ébénisterie de *Thrasymédès*, qui seront mises en place une fois le dallage ravalé.

Le dallage du temple, sécos et péristasis, est adjugé en plusieurs marchés : les substructions, στοιβά τῶι στρώματι, à *Lysicratès* (lignes 32-33) pour la somme de 843 drachmes 2 oboles ; l'extraction et le transport du dallage proprement dit à *Mnasillos* (lignes 40-41) pour 4.320 drachmes. Ce prix, beaucoup plus élevé que celui des fondations, s'explique par la différence des matériaux : pòros local de qualité inférieure, n'entraînant pas de grands frais de transport, pour les uns ; calcaire moucheté pour l'autre. La mise en place du dallage est effectuée par *Échélimos* pour la somme de 759 drachmes (lignes 52-53), le ravalement et le polissage dans le sécos et le pronaos par *Callis*, pour 150 drachmes (lignes 70-71). Dans la péristasis, le ravalement sera exécuté beaucoup plus tard par *Gorgias* (lignes 84-86) en même temps que celui des parois extérieures du sécos. Voyons à quoi correspondent ces divers articles dans la réalité.

Excepté le dallage du prodomos, sur lequel nous allons revenir, le dallage du temple reposait sur des poutres de calcaire elles mêmes portées par une plate-forme continue de plaques de pòros. Celle-ci est à ce point endommagée par l'érosion qu'on aurait de la peine à en reconnaître la structure, sans l'aide du plan que, fort heureusement, Cavvadias et Dörpfeld levèrent peu de temps après les fouilles. Cette structure est à la fois inhabituelle, coûteuse et soignée. Sur tout le pourtour du péristyle et dans la cella, pronaos excepté, une plate-forme continue en dalles de pòros supportait un grill de poutres en calcaire, posées à cheval sur les joints des dalles afin de répartir également sur toute la plate-forme le poids du dallage qui les surmontait. Les dalles en pòros de la plate-forme hautes, dans la cella au moins, de 0 m. 23, sont soigneusement jointoyées avec cadre d'anathyrose sur les quatre faces verticales. Le lit d'attente est ravagé par les intempéries, et l'on ne distingue plus la moindre trace d'un travail quelconque.

Les poutres de calcaire n'existent plus que sur le côté Est du péristyle. Elles sont au nombre de dix, composées chacune de trois éléments, un bloc long entre deux blocs plus courts¹, et s'engageant à l'Est dans une mortaise pratiquée à l'arrière du

(1) Les deux blocs qui manquent à la première poutre au Sud se trouvent à proximité de la fondation. Je les ai dessinés sur le plan, à leur place. Dans le devis de Livadie (*Syll. 972, lignes 146-147 ; Choisy, *Études épigraphiques sur l'arch. gr.*, p. 196, et p. 191 bloc marqué B sur la figure ; Fabricius, *De architectura graeca commentationes epigraphicae*, pp. 73-74), ces poutres sont appelées κρατευτάι. L'ensemble constitue la στοιβά.*

second degré. De façon à mettre de niveau le lit des poutres (ht. 0 m. 265) et celui du degré (ht. 0 m. 233), la mortaise entame sur une hauteur de 3 centimètres environ le lit du premier degré. Des cales de pôros, dont trois sont encore en place (entre la 1^{re} et la 2^e, la 6^e et la 7^e poutre à compter du Sud), empêchaient le déplacement latéral des poutres à leur extrémité Ouest. On observe, sur le lit d'attente, des trous de levier parallèles au grand axe (perpendiculaires sur les deux poutres extrêmes, Nord et Sud). Seules les deux poutres du centre en sont dépourvues. Cela signifie que le dallage a été posé en partant de l'axe du temple pour aller vers les côtés Nord et Sud. Chaque dalle était poussée contre sa voisine, dans le sens Nord-Sud ou Sud-Nord, avec un levier engagé dans les trous de levier, et dans le sens Est-Ouest avec la pince recourbée engagée dans les trous de pince creusés sur les joints des dalles. Seules les deux rangées extrêmes, Nord et Sud, ont été poussées avec le levier dans le sens Ouest-Est, parce que la présence du stylobate, déjà en place, proscrivait l'emploi de la pince dans le sens Nord-Sud. Un système analogue de poutres en pierre doit être restitué dans la cella et sur les trois côtés du péristyle où il a été intégralement détruit.

Dans le pronaos, les substructions du dallage sont disposées de façon originale et très énigmatique. Autant qu'on puisse en juger dans l'état actuel de la ruine et d'après le plan Dörpfeld-Cavvadias, la plateforme de pôros manque, et le grill de poutres en calcaire est remplacé par une rangée de quatre blocs de pôros larges (le bloc Nord ayant disparu) située dans l'axe Nord-Sud du pronaos, tandis que les fondations sont bordées au Nord, au Sud et à l'Est par une rangée de blocs de pôros étroits qui s'élargissent, à l'Est, dans l'axe du temple. Aux angles, le dispositif n'est pas net à cause du mauvais état des blocs.

Détail surprenant, les blocs de la rangée axiale et de la rangée Est sont pourvus au lit d'attente de cavités quadrangulaires, relativement peu profondes (entre 10 cm. 5 et 6 cm. 6), et disposées avec une certaine symétrie, par ordre de taille décroissante à partir de l'axe du temple (pl. 27, 33, 2). La position des trous de pince, les dimensions de ces cavités, prouvent que le dallage du pronaos et le dispositif, quel qu'il fût, qui a motivé ces cavités n'ont pu coexister, en d'autres termes que les cavités, antérieures au dallage, ont été recouvertes par lui, ou au contraire ont été creusées lors d'un remaniement tardif, une fois le dallage enlevé. Sans prétendre résoudre ce problème difficile, je voudrais consigner ici un certain nombre d'observations pour en préciser les données.

Tout d'abord, la cavité située à l'angle Sud-Est du pronaos (0 m. 17 × 0 m. 20 × 0 m. 105) est encore bouchée par un dé de calcaire qui la comble exactement (pl. 33, 2). On en peut déduire que les autres cavités aussi, une fois atteint le but en vue duquel on les avait creusées, étaient jadis obstruées par des pièces rapportées en calcaire. Les pillards de matériaux se seront persuadés qu'elles servaient de couvercle à quelque cachette et les auront arrachées après la ruine du temple. Mais pourquoi a-t-on effectué ces cavités? Comme les blocs, travaillés sur les joints à l'herminette, ne sont pas des remplois mais ont été taillés *pour le temple*, comme d'autre part la disposition symétriquement ordonnée des cavités témoigne qu'elles ont été prévues en fonction du plan du temple, elles doivent intéresser quelque opération effectuée au cours de la construction de l'édifice avant la pose du dallage; mais je suis incapable de préciser davantage.

L'ensemble des substructions que je viens de décrire constitue la *στοιβά* du dallage. Il n'y a pas lieu de mettre en doute cette interprétation proposée par Cavvadias, acceptée par Lattermann, confirmée par R. Martin¹. La *στοιβά* portait le dallage proprement dit, le *στρώμα*. Celui-ci était taillé dans ce beau calcaire moucheté, gris et rose, *πικίλος λίθος*,² dont il est fait grand usage à Épidaure au iv^e siècle. La cella était peut-être, en tout ou en partie, dallée de marbre, mais il est difficile de l'établir.

J'ai identifié sept fragments du dallage en pierre mouchetée (pl. 35, 4), tous finement polis en surface et pourvus sur les joints de cadres d'anathyrose ciselés. Plusieurs d'entre eux portent sur le joint vertical un ou plusieurs trous de pince, et parfois un trou de louve simple, utilisé pour manipuler la pierre sur le chantier et la remorquer aisément à sa place en la posant sur des rouleaux.

Les blocs ont été réutilisés dans des constructions tardives : le lit de pose de plusieurs d'entre eux est en effet usé par les pas. Leur état de mutilation est tel qu'on peut rarement prendre une autre mesure que celle de la hauteur. De ce point de vue, ils se rangent en quatre catégories :

a) un bloc de 0 m. 242 provient certainement du dallage du pronaos : la différence de hauteur entre le premier et le second degré oblige à restituer, selon l'usage, un stylobate plus élevé que le second degré. Or les poutres du dallage et le second degré se trouvant de niveau, il fallait nécessairement que stylobate et dallage eussent la même hauteur, supérieure à celle du second degré (0 m. 232) ; celle de notre fragment répond à cette condition ;

b et *c)* trois fragments mesurent entre 0 m. 238 et 0 m. 232, un fragment 0 m. 223. Il est impossible de les attribuer à telle partie du temple plutôt qu'à telle autre, pronaos, cella ou péristyle. En effet, comme on l'observe également à Bassae, le dallage du péristyle pouvait être de même hauteur que le stylobate sur les façades et plus mince dans les galeries des longs côtés, et les dimensions variaient encore entre pronaos et cella ;

d) restent enfin deux blocs énigmatiques, déposés l'un sur la fondation Nord de la cella, l'autre sur la crépis à l'Est. Leur longueur, incomplète, est de 0 m. 70 environ. Ils sont en revanche complets en hauteur (0 m. 306) et en largeur (0 m. 406 et 0 m. 410). L'un d'eux est pourvu, sur le joint latéral, d'un trou de louve. A l'exception d'un mince bandeau le long du joint (5 cm. 2 et 5 cm. 8), le lit supérieur, au lieu d'être poli à l'horizontale, s'abaisse en pente légère et se raccorde au bandeau par un chanfrein qui rattrape la dénivellation (au maximum 6 millimètres). Je ne puis assigner à ces blocs de place déterminée dans la construction.

Il est malaisé de décider si la cella était dallée de calcaire moucheté, comme le temple d'Artémis, ou de marbre blanc et noir, comme la tholos, sinon même d'une mosaïque, comme à Lycosoura le temple de Despoina³. R. Martin a en effet retiré de

(1) *BCH* 70, 1946, pp. 356-359.

(2) *IG* IV², 106, I, lignes 96, 113 ; cf. ci-après pp. 146 (tholos) ; 204 (temple d'Artémis) ; 229 (temple L) ; 310 (exèdre d'Aristarchos). De nombreuses bases du iv^e siècle, à Épidaure, la prothysis de l'autel d'Apollon Maléatas (ci-dessus p. 76), sont construites avec cette pierre.

(3) *Πρακτ.*, 1896, pl. II et pp. 109-110.

la fosse du trésor un morceau de mosaïque en cailloutis¹, et les substructions de la cella, les abords du temple sont jonchés de fragments de marbre blanc et de ce marbre noir que les comptes de la tholos appellent « pierre noire d'Argos »². Mais tous ne sauraient provenir d'un dallage : nos recherches ont confirmé la justesse d'une hypothèse de R. Vallois qui proposait, dès 1912³, de rapporter certains débris à la base de la statue de culte. D'autres formaient peut-être un stylobate noir sous la colonnade intérieure, semblable aux stylobates intérieurs de la tholos de Delphes et de celle d'Épidaure. Quant à la mosaïque, il se pourrait également qu'elle ait appartenu au trésor, comme le supposait son inventeur. Les éléments dont nous disposons ne permettent guère de dépasser le stade de la conjecture.

Les fondations du dallage de la cella s'interrompent en deux endroits : sur l'emplacement du trésor, et sur celui de la statue de culte.

a) Le trésor du temple a été découvert en 1945 par R. Martin à qui j'emprunte l'essentiel de ma description⁴. C'était une fosse rectangulaire, large de 1 m. 18, longue de 2 m. 70, creusée dans le sol contre le mur Sud, à 2 m. 18 à l'Ouest du mur de refend. Plus large que la rangée Sud des dalles de la *stoiba*, elle a entaillé les fondations du mur Sud de 0 m. 08, et la deuxième rangée de dalles de 0 m. 17. Ces entailles sont à peu près tout ce qui subsiste du trésor ; elles permettent, sur le mur Sud, de mesurer sa profondeur : 0 m. 51 au-dessous du dallage de la *stoiba*, donc 1 m. 10 au moins en dessous du dallage du temple.

Sur l'aspect matériel que présentait la fosse, nous ne savons presque rien. R. Martin pense que les parois de pôros, disparues, étaient recouvertes d'un enduit rouge dont de minces fragments ont été retrouvés lors de la fouille du trésor, et que le fond était orné d'une mosaïque de galets reposant directement sur le sol en terre battue. Un morceau de cette mosaïque, représentant une rangée de *postes* et provenant vraisemblablement de l'encadrement, ainsi que de nombreux cubes colorés jonchaient le sol du trésor⁵. La présence d'une mosaïque sur le sol et d'un enduit peint sur les parois ne s'expliquerait guère si la fosse avait été close. Au lieu d'une fosse jouant le rôle de coffre-fort et fermée par une lourde dalle, analogue à celles de Cos, de Lébéna, de Gortyne, R. Martin suppose donc que le trésor d'Épidaure, à l'origine au moins, était une fosse à ciel ouvert, entourée d'une barrière.

On peut envisager aussi une autre hypothèse. A Lébéna⁶, une mosaïque recouvre le *couvercle* du trésor. A Épidaure, mosaïque et enduit rouge proviennent peut-être des parties supérieures du temple, tombées dans la fosse au moment de son effondrement. Rien n'empêcherait alors de se représenter le trésor d'Épidaure comme un coffre fermé, enfoncé dans le sol, semblable à celui dont le temple B de Cos offre

(1) *BCH* 70, 1946, p. 361, fig. 4.

(2) *IG* IV², 103, ligne 15.

(3) *BCH* 36, 1912, p. 223, note 2.

(4) *BCH* 70, 1946, pp. 352-368, pl. 14. La fosse du trésor est aujourd'hui rebouchée. Son emplacement est marqué, sur notre planche 33, 1, à gauche, par la plus grande densité des herbes.

(5) Je me demande si la fourniture de λίθων ποτὶ τὸν Θησαυρόν (lignes 243-244) ainsi que la fourniture voisine (ligne 244) de κιάνου, dans les comptes du temple, ne doivent pas s'entendre de pierres colorées et de pâte de verre pour la mosaïque du trésor.

(6) Savignoni, *Mon. Antichi* 17. 1908, p. 217, fig. 22 ; M. Guarducci, *Ins. Cret.* I, pp. 150-158 ; R. Martin, *BCH* 70, 1946, p. 366.

l'exemple le mieux conservé¹. Les comptes de construction mentionnent, pour le trésor, la fourniture de serpents métalliques (lignes 296) ; enfin le travail est achevé par le menuisier *Aristaios* (ligne 300). Or, le serpent était l'ornement traditionnel des couvercles de trésors dans les *Asclépiéia* : c'est dans la gueule d'un serpent que Cocalé, personnage d'un mime bien connu d'Héronidas, introduit la pièce de monnaie de son *pélanos*, la taxe de consultation². Un serpent ornait de même le couvercle en basalte d'un trésor conservé au musée du Caire³, et Ch. Picard a publié un semblable couvercle de trésor découvert en Yougoslavie⁴ : un serpent, lové en huit, entoure le trou par lequel on glissait les offrandes. De préférence à un « bouclier funéraire », c'est encore un couvercle de trésor que je reconnaitrai dans le relief au serpent trouvé à Cassopé d'Épire⁵. La mention des serpents dans les comptes, le nom même de « trésor » donné à cette installation suggèrent de restituer dans le temple d'Asclépios un coffre fermé du type habituel, au couvercle surmonté de serpents.

b) Au fond du sécos, et à peu près dans son axe, Cavvadias découvrit un trou grossièrement creusé dans la *stoiba* du dallage, et en partie obstrué — fortuitement sans doute — par un gros bloc de pôros⁶. La tradition rapportée par Pausanias (V, 11, 11), selon laquelle la statue chryseléphantine d'Asclépios se dressait sur l'embouchure d'un puits, semblait confirmée. Mais la fouille du trou montra qu'il était plus probablement l'œuvre de chercheurs de trésors. La tradition doit-elle être révoquée en doute ? Le souvenir de la fosse du « trésor », dont l'emplacement exact aurait été oublié après qu'il eût été désaffecté et rebouché, a-t-il donné naissance à la légende ?⁷ Seule une exploration systématique du temple permettrait d'en décider.

Le gros bloc de pôros retiré par Cavvadias du trou du sécos comporte des cadres d'anathyrose et des cuvettes de crampons sur ses quatre faces verticales (fig. 26) : il formait donc le noyau d'un massif qui ne peut guère avoir été que le support de la statue de culte. Les crampons, les trous de pince, les anathyroses sont techniquement semblables à ceux des blocs du temple ; trouvé sur le temple, ce bloc pesant en provient sûrement. Sur le lit d'attente, deux lignes-repères gravées à angle droit selon les deux axes et deux trous de pince marquent l'emplacement des quatre blocs, qui se joignaient au-dessus du massif et que fixaient des goujons rectangulaires.

Il faut ici faire intervenir les nombreux fragments de pierre noire découverts par Cavvadias au cours de la fouille du temple et attribués par lui à un dallage du sécos⁸. Cette pierre noire (pierre d'Argos) est extrêmement fragile : elle a tellement souffert des intempéries que souvent ses fragments se divisent en menus morceaux dès qu'on essaye de les saisir. Les cassures sont tantôt de véritables plans de clivage, si nets qu'on les croirait travaillées de main d'homme, tantôt des surfaces courbes et lisses.

(1) R. Herzog, *Kos*, p. 36, fig. 25-26, pl. 16, 17, 21.

(2) Héronidas, IV, vers 91.

(3) Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire*, n° 964 (Asclépiéion de Ptolémaïs).

(4) *RA*, 1954, I, p. 230, fig. 1. Même motif sur un tronc en marbre de l'agora des Compétaliastes, à Délos.

(5) *Πρακτ.*, 1952, p. 319, fig. 15.

(6) *Fouilles d'Épidaure I*, p. 16 ; *Hiéron*, pp. 43-44.

(7) R. Martin, *BCH* 70, 1946, pp. 363-364.

(8) *Fouilles d'Épidaure I*, p. 16 ; *Hiéron*, p. 37.

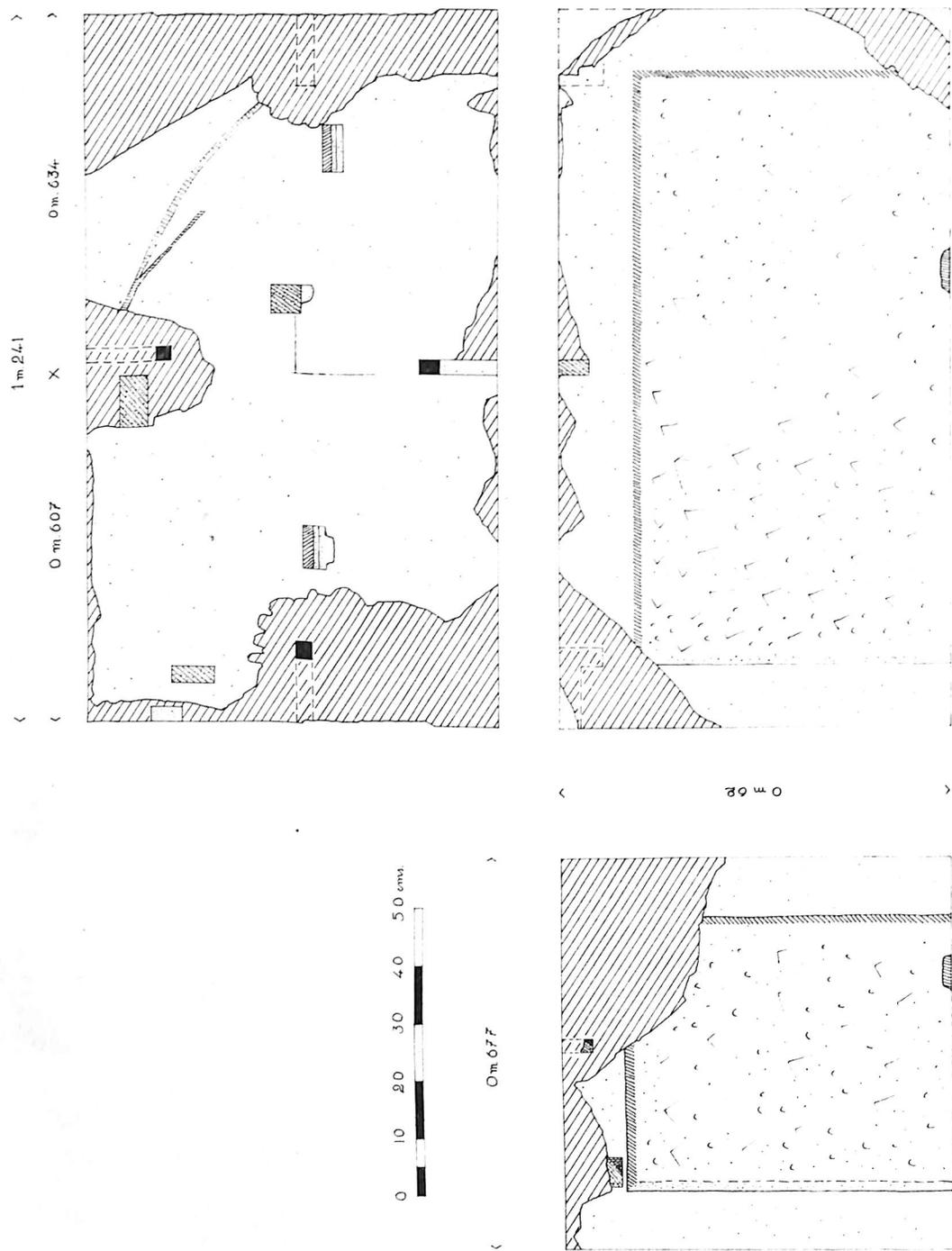


Fig. 26. — Temple d'Asclépios. Bloc de pòros provenant probablement du socle de la statue chryselephantine.

Parmi la trentaine de fragments que j'ai dénombrés, seuls cinq ou six conservent une forme reconnaissable. Examinons les :

1^o fragment ayant conservé deux faces travaillées, adjacentes (fig. 27 a, b). L'une (a) est piquetée sans anathyrose ; c'est donc un lit, non une face de joint. L'autre (b) porte la trace d'un bandeau d'anathyrose perpendiculaire au lit ; celui-ci est donc un *lit de pose*. Par conséquent, le bloc, dont la hauteur était au minimum de 0 m. 545, trop élevé pour avoir été une plaque de dallage, provient d'un carreau ou d'un orthostate ;

2^o sur un autre fragment se voient de même un lit de pose et, perpendiculairement à lui, un bandeau d'anathyrose coupé à la moitié (fig. 27 c ; pl. 36, 1). Sous ce bandeau subsiste la moitié d'un trou de levier pour la mise en place. Par conséquent, ce bloc (hauteur minimum 0 m. 345), pourvu d'un bandeau d'anathyrose *dans son axe*, était probablement un bloc angulaire ;

3^o trois autres fragments proviennent d'un degré ou d'un socle (ht. 0 m. 257) ayant au moins une face verticale et la face supérieure horizontale visibles. Les faces de joints latérales, qui existent encore sur deux d'entre eux, sont creusées d'un trou de goujon ; le troisième garde un demi-crampon en Π scellé au plomb sur le joint et, chose curieuse, sur la partie *visible* de la surface (fig. 27 d ; pl. 36, 2, à gauche). La forme en queue d'aronde de la cuvette, dont la médiocre exécution ne correspond nullement au travail soigneux que l'on observe sur les blocs, son emplacement, me laisseraient supposer qu'il s'agit d'une œuvre de consolidation effectuée à une époque tardive sur le monument dont provient la pierre. La surface supérieure polie de certaines de ces pierres porte des cuvettes rectangulaires de goujons (7 × 3 × 4 centimètres) qui fixaient non pas un bloc superposé — en ce cas, on aurait un travail de lit ou une anathyrose, — mais des objets scellés ;

4^o un fragment de base ou de couronnement, profilé en talon surmonté d'un listel, prouve définitivement que les fragments de pierre noire, en partie au moins, proviennent d'une grande base (fig. 27 ; pl. 36, 1). Sous le talon se devine encore l'amorce de la courbe qui reliait le profil au nu vertical de l'orthostate. Un bandeau démaigri en bordure du lit supérieur marque la retraite d'un socle¹ ;

5^o deux autres blocs, brisés de toutes parts, mesurent en épaisseur (ou bien en hauteur, on ne sait) 0 m. 155 et 0 m. 225.

Enfin, signalons deux fragments de marbre pentélique provenant d'une dalle ou d'un degré (hauteur actuelle 0 m. 19 ; hauteur restituée d'après le bandeau d'anathyrose 0 m. 23 environ) et travaillés de la même façon que les pierres noires. L'un d'eux porte sur le joint un trou de goujon.

Cette revue des fragments, sans exclure la possibilité d'un dallage en marbre de la cella, suffit à montrer que nous avons les restes d'une base monumentale en pierre noire revêtant un massif de pôros et dressée peut-être sur un ou plusieurs degrés de marbre blanc. La pierre noire, nous l'avons noté, résiste mal aux intempéries, notamment à l'humidité et au gel. Le poli de la surface horizontale supérieure n'est gâté par aucune trace d'érosion. Ces observations conduisent à penser que, trouvée sur les substructions du temple, cette base de grande taille, comme le montrent

(1) J'ai transporté ce fragment au musée.

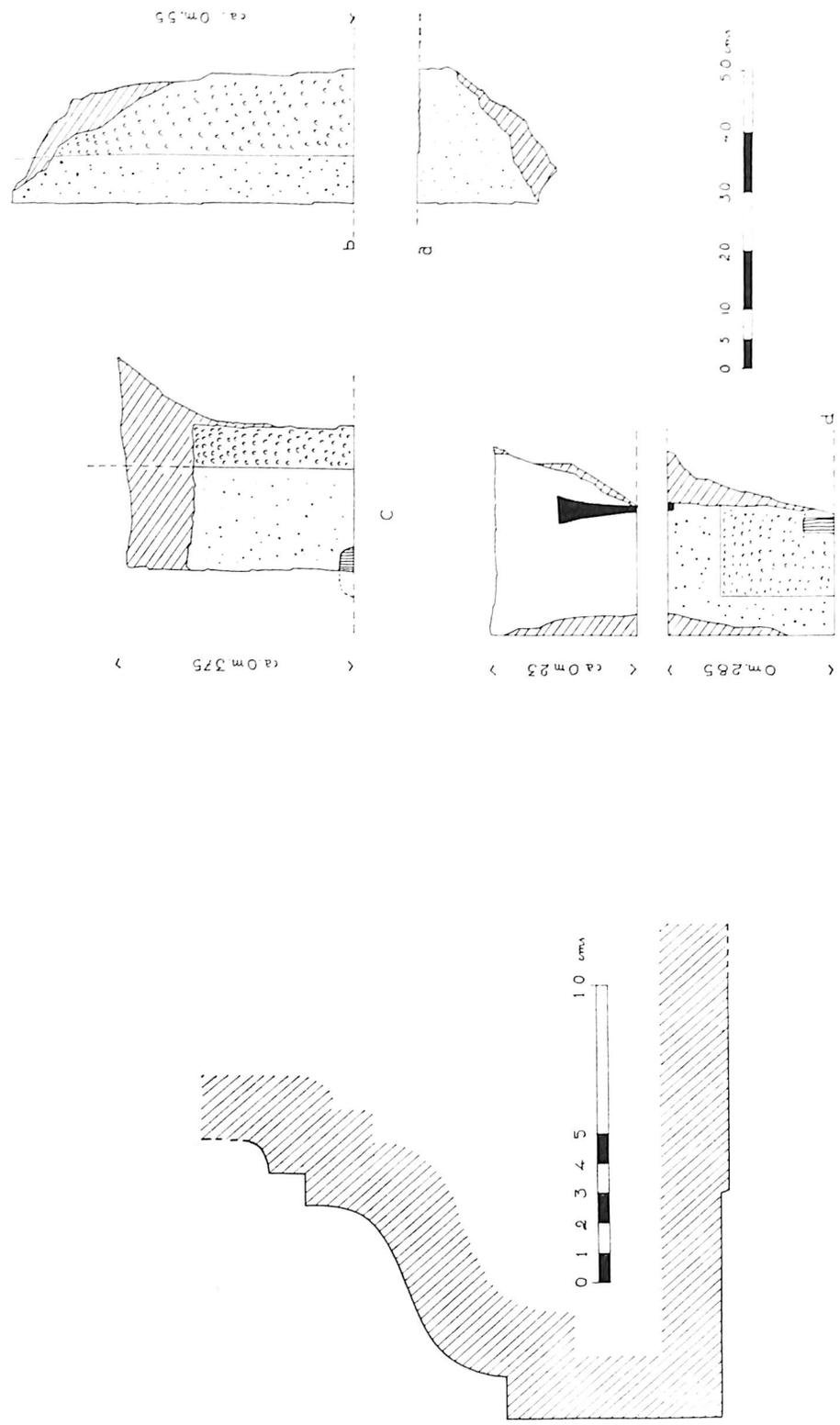


Fig. 27. — Temple d'Asclépios. Fragments en pierre noire attribués à la base de la statue chryscéphantine.

les dimensions de la moulure, n'est autre que la base même de la statue chryseléphantine de l'Asclépios de *Thrasymédès*.

L'emploi d'une base de pierre noire à l'intérieur du temple comme socle de statue n'est pas une innovation à l'époque de Thrasymédès¹. Dès le temps de Pisistrate, dans le *pôrinós naos*, à Délos, une base en pierre noire d'Éleusis reposant sur un socle de marbre blanc, mettait en valeur, par contraste, le brillant des douze statues de dieux. Phidias lui aussi joua de ces contrastes en juchant, à Olympie, son Zeus chryseléphantin sur un socle noir où s'attachaient des statuette d'or travaillées en bas-relief. Le socle en calcaire bleu sombre d'Héphaïstos et d'Athéna, au « Théséion »², celui de l'Athéna Parthénos, au Parthénon³, s'ornaient selon la même technique de demi-statuette goujonnées sur les orthostates. Si l'on s'en tient à la description de Pausanias, la base de l'Asclépios d'Épidaure semble avoir été dépourvue de toutes sculptures, ses dalles noires s'estompant, dans la pénombre du temple, sous la statue divine qui, resplendissante de ses ors et de ses ivoires, semblait aux fidèles quelque immatérielle apparition. Le dieu était assis (Paus. II, 27, 2), un bâton à la main, un chien couché à ses pieds⁴. Des bas-reliefs, sur les côtés du trône, représentaient les hauts faits de héros « argiens » : d'une part Bellérophon tuait la Chimère, de l'autre Persée s'enfuyait, emportant la tête de Méduse décapitée.

8. Travaux d'ébénisterie. Portes, panneaux d'entrecolonnes, plafonds, barrière intérieure.

Ce n'est point comme statuaire, mais comme ébéniste, que Thrasymédès figure dans les comptes du temple. Pour la somme considérable de 9.800 drachmes, soit le dixième environ du coût total du temple, il prend en adjudication le travail des portes, des panneaux, des plafonds en bois et matériaux précieux (lignes 45-48). Ajouté au prix du travail, celui des diverses fournitures, fer, bronze, ivoire, colle, peinture, bois, donne un prix de revient total de 23.500 drachmes environ, prix minimum puisque nous ne lisons plus dans les comptes le prix d'achat du bois de cyprès (lignes 26-27) ni celui des accessoires métalliques de la grande porte (lignes 72-73). Le coût de la seule ébénisterie représentait donc le quart environ du prix total du temple. De ces luxueuses merveilles, aujourd'hui anéanties, nous savons ce que nous en disent les comptes qui sont, avec les comptes de l'Érechthéion⁵ et certains devis de Délos⁶, l'un des documents épigraphiques les plus complets que nous possédions sur ce genre de travaux.

Les comptes mentionnent la fourniture de bois de sapin (τᾶς ἐλάτας παροχάν, ligne 25), de cyprès (κυπαρίσσο παροχάν, ligne 26), d'orme, de lotus et de buis (πελέαν

(1) L. T. Shoe, Dark stone in Greek architecture, *Hesperia*, supp. VIII, pp. 341-352.

(2) G. P. Stevens, *Hesperia* 19, 1950, pp. 149-154 ; S. Papaspyridi-Karouzou, Alkamenés und das Hephaisteion, *MDAI*, A, 69-70, 1955-1956, pp. 67-94, en particulier, pp. 79 sqq. (der Schmuck der Kultstatuenbasis, fig. 1-3).

(3) G. P. Stevens, Remarks upon the chryselephantine statue of Athena in the Parthenon, *Hesperia* 24, 1955, pp. 240-276.

(4) Sur cette statue, voir en dernier lieu L. Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, pp. 300-301, et J. Bingen, *Revue Belge de Numismatique* 103, 1957, pp. 141-142.

(5) Stevens, Patton, *The Erechtheum*, pp. 362-368.

(6) *IG XI*, 2, 144 ; L. B. Holland, Ph. Davis, The porch ceiling of the temple of Apollo on Delos, *AJA* 38, 1934, pp. 71-80. A *IG IV*² 102 ajouter le fragment publié par S. Charitonidis, *Ἑλληνικά* 14, 1955, pp. 23-39.

καὶ λωτὸν καὶ πύξον, lignes 44-45), sans préciser la destination de chacun d'eux. Toutefois, étant donné les habitudes des ébénistes antiques, on est en droit de présumer que le sapin était, au moins en grande partie, destiné à la charpente. L'ὑπόρουφία, les autres bois aux portes et plafonds. Réputé imputrescible, inattaquable aux parasites, résistant aux déformations et susceptible d'un beau poli, le cyprès est le matériau de choix pour les portes luxueuses¹, parce que leurs ornements de marqueterie collée seraient détruits par tout mouvement du bois, dilatation, retrait, gauchissement. Théophraste² cite comme exemple de la stabilité du bois de cyprès les portes du temple d'Artémis à Éphèse, qui n'avaient pas bougé depuis qu'on les avait mises en place, quarante générations plus tôt.

Rassemblés dans une même rubrique aux lignes 44 et 45 des comptes, l'orme, le buis, le lotus passaient pour des bois particulièrement compacts, durs et indéformables³; ces qualités en recommandaient l'usage pour la confection de chevilles d'assemblage et même, à la place du métal, pour les axes (axe inférieur ou pivot; axe supérieur ou bourdonnière) des portes soignées: ce sont les στρόφιγγες, appelés dans nos comptes γιγλυμοί⁴ (ligne 74), habillés parfois d'une douille ou d'une simple bague métallique (lignes 74: δακτυλίος τοῖς γιγλυμοῖς). Mais le buis servait aussi à d'autres usages. Sur la nef de Hiéron, portes et boiseries de l'une des pièces étaient entièrement confectionnées en buis⁵; à l'Érechthéion, le cadre supérieur de certains caissons (πλαίσιον) de plafond sont de la même matière⁶. Il est donc difficile d'en préciser l'emploi dans l'ébénisterie du temple.

La clôture comprenait deux séries de portes: la grande porte de la cella (μέγα θύρωμα, lignes 72; 79; θύρωμα τὸ ἔξδοι, ligne 46) et la ou les portes ménagées dans les panneaux d'entrecolonnes du pronaos (διὰ στύλων θυρώματα, ligne 63). Selon toute vraisemblance, l'expression θύραι ἀνφότεραι (ligne 60) désigne non pas les deux vantaux de la porte principale, mais les vantaux des deux sortes de portes: du pronaos et de la cella.

Il faut d'ailleurs bien distinguer, dans les comptes, le sens de θύραι et de θύρωμα: le premier terme s'applique aux seuls vantaux mobiles⁷, le second à l'ensemble de la porte, vantaux et cadre fixe (appelé « bâti dormant ») qui maintient les vantaux dans l'embrasure (θύρετρον, ligne 29).

La grande porte était marquetée de motifs en ivoire (lignes 64-65) sertis et collés dans le bois au moyen d'une colle coûteuse (lignes 50-51: 802 drachmes et

(1) H. Bluemner, *Technologie*, t. II, pp. 257-258.

(2) Théoph. V, 4, 2.

(3) H. Bluemner, *Technologie*, t. II, pp. 252-254; 290-292. Cf. en particulier ces phrases de Théophraste (V, 5, 4) citées par Bluemner: τοὺς γὰρ στρόφιγγας τῶν θυρῶν τῶν πολυτελῶν ποιοῦσι μὲν ἐκ τούτων (i. e. πύξος, λωτός, πρῖνος). *Ibid.*, V, 3, 5: ἔστι δὲ καὶ ἀστραβέστατον τὸ τῆς πελέας, δι' ὃ καὶ τοὺς στροφεῖς τῶν θυρῶν ποιοῦσι πτελεῖνους· ἐὰν γὰρ οὗτοι μένωσι, καὶ αἱ θύραι μένουσιν ἀστραβεῖς· εἰ δὲ μὴ, διαστρέφονται. III, 14, 1: χρῶνται δ' αὐτῶ καὶ πρὸς θυρώματα πολυτελεῖ.

(4) S. Kayser, *Musée Belge* 8, 1904, pp. 5-8. La graphie normale est γιγλυμοί (accentué aussi γίγλυμοι). Les doubles consonnes, dans l'inscription, sont souvent réduites à une seule.

(5) Athénée, V, 207 E.

(6) Stevens, Patton, *The Erechtheum*, p. 338, lignes 23-25, 32; et pp. 365-366.

(7) Bien vu par Baunack, *Aus Epidauros*, p. 77. Le θύρωμα, porte et encadrement en ébénisterie, s'insérait dans le θύρετρον, l'embrasure de la porte, selon l'explication de Kayser (*Musée Belge* 7, 1903, p. 6; Lattermann, *Gr. Bauinschriften*, pp. 124-129).

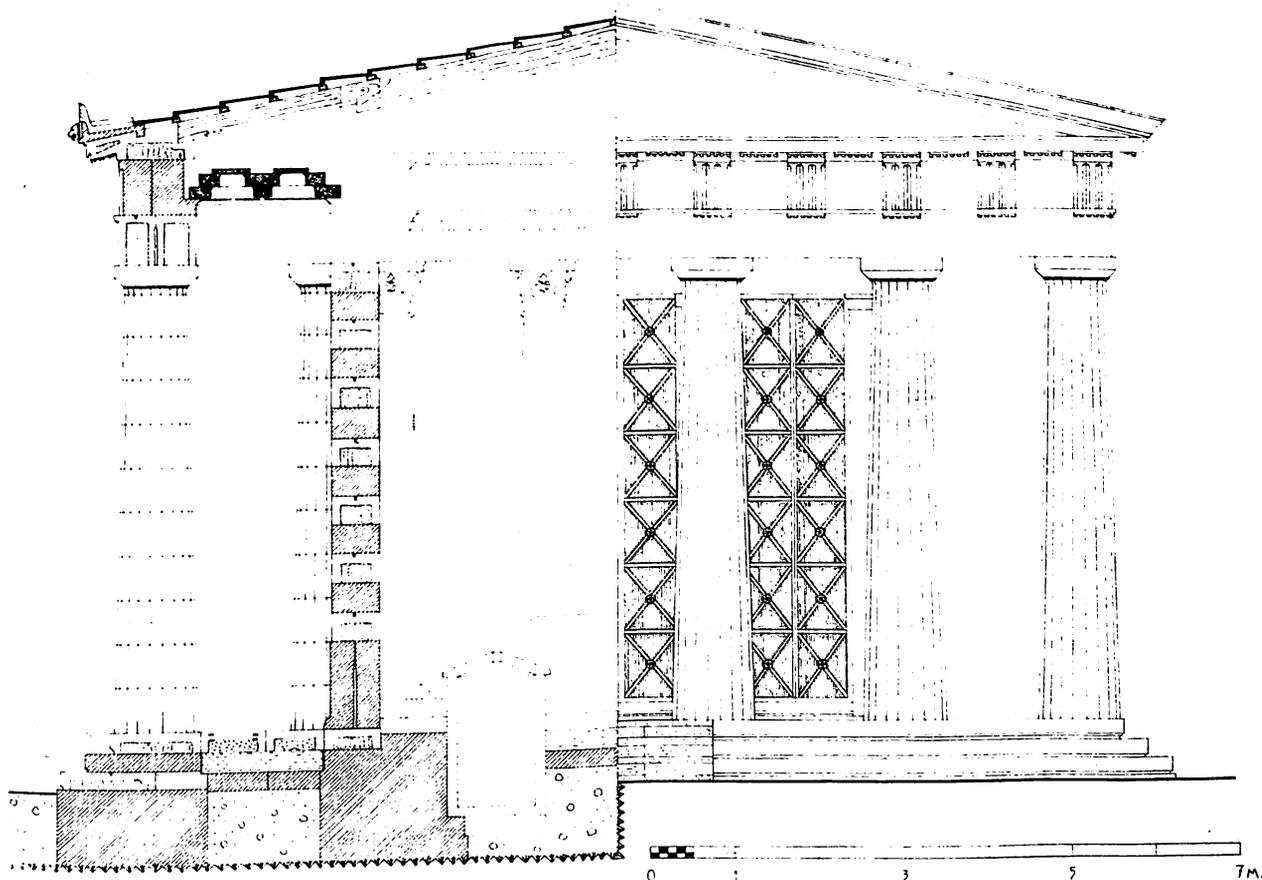


Fig. 28. — Temple d'Asclépios. Élévation et coupe.

deux oboles ; ligne 241 : transport de colle : trois oboles ; ligne 277 : une drachme de colle). L'ensemble de cette marqueterie collée constitue le κολλατικόν (lignes 68-69) payé à *Caphisias* 2.800 drachmes. Il me paraît en effet impossible de traduire κολλατικόν par colle, d'abord parce que l'inscription emploie pour cela le mot κόλλα (lignes 50-51 ; 241 ; 277), ensuite parce que la somme payée pour de la simple colle serait astronomique¹. Κολλατικόν est ici un terme collectif. Thrasymédès sculpte et cisèle dans l'ivoire et le bois précieux les pièces détachées de l'ornementation ; leur montage, le collage, qui relèvent d'une technique particulière, sont confiés au spécialiste, *Caphisias*. Ce dernier perçoit, pour ce travail minutieux, un salaire un peu inférieur au tiers de celui de Thrasymédès.

Des accessoires métalliques complétaient l'ornementation : un heurtoir (ligne 79 : ἀνπαιστήρ) et une applique de bronze (ἀσπίς) décorée peut-être d'une tête de gorgone à serpents (lignes 279-280) ; des clous (lignes 62-64 ; 93-94), certains en or (ligne 105).

(1) « Miramur ingens pretium » écrit Fraenkel, *IG IV*, 1484, commentaire p. 326.

On ouvrait la porte avec une clé sans doute ouvragée (ligne 110 ; prix 240 drachmes), on la fermait en ramenant le pêne dans la gâche au moyen d'une courroie garnie de clous (ligne 97)¹. La fixation des vantaux était assurée par des pentures de fer (lignes 61-62) et diverses pièces métalliques dont le sens précis n'est pas toujours aisé à déterminer : crapaudines (χοίνικες), sans doute logées dans des plaquettes (πλίνθοι), elles-mêmes encastrées dans le « bâti dormant » en arrière du seuil et du linteau ; pivot et bourdonnière (γιγλυμοί), bagues (δακτύλιοι) et broches (ἐπίουροι)².

Les panneaux d'entrecolonnements (διὰ στύλων θυρώματα), insérés entre les antes et les deux colonnes du pronaos³, avaient pour rôle essentiel de protéger cette précieuse porte contre d'éventuelles déprédations, sans toutefois la dérober à l'admiration des fidèles (fig. 28). Les exemples du Parthénon, du « Théséion », du temple de Bassae⁴, nous invitent à les imaginer comme des panneaux à claire-voie pourvus d'une ou plusieurs portes mobiles et reposant sur des seuils de pierre.

Tandis que Trasymédès travaille à la grande porte et aux panneaux, le temple est mis en état de les recevoir : pose de la toiture (lignes 48 ; 54-55), ravalement du pronaos (ligne 55), ravalement et cannelure des colonnes dans lesquelles s'engageront les boiseries (ligne 66). Une fois terminé le polissage du dallage intérieur, tout est prêt pour le montage, la mise en place de la porte et des panneaux, la φάρξις τοῦ ναοῦ, la « clôture du temple »⁵ effectuée par *Apollonidas* pour 85 drachmes (ligne 75).

(1) Sur ces divers accessoires et le fonctionnement du système de fermeture, on se reportera à *DA*, s. v. *Janua* ; *JDAI* 26, 1911, pp. 193-210, en particulier p. 203 (courroie et *Gorgonéion*).

(2) S. Kayser, *Musée Belge* 8, 1904, pp. 5-8. Les χοινικίδες, dans un texte de Délos (*IG XI*, 287, A, lignes 102-104 ; Courby, *BCH* 34, 1910, pp. 505-506), désignent, semble-t-il, non pas les crapaudines, placées sous les pivots des vantaux, mais les pièces en forme d'étui fixés aux vantaux, qui coiffent les axes des gonds, fixés aux montants de la porte. Les πλίνθοι ont été expliquées par Baunack comme des « briquettes » de métal qui recevaient les crapaudines (*Aus Epidauros*, p. 79). Mais on peut aussi songer aux plaquettes placées au centre du seuil et qui recevaient le pêne du verrou vertical. Il faut rapprocher des πλίνθοι les ισχέπλινθα de la grande porte du temple de Delphes mentionnés dans *FD III*, 5, 25 I A, lignes 7-8, 15-16. Ce mot ne peut désigner que la partie de la porte où sont retenues les πλίνθοι, les plaquettes métalliques d'emboîtement pour les crapaudines, aux extrémités du seuil et du linteau. La traduction de Pomtow, *Türeinfassungen, antepagmenta*, ornements rapportés ou incrustés, est purement arbitraire (*Syll.*³ 247, I³, ligne 16, note 6, p. 412). Bourguet était plus près de la vérité (*FD III*, 5, pp. 123-124), bien qu'il se méprit sur le sens de πλίνθοι (selon lui, les parpaings du temple), lorsqu'il traduisait par « encadrement de la porte ». On notera que dans deux inscriptions de Doura-Europos (citées par J. et L. Robert, *REG* 71, 1958, *Bull. Épig.*, n° 505, p. 340) un linteau de porte est appelé πλινθεῖον, mais uniquement, sans doute, à cause de sa forme parallélépipédique. On comparera le terme ισχέπλινθα à ισχέθυρον, linteau de fenêtre, dans un compte délien relatif au *Pórinos Naos* (*IG XI*, 2, 165, lignes 10-11 ; F. Courby, Les temples d'Apollon, *Délos*, XII, p. 216). L'assortiment le plus complet d'accessoires métalliques pour une porte antique est fourni par le tombeau macédonien de Langada, pourvu de deux portes, l'une en marbre, l'autre en bois (*JDAI* 26, 1911, pp. 193-215 ; on remarquera en particulier p. 108, fig. 20 b, les parallélépipèdes de fer, les « briquettes » sur lesquelles pivotaient les vantaux). Γιγλυμος ὁ στρεφόμενος γόμφος ἐπὶ τῶν θυρῶν (Hésychius). Ἐπίουροι ἑπίσκοποι καὶ ἤλοι ξύλινοι (Hésychius) ; Cf. S. Kayser, *Musée Belge* 8, 1904, pp. 5-10. A. K. Orlandos, Ἰλιὰ δὸμῆς, t. 2, pp. 12-14, fig. 3-5.

(3) Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure* I, pp. 87-88 ; Baunack, *Aus Epidauros*, p. 77 ; S. Kayser (*Musée Belge* 5, 1901, p. 237 ; 7, 1903, pp. 5-8) et Baunack (*l. l.*) imaginent à tort une clôture des colonnes de la péristasis. Dans une inscription de Délos (*IG XI*, 2, 165, ligne 4 ; Courby, *BCH* 34, 1910, pp. 501-504) les portes de clôture du prodromos portent le nom de προσηνεμίδες θύραι, portes « contrevents ».

(4) Sur ces seuils, cf. ci-dessus pp. 32-33 et note 3. A Délos, le prodromos du Pythion était clos lui aussi de διὰ στύλων θυρώματα posés sur des seuils en marbre de Tinos : R. Vallois, *AHHI*D, pp. 40-41.

(5) Il faut bien noter que le mot φάρξις indique un travail, une prestation de main d'œuvre, non une fourniture de matériel. A Delphes également, la mise en place de la grande porte du temple fait l'objet d'un paiement séparé (*FD III*, 5, 25, I, A, lignes 20-24).

Eudamos avait fourni, au prix de 700 drachmes (ligne 49), « les seuils », c'est-à-dire, en raison du prix payé, les trois seuils d'entrecolonnements et le grand seuil de la cella. Ces blocs n'étaient pas compris dans les matériaux livrés pour le sécos par *Euterpidas* et *Archiclès* (lignes 14-17), sans doute parce qu'ils n'étaient pas en pôros, mais en calcaire ou en marbre¹, et l'on constate dans les comptes d'Épidaure, ceux de la thymélé en particulier, que les entrepreneurs, et les artisans, se spécialisent presque toujours dans la fourniture, ou le travail, d'un seul et même matériau. *Eudamos* (lignes 259-260) est chargé de tailler « la stèle », c'est-à-dire la stèle en calcaire des comptes. Il est donc formé au travail des pierres « dures », calcaire ou marbre, comme celles qui doivent, logiquement, être choisies pour des seuils. Pentures de fer (lignes 60-62), clous et crapaudines, bagues et broches (lignes 62-64) assujettissaient au bâti dormant des panneaux les vantaux mobiles des portes.

Les plafonds horizontaux du péristyle et du pronaos, peut-être aussi le plafond à double pente de la cella étaient composés de caissons montés sur un châssis de bois. Les comptes du temple sont sur ce chapitre moins explicites que ceux de l'Érechthéion ou du temple de Délos², mais une comparaison avec ces deux derniers documents, avec les plafonds en marbre de Bassae, de Tégée, des *tholoi* de Delphes et d'Épidaure, des édifices de l'Acropole, permet de les interpréter clairement.

Les poutres du châssis qui portait les caissons étaient décorées au soffite d'un astragale (lignes 57-59 ; 82-84) comme à Tégée, à Épidaure pour la tholos, à Délos, à l'Érechthéion ; un talon bordait les divers compartiments des caissons (*ibid.*). Astragales et talons n'étaient pas sculptés, comme à la tholos d'Épidaure, mais peints de motifs rehaussés de couleurs (lignes 76-77) et de dorures (lignes 82-84), analogues à ceux dont Haller von Hallerstein vit encore et dessina les restes sur les plafonds en marbre de Bassae (cf. pl. 21)³. A mon avis, les *γροφίδες* (ligne 282) qui ont embarrassé les commentateurs désignent les « dessins au trait » de tels motifs que les peintres auront ensuite à charge de remplir de couleur (cf. lignes 270-271).

Les caissons comportaient plusieurs types d'ornement, soit que le décor du plafond ait été différent selon les parties du temple, comme à l'Érechthéion, soit qu'il ait combiné en un même endroit des caissons variés.

Les comptes mentionnent deux et peut-être trois catégories de caissons : les caissons à figures (lignes 56-57) et les caissons sans figures (lignes 57-59 ; 76-77), ces derniers comprenant sans doute les caissons ornés d'une rosette ou d'une étoile dorée⁴ (lignes 82-84 ; 86-87) et les caissons remplis, comme à la tholos d'Épidaure, de feuilles d'acanthes peintes à l'encaustique (ligne 51), assujetties au caisson par une cheville de métal (lignes 246-247) et accompagnés de divers accessoires métalliques tels que des serpents (lignes 240-242)⁵.

(1) Haller von Hallerstein vit encore en place et dessina, en 1813, les seuils d'entrecolonnement en marbre dans le pronaos du temple de Bassae (feuillet 15-16 du manuscrit de Strasbourg ; fig. 3 et pl. 7 ; cf. ci-dessus pp. 32-33). Il n'en reste aujourd'hui que les traces, comme au Parthénon et au « Théséion » (cf. ci-dessus p. 126 n. 4).

(2) Cf. ci-dessus p. 123, notes 5 et 6.

(3) Feuillet 27 du manuscrit de Strasbourg.

(4) Des étoiles dorées sont visibles au fond des caissons en marbre des Propylées de l'Acropole, de l'Érechthéion, du temple de Bassae, de la tholos de Delphes. Les comptes de l'Érechthéion (Stevens, Patton, *The Erechtheum*, pp. 368, 408-410) mentionnent des *κάλχαι*, des *ἄστερες* et des *ἄκανθαί*.

(5) A l'Érechthéion, certains caissons sont ornés de motifs floraux : rosettes (*κάλχαι*) et acanthe (*ἄκανθαί*) dont les modèles ont été exécutés en cire (Stevens, Patton, *The Erechtheum*, p. 364). A Délos, mention de lys

Les caissons à figures (lignes 56-57), πρόσωπα καλυμμάτων, probablement de dimensions plus considérables que les caissons sans figures, comportaient de véritables tableaux (les πίνακες ὀροφικοί des comptes déliens, appelés aussi, selon Hésychius, ἐγκουράδες)¹ reproduisant des visages humains ou divins. Nous avons la chance de pouvoir illustrer ce passage des comptes par trois documents peints, contemporains en gros du temple d'Asclépios : le premier, conservé au Musée Britannique, est un visage de femme représenté de trois-quarts (0 m. 17 × 0 m. 17), provenant du plafond du monument des Néréides² ; le second, trouvé en Thessalie³, représente un jeune homme de profil ; le troisième se trouve au musée du Cinquantenaire à Bruxelles⁴ : c'est une tête de femme dessinée de face, avec des fleurs dans les cheveux. On peut rapprocher de ces documents peints les plafonds sculptés du mausolée de Belevi (III^e siècle ?), du Sérapéion de Milet (III^e siècle), du hiéron de Samothrace (II^e siècle), sans parler des plafonds plus tardifs du temple de Bel à Palmyre⁵. Enfin, c'est autour de 370 avant J.-C. que l'on s'accorde à placer l'acmé du peintre Pausias qui, selon une phrase souvent citée de Pline, aurait été le premier à insérer de véritables tableaux dans les caissons de plafond⁶.

Cet enrichissement du décor dont témoignent les comptes est donc bien conforme au goût d'une époque. Comme l'architecture, comme le décor sculpté du fronton, il nous invite à ne pas situer le temple trop haut dans le temps.

Le dernier travail d'ébénisterie figurant dans les comptes est le μάκελλον, très vraisemblablement, comme l'avait vu Baunack, la barrière à panneaux ajourés qui isolait, dans le sécos, la statue chrysoléphantine d'Asclépios⁷. Le modèle en est fourni par Apollodore (ligne 296) à Pasithémis, menuisier (lignes 107-108), qui l'exécute pour 349 drachmes ; un portillon pourvu de gonds (ligne 301) permettait de passer d'un côté à l'autre. Un semblable μάκελλον, porté sur un socle de marbre, divisait la cella du temple de Lycosoura (cf. ci-après pl. 58)⁸ ; un système moins simple de barrières en pierre et métal entourait à Olympie la statue de Zeus. Un dispositif de ce genre se retrouvait sans doute dans les temples chaque fois qu'une statue de culte

et ornements métalliques pour les plafonds du temple d'Asclépios (*IG XI, 2, 161, ligne 72 : τὰ κρίνα λευκώσαντι καὶ τὰς κάλας χρυσώσαντι*) ; à Delphes, mention d'un modèle d'étoile, en bois (*FD III, 5, n. 20, l. 4*).

(1) On trouvera toutes les références utiles dans l'article de K. Lehmann, Kallistratos meets a Centaur, *AJA* 61, 1957, pp. 123-127, pl. 37-38. Ajouter : R. Vallois, Les πίνακες déliens, *Mél. Holleaux*, pp. 289-299. Sur les peintures de Pausias qui auraient décoré les plafonds de la tholos (hypothèse erronée selon moi, ci-après p. 170), cf. l'article de Cavvadias dans les *Mélanges Nicole*, 1905, p. 611.

(2) J. Six, *JDAI* 20, 1905, p. 157, fig. 3.

(3) *MDAI, A, 8, 1883, p. 96 et Taf. VIII ; 12, 1887, p. 80. Cité par J. Six, l. l., p. 156.*

(4) *Inv. A, 1147, cité par J. Six, l. l., p. 160 note 17.*

(5) Cf. ci-dessus note 1.

(6) *Idem* (Pausias) et lacunaria primus pingere instituit, nec cameras ante eum taliter adornare mos fuit (N. H. 35 § 124) J. Six, l. l., pp. 163-167, place son acmé entre les années 377-368 avant J.-C. Sur les deux tableaux de Pausias que Pausanias vit dans la tholos, cf. ci-après p. 170. On remarquera que le buis, mentionné dans les comptes du temple, ligne 45, était spécialement utilisé pour la peinture sur bois : Bluemner, *Technologie*, t. III, p. 253 et note 9. Peut-être les πρόσωπα étaient-ils peints sur des planchettes de buis, appliquées en couvercle sur le fond du caisson.

(7) *Aus Epidauros*, p. 91. Cf. Hésychius : μάκελος (μάκελλος) · δρύφακτος. Μάκελα · φράγματα, δρύφακτοι. L'opinion de S. Kayser, *Musée Belge* 7, 1903, p. 7 (il s'agirait de la fermeture du prodomos) me paraît exclue par la succession même des comptes.

(8) Léonardos, *Πρακτ.*, 1896, p. 111, pl. 2.

particulièrement délicate ou précieuse devait être garantie contre les manifestations d'une piété indiscrette.

9. Conclusion.

B. Keil, interprétant le début de l'*Ion* de Platon, datait la construction du temple des années 399/398 à 395/394¹. En effet, le rhapsode apprend à Socrate que la fête d'Asclépios à Épidaure vient de s'enrichir d'un concours musical. Ce développement donné à la fête serait motivé, selon B. Keil, par l'inauguration du nouveau temple du dieu, dont la construction, par conséquent, serait antérieure au dialogue platonicien, donc à 394/393.

La fragilité de cette argumentation n'a pas à être démontrée. Plus encore que l'appréciation, forcément incertaine, du style des sculptures, c'est l'architecture elle-même qui peut nous renseigner sur la date de l'édifice.

Certes, cette date ne saurait descendre très bas dans le iv^e siècle. Le temple d'Asclépios est ancien. On remarquera la simplicité de l'ornementation des degrés, réduite à un seul bandeau continu, probablement redoublé sur le stylobate (fig. 28). Les goujons sont rares, réservés aux blocs du stylobate et aux chéneaux de marbre. Les crampons en Π , longs et minces (0 m. 26 \times 0 m. 015) avec des extrémités verticales pénétrant profondément dans la pierre (0 m. 10 environ) et reliés par un biseau au canal horizontal, se retrouvent à la tholos de Delphes, au temple de Tégée, au temple d'Amphiaraios à Oropos.

La hauteur de la colonne n'est pas établie de façon assez sûre pour que nous en prenions argument. Les chapiteaux, en revanche, avec leurs annelets très fins, leur échine tendue mais encore légèrement bombée, détachée de l'abaque par un arrondi, rappellent toute une famille de chapiteaux du premier tiers du iv^e siècle : stoa de l'Amphiaréion d'Oropos, tholos et temple en calcaire de Marmaria à Delphes, temple de Tégée, Isménion de Thèbes. Le calcul des proportions chiffrées montre une parenté étroite avec le chapiteau de la tholos delphique, qui serait même légèrement antérieur à celui du temple d'Asclépios. Je donne ici ces proportions² avec, à titre de comparaison, celles des chapiteaux du Parthénon et du temple de Stratos (vers 340 avant J.-C.).

Monument	Ht. échine	Ht. abaque	Ht. chapiteau	Long. abaque	Long. abaque
	Ht. chapiteau	Ht. échine	Diam. chap.	Ht. échine	Diam. sous échine
Parthénon	0.331	1.205	0.581	7.193	1.249
Stoa d'Oropos	0.281	1.414	0.540	8.81	1.175
Tholos de Delphes	0.274	1.464	0.526	9.206	1.212
Temple d'Asclépios	0.278	1.469	0.502	9.73	1.208
Stratos	0.269	1.485	0.505	10.00	1.271

Les proportions de l'entablement $\frac{\text{architrave}}{\text{(frise)}}$ donnent des résultats identiques :

(1) *MDAI*, A, 20, 1895, p. 75.

(2) Cf. *Hesperia* 21, 1952, pp. 257-259 (P. de La Coste-Messelière ; P. Amandry) et notre *Annexe I*, pp. 410-411.

Parthénon.....	1
Stoa d'Oropos.....	0.895
Tholos de Delphes.....	0.892
Épidaure, temple d'Asclépios.....	0.890
Tégée.....	0.889
Stratos.....	0.872

Enfin, l'étude des profils conduit à la même conclusion¹ : ce n'est pas au début du siècle, mais autour de 370 que le temple d'Asclépios a été construit dans le hiéron. De son côté, Foucart, dès 1890, assignait au temple une date voisine de 380-370². A l'issue de cette étude, c'est à cette opinion que nous nous rangeons. Quant au style des sculptures tympanales, je ne pense pas qu'il soit en contradiction avec cette chronologie.

(1) L. T. Shoe, *PGM*, *passim*.

(2) *BCH* 14, 1890, p. 592.

CHAPITRE IV

LA THYMÉLÉ, OU THOLOS (DE POLYCLÈTE?)

La tholos s'élève à la limite occidentale de la terrasse qui porte le temple d'Asclépios (pl. 26). Vue de l'Ouest par un spectateur placé dans la cour de la palestres, elle se dressait sur une sorte de bastion haut de 3 m. 60. Ce bastion était soutenu au Nord par le mur d'échiffre de l'escalier construit en avant de l'*Abaton* ; à l'Ouest, le mur byzantin a détruit toute trace des installations précédentes¹. Toutefois, l'escalier est de date récente, contemporain au plus tôt de l'agrandissement de l'*Abaton*. Il est possible qu'à une époque plus ancienne, quand seule existait la moitié orientale du portique, le socle de la tholos n'ait été qu'un simple talus aménagé en remblayant le relief naturel du sol.

Généralités. État actuel.

La tholos était d'ordre dorique, périptère, à vingt-six colonnes extérieures (pl. 37, 38)². Son diamètre, mesuré à l'assise de réglage, était de 21 m. 82, sa hauteur totale, depuis cette même assise jusqu'au sommet du toit, non compris le fleuron, de 12 mètres environ (pl. 39 ; fig. 42). Elle comportait un ordre intérieur corinthien. Le dallage de la cella recouvrait une curieuse installation souterraine, un « labyrinthe » sur la signification duquel nous ne possédons aucun renseignement d'ordre épigraphique ou littéraire. Les fondations et les rares plaques de dallage demeurées en place ont beaucoup souffert des intempéries depuis l'époque des fouilles : les blocs de pôros s'effritent, les joints s'estompent, les arêtes s'émoussent, les trous de

(1) Cavvadias, *Hiéron*, plan dépliant annexé à l'ouvrage.

(2) Bibliographie sommaire : 'Αθηναϊον, X, 1881, pp. 545-555 ; Πρακτ., 1882, pp. 77-81 ; 1883, pp. 49-50, pl. 3 et 4 (plans, élévation et coupes par Dörpfeld) ; 1899, p. 194 et pl. IV ; 1905, pp. 23-24 (restauration du musée) ; 1906, p. 53 (*id.*) ; 1907, pp. 183-186 (plan restauré ; élévation). — *AE*, 1885, col. 231-234 et pl. X (chapiteau corinthien) ; 1918, p. 178 fig. 18 (fragment de chapiteau dans la basilique Nord). — Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, I, pp. 13-16, pl. IV-V ; *Hiéron*, pp. 48-71 ; *Histoire de l'Art grec*, pp. 460-463 et fig. 452 ; *Sitzungsberichte deutsch. Akad. Wiss.* Berlin, 1909, pp. 536-540, pl. 3 (porte et plafonds). — Defrasse, Lechat, *Épidaure*, pp. 95-128. — Hérolde, Dörpfeld, *Antike Denkmäler*, II, p. 2, pl. 2-5 ; *Zeitschrift für Bauwesen*, 1893. — R. Robert, *Thymélé*, *BEFAR*, pp. 295-305, fig. 9-13 ; 338-340, fig. 14 ; 347-353, fig. 16-18 (signification religieuse de la tholos, avec bibliographie antérieure sur le sujet). — G. Roux : *BCH* 76, 1952, pp. 475-483 (toiture) ; conclusion en partie révisée ci-après, pp. 144 ; 168-170. Les ouvrages intéressant des questions de détail seront cités au cours de notre étude.

Parthénon	1
Stoa d'Oropos	0.895
Tholos de Delphes	0.892
Épidaure, temple d'Asclépios	0.890
Tégée	0.889
Stratos	0.872

Enfin, l'étude des profils conduit à la même conclusion¹ : ce n'est pas au début du siècle, mais autour de 370 que le temple d'Asclépios a été construit dans le hiéron. De son côté, Foucart, dès 1890, assignait au temple une date voisine de 380-370². A l'issue de cette étude, c'est à cette opinion que nous nous rangeons. Quant au style des sculptures tympanales, je ne pense pas qu'il soit en contradiction avec cette chronologie.

(1) L. T. Shoe, *PGM*, *passim*.

(2) *BCH* 14, 1890, p. 592.

CHAPITRE IV

LA THYMÉLÉ, OU THOLOS (DE POLYCLÈTE?)

La tholos s'élève à la limite occidentale de la terrasse qui porte le temple d'Asclépios (pl. 26). Vue de l'Ouest par un spectateur placé dans la cour de la palestres, elle se dressait sur une sorte de bastion haut de 3 m. 60. Ce bastion était soutenu au Nord par le mur d'échiffre de l'escalier construit en avant de l'*Abaton*; à l'Ouest, le mur byzantin a détruit toute trace des installations précédentes¹. Toutefois, l'escalier est de date récente, contemporain au plus tôt de l'agrandissement de l'*Abaton*. Il est possible qu'à une époque plus ancienne, quand seule existait la moitié orientale du portique, le socle de la tholos n'ait été qu'un simple talus aménagé en remblayant le relief naturel du sol.

Généralités. État actuel.

La tholos était d'ordre dorique, périptère, à vingt-six colonnes extérieures (pl. 37, 38)². Son diamètre, mesuré à l'assise de réglage, était de 21 m. 82, sa hauteur totale, depuis cette même assise jusqu'au sommet du toit, non compris le fleuron, de 12 mètres environ (pl. 39; fig. 42). Elle comportait un ordre intérieur corinthien. Le dallage de la cella recouvrait une curieuse installation souterraine, un « labyrinthe » sur la signification duquel nous ne possédons aucun renseignement d'ordre épigraphique ou littéraire. Les fondations et les rares plaques de dallage demeurées en place ont beaucoup souffert des intempéries depuis l'époque des fouilles : les blocs de pôros s'effritent, les joints s'estompent, les arêtes s'émoussent, les trous de

(1) Cavvadias, *Hiéron*, plan dépliant annexé à l'ouvrage.

(2) Bibliographie sommaire : 'Αθηναϊόν, X, 1881, pp. 545-555; Πρακτ., 1882, pp. 77-81; 1883, pp. 49-50, pl. 3 et 4 (plans, élévation et coupes par Dörpfeld); 1899, p. 194 et pl. IV; 1905, pp. 23-24 (restauration du musée); 1906, p. 53 (*id.*); 1907, pp. 183-186 (plan restauré; élévation). — *AE*, 1885, col. 231-234 et pl. X (chapiteau corinthien); 1918, p. 178 fig. 18 (fragment de chapiteau dans la basilique Nord). — Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, I, pp. 13-16, pl. IV-V; *Hiéron*, pp. 48-71; *Histoire de l'Art grec*, pp. 460-463 et fig. 452; *Sitzungsberichte deutsch. Akad. Wiss. Berlin*, 1909, pp. 536-540, pl. 3 (porte et plafonds). — Defrasse, Lechat, *Épidaure*, pp. 95-128. — Hérolde, Dörpfeld, *Anlike Denkmäler*, II, p. 2, pl. 2-5; *Zeitschrift für Bauwesen*, 1893. — F. Robert, *Thymélé*, *BEFAR*, pp. 295-305, fig. 9-13; 338-340, fig. 14; 347-353, fig. 16-18 (signification religieuse de la tholos, avec bibliographie antérieure sur le sujet). — G. Roux : *BCH* 76, 1952, pp. 475-483 (toiture); conclusion en partie révisée ci-après, pp. 144; 168-170. Les ouvrages intéressant des questions de détail seront cités au cours de notre étude.

goujons s'élargissent en crevasses informes. Ces dégradations rendent parfois difficile le contrôle des mesures.

Mise en chantier dans la première moitié du iv^e siècle, robuste et soignée, la tholos était encore debout lorsque furent édifiés, au iv^e siècle de notre ère, les deux murs parallèles qui l'entourent au Sud et à l'Ouest, et la grande basilique chrétienne située au Nord de l'Asclépiéion¹. Détruite, la tholos eût fourni une abondante carrière de matériaux à remployer. Or, ni dans les murs, ni dans le gros œuvre de la basilique, on ne trouve un seul débris qui en provienne. Le chapiteau corinthien qui servait de socle à la sainte table (*AE*, 1919, p. 178, fig. 18) a sans doute été transporté dans l'abside au moment des réparations médiévales pour lesquelles on utilisa aussi les décombres de la première basilique (*AE*, 1929, pp. 199-201), sinon plus tard encore. La tholos connut donc neuf siècles au moins d'existence, et ceci explique l'abondance des blocs qui demeurèrent longtemps sur place après qu'elle se fut effondrée sur elle-même. Les voyageurs en décrivent l'amoncellement, vantèrent la finesse de l'ornementation sculptée. La régression de la piraterie et du brigandage au xix^e siècle eut pour la conservation des antiquités les conséquences les plus fatales : libres de toutes craintes, chauffourniers et entrepreneurs prirent le chemin du sanctuaire désert dont les matériaux furent exploités sur place dans les fours à chaux ou exportés vers Argos et Nauplie². On voit encore, sur le quart Nord-Est de la fondation, les blocs de pôros abandonnés, dressés sur la tranche et rangés en bon ordre, prêts pour l'expédition. Voilà pourquoi Cavvadias dut creuser le sol à une profondeur de 1 m. 50 pour retrouver les traces d'un monument dont on pouvait encore, un siècle auparavant, sans fouilles préalables, repérer nettement l'emplacement.

Les matériaux qui ont le plus souffert du pillage sont évidemment le marbre, transformé en chaux, et le pôros léger, facile à transporter. Ainsi ont disparu tous les degrés de la crépis, sauf trois plaques de stylobate fort endommagées, toutes les architraves et les chapiteaux doriques à l'exception d'un seul, fort mutilé, et de quelques fragments, la majorité des éléments de marbre, orthostates, colonnes et entablements corinthiens. Néanmoins, les blocs épargnés suffiraient à une restauration précise de l'ensemble si les meilleurs d'entre eux n'étaient remployés dans les reconstitutions du musée et soustraits de la sorte à toute investigation. Il est cependant possible, dans l'état actuel, de compléter les utiles études de Cavvadias concernant l'architecture de la tholos sur plusieurs points importants : hauteur de l'ordre, agencement de la charpente, acrotère faitier, qui modifient sensiblement les idées que l'on pouvait se faire de son style.

Les fondations et le « labyrinthe ».

Les fondations comprennent six anneaux concentriques de pôros disposés autour d'une sorte de puits central (pl. 37, 40). Les trois anneaux extérieurs, en pôros rouge et friable, avec, çà et là, quelques blocs de pôros plus compact, portaient respectivement la colonnade dorique du péristyle, le mur de cella, la colonnade corinthienne intérieure ; les intervalles qui les séparent sont comblés par un blocage de pierres et d'argile et, semble-t-il, occupés en certains points par le sol naturel. Les trois anneaux

(1) *AE*, 1918, pp. 172-195 ; à corriger par l'étude de G. Sotiriou, *AE*, 1929, pp. 199-201.

(2) Sur l'histoire de l'hiéron avant les fouilles, cf. Defrasse et Lechat, *Épidaure*, pp. 6-13.

intérieurs remplissaient la double fonction de support pour le dallage noir et blanc de la cella, et de cloisons pour les trois couloirs concentriques du labyrinthe. Le pôros employé, distinct de celui des anneaux extérieurs, est plus homogène, plus résistant ; il n'en est pas moins sensible à l'action de l'eau, sous laquelle il s'effrite.

En plan, les blocs des trois anneaux extérieurs sont compris entre deux cercles concentriques que recourent deux rayons. Pour une assise déterminée, les blocs d'une même rangée ont tous mêmes dimensions ; des crampons de fer en Π les reliaient entre eux¹.

La coupe restaurée du monument publiée par Cavvadias représente les trois anneaux extérieurs uniformément profonds de huit assises au-dessous de l'assise de réglage. J'ignore si l'exactitude de ce fait a été vérifiée par une série de sondages, ou si l'auteur a étendu à l'ensemble du monument une constatation faite sur un point précis. En raison de la pente naturelle du sol, les assises de fondations devraient être plus nombreuses à l'Ouest qu'à l'Est. Si la coupe est juste, le schiste mou qui affleure à l'Est presque au niveau de l'assise de réglage a été creusé de tranchées profondes qui donnent aux fondations une assiette horizontale et une hauteur uniforme : leur solidité s'en trouve accrue.

Notre plan, dessiné d'après Cavvadias, reproduit la tholos dans l'état où elle se trouvait au moment des fouilles, sans tenir compte des dégradations survenues depuis. Signalons que le plan original est en partie restitué : en effet, la moitié Nord de l'anneau extérieur disparaît sous un amoncellement de blocs abandonnés par les pillards antérieurement à l'époque des fouilles. Il n'y a point d'apparence que Cavvadias les aient jamais déplacés². La moitié Nord de l'anneau a donc été dessinée par lui d'après ce qu'il voyait de la moitié Sud. Nous avons ajouté quelques précisions de détail (trous de pince sur les solives par exemple). Dans la description qui va suivre, nous désignerons les anneaux concentriques par les lettres *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, *F*, en allant de la périphérie vers le centre.

A) L'anneau *A* (D : 21 m. 82 ; d : 17 m. 08 ; ép. : 2 m. 37) portait la crépis et l'ordre extérieur. Ses huit (?) assises comprenaient alternativement dans le sens de l'épaisseur deux rangées de 104 blocs et trois rangées de 52 blocs chacune, ces derniers deux fois plus longs que les autres, mais moins larges d'un tiers, pour assurer d'une assise à l'autre, en hauteur et en épaisseur, une parfaite alternance des joints.

B) L'anneau *B* (D : 16 m. ; d : 12 m. 80 ; ép. : 1 m. 60), appareillé selon le même principe, comprenait alternativement une rangée de 80 blocs et deux rangées accolées de 40 blocs. Il portait le mur de la cella.

C) L'anneau *C* (D : 11 m. 35 ; d : 8 m. 70 ; ép. : 1 m. 32) se prête aux mêmes observations que les précédents dont il diffère seulement par le nombre des blocs : 28 en deux rangées ou 56 en une seule selon les assises, soit deux et quatre fois le nombre des colonnes corinthiennes qu'il portait. Sa paroi intérieure formait la limite du « labyrinthe » et demeurait visible dans le sous-sol de la tholos. Une saillie (0 m. 10) des quatre assises les plus basses marque le niveau du sol dans le couloir.

(1) Sur le système d'assemblage des fondations, cf. R. Ginouvès, *BCH* 80, 1956, pp. 105-110.

(2) Cavvadias, *Πρακτ.*, 1899, p. 104 et pl. 4 (photo) ; *Hiéron*, p. 59, n. 2.

D, E, F) Ces trois anneaux sont au cœur de l'énigme de la tholos. Par leur aspect, ils diffèrent des trois anneaux extérieurs : moins profondément fondés, plus minces, ils sont construits dans un pòros tantôt rougeâtre, tantôt d'un blanc crémeux. Les lits des assises des anneaux extérieurs se trouvent de niveau d'un anneau à l'autre ; mais il n'y a plus aucune correspondance entre elles et les assises des anneaux du centre. Enfin, les blocs des anneaux extérieurs sont cramponnés à leurs voisins par des agrafes en Π , tandis que les blocs des anneaux *D* et *E* sont simplement juxtaposés. Ces différences frappent la vue et l'on comprend qu'elles aient pu conduire certains archéologues à penser — mais un peu vite, et après un examen superficiel des ruines — que le « noyau » central de la tholos était indépendant du reste de l'édifice, qu'il représentait lui-même un édifice plus ancien englobé au IV^e siècle dans les substructions de la tholos.

Cette hypothèse de Noack et Pallat¹ a été réfutée de façon définitive par F. Robert qui, le premier, en interprétant correctement les crevasses percées dans les murs par les pillards de métal, a signalé l'existence de crampons en Π entre les blocs de l'anneau central *F*, crampons identiques à ceux que l'on observe sur les blocs des anneaux extérieurs². J'ai découvert et photographié un de ces crampons encore en place près du montant droit de la porte de l'anneau central, sur la 3^e assise³ (pl. 40, 2 a). Les deux parties de la fondation sont donc contemporaines. Pour en finir avec cette théorie condamnée, notons simplement que les différences réelles qui distinguent les anneaux du centre des trois autres s'expliquent tout naturellement par la double fonction qui était la leur : former les parois des couloirs circulaires (ce qui suffisait à exclure le pòros rougeâtre et friable, employé seulement pour les fondations « noyées » en terre), et soutenir la plate-forme continue en plaques de pòros sur laquelle reposait le dallage en marbre de la cella (donc une charge relativement légère, sans comparaison avec celle que représentaient les deux ordres, le mur de cella et la toiture de marbre dont les trois anneaux extérieurs supportaient le poids : d'où la moindre profondeur des fondations et la minceur relative des parois). Je laisserai de côté provisoirement⁴ le difficile problème d'interprétation que pose cet ensemble, en me bornant à une description objective.

Les anneaux *D, E, F* comptent en hauteur cinq assises dont la plus basse forme sous les quatre autres une saillie variable (de 0 m. 05 à 0 m. 17) (pl. 40, 2)⁵. Au centre du dispositif, au fond du « puits » auquel aboutit le couloir, les pierres de cette assise laissent entre elles un espace vide, grossièrement circulaire (pl. 41, 3) ; le diamètre varie de 0 m. 57 à 0 m. 67 environ. Le bloc placé du côté de l'Est fait une saillie

(1) *JDAI* 47, 1927, pp. 75-79, fig. 1-5.

(2) *Thymélé*, pp. 347-353.

(3) J'ai malheureusement dû constater, en 1957, que ce crampon avait été arraché par un vandale.

(4) Cf. ci-après, pp. 194-195.

(5) Grâce à un nettoyage de l'édifice exécuté par le Service Hellénique des Antiquités, j'ai pu observer que les blocs de cette assise de base, auparavant ensevelis sous la terre et les herbes sèches, portent des marques d'entrepreneurs : **E** (9 fois ; pl. 41, 2) ; **Δ** (9 fois) ; **∇** (1 fois) ; **Α** (1 fois). Les lettres, gravées à la gouge, sont hautes d'une quinzaine de centimètres. Comme le début des comptes de la tholos est presque entièrement détruit, on ne peut connaître les noms des entrepreneurs dont subsistent les marques. Toutefois, dans les comptes du temple d'Asclépios (*IG* IV², 102, lignes 14, 16, 27, 234) figurent deux Corinthiens fournisseurs de pòros : Εὐερπίδας et Ἀρχυολῆς ; ce sont peut-être leurs initiales (**E, Α** = **AP**) qui sont gravées sur les blocs.

de plusieurs centimètres vers l'intérieur du cercle et l'on n'a pas pris la peine de le ravalier. La face verticale des blocs est très irrégulière. La construction de la tholos témoignant partout du plus grand soin, il n'est pas douteux que ces blocs étaient jadis recouverts soit de terre battue, soit d'une dalle circulaire, laquelle pouvait évidemment être percée d'un orifice en son centre de façon à constituer un *bothros*.

L'assise de base porte quatre autres assises plus minces (ép. 0 m. 50) composées chacune de 14 parpaings pour les anneaux *D* et *E* ; la hauteur totale était de 2 m. 40, la hauteur disponible sous plafond de 1 m. 91, en supposant l'assise de base ensevelie.

L'anneau central *F* (d : 1 m. 11) est bizarrement composé de deux parements (pl. 40, 2 a), larges de 0 m. 23 et 0 m. 38, le parement le plus large se trouvant alternativement à l'extérieur et à l'intérieur, ce qui assure en épaisseur une alternance des joints. Pour renforcer la solidité de chaque côté de la porte, un bloc est posé en boutisse dans une assise sur deux. Les blocs du parement extérieur étaient liés entre eux par des crampons en Π dont on ne voit plus trace sur le lit des assises supérieures, rongé par l'érosion. Mais leur existence est attestée par de larges brèches ouvertes dans le parement extérieur des murs, à l'aplomb des joints, par les pilleurs de métal, brèches que F. Robert, le premier, signala et interpréta correctement. Longues de 33 centimètres environ, les cuvettes sont larges de 3 centimètres, profondes aux extrémités de 6 centimètres environ. Ces crampons sont donc identiques à ceux que l'on observe sur les blocs des trois anneaux extérieurs et ruinent l'hypothèse d'une antériorité quelconque du « noyau » sur le reste de la tholos.

Sur le parement vertical intérieur du cercle central, on observe les traces suivantes :

a) à droite et à gauche de l'entrée, aux deux extrémités d'un même diamètre, un bandeau vertical large de 11 centimètres se dessine sur toute la hauteur des assises existantes. Le bandeau de droite (Nord), creusé de quelques millimètres sur le parement, se voit mieux que le bandeau de gauche, réduit à l'état de traces. Il semble que le bandeau ne se prolonge pas jusqu'au sol.

b) deux cavités horizontales, de forme très irrégulière, au bas de la deuxième assise, recoupent les bandeaux verticaux. Ces deux cavités, ainsi qu'une troisième aujourd'hui transformée en crevasse informe, sont interprétées par F. Robert comme des mortaises dans lesquelles se seraient encastrées les marches d'un escalier tournant. A mon avis, et autant que le mauvais état du pûros permette d'en juger, ces cavités, qui se trouvent au-dessus d'un joint, ressemblent moins à des mortaises qu'à des entailles malhabiles pratiquées par les pilleurs de métal à l'emplacement présumé d'un goujon ou d'un crampon. Leurs recherches furent d'ailleurs vaines puisque les blocs du parement intérieur n'étaient pas cramponnés comme ceux du parement extérieur¹. Seuls sont incontestablement antiques les deux bandeaux verticaux.

Sans vouloir encore interpréter ces traces, notons que l'explication proposée pour ce problème — encastrement pour les montants d'une échelle, puis pour les marches de bois d'un escalier tournant dont le cercle central aurait formé la cage — ne va pas sans quelques difficultés. Cavvadias a retrouvé un fragment de la dalle circulaire de marbre qui coiffait dans la cella le cercle central : épaisseur de 0 m. 225, avec un diamètre de 1 m. 26, elle pesait environ sept cents kilos ; il est donc exclu

(1) Les deux rangées adossées n'étaient cramponnées entre elles que près de la porte (pl. 40, 2 a).

qu'on ait soulevé cette dalle, étroitement ajustée au reste du dallage par un bandeau d'anathyrose, chaque fois que l'on devait descendre dans le labyrinthe. De plus, la dalle porte au lit de pose un cercle d'anathyrose, large de 6 centimètres, cernant une surface centrale démaigrie et piquetée. Par conséquent, la dalle de marbre reposait sur une autre pierre, le plafond de pòros du « labyrinthe ». D'autre part, si le fond du cercle central était occupé par un bothros une hypothèse sur laquelle nous allons revenir, comment admettre en même temps l'existence d'un escalier qui eût conduit l'officiant à descendre en mettant les pieds dans le bothros, lui-même ? Enfin, si l'installation du labyrinthe répond à un besoin précis, il est plus naturel de supposer que l'on partait de la périphérie pour aboutir au centre, et non du centre pour aboutir à un cul de sac à la périphérie. Mais ces détails ne sont explicables que replacés dans l'ensemble de l'édifice. Nous allons donc achever d'abord notre description du monument.

Chacun des trois anneaux était percé d'une porte (pl. 41, 1) dont le seuil est formé par un bloc de l'assise de base ; le linteau, évidé en faux arc dans un parpaing de l'assise supérieure, n'existe plus que sur la porte de l'anneau extérieur, brisé en deux morceaux, mais en place. L'arc est taillé de façon irrégulière, le sommet de la courbe étant déporté vers la gauche. Les parois latérales des portes sont parallèles. Leur largeur est de 0 m. 625 en D, 0 m. 60 en E, 0 m. 50 en F, la hauteur maximale de 1 m. 624 seulement. Un homme de taille normale circulait donc à l'aise dans les couloirs, mais devait se baisser pour franchir les portes. Aucune d'elles ne comportait apparemment de système de fermeture ; du moins celui-ci n'aurait-il laissé aucune trace.

Le dispositif du labyrinthe était complété par trois minces cloisons de pòros (épaisseur : 0 m. 20), construites dans le prolongement les unes des autres, parallèlement au diamètre principal, et qui interrompaient la circulation dans les couloirs à proximité des portes (pl. 41, 1 b). Deux de ces cloisons sont partiellement conservées, celle du centre n'étant plus marquée que par les traces qu'elle a laissées sur les deux murs du couloir. La cloison du centre prolongeait le côté Nord de la porte correspondante ; les deux autres se trouvaient rejetées à 1 m. 10 au-delà. Dans le couloir intermédiaire, il reste seulement une plaque de la base, haute de 0 m. 56, épaisse de 0 m. 20, et qui barre toute la largeur du passage (0 m. 63). La cloison extérieure est composée d'un assemblage étrange comprenant deux plaques, hautes de 0 m. 555 et 1 m. 01, complétées en hauteur et largeur par des blocs allongés et minces. La fragilité de la construction comme sa négligence ne sont qu'apparentes, puisque la cloison se trouve encore debout dans la ruine de l'édifice, et qu'un badigeon de stuc dissimulait vraisemblablement les rajouts. La descente dans le labyrinthe s'opérait sans doute immédiatement au Nord de la cloison de la périphérie. Je n'ai remarqué aucune trace d'escalier : une simple échelle de bois, analogue à celle qu'utilisaient, selon Pausanias (IX, 49, 10), les fidèles de Trophonios, suffisait à en tenir lieu. La distance à parcourir dans les couloirs pour se rendre de l'entrée présumée au centre était de 53 mètres environ.

Élévation de l'ordre dorique.

a) *Crépis.* L'ordre dorique de la façade était en pòros, à l'exception du chéneau de marbre. La crépis, dont il ne reste que trois blocs mutilés du stylobate, était à trois degrés de hauteur croissante : 0 m. 275 (hauteur de l'antithéma du premier degré),



Fig. 29. — Épidaure. Thyméléo ou tholos. Blocs de stylobate (pôros) et dallage du péristyle (pierre mouchoyée) devant la porte du sécos.

0 m. 285 (hauteur de la solive de pierre en arrière du second degré) et 0 m. 301 (mesuré directement sur le stylobate), soit, pour le socle, une hauteur totale de 0 m. 86. Le parement extérieur des trois blocs de stylobate étant brisé, nous ignorons comment se présentaient les degrés en façade. Sans doute s'ornaient-ils à la base, selon l'habitude du IV^e siècle, d'un ou deux refends ciselés. Chaque degré comportait 52 blocs. La largeur de l'embranchement était voisine de 0 m. 31.

Les trois blocs de stylobate sont incomplets en longueur et largeur (fig. 29). Mais leurs dimensions originales peuvent être facilement calculées, en largeur d'après les plaques du dallage dont elles prolongeaient les joints, en longueur d'après la distance du centre de la colonne au bord postérieur du bloc : cette longueur mesurée selon le rayon était égale à 1 m. 15. Les faces de joint étaient pourvues d'un cadre d'anathyrose à large bandeau et, à mi-hauteur, d'encoches rectangulaires pour la pince. Le lit d'attente porte, à l'intersection de deux diamètres, un trou de goujon carré (0 m. 10), flanqué de deux trous rectangulaires plus petits (6 cm. × 2 cm.). Les colonnes ont laissé leurs traces sur les trois blocs : le rayon, au creux des cannelures, est de 0 m. 472 sur les deux blocs où les traces sont les plus nettes, 0 m. 468 sur le troisième ; à la pointe des cannelures, il est mesurable sur le seul bloc du musée : 0 m. 499. Soit, à la base, pour les colonnes, un diamètre de 0 m. 944 et 0 m. 998.

b) *Colonnes*. Il y avait 26 colonnes doriques à vingt cannelures, composées chacune de 11 tambours égaux en hauteur ainsi que nous le démontrerons ci-après. Sur les 286 tambours de la colonnade, 14 subsistent dont deux (nos 3 et 13) réduits à l'état de médiocres fragments, les autres plus ou moins mutilés (fig. 30). Ils autorisent cependant à restaurer la hauteur de l'ordre avec de grandes probabilités d'exactitude.

Les tambours ont une hauteur moyenne de 0 m. 591 (moyenne de soixante mesures prises sur 12 tambours) ; deux d'entre eux font exception : inv. n° 5 (0 m. 585) et n° 9 (0 m. 574) ; il s'agit de variations minimales qui se compensaient aisément d'une assise à l'autre. Autant que nous ayons pu le vérifier, les deux lits sont parallèles, et l'on ne peut déceler d'inclinaison des colonnes vers l'intérieur. Les tambours étaient liés par un gros goujon carré central, sans ces goujons latéraux qui fixaient au stylobate le tambour inférieur.

Nous avons très soigneusement mesuré tous les tambours existants. Ils se classent, d'après leurs diamètres, en sept catégories. Les septième, neuvième, dixième et onzième tambours à compter du bas ne sont pas représentés. Il existe trois exemplaires du tambour inférieur, tous trois largement retaillés en oblique, si bien que le lit de pose est presque totalement détruit : il semble qu'on ait voulu saper les colonnes à la base pour les abattre comme des arbres, quand la tholos devint une carrière à exploiter. Sur ce tambour on peut en replacer cinq autres qui se superposent, avec les diamètres théoriques suivants : 94,7-93,6 ; 93,6-92,2 ; 92,2-90,5 ; 90,5-88,8 ; 88,8-87,2 ; 87,1-85,4. Manque le septième tambour (85,4-83,5) auquel succédait le huitième et dernier tambour actuellement existant : 83,4-81,2. La diminution d'épaisseur est faible d'un tambour à l'autre ; elle s'accroît pour les tambours les plus élevés ; on a successivement, de bas en haut, en centimètres (chiffres moyens) : 1,1 ; 1,4 ; 1,7 ; 1,7 ; 1,7 ; 1,7 ; 1,9 ; 2,2. La colonne présentait donc une légère *entasis*.

Cavvadias, Defrasse et Lechat connaissaient seulement deux misérables fragments du chapiteau dorique ; j'ai eu la chance de retrouver sur le chantier trois fragments importants qui nous donnent les dimensions essentielles et, par recoupement, le profil (pl. 42 ; cf. fig. 16).

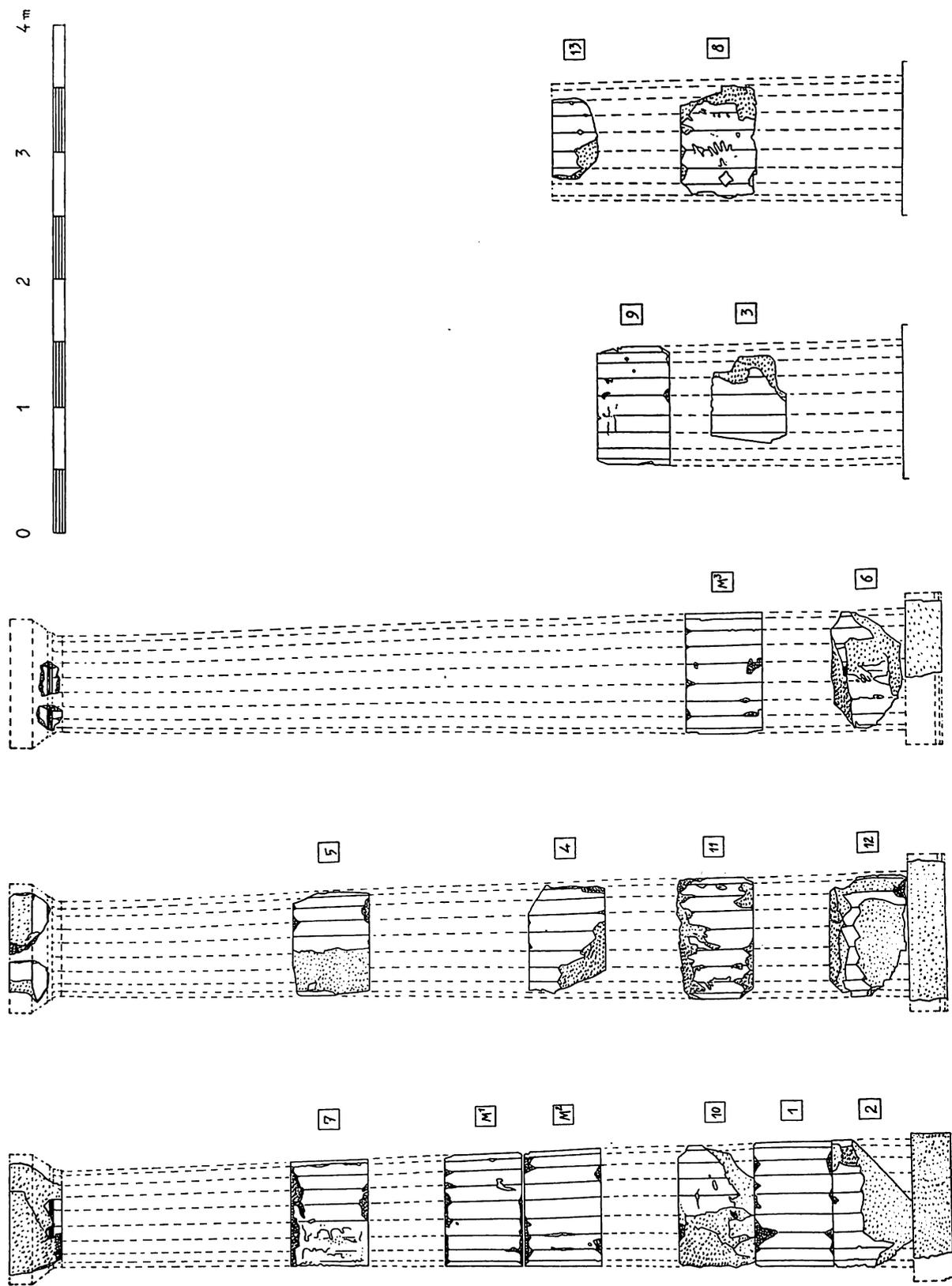


Fig. 30. — Épidaure. Tambours doriques de la tholos.

Le chapiteau, haut de 0 m. 38, avait une échine très légèrement incurvée séparée de l'abaque par une rainure arrondie. Les annelets ont une section quadrangulaire et s'appliquent sur le prolongement de l'échine¹. Au lit d'attente, on remarque simplement, au centre d'une tablette portante circulaire en léger relief² (pl. 42, 2 c), un trou cylindrique. Les architraves de la tholos, comme celles du temple d'Asclépios, n'étaient donc pas goujonnées. Au lit de pose est creusée une mortaise rectangulaire (0 m. 13 × 0 m. 115 ; profondeur : 0 m. 052) au fond de laquelle est percé un trou circulaire correspondant à celui du lit d'attente : ces deux trous ont servi sans doute à fixer le chapiteau sur un tour au moment où on l'a sculpté³. Seule la mortaise rectangulaire assujettissait le chapiteau au tambour supérieur de la colonne.

Le rayon du chapiteau ne peut être évalué qu'approximativement par mesure directe, à 0 m. 38±, car il est impossible de déterminer avec précision l'emplacement du centre sur le fragment le plus important. Toutefois, la largeur de la cannelure se mesurant avec exactitude, un simple calcul de trigonométrie donne la valeur du rayon : à la pointe des cannelures, 0 m. 386 ; au fond des cannelures, 0 m. 37, soit un diamètre de 0 m. 74.

La différence entre ce diamètre (0 m. 74) et celui du dernier tambour existant (0 m. 812) est de 7 cm. 2 ; la diminution d'épaisseur pour le tambour le plus haut étant de 2 cm. 2, on voit qu'il y avait place sous le chapiteau pour trois tambours supplémentaires, ce qui porte la hauteur du fût à 6 m. 501. La hauteur totale de la colonne était donc de 6 m. 880, soit 6,92 fois le diamètre inférieur. C'est, à peu de chose près, la proportion (6, 82) de la colonne dorique de la tholos, à Delphes.

c) L'entablement.

Sur les vingt-six architraves de l'entablement, aucune n'a échappé au pillage. D'après le chapiteau, elles étaient larges de 0 m. 922 ; la hauteur ne peut être restituée qu'arbitrairement : nous l'avons fixée à 0 m. 70 d'après les proportions de l'entablement du temple d'Asclépios ; nous ne devons pas ainsi nous écarter beaucoup de la réalité.

La frise, haute de 0 m. 785, comprenait 52 blocs représentant chacun un triglyphe accolé à une métope (fig. 31 ; pl. 43, 52, 1). Les canaux des triglyphes s'arrêtent à leur sommet par un biseau horizontal masquant le refouillement profond de 2 centimètres. Ils sont larges de 0 m. 478, la métope de 0 m. 716, soit en arc une longueur totale de 1 m. 194, donc, pour l'entrecolonnement, un arc de 2 m. 388, ce qui donne pour l'entablement, au nu des triglyphes, une circonférence de 62 m. 088 et un diamètre de 19 m. 773.

Les métopes s'ornent de phiales en forme de rosaces, sculptées avec une rare élégance (pl. 52, 1). Le centre en est marqué par un « omphalos » hémisphérique et lisse, d'où rayonnent douze fleurs de lotus inscrites dans un cadre en forme d'étoile à douze pointes. Deux calices superposés s'épanouissent autour du centre ouvragé,

(1) Même profil des annelets sur le chapiteau du temple de Poséidon à l'Isthme : O. Broneer, *Hesperia* 22, 1953, p. 185.

(2) Même tablette portante circulaire à Tégée : Ch. Dugas, *Le sanctuaire d'Aléa Athéna*, p. 20, et pl. 35, 36.

(3) Sur le travail des chapiteaux au tour : G. Roux, *BCH* 78, 1954, p. 32, et note 4.

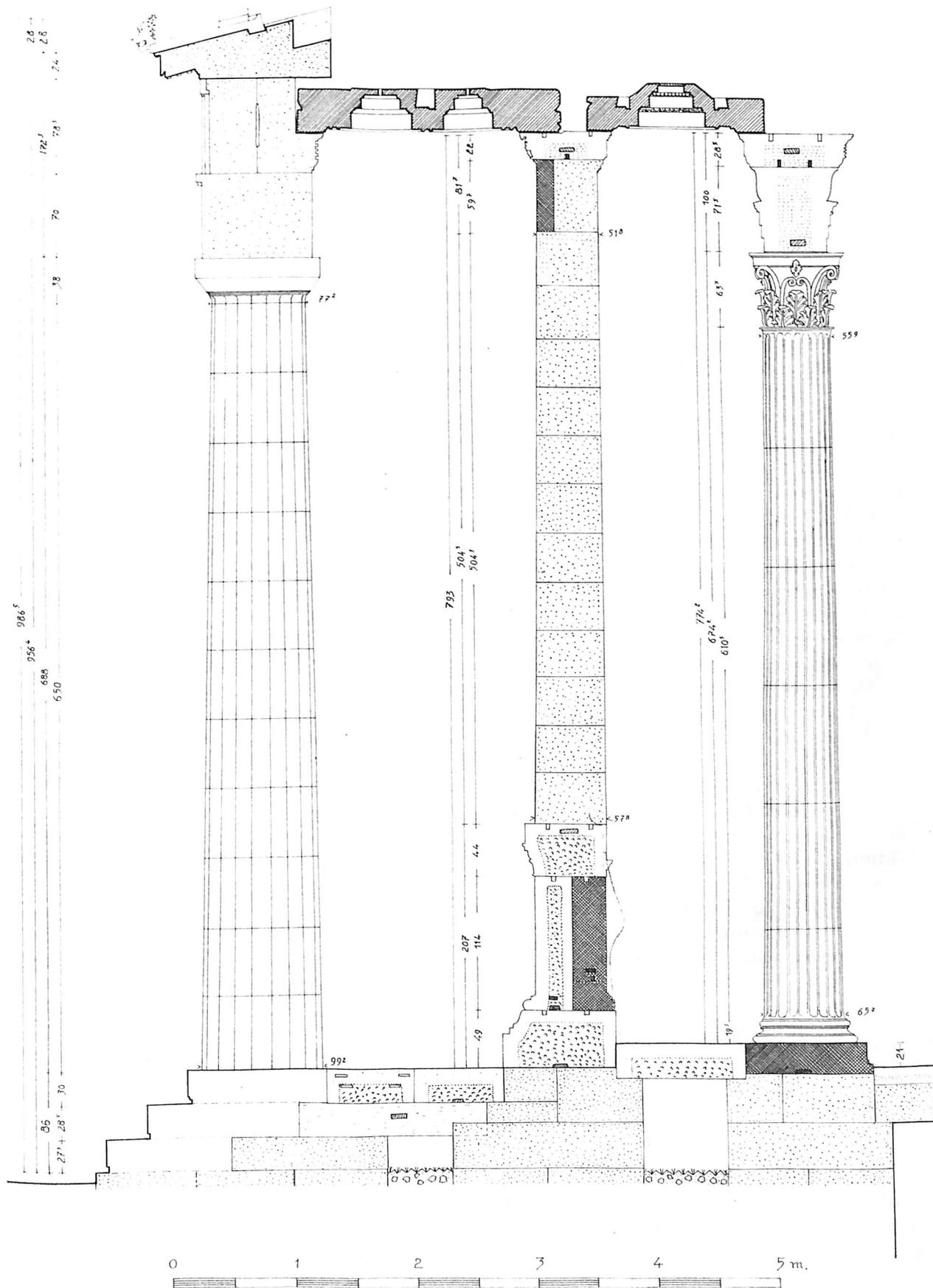


Fig. 31. — Épidaure. Tholos. Coupe sur l'élévation.

le premier fait de douze pétales simples légèrement concaves, le second de douze pétales plus profondément creusés en forme d'ove, dont la silhouette est cernée par un mince bandeau creusé d'un refend ciselé selon son axe. Douze autres fleurs de lotus à double calice sur une longue tige bulbeuse séparent entre eux les pétales. Le travail est d'une exquise finesse dont le charme devait échapper en grande partie aux spectateurs, quand la métope se dressait à 7 m. 50 de hauteur.

Épais de 0 m. 485, les blocs de frise ont leur partie postérieure démaigrée au centre et encadrée par trois bandeaux d'anathyrose (larg. 0 m. 10) contre lesquels s'appliquaient les blocs d'antithéma pourvus d'une anathyrose semblable. Des crampons en Π assujettissaient entre eux les blocs des deux rangées. L'antithéma (épaisseur à la base : 0 m. 46 ; au lit d'attente : 0 m. 32 ; ép. max. : 0 m. 56) est entaillé par une feullure (larg. : 0 m. 24 ; haut. : 0 m. 46) dans laquelle s'emboîtaient les dalles de plafond. La partie sous plafond est ornée d'un large bandeau compris entre deux talons renversés, sur lequel se détache un méandre en relief (pl. 44, 1).

Le lit d'attente de la frise, large au total de 0 m. 78, soutenait les larmiers dont le lit de pose, large de 1 m. 10, se trouvait en surplomb de 0 m. 30 à sa partie postérieure. Ainsi était équilibré le porte-à-faux des mutules que chargeait le poids des chéneaux de marbre.

Chaque bloc comportait en largeur deux mutules et deux *viae* ; il y avait donc en tout cinquante-deux blocs de larmier. Deux d'entre eux, privés de leurs mutules, demeurent encore sur le chantier ; trois autres, complets, ont été replacés sur des blocs de frise dans le fond du musée, mais il est possible de les examiner en détail. Nous sommes donc relativement bien renseignés sur les dispositions du larmier ; or elles sont très importantes pour l'étude de la charpente et du toit.

La partie visible du larmier ne présente pas de particularité notable : elle était soulignée, au-dessus de la frise, par un bandeau plat, orné d'un méandre peint, que raccordait aux plaques de mutules l'habituel talon renversé. Un bec de corbin couronnait la façade.

Les deux lits du larmier forment entre eux un angle de 14 degrés, qui nous donne la pente du toit. Les blocs étaient reliés par de gros crampons non point en Π , comme pour les fondations et la frise, mais en double T dont la barre transversale mesurait 0 m. 15 de long, la tige 0 m. 25, soit, pour le crampon complet, une longueur de 0 m. 50 (fig. 32). L'emploi simultané de crampons en Π et en T dans un même édifice, et parfois, comme à Stratos, dans une même assise, n'a rien qui doive surprendre. Dans ce cas précis, le changement s'explique par la nature même de l'effort qui était demandé aux crampons des parties hautes : le poids de la charpente tendait à disloquer le cercle des larmiers en repoussant les blocs vers l'extérieur ; il importait donc de les unir solidement : le T a l'avantage d'agripper le bloc en surface, tandis que le Π enfonce sa griffe en profondeur, comme un coin dans le bloc dont il peut compromettre la solidité quand le matériau est friable et soumis à un effort important. Pour ces mêmes raisons, l'architecte a voulu éloigner le plus possible du joint la tête du crampon dont les dimensions sont considérables comparées à la taille des blocs.

Les T sont creusés au fond d'une feullure en arc de cercle, large de 15 centimètres \pm , profonde de 4 centimètres, dans laquelle s'emboîtait le talon du chéneau qu'assujettissait encore un goujon sur le joint ; entre la feullure et le trou de goujon

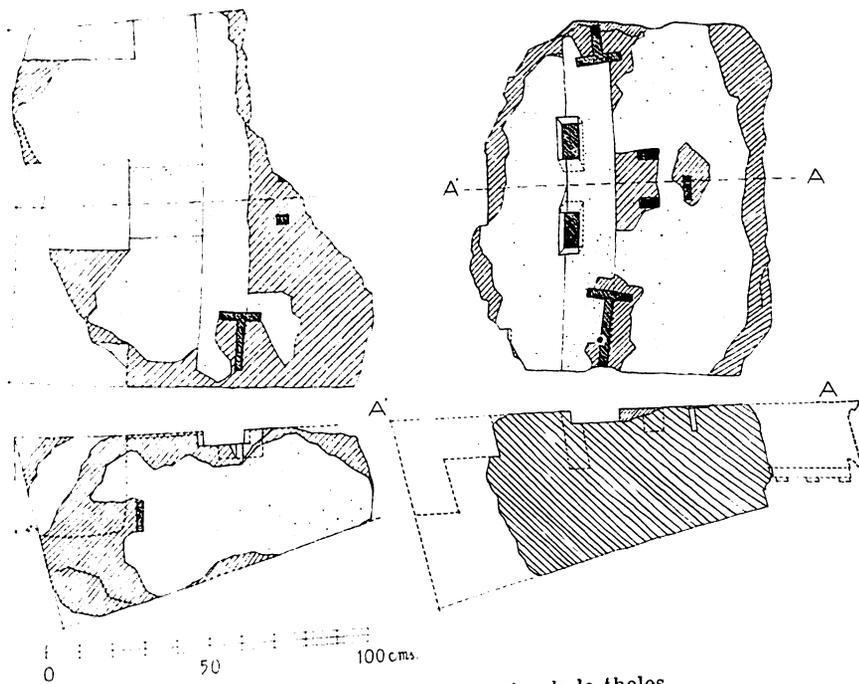


Fig. 32. — Épidaure. Larmier de la tholos.

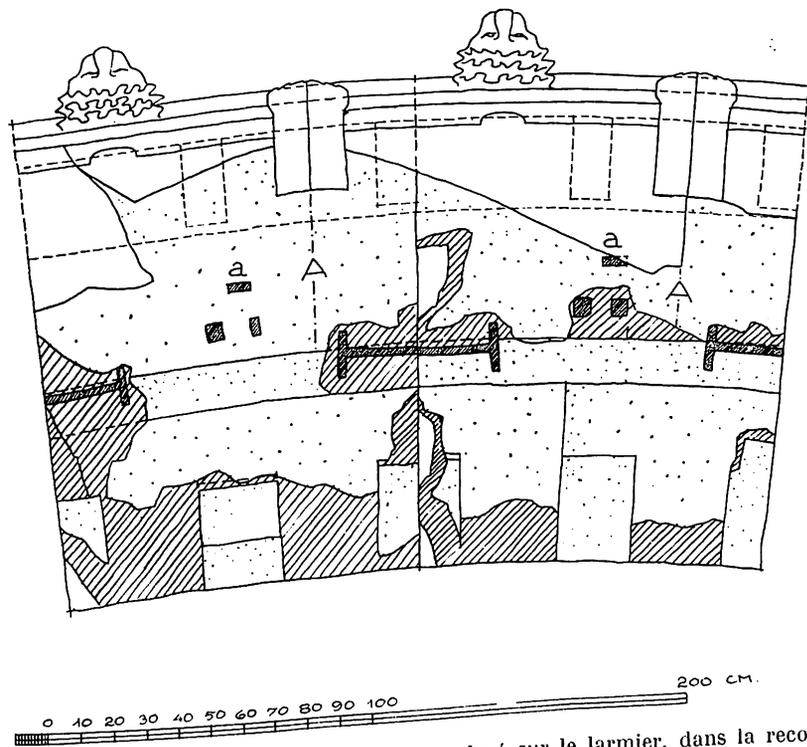


Fig. 33. — Musée d'Épidaure. Le chêneau tel qu'il est placé sur le larmier, dans la reconstitution. En A, joints du chêneau dans leur position actuelle. En a, trous de goujons pour la fixation du chêneau.

le premier fait de douze pétales simples légèrement concaves, le second de douze pétales plus profondément creusés en forme d'ove, dont la silhouette est cernée par un mince bandeau creusé d'un refend ciselé selon son axe. Douze autres fleurs de lotus à double calice sur une longue tige bulbeuse séparent entre eux les pétales. Le travail est d'une exquise finesse dont le charme devait échapper en grande partie aux spectateurs, quand la métope se dressait à 7 m. 50 de hauteur.

Épais de 0 m. 485, les blocs de frise ont leur partie postérieure démaigrée au centre et encadrée par trois bandeaux d'anathyrose (larg. 0 m. 10) contre lesquels s'appliquaient les blocs d'antithéma pourvus d'une anathyrose semblable. Des crampons en Π assujettissaient entre eux les blocs des deux rangées. L'antithéma (épaisseur à la base : 0 m. 46 ; au lit d'attente : 0 m. 32 ; ép. max. : 0 m. 56) est entaillé par une feuillure (larg. : 0 m. 24 ; haut. : 0 m. 46) dans laquelle s'emboîtaient les dalles de plafond. La partie sous plafond est ornée d'un large bandeau compris entre deux talons renversés, sur lequel se détache un méandre en relief (pl. 44, 1).

Le lit d'attente de la frise, large au total de 0 m. 78, soutenait les larmiers dont le lit de pose, large de 1 m. 10, se trouvait en surplomb de 0 m. 30 à sa partie postérieure. Ainsi était équilibré le porte-à-faux des mutules que chargeait le poids des chéneaux de marbre.

Chaque bloc comportait en largeur deux mutules et deux *viae* ; il y avait donc en tout cinquante-deux blocs de larmier. Deux d'entre eux, privés de leurs mutules, demeurent encore sur le chantier ; trois autres, complets, ont été replacés sur des blocs de frise dans le fond du musée, mais il est possible de les examiner en détail. Nous sommes donc relativement bien renseignés sur les dispositions du larmier ; or elles sont très importantes pour l'étude de la charpente et du toit.

La partie visible du larmier ne présente pas de particularité notable : elle était soulignée, au-dessus de la frise, par un bandeau plat, orné d'un méandre peint, que raccordait aux plaques de mutules l'habituel talon renversé. Un bec de corbin couronnait la façade.

Les deux lits du larmier forment entre eux un angle de 14 degrés, qui nous donne la pente du toit. Les blocs étaient reliés par de gros crampons non point en Π , comme pour les fondations et la frise, mais en double T dont la barre transversale mesurait 0 m. 15 de long, la tige 0 m. 25, soit, pour le crampon complet, une longueur de 0 m. 50 (fig. 32). L'emploi simultané de crampons en Π et en T dans un même édifice, et parfois, comme à Stratos, dans une même assise, n'a rien qui doive surprendre. Dans ce cas précis, le changement s'explique par la nature même de l'effort qui était demandé aux crampons des parties hautes : le poids de la charpente tendait à disloquer le cercle des larmiers en repoussant les blocs vers l'extérieur ; il importait donc de les unir solidement : le T a l'avantage d'agripper le bloc en surface, tandis que le Π enfonce sa griffe en profondeur, comme un coin dans le bloc dont il peut compromettre la solidité quand le matériau est friable et soumis à un effort important. Pour ces mêmes raisons, l'architecte a voulu éloigner le plus possible du joint la tête du crampon dont les dimensions sont considérables comparées à la taille des blocs.

Les T sont creusés au fond d'une feuillure en arc de cercle, large de 15 centimètres[±], profonde de 4 centimètres, dans laquelle s'emboîtait le talon du chéneau qu'assujettissait encore un goujon sur le joint ; entre la feuillure et le trou de goujon

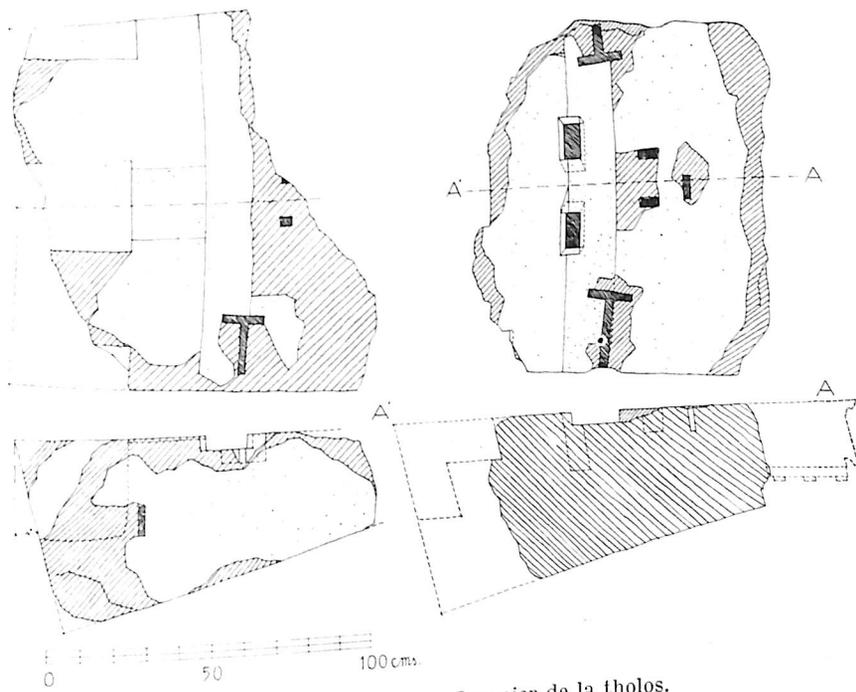


Fig. 32. — Épidaure. Larmier de la tholos.

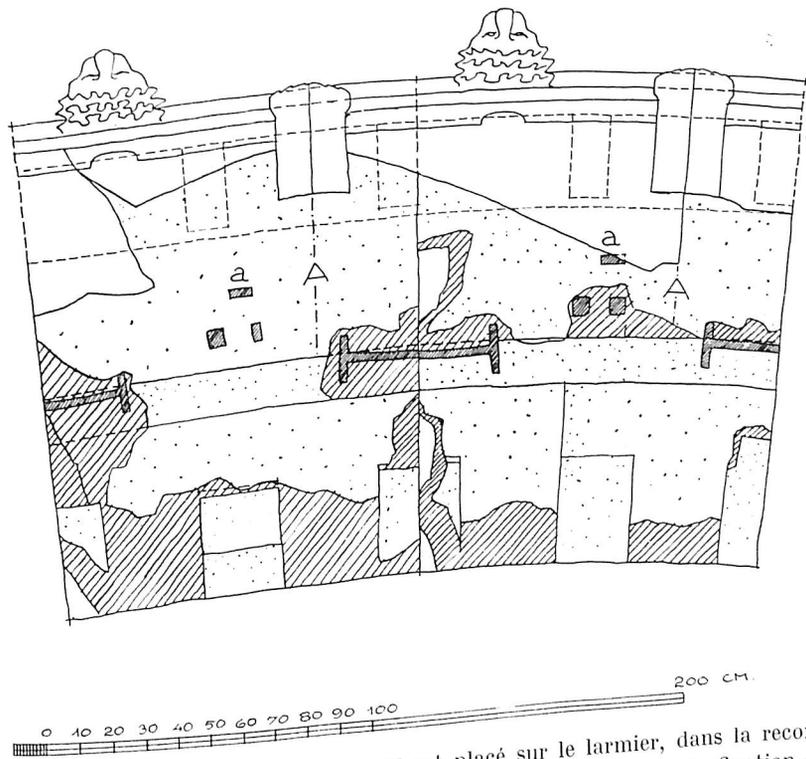


Fig. 33. — Musée d'Épidaure. Le chéneau tel qu'il est placé sur le larmier, dans la reconstitution. En A, joints du chéneau dans leur position actuelle. En a, trous de goujons pour la fixation du chéneau.

rectangulaire sont percés deux autres trous de contour tantôt carré, tantôt rectangulaire, dont je ne m'explique pas la fonction. Ils étaient recouverts par la plaque du chéneau, sur le lit de laquelle on ne voit cependant aucune marque correspondante. Il doit donc s'agir de quelque dispositif de montage provisoire, sans utilité dans la construction définitive.

L'un des blocs présente au lit d'attente deux larges trous de louve simple (7 cm. × 12 cm. ; profondeur 12 cm. ; fig. 32, à droite) pour une louve de bois ; les autres sont pourvus sur les faces de joints de trous de bardage (fig. 32, à gauche). Le bloc aux trous de louve a sans doute été posé le dernier de la série, en bouchon.

Un bloc porte à sa partie postérieure une mortaise dans l'axe et deux mortaises sur les joints pour les solives qui soutenaient le toit du péristyle. La place du trou de goujon qui fixait les pièces de chéneau montre que leurs joints se trouvaient dans l'axe de la solive médiane, et que chaque solive correspondait, comme il est normal, à une file de couvre-joints. Cette observation entraîne une conséquence tout à fait inattendue : la restauration graphique de la tholos publiée par Cavvadias, et sa restauration matérielle dans le musée, supposent que le rythme du chéneau est en accord avec le rythme de l'entablement dorique, les têtes de lions et les palmettes antéfixes se trouvant dans l'axe d'un triglyphe et d'une métope (fig. 33)¹. Mais la place des trous de goujons pour le chéneau et des mortaises pour les solives exclut cette solution, qui paraîtrait cependant la plus naturelle et la plus logique : notre fig. 33 représente le lit d'attente des deux larmiers dans le musée, avec les fragments de chéneau qui les surmontent, dans la position où ils se trouvent actuellement, c'est-à-dire têtes de lions et palmettes dans l'axe des plaques de mutules (que nous avons indiquées en pointillé). On voit clairement qu'il faut faire glisser le chéneau vers la gauche si l'on veut amener ses joints (A, A) dans l'axe des solives et à l'aplomb des trous de goujons qui les scellaient (a, a). Il s'ensuit que les palmettes et les têtes de lions ne se trouvaient pas toujours dans l'axe des triglyphes et des métopes ; il n'y avait donc pas de correspondance entre chacun des blocs de l'entablement et du chéneau. Cette conclusion, au premier abord surprenante, est cependant conforme à la tradition de l'ordre dorique, qu'il s'agisse de grands temples (Delphes, Tégée, Némée, Épidaure, Héraion d'Argos, etc.) ou de portiques (stoa Sud de Corinthe). Il est tout à fait exceptionnel de voir coïncider, comme sur la tholos de Delphes, le rythme du chéneau et celui de l'entablement. En règle générale, il n'y a concordance entre les deux éléments qu'en certains points privilégiés, colonne ou travée axiales, colonnes ou travées symétriquement disposées par rapport à l'axe de l'édifice. On peut penser qu'une palmette, ou une gargouille, se trouvait dans l'axe de la porte de la tholos.

Ce décalage constaté entre le rythme du chéneau et celui de l'entablement dorique entraîne obligatoirement la conséquence suivante : le nombre des blocs du chéneau n'était pas égal au nombre des blocs de larmiers, comme je l'avais pensé sur la foi de mes prédécesseurs. En effet, s'il y avait eu cinquante-deux blocs de chéneau sur cinquante-deux blocs de larmier, il eût été véritablement absurde de les décaler de quelques centimètres les uns par rapport aux autres sur tout le pourtour de l'édifice, alors qu'une correspondance exacte pouvait facilement être obtenue

(1) J'avais moi-même adopté cette solution (BCH 76, 1952, pp. 475-483) faute d'avoir pu, à cette date, examiner le dessus des blocs.

entre des blocs de même longueur. Il sera nécessaire d'examiner les chéneaux maçonnés dans le musée avant de pouvoir en déterminer le nombre exact. Peut-être ce nombre était-il de cinquante-six, soit deux fois le nombre des colonnes corinthiennes sur lesquelles reposait la partie la plus lourde de la toiture ; en ce cas, la longueur de chaque bloc de chéneau devrait être inférieure de 8 centimètres à celle que lui prête l'actuelle reconstitution. L'étude de cette question devra être reprise avec des moyens appropriés.

Dans la riche collection des chéneaux d'Épidaure, celui de la tholos, taillé dans le marbre du Pentélique, est l'un des plus beaux (pl. 43 c), mais aussi le plus original¹. Le lit d'attente, était en saillie d'environ 3 centimètres sur le larmier, et se terminait à sa partie postérieure par un talon saillant qui s'emboîtait dans la feuillure du larmier ; un trou de goujon était percé sur l'un des joints.

La partie postérieure du chéneau est délimitée par deux droites formant entre elles un angle très obtus dont le sommet se trouve dans l'axe d'un faux couvre-joint, taillé lui-même dans l'axe du bloc. Sur le parement vertical est creusé un petit trou de louve simple (6 cm. × 1 cm. 5) dont la forme est caractéristique (cf. fig. 41). Ce trou est parfois creusé sur la face supérieure du bloc, en arrière du faux couvre-joint.

Le panneau de façade, souligné par un méandre sculpté, disparaît derrière un exubérant décor végétal ; les rinceaux d'acanthé prennent naissance non point de chaque côté de la tête de lion, conformément au schéma traditionnel, mais sous la palmette antéfixe : combinaison heureuse et nouvelle qui rattache harmonieusement la palmette aux acanthes. Elle ne suscita pourtant que de rares imitations, une fois à Épidaure (temple d'Artémis), une fois à Lycosoura (temple de Despoina), une fois à Athènes (chéneau de provenance inconnue, entreposé dans la Tour des Vents)². La richesse du motif floral est unique dans l'histoire du chéneau grec. Chaque tige d'acanthé, cannelée et torsadée, se divise en deux rinceaux cannelés d'où sortent une palmette et une volute crétée d'acanthé. Dans l'enroulement de la volute externe, s'épanouit une fleur à quatre pétales ; une autre, un bouton qui tout juste s'entrouvre, jaillit à la bifurcation des deux rinceaux. Dans l'axe des joints, naissant du calice d'acanthé d'où s'échappent les deux grosses tiges torsadées, s'élève sur un mince pédoncule une sorte de bouton dont les feuilles s'écartent autour du cœur de la palmette. Celle-ci compte neuf pétales dont les extrémités, se recourbant vers l'intérieur, cachent en partie le pétale supérieur. L'axe de chacun est marqué par une nervure à refend ciselé.

Nous reviendrons sur les problèmes que pose le chéneau quand nous aborderons l'étude de la charpente. Mais celle-ci n'est possible qu'une fois connus le mur de la cella et l'ordre corinthien de l'intérieur.

Dallage du péristyle et mur de la cella.

Le dallage du péristyle reposait sur cinquante-deux solives rayonnantes de calcaire gris disposées dans le prolongement des joints du stylobate (pl. 41, 4)³.

(1) M. Schede, *Antikes Traufleistenornament*, p. 51-52.

(2) Cités par M. Schede, *Ant. Trauf.*, p. 52.

(3) Dans le devis de Livadie (*Syll.*, 972, lignes 146-147), ces poutres sont appelées *κρατευστάι*. Cf. ci-dessus p. 115 et note 1.

Leurs extrémités, légèrement amincies, reposent d'un côté sur le lit d'attente du premier degré, grâce à un évidement taillé dans l'antithéma du second degré, et s'emboîtent de l'autre côté dans des mortaises taillées dans la neuvième assise de l'anneau *B*. La différence entre la profondeur de la mortaise (0 m. 105) et l'épaisseur de la solive (0 m. 285) est rattrapée par une assise mince de pòros (0 m. 18). Sur les deux parements verticaux opposés sont creusées deux encoches utilisées pour le bardage de la pierre et sa mise en place.

Le dallage comprenait 104 dalles de calcaire moucheté¹ distribuées en deux anneaux concentriques de 52 dalles chacun (fig. 29). Les dalles sont travaillées et polies avec le plus grand soin, pourvues de cadres d'anathyrose sur les quatre faces de joint et de trous de pince verticaux. Elles n'étaient pas goujonnées. Chaque dalle est comprise entre deux arcs de cercle coupés par deux rayons ; le côté rectiligne est long de 0 m. 73 pour l'anneau extérieur, 0 m. 755 pour l'anneau intérieur.

Un seul bloc fait exception à la règle : la face de joint concave est remplacée par une face plane et les deux joints latéraux sont de longueur inégale (0 m. 805 ; 0 m. 910) ; ce bloc prenait place devant la partie gauche du seuil de la porte, dont il nous indique du même coup la forme et la largeur : au lieu de prolonger, comme à la tholos de Delphes, la circonférence de la cella, le seuil était rectiligne ; il s'étendait sur la largeur de trois blocs, soit, en corde, 2 m. 71 environ.

Cavvadias a retrouvé — et matérialisé au musée — les dispositions d'ensemble du mur de la cella. Mais il subsiste dans le détail maints petits problèmes qu'il ne sera pas inutile de signaler, même quand on ne pourra pas les résoudre.

Le socle du mur en marbre pentélique est haut de 0 m. 49, épais de 0 m. 936 (pl. 44, 4). Aucun bloc n'a conservé sa longueur totale. Si l'on suppose, du haut en bas du mur, une rigoureuse alternance des joints, cette longueur, calculée d'après celle des parpaings du mur, devrait être à la circonférence extérieure de 1 m. 82±, soit un total de 24 blocs de socle complété par un bloc de seuil plus long. Le parement intérieur est lisse, le parement extérieur profilé en doucine inversée sur un bandeau. La grande architecture offre de rares exemples de cette mouluration pour une base avant l'époque hellénistique. Sur ce point encore, l'architecte de la tholos a été un précurseur. Le profil, dont les proportions rappellent, quoique moins élancées, celles du socle de la Niké de Paiônios à Olympie, s'étire en hauteur, sans faire une saillie trop prononcée qui gênerait le passage sous le péristyle.

Deux rangées d'orthostates, en marbre pentélique à l'extérieur, en calcaire bleu sombre à l'intérieur, surmontaient le socle. Les orthostates extérieurs, au nombre de vingt-cinq, comportent à la base un tore sous un listel, complément habituel de la doucine ; les orthostates de calcaire sombre reposent sur une assise de socle intermédiaire en même matière, qui porte un talon renversé sur un bandeau plat, en retraite de 3 centimètres sur le socle.

Dans la reconstitution du musée, les orthostates de marbre ont une hauteur de 1 m. 141, une longueur de 1 m. 76, mais comme les morceaux dont on les a recomposés sont séparés les uns des autres par du plâtre, il est impossible de savoir si ces dimensions sont garanties par un raccord matériel en profondeur, invisible de l'extérieur. Deux fragments d'orthostates, demeurés sur le chantier, fournissent un moyen de contrôle approximatif.

(1) Cf. ci-dessus p. 117, note 2.

Le premier a conservé son lit d'attente sur une longueur de 0 m. 885. Manquent le lit de pose et les deux faces de joints. La longueur maximale est de 1 m. 03, la hauteur maximale de 1 m. 07, l'épaisseur de 0 m. 325. Le parement extérieur existe encore sur une hauteur de 0 m. 945. Or, si l'on fait glisser une équerre le long de ce parement, dans le sens vertical, on décèle à la base du parement conservé l'amorce d'une courbe : l'équerre se relève et laisse apparaître un vide d'un millimètre entre elle et le parement. La même expérience répétée sur la reconstitution du musée fait apparaître l'amorce de la courbe à 0 m. 942. La hauteur reconstituée peut donc être considérée comme exacte.

Un second fragment, plus petit (ht. max. : 0 m. 73 ; larg. max. : 0 m. 56), complet en épaisseur, conserve une face de joint verticale (à droite) et une portion du lit d'attente sur lequel figurent un crampon en Π longitudinal (perpendiculaire à la face de joint latérale) et, à 0 m. 505 du joint, la trace d'un crampon transversal à laquelle adhère encore un fragment de métal rouillé. Si nous reportons cette distance de 0 m. 505 à partir du crampon transversal pour déterminer l'emplacement de la face de joint sur le plus grand des fragments, nous constatons que cette face de joint hypothétiquement située se trouve à 0 m. 88 du trou de goujon qui figure sur le lit d'attente. 0 m. 88 équivaut à la demi-longueur (1 m. 76) de l'orthostate reconstitué dans le musée. Il ne saurait s'agir d'une simple coïncidence. Nous pourrions donc tenir pour exacte cette longueur de 1 m. 76. Deux blocs d'orthostates avaient donc même longueur que trois blocs de fondation.⁴

Le couronnement des orthostates, taillé dans du marbre pentélique (pl. 44, 4 ; 45), est, par sa présence même, une anomalie. Dans les édifices du iv^e siècle, les orthostates reposent fréquemment sur un socle profilé, mais portent directement le mur, sans le secours d'un couronnement qui n'aurait aucune nécessité architectonique. Le couronnement élargit le lit d'attente du socle ; or, le mur est généralement plus mince que le socle sur lequel il est en retraite. Le couronnement mouluré des orthostates est au contraire d'usage courant dans la petite architecture, pour les bases de statues en particulier ; il est donc normal de le trouver à l'Érechthéion sur les orthostates qui portent les caryatides : c'est sans doute par l'intermédiaire de ce monument hybride, qui a l'aspect et remplit la fonction d'une base de statues, mais en s'intégrant dans un temple, que le couronnement mouluré entre, avec la tholos, dans la grande architecture. La tribune des caryatides a servi de modèle à l'architecte de la tholos.

Le motif ornemental lui-même combine des éléments qui se retrouvent en Attique, et en particulier dans le décor de l'Érechthéion¹ : les fleurs de lotus émergent d'un calice à trois feuilles d'acanthé dans lequel aboutissent les queues des volutes qui portent les palmettes, celles-ci flanquées de palmettes plus petites au sommet d'une tige souple. Les joints latéraux tombent exactement exposés dans le musée, on constate un certain décalage des motifs. Je ne puis dire s'il s'agit d'une négligence du sculpteur, ou d'une modification voulue, par exemple pour loger à proximité de la porte un nombre entier de palmettes dans un espace qui n'aurait pu suffire à les contenir si le rythme normal avait été maintenu.

(1) H. Möbius, *MDAI*, A, 52, 1927, pp. 178-181.

Ce couronnement avait-il une fonction purement ornementale ? Le cavet supérieur sur la face convexe, le talon renversé sur la face concave sont l'un et l'autre surmontés d'un large bandeau plat délimitant au pied du mur une sorte de socle plus large que lui de 8 centimètres environ. A quoi correspondait cette saillie ?

Pour élucider ce problème, il serait indispensable de pouvoir examiner le lit d'attente des blocs de couronnement. Le seul actuellement visible, dans la cour du musée, est brisé le long des arêtes supérieures ; seule subsiste la partie centrale du lit, finement dressée au ciseau à pointe, et pourvue, dans l'axe, d'un trou de goujon précédé d'un trou de pince, à 0 m. 88 \pm du joint latéral. On en peut déduire, pour le bloc complet, une longueur égale à celle des orthostates, soit 1 m. 76 \pm . Sur le joint se trouvent deux cuvettes parallèles de crampons en Π .

Autant que j'aie pu le vérifier sur les reconstitutions du musée, l'arête intérieure (concave) du lit d'attente est bordée par un bandeau poli d'anathyrose large de 7 cm. 5 et délimité par une ligne finement gravée. On en doit conclure que le parement intérieur du mur était à l'aplomb du couronnement. L'arête extérieure (convexe) présente une surface non polie, dressée au ciseau à dents, et délimitée vers l'extérieur par un mince bandeau ciselé (11 millimètres). Cette surface dépourvue d'anathyrose demeurait donc libre. Une ligne concentrique à l'arête extérieure est finement gravée à 5 cm. 5 du bord. Cependant, sur l'un des fragments, on aperçoit vers l'extérieur une section d'anathyrose comparable à celle de l'intérieur.

Ces observations malheureusement trop partielles suggèrent que le pied du mur, du côté de l'extérieur, présentait en certains points une saillie qui justifiait l'élargissement du couronnement. Cavvadias supposait l'existence de fenêtres dont l'encadrement en relief sur le mur correspondrait à la largeur du couronnement¹. Mais il s'agit d'une hypothèse qu'il est impossible de vérifier matériellement. Il faut donc se résigner pour l'instant à laisser ce problème sans solution, d'autant plus qu'il n'existe actuellement aucun fragment attribuable aux fenêtres et que la partie des comptes de la tholos consacrée à la construction du mur, très bien conservée, mentionne les montants et les linteaux de la porte, mais non des encadrements de fenêtres.

Le mur comprenait au-dessus du socle probablement douze assises de parpaings en pòros surmontés par un double cours de carreaux adossés, ceux de l'extérieur en pierre noire d'Argos, ceux de l'intérieur en pòros comme le reste du mur. Un couronnement de marbre coiffait les carreaux, sous le plafond. Les rares parpaings conservés ont été utilisés dans la reconstitution du musée. En l'état actuel des choses, voici les observations que l'on peut faire :

Un seul parpaing a sa longueur intacte : 1 m. 75 \pm . La hauteur des assises varie entre 0 m. 405 et 0 m. 42, mesures extrêmes, la mesure la plus fréquente étant 0 m. 413. Les deux assises supérieures cependant étaient plus élevées : 0 m. 46 chacune. Leur place dans le mur est assurée : selon Cavvadias, la plus élevée porte au lit d'attente une double rangée de trous de goujons correspondant au double cours de

(1) *Πρακτικά*, 1907, p. 186 ; *Sitz. Ak. Wiss. Berlin*, 1909, p. 539. Cavvadias signale des fragments de marbre attribuables aux fenêtres. Je n'en ai découvert aucun. Faut-il restituer des pilastres muraux en saillie, comme ceux de la tholos de Sidé (A. Müfid Mansel, *Die Agora von Side*, rapport de 1948, *Türk Tarih Kurumu Yayınları*, 5^e série, n° 15, p. 34, pl. 46-48) ? En ce cas, il serait étrange, mais non impossible, que tout vestige en ait disparu.

carreaux qui la surmontait, et la largeur des lits montre que cette assise était elle-même lacée sur l'autre assise de 0 m. 46.

En effet, le mur présente un fruit, c'est-à-dire une diminution d'épaisseur de 1 cm. 3 par mètre, qui s'opérait grâce à la taille légèrement oblique du parement extérieur. Le parement intérieur était vertical. Les largeurs des parpaings, mesurées par nous (approximativement), vont de 0 m. 542 - 0 m. 545 à 0 m. 518 (sous le cours de carreaux). L'épaisseur du mur, sur le couronnement d'orthostates, devait être voisine de 0 m. 59. Les parpaings étaient cramponnés entre eux par des crampons en Π et goujonnés par un goujon placé dans l'axe du joint.

Entre la paroi du mur stuqué en blanc et la blancheur des marbres du plafond, l'assise de carreaux en pierre noire d'Argos soulignait d'une large bande sombre (ht. 0 m. 597) les profils sculptés (oves et méandre) du couronnement (pl. 44, 2). Ornée d'un simple cavet, très mince (0 m. 15), elle est un placage adossé aux carreaux de pòros plus épais (0 m. 366) que bordent à leur sommet un astragale et un ove non sculptés. Le seul fragment de cette assise qui subsiste sur le chantier, incomplet en longueur (long. max. : 0 m. 92) présente, dans l'axe, un trou de goujon situé à 0 m. 58 \pm du bord, ce qui permet de reconstituer la longueur totale : 1 m. 16 \pm . Il y avait donc 40 carreaux de pòros adossés à un nombre probablement égalde carreaux en pierre noire (soit trois blocs correspondant à deux parpaings) et supportant 40 blocs de couronnement en marbre.

Le couronnement de marbre coiffait les carreaux et servait de support immédiat au plafond. Le lit d'attente est plus bas sur la moitié extérieure (ht. 0 m. 225) que sur la moitié intérieure (0 m. 24). Du côté du péristyle, l'ornementation comprend un méandre et un ove sculptés entre un astragale et un bec de corbin, profilé en talon droit ; du côté de la cella, un bandeau lisse couronné par un bec de corbin et souligné par un talon droit. Alors que tous les blocs du mur, du haut en bas, sont scellés par des crampons en Π , le couronnement présente des crampons en T analogues à ceux des dalles de plafond. Il est impossible aujourd'hui de procéder à l'observation détaillée de ces pierres.

Patiemment reconstituée par Cavvadias, la splendide porte de la cella (pl. 44, 3) ouvrait à l'Est, dans l'axe de la rampe d'accès¹. Calculée d'après les plaques du dallage, la largeur de la baie devait être voisine de 2 m. 32, ce qui représente la valeur de l'entraxe des colonnes doriques. Quant à la hauteur, si de la hauteur du mur sous plafond nous soustrayons la hauteur des couronnements (0 m. 22 + 0 m. 597) et celle de deux assises de parpaings (0 m. 92), nous obtenons pour l'ensemble de la porte, seuil et linteau compris, une place disponible de 6 m. 193. Déduction faite du seuil et du linteau (*grosso modo* 0 m. 30 + 0 m. 46), il reste pour la baie environ 5 m. 40, soit 2,3 fois la largeur, proportion acceptable.

Les montants sont constitués par deux pilastres dont la face principale est décorée de rosettes encadrées par un talon, lui-même sculpté de rais de cœur : les rosettes sont de deux types qui alternent du haut en bas du pilastre. Sur la face latérale du pilier, un ove et un astragale sculptés délimitaient la baie proprement dite. Cavvadias a identifié les fragments de deux chapiteaux de pilastres : sur la face du chapiteau est

(1) *Sitz. Ak. Wiss. Berlin*, 1909, p. 540, pl. III.

délicatement sculptée une fleur de lotus, entre deux palmettes angulaires flanquées de palmettes plus petites qui rappellent tout à fait celles du couronnement des orthostates. Un oge, des rais de cœur, un cavet bordent les contours de l'abaque. Le linteau de la porte a totalement disparu, et la reconstitution proposée au musée n'est pas assurée. Celle qu'a publiée Cavvadias (linteau sur consoles) est certainement inexacte : en effet, la présence des pilastres, qui n'existent ni à l'Érechthéion ni d'ailleurs dans les portes doriques ou ioniques de type normal, doit exclure l'emploi de consoles aux extrémités du linteau. Sur les encadrements habituels, la mouluration du jambage vertical se retourne horizontalement sur le linteau : les jambages apparaissent alors moins comme des éléments portants que comme un simple cadre ornamental ; le rôle des consoles est précisément d'ajouter, sous l'entablement de la porte, cet élément « portant » qui fait défaut ; plaquées contre les angles du cadre, elles le soulagent, en apparence au moins, du poids du linteau. Leur présence est donc logique ; elle répond à un besoin architectural précis.

Mais en plaçant des chapiteaux au sommet des jambages, on présente ceux-ci non plus comme la bordure verticale d'un cadre ornamental, mais comme des pilastres nécessaires et suffisants pour supporter le poids du linteau. Les consoles deviennent alors inutiles ; il est d'ailleurs presque impossible de les combiner harmonieusement avec l'abaque saillant des chapiteaux de pilastre. Un coup d'œil sur la restauration de Cavvadias permet de s'en rendre compte. Ce type de porte entre pilastres est rare. Le temple de Bassae en offre un premier exemple dans l'ordre dorique. Je n'en connais point d'autre dans l'architecture des temples classiques.

Plafond du péristyle.

Le plafond du péristyle, aussi richement décoré que la porte, comprenait 72 dalles de marbre à joints rayonnants¹ (pl. 44, 2 ; 46). Les caissons du plafond n'étaient donc point répartis selon le rythme de la colonnade extérieure. Le nombre des dalles a été déterminé par les nécessités du décor : une fois adopté le principe d'une double rangée de caissons en forme de trapèze très proches du carré, il fallait obligatoirement que chaque dalle eût une largeur voisine de la moitié de sa longueur visible ; sinon les caissons auraient été non plus carrés, mais rectangulaires, et plus difficiles à décorer d'un motif floral symétrique.

Chaque dalle est large, en arc, de 0 m. 84 à l'extérieur, de 0 m. 644 à l'intérieur ; la partie supérieure non visible est sommairement dégrossie, avec sur le milieu un renflement dans lequel sont creusés les caissons. Les faces de joints latérales, parées d'un cadre d'anathyrose soigneusement poli, présentent des trous de pinces et un trou de goujon à chaque extrémité sur l'un des joints.

La longueur de la partie visible, au soffite, délimitée par deux arcs de cercle finement gravés, est de 1 m. 662. La longueur totale de chaque bloc est en moyenne de 2 m. 28, avec des variations de plusieurs centimètres d'un bloc à l'autre, les parties non visibles étant plus ou moins longues : les lits de pose, à chaque extrémité, sont larges respectivement de 0 m. 25± (sur l'entablement dorique) et 0 m. 35± (sur le mur de cella). Ils sont marqués de lettres qui sont moins des lettres de pose (car les

(1) *Sitz. Ak. Wiss. Berlin*, 1909, pp. 538-539, fig. 1-2.

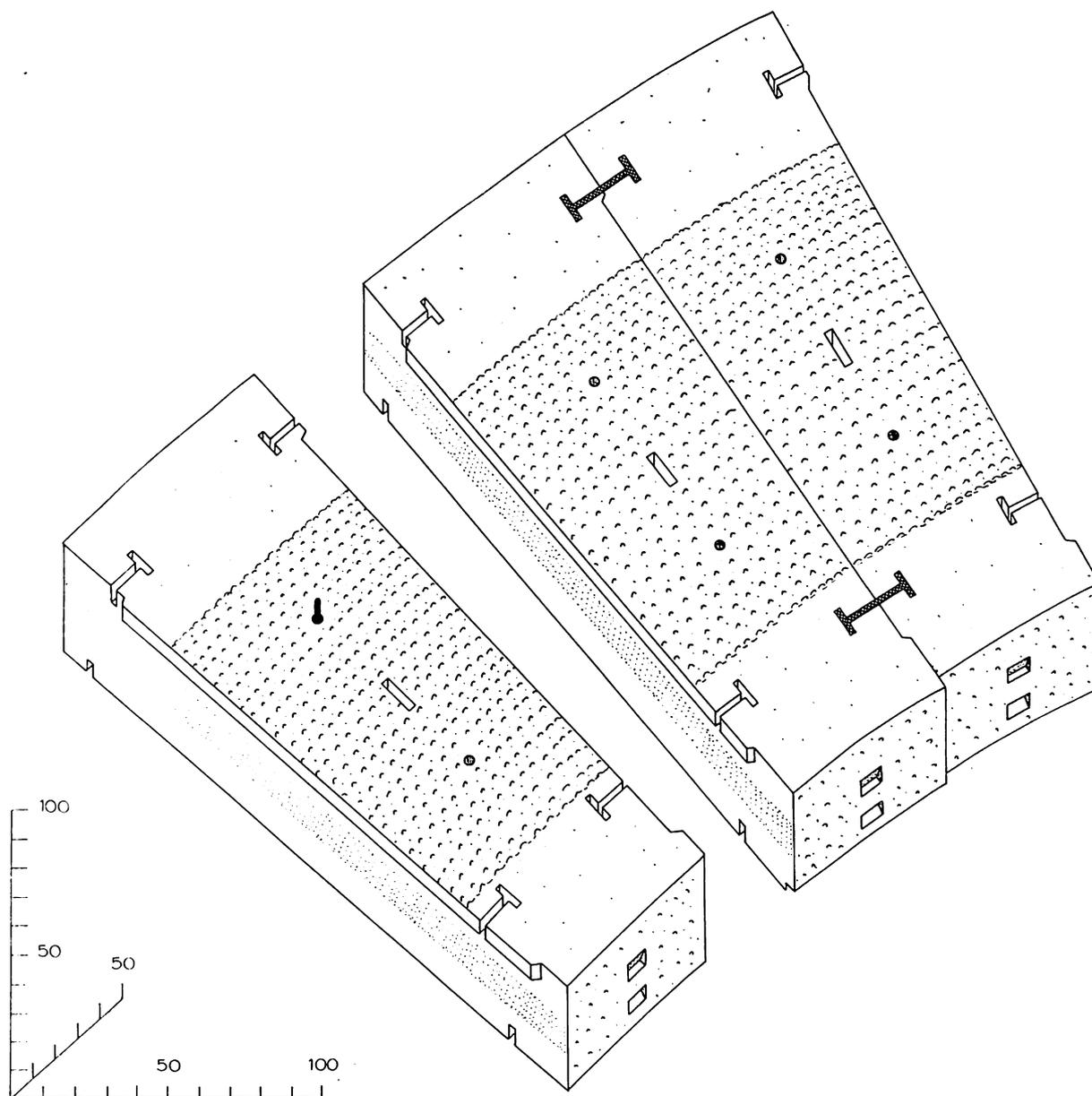


Fig. 34. — Épidaure. Tholos. Plafond du péristyle. Schéma d'assemblage.

dalles, toutes semblables, pouvaient être posées dans n'importe quel ordre) que des chiffres de contrôle destinés à les dénombrer : une fois ce chiffre est écrit en entier, ἕνατον. Sur un fragment se lit le graffiti : ΕΡΕΧΘΕΥΣ (ht. lettres, 1 cm.). Les dalles sont épaisses de 0 m. 37 en moyenne. La face supérieure est dressée seulement à chaque extrémité, sur une largeur variable (de 0 m. 35 à 0 m. 50), le reste étant simplement épannelé. Les faces de joint verticales, sur les longs côtés, présentent deux larges bandeaux d'anathyrose très soigneusement polis, séparés par une bande intermédiaire

finement dressée au ciseau, dont la surface est presque dans le même plan que celle des bandeaux : ce travail se retrouve exactement sur les divers blocs de la colonnade corinthienne, mais non sur les marbres du mur, dont l'anathyrose encadre un panneau creux sommairement dressé. Il est probable que la colonnade corinthienne et les plafonds ont été travaillés et mis en place par les mêmes équipes d'ouvriers.

Les dalles sont assemblées selon un système d'emboîtement à recouvrement (fig. 34) : un bandeau en saillie, bordant l'arête supérieure du joint, s'engage dans une feuillure correspondante ménagée sur le joint de la dalle voisine. Des crampons en T les liaient entre elles. Elles étaient d'autre part goujonnées sur le joint à la fois sur l'entablement dorique et sur le couronnement du mur.

Le bardage était assuré au moyen d'une louve simple, enfoncée dans une mortaise creusée dans l'axe du bloc, entre les deux caissons. Sur les petits côtés de chaque dalle, on remarque des trous de levier creusés dans le parement vertical : sur le côté convexe (extérieur), il n'y a qu'un seul trou de levier ; sur le côté concave (intérieur), ils sont au nombre de deux, superposés. Seul le trou inférieur du côté concave a servi lors du montage sur la tholos : les deux autres, comme le montre la direction de l'entaille, n'ont été utilisés que lorsque les caissons du plafond étaient tournés *vers le haut*, c'est-à-dire au moment où on les sculptait sur le chantier. On observera que la position du larmier dorique, en surplomb sur les dalles de plafond, n'a pas dû faciliter la mise en place des blocs.

La décoration du soffite est riche, mais sans profusion. A chaque extrémité des dalles, un cavet lisse et un astragale sculpté de perles et pirouettes dessinent deux cercles concentriques le long de l'entablement dorique et du mur de cella. Dans les limites de ce double cadre commun, un astragale également sculpté enferme chaque caisson dans un cadre particulier dont deux côtés sont taillés sur des cercles concentriques et les deux autres sur des droites rayonnantes, l'une sur le joint, l'autre à 6 centimètres du joint. Au moment de la fouille, on discernait encore sur le marbre des traces de couleurs : bleu pour le fond, rouge et jaune pour le décor du talon, probablement des rais de cœur et fers de lances¹. Les caissons trapézoïdaux sont à deux renforcements ornés au soffite d'oves non sculptés ; chacun contient une fleur stylisée, un lys de marbre, sculpté à part et fixé au plafond par un goujon de métal dont la tête, sans doute dorée, servait de pistil à la fleur. Dans le caisson extérieur, le plus grand, la fleur à huit pétales marqués dans l'axe d'une nervure en relief s'ouvre au centre d'un calice à quatre grands pétales à pointe recourbée, qui sort lui-même d'un bouquet d'acanthé dont les quatre feuilles, découpées comme de fins cristaux de neige, sont disposées selon les diagonales du caisson. Dans le second caisson, plus petit, le motif floral est simplifié : la fleur repose seulement sur un bouquet d'acanthé aux feuilles moins dentelées, plus schématiques en leurs contours. Découpés en ronde-bosse, délicatement ciselés, ces bouquets témoignent d'une sûreté de goût qui se garde de la surcharge, et d'une virtuosité technique dont le chef-d'œuvre sera le grand fleuron de marbre qui couronnait le toit.

Le grand intérêt de ces dalles de plafond, sans parler de leur valeur esthétique, est de permettre la mesure très précise du diamètre des deux cercles gravés qui délimitent le plafond vers l'extérieur et vers l'intérieur ; par conséquent, elles

(1) Πρακτικά, 1883, p. 50.

conduisent à retrouver, au moyen d'un calcul très simple, les dimensions des diverses parties de l'édifice que le mauvais état des blocs aurait interdit de connaître autrement. Le cercle extérieur du plafond, à la ligne gravée, a un diamètre de 18 m. 04. Par addition ou soustraction, on obtient les diamètres suivants pour le reste de l'édifice :

1^o colonnade dorique (axe des colonnes) : 19 m. 288 ;

2^o mur de la cella : cercle extérieur du socle : 15 m. 128 ; cercle intérieur du socle : 13 m. 256 ;

3^o colonnade corinthienne (axe des colonnes) : 10 m. 11 ;

4^o dallage de la cella : 9 m. 11 (crête du stylobate noir) ; 9 m. 01 (moulure de base).

Il devient possible, du même coup, de retrouver les dimensions originales de tous les blocs mutilés dont on connaît le nombre.

L'ordre corinthien.

Les 14 colonnes de la cella, en marbre pentélique, offrent l'un des exemples les plus anciens, et certainement le plus achevé, de l'ordre corinthien dans l'architecture grecque. Malheureusement leurs tambours, concassés et brûlés par les chauffourniers sont trop endommagés pour nous renseigner directement sur les proportions de l'ordre.

Les colonnes reposaient sur un stylobate de 28 dalles en pierre noire d'Argos séparé du mur de la cella par un anneau de 28 dalles blanches en marbre pentélique. Le parement vertical du stylobate, qui se raccorde au dallage de la cella par un talon renversé, est haut de 0 m. 21. La largeur totale du socle de la colonnade était de 2 m. 07.

Bien que l'entreprise fût désespérée, nous nous sommes efforcés de calculer la hauteur exacte de la colonne corinthienne à partir des 150 fragments qui en subsistent, épars sur le chantier ou maçonnés dans le fût des deux colonnes qui encadrent la porte du musée. Le mauvais état de ces fragments, réduits le plus souvent à quelques cannelures épeaufrées, introduit dans les mesures une irrémédiable imprécision. En effet, la diminution d'épaisseur du fût est si faible, surtout dans la partie inférieure, qu'une variation d'un millimètre dans la mesure d'un diamètre se traduit par plusieurs centimètres de différence dans le calcul de la hauteur. Or, même sur les rares fragments de tambours qui permettent des mesures directes, on constate entre les diamètres, pour un même lit, des écarts de 1 à 2 millimètres. Nous n'avons donc pas été surpris d'aboutir, après plus de trois cents mesures, à des résultats purement négatifs ; du moins l'expérience a-t-elle été faite. La hauteur de la colonne peut être évaluée seulement d'après celle de l'entablement dorique qui détermine le niveau des plafonds sur les péristyles extérieurs et intérieurs : cette hauteur était de 6 m. 75[±] des chapiteaux compris, soit 10,27 fois le diamètre inférieur. Tous les tambours sont incomplets. L'un d'eux (Inv. n^o 35 ; diam. 0 m. 602 à la pointe des cannelures), brisé au lit de pose, mesure dans l'état actuel 0 m. 90 de haut ; nous avons donc admis, dans notre reconstitution, que le fût se composait de six tambours égaux, hauts de 1 m. 019.

La base de la colonne, attenante au tambour inférieur, est de type attique évolué (pl. 47, 50, 2), annonçant les profils hellénistiques : scotie déjà très creuse, tores presque

semi-circulaires, assez écrasés, comme l'ensemble de la base dont les proportions étonnent ; le rapport entre sa hauteur et le diamètre inférieur de la colonne est proche de celui que l'on trouve dans les édifices du second siècle avant J.-C., temple d'Artémis et temple de Zeus à Magnésie du Méandre¹.

Le fût est à vingt-quatre cannelures semi-circulaires séparées par un bandeau plat : nombre exceptionnel à Épidaure, où les colonnes ioniques et corinthiennes ont presque toujours vingt cannelures. La colonne de la tholos est d'ailleurs l'une des rares colonnes en marbre de l'Asclépiéion, le second exemple étant une colonne votive, elle aussi à vingt-quatre cannelures (voir page 339). Les cannelures s'amortissent au sommet en cul-de-four, sous un listel que surmonte un astragale non sculpté.

Sur les lits des tambours, une large anathyrose circulaire, soigneusement polie, cerne une surface démaigrée à la gradine au centre de laquelle est creusé un trou de goujon carré. Au lit d'attente, on voit, en travers du trou de goujon, un trou de louve simple. Sur un lit de pose (Inv. n° 37 ; diam. : 0 m. 572 \pm) sont gravées trois lettres : ΠΡ et Ι.

Le chapiteau corinthien (ht. 0 m. 636) est l'un des plus beaux que nous ait légués l'art grec (pl. 48, 49) : la souplesse du décor végétal ne nuit pas ici à l'impression de solidité que doit donner un support parce que l'échine, largement dégagée derrière les enroulements des volutes et le collier de feuilles, attire d'abord le regard par sa masse robuste. La base est entourée par deux colliers de huit feuilles, alternativement placées dans l'axe d'un listel et dans l'axe d'une cannelure. Les feuilles sont remarquables d'élégance et de vie. Celles du premier rang ont, de profil, la forme d'un S, si bien qu'à la base le diamètre du chapiteau paraît plus petit que celui de la colonne. Chaque feuille a pour armature une nervure axiale saillante et vigoureuse, qui s'élargit légèrement vers le bas. De chaque côté, la feuille dessine une série de plis souples, tangents vers le bas à la nervure axiale, et qui aboutissent à des « yeux » en forme d'amande. Ces « yeux » séparent des folioles à quatre ou cinq pointes qui donnent à la feuille son aspect dentelé. Sur le premier collier, les folioles du bas se touchent d'une feuille à l'autre et dissimulent la naissance des feuilles du second collier. Celles-ci cachent à leur tour le bas des volutes d'angle, mais non celui des volutes centrales, visible jusqu'au sommet des feuilles du premier collier.

Les volutes d'angle et les volutes centrales sont indépendantes les unes des autres, ce qui est le propre des chapiteaux du type « épidaurien ». Les tiges des volutes sont creusées d'un canal en demi-cercle bordé par deux bandeaux plats et marqué dans l'axe par une rainure ciselée. Une fleur de lotus à deux pétales s'insère entre la tige et l'enroulement final des volutes d'angle dont le centre était décoré d'un ornement en métal rapporté, fixé par un rivet. Une petite feuille d'acanthé couvrait le dos de l'enroulement et, se recourbant, touchait de la pointe l'angle de l'abaque. Mais ce détail se reproduisait seulement sur deux des quatre angles : certains coins d'abaque et dos de volutes sont lisses et n'ont jamais comporté de feuille ; on peut faire la même observation sur le chapiteau « modèle ». Il est naturel de penser que les deux feuilles se trouvaient aux angles tournés vers l'intérieur de la cella.

Les volutes centrales sont à spires saillantes, l'« œil » de la volute demeurant fixé à l'échine par un tenon de marbre. Elles portent une fleur dont le calice s'épanouit

(1) R. Martin, *BCH* 68-69, 1944-1945, p. 350.

hors d'un bouton globulaire et entoure une sorte de cœur avec ses quinze pétales. La fleur n'a point de tige : celle-ci eût été d'ailleurs masquée par les feuilles du deuxième collier, comme le montre notre planche 49, 1.

L'abaque représente un peu plus du 1/5 de la hauteur totale. Ses bords concaves sont couronnés par un ove lisse, de profil assez plat, souligné d'un fin listel. L'architrave était portée sur le lit d'attente par une tablette en léger relief et scellée par un goujon rectangulaire dont la cuvette est creusée dans l'axe, à côté d'un trou de louve simple.

On constate d'un chapiteau à l'autre ces légères différences d'exécution qu'il est loisible d'observer entre les parties de n'importe quelle construction grecque, si homogène soit-elle ; elles trahissent seulement la diversité et l'inégale compétence des artisans qui ont participé au travail. Tout autre, en revanche, est le cas du fameux chapiteau (pl. 48, 2) découvert par Cavvadias en 1884, entre la tholos et le temple d'Asclépios, enseveli à plus d'un mètre de profondeur sous le niveau du sol antique dans une sorte de fosse en briques crues, comme si l'on avait voulu le préserver de tout dommage¹. Identique aux autres par ses proportions et son décor, il s'en distingue par un style d'exécution qui lui est propre et par son abaque inachevé, dont les parements ne sont pas ravalés. Ce chapiteau pose un étrange problème ; on ne prêta malheureusement pas grande attention, au moment de la découverte, aux indices accessoires qui auraient permis de déterminer la date de l'ensevelissement, et par là d'orienter les recherches sur la signification qu'il convient de lui attribuer. Cavvadias proposa l'explication suivante, qui fut généralement acceptée : nous aurions, sculpté de la main de Polyclète lui-même, le prototype en marbre des chapiteaux de la tholos, que l'on ensevelit avec précaution, comme une précieuse mais inutile relique, après l'achèvement de l'édifice. Contre cette hypothèse, on pouvait soulever bien des objections : était-il concevable qu'un modèle demeurât inachevé ? que le style des copies en fût si différent ? Pour quelle raison le modèle n'aurait-il pas été utilisé dans la construction tout comme les copies ? Lechat pensa répondre à ces diverses questions en supposant qu'il s'agissait non plus d'un « chapiteau modèle », mais d'un « chapiteau d'essai », sur lequel Polyclète aurait sculpté divers types de feuilles avant de fixer définitivement son choix. Il en serait résulté des disparates qui rendaient inutilisable dans la construction ce chapiteau sans unité de style, bien qu'il fût « le plus beau de tous » : il ne restait donc qu'à l'ensevelir pieusement².

Pour ingénieuse qu'elle soit, l'hypothèse de Lechat ne me paraît pas résister à un examen objectif du chapiteau. Certes, dans le musée d'Épidaure, avec sa patine rougeoyante, il produit une impression satisfaisante de robustesse et d'équilibre. Il emprunte ces qualités à l'heureuse harmonie des proportions qui, étant commune à tous les chapiteaux de la tholos, les revêt d'une commune beauté. Mais si, dominant à cette bonne impression d'ensemble, on passe à l'observation précise des détails, il saute aux yeux que, loin d'être le plus beau de tous, le chapiteau enseveli est de facture assez médiocre. Regardons par exemple les feuilles d'acanthé : les longs plissements, gonflés de sève, qui, sur les feuilles des chapiteaux normaux, aboutissent entre les folioles à d'élégants « œillets » en amandes, sont ici indiqués par des coups

(1) *AE*, 1885, col. 231-234 et pl. X ; *Cal. sculptures du Musée National d'Athènes (1890-1892)* n° 162, pp. 143-144. Photographie et dessin dans Defrasse et Lechat, *Épidaure*, p. 115, et pl. VII.

(2) *Épidaure*, pp. 114-116.

de burin schématiques ; la feuille n'a plus le modelé d'une plante vivante ; elle est comme ciselée dans une plaque de métal (pl. 49, 2), avec ses dentelures taillées à l'emporte-pièce et ses œillets mécaniquement travaillés au foret. La courbe gracieuse des feuilles du premier rang, qui paraissent à la base envelopper le lit de pose des chapiteaux normaux, est à peine esquissée sur le « modèle » ; les feuilles du second rang ne sont pas sculptées jusqu'à la base, négligence fréquente sur les chapiteaux romains d'époque impériale, mais dont je ne puis citer aucun exemple à l'époque hellénistique. Comme ces feuilles sont plus étroites que celles des chapiteaux normaux, l'artiste a été contraint de resserrer vers le bas les jambes des volutes d'angle, qui apparaissent arquées de façon maladroite et comme disjointes sous le poids d'un abaque trop lourd (pl. 49, 1). Ce défaut se remarque davantage quand on regarde le chapiteau par en dessous, tel qu'il aurait été vu au sommet d'une colonne. Enfin, les feuilles se distinguent bien les unes des autres par de menues différences, mais limitées au nombre des dentelures (5, 6 ou 7 par foliole selon les cas) et au relief des nervures, plus ou moins accentué ; on les perçoit seulement après un examen attentif, qui eût été impossible au spectateur une fois le chapiteau hissé au sommet de la colonne. Bref, loin d'être un « modèle » ou l'ébauche d'un artiste qui tâtonne dans une recherche créatrice, le chapiteau semble plutôt une copie tardive due au ciseau d'un sculpteur dépourvu de sensibilité.

J'écarterai une seconde hypothèse, qui ferait du chapiteau une œuvre contemporaine de la tholos, mais réformée par maladresse. Ses défauts de style auraient-ils suffi à le faire condamner au rebut ? On relève sur certains chapiteaux corinthiens de la tholos de Delphes, par exemple, des disparates beaucoup plus graves qui n'ont pas entraîné d'élimination. Il faudrait alors supposer que le chapiteau avait subi, avant même d'être achevé, des dommages qui le rendaient inutilisable. Sur tous les chapiteaux existants de la tholos, l'œil des volutes centrales faisait corps avec l'échine, à laquelle il est relié par un tenon de marbre ; c'est aussi le cas pour celles de notre chapiteau, sauf une, dont, avec beaucoup d'habileté, le sculpteur a supprimé le tenon. Détachée de l'échine, la spirale — aujourd'hui brisée — devenait d'une telle fragilité que l'expérience n'a pas été poursuivie ; or les fragments de la spirale n'ont pas été retrouvés dans la fosse du chapiteau, non plus que ceux des volutes d'angle et des fleurs également épeaufrées. Ces cassures sont donc antérieures à l'ensevelissement, dont elles ont dû, à mon sens, être la cause. Quant aux précautions que l'on prit pour mettre en terre le chapiteau réformé sans l'ébrécher davantage, il y a peu de chances pour que nous en connaissions jamais les véritables raisons. Quoi qu'il en soit, comme on ne retrouve sur aucun autre chapiteau le style de celui-ci, il faudrait supposer encore que l'artisan fut exclu du chantier en même temps que son œuvre¹. Mais, encore une fois, tout examen sans prévention suggère que le « modèle » est une copie récente des chapiteaux originaux.

L'entablement de l'ordre corinthien (pl. 47 ; 50, 1) comprend deux assises de marbre blanc, la première constituée par l'architrave et la frise, la seconde par un couronnement sur lequel portaient le plafond en marbre du péristyle et la charpente.

(1) Cf. dans Choisy, *Études épigr. sur l'arch. grecque*, la clause du contrat de Livadie (*Syll.*³, 972, II. 20-21) prévoyant le renvoi des ouvriers incapables (p. 177 et 179). Même clause à Tégée (p. 187). Voir aussi nos observations sur le chapiteau « modèle » de Bassae, ci-dessus pp. 40-42.

J'ai déjà eu l'occasion de montrer¹ que le poids de la toiture reposait essentiellement sur l'ordre corinthien dont on a renforcé l'entablement en taillant l'architrave et la frise dans une seule poutre de marbre haute de 0 m. 715, épaisse de 0 m. 52 à la base, 0 m. 72 au sommet. Grâce aux divers débris épars sur le chantier, on peut se faire une idée complète des blocs originaux : sur le lit d'attente, finement dressé au ciseau denté, on observe deux scellements en double T sur chaque joint, deux groupes de deux goujons parallèles, précédés d'un trou de pince, pour le scellement du couronnement, et, dans l'axe du bloc, un trou de louve simple, beaucoup plus grand que ceux en usage sur les autres pièces moins lourdes de l'entablement. Le lit d'attente est encadré par un étroit refend ciselé le long des quatre arêtes.

Comme celles du plafond du péristyle, les faces de joint latérales sont caractérisées par leurs deux larges bandeaux d'anathyrose verticaux soigneusement polis, séparés par un bandeau dressé au ciseau denté, très finement, presque dans le même plan. Un profond trou de pince et un trou de goujon se creusent dans l'axe de ce bandeau.

L'architrave à trois faces inégales est conforme aux canons habituels. Elle est couronnée, du côté du mur de cella, par un talon renversé lisse que surmonte un cavet, vers le centre de la cella par un talon renversé sculpté de rais de cœur et fers de lances, surmonté d'un cavet et souligné d'un astragale sculpté. Cet astragale, fréquent à cette place au v^e siècle, sur les édifices péricléens, devient au iv^e siècle une exception : on ne le trouve guère, surmonté d'un ove, que sur les architraves ioniques du gymnase et du temple en calcaire de Marmaria, à Delphes.

La frise profilée en doucine est, de toutes les innovations de l'architecte, celle qui connut par la suite et jusqu'à l'époque romaine, le plus durable succès ; à Épidaure même, sauf rares exceptions, elle fut adoptée sur tous les édifices ioniques postérieurs à la tholos, à la place de la frise plate classique. Le profil, typique de l'architecture épidaurienne, est tendu ; la courbe supérieure se termine, en surplomb sur la courbe inférieure, par un mince listel sur lequel prenait place le couronnement.

Celui-ci est orné, de chaque côté, d'un bandeau plat compris entre un ove que souligne un astragale et un talon renversé sous un listel plat. Mais, selon la règle, les moulures qui regardent le mur de cella sont lisses, celles qui sont tournées vers le centre du monument sont sculptées, le bandeau d'un méandre, le talon de rais de cœur et fers de lances, l'astragale de perles et pirouettes. La place des trous de goujons montre qu'il y avait un bloc complet de couronnement plus deux demi-blocs sur chaque bloc de frise, soit, au total, 28 blocs de couronnements scellés chacun par deux goujons sur le joint, sauf le dernier bloc mis en place, scellé par deux goujons perdus, mais sans canal de coulée.

Le plafond du péristyle corinthien (fig. 35 ; pl. 51, 1, 2, 3)² comporte un seul grand caisson par dalle et non deux comme celui du péristyle dorique, mais il est plus richement orné ; les profils sont plus nombreux et toujours sculptés : ove du côté du mur, ove bordé par une rangée de « postes » en bas-relief du côté de la colonnade. Un astragale sculpté encadre le caisson à triple renforcement ; chaque renforcement est orné au soffite par un profil sculpté : pour le premier, rais de cœur remplacés aux

(1) *BCH* 76, 1952, pp. 476-483.

(2) *Sitz. Ak. Wiss. Berlin*, 1909, p. 539, fig. 2.

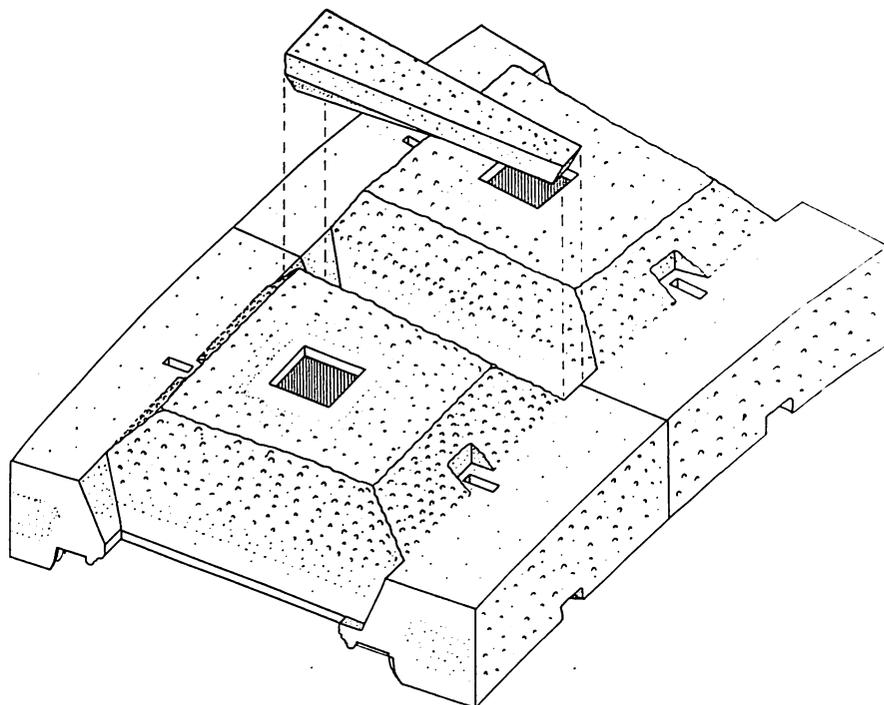


Fig. 35. — Tholos. Plafond de la cella. Schéma d'assemblage.

angles par une petite feuille d'acanthé, ove pour le second, rais de cœur pour le troisième. Sur le troisième caisson prenait place une plaquette de marbre travaillée à part, formant couvercle, à laquelle un goujon métallique rattachait le fleuron. Celui-ci représente une fleur à quatre pétales ouverts autour d'une capsule de pavot côtelée, entourée par un bouquet de quatre feuilles d'acanthé.

Le long des joints latéraux de chaque dalle est ménagé un évidement triangulaire bordé par un cadre d'anathyrose dans lequel s'insérait une plaque rapportée de même forme, ornée au soffite d'un long rinceau à quatre volutes sortant d'un calice d'acanthé et terminé par un bouton fermé porté par une tige souple. Le cadre de l'évidement, au plafond, est lui-même orné de rais de cœur, remplacés, à chacun des angles, par une petite feuille d'acanthé.

Ce motif décoratif se répétait sur les 42 dalles du plafond, soit trois dalles pour chaque entrecolonnement. La face supérieure de chaque bloc est dressée le long de chaque extrémité sur une largeur variable, en moyenne, une trentaine de centimètres ; l'épaisseur de la dalle est alors de 0 m. 30. Toute la partie centrale, simplement épannelée, forme un renflement dans lequel sont évidés les trois renforcements du caisson. Le bardage s'effectuait au moyen de deux trous de louve simple creusés à chaque extrémité, la mise en place définitive grâce à des leviers dont les encoches ont été creusées sur les petits côtés verticaux ; du côté du mur, cette encoche est à mi-hauteur, parce que la présence du plafond extérieur empêchait le levier de descendre trop bas, tandis que du côté de la colonnade, elle est normalement placée à la base du bloc.

Le plafond intérieur n'était ni cramponné ni goujonné.

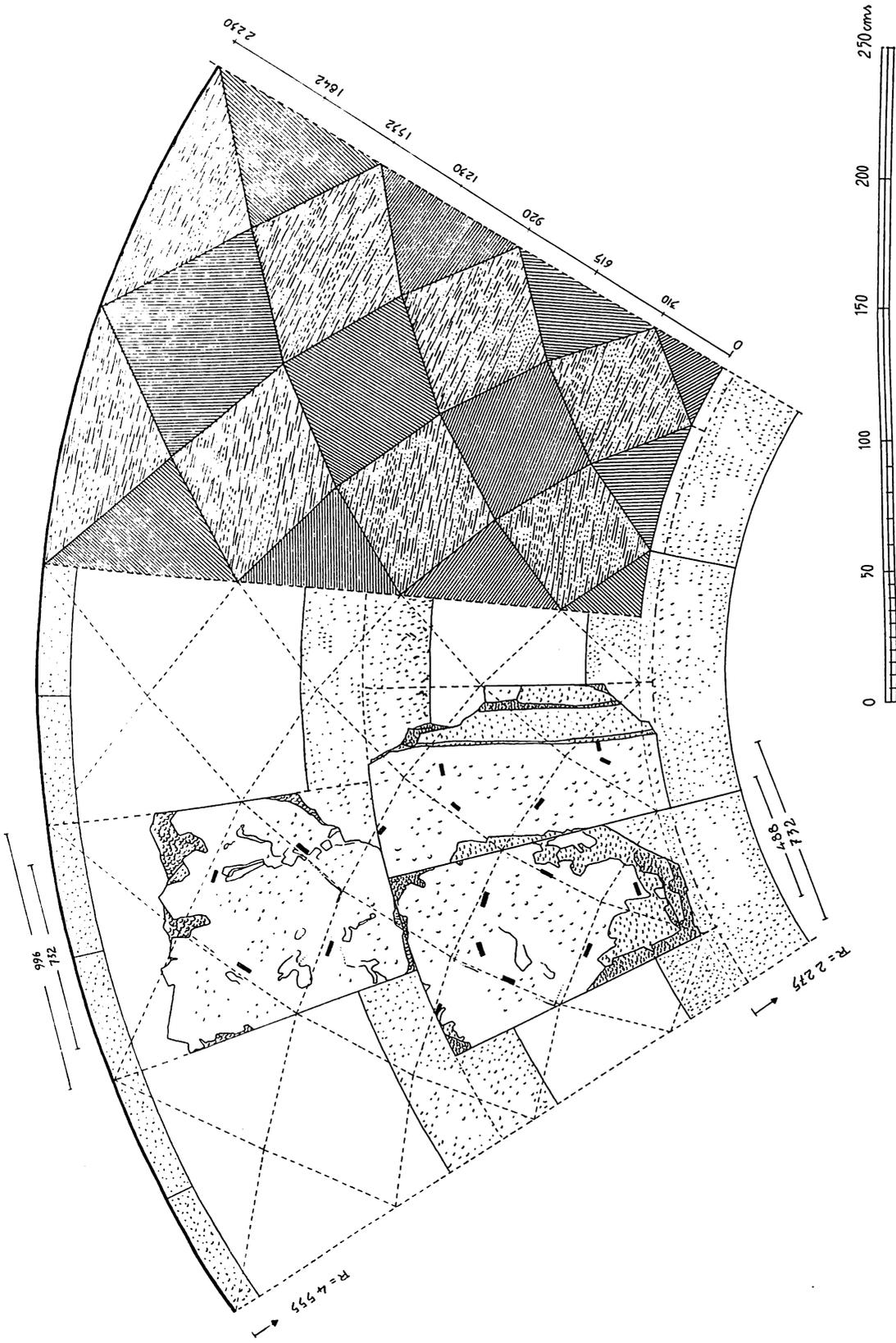


Fig. 36. — Tholos. Dallage de la cella. A gauche, substructions de p6ros. A droite, carrelage blanc et noir.

Le dallage de la cella.

Le cercle de la cella, délimité par la moulure inférieure du stylobate corinthien, a un diamètre de 9 m. 01, supérieur de 0 m. 36 à celui du labyrinthe (8 m. 65), dont le plan commande la distribution du décor sur le dallage (fig. 36).

Celui-ci, en marbre pentélique et pierre noire d'Argos¹, repose sur une plate-forme continue de plaques de pòros qui constituent le plafond du labyrinthe. Trois de ces plaques existent encore, facilement reconnaissables aux nombreux trous de pince disposés en losange qui ont servi à la mise en place du dallage. Épaisses de 0 m. 24, elles sont au nombre de 28 pour les deux rangées du pourtour et de 14 pour la rangée intérieure. L'une d'elles, à basse époque, a été entaillée par un caniveau.

Le carrelage noir et blanc dessine un motif géométrique reconstitué par Cavvadias dans le musée d'Épidaure, ingénieuse combinaison de losanges et de triangles qui devait connaître, comme bien d'autres innovations de la tholos, un succès prolongé à l'époque hellénistique et à l'époque romaine dans le répertoire des mosaïstes. Chaque carreau, épais de 0 m. 18, est pourvu sur ses quatre faces d'un bandeau d'anathyrose soigneusement poli, et de petits trous de levier. Le décor est distribué en quatre zones concentriques : la première, large de 2 m. 223, couvre les deux couloirs extérieurs du labyrinthe, la seconde, large de 1 m. 145, correspondant au troisième couloir. Viennent ensuite, sur le puits central, un anneau de pierre noire (largeur 0 m. 50), et la dalle circulaire qui marque le centre (diamètre : 1 m. 26). Les carreaux de ces deux zones sont légèrement plus épais que les autres (0 m. 225) et reposaient en conséquence sur une dalle de pòros plus mince. Cavvadias, dans la coupe restaurée du dallage, suppose que la dalle circulaire qui marque le centre reposait directement sur le mur du puits central, sans être soutenue par une plaque de pòros. Mais, comme la dalle porte au lit de pose une anathyrose polie encadrant une surface simplement piquetée, il est très probable que ce lit n'était pas visible et reposait sur une plaque de pòros comme les autres dalles. Enfin, on ne saurait trop insister sur le fait que la paroi verticale est pourvue elle aussi d'une anathyrose ; on ne peut raisonnablement penser que ce bloc, très étroitement ajusté dans son alvéole circulaire au cœur du dallage, servait de couvercle amovible à un escalier central. Si, comme il est vraisemblable, il existait une entrée pour le labyrinthe, celle-ci se trouvait certainement à la périphérie, contre le stylobate de la colonnade, à droite de l'entrée principale. Mais nous n'en avons plus trace.

Tuiles et acrotère.

Le toit était entièrement couvert de marbre, depuis le chéneau jusqu'au bel acrotère qui surmontait le sommet². Les tuiles disposées par files rayonnantes selon les génératrices d'un cône comprenaient au départ, en arrière du chéneau, deux tuiles plates et deux couvre-joints pour chaque bloc de chéneau ; par dédoublement successifs, leur nombre se réduisait, au pied de l'acrotère, à 14 (?) tuiles plates et 14 (?) couvre-joints.

(1) *Sitz. Ak. Wiss. Berlin*, 1909, p. 540, pl. I.

(2) G. Roux, *BCH* 76, 1952, pp. 476-483. Conclusion à rectifier par ce qui est dit ci-dessus, p. 144-145.

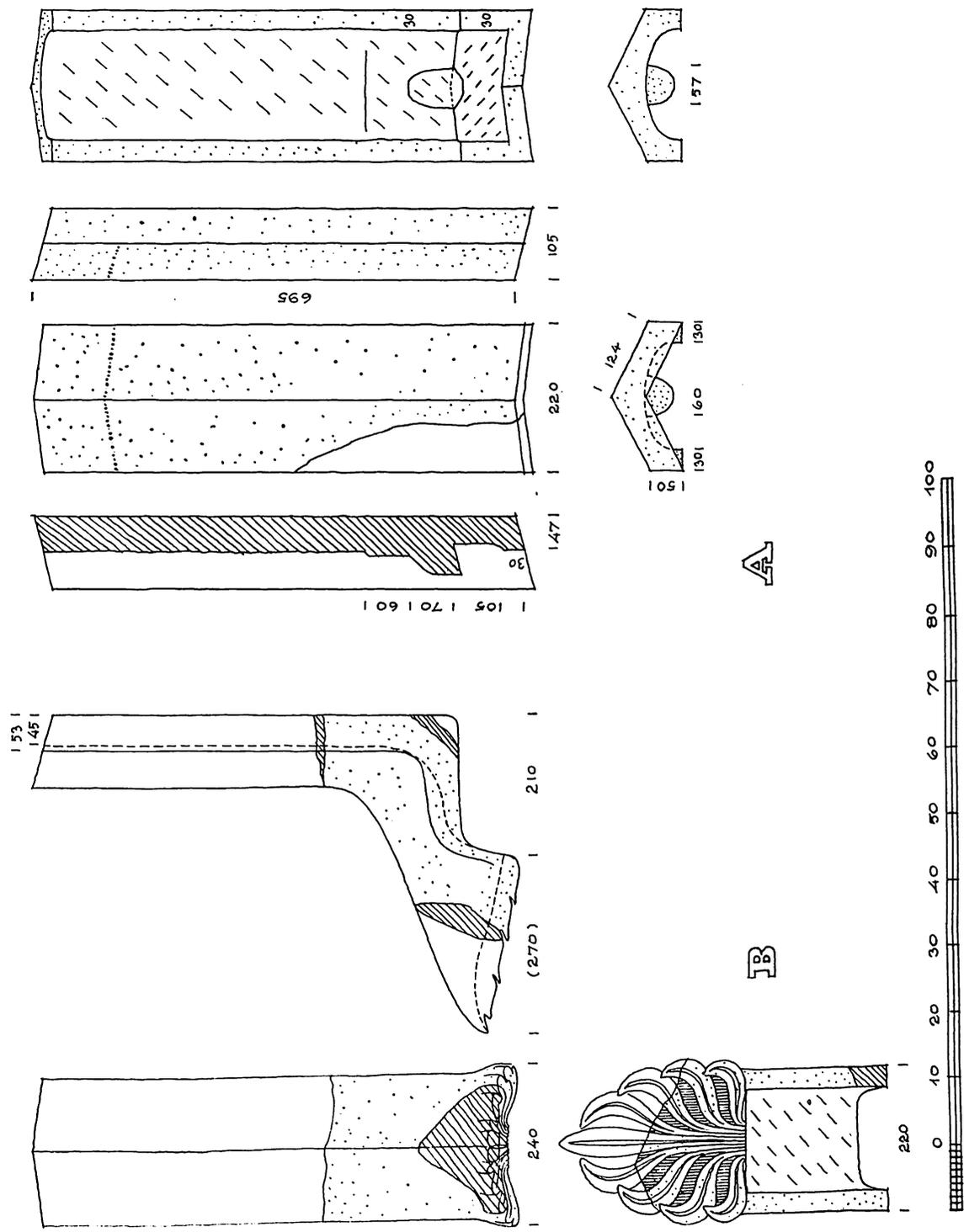


Fig. 37. — Tholos. Tuile couvre-joint (A) et palmette antéfixe sur couvre-joint de rive (B).

Un seul couvre-joint demeure presque intact (fig. 37) : long de 0 m. 70, large de 0 m. 220, il est sommairement évidé en demi-cercle ; mais la partie antérieure, de section triangulaire, qui chevauchait le couvre-joint sous-jacent sur une longueur de 0 m. 10, est encadrée d'un étroit bandeau d'anathyrose finement poli, ainsi que les deux bandeaux latéraux qui portaient sur les tuiles plates. Un tenon de marbre, emboîté dans l'évidement prévu à cet effet sur le joint des tuiles plates, assurait l'amarrage du couvre-joint.

Les tuiles plates, en forme de trapèze régulier, avaient même longueur que le couvre-joint : 0 m. 70 ; leur largeur variait avec la place qu'elles occupaient ; elle n'est mesurable que sur deux tuiles, larges l'une et l'autre de 0 m. 48 \pm (fig. 38 a, b). Les tuiles se rangent en quatre catégories selon l'angle formé par leurs côtés. Les distinctions entre les trois premières catégories ne sont pas toujours faciles à établir en raison du mauvais état des fragments et de leur faible différence angulaire. Les angles inférieurs sont évidés par une demi-cavité dans laquelle venait se loger le tenon du couvre-joint. Soigneusement dressé « au rouge », le lit de pose comprend une feuillure longitudinale, approfondie sur les joints, dans laquelle s'encastrent les rebords des tuiles plates sous-jacentes, et deux demi-mortaises rectangulaires (0 m. 09 \times 0 m. 06 \times 0 m. 03) qui coiffaient une cale de bois clouée sur la charpente. Cette cale assumait un double rôle : elle servait de support à la tuile en un point où celle-ci, légèrement soulevée au-dessus de la charpente, risquait de se rompre, et elle freinait les glissements possibles. Signalons enfin que certaines tuiles portent des lettres gravées sur leur rebord latéral supérieur (*IG IV*², 712 ; 714). Il s'agit non pas d'une numérotation quelconque, mais de marques d'entrepreneurs : j'ai relevé Θ P (six fois), Θ (deux fois), MH (une fois), H (une fois), NI (cinq fois), AI (une fois)

Il existe, outre les tuiles plates et les couvre-joints simples, des tuiles hybrides constituées par une tuile plate dans l'axe de laquelle est sculpté un couvre-joint rectangulaire en saillie de 0 m. 10 sur l'arête antérieure ; les deux moitiés de cette arête, séparées par le couvre-joint, forment entre elles un angle très obtus dont l'ouverture varie selon que la tuile occupe une rangée plus ou moins haute sur le toit. Deux fragments très mutilés présentent un couvre-joint non point rectangulaire, mais taillé en forme de coin (fig. 39) ; l'angle des côtés est de 24° \pm sur un exemplaire, de 26° \pm sur l'autre ; cette différence, imputable seulement à l'imprécision du travail, ne permet pas de déterminer avec exactitude le nombre des rangées de tuiles au pied de l'acrotère.

Ces tuiles spéciales prenaient place aux endroits où les rangées de tuiles simples se dédoublaient : à deux tuiles plates sous-jacentes correspondait en largeur une seule tuile hybride, sous le couvre-joint de laquelle s'arrêtait la ligne médiane de couvre-joints devenue inutile. Si l'étude de la charpente pose de délicats problèmes sur lesquels nous reviendrons, la disposition des tuiles, à défaut de leur nombre exact, peut être reconstituée sans difficulté. De la périphérie au sommet du toit, les tuiles se dédoublaient trois fois : les cinq rangées extérieures comptaient chacune deux fois plus de tuiles que de blocs de chéneau ; après dédoublement, cinq nouvelles rangées comptaient la moitié de ce nombre, puis quatre rangées la moitié du nombre précédent ; celles-ci se dédoublaient une dernière fois pour former les deux rangées du sommet au pied de l'acrotère. A supposer qu'il y ait eu cinquante-six blocs de chéneau, on aurait donc : cinq rangées de cent douze tuiles, cinq rangées de cinquante-six,

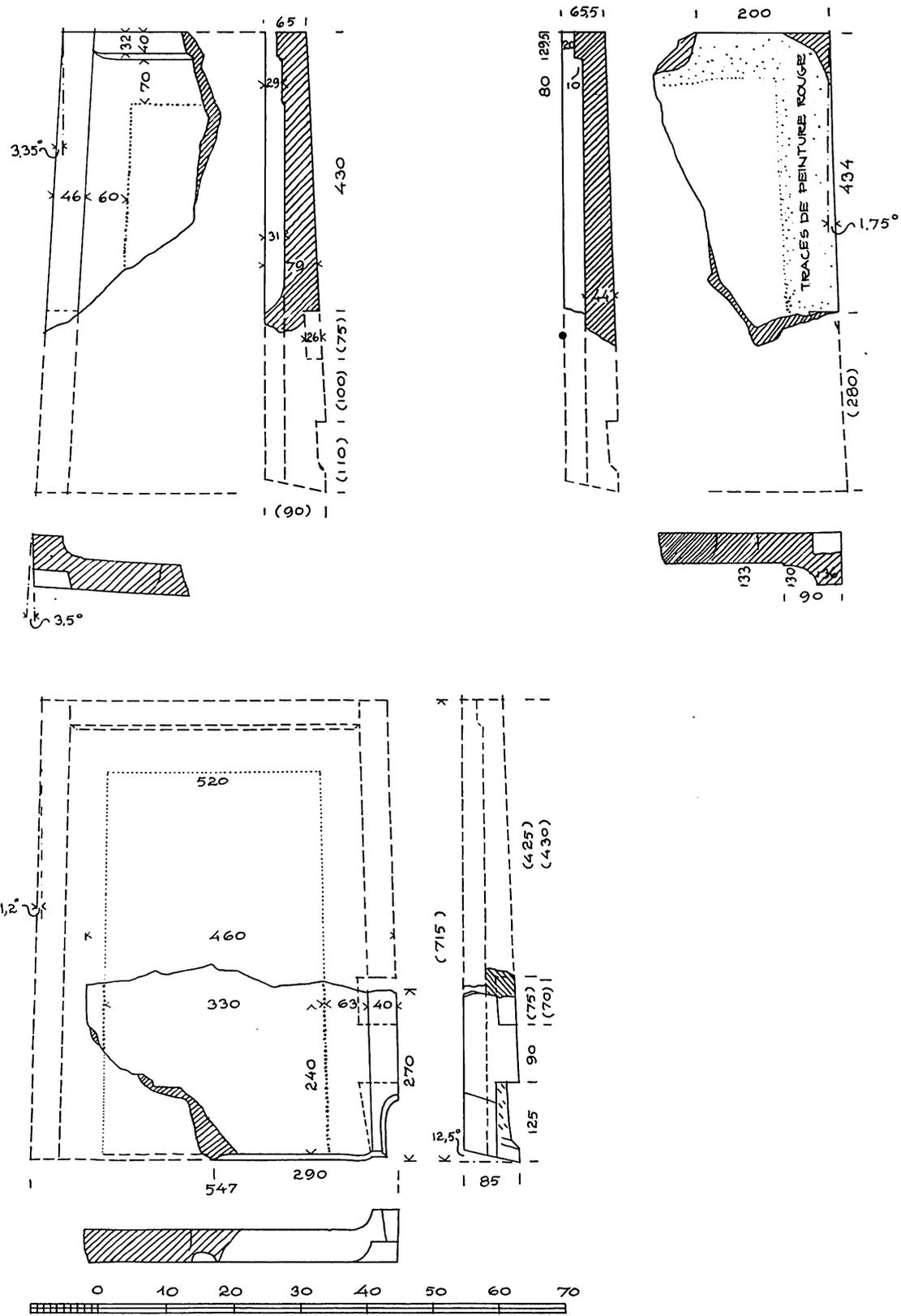


Fig. 38 a. -- Épidaure. Tholos. Tuiles plates.

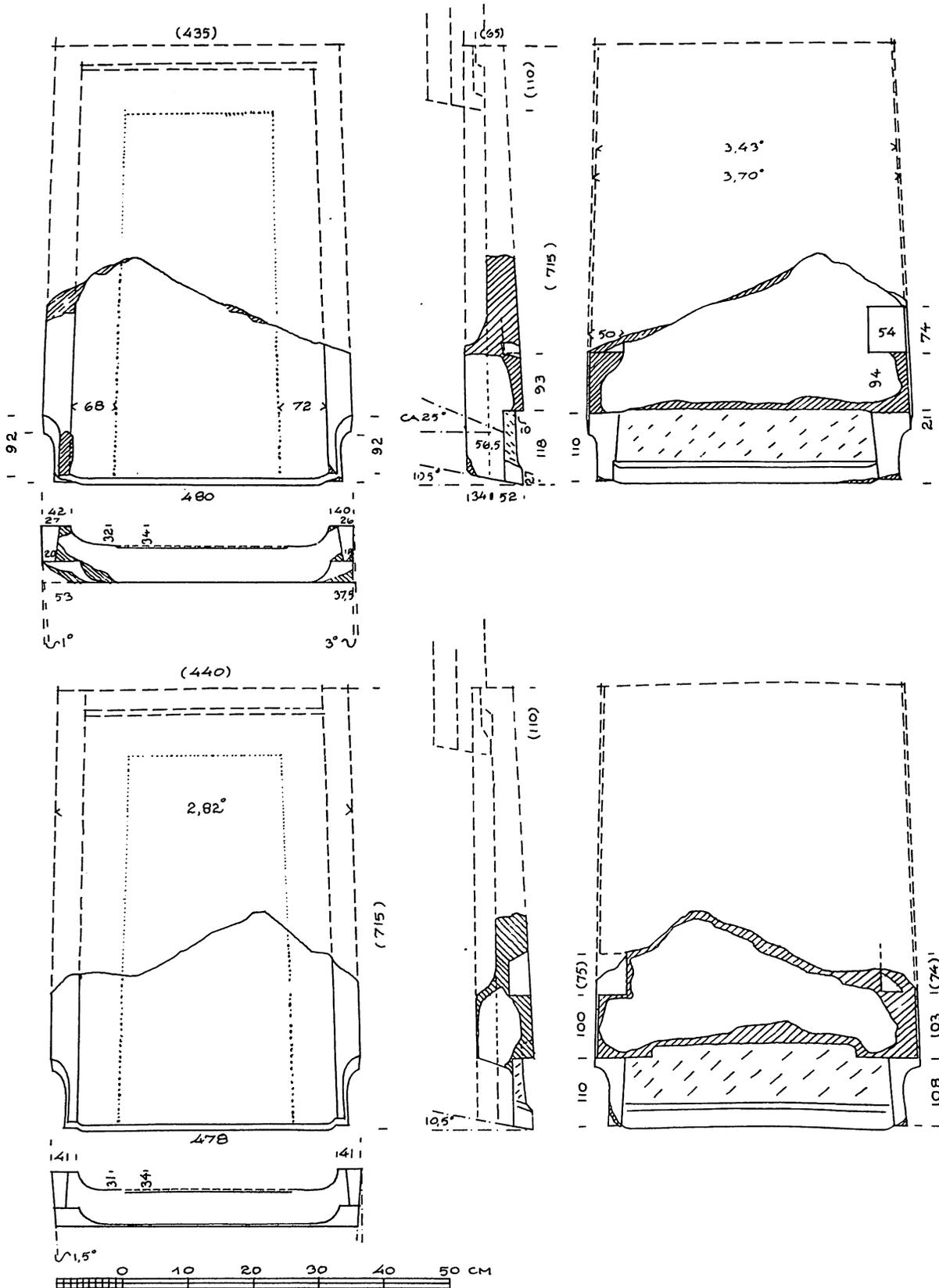


Fig. 38 b. — Épidaure. Tholos. Tuiles plates.

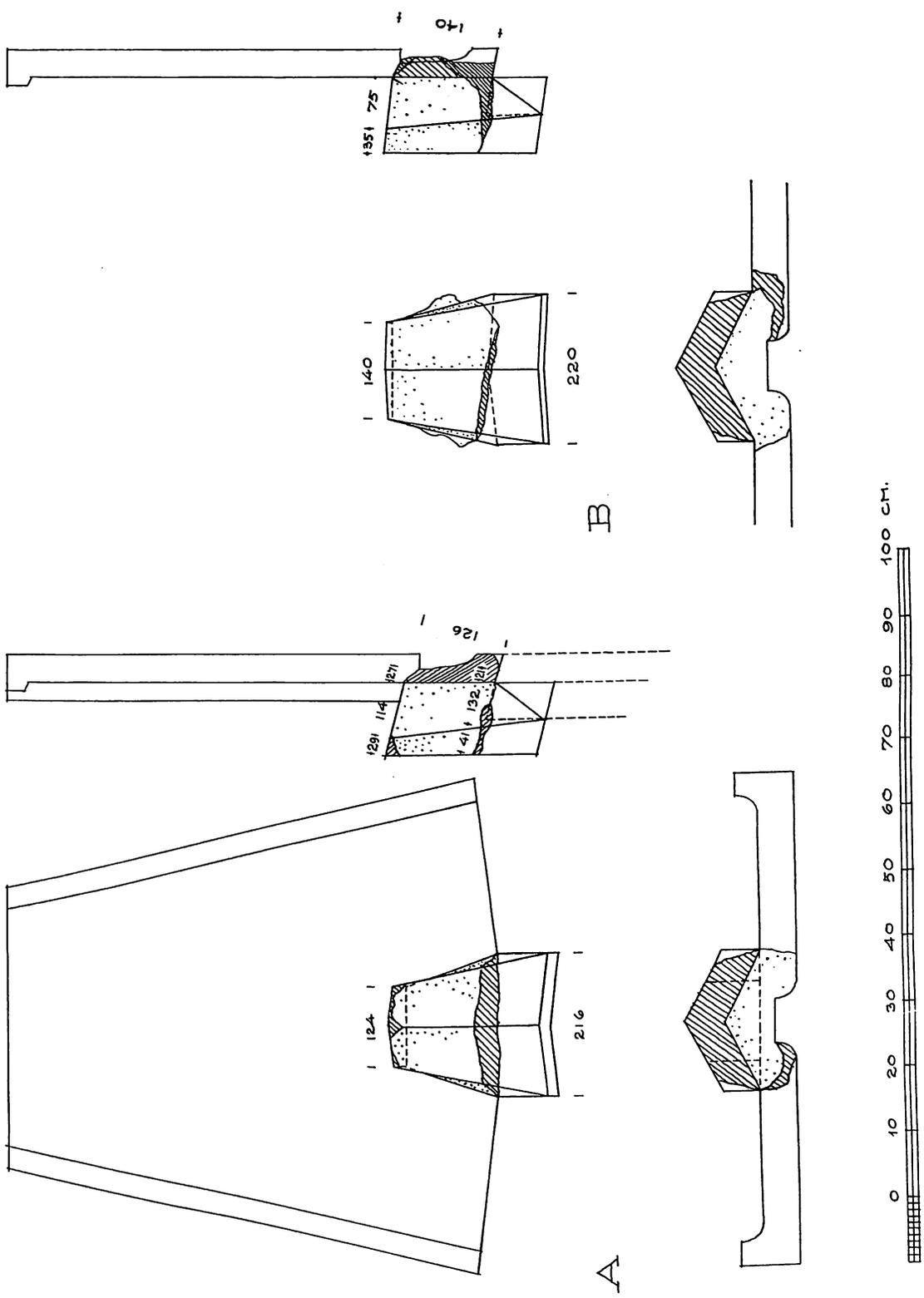


Fig. 39. — Épidaure. Tholos. Tuiles plates avec couvre-joint d'arrêt, type II.

quatre de vingt-huit, deux de quatorze, soit presque un millier de tuiles plates et autant de couvre-joints en marbre, représentant un poids total, non compris l'acrotère et le chéneau, de trente neuf tonnes environ. Une robuste charpente était nécessaire pour supporter cette masse de marbre.

Un fleuron ajouré, haut de plus de 2 mètres, véritable tour de force technique, couronnait le toit d'une aérienne dentelle de marbre¹. Les fragments, au nombre d'une soixantaine, identifiés par Cavvadias, ont été minutieusement étudiés par C. Praschniker, qui a esquissé les grandes lignes d'une reconstitution, mais sans la reproduire graphiquement. Nous réduirons notre description au strict nécessaire pour justifier notre projet de restauration, en renvoyant le lecteur à l'ouvrage de Praschniker pour plus ample informé.

L'acrotère émergeait d'un bouquet de feuilles d'acanthé disposées sur deux rangées superposées (fig. 40). Nous avons supposé que chaque rangée comportait huit feuilles, par analogie avec les chapiteaux corinthiens et surtout avec l'acrotère du temple de Samothrace dont les fragments montrent une évidente parenté avec ceux de la tholos. Les morceaux subsistants, au nombre de sept, nous renseignent sur la forme de ces feuilles : l'axe en était marqué par une puissante nervure, de section triangulaire, entourée de plis très profonds. Ainsi le sculpteur accuse les jeux d'ombre et de lumière, exagère les contrastes sans lesquels apparaîtrait à peine le relief de l'acrotère, perdu en plein ciel et visible seulement de loin. Les plis des feuilles aboutissent, sur le pourtour, à des œillets ovales qu'une petite pointe divise en deux encoches à leur partie inférieure. A leur sommet, les feuilles se recourbaient de façon très prononcée, de sorte que le dos de la feuille devenait visible, orné, à la pointe retombante, de sillons en palmettes entre deux œillets simplement circulaires qui les séparent des parties voisines. Deux fragments présentent un intérêt particulier : on voit encore, sur le dos recourbé de la feuille, tout piqueté par les pluies, le reste de la volute à laquelle elle servait de support : précieux indice pour la reconstitution de l'ensemble.

Quatre tiges cannelées d'où s'échappe un vigoureux calice de feuilles jaillissent du bouquet d'acanthé et donnaient à l'acrotère son armature essentielle. Les douze cannelures « ioniques », profondes, se terminent en cul-de-four sous le calice constitué par deux feuilles dont la plus grande enveloppe la plus petite. Leur style est identique à celui des feuilles de base : même nervure triangulaire dans l'axe, mêmes plis profonds, aboutissant à des œillets pourvus à la base d'une petite pointe, même relief accusé, mêmes indentations aiguës, même animation vigoureuse dans l'expression de la vie de la plante. La sculpture est moins poussée sur les faces des fragments qui étaient peu visibles, détail dont il faut tenir compte dans la restauration. Du calice s'échappent deux tiges cannelées, de diamètre différent, dans deux directions opposées. Il faut à mon avis, exclure l'hypothèse indiquée au passage par Praschniker, selon laquelle l'une de ces tiges pouvait se recourber par-dessous les acanthes de la base et se développer en rinceaux courant sur le rampant du toit, analogues à ceux que l'on voit sur les frontons des sarcophages 4, 5 et 6 de Sidon, ou encore sur le toit du monument de Lysistrate : il s'agit, pour les exemples invoqués, de toitures monolithes ; les rinceaux rampants, taillés dans la masse, demeurent solidement reliés à l'ensemble. Mais, dans

(1) C. Praschniker, *Zur Gesch. des Akroters*, pp. 22-40.

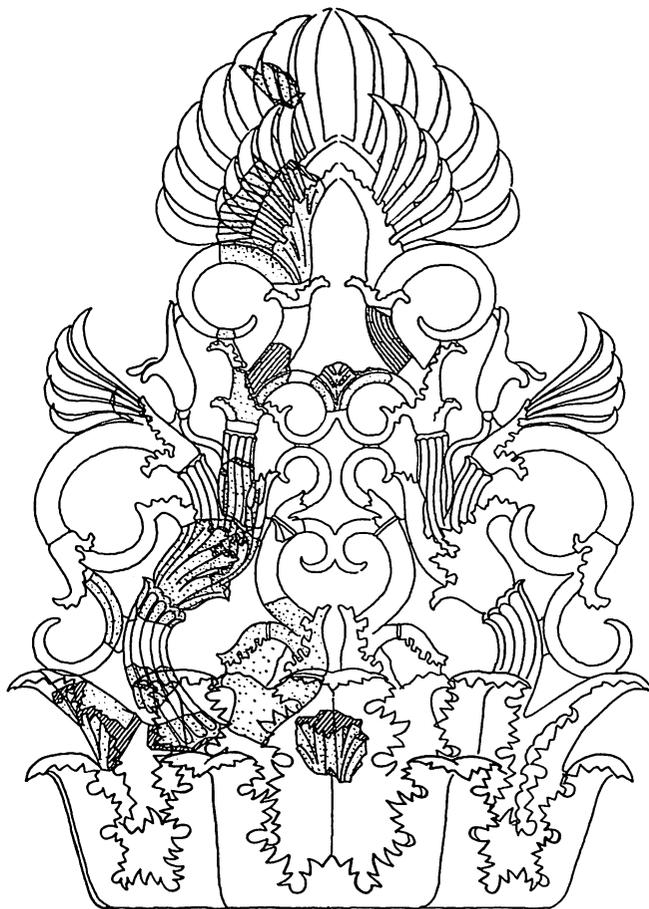


Fig. 40. — Tholos. L'acroterè hypothétiquement reconstitué par S. Sass.

le cas de la tholos, à moins d'imaginer pour l'acroterè un socle en marbre de dimensions considérables, on ne voit pas par quel artifice de pareils rinceaux se rattacheraient à la couverture de tuiles, qui laisse pour la base de l'acroterè un espace libre de 2 mètres de diamètre seulement. Il est donc presque certain que, des deux tiges issues du calice, l'une se recourbait en volute et prenait appui sur le dos d'une des feuilles de la base, tandis que l'autre, continuant son ascension, se dédoublait à son tour en deux autres tiges plus petites, sculptées de cannelures légèrement torsées. Il en subsiste plusieurs fragments. L'un d'eux est accosté d'un fragment de volute et d'un tronçon de tige cylindrique, serpentine, qui indique la présence, à côté des rinceaux d'acanthé, d'un motif floral monté sur tige souple.

Les volutes étaient de simples bandeaux concaves, creusés dans l'axe par une nervure ciselée, et parfois bordés, sur leur arête extérieure, d'une crête épineuse analogue à celle qui apparaît au même endroit sur le chéneau. L'un de ces fragments est encore attaché à une tige cannelée sortant d'un double calice de feuilles. Deux autres sont accolés à une tige souple et ronde qui portait vraisemblablement une fleur. Viennent ensuite plusieurs fragments auxquels s'ajoutent des restes de palmettes

en éventail, à double rangée de feuilles, et enfin quelques débris d'une grande palmette qui, apparemment, couronnait l'ensemble.

Ainsi, tous les éléments décoratifs qui composaient l'acrotère sont représentés, plus ou moins bien, par quelques fragments : double corbeille d'acanthé, vigoureuses tiges cannelées s'épanouissant en un double calice de feuilles, d'où s'échappent une volute et une tige cannelée qui, à son tour, se dédouble en une autre tige et une autre volute ; grandes palmettes en éventail couronnant l'ensemble, flanquées de palmettes plus petites qui renforcent les tiges fragiles des volutes. Enfin, il faut imaginer, montées sur leurs tiges souples, des fleurs semblables à celles qui apparaissent, mêlées aux entrelacs de l'acanthé, sur les stèles attiques des IV^e et III^e siècles. La répétition de certains éléments (les gros calices de feuilles notamment) montre que l'architecte avait adapté à la forme ronde de la tholos le type d'acrotère végétal *plat* dont il trouvait les modèles à Athènes, sur l'Acropole, à l'Héraion d'Argos et sans doute à Tégée : ici, l'ornement est conçu dans un espace à trois dimensions, les motifs s'ordonnant selon des rayons. Si la disposition d'ensemble ne fait pas de doute, les détails de cet exubérant bouquet nous échappent, et la reconstitution que nous proposons ici n'a d'autre but que de donner une idée générale de l'effet produit. La hauteur de l'acrotère dépassait 2 mètres ; elle était un peu supérieure au sixième de la hauteur de la tholos. La profusion des tiges et des feuilles, les forts contrastes d'ombres et de lumière obtenus par une sculpture en profond relief, procèdent d'un goût pour le style « flamboyant » qui est attesté déjà par le chéneau. Acrotère et chéneau ont été conçus l'un et l'autre par un même artiste.

L'acrotère était sans doute enluminé de couleurs vives ; Praschniker a encore pu observer quelques traces de rouge¹ : couleur définitive, ou couche d'apprêt ? On ne sait. Selon Kéramopoulos², de semblables traces de rouge se voyaient sur la colonne aux acanthes de Delphes. Le naturalisme n'était pas obligatoire, et les artistes n'hésitaient point à choisir des couleurs plaisantes plutôt que des couleurs vraies.

La charpente.

Il eût été logique d'aborder l'étude de la charpente avant celle des tuiles qu'elle portait. Mais, comme les indications les plus précises qui permettent d'en étudier l'aménagement nous sont justement fournies par la forme et la disposition des tuiles et du chéneau, il était indispensable de les décrire d'abord.

La charpente de la tholos comprenait deux parties :

a) Une couronne extérieure formée simplement par des chevrons rayonnants qui, d'un côté, s'engageaient dans les cellules creusées à cet effet sur les larmiers doriques, de l'autre prenaient appui sur l'entablement corinthien.

b) La toiture au centre de la cella, portée par l'entablement corinthien. Ces deux parties se prolongeaient l'une l'autre sans solution de continuité.

La charpente de la couronne extérieure ne pose aucun problème technique : la portée à couvrir n'excédait pas 4 m. 50 et, à l'aplomb du mur, une série de poteaux

(1) *Zur Gesch. des Akroters*, Nachtrag, pp. 54-56 : fragments 22 pl. I, 24 pl. II, 46 pl. III, 48 pl. IV.

(2) *Journal int. arch. numism.* 10, 1907, p. 305. Contesté par Homolle, *BCH* 32, 1907, p. 222.

entretoisés ou consolidés par des contrefiches étayaient sans doute le chevron en son milieu, réduisant la portée réelle à 2 m. 25 \pm . On remarquera que le premier dédoublement des tuiles (pl. 39) s'opérait précisément à l'aplomb du mur de la cella.

En revanche, l'aménagement de la charpente au centre de l'édifice soulève des difficultés nombreuses dont la principale est l'absence totale d'indices matériels. Le premier problème, commun d'ailleurs aux deux parties, est le suivant : étant donné la pente du toit, les chevrons se trouvaient à 1 m. 90 au-dessus du couronnement de l'entablement corinthien. Par quel moyen rattrapait-on cette différence de niveau ? Il faut exclure, je crois, l'idée d'un mur de pôros surmontant l'entablement qu'il eût inutilement chargé. D'ailleurs, le lit d'attente du couronnement de marbre, finement dressé au ciseau, ne présente ni bandeau d'anathyrose ni trace de trous de goujons, sauf l'exception que nous allons signaler. On songera donc plutôt à une superstructure de bois.

Un fragment de couronnement, brisé de toutes parts, et que l'on identifie seulement grâce à sa hauteur (0 m. 285), est creusé au lit d'attente de trois trous de goujons rectangulaires, allongés et peu profonds (2 cm. \times 8 cm. \times 2 cm. 5), très rapprochés les uns des autres et alignés approximativement selon l'axe du bloc. L'un d'eux est pourvu d'un canal de coulée très mince, presque filiforme. Perpendiculairement à cet alignement, on voit à l'une des extrémités de la barre transversale d'un scellement en T, et dans le prolongement de cette barre, un trou de louve dont la présence à cette place est tout à fait inattendue. Il est probable qu'après le bardage le trou de louve a servi de logement à un crampon en T. En raison de la mutilation du bloc, dont seule demeure mesurable la hauteur, il est impossible de déterminer la position exacte des goujons sur le lit d'attente, et, par conséquent, leur fonction. Mais, les plafonds n'étant pas goujonnés, ils ne pouvaient guère servir qu'à ancrer une pièce de charpente.

Comment se représenter cette charpente ? L'espace à couvrir sans support est de 9 m. 60 \pm ; Cavvadias a imaginé un comble cintré ; il résoud de la sorte le problème que nous évoquions précédemment : les fermes curvilignes qui forment l'ossature du comble rattrapent aisément la distance de 1 m. 90 entre l'entablement corinthien et les chevrons. En outre, les pièces de bois transversales qui relient entre elles les fermes (en langage de charpentier, des « liernes ») dessinent une série de caissons : la charpente elle-même forme le plafond, ce qui est de bonne architecture. Mais on peut aussi restituer un comble pyramidal à pannes doubles entretoisées. Il est naturellement impossible d'opter pour une solution plutôt que pour l'autre. Quel qu'ait été le système adopté, étant donné la forme circulaire de l'édifice, le comble était sans entrain. Cintré ou pyramidal, il comportait donc obligatoirement un chaînage circulaire de base sur lequel s'emboîtaient le pied des fermes. Ce chaînage reposait sur le couronnement de l'entablement corinthien. Les fermes s'emboîtaient à leur sommet dans une couronne circulaire rigide, qui portait le socle de l'acrotère. Celui-ci, sans doute taillé en forme de cône, constituait le couvre-joint terminal.

Le nombre des pannes était probablement égal à celui des colonnes corinthiennes : 14. C'est du moins ce que conduit à supposer l'étude des blocs de chéneau. Comme il n'existe aucun rapport simple entre ce nombre et celui des colonnes doriques, 26, comme d'autre part les files de couvre-joints reposant sur ces pannes se prolongeaient de bas en haut de la charpente sans autre modification que leur dédoublement,

si notre hypothèse est exacte, il s'ensuit que la charpente était disposée sans qu'il y eut correspondance exacte avec le rythme des colonnes doriques. C'est une observation que l'on peut faire fréquemment sur les temples doriques périptères.

Pausanias (II, 27, 3) mentionne à l'intérieur de la tholos deux peintures de Pausias ; l'une représentait Éros abandonnant son arc et ses flèches pour prendre la lyre, l'autre *Méthé*, l'Ivresse, buvant dans une coupe de cristal qui laissait transparaître son visage. Légèreté des sujets, virtuosité de l'exécution, tels paraissent avoir été les deux caractères principaux de l'art de Pausias, l'auteur des *lascivia Pausiaca tabella*, le πορνογράφος¹, peintre de filles galantes, bouquetières et marchandes de couronnes, capable le cas échéant de maîtriser les problèmes techniques les plus ardu posés par un raccourci audacieux ou, comme ici, par la représentation d'un cristal translucide. Ses œuvres étaient fort prisées, et Lucullus acheta pour la somme considérable de deux talents une bonne copie de la *Stéphanopolis*, chef-d'œuvre du maître. L'attention que prête Pausanias aux tableaux de Pausias traduit le goût général du temps.

Où se trouvaient, dans la tholos, ces tableaux ? Cavvadias, rapprochant du texte du périégète un texte de Pline selon qui Pausias aurait lancé une véritable mode des plafonds peints², a supposé que Pausias avait décoré le plafond de bois à l'intérieur de la cella. Cela n'aurait en soi rien d'impossible ; et nous verrions là ces πίνακες ὀροφικοί mentionnés dans les comptes déliens, caissons à figures dont le temple d'Asclépios nous a fourni déjà des exemples. Toutefois, comme il s'agit ici de deux tableaux seulement, il me paraît plus vraisemblable de les considérer comme des ex-voto de prix, suspendus aux murs de l'édifice en l'honneur d'Asclépios par un malade reconnaissant.

(1) Lippold, s. v. Pausias, *PW* t. XVIII, 4, col. 2417-2419.

(2) Cavvadias, *Mél. Nicole*, 1905, p. 611. R. Vallois, *Mél. Holleaux*, 1913, pp. 297-299. Cf. ci-dessus, à propos des plafonds du temple d'Asclépios, pp. 127-128 ; Pline, *N. H.* 35, § 124.

CHAPITRE V

LA THYMÉLÉ OU THOLOS (*suite*)

Chronologie. L'architecte de la tholos.

La destination de l'édifice

Pour établir la chronologie de la tholos, nous disposons de trois éléments d'inégale valeur : les comptes de construction, le style et la technique de l'édifice, le nom de l'architecte présumé, Polyclète, que nous a transmis Pausanias. Malgré leur mutilation, les comptes nous donnent une précieuse chronologie relative qu'il est nécessaire de préciser d'abord. Nous essaierons ensuite, par l'étude stylistique, d'insérer cette chronologie relative dans l'histoire de l'architecture au iv^e siècle. Nous verrons alors ce que l'on doit penser de l'affirmation de Pausanias attribuant la tholos à l'architecte Polyclète. Nous nous efforcerons enfin de formuler une hypothèse sur la destination de ce mystérieux édifice.

A) LE COMPTE *IG IV*² 103 ET L'ÉCHELONNEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Les comptes de la tholos, incomplets, mentionnent vingt prêtres éponymes d'Asclépios : les travaux se sont donc étendus sur une période d'au moins vingt ans, et nous devons, avant d'étudier la signification chronologique des divers membres d'architecture, leur assigner une place dans le déroulement de la construction.

Les 153 premières lignes du compte sont presque entièrement effacées. Il est impossible de calculer le laps de temps auquel correspond cette lacune : huit années, selon Hiller von Gaertringen, qui a proposé ce chiffre à titre de pure hypothèse. Pour la commodité de notre exposé, nous garderons la numérotation donnée aux années dans les *IG IV*², étant bien entendu que lorsque nous parlerons des travaux exécutés entre les années X et XII par exemple, cela signifiera non point qu'ils ont été effectués entre la dixième et la douzième année qui ont suivi le début de la construction, dont la date nous est inconnue, mais simplement qu'ils ont duré deux ans.

Les opérations consignées dans les comptes se groupent, en gros, en quatre périodes :

1) Travail de la crépis et de la péristasis. Livraison de pierre noire d'Argos et de marbre du Pentélique pour les socles du péristyle intérieur et du mur du sécos : ll. 10-51 ; années IX-XI ; durée 3 ans, au minimum.

2) Travail des socles du péristyle et du sécos. Livraison et sculpture du marbre du Pentélique pour le couronnement du socle, la porte, le couronnement du mur : *ll.* 51-118 ; années XII-XVII ; durée : 6 ans.

3) Travail du mur du sécos ; préparation de contrats avec des entrepreneurs athéniens (apparemment pour les parties en marbre qui restent à construire : plafonds, péristyle intérieur, couverture du toit) : *ll.* 119-162 ; années XVIII-XXII ; durée : 6 ans.

4) Après trois années d'interruption dues à l'absence de recettes (années XXIV-XXVI), adjudication du dallage de la péristasis et, probablement, ravalement et badigeonnage à l'enduit du mur du sécos : *ll.* 162-328 (?) ; années XXVII-XXVIII (?) ; durée : 2 ans au minimum.

Nous allons examiner successivement chacune de ces périodes.

I. Travail de la crépis et de la péristasis.

Seule la mention des pénalités encourues à leur propos par les entrepreneurs nous fait connaître de façon indirecte quelques travaux effectués sur la crépis :

L. 17 : amende sur l'ἐπιζοά de la crépis ;

L. 51 : amende sur la τύλωσις de la crépis, terme obscur qu'il est impossible d'interpréter si l'on n'a pas bien compris d'abord en quoi consiste l'ἐπιζοά.

Le terme d'ἐπιζοά, par lui-même, ne fait pas difficulté¹ : il désigne le ravalement d'une surface horizontale, par opposition à la καταζοά ou ἀναζοά, ravalement d'une surface verticale. Or, si l'on entend ici crépis au sens large de « socle » complet de l'édifice, comprenant les deux degrés et le stylobate, il est tout à fait anormal que le ravalement de cette crépis ait lieu au début des travaux et non, comme il est logique, à la fin, quand, le gros œuvre achevé, les degrés ne courent plus le risque d'être endommagés par la manutention des matériaux lourds. Une crépis non ravalée est le signe d'inachèvement qui se rencontre le plus fréquemment sur les édifices, précisément parce que cette opération était l'une des dernières à être effectuée².

Mais le terme de crépis peut désigner, selon l'état d'avancement des travaux, soit le socle complet, soit seulement les degrés inférieurs à l'exclusion du stylobate³. Dans les comptes du temple d'Asclépios, *Antimachos* (*ll.* 7-8) procède à l'assemblage de la « crépis » et du « stylobate » ; cependant, à la fin des travaux, la καταζοά de la « crépis » (*ll.* 87-88) s'applique évidemment à l'ensemble du socle. Il me paraît clair que, dans les comptes de la tholos, lors de l'ἐπιζοά mentionnée l. 17, la crépis est réduite à ses deux degrés inférieurs : le ravalement s'applique au lit d'attente du

(1) R. Vallois, *BCH* 36, 1912, pp. 219-225 (à compléter par R. Martin, *BCH* 70, 1946, pp. 356-359). Je reprends ici l'article paru dans *BCH* 80, 1956, pp. 516-518.

(2) *e. g.* Rhamnonte : A. K. Orlandos, *BCH* 48, 1924, p. 312, fig. 4 et pl. IX-X (plan de l'état actuel). — Délos, grand temple : F. Courby, *Délos*, XII, Les temples d'Apollon, pp. 8-10, fig. 8-11. — Molycréion (Étolie) : A. K. Orlandos, *ΑΔ* 9, 1924-25, pp. 58-59, fig. 4-6. — Stratos (Acarnanie) : F. Courby et Ch. Picard, *Rech. à Stratos*, p. 25, pl. III et IV. — Agrigente, temple d'Héra Lacinia : Koldewey-Puchstein, *Gr. Tempel Unterit. und Sic.*, p. 168, fig. 48. Aux Propylées d'Athènes, le stylobate n'a pas été ravalé à son niveau définitif (visible seulement sur les dalles porte-colonnes), mais la surface en a été polie : A. K. Orlandos, *Ἑλικὰ δομῆς*, t. 2, p. 166, fig. 118.

(3) F. Ebert, *Fachausdrücke des gr. Bauhandwerks*, pp. 8-9. Cf. *IG* IV² 106, *ll.* 47, 62, 85, 94, 111, etc., où sont distingués *eulhyntéria*, *crépis* et *stylobate*.

second degré sur lequel va prendre place le stylobate, et il est tentant de penser que l'ἐπιξοά de la στοιβά (l. 19) s'applique aux fondations du dallage de la péristasis, qui se trouvent dans le même plan horizontal que le second degré. Ainsi toute anomalie disparaît : avant le montage du stylobate, on procède au nivellement du lit de la deuxième assise de la « crépis », dont les parties visibles demeurent cependant simplement épannelées. le ravalement définitif n'ayant lieu qu'à la fin des travaux.

Si on limite l'ἐπιξοά de la crépis aux lits non visibles des degrés, à l'exclusion des emmarchements visibles et du stylobate, il est plus facile de tenter l'explication du terme énigmatique de τάλωσις.

« Τάλωσις » : « *Verhärtung*, quid sit incertum », commente Hiller von Gaertringen¹, et Liddell-Scott-Jones, s.v.. « perhaps hardening the κρηπίς (by coating it with something) ». Mais « durcir » une crépis de pierre, surtout au moyen d'un badigeon, ne présente pas de signification satisfaisante. En réalité, « durcir » est un sens dérivé du verbe τολοῦν, le sens premier étant « rendre noueux, rendre calleux ». Un τάλος est un « cal » et « tout ce qui fait saillie comme un nœud ou un cal », ulcère induré sur la peau, têtes de clous sur une massue, nœuds du bois sur le tronc du citronnier². Littéralement traduit, le terme de τάλωσις désigne donc l'opération par laquelle « on rend calleuse » la crépis, le « bosselage » de la crépis.

Or, si nous admettons que le ravalement horizontal, l'ἐπιξοά, de la crépis s'est limité aux lits, les parties visibles, et par conséquent le stylobate, demeurant simplement épannelées, le terme de τάλωσις s'explique par l'image même qu'il suggère : une fois les blocs épannelés mis en place, afin de niveler l'assise, sur chaque bloc, le long des arêtes et des joints, un mince bandeau était poli au niveau du ravalement définitif, délimitant une surface rugueuse en saillie, une « callosité » dont les temples de Rhamnonte et de Stratos offrent des exemples très nets. Cette opération délicate, dont dépendait l'exactitude de l'ἐπιξοά définitive, est décrite avec précision dans le devis de Livadie³ : on ne « durcit » pas la crépis, on la rend calleuse, au sens propre du terme.

Le travail de la péristasis n'apparaît dans la partie conservée des comptes qu'à la façon d'une allusion vague : *Aristophanès* a payé une amende de 255 drachmes pour « retard de la péristasis » (l. 49). Nous ignorons si ce retard affectait la livraison des matériaux ou le montage proprement dit, et l'on ne peut rien en conclure quant à l'état d'avancement des travaux à ce moment-là. La péristasis n'est plus mentionnée dans le compte qu'à propos d'une « στέγασις » dont nous allons expliquer le sens.

Durant ces années IX-XI, on livre sur le chantier la pierre noire d'Argos (stylobate et orthostates intérieurs) et le marbre pentélique (dallage du péristyle intérieur, socle du mur, orthostates) ; ces matériaux vont être travaillés et montés dans les six années suivantes.

(1) *IG IV*², 103, commentaire à l. 51, p. 49.

(2) Liddell-Scott-Jones, s. v.

(3) A. Choisy, *Études épigr. sur l'arch. grecque*, pp. 199-200, ll. 182-188 et fig. p. 191. Commentaire, pp. 204-205. A. K. Orlandos, *Υλικά δομής*, t. 2, pp. 144 sqq.

II. *Montage du péristyle intérieur et du socle du sécos. Livraison et travail des assises sculptées (couronnements du mur, cadre de la porte). Années XII-XVII : six ans.*

Durant les années IX-XI, *Lysidas* a livré, pour la somme de 4585 drachmes (ll. 14-15), la « pierre noire d'Argos ». Les motifs des amendes qui lui sont infligées à ce propos (ll. 73-74 ; 85-89) permettent de préciser qu'il s'agissait des « stylobates noirs » du péristyle intérieur et des « orthostates noirs ». Au cours de la même période, l'envoi à Athènes du dixième de garantie pour les « pierres du Pentélique » (ll. 36-37) prouve que ces pierres sont arrivées à bon port. L'Athénien *Euthynomos* et le Parien *Sannion*, marbriers, entreprennent de les assembler avec les « pierres noires d'Argos » préparées par l'Argien *Chrémon* (ll. 55-56 ; 58-60) ; elles représentent donc les blocs qui venaient au contact des orthostates et stylobates noirs, à savoir le dallage blanc du péristyle intérieur, le socle mouluré, les orthostates extérieurs du sécos, et non point, comme le pensait Cavvadias, le dallage noir et blanc de la cella¹, dont la mise en place était réservée pour la fin des travaux. D'ailleurs les δεσμοί (l. 65) que l'on achète à la même époque ainsi que le plomb de scellement (l. 62) montrent que certains blocs étaient cramponnés, ce qui n'est pas le cas du dallage.

Au moment précis où *Euthynomos* et *Sannion* commencent le montage du mur du sécos, *Sosthénès* reçoit une somme de 5 drachmes et 3 oboles pour la στέγασις τῶς περιστάσιος (l. 60). Il ne saurait être question de toiture, puisque le mur du sécos n'est pas construit. Keil pensait à une protection provisoire des colonnes « contre la pluie »². Mais les colonnes n'avaient rien à craindre de la pluie. Hautes de 6 m. 90, il eût été d'ailleurs impossible de les en garantir, à moins de les enfermer une à une dans un coffrage de même hauteur : travail considérable et d'autant plus inutile que les colonnes, à ce stade de la construction, ne devaient même pas être cannelées. Cavvadias supposa un revêtement protecteur au sommet des corniches³. Mais l'objection reste la même : tout comme les colonnes, un entablement de pierre était exposé à recevoir la pluie durant toute son existence ; il n'avait donc pas besoin d'en être protégé provisoirement.

Représentons-nous l'état du monument au moment où *Sosthénès* exécute la στέγασις : entre la crépis, construite, et les fondations du mur du sécos qu'*Euthynomos* et *Sannion* sont sur le point d'élever, il manque le dallage, le στῶμα de la péristasis, mis en place à la fin de la construction. L'absence de dallage crée une sorte de fossé divisé en alvéoles par les éperons de calcaire et fort gênant pour la manutention des matériaux. Il est donc indispensable de le couvrir, au moins par endroit, d'un plancher provisoire ou de madriers qui facilitent le passage et protègent en même temps les arêtes de la crépis. Les termes Στέγασις, στεγάζειν, καταστεγάζειν s'appliquent à tout ce qui protège, revêt, couvre. Ils concernent donc aussi les toitures, mais ce n'est là qu'un cas particulier d'une signification plus large. Or, les colonnes de la péristasis, protégées par leur épannelage, n'ont pas besoin contre les chocs d'un bouclier supplémentaire. Seul est indispensable, sur le sol de la péristasis, un

(1) Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure I*, pp. 103-104, commentaire à ll. 58-59.

(2) B. Keil, *Die Rechnungen über den epid. Tholosbau*, 1896, p. 88.

(3) Cavvadias, *Hiéron*, p. 60, n. 1.

plancher qui la « couvre », en garantissant les arêtes de la crépis¹. Telle est, à mon avis, l'explication la plus plausible de la στέγασις effectuée par *Sosthénès*. On ne s'étonnera point de la modicité de son salaire, soit que la στέγασις ait été partielle, soit que la somme payée rémunérât seulement la main-d'œuvre.

Pendant que l'on procède à l'assemblage des pierres noires et des blocs du Pentélique, arrive d'Athènes un second lot de marbres comprenant 71 blocs (ll. 66-67) : ce chiffre représente apparemment la somme des couronnements d'orthostates, des blocs de la porte et des blocs de couronnement du mur sous plafond, soit la totalité des marbres nécessaires à l'achèvement du mur du sécos. *Commodion* et *Sannion* en exécutent le décor sculpté (ll. 90 sqq.). Dans cette partie du compte, qui ne présente point de lacune, il n'est aucunement question de fenêtres : il est fort probable que la tholos n'en comportait pas.

III et IV. *Construction de la partie supérieure du mur. Négociations à Athènes. Années XVII-XXIII : six ans. Dallage et finition des murs. Années XXVII et suivantes.*

La construction de la partie supérieure du mur (couronnements des orthostates, parpaings de pôros, carreaux de pôros et de pierre d'Argos adossés au sommet, couronnement de marbre pentélique) semble s'être achevée au cours de l'année XXI. Cette année-là figure en effet la dernière livraison de crampons et goujons dont il soit question dans les comptes, et comme, à une année d'intervalle, *Laarchidas*, entrepreneur de l'ouvrage, perçoit plusieurs fortes sommes (année XVIII : 3.056 drachmes, plus 2.310 drachmes éginètes (ll. 124-126) ; année XIX : 3.849 drachmes, ll. 132-133), il est probable que les travaux ont été menés à leur fin en quatre années, soit, pour la totalité du sécos, dix années de construction.

Je ne vois point d'explication satisfaisante pour l'ἤθησις des pierres du sécos (ll. 124-125) payée 186 drachmes, 5 oboles à *Laarchidas*. Un « tamisage » ou un « criblage » ne présente aucun sens à propos de parpaings de pôros. La καταξύλωσις, effectuée par *Dinon* pour 150 drachmes me paraît être un boisage vertical destiné à protéger les parties sculptées du socle durant le montage du mur (l. 130). Quant à la ποίησις du seuil², par *Sannion* (l. 136), elle désigne un travail de sculpture sur la pierre déjà en place, puisque le mur, et par conséquent la porte, sont montés : il s'agit vraisemblablement de la taille définitive des moulures, simplement dégrossies au moment de la pose du bloc.

Les travaux languissent durant les années XXII (dépense : 3 drachmes, 4 oboles et demie). Les années XXIV, XXV, XXVI marquent un arrêt total de la construction, faute de recettes. En l'année XXVIII, une mise en adjudication est proclamée dans Athènes et l'on achète du χαρτίον pour les contrats (l. 159) : on songera naturellement

(1) Pour un travail semblable au temple de Delphes, cf. G. Roux, *BCH* 80, 1956, pp. 507-511. A l'Héphaïsteion d'Athènes, un revêtement de planches protégeait de même la porte et la base des deux statues au moment où l'on installait dans la cella l'Héphaïstos et l'Athéna d'Alcamène : *IG*, I³, 371, III, ll. 18-23 : καὶ φάρχσαι τὸ βᾶθρον τοῦν ἀγαλμάτων καὶ τὰς θύρας. Sur ce groupe, S. Karouzou, *MDAI*, A, 69-70, 1954-1955, pp. 67-94.

(2) B. Keil traduisait ὄδος, rampe (l. l., p. 104) ; le véritable sens, ὄδος, seuil, a été aperçu par Éliopoulos (*AJA* 44, 1940, pp. 222-224) qui se trompe cependant sur le sens de ποίησις. Cf. nos observations à propos des seuils du temple d'Asclépios, pp. 93-95 et 126-127. Il ne reste rien du seuil de la tholos.

à l'adjudication des fournitures de marbre pour les parties qui restent à construire : colonnade et dallage du sécos, plafonds de la péristasis et du sécos, chéneaux. Durant les années XXVII et XXVIII, on construit uniquement le dallage, qui n'est pas adjugé à un seul entrepreneur (comme celui du temple d'Asclépios), mais à plusieurs, par tranches : politique à la petite semaine qui trahit des revenus réduits. Chaque tranche, chaque *σελίς*, formée de deux blocs de calcaire, est payée 260 drachmes, soit 130 drachmes le bloc ; ce prix couvre la fourniture de la pierre, son transport et sa mise en place. Un seuil d'entre colonnement fourni dans les mêmes conditions pour le temple d'Asclépios coûte 140 drachmes environ. Il n'y a donc pas lieu de trouver le prix de 130 drachmes excessif, d'autant plus que la *σύνθεσις* de ces blocs à joints courbes exigeait une mise au point très délicate.

Les comptes s'arrêtent au bas de la stèle après la pose de 38 *σελίδες* sur les 52 que comporte la péristasis. Mais l'inscription se prolonge sur la tranche de la stèle (côté C, *ll.* 180-328) en fort mauvais état. « Latus C, quantum quidem videmus, non ad thymelem sed ad frumentationem et ad balineum spectabat »¹. Malgré l'incertitude qui règne à cause de la mutilation de ce passage, je ne pense pas qu'il s'agisse de ravitaillement ou de bains ; les comptes de la tholos se suivent sur le côté C dans un ordre logique : après une lacune de quelques lignes (où figurait peut-être l'achèvement du dallage), on voit apparaître, parmi des bribes de lettres, le mot *χώρα*. Or, dans une autre inscription d'Épidaure (*IG IV*², 106, *ll.* 138-139), ce mot figure au moment du ravalement du mur que l'on adjuge non pas en bloc — comme celui du temple d'Asclépios —, mais par sections (*χώρα*). Cette division du travail en parcelles n'est pas inattendue pour la tholos ; la construction du dallage nous en a donné un autre exemple.

Une fois ravalé, le mur est prêt à recevoir un badigeon : justement, les restes épars du compte suggèrent la préparation d'un enduit à partir de produits liquides ou pulvérulents vendus au médimne et à l'*ἀγγεῖον*, à la « mesure » ou au « pot », tels que la poudre de marbre (cf. *ll.* 278-279) et la couleur (*l.* 295 : *μίτ[ου]*). Un rapprochement avec les comptes 109 (*ll.* 103-109) et 115 (*ll.* 19 et 24) ainsi qu'avec le compte d'Éleusis *IG II*² 1672 (*ll.* 197 sqq.) éclaire le sens général du passage.

Tout en bas de la tranche de la stèle que l'éditeur des *IG IV*² désigne par la lettre C, on remarque un *bêta* (B) gravé à la fin du compte. Ceci semble indiquer que l'autre tranche — aujourd'hui retaillée — était également inscrite et marquée d'un A, comme c'est le cas pour le compte 109².

Il est cependant peu probable que la comptabilité complète de la tholos ait tenu sur une seule stèle. Dallage du sécos, péristyle intérieur corinthien, plafonds, ébénisterie de la porte, charpente, couverture, acrotère : tout cela reste encore à faire vingt années au moins après le début des travaux. Peut-être avons-nous la suite de cette comptabilité avec le compte 112 : on y retrouve l'Athénien *Straton* qui apparaît dans le compte 103 au moment de l'adjudication à Athènes (*l.* 160), la mention d'un péristyle (?) et la fourniture de marbre (?) de Paros. Mais ces indications éparses demeurent trop vagues pour permettre une conclusion ferme.

(1) *IG IV*², commentaire à n° 103, *l.* 180, p. 50.

(2) Sur ces lettres, servant à numérotter les diverses faces d'une stèle inscrite, cf. *ABSA* 46, 1954, pp. 1-8.

*
* *

B) STYLE ET TECHNIQUE

Dix-sept années s'écoulent au minimum entre la construction du péristyle dorique et celle du péristyle corinthien. A une époque où l'évolution des styles n'a ni la continuité ni la rapidité que l'on constate aux époques archaïque et classique, ce décalage dans le temps ne revêt pas pour notre étude une importance fondamentale. N'étaient les précisions contenues dans les comptes, la seule étude architecturale n'eût sans doute pas suffi à le révéler. Nous allons étudier successivement le style de l'ordre dorique, celui de l'ordre corinthien, le décor sculpté, la technique.

1) *L'ordre dorique.* Les proportions fort élancées de la colonne, parce qu'elles sont exceptionnelles, sont dépourvues de toute signification chronologique. Comme dans le cas de la tholos de Delphes, ces proportions sont commandées par des nécessités d'équilibre et d'esthétique propres au plan circulaire. Nous les analyserons dans notre chapitre de synthèse consacré à l'ordre dorique. Nous voulons simplement ici, au moyen de rapports chiffrés, faire apparaître quelques particularités de la colonne.

Tout d'abord, la colonne de la tholos n'est pas plus « haute » que les colonnes contemporaines : elle est plus « maigre ». En effet, si l'on replace la colonne dans l'édifice, et si l'on compare sa hauteur non plus à son diamètre, mais à la hauteur de l'entablement ou de la crépis, le rapport obtenu varie beaucoup moins d'un monument à l'autre que celui du diamètre à la hauteur de la colonne.

	$\frac{H}{D}$	$\frac{\text{Ht. colonne}}{\text{Ht. crépis}}$	$\frac{\text{Ht. colonne}}{\text{Ht. entablement}}$
Temple d'Asclépios.....	6,2 (?)	8,2	3,778
Temple d'Artémis.....	7	6,734	3,79
Temple de Zeus à Stratos.....	6,00	8,2	3,80
Tholos d'Épidaure.....	6,92	8,00	3,988 (±)
Temple d'Athéna à Tégée.....	6,09	8,06	4,03
Temple de Zeus à Néméc.....	6,64	9,00	4,14
Tholos de Delphes.....	6,82	8,8	4,17

Si la colonne est plus « maigre », c'est que l'entraxe est *diminué*, afin de réduire le porte-à-faux de l'architrave circulaire au centre de l'entrecolonnement. Le rapport Ht. colonne : Entraxe donne en effet les chiffres suivants :

Temple d'Asclépios.....	2,550
Temple d'Artémis.....	2,564
Temple de Zeus à Stratos.....	2,500
Temple d'Athéna à Tégée.....	2,644 (longs côtés)
	2,622 (petits côtés)

Temple de Zeus à Némée.....	2.667
Tholos d'Épidaure.....	2.905
Tholos de Delphes.....	3,00

Deux monuments qui furent célèbres, comme la tholos de Delphes et celle d'Épidaure, avec leurs colonnes élancées, hâtèrent sans doute l'évolution de l'ordre vers ses formes graciles de l'époque hellénistique¹.

Le chapiteau dorique nous est maintenant connu, grâce aux trois fragments retrouvés, avec une précision suffisante pour permettre une étude chiffrée. On ne dispose pas, pour le iv^e siècle, de séquences aussi sûres que pour les époques archaïque et classique : selon le rapport envisagé, l'ordre des documents varie. Cependant, l'étude de quelques proportions rattache évidemment le chapiteau de la tholos au même groupe que ceux du temple d'Asclépios et du temple de Tégée.

a) <u>Hauteur échine</u>	: Temple d'Asclépios : 0,274	Temple de Tégée : 0,275
Haut. chapiteau	Tholos de Delphes : 0,274	Tholos d'Épidaure : 0,276
b) <u>Diam. sous échine</u>	: Temple d'Asclépios : 8,14	Temple de Tégée : 8,12
Hauteur échine	Tholos d'Épidaure : 8,14	Tholos de Delphes : 7,59
c) <u>Longueur abaque</u>	: Temple d'Asclépios : 1,208	Temple de Tégée : 1,227
Diam. sous échine	Temple d'Artémis : 1,209	Tholos de Delphes : 1,212
	Tholos d'Épidaure : 1,190	
d) <u>Hauteur abaque</u>	: Temple d'Asclépios : 1,469	Tholos d'Épidaure : 1,514
Hauteur échine	Tholos de Delphes : 1,464	Temple de Tégée : 1,518

Ce dernier rapport, on le voit, distingue le groupe Tholos d'Épidaure-Tégée du groupe Tholos de Delphes-Temple d'Asclépios. Cependant, l'ensemble des proportions demeure assez homogène pour assigner à ces divers chapiteaux des dates voisines.

Il semblerait toutefois que le chapiteau de la tholos soit un peu plus récent que ceux du temple d'Asclépios, de la tholos de Delphes et du temple de Tégée : le renflement de l'échine sous l'abaque, sans être encore aboli et remplacé par un disque plat comme au temple d'Artémis, a perdu de son ampleur. Les annelets très fins ont une section quadrangulaire qui les rapproche de ceux du chapiteau du grand temple à Delphes et du temple de l'Isthme².

Nous ne pouvons faire état du rapport architrave : frise, puisqu'aucun bloc d'architrave n'est conservé. Cependant, la hauteur que nous lui avons accordée hypothétiquement, 0 m. 70 \pm , est confirmée par le calcul de la hauteur du mur. La proportion (0,89 \pm) est donc très proche de celles de Tégée (0,889), de la tholos de Delphes (0,892), du temple d'Oropos (0,892), du temple d'Asclépios à Épidaure (0,89).

Le décor des métopes est doublement original : par sa présence sur l'entablement extérieur, par le type de phiale qu'il représente.

(1) Cf. le chapitre sur l'ordre dorique pp. 320-322.

(2) Chapiteaux du iv^e siècle du temple de Poséidon à l'Isthme : *Hesperia* 24, 1955, p. 114.

Premières notes délicates de cet « hymne concerté à la fleur » qui chante dans la décoration de la tholos, nos phiales en rosaces sont au IV^e siècle un motif ornemental rarement utilisé sur un entablement dorique ou ionique¹. On peut évoquer, comme antécédent le plus ancien, les rosettes sculptées aux angles de l'architrave du trésor de Siphnos, à Delphes, puis celles de l'architrave des caryatides à l'Érechthéion. Les stèles funéraires attiques s'ornent souvent de rosettes ou « phiales » à double calice qui forment transition entre la surface lisse de la stèle et l'exubérance végétale de son acrotère. Mais cette décoration apparaît surtout à dater du IV^e siècle.

Après l'exemple de la tholos, et sans doute sous son influence, les phiales en forme de rosettes se multiplient sur les entablements, généralement associées avec des bucranes : citons les propylées Nord d'Épidaure, copiées à Olympie pour les propylées proches du gymnase, l'Arsinoéion et le « Ptolémaion » de Samothrace, et surtout les petits entablements doriques des stèles funéraires béotiennes, sur lesquels les rosettes deviennent traditionnelles². Un compte délien mentionne la « grande phiale tombée du Kératôn »³ ; ceci semble prouver que de véritables phiales de métal pouvaient remplacer sur les entablements les rosettes sculptées.

Le type même de la phiale est le premier exemple connu de ces « plats à œufs » dont il existe dans les musées des exemplaires de métal ou de terre cuite. Les deux plus anciens, selon H. Luschey⁴, ne remontent pas au-delà de la fin du IV^e siècle. La majorité d'entre eux appartient à l'époque hellénistique, du III^e au I^{er} siècle avant J.-C. Même si l'architecte de la tholos a copié, comme il est probable, un type de vase métallique en usage de son temps, c'était à cette époque une création dont l'origine, selon Luschey, doit être cherchée à Athènes ou à Corinthe. Monument péloponnésien, mais fortement influencé par l'art décoratif de l'Attique, la tholos ne permet guère de choisir entre les deux villes.

Sur toutes les phiales de cette espèce, le nombre des cavités du pourtour est invariablement de douze, alors même que le reste du décor change (pl. 52, 1). Il n'est pas douteux que cette permanence a été imposée par quelque impératif religieux, par la destination cultuelle du vase⁵ dont la présence, cinquante-deux fois répétée sur l'entablement, rappelait le caractère funéraire et sacré de l'édifice.

La petite fleur de lotus insérée entre les cavités de la phiale est à rapprocher de plusieurs exemples connus dans le premier tiers du IV^e siècle : stèle de Sardes (394 avant J.-C.), chapiteau corinthien de la tholos de Delphes, couronnement d'autel d'Épidaure⁶.

Les larmiers doriques sont d'un type un peu plus récent que ceux du temple d'Asclépios. Le coupe-larme montre en effet un profil interne dont la courbe très tendue est presque une droite ; le « nez » du coupe-larme descend plus bas que le

(1) K. Luschey, *Die Phiale* (1939) pp. 132-137.

(2) P. M. Frazer et T. Rönne, *Boeotian and West Greek Tombstones*, Lund 1957, pp. 48-50.

(3) R. Vallois, *AHHD*, p. 33, n. 1 ; Luschey, *Die Phiale*, p. 15.

(4) *Die Phiale*, pp. 133-134, 138.

(5) A. Delatte, *Herbarius*, p. 13, n. 1, cite un texte de Psellos décrivant un rite dans lequel on remplit, à l'intention de l'ἑσπριούχος θεός, douze fosses avec des pois chiches, des grains de sésame, des capres, etc. Cf. ci-après pp. 194-196.

(6) H. Möbius, *Ornamente*, p. 24, pl. 9, c (Sardes) et p. 15, pl. 3 (Épidaure) ; ci-après pl. 95, 1 et p. 363 (Delphes).

bandeau. Le bec de corbin est encore de type ancien (profil extérieur en oves), alors que celui de l'*épicanitis* est de type récent (profil extérieur en *cyma reversa*)¹.

2) *L'ordre corinthien*. L'étude de l'ordre corinthien ne saurait nous fournir beaucoup de précisions chronologiques : en ce domaine, l'architecte s'est montré un novateur, et sa création ne peut prendre place dans une séquence de formes datées. Les proportions elles-mêmes sont très particulières et, comme celles de l'ordre doriques, imposées par les nécessités propres au plan circulaire de l'édifice.

La colonne corinthienne est haute de 6 m. 75₊, chapiteau compris, soit 10,2 fois le diamètre inférieur. Pour apprécier cette proportion très élancée, il faut tenir compte de trois éléments : place de la colonne à l'intérieur d'un édifice, plan circulaire de cet édifice, style corinthien du chapiteau.

Associée elle aussi à un portique dorique extérieur, la colonne ionique des Propylées d'Athènes a déjà, en plein ve siècle, une hauteur égale à presque dix fois son diamètre. Dès que l'on renonce au système de la colonnade intérieure à double rangée de colonnes superposées, on est fatalement conduit à grandir la colonne sans pouvoir pour autant augmenter proportionnellement son diamètre, parce que, trop volumineuse, elle « mangerait » l'espace intérieur. Cet inconvénient serait plus perceptible encore dans un édifice circulaire à cause de l'effet d'« encagement » qui en résulterait, la perspective réduisant la largeur de chaque entrecolonnement sauf un, celui en face duquel se trouve le spectateur. D'où la nécessité de faire maigrir le fût. D'ailleurs, la présence du chapiteau corinthien, haut de 0 m. 636, à la place d'un chapiteau ionique, comme aux Propylées, réduit sensiblement la hauteur du fût, égale, chapiteau non compris, à 9,3 diamètres seulement. Si bien que, pour le spectateur, la colonne de la tholos paraît plus robuste que des colonnes ioniques moins élancées qu'elle, celle des Propylées ou du Didyméion de Milet par exemple. Ses proportions sont moins grêles qu'on pourrait le croire à la vue du rapport entre la hauteur et le diamètre, et elles sont justifiées par les conditions particulières dans lesquelles la colonne est placée. Sur la base attique, relativement basse pour l'époque, se dresse un fût ionique à vingt-quatre cannelures, ce qui est exceptionnel dans le Péloponnèse. A Épidaure même, toutes les colonnes ioniques ou corinthiennes sont à vingt cannelures, sauf une colonne votive en marbre dont l'origine est sans doute étrangère au Péloponnèse². Pour l'analyse stylistique du chapiteau, le lecteur voudra bien se rapporter au chapitre consacré à l'ordre corinthien.

Haut de 1 mètre, l'entablement comporte, au-dessus de la traditionnelle architrave à trois fascés, une frise profilée en doucine, qui apparaît alors pour la première fois dans l'architecture grecque. On sait que la frise ne fait point partie de l'entablement ionique ancien en Asie Mineure. Chaque fois que cette frise existe, à Delphes sur les trésors archaïques, en Attique, à Bassae, elle sert de support à un décor sculpté. C'est pour compenser l'absence de ce décor, pour éviter aussi l'impression de sécheresse qu'eût provoquée ce grand bandeau plat superposé aux trois bandeaux de l'architrave, que l'architecte a profilé sa frise en doucine. Enfin ce profil rattrape de façon heureuse la différence de largeur entre l'épistyle et le couronnement, sans le secours des denti-

(1) L. Shoe, *PGM*, pp. 113, pl. LV n. 2 et 129, pl. LXI n. 18.

(2) Cf. ci-après notre étude de l'ordre ionique dans le Péloponnèse, pp. 339-341.

cules ou des faux larmiers qui eussent été nécessaires avec une frise verticale. Cette solution est à la fois esthétique et plus fonctionnelle.

3) *L'ornementation*. Comparée à la tholos de Delphes, rigoureuse épure mathématique, la tholos d'Épidaure apparaît comme l'œuvre d'un décorateur. Sculptés ou non, les profils se multiplient, tandis qu'au creux des plafonds, sur le panneau des chéneaux, une flore exubérante orne très librement l'édifice, sans égard au rythme de la colonnade.

La doucine qui souligne la base du mur fait ici son entrée dans la grande architecture. Ses proportions élancées rappellent, quoique déjà plus « courtes », celles du socle de la Niké de Païônios à Olympie. Ce profil, associé à un bandeau, forme une heureuse transition entre la verticale du mur et l'horizontale du sol, sans empattement excessif¹. Comme le couronnement des orthostates, il dénote une influence certaine de la petite architecture, celle des bases de statues notamment, sur l'architecture monumentale.

Nous avons indiqué au passage, mais sans pouvoir les résoudre, les difficultés d'interprétation que soulevait le couronnement d'orthostates, du point de vue de la construction. Le motif ornemental de palmettes et fleurs de lotus appartient au répertoire décoratif des marbriers attiques, et reste en usage à Athènes depuis le temps de l'Érechthéion jusqu'à l'époque impériale romaine (linteau de Kaisariani)². L'exemple de la tholos est l'un des plus beaux du genre ; il se distingue de tous les autres par le calice de trois feuilles d'acanthé, placé au ras du sol, d'où émergent la fleur de lotus et les rinceaux de la palmette ; ce groupement de trois feuilles formant une sorte de socle est typique de toute une série d'acrotères floraux, dont les plus anciens seraient ceux du Parthénon. Il est ici incorporé pour la première fois dans le décor traditionnel des palmettes et fleurs de lotus alternées.

C'est encore sinon à une tradition, du moins à une innovation athénienne que se rapporte le type des plafonds sans poutres. Dans la grande majorité des cas, les dalles à caissons des plafonds reposent sur des poutres de pierre. A l'Érechthéion, pour la première fois, au-dessus du portique des caryatides, les poutres sont supprimées³, sans doute à cause des dimensions réduites du plafond. Or, ni la tholos de Delphes, ni la tholos d'Épidaure, ni le Philippéion d'Olympie n'ont de poutres sous plafond. Ceci tient moins à une imitation consciente de l'Érechthéion qu'à une nécessité esthétique : des poutres auraient accentué le caractère rayonnant des dalles de plafond que les architectes se sont efforcés de faire oublier, à Delphes et à Olympie — et à Delphes mieux qu'à Olympie — par une combinaison ingénieuse de losanges, à Épidaure par les proportions mêmes des caissons, trapézoïdaux mais proches du carré.

La variété dans le décor des plafonds d'un même édifice semble avoir été fréquente dans l'architecture antique : à l'Érechthéion, il y avait quatre types de plafonds ; les comptes du temple d'Asclépios attestent que le décor des caissons différait selon leur place. Ce décor était végétal à l'Érechthéion (rosettes, acanthes), végétal et figuratif au temple d'Asclépios (acanthes et *πρόσωπα*). Il ne semble donc pas que, dans

(1) L. Shoe, *l. l.*, p. 99, pl. XLIX n. 3.

(2) H. Möbius, *MDAI*, A, 52, 1927, pp. 178-181, Beil. XX-XXI.

(3) Kunze, Schleiff, *Ol. Forsch.* I, pp. 41-42.

son principe au moins sinon dans sa forme, le décor des caissons de la tholos ait été, à son époque, une nouveauté. Les fleurs de lys, dont le symbolisme funéraire est clair, se retrouvent identiques sur le fronton des « petits sarcophages » de Sidon, pourvus même d'un pistil métallique analogue au clou qui fixait, sur le plafond de la tholos, la fleur au fond des caissons¹. Les rinceaux d'acanthé aux angles des frontons des sarcophages rappellent ceux qui séparent les caissons du plafond intérieur de la tholos. Mais ici, les analogies les plus frappantes se trouvent parmi le décor floral des vases italiotes². Ainsi, tout en se rattachant à une tradition attique, le décor floral de la tholos annonce déjà des formes hellénistiques. On en reconnaît le souvenir à Lycosoura, au II^e siècle, à la fois dans l'acrotère du temple et dans l'ornementation de la table d'offrande³. Le dessin du chéneau, dont nous avons défini ci-dessus l'originalité, ne suscitera que de rares imitations.

Au sujet des profils, signalons l'apparition du bec de corbin en talon renversé sur le couronnement de mur. Jusqu'au milieu du IV^e siècle environ, le profil normal du bec de corbin, extérieurement, est l'ove. Le portique du Thersilion, à Mégalopolis, et la tholos d'Épidaure offrent les deux plus anciens exemples⁴ du nouveau profil en talon. A partir de cette date, il devint extrêmement commun à Épidaure et ailleurs. L'habitude de sculpter en relief le méandre sur les bandeaux (de la contre-frise dorique, des couronnements de mur et d'entablement corinthien, du chéneau) est plus fréquente à l'époque hellénistique (petits sarcophages de Sidon) qu'à l'époque classique.

4^o *Les techniques.* Du strict point de vue de la technique, on distingue nettement deux parties dans la construction de la tholos : l'une comprend les fondations, le péristyle dorique, le mur de cella et le socle intérieur de la colonnade corinthienne ; l'autre, la colonnade corinthienne, les plafonds, le chéneau. Les différences entre ces deux groupes concernent le travail des joints, le système de bardage, le système des crampons.

a) Les joints du premier groupe présentent un bandeau d'anathyrose lisse encadrant un panneau en retraite sommairement épannelé à la pointe. Ceux du second groupe ont un bandeau d'anathyrose plus large autour d'un panneau central très soigneusement dressé au ciseau à dent et presque dans le même plan que le bandeau d'anathyrose.

b) Autant que j'aie pu le vérifier, les blocs du premier groupe ne présentent jamais trace d'un trou de louve : le bardage s'est donc effectué soit au moyen de tenons ravalés après la pose, soit au moyen de la tenaille, comme le montrent les encoches encore visibles sur certains blocs des fondations et sur les poutres du dallage notamment.

Au contraire, tous les blocs du second groupe ont été bardés à la louve simple. Selon leur poids, on a utilisé la petite louve (chéneau), la louve moyenne (plafonds intérieurs, couronnements, tambours corinthiens), ou la grande louve (plafonds

(1) Cf. Mendel, *Cat. Musée de Stamboul*, t. I, pp. 201-208, nos 72-74.

(2) Cf. ci-après p. 196.

(3) Courouniotis, *Cat. Musée de Lycosoura*, p. 54, fig. 52 ; pp. 65-68, fig. 66-69.

(4) L. Shoe, *PGM*, p. 129, pl. LXI. n. 33.

extérieurs, entablement corinthien) (fig. 41). Sur les tambours corinthiens, le goujon carré au centre du lit d'attente empiète sur le trou de louve, comme c'est le cas à Delphes (tholos, temple de calcaire). Toutefois, parmi les blocs du premier groupe, un larmier de pòros a été hissé au moyen de deux louves simples en bois (voir p. 144), plus épaisses que l'étroite louve de métal, qui eût coupé la pierre tendre ;

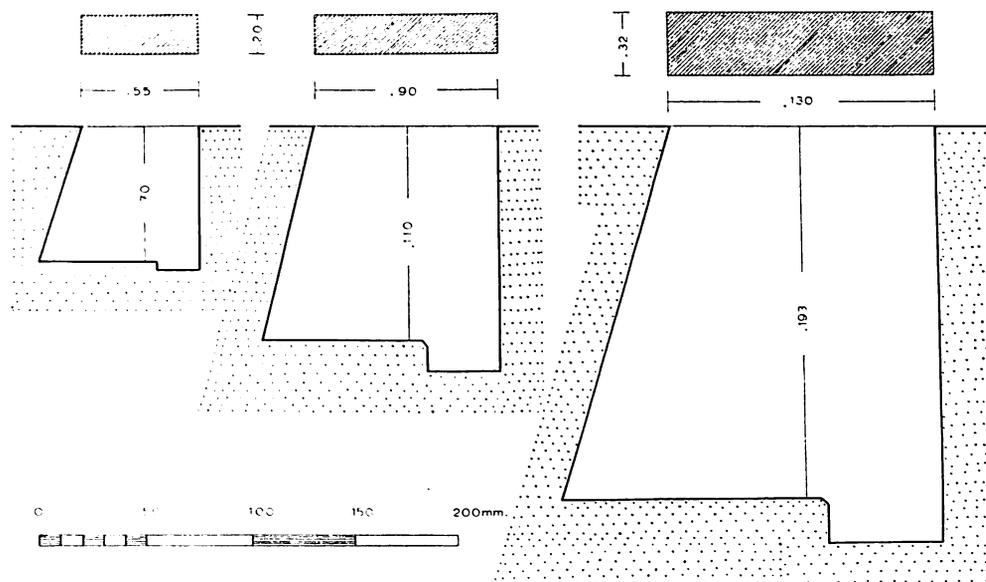


Fig. 41. — Tholos. Trous de louve.

c) Le système des crampons varie également d'un groupe à l'autre : sur le premier (à l'exception des larmiers), on constate l'usage exclusif de crampons en Π à la fois longs et minces, qui rappellent ceux du temple d'Asclépios, de la tholos de Delphes et du temple de Tégée. Les blocs du second groupe ont uniquement des crampons en T, larges et courts, profondément enfoncés dans le bloc.

Il est assez curieux de constater que le crampon en T connaît une certaine éclipse dans la première moitié du IV^e siècle, et un regain de faveur dans la seconde moitié : la tholos et le temple en calcaire d'Athéna, à Delphes, le temple d'Amphiaraios et le portique d'Oropos, le temple de Tégée, le temple d'Asclépios à Épidaure, la tholos dans ses parties les plus anciennes ont seulement des crampons en Π . Le temple d'Apollon à Delphes, le temple de Stratos, celui d'Artémis à Calydon, les parties les plus récentes de la tholos attestent à nouveau l'usage des crampons en T associés aux crampons en Π .

On ne peut d'ailleurs accorder de valeur chronologique précise à l'emploi de tel ou tel type de crampon dans les diverses parties d'un même monument. Il faut faire intervenir ici des habitudes d'ateliers ou d'équipes : les comptes de construction montrent combien étaient nombreux et divers les entrepreneurs qui participaient à l'édification. Des raisons d'économie pouvaient intervenir aussi : un crampon en T coûte plus cher qu'un crampon en Π , car, à longueur égale, il exige plus de métal et

nécessite deux soudures. A Stratos, sur la double rangée d'orthostates du temple de Zeus, les crampons longitudinaux sont en T, mais les crampons transversaux, unissant les blocs de deux assises adossées, sont en Π. Seule une raison d'économie peut expliquer cette variation.

Résumons les enseignements de ces indices techniques. Je suis frappé par les analogies nombreuses qui rapprochent du temple de Tégée les parties de la tholos érigées les premières : même système de scellement de la colonne au stylobate par un goujon central flanqué de deux goujons latéraux sur un même diamètre ; même disque circulaire au lit d'attente du chapiteau dorique ; même travail des joints sur les marbres (un bandeau d'anathyrose encadre une surface bosselée en retraite, démaigrie à la pointe) ; même usage des crampons en Π ; même ignorance de la louve pour le bardage. Tout se passe comme si les mêmes ouvriers avaient construit et le temple de Tégée et la première partie de la tholos, aux environs de 360. D'autres équipes de marbriers auraient ensuite achevé le monument, aux environs de 340-335, à l'époque où Lysistrate de Cicyne va dresser à Athènes son charmant monument chorégique, couronné par ces vigoureux rinceaux d'acanthé qui font la parure de la tholos.

*
* *

C) LA QUESTION DE L'ARCHITECTE, « POLYCLÈTE LE JEUNE »

Pausanias nous apprend (II, 27, 5) que la tholos et le théâtre d'Épidaure furent l'œuvre de Polyclète. Depuis que les fouilles de Cavvadias ont exhumé ces deux édifices, il est devenu évident qu'on ne saurait les attribuer ni l'un ni l'autre au grand Polyclète, le contemporain de Phidias. Dès lors, il fallait ou bien récuser le témoignage de Pausanias, ou bien supposer l'existence d'un homonyme plus jeune du célèbre artiste argien ; ce qui fut fait. Ainsi naquit un nouveau Polyclète, « hervorragender Architekt », dont l'existence est maintenant consacrée par un paragraphe de la *Real-Encyclopädie*¹.

Mentionnant à Olympie une statue faite par un certain Πολύκλειτος Ἀργεῖος, qui n'était pas le grand Polyclète d'Argos, Pausanias prend soin de mettre en garde son lecteur en précisant² : « οὐχ ὁ τῆς Ἡρας τὸ ἄγαλμα ποιήσας ». N'est-il pas étrange qu'à Épidaure, en Argolide, où cette précaution était encore plus nécessaire, Pausanias n'ait pas cru devoir spécifier que l'architecte de la tholos et le grand Polyclète étaient deux personnages distincts, pour prévenir une confusion inévitable dans l'esprit de son lecteur ? La seule explication possible est que Pausanias lui-même est dupe de cette confusion³. En effet, les qualités qui sont louées chez ce Polyclète-architecte, qualités si éminentes qu'aucun artiste ne pourrait les surpasser, si notoires qu'elles

(1) *PW*, s. v. Polykleitos, n° 15, col. 1720-1722 (Fabricius). A compléter par l'étude importante de P. Amandry : A propos de Polyclète. Statues d'Olympioniques et carrière de sculpteurs, dans *Charites, Studien zur Altertumswissenschaft*, pp. 63-87.

(2) Paus. VI, 6, 2 ; Overbeck, *Anl. Schriftquellen*, p. 180, n° 1004.

(3) *PW*, s. v. Polykleitos.

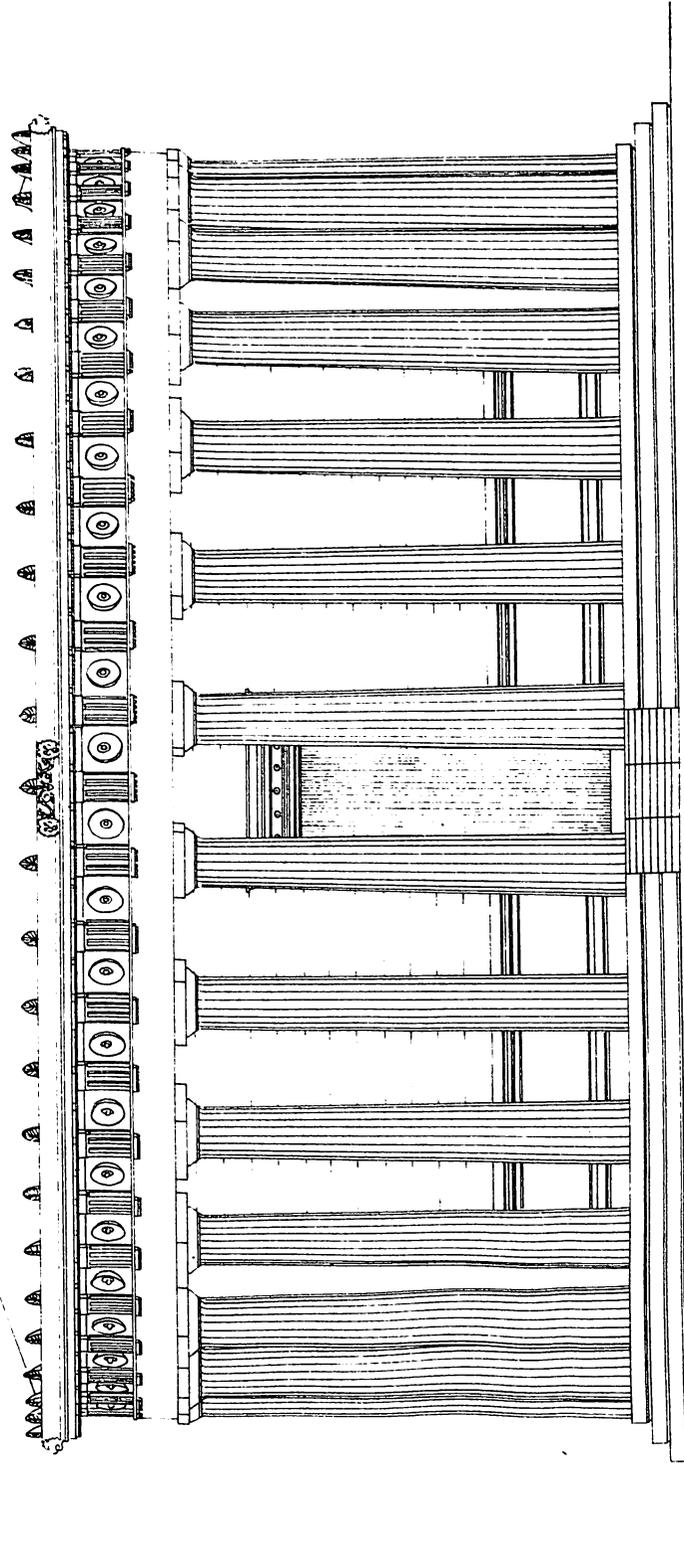


Fig. 42. — Épidaure. Tholos. Élévation restaurée.

sont supposées connues du lecteur comme des évidences, ces qualités sont l'harmonie des proportions et la beauté, *ἀρμονία* et *κάλλος*.

Or, il suffit de parcourir les textes anciens rassemblés par Overbeck autour du grand Polyclète pour constater que Pausanias reproduit ici les lieux communs d'école¹, les clichés de manuels appliqués à Polyclète « l'Ancien » : de même que Phidias traduit la majesté olympienne des immortels, *l'auctoritas deorum*, de même Polyclète est l'artiste de la beauté née de l'harmonie. Lucien, Strabon, Cicéron, Pline, Quintilien célèbrent à l'envie τὰ Πολυκλείτου ζόανα τῇ μὲν τέχνῃ κάλλιστα τῶν πάντων, les *pulchriora Polycleli signa et jam plane perfecta*, *l'eximia venustas* des canéphores ; une épigramme de l'anthologie résume ces jugements :

θητοῖς κάλλος ἔδειξεν ὅσον θέμις.

Il n'est point jusqu'à la phrase de Pausanias : « Quels architectes voudraient rivaliser avec Polyclète... » qui ne puisse passer pour une allusion à cette compétition de sculpteurs où l'amazone de l'artiste argien l'emporta en beauté sur toutes les autres, y compris sur celle de Phidias. Ainsi, il me paraît sûr que Pausanias s'est trompé ou a été trompé : à son avis, tholos et théâtre sont des ouvrages du grand Polyclète, de Polyclète l'Ancien, le contemporain de Phidias.

Cela ne prouve certes pas a priori que la tholos et le théâtre ne soient effectivement l'œuvre d'un certain Polyclète confondu par Pausanias avec son illustre homonyme². Mais ici encore surgit une difficulté : la tholos a été commencée, donc conçue par son architecte, entre 370 et 360. Le théâtre n'a été construit qu'à la fin du siècle, peut-être même, s'il faut en croire une théorie récente, au début du siècle suivant. Il devient alors douteux qu'un même architecte ait construit ces deux édifices, et nous sommes obligés, si nous voulons croire avec Pausanias qu'ils ont été tous les deux construits par un Polyclète, de dédoubler notre architecte Polyclète et d'affirmer qu'en fait il y en eut deux, confondus par Pausanias en un seul. La chose n'est pas absurde en elle-même. Mais est-elle probable ? Et puisque Pausanias commet une erreur, cette erreur n'est-elle pas totale ?

L'Argolide se flattait d'avoir nourri un artiste de renommée universelle, que les anciens égalaient aux plus grands. Il était tentant, par amour-propre régional, pour rehausser le prestige d'un monument ou d'un sanctuaire, de lui attribuer abusivement des œuvres qui n'étaient point de lui. L'erreur, ou le mensonge, était facile quand il s'agissait d'un édifice rond ou d'un théâtre, dont la beauté, comme celle des statues du maître, naissait de l'*ἀρμονία*, de la *συμμετρία*, et dont on pouvait dire : *ἕμμετρος ἀκριβῶς*. On prête beaucoup aux riches et l'on a dû prêter beaucoup à Polyclète. Pline ne signale-t-il pas qu'on allait jusqu'à lui attribuer un portrait d'Alexandre le Grand ? Ainsi, le témoignage de Pausanias me paraît fort suspect. L'existence attestée d'un (sinon plusieurs) sculpteur Polyclète, au iv^e siècle, suffit-elle à donner vie à l'« architecte » Polyclète ? C'est douteux. Le témoignage de Pausanias est digne de foi lorsque l'auteur rapporte des constatations matérielles, faites par lui-même :

(1) *Ant. Schriftquellen*, pp. 173-175.

(2) On pense au Polyclète collaborateur de Naucydès : Ch. Picard, *Manuel*, III, 1^{re} partie, pp. 312-322 ; Dörpfeld (*Gr. Theater*, pp. 130-131) imagine un troisième Polyclète, qui aurait terminé, à la fin du iv^e siècle, la tholos commencée par un autre architecte.

les attributions de statues à tel ou tel sculpteur sont généralement assurées par une signature qu'il a lue sur une base. Quand la base n'est pas signée, il ne prend pas l'attribution à son compte : Πολυκλείτου δέ φασιν εἶναι ἔργα (II, 24, 6). Mais pour des édifices, non signés, Pausanias était tributaire de la bonne foi ou de la science de ses informateurs. L'identité de l'architecte de la tholos est bien incertaine ; nous ne pouvons la nier absolument, mais, en bonne critique, nous n'avons pas le droit d'en faire état pour notre chronologie.

* *

D) DESTINATION DE LA THOLOS

La beauté de la tholos, le raffinement de son architecture, en suscitant l'admiration, piquent aussi la curiosité. On s'interroge sur la destination d'un édifice à ce point remarquable. A quoi servait la tholos ?

Au seul témoignage des ruines, on serait tenté de lui assigner le premier rang parmi les monuments du sanctuaire. Proche du temple et de l'Abaton, elle occupe dans la région la plus sacrée un ἐπιφανέστατος τόπος. Ses proportions harmonieuses révèlent qu'elle fut l'œuvre d'un architecte de valeur, et Pausanias pouvait sans absurdité l'attribuer au génie du grand Polyclète ; l'anachronisme est excusable, si l'on considère, sur les métopes de pòros, sur les fragments de marbre échappés au four à chaux, cet échantillonnage varié de sculpture ornementale dont la perfection n'aurait pas déparé un édifice du v^e siècle. En comparaison, le temple d'Asclépios paraît mesquin, malgré les élégantes statues de ses frontons, ses portes et plafonds en bois précieux, ébénisterie luxueuse due à Thrasy médès. La parure de la tholos, taillée dans une matière moins périssable, est parvenue jusqu'à nous avec ses grands orthostates ornés de palmettes et de lys marins, son ordre corinthien, ses plafonds aux caissons fleuris, son chéneau cernant une toiture entièrement couverte de marbre — prodigalité qu'on n'avait point consentie pour le temple, — et ce splendide fleuron découpé qui culminait dans le ciel d'Épidaure, plus haut que les acrotères du temple. Dans un sanctuaire généralement économe, qui utilisait surtout les matériaux peu coûteux du Péloponnèse, pòros de Corinthe, calcaire local et souvent même brique crue, cette abondance de beau marbre importé d'Athènes et richement décoré démontre qu'aux yeux de ceux qui la construisirent la tholos répondait à une nécessité religieuse essentielle, qui devait proscrire toute parcimonie.

Comme on pouvait l'attendre à propos d'un dieu auquel tant de fidèles recoururent, et pendant si longtemps, de nombreux témoignages littéraires illustrent le culte d'Asclépios. Réunis par E. et L. Edelstein¹, ils remplissent un gros volume. Or, constatation surprenante, tous sont muets sur le rôle de la tholos, comme sont muettes les inscriptions de l'hiéron. Pausanias lui-même, sensible à la beauté de l'édifice, ne précise pas ce qu'était cet οἰκοδόμημα περιφερές que ses guides appelaient tholos². Notons cependant qu'il lui consacre une place relativement importante dans

(1) E. et L. Edelstein, *Asclepius*: t. I *Testimonies*, t. II *Interpretation*. Dans les notes qui suivent, je renverrai aux textes réunis dans le tome I par la lettre T, suivie du numéro du texte dans le catalogue.

(2) Pausanias, II, 27, 3 ; 27, 5.

une description pourtant concise. On ne saurait donc tirer argument d'un prétendu silence de Pausanias, tenu au respect d'on ne sait quel « tabou », pour affirmer que la tholos avait une destination mystique, connue des seuls initiés et protégée par le secret¹. Lorsque Pausanias se tait par scrupule, non par ignorance, il ne manque jamais d'en aviser son lecteur ; il se fait alors un double mérite, et de sa science et de sa discrétion². Dans le cas de la tholos, je ne vois à son « silence » qu'une explication plausible : c'est qu'au II^e siècle de notre ère, la « thymélé » avait perdu sa signification religieuse en même temps que son nom primitif. En l'appelant un *οικοδόμημα περιφερές*, Pausanias nous disait tout ce qu'on lui en avait dit et tout ce qu'il y avait à en dire. Elle était un « bâtiment circulaire », rien de plus. En d'autres termes, elle était « désaffectée », comme l'était aussi, sans doute, la tholos de Delphes, et tant de temples — non des moins célèbres — que le périégète vit à l'abandon³.

Cette conclusion, la plus simple, me paraît découler naturellement du texte. Elle donne un début d'explication au mutisme étrange de nos documents ; elle ajoute au problème une difficulté supplémentaire, mais qui est aussi une garantie : pour être jugée recevable, une hypothèse sur la destination de la tholos devra rendre compte de cette désaffectation ; et une hypothèse qui en rendra compte en même temps que de toutes les autres particularités de la tholos aura chance d'approcher de la vérité.

En l'absence de témoignage explicite, nous ne pouvons en effet prétendre aboutir qu'à des hypothèses. Et le nombre de celles qui ont été formulées déjà pourrait faire douter qu'il y ait quelque intérêt à en échafauder de nouvelles. Je crois cependant possible d'obtenir un résultat scientifiquement valable si l'on prend soin d'abord de dénombrer exactement les conditions que l'hypothèse proposée doit remplir. Ces conditions me paraissent être les suivantes :

- 1° S'accorder avec la personnalité originale d'Asclépios ;
- 2° S'accorder avec l'histoire de son culte à Épidaure ;
- 3° Expliquer l'architecture de la tholos dans ce qu'elle a de singulier, à savoir : son plan circulaire, son couloir souterrain à triple circonférence, son décor extérieur de phiales à douze cavités ovoïdes, le décor floral de ses plafonds : lys, pavots, acanthes ; son importance architecturale dans le sanctuaire ;
- 4° Expliquer pourquoi ce monument, à l'époque de Pausanias au plus tard, a été désaffecté après avoir joué le rôle essentiel que semble attester sa beauté.

* * *

Aucune des hypothèses proposées jusqu'ici ne remplit toutes ces conditions à la fois, encore que l'une d'entre elles en approche beaucoup. Je vais les rappeler brièvement, ne serait-ce que pour puiser dans cette revue une salutaire leçon de prudence.

Staïs faisait de la tholos un décor d'autel monumental, analogue *mutatis mutandis* au grand autel de Pergame, le rôle du labyrinthe se limitant à soutenir le dallage⁴.

(1) *REG* 41, 1928, p. 217 ; 48, 1935, pp. 490-491.

(2) G. Daux, *Pausanias à Delphes*, p. 67, note 1.

(3) Par exemple le temple de Zeus à Némée (II, 15, 2).

(4) *AE* 1892, pp. 91-92.

Contre Staïs. Lechat soutint qu'il s'agissait d'une fontaine sacrée dont le « labyrinthe » formait le bassin de décantation. Comme il n'y avait ni puits ni conduite d'adduction, cette fontaine manquait seulement d'eau. Lechat demanda au ciel ce que lui refusait la terre, et l'architecte Defrasse imagina un toit en forme d'entonnoir propre à recueillir les eaux de pluies¹.

Ayant découvert le fleuron terminal du toit, qui excluait la possibilité d'un *impluvium*, et la lourde dalle circulaire de marbre au centre du dallage, qui condamnait le dispositif de puisage, Cavvadias renonça à l'hypothèse d'une fontaine et hasarda l'idée d'un *lélestérion*, ou encore d'une salle de banquet, ou d'un prytanée en raison du plan circulaire². Ce même plan conduisit Thiersch à interpréter le *Rundbau* comme un odéon monté sur un souterrain formant caisse de résonance³. J. Charbonneaux a rassemblé les objections décisives formulées contre la thèse de la tholos-odéon et celle de la tholos-prytanée à propos de la tholos de Delphes qu'on avait voulu interpréter de ces deux façons⁴. Il est inutile d'y revenir. Avec Elderkin, malgré la chronologie des édifices d'Épidaure et malgré le texte de Pausanias, la tholos devint un *abaton*, la salle d'incubation où apparaissait Asclépios⁵. Pour Noack et Pallat, c'était une châsse enveloppant un vénérable édifice, le « labyrinthe »⁶. Les observations architecturales de F. Robert ont condamné cette théorie sans appel : « labyrinthe » et tholos sont contemporains⁷.

Svoronos, auteur de tant de conjectures brillantes, défendit deux hypothèses à propos de la tholos⁸. La première connut un oubli dédaigneux, la seconde un succès peu justifié, mais que les guides propagent à Épidaure, et dans toutes les langues, en expliquant aux touristes que la tholos était la demeure des serpents sacrés. Fallait-il en loger les serpents du dieu dans un souterrain obscur et sans issue, couvert par un édifice aussi luxueux ? Les malheureux reptiles ne méritaient assurément ni cet excès d'honneur ni cette indignité ! Pour en finir avec la ménagerie d'Épidaure, rappelons la dernière en date des hypothèses, celle de H. Grégoire⁹ : la tholos abriterait un souterrain-taupinière habité par Asclépios, le dieu-taupe. Rien n'atteste qu'Asclépios ait été honoré comme un dieu-taupe en son hiéron d'Épidaure, mais en considérant le souterrain de la tholos comme le logis du dieu, H. Grégoire n'était pas éloigné de la première hypothèse de Svoronos, celle à laquelle on ne crut pas, qui est à mon avis la bonne, et vers laquelle nous oriente également la substantielle étude de F. Robert sur la « thymélé ».

La faiblesse des explications que je viens d'énumérer tient à leur caractère partiel, au fait que leurs auteurs, la plupart du temps, n'avaient pas une connaissance

(1) Defrasse et Lechat, *Épidaure*, pp. 100-105, coupe p. 107 ; restauration pl. XII.

(2) *Fouilles d'Épidaure*, p. 15 ; *Hiéron*, pp. 48-71.

(3) *JDAI*, AA, 16, 1898, col. 123 ; *Zeit. für Gesch. der Architektur* 1, 1907, pp. 27 sqq. ; 67sqq. ; *JDAI*, AA, 22, 1907, col. 491-492.

(4) *BCH* 49, 1925, pp. 158-178 ; *FD* II, 4, La Tholos, pp. 28-31.

(5) *AJA* 15, 1911, pp. 161-167.

(6) *JDAI* 42, 1927, pp. 75-79.

(7) *Thymélé*, pp. 296-305. Ci-dessus p. 134.

(8) *Journal Intern. Arch. Mus.* IV, 1901, pp. 5-34.

(9) H. Grégoire, R. Goossens, M. Mathieu, *Asklépios, Apollon Smintheus et Rudra. Études sur le dieu à la taupe et le dieu au rat dans la Grèce et dans l'Inde* (Mém. Acad. Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Bruxelles, XLV, 1, Bruxelles 1950).

directe, ou suffisamment approfondie, des édifices d'Épidaure et spécialement de la tholos. Insérée dans une large enquête philologique, l'interprétation proposée par F. Robert échappe à ces reproches. Ainsi qu'on va voir, mes propres conclusions ne diffèrent des siennes que par une fidélité plus totale à sa propre thèse : pour aboutir à la solution que je crois juste — et que Svoronos avait formulée le premier — il m'a suffi de suivre la direction indiquée par F. Robert, mais en allant jusqu'au bout.

Une inscription du III^e siècle avant J.-C. découverte dans l'hiéron dresse une liste de particuliers qui ont versé des sommes d'argent εἰς τὴν ὀλοκαύτησιν τῷ θεῷ¹. Ainsi est attestée, au III^e siècle, l'existence d'un culte héroïque, chthonien, célébré en l'honneur d'Asclépios selon le rite de l'holocauste. Le plan circulaire de la « thymélé » la désigne comme le lieu de ce culte. Mais il eût été difficile de faire brûler des victimes dans la cella fermée, et à plus forte raison dans la partie souterraine, sans étouffer du même coup les officiants ; aussi F. Robert suppose-t-il que l'*énagismos* se décomposait en deux temps : on procédait à l'holocauste hors de la tholos, sur une *eschara* en plein air ; seule était célébrée dans la tholos l'offrande du sang que recevait un *bothros* placé au centre du labyrinthe².

La tholos était donc le lieu d'un culte héroïque, célébré dans le labyrinthe, en l'honneur d'Asclépios. Cette conclusion de F. Robert répond à presque toutes les conditions que j'ai énumérées plus haut. Aux yeux des anciens, les textes en témoignent, Asclépios fut un héros avant d'être un dieu, et sa divinité n'effaça jamais le souvenir de sa mort. Un culte héroïque justifie la forme circulaire de la tholos, le plan de son labyrinthe, conçu pour imposer à l'officiant une triple lustration avant qu'il ne parvienne au centre. Tout cela me paraît convaincant, mais à mon avis ne peut suffire à expliquer deux points importants : tout d'abord, parmi les nombreux exemples d'autels chthoniens rassemblés par F. Robert, aucun n'est construit en sous-sol. Pourquoi le bothros de la tholos est-il, à Épidaure, souterrain ? Et la nécessité de cacher aux yeux du profane un simple bothros justifierait-elle la construction d'un édifice aussi somptueux ? En réalité, la thèse de F. Robert sur les monuments circulaires grecs me paraît souffler la réponse, à la condition que l'on prolonge son argumentation jusqu'à sa conséquence logique : la tholos était le tombeau, fictif, d'Asclépios. Svoronos l'avait déjà proclamé. Dans l'état actuel de nos connaissances, je ne vois aucune autre hypothèse qui permette d'expliquer de façon plus complète l'architecture et l'histoire de la thymélé devenue tholos. C'est ce que je voudrais montrer maintenant.

La gloire d'Asclépios à l'époque hellénistique et romaine tend à nous masquer l'humilité de ses débuts. Ἀμόμων ἰητήρ, ce « médecin sans reproche »³ est d'abord un homme, un roitelet obscur de la Thessalie, si obscur même que l'on a soupçonné Homère d'avoir, de sa propre autorité, ennobli un spécialiste savant, mais roturier, afin que ses fils Machaon et Podalire fussent devant Troie des compagnons acceptables pour les héros et les rois nourrissons de Zeus⁴. Asclépios, homme, était nécessairement mortel. Le témoignage formel d'Homère pouvait être sollicité — il le sera par

(1) IG IV³, 97 ; *Thymélé*, pp. 335-338.

(2) *Thymélé*, pp. 347-358.

(3) II. IV, 194.

(4) Edelstein, *Asclepius*, II, pp. 6-7.

Pausanias¹ —, mais non récusé : jusqu'à la fin du paganisme, nul ne douta de la primitive humanité d'Asclépios, et Plutarque nous le peint dans l'exercice de sa profession, effectuant ses visites en ville avec sa trousse d'instruments et ses *φάρμακα* sous le bras². Il percevait naturellement des honoraires, et c'est l'appât d'un bon *μισθός* qui le décida, selon Pindare, à ressusciter un mort³. Cet attentat contre l'ordre du monde appelait un châtement. Ainsi périt le mortel Asclépios sous les foudres de Zeus.

A l'époque hellénistique, la célébrité du dieu incita les poètes à enrichir une légende un peu vide : ils associèrent tant bien que mal Asclépios à l'expédition des Argonautes, à la chasse du sanglier de Calydon⁴ ; mais, même alors, l'épisode le plus connu de son existence demeura celui qui en avait marqué le terme : sa mort. Puisque Asclépios était mort, il devait avoir quelque part un tombeau. Mais où ?

Sur ce point, la tradition homérique laissait le champ libre aux imaginations. A vrai dire, aussi longtemps qu'Asclépios resta un génie de second ordre, dont la réputation médicale n'égalait ni celle de son père Apollon, ni même celle de son maître Chiron, nul ne se soucia de savoir en quel lieu il était enseveli. Mais le problème devint pour ainsi dire d'actualité lorsqu'Épidaure dut défendre, au iv^e siècle, sans doute après la restauration de Messène en 370, contre les prétentions rivales de l'Arcadie et de la Messénie, son titre jaloué de patrie d'Asclépios⁵. Les Messéniens fondaient leurs droits sur un passage du Catalogue des vaisseaux, argument de poids en pareil domaine :

« Et les gens de Tricca, de l'Ithôme rocheux,
Et les gens d'Échalie, la ville d'Eurytos
L'Échalien, ces gens donc avaient pour capitaines
Les deux fils d'Asclépios, Machaon, Podalire,
Tous deux bons médecins »⁶.

Échalie et l'Ithôme étaient en Messénie. Tricca faisait difficulté, mais les Messéniens avertissaient qu'on ne devait pas la confondre avec la ville thessalienne de ce nom ; ils montraient chez eux, dans un *χωρίον* abandonné, les ruines de la Tricca homérique⁷. Ils rappelaient qu'une étroite amitié unissait Machaon au Messénien Nestor, et soutenaient que la mère d'Asclépios était non point Coronis, mais la fille du noble Messénien Leukippos, Arsinoé⁸. Les Arcadiens, de leur côté, revendiquaient Arsinoé pour faire d'Asclépios un Arcadien⁹.

(1) II, 26, 10 ; cf. ci-après pp. 199-200.

(2) *De curiositate* 7, 518 D ; Edelstein, *T.* 126.

(3) *Pyth.* III, v. 55. Edelstein, *T.* I. Platon se scandalisait fort qu'on ait pu faire du dieu un *φιλάργυρος* (*Rép.* III, 408 b-c ; Edelstein, *T.* 99) ; les apologistes chrétiens reprendront cette accusation à leur compte (Clément d'Alex., *Protrept.* II, 30, 1 ; Edelstein, *T.* 101 ; II, p. 44).

(4) Edelstein, *Asclepius*, II, pp. 38-39 ; il était rattaché à l'expédition des Argonautes par Apollonios de Rhodes, dans un passage perdu des *Argonautiques* auquel se réfère Clément d'Alexandrie (*Stromates* I, 21, 105 ; Edelstein, *T.* 63-64) ; sa participation à la chasse de Calydon est connue par Hygin (*Fab.* 173, 1 ; Edelstein, *T.* 65).

(5) Edelstein, *Asclepius*, II, pp. 17-22 ; 68-74 ; 121. C'est au iv^e siècle que l'Asclépiéon de Gortys d'Arcadie connaît son apogée : R. Ginouvès, *L'établissement thermal de Gortys d'Arcadie*, pp. 152-156.

(6) *Il.* II, 729-732.

(7) Paus. IV, 3, 1-2 (Edelstein, *T.* 38 ; II, p. 18).

(8) Edelstein, II, p. 21.

(9) *Ibid.*, p. 69.

La mère d'Asclépios n'était point Arsinoé, rétorquaient les Épidauriens, mais Aiglé-Coronis, que certains prétendaient la petite-fille du noble Épidaurien Malos¹. Elle avait mis son fils au monde à Épidaurie et lui avait donné un nom tiré de son propre nom, Aiglé. D'autres donnaient de ce nom une étymologie différente, mais épidaurienne toujours : le dieu de douceur (ἡπιος) avait soigné le tyran d'Épidaurie *Asklès*²! Les Épidauriens ne pouvaient faire appel en leur faveur au témoignage d'Homère, mais, bien mieux que quelques vers d'épopée, la vitalité de leur sanctuaire légitimait aux yeux du monde un titre à l'origine usurpé. Ses lettres de noblesse, Épidaurie les avait fait inscrire sur ces grandes stèles des guérisons qui montraient à l'évidence où se portaient les préférences du dieu³. Nul ne doutait qu'Asclépios ne fût capable d'opérer des miracles ; mais les stèles prouvaient qu'il les multipliait sur sa terre natale, et qu'en faisant le pèlerinage d'Épidaurie, les habitants de Thasos, Chios, Lampsaque, Cnide, Athènes, les Épirotes, les Thessaliens, qui plus est, les Arcadiens et les Messéniens eux-mêmes⁴, accroissaient leurs chances de sortir guéris de l'abatton. D'ailleurs c'est à Épidaurie, et à Épidaurie seulement, que l'on trouvait l'espèce des véritables serpents d'Asclépios⁵. Enfin, argument suprême, Épidaurie se prévalait d'un oracle d'Apollon. Un Arcadien, Apolophanès, vint à Delphes demander si Asclépios était vraiment Messénien, escomptant une réponse favorable à l'Arcadie. La Pythie déclara que le fils de Coronis, né dans la rocheuse Épidaurie, était Épidaurien!⁶

C'est dans ce climat de chicanes provinciales que l'on doit replacer, pour la bien comprendre, la question des tombeaux d'Asclépios. La tradition en connaissait trois : l'un à Épidaurie, les deux autres en Arcadie, à Cynosoura et sur les bords de la rivière Lousoi⁷. Cette multiplicité paradoxale est significative, et plus encore la répartition géographique des prétendus tombeaux, situés justement dans les deux régions que divisait une âpre compétition. Chacun, pour défendre sa cause, faisait flèche de tout bois : étymologie, généalogie, zoologie, catalogue de miracles, on ne reculait devant aucune argutie, fût-elle puérile, pour attacher Asclépios par le plus grand nombre possible de liens à la terre qui se voulait sa patrie. Il n'en était pas de plus définitif qu'un tombeau. Qui pouvait montrer chez lui la sépulture du dieu disposait d'un atout majeur. Une généalogie — invérifiable — demeurerait sujette à dispute sans fin ; une sépulture était un argument concret, d'autant plus frappant que la splendeur de l'édifice représentait plus vivement à l'imagination intimidée la sainteté du lieu et la détournait de s'interroger sur la réalité de ce qu'elle recouvrait si magnifiquement.

(1) C'est la version « aristocratique » de l'hymne d'Isyllos (*IG IV²*, 128 ; 40-50 ; fin iv^e s. av. J.-C.). Pausanias nous a transmis la version, plus « populaire », du jeune dieu abandonné sur la montagne, nourri par une chèvre du berger Aresthanas et gardé par son chien (II, 26, 4-7).

(2) Edelstein, *Asclepius*, II, pp. 80-81.

(3) *IG IV²*, 121-124.

(4) *IG IV²*, 121, lignes 10-22, Ithmonica de Pellène, dont le dieu se moqua gentiment : elle avait demandé de concevoir une fille, mais non de la mettre au monde ; aussi resta-t-elle enceinte trois ans, jusqu'au jour où elle répara son oubli ; *ibid.*, 122, lignes 128-132 : la Messénienne Nicasiboula, ayant exprimé le souhait d'avoir « des enfants », fut gratifiée de deux jumeaux par le serpent divin.

(5) Pausanias, II, 28, 1.

(6) *Ibid.*, II, 26, 7. Edelstein, *Asclepius*, II, pp. 69-70.

(7) Edelstein, *ibid.*, T. 116-220 ; II, p. 50 ; cf. ci-après *addendum*, p. 200.

On objectera peut-être que les témoignages sur les tombeaux d'Asclépios, dont le plus ancien est le *De natura deorum*¹ et le plus récent les *Homélies Clémentines* du IV^e siècle de notre ère², sont trop tardifs pour mériter considération. Mais il est fort vraisemblable qu'ils remontent, par le canal des « sondernden Theologen » du I^{er} siècle avant J.-C., jusqu'aux écrits des péripatéticiens des IV^e et III^e siècles³, et la situation des tombeaux, à Épidaure et en Arcadie, me paraît en faveur de l'ancienneté de la tradition. Cicéron, ou plutôt sa source, embarrassé par leur nombre excessif, devenu incompréhensible à une époque où le souvenir de querelles depuis longtemps dépassées retombait dans l'oubli, essaye de mettre un peu de logique dans l'histoire en dédoublant Asclépios autant de fois qu'il était nécessaire pour donner un occupant à chaque tombeau. Il distingue donc un Asclépios I, le dieu d'Épidaure, fils d'Apollon, immortel donc sans tombeau ; un Asclépios II, mortel, titulaire du tombeau de Cynousoura ; un Asclépios III, également mortel, inhumé dans un bois sacré sur les rives de la rivière Lousoi. Il est remarquable que Cicéron ne souffle mot du tombeau d'Épidaure, patrie reconnue du dieu Asclépios, préfigurant ainsi le silence de Pausanias sur la destination de la tholos. Nous aurons à y revenir. Quant aux auteurs chrétiens, ils simplifient la tradition pour les besoins de leur cause et affectent de ne connaître qu'un seul tombeau. Lactance ne retient du texte de Cicéron auquel il se réfère que la sépulture de Cynousoura ; l'auteur des *Homelie Clementinae* et celui des *Recognitions* du pseudo-Clément ne connaissent que le tombeau d'Épidaure. Leur but était de ridiculiser cette absurdité de la religion païenne qui proposait à la vénération des foules les sépultures de divinité, Zeus, Dionysos, Asclépios, qu'elle proclamait d'autre part immortelles. La pluralité des sépulcres n'était pas nécessaire à leur démonstration : un seul suffisait à mettre en évidence la contradiction.

Aussi les divergences de nos sources, reflet de querelles anciennes, ne doit pas les faire suspecter, ni non plus la date tardive des textes chrétiens. Asclépios fut le plus sérieux adversaire de la foi nouvelle⁴ : il résista longtemps, parce qu'il incarnait un des espoirs les plus tenaces de l'humanité. Les traits des apologistes ne pouvaient porter sur un auditoire païen que s'ils attaquaient des croyances réelles, des faits incontestés : faute de quoi, la réfutation eût été trop aisée. Bien qu'attestée à date tardive, la tradition de la tombe épidaurienne, loin de heurter la vraisemblance, s'inscrit sans effort dans l'histoire du sanctuaire et du dieu ; il y a lieu, jusqu'à preuve du contraire, de l'accepter pour vraie.

La tholos, la « thymélé », peut-elle avoir été ce tombeau d'Asclépios ? Examinons successivement ce que nous apprennent son plan, le décor de ses métopes, le décor de ses plafonds. Le livre de F. Robert, où je trouve abondance de matériaux pour ma démonstration, me permettra d'être bref.

Le plan circulaire de la tholos est déjà une présomption en faveur de sa destination funéraire. Toute la thèse de F. Robert tend à le démontrer, et je n'y insisterai pas. Mais plus encore que ce plan, la disposition du souterrain avec ses triples couloirs me paraît significative. Je ne crois pas qu'on puisse citer beaucoup d'exemples de

(1) Cicéron, *De nat. deorum*, III, 22, 57 ; Edelstein, *T.* 116, 118, 379.

(2) VI, 21 ; Edelstein, *T.* 119, 120.

(3) Edelstein, II, p. 50 note 96.

(4) Edelstein, *Asclepius*, II, *Asclepius and Christ*, pp. 132-138, et p. 138, note 22.

bothros souterrain contraignant l'officiant à une κατάβασις avant la cérémonie. Le seul qui soit comparable à la tholos se trouve dans le sanctuaire de l'Isthme et concerne précisément un tombeau : Palaimon-Mélicertes possédait, comme Asclépios à Épidaure, une tholos circulaire, proche du temple de Poséidon, celle-ci couvrant l'entrée de l'Adyton souterrain qui renfermait, disait-on, le corps de Palaimon¹. On y descendait, selon Pausanias, pour prêter sous la garantie du héros des serments particulièrement solennels. L'installation matérielle de l'Adyton différait de celle de la tholos d'Épidaure, mais la disposition générale en deux parties était la même : un édifice à l'air libre et une installation souterraine. Le culte, apparemment, y était double : les fouilles d'O. Bronceer ont prouvé que le sacrifice héroïque était célébré en plein air, dans une fosse que comblaient peu à peu les cendres de l'holocauste. La fosse remplie, on en creusait une nouvelle. O. Bronceer en a ainsi exhumé trois. Sur ce point, la thèse de F. Robert sur les autels doubles est donc confirmée². Ce parallélisme entre les cultes de l'Isthme et ceux d'Épidaure me porterait à croire que le précédent de Palaimon-Mélicertes a servi de modèle aux Épidauriens lorsqu'ils organisèrent, au IV^e siècle, leur propre culte d'Asclépios et inventèrent sa nouvelle mythologie.

Le souterrain de la tholos devait à la fois soutenir le dallage de la cella et répondre au besoin religieux pour lequel on l'avait construit. Les trois couloirs concentriques, barrés par des cloisons et communiquant par des portes représentent la solution ingénieuse donnée à cette double nécessité. J'ai examiné précédemment comment le triple couloir jouait son rôle de support³. F. Robert en a expliqué la signification religieuse ; et nos deux hypothèses sont ici trop proches pour que j'aie besoin de reprendre sa démonstration⁴ : le « labyrinthe », qui n'a point pour mission d'égarer l'officiant, le conduit au contraire sans erreur possible vers le centre en l'obligeant à effectuer au préalable un triple parcours de lustration. Je me borne à citer, parmi les exemples de lustration funéraire assemblés par Eitrem et cités par F. Robert⁵, ceux qui sont les plus frappants parce qu'effectués, comme à la tholos d'Épidaure en un triple parcours :

1° Achille traîne trois fois le corps d'Hector autout du bûcher de Patrocle (*Iliade* XXIII, 12-14) ;

2° A Delphes, les Thessaliens font une triple chevauchée autour du tombeau de Néoptolème⁶ ;

3° A Némée, selon Stace, les Argiens tournent trois fois autour de la tombe d'Opheltès⁷ ;

4° A Salamine de Chypre, la victime sacrifiée à Diomède est promenée trois fois autour de son autel⁸.

(1) G. Roux, *Pausanias en Corinthe*, pp. 100-102, fig. 10-11 ; voir maintenant O. Bronceer, *Hesperia* 27, 1958, pp. 15-17 ; 28, 1959, pp. 312-319 ; *Gnomon* 32, 1960, pp. 299-300.

(2) *Thymélé*, pp. 160-180 ; 340-346 ; *Hesperia* 28, 1959, pp. 312-317.

(3) Cf. ci-dessus pp. 134 et 160.

(4) *Thymélé*, pp. 305-325 ; 353-354. L'examen du dallage m'a obligé à rejeter l'hypothèse d'un escalier aménagé dans l'anneau central du labyrinthe (*ibid.*, pp. 347-352, cf. ci-dessus pp. 135-136). On descendait dans le labyrinthe à la périphérie, et l'on progressait vers le centre, en effectuant le parcours purificateur.

(5) *Thymélé*, pp. 316-322 ; Eitrem, *Opferitus*, pp. 5-11.

(6) Schol. Pindare, *Olympiques*, I, 93 (149).

(7) *Thébaïde*, VI, 215.

(8) Porphyre, *De Abstinencia*, II, 54.

C'est après avoir effectué ce rite purificateur sur un parcours de 53 mètres que l'on pouvait, à Épidaure, accomplir au centre du souterrain une cérémonie que nous ignorons, mais qui ne peut guère avoir consisté qu'en libations. L'existence du souterrain, sa disposition interne conviennent donc parfaitement aux rites célébrés autour d'un tombeau.

Les phiales sculptées sur les métopes extérieures, les plantes et les fleurs figurées sur les plafonds ont un caractère funéraire qui n'est pas contestable non plus. Il y a sans doute quelque excès à vouloir donner systématiquement une signification symbolique au décor de tous les monuments grecs ; mais il n'est pas douteux que le souci du symbole est décelable sur beaucoup d'entre eux. Bien que Machaon et Podalire aient participé à la guerre de Troie, l'*Ilioupersis* sur le fronton principal du temple d'Asclépios, et à plus forte raison l'Amazonomachie du fronton Ouest, sont de purs ornements tirés d'un répertoire traditionnel, sans rapport avec le culte, ἀγάλματα offerts au dieu pour le réjouir et embellir sa demeure¹. Au contraire, parce qu'il est original et même singulier, le décor de la tholos donne à croire qu'il n'a pas été choisi sans intention.

Les métopes d'abord. Elles reproduisent dans la pierre l'image de ces phiales de métal (pl. 52, 1) pourvues de cavités dont le nombre immuable est de douze². Que la plupart d'entre elles aient été trouvées dans des tombeaux prouve qu'elles pouvaient à l'occasion servir d'offrande funéraire. La forme très particulière de leurs cavités dont le creux est comme l'empreinte d'une moitié d'œuf suggère en outre que ces *Eierschale*, ces « coupes à œufs », étaient des sortes de *kernoi* spécialement conçues pour l'offrande des œufs. Nilsson a montré comment, aux yeux des anciens, les œufs qui, sous une apparence inanimée, enveloppent un germe de vie, avaient pu devenir une offrande funéraire hautement symbolique³. Les sépultures en ont rendu un certain nombre : il s'agit tantôt d'œufs véritables, de poule ou même d'autruche, tantôt d'œufs en pierre ou en terre cuite, parfois remarquablement ornés⁴. Enfin je serais tenté de reconnaître une image de l'offrande funéraire des œufs sur certains vases de l'Italie méridionale (pl. 52, 2). On y voit représentés des personnages portant une phiale sur le pourtour de laquelle se dressent, non entassés, mais juxtaposés, des objets blancs que l'on identifie malgré la faible dimension du dessin : ce sont des œufs⁵ que l'artiste a figurés sur leur pointe, pour plus de clarté.

Non moins que les phiales des métopes, le décor floral des plafonds est celui que l'on attend sur un tombeau. Son exubérance même excède les simples nécessités de la décoration : chaque fleur semble vouloir déborder le caisson qu'elle emplit. Le décor habituel d'étoiles dorées ou de rosettes, en dégageant les compartiments, donnerait

(1) A l'époque où l'on construisit le temple, la légende d'Asclépios ne comportait que deux événements également dramatiques, sa naissance et sa mort ; tous deux rappelaient le courroux des grands Olympiens envers le dieu, et ne pouvaient guère être figurés aux frontons de sa demeure.

(2) Cf. ci-dessus p. 179 ; Rubensohn, *Mysterienheiligtümer*, p. 157 ; H. Lushey, *Die Phiale*, pp. 132-137.

(3) Nilsson, *Das Ei im Totenkult der Alten*, *Archiv für Relig. Wiss.* 11, 1908, pp. 530 sqq. ; nombreux exemples réunis par K. Schauenburg, *Dionysiaka*, dans *Charites* (Mélanges Langlotz) p. 172, notes 10 et 11.

(4) H. Metzger, Un *ôon* de la collection H. Statathos, *Mon. Piot* 40, 1944, pp. 69-86.

(5) *JDAI*, AA, 61-62, 1944-1945, col. 54-61, pl. 31 fig. 4 ; 63-64, 1946-1949, col. 142-143, fig. 13 ; 152-153, fig. 25.

une composition plus équilibrée. Mais il ne s'agit pas ici de logique ornementale. Ces plantes vivaces envahissent de leur foisonnement le plafond de marbre, forcent l'attention du spectateur pour lui délivrer leur message.

Dans le péristyle, les fleurs sont des lys montés sur feuilles d'acanthes. Ce n'est peut-être pas simple hasard si l'existence de lys est épigraphiquement attestée, à Délos, pour un autre temple d'Asclépios¹. Dans la cella, il est plus difficile d'identifier cette plante qui semble offrir la pulpe gonflée de son fruit côtelé, présenté dans l'écrin d'un calice à quatre pétales. Il est possible que le sculpteur ait voulu représenter sous une forme stylisée le fruit de la coloquinte plate, verticalement strié de tranches colorées. De même que le lys, frêle et pâle, était le symbole de la mort, la coloquinte pleine de suc était celui de la vie : ἡ κολοκύντην ἢ κρίνον, vif ou mort, disait-on familièrement² ! Mais je crois plus vraisemblable de reconnaître ici la capsule côtelée du pavot funèbre, entourée de quatre sépales et de quatre de ses feuilles dentelées (pl. 52, 3). Une promesse de résurrection est exprimée par les plants d'acanthé sculptés entre les caissons. De leurs bouquets de feuilles jaillissent, s'engendrant l'une l'autre, les spires d'un rinceau torsadé ; il serpente avec la souplesse musclée d'un reptile vers le bouton de son sommet, refermé sur la semence future. Enfin, couronnant le tout, à la pointe du toit de marbre, il n'est pas jusqu'au grand fleuron terminal qui ne semble vouloir dépasser par sa taille, sa richesse, sa vigueur, la simple intention décorative des acrotères floraux du Parthénon, de l'Héraion d'Argos ou de Tégée. On songe à ces plants d'acanthé figurés près des tombeaux sur les lécythes attiques ou, mieux encore, occupant à eux seuls les petits édicules funéraires que représentent certains vases de l'Italie méridionale³.

« Le langage des fleurs et des choses muettes », si nous l'avons bien entendu, déclare que la tholos était un monument funéraire. Mais au IV^e siècle, la tholos était, pour ses constructeurs, la « thymélé ». Ce nom peut-il s'appliquer à un tombeau ?

F. Robert s'est rallié à l'explication de Gow, pour qui *thymélé*, rattaché à la racine de θύω, serait un équivalent d'ἔστια ou d'ἔσχάρα, l'autel-foyer⁴. J'avoue n'être pas convaincu par la démonstration de Gow, et trouver la plus sérieuse objection dans la *thymélé* d'Épidaure elle-même : il me paraît peu vraisemblable qu'on ait appelé « eschara » un édifice qui, précisément, ne comportait aucun foyer⁵. Les exemples littéraires allégués par Gow à l'appui de sa thèse peuvent presque tous s'interpréter aussi logiquement de façon différente. Le plus clair d'entre eux est tiré de l'*Ion* d'Euripide : le poète nomme à plusieurs reprises la θυμέλη ou les θυμέλαι d'Apollon⁶ ; lorsqu'il cherche à varier son expression, il choisit comme homonyme non pas *eschara*, mais κρηπίς⁷ et δάπεδον⁸, traduisant *thymélé* non par *foyer*, mais par l'idée d'un *sol*

(1) IG XI, 2, 161, A, 72.

(2) *Diph.* 98 ; *Men.* 934.

(3) K. Schauenburg, Zur Symbolik unteritalischer Rankenmotive, *MDAI, R.* 64, 1957, pp. 198-221.

(4) Gow, *JHS* 32, 1912, pp. 213 sqq. ; F. Robert, *Thymélé*, pp. 262-296.

(5) *Thymélé*, p. 347.

(6) *Ion*, vers 46 ; 114 ; 161 ; 231.

(7) *Ibid.*, vers 39.

(8) *Ibid.*, vers 121.

façonné, d'un *sol bâti*. Le texte de Pratinas, cité par F. Robert, me paraît exiger un sens analogue¹ :

τίς ὕβρις ἔμολεν ἐπὶ
Διονυσιάδα πολυπάταγα θυμέλαν ;

« quelle impudence déréglée envahit la bruissante *thymélé* de Dionysos ? ». N'est-ce pas encore ici d'un *δάπεδον* qu'il s'agit, le cercle en terre battue de l'orchestra où résonnent les battements qui rythment les *χορεύματα* ?

Examinons maintenant les vers d'Eschyle² :

καὶ γεραροῖσι πρεσβυτοδόκοι γέμου-
σαι θυμέλαι φλεγόντων.

Le chœur des jeunes Danaïdes souhaite que la jeunesse argienne ne soit pas fauchée par la guerre et puisse, dans de nombreuses années, fournir des sages au Conseil des Anciens :

« Et que les *thymélés* où les vieillards s'assemblent
soient, dans tout leur éclat, pleines de patriarches ».

La *thymélé* (car le pluriel est ici poétique : Euripide, dans l'*Ion*, emploie indifféremment le singulier ou le pluriel pour désigner, à quelques vers de distance, le même temple d'Apollon), la *thymélé* donc n'est pas ici, à mon avis, une « salle du foyer », ni même une salle quelconque. La scène se passe, ne l'oublions pas, au temps de Danaos ; le poète et son public se représentent tout naturellement le Conseil de cette époque fabuleuse d'après ce que leur apprend l'épopée :

« Les Anciens sont assis sur des pierres polies
dans le cercle sacré, tenant au poing le sceptre
des hérauts dont la voix porte à travers les airs.
Sceptre au poing ils se lèvent et disent leur sentence
chacun prenant son tour³... »

Le décor de l'*Agamemnon* présente aussi, devant la façade du palais des Atrides, donc *en plein air*, les *σεμνοὶ θᾶκοι*⁴, les sièges vénérables où trônent les rois justiciers quand ils délibèrent avec leur Conseil, et, bien que cela ne soit pas dit, ces sièges que le héraut salue et reconnaît à son retour de Troie, après dix ans d'absence, sont évidemment des sièges de pierre inamovibles : ils situent l'*agora* devant le palais, si bien que l'orchestra du théâtre est censée, dans l'*Agamemnon*, représenter aussi la *thymélé* du Conseil. La *thymélé* dont parlent les Danaïdes, c'est un *ἱερός κύκλος* épique, un *δάπεδον* aménagé pour qu'on puisse commodément y siéger. Quant au verbe *φλέγω*, rien n'oblige dans le contexte à le prendre au sens littéral, tout au contraire :

(1) Athénée, XIV, 617 c. *Thymélé*, pp. 284-289.

(2) Eschyle, *Suppliantes*, vers 666-667 ; *Thymélé*, pp. 264-265.

(3) II. XVIII, vers 504-507 ; R. Martin, *Recherches sur l'agora grecque*, pp. 22-36.

(4) Eschyle, *Agamemnon*, vers 519, rapproché par P. Mazon d'*Odyssée*, chant III, vers 406. Sur ce passage, cf. mon étude : « Qu'est-ce qu'un *κολοσσός* », *REA* 62, 1960, pp. 5-40.

quelques vieillards, échappés à la guerre, suffiraient à perpétuer la flamme d'un foyer ; ce que souhaitent les Danaïdes, c'est que le Conseil soit *brillant* par le grand nombre (γέμουσαι) de ses membres, qu'une génération entière, parvenue à son âge mûr, donne de l'*éclat* à la ville hospitalière dans laquelle une décision de ce Conseil vient justement de les accueillir.

Il est aisé de comprendre comment, par une extension de son sens premier, la thymélé, d'abord plate-forme, δάπεδον, a pu désigner une *eschara*, foyer bas aménagé à même le sol. Car ce sens est bien attesté, et le seul tort de Gow a été de vouloir l'appliquer à tous les emplois du mot. Je rappellerai simplement, avec F. Robert, le grand foyer circulaire et plat du palais de Mycènes¹, auquel s'ajoutent maintenant les foyers monumentaux exhumés à Pylos : nous saisissons là, sous leur aspect primitif, les *eschara*-plates-formes, d'où le nom de *thymélé* a pu passer à des autels de formes très différentes. Dans l'inscription délienne IG XI, 2, 161, A 95, la θυμέλη τοῦ βωμοῦ représente sans doute, selon les termes d'Hésychius, l'ἐπίπυρον, ἐφ' ᾧ ἐπιθύουσιν, la *plaque* horizontale du foyer recouvrant le corps de l'autel. La thymélé, « trône luisant » d'Héra, chantée par Aristonoos² dans son hymne delphique, est évidemment l'ἑστία de la déesse dans le temple de Delphes, tout comme les δεξιπύρους θεῶν θυμέλας d'Euripide³ représentent des ἐσχάρα. L'étymologie du mot reste trop discutée pour qu'il y ait avantage à la faire intervenir dans le débat⁴. A n'en juger que par les textes classiques, on voit que si l'on donne à thymélé le sens premier de plate-forme on peut aussi, par dérivation, lui attribuer le sens d'autel-foyer qui est indiscutablement le sien dans certains cas, tandis que la démarche inverse conduit à des apories lorsqu'on veut appliquer le sens d'autel-foyer à des thymélés — celle d'Épidaure par exemple — qui n'en comportaient manifestement pas. On voit aussi, par l'exemple de l'*Ion* d'Euripide, comment la crépis, le δάπεδον, la thymélé, du temple de Delphes en arrive à désigner métaphoriquement l'ensemble de l'édifice qui *recouvre*, enveloppe, l'adyton oraculaire. La thymélé d'Épidaure elle aussi recouvre le tombeau d'Asclépios, et c'est cette idée première de surface de recouvrement qui justifie son nom⁵ : il s'explique par référence à ce qu'elle cache sous elle. A Lébadée, dans le sanctuaire de Trophonios, Pausanias a vu une aire de pierre, enclose par une grille de bronze pourvue de portes, au centre de laquelle s'ouvrait la bouche de l'autel oraculaire que cette aire recouvrait⁶. Le mot de thymélé est étranger au vocabulaire de Pausanias ; sans l'inscription des comptes, nous ignorerions qu'il y avait une thymélé à Épidaure. Ce mot, qui ne fut jamais d'un usage très répandu, semble être tombé assez tôt en désuétude, en dehors de son emploi dans le langage du théâtre. A l'époque de Pausanias, c'est un gibier de lexicographe ; aussi le périégète appelle-t-il

(1) *Thymélé*, pp. 266-267. Pylos : C. Blegen, *AJA* 57, 1953, pp. 60-61 et pl. 31-34 ; 61, 1957, pp. 131-132, pl. 42, fig. 10-11.

(2) *Thymélé*, pp. 275-276.

(3) Euripide, *Suppliantes*, vers 63-64 ; *Thymélé*, p. 267.

(4) On la rattache tantôt à θύω, θύμος (sanskrit *dhumat*, fumée) ; tantôt à la racine de τίθημι. Cf. *Thymélé*, pp. 261-263.

(5) Ceux qui expliquaient θυμέλη par *dallage* (O. Navarre, *DA s. v.* Thymélé ; Hiller von Gaertringen, *IG IV*², 103, pp. 49-50) avaient seulement le tort de croire que le nom était dû à la forme ronde de ce dallage, analogue à celle de l'orchestra d'un théâtre. Ils avaient raison sur le fond.

(6) Pausanias, IX, 39, 9.

crépis l'aire de Trophonios. Mais une telle installation était exactement ce qu'on aurait appelé, au iv^e siècle, une thymélé.

Si l'on accepte l'explication que j'en ai tentée, le mot, bien loin de s'opposer à l'hypothèse d'une tholos recouvrant un tombeau, est au contraire le terme attendu pour désigner un semblable édifice.

On objectera peut-être que s'il y avait eu à Épidaure, dans le sanctuaire le plus fameux d'Asclépios, un tombeau du dieu sous la tholos, un fait religieux aussi extraordinaire ne serait pas tombé dans l'oubli. Le silence des auteurs classiques, dira-t-on, condamne l'hypothèse d'un tombeau d'Asclépios. Mais il condamnerait de même toute autre hypothèse, puisque aucun d'eux ne nous renseigne sur la destination de la tholos : faire appel à cet argument revient à dire que ce mutisme, qui crée le problème, en interdit d'avance toute solution. Nous sommes devant une lacune grave de la tradition ; nous ne pouvons qu'en prendre acte et nous efforcer de la combler avec les seules données dont nous disposons, à savoir l'architecture de la tholos et l'histoire du culte d'Asclépios à Épidaure. Et l'histoire me paraît rendre compte de cette lacune, moins surprenante peut-être qu'il ne semble au premier abord.

Étudiant le processus de divinisation qui conduisit le mortel Asclépios de la tombe à l'Olympe, E. et L. Edelstein ont montré que cette apotheose était selon toute vraisemblance l'œuvre d'Épidaure¹. On voit très bien pour quelles raisons l'aspect héroïque et funéraire du culte a pu s'amoindrir graduellement derrière son aspect olympien. Il est des dieux dont la mort, suivie de résurrection, a la valeur d'un symbole, d'une promesse, ou encore le caractère dramatique d'une passion. Ainsi Dionysos, Adonis. Héraclès monte en gloire sur le bûcher de l'Œta. Mais la mort d'Asclépios n'était rien d'autre qu'une sanction, la punition d'un trublion vénal qui dérangeait l'ordre divin. Cette version des faits traversa les siècles avec la poésie de Pindare ; les Pères de l'Église en tirèrent tout le parti qui convenait. Elle cadrerait bien mal avec la personnalité du dieu de douceur, du médecin philanthrope et tout-puissant telle qu'elle se dessine à Épidaure sous la double influence de l'art et de la piété populaire, à partir du iv^e siècle. L'Asclépios de Thrasy-médès égale en majesté le maître des dieux qui le foudroya. Dans le feu des premières querelles, Épidaure tenta d'exploiter à son profit la légende bien établie, et alors la plus fameuse, de la mort d'Asclépios, accédant l'idée que son corps reposait dans la terre qui lui était particulièrement consacrée². Lorsque la primauté du sanctuaire fut démontrée par un état de fait, par l'essaimage à Athènes, Sicyone, Pergame, Smyrne, Lébéna, Rome, de nombreux *Asclépiéia* qui tous se réclamaient d'Épidaure, les Épidauriens n'eurent plus les mêmes raisons de vouloir à tout prix posséder un tombeau d'Asclépios. C'était une affirmation difficile à défendre, parce que rien dans la tradition poétique ou religieuse ne permettait de l'étayer. Aussi ne dut-elle jamais rencontrer un très grand crédit. Il semble que dès le I^{er} siècle avant notre ère le scepticisme ait triomphé ; sous l'influence probablement des « sondernden Theologen », on s'efforça d'oublier la mort du dieu Asclépios et la tholos cessa d'être regardée comme son tombeau. Cicéron l'ignore, Pausanias également, et l'on devine, dans les textes du périégète,

(1) *Asclepius*, II, pp. 33-34 ; 66 ; 97-98.

(2) Pausanias, II, 26, 3 : Ἀσκληπιοῦ δὲ ἱερὸν μάλιστα εἶναι τὴν γῆν (d'Épidaure).

combien la mythologie épidaurienne prenait soin de contredire une tradition tenace, garantie par la poésie, et qu'elle avait jadis voulu exploiter dans son propre intérêt : « qu'Asclépios fut dès l'origine tenu pour dieu, au lieu d'avoir gagné cette réputation avec le temps, j'en trouve la preuve dans Homère ». Et de citer l'Illiade, mais en coupant dans la citation l'expression ἀμβύμονος ἱητῆρος qui, justement, prouvait la qualité mortelle d'Asclépios¹ !

Dans ces conditions, sous l'effet de la piété des Épidauriens, mais aussi de l'évolution générale des esprits, on conçoit que le culte héroïque, qui commémorait ce que l'on tentait de faire oublier, ait dégénéré, puis se soit éteint. Et sur la belle tholos, les phiales, les fleurs et les acanthes, après avoir été signes, devinrent purs ornements : en dépit de leur vaine éloquence, la thymélé n'était désormais rien d'autre, pour le voyageur, qu'un οἰκοδόμημα περιφερές.

(1) II, 26, 10. Dans l'épopée l'épithète ἀμβύμων s'applique exclusivement aux mortels : Edelstein, *Asclepius*, p. 3, note 6 ; p. 92.

Addendum : L'excellente publication, par R. Ginouvès, de *L'établissement thermal de Gortys d'Arcadie, Études Péloponnésiennes II*, apporte, si je puis dire, de l'eau à mon moulin. L'auteur explique, p. 147, que les fondations du grand temple d'Asclépios, entrepris au milieu du IV^e siècle puis abandonné en cours de construction, furent probablement recouvertes de terre après l'interruption des travaux, et présentées aux pèlerins comme un tertre abritant le tombeau d'Asclépios : « Peut-être faut-il évoquer le texte de Cicéron (*De nat. deorum*, III, 22, 7) selon lequel on montrait *non longe a flumine*, c'est-à-dire tout près de lui, *sepulchrum et lucum* du dieu ; l'espace libre au Nord des fondations pouvait convenir à un bois sacré, et les fondations même, saillant au-dessus de la terrasse, auraient évoqué un grand corps étendu sous un tertre funéraire ; l'explication aurait moins coûté à la vanité du sanctuaire que l'aveu d'une grande œuvre inachevée : il suffisait de laisser se créer le mythe ». Je pense que le patriotisme local, stimulé par la compétition, dut aider beaucoup à cette création.

CHAPITRE VI

LE TEMPLE D'ARTÉMIS

Généralités. Le culte d'Artémis est attesté par l'épigraphie, dans l'Asclépiéion, dès le v^e siècle¹, mais le temple fut construit seulement à la fin du iv^e siècle, au plus tôt. Jusqu'à cette époque, la déesse dut se contenter d'un simple autel dont on croit reconnaître les traces à l'emplacement même de l'autel plus récent qui lui a succédé, à l'Est du temple. L'édifice a été fouillé et identifié par Cavvadias qui en fit restaurer l'entablement au musée et lui consacra une étude d'ensemble dans les *Πρακτικά* de 1906². Le temple était, selon lui, d'ordre dorique, prostyle, hexastyle, avec une colonne en retour sur les longs côtés et, dans la cella, une colonnade ionique. Mes propres recherches m'ont conduit à modifier ces conclusions sur deux points : le pronaos ne comportait pas de colonnes doriques en retour sur les longs côtés, mais deux murs terminés par des antes, et la colonnade intérieure était non pas ionique, mais corinthienne. Une esplanade dallée reliait l'autel monumental et son péribole au temple, auquel on accédait par une rampe.

Long de 13 m. 38 et large de 9 m. 42 au niveau de l'assise de réglage (pl. 53, 54), le temple est bizarrement construit tout contre l'édifice E dont il ne suit pas l'orientation (pl. 26). L'étroit couloir qui l'en sépare va se rétrécissant vers l'Ouest de 2 m. 85 à 1 m. 80. Par cet artifice, l'architecte a tenté de satisfaire à deux exigences contradictoires : dégager au maximum l'esplanade au Nord du Gymnase en serrant le temple contre l'édifice E, tout en gardant un minimum d'espace autour de l'autel. A basse époque, un encombrant édifice, identifié à tort avec la stoa de Cotys, s'éleva entre le gymnase et le temple qui se trouva dès lors comme relégué dans une encoignure. Il ne semble pas, autant qu'on puisse voir, que la prétendue stoa de Cotys³ ait remplacé un édifice hellénique. Le temple d'Artémis se trouvait donc primitivement en bordure d'une vaste place dégagée qui occupait toute la partie orientale du sanc-

(1) *IG* IV², 40.

(2) *Πρακτ.*, 1884, pp. 61-63, pl. I et III ; 1887, p. 67 ; 1899, p. 103 et pl. IV ; 1905, pp. 51-63 (morceaux du temple murés dans l'édifice E) ; 1906, p. 53 et pp. 91-104, pl. I, II, III (*JDAI*, AA, 23, 1908, col. 139-140, fig. 3) ; *JDAI*, 31, 1916, p. 72, fig. 29 et p. 57. Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, I, pp. 18-19, pl. VII, n° 1 ; *Hiéron*, pp. 132-134. Defrasse et Lechat, *Épidaure*, pp. 163-171.

(3) *Πρακτ.*, 1892, pp. 54-55. *Hiéron*, pp. 155-156 ; cf. ci-après pp. 300-302, fig. 92.

tuaire, depuis le gymnase jusqu'à la grande stoa Nord, véritable stoa de Cotys selon nous¹.

Les substructions du temple sont parmi les mieux conservées de l'Asclépiéion, mais l'élévation a beaucoup souffert du pillage (pl. 53, 56) : l'ordre intérieur se réduit à quelques miettes de pôros ; des murs, il reste deux blocs d'ante. Cependant l'ordre extérieur est plus largement représenté : en plus des blocs utilisés pour la restauration du temple au musée, j'ai identifié et rassemblé autour des fondations plusieurs fragments d'entablement, plus de trente morceaux des colonnes doriques dispersées sur le chantier, ainsi que de nombreux éclats du chéneau. Ce matériel apporte à notre connaissance du temple des compléments intéressants.

Matériaux. Les matériaux employés sont le marbre pour les chéneaux et les acrotères, le calcaire moucheté pour le dallage, le calcaire gris pour le stylobate de la cella, le pôros pour tout le reste du monument, mais de qualité variable selon l'emplacement qu'il occupe dans la construction. Le pôros employé pour les fondations est rougeâtre, friable, semblable à un agglomérat de cailloux liés par du mauvais mortier. L'humidité le divise en gravats. Tels sont les blocs visibles (de moins en moins !) aux angles Sud-Est, Sud-Ouest et Nord-Est de la fondation : leur surface érodée a perdu toute trace de trous de pince et de goujons. L'assise de réglage extérieure, celles du stylobate intérieur et du mur de refend, les colonnes et l'entablement sont taillés dans un beau pôros jaune et compact que l'humidité crevasse, sans le dissoudre. A peine entamés par l'érosion, les blocs ont été fort endommagés par les chercheurs de métal. L'antithéma de l'assise de réglage extérieure, sous les murs de la cella, mais non dans le pronaos, consiste en blocs de pôros blanchâtre, que l'humidité réduit en poudre fine, le bloc se fondant littéralement en une masse indistincte avec ses voisins. Ce pôros blanchâtre et le pôros rouge des fondations se mêlent dans les substructions du dallage.

Soubassement du temple. Seule se prête à l'examen la plus haute des assises de fondation (pl. 53, 56) construite en grandes dalles de pôros rectangulaires, de longueur variable, mais occupant toute la largeur de l'assise (de 1 m. 25 à 1 m. 30). Elle dessine un rectangle dont les contours ne sont pas rigoureusement rectilignes ; la saillie sous l'assise de réglage est donc irrégulière ; au Sud, cette assise se trouve même en surplomb de quelques centimètres. C'est une marque d'imprécision dans la construction, dont nous trouverons chemin faisant d'autres témoignages.

L'assise de réglage (haut. 0 m. 289) est presque entièrement conservée au Nord, par tronçons sur les trois autres côtés. Elle consiste en deux rangées de blocs adossés et cramponnés entre eux par des crampons de fer en Π. La rangée extérieure se trouve au Nord et au Sud en surplomb de plusieurs centimètres sur la fondation trop étroite. Seule cette rangée extérieure est goujonnée sur la fondation. Aux angles de l'édifice, pour renforcer la cohésion du soubassement, la double rangée fait place à une rangée unique de dalles rectangulaires flanquant une dalle angulaire carrée, ainsi qu'on peut le voir encore à l'angle Nord-Est. Les blocs sont de longueur régulière au Nord et au Sud (1 m. 18), à l'Ouest (1 m. 14) ; mais à l'Est, en raison de la loi d'alternance des joints, rigoureusement observée dans tout l'édifice, la dimension des

(1) Πρακτ., 1922-23, p. 24 ; 1925, p. 49, fig. 2 ; J. Delorme, *Gymnasion*, pp. 484-485 ; cf. ci-après, pp. 291-302.

blocs est commandée par la place des joints du stylobate, qui dépend elle-même du rythme de l'entablement. Comme d'habitude, le parement vertical de l'assise n'est dressé que sur un mince bandeau (0 m. 08) à la partie supérieure, et les tenons de bardage ravalés en façade seulement au contact du dallage de l'autel. Le lit d'attente est soigneusement dressé au ciseau, dont les marques se prolongent parfois d'un bloc sur l'autre, par dessus le joint, le ravalement du lit, l'ἐπιξοά, ayant naturellement lieu une fois les blocs mis en place¹. Une bande marquée par l'érosion en bordure de l'arête indique la retraite du premier degré (0 m. 08 à 0 m. 10). L'assise était large de 1 m. 35 à 1 m. 40, sauf à l'Ouest (1 m. 10) ; de ce côté, une feuillure large d'une quinzaine de centimètres pratiquée dans la fondation du stylobate intérieur, au niveau de l'assise, élargit la place disponible pour le premier degré à 1 m. 25 environ. La feuillure, irrégulièrement taillée, est le résultat non point d'un mode d'assemblage prévu et voulu par l'architecte, mais d'un ajustage sur le tas nécessité par l'imprécision dans l'équarrissage des blocs avant leur mise en place.

Les fondations du mur de refend comptaient à l'assise supérieure six blocs cramponnés, dont quatre sont encore en place. Deux feuillures parallèles, dans lesquelles s'emboîtaient les dalles du pronaos et de la cella, réduisent la largeur du lit d'attente à 0 m. 60 environ ; la profondeur des feuillures varie d'un bout à l'autre en fonction de l'épaisseur variable des dalles qu'elles recevaient. A l'extrémité du bloc Nord, les deux feuillures se rejoignent et s'élargissent en une tablette qui se trouvait de niveau avec le second degré ; un trou de goujon, sur cette tablette, servait à sceller en queue le bloc de stylobate (formant toichobate) qu'elle portait.

Les fondations de la colonnade intérieure, en pôros blanchâtre, étaient surmontées par une assise de pôros compact sur laquelle reposait le stylobate. Trois blocs de cette assise subsistent à l'Ouest ; ils ont été déplacés de quelques centimètres, et d'autant plus facilement qu'ils n'étaient ni cramponnés ni goujonnés. On voit clairement sur le lit d'attente du bloc Sud, et l'on devine sur celui des deux autres, un bandeau piqueté (largeur 0 m. 32) qui court le long de l'arête orientale ; il montre que la dernière rangée de dalles de la cella, à l'Ouest, mordait sur la fondation, comme le font, au Sud, les deux dalles extrêmes encore en place. Une entaille de hauteur appropriée au lit de pose des dalles compensait la dénivellation de 0 m. 07 entre cette fondation et celle du dallage. Ce procédé d'ajustage, illustré par d'autres exemples dans le temple, corrigeait l'imprécision du nivellement lors de la construction. Les joints du stylobate intérieur prolongeaient approximativement ceux du dallage, comme l'indique l'emplacement des trous de goujons. Contiguës à l'Ouest, les fondations extérieures et intérieures sont séparées au Nord et au Sud par un canal de largeur irrégulière (0 m. 25 à 0 m. 40) rempli d'un mélange compact de pierres noyées dans de l'argile. Comme l'avait observé Cavvadias, la colonnade intérieure, à l'Ouest, s'adossait au mur dont la séparait un étroit promenoir le long des deux autres côtés.

Le dallage reposait non point sur un grill d'épis, mais sur une substruction massive de pôros. Par un dispositif rare et curieux, les blocs sont posés de champ, en délit, étroitement ceinturés dans le pronaos par les fondations de la crépis (pl. 56, 2), et dans la cella par celles du stylobate intérieur. Autre détail étrange : la surface du

(1) O. Broneer a pu faire la même observation sur les fondations du temple de l'Isthme : *Hesperia* 22, 1953, p. 186, pl. 156 d.

massif n'est pas plane, mais creusée de dénivellations qui atteignent parfois plusieurs centimètres ; l'épaisseur variable des plaques de dallage rattrapait ces inégalités.

Dallage. Les dalles du pronaos et de la cella sont taillées dans un calcaire gris veiné de rouge et mêlé de gravier blanc (pl. 57, 1, 2). L'exposition à l'air en éteint les couleurs, qui sont très vives quand on les examine sur une cassure fraîche. Il s'agit très certainement des « pierres mouchetées » mentionnées à plusieurs reprises dans les comptes¹. Le travail en est très soigné, les joints encadrés par un large bandeau d'anathyrose finement ciselé, dans lequel s'ouvre un trou de pince latéral pour la mise en place.

Deux rangées de dalles sont encore alignées dans le pronaos, mais déplacées de plusieurs centimètres ; la première rangée (long. 1 m. 30 ; larg. 0 m. 78) a glissé hors de la feuillure d'emboîtement prévue pour elle dans la fondation du mur de refend, repoussant du même coup la deuxième rangée (0 m. 78 × 0 m. 78). Les dalles situées au Nord, moins usées par les pas que celles du centre, montrent encore nettement le travail original de la surface : un bandeau poli (0 m. 015) encadre le panneau central finement piqueté et souligne les joints dont l'architecte tire un élément décoratif. Nous rappellerons cette observation quand le moment sera venu de discuter le plan du temple.

Entre la feuillure du mur de refend et la ligne qui marque sur l'assise de réglage la place du premier degré, la distance est de 3 m. 96. Si l'on soustrait la largeur des deux premiers degrés, soit 0 m. 50, la place disponible pour le dallage et le stylobate dans le pronaos est de 3 m. 46. Or, j'ai mesuré à proximité du temple une série de dalles de calcaire longues de 0 m. 78 et larges de 0 m. 69 ; leur place est évidemment au contact des dalles carrées. Dans ces conditions, la largeur du stylobate nous est immédiatement donnée : 3 m. 46 — (1 m. 30 + 0 m. 78 + 0 m. 69) = 0 m. 69, soit une largeur égale à celle de la rangée contiguë du dallage. Signalons enfin un trou de goujon rectangulaire, à canal de coulée, qui fixait un objet indéterminé sur la dalle située à droite de la porte d'entrée.

Le dallage de la cella pourrait être aisément complété par des blocs épars autour du temple. Il comptait à l'origine quarante dalles réparties en cinq rangées de huit, dont la moitié se trouve sur les substructions. Elles sont égales en largeur (0 m. 851) et en longueur (0 m. 941, 0 m. 944, 0 m. 935, 0 m. 938), à l'exception de la rangée Sud qui mesure seulement 0 m. 903. Cette différence s'explique si l'on suppose que l'assise Sud a été mise en place la dernière, et « rabotée » aux dimensions de l'espace qui restait libre entre la quatrième rangée de dalles et le stylobate intérieur.

La première rangée de dalles, au contact du mur Est, comporte un degré taillé dans la masse, haut de 12 cm. 5 et large de 0 m. 433 (pl. 57, 2). Le lit de pose est entaillé pour s'adapter à la fondation du mur, l'arête supérieure abattue pour recevoir le seuil, nouveaux exemples de ces « rattrapages » constants dans la construction du temple.

L'aspect du dallage dans la moitié Est de la cella — lisse, comme poli par les pas — diffère de celui de la moitié Ouest, dont le fin piquetage de surface n'est pas émoussé. Tout se passe comme si une barrière avait empêché que l'on ne franchisse

(1) IG IV², 106, l. 96, 113 (ποικίλος λίθος) ; cf. ci-dessus p. 117, note 2.

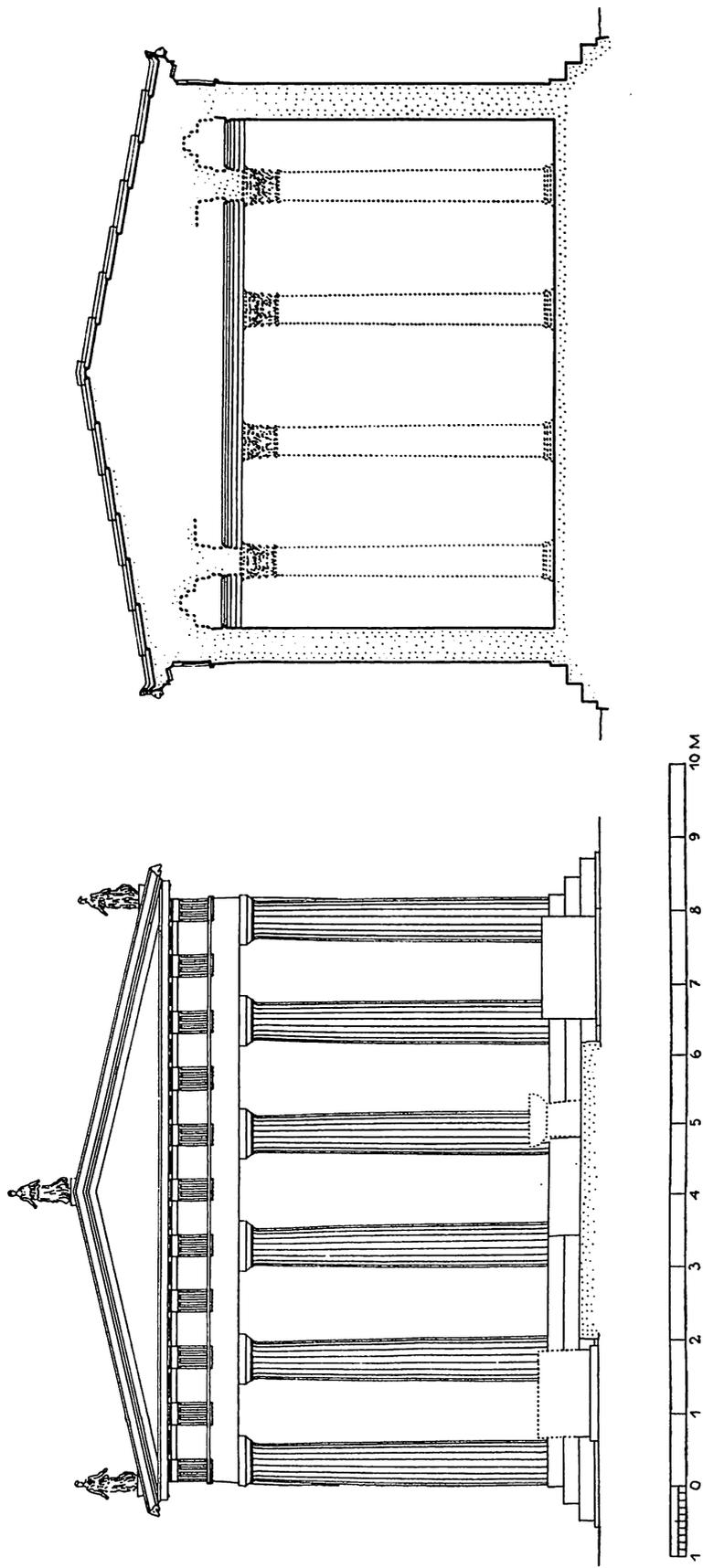


Fig. 43. — Épidaure. Temple d'Artémis. Élévation et coupe sur la cella (E. Hansen).

la ligne qui divise la cella en deux parties égales. Cette barrière existait à Lycosoura (pl. 58), en avant du groupe de Damophon¹. Dans le temple d'Artémis, nous n'en trouvons pas de traces matérielles ; mais un simple cordon, ou une barre de bois fixée entre la base de la statue et les colonnes correspondantes, pouvait éventuellement en tenir lieu. En effet, la dalle du centre, dans la cinquième rangée à compter de l'Est, porte quatre scellements carrés pourvus de canaux de coulée très soignés à section semi-circulaire, prévus pour une base carrée. La trace d'une autre base, plus petite et non scellée, se voit sur la dalle Sud du même alignement. Enfin, sur les deux dalles les plus à l'Ouest, sont creusés deux scellements rectangulaires à canal de coulée ; or, deux autres dalles, l'une entière (0 m. 938 × 0 m. 855), l'autre brisée (0 m. 855 × ?), trouvées à proximité du temple et qui se complètent, présentent chacune sur le joint une moitié de trou de goujon. Leurs dimensions leur assignent une place au contact des deux dalles Ouest. Il y avait donc au fond de la cella, dans l'axe du temple, un deuxième socle scellé en arrière du premier, sans doute à une date plus récente, car l'exécution des scellements est beaucoup moins soignée. L'orientation du canal de coulée pourrait convenir au scellement non d'un socle carré, mais de deux plaques étroites posées de champ et orientées parallèlement à l'axe de l'édifice. Or, parmi les débris du temple, j'ai retrouvé les fragments de deux pieds de table en marbre, à tranche cannelée et champ lisse orné à la partie supérieure d'une spirale entre deux bandeaux : type décoratif fréquent à l'époque hellénistique². Je proposerai donc de restituer sur les scellements les plus anciens, au centre de la cella, le socle de la statue de culte, et en arrière, une table d'appui, une *τράπεζα λιθίνη*, comme il y en avait souvent dans le mobilier des temples.

Élévation (fig. 43, 44 ; pl. 55). Les degrés de la crépis ont entièrement disparu. Ils étaient certainement de pôros, car c'est à Épidaure une règle presque absolue que degrés et assise de réglage soient taillés dans la même matière. Nous connaissons leurs dimensions grâce aux entailles qui, pratiquées sous la dalle la plus élevée de la rampe d'accès, en épousaient les contours (pl. 57, 3). Selon un procédé fréquent à partir du iv^e siècle, la hauteur des degrés, larges de 0 m. 253, croissait de bas en haut (0 m. 19, 0 m. 21, 0 m. 216). Fait remarquable : la largeur de la crépis demeurait constante sur tout le périmètre du temple, alors qu'un rétrécissement des degrés le long des murs de la cella est habituel autour des temples prostyles.

Nous avons calculé précédemment la largeur du stylobate : 0 m. 69. Sa longueur était égale à celle des dalles qu'il prolongeait, soit 0 m. 78. Toutefois, dans le prolongement du mur de refend, le bloc de stylobate (devenu toichobate), long de 1 m. 25, scellé en queue par un goujon visible sur le bloc Nord des fondations du mur, s'étendait jusqu'à la tablette en saillie qui portait le refend proprement dit. Enfin, les blocs d'angle et les deux blocs adjacents, carrés, mesuraient 0 m. 69 de côté. L'entraxe courant de la colonnade était donc de 1 m. 56, de 1 m. 425 aux angles.

La colonnade (fig. 43) comptait six colonnes de pôros stucqué que représentent actuellement plus de trente fragments (pl. 57, 4) ; quatre tambours sont complets en hauteur ; j'en ai reconstitué un cinquième en recollant trois fragments ; un sixième n'a pas conservé son lit de pose, mais sa hauteur actuelle (0 m. 79) permet d'évaluer

(1) Πρακτ., 1896, p. 111, pl. II.

(2) W. Deonna, Le mobilier délien, *Délos* XVIII, pp. 24-29 ; table de pierre mentionnée dans *Syll.*, 996, II. 10.

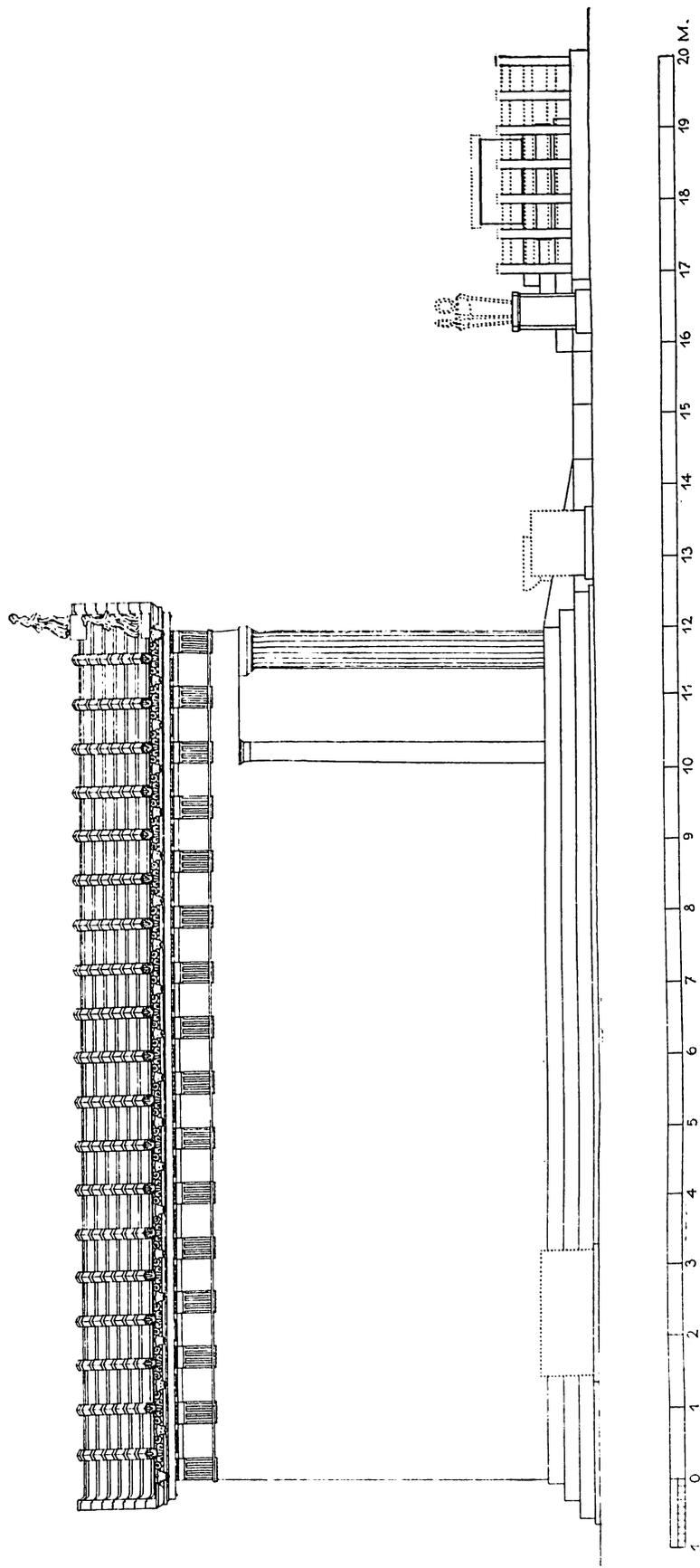


Fig. 44. — Épidaure. Temple d'Artemis. Élévation restaurée (E. Hansen).

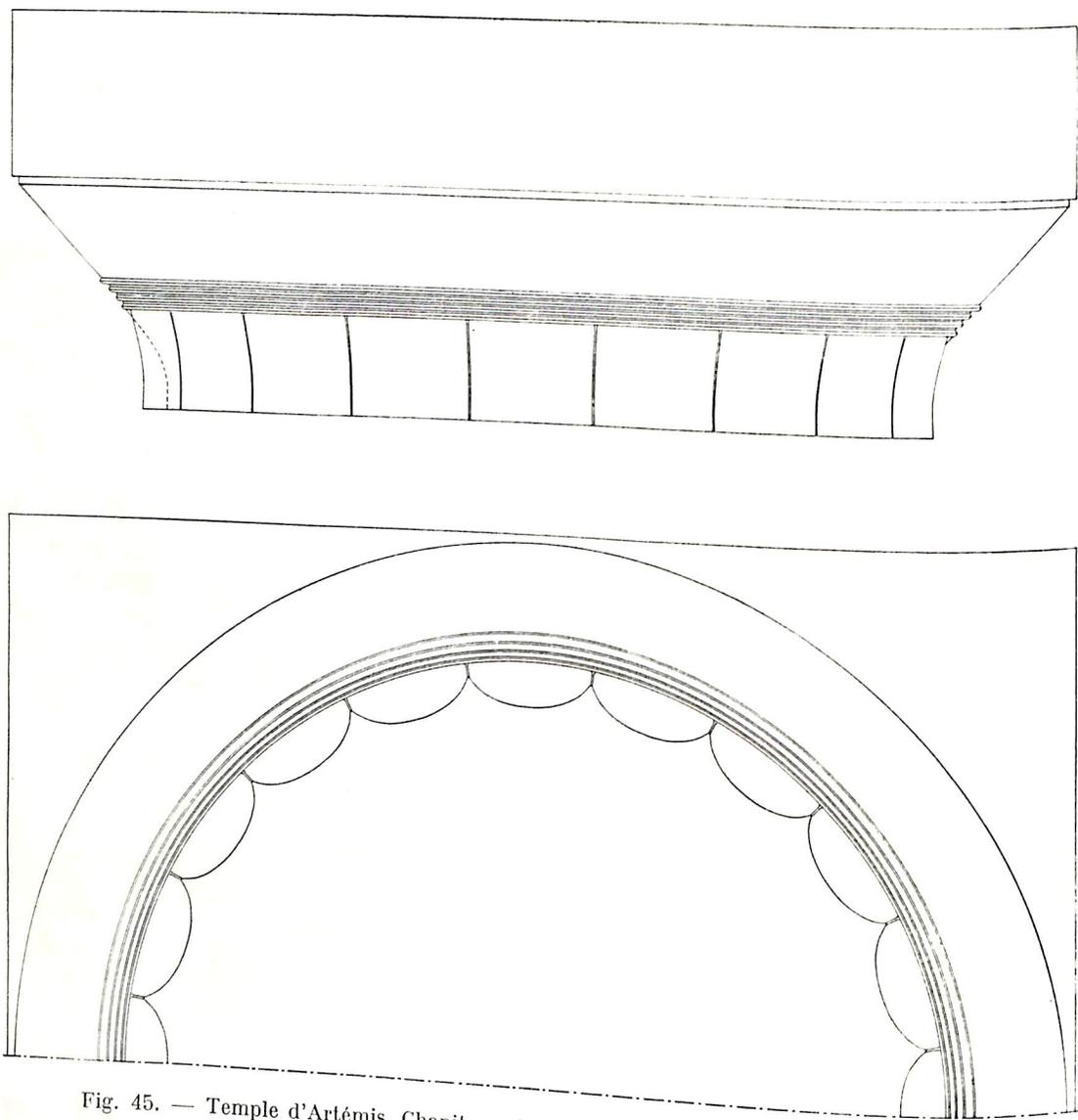


Fig. 45. — Temple d'Artémis. Chapiteau dorique restauré par E. Hansen. Échelle 1 : 5.

sans grands risques d'erreur, grâce à la mesure des diamètres, sa hauteur primitive à 0 m. 84. Enfin, des rapprochements de morceaux nous ont livré la mesure précise de plusieurs diamètres et nous ont prouvé que la colonne était composée de cinq tambours, dont les hauteurs variaient d'une colonne à l'autre ; nous avons mesuré 0 m. 73, 0 m. 747, 0 m. 769, 0 m. 783, 0 m. 815, 0 m. 84 \pm . Si l'on multiplie par 5 la hauteur moyenne, 0 m. 78, on obtient pour la colonne, chapiteau compris, une hauteur approximative de 4 mètres à 4 m. 15, soit de 6,8 à 7 fois le diamètre inférieur (pl. 55). La colonne était donc fort élancée. Le diamètre au sommet était de 0 m. 47, à la base de 0 m. 56 environ : nous ne possédons aucun lit de pose intact du premier tambour.

La colonne avait un galbe : à peine sensible sur les tambours du bas qui sont

presque des cylindres, la diminution du diamètre s'accroît sur les tambours supérieurs. Toutefois, comme une règle se plaque exactement au fond des cannelures, qui sont rectilignes, le profil de la colonne était schématiquement non pas une courbe, mais une ligne brisée, et comme les tambours différaient de hauteur, le profil variait légèrement d'une colonne à l'autre.

Les tambours étaient liés entre eux par un goujon carré au centre, flanqué de deux goujons rectangulaires sur un même diamètre. Au lit d'attente, le goujon central est creusé sur l'emplacement d'un trou de louve ouvrant par une embouchure étroite (longueur : 0 m. 06 ; largeur : 0 m. 025 ; longueur à la base : 0 m. 135). Le lit d'attente du tambour supérieur comportait seulement un goujon latéral. Chaque fois que la vérification a été possible, les deux lits se sont révélés parallèles, ceux du chapiteau également. L'axe des colonnes était donc probablement vertical. Toutefois, en raison de la petite imprécision qui subsiste dans le calcul de la longueur totale de la crépis et dans celle de la frise, on ne peut exclure tout à fait la possibilité d'une inclinaison des colonnes vers l'intérieur. Notre planche 55 indique les deux solutions : colonne droite sur crépis courte (pointillé), colonne inclinée sur crépis longue (trait plein).

Des cinq fragments de chapiteaux doriques, le plus instructif est au musée (fig. 45 ; pl. 59, 2). L'abaque mesurait en largeur 0 m. 68, en hauteur 0 m. 105. Un mince bandeau le long des arêtes (épaisseur : 0 m. 035) délimite la largeur de l'architrave : 0 m. 61. L'échine, écrasée, très légèrement bombée, se raccorde à l'abaque par l'intermédiaire d'un disque plat (haut. 0 m. 003) ; sa hauteur est égale aux trois cinquièmes de celle de l'abaque, sans les annelets, aux quatre cinquièmes avec les annelets, finement taillés. Les cannelures du fût se raccordent insensiblement à la courbe de l'échine et s'arrêtent sur un disque plat (0 m. 003). Le travail original, souvent gâté ou dissimulé par des enduits tardifs, est encore excellent. Mais les proportions ne permettent pas de faire remonter le chapiteau plus haut que la fin du iv^e siècle ou le début du iii^e. Calculée d'après les marques qu'elle a laissées sur le lit d'attente du chapiteau, l'épaisseur de l'architrave était, sur les colonnes, de 0 m. 61.

Nous avons identifié un chapiteau et un bloc d'ante doriques en pòros (pl. 57, 5), complets en hauteur (0 m. 521), en largeur (0 m. 56 en tête, 0 m. 516 en queue), mais non en longueur (max. 0 m. 65). Les deux côtés du pilastre ont même largeur (de 0 m. 315 à la base, à 0 m. 27 au sommet) ; la saillie vers l'extérieur est un peu plus forte que l'autre (0 m. 023 et 0 m. 013). Le chapiteau comporte un bandeau (haut. 0 m. 102) couronné par une moulure épeaufrée, dont la marque est nettement conservée sur la paroi latérale contre laquelle elle faisait retour : c'est un cavet surmontant un bec de corbin dont la face convexe est profilée en talon, selon une habitude presque constante à Épidaure à la fin du iv^e siècle. La marque de l'architrave sur le chapiteau indique une épaisseur de 0 m. 516 seulement, inférieure à celle que nous avons mesurée précédemment sur les chapiteaux doriques (0 m. 61). L'entablement sur les côtés était donc moins épais qu'en façade, ce qui est normal, puisque l'entablement de façade supportait la charge du fronton. Cette diminution d'épaisseur se produisait donc sur la colonne d'angle, à la jonction des deux épistyles : observation importante pour trancher la question du plan ; nous ne l'aborderons qu'après avoir étudié l'entablement auquel elle est liée. Elle compensait en partie la contraction angulaire et permettait, dans le pronaos, un caissonnage régulier du plafond axé sur les colonnes.

A l'exception d'un fragment d'angle, incomplet dans toutes ses dimensions, sauf en hauteur, les architraves sont maçonnées dans la restauration du musée

(pl. 59, 2). Hautes de 0 m. 410, elles montrent sous la *laenia* (haut. 0 m. 035) et la *régula* (haut. 0 m. 026) des gouttes en pastilles extrêmement plates (0 m. 005). Cavvadias a publié dans son étude de 1906 la coupe d'une architrave d'angle provenant du mur et réutilisée dans la restauration du musée¹. Elle mesure au lit de pose, selon Cavvadias, une épaisseur de 0 m. 515, qui coïncide avec celle que nous avons pu mesurer sur le lit du chapiteau d'ante. Le parement intérieur est profilé en architrave ionique à trois fascès avec l'amorce de la frise (pl. 55) : indice précieux pour calculer la hauteur de la colonne intérieure.

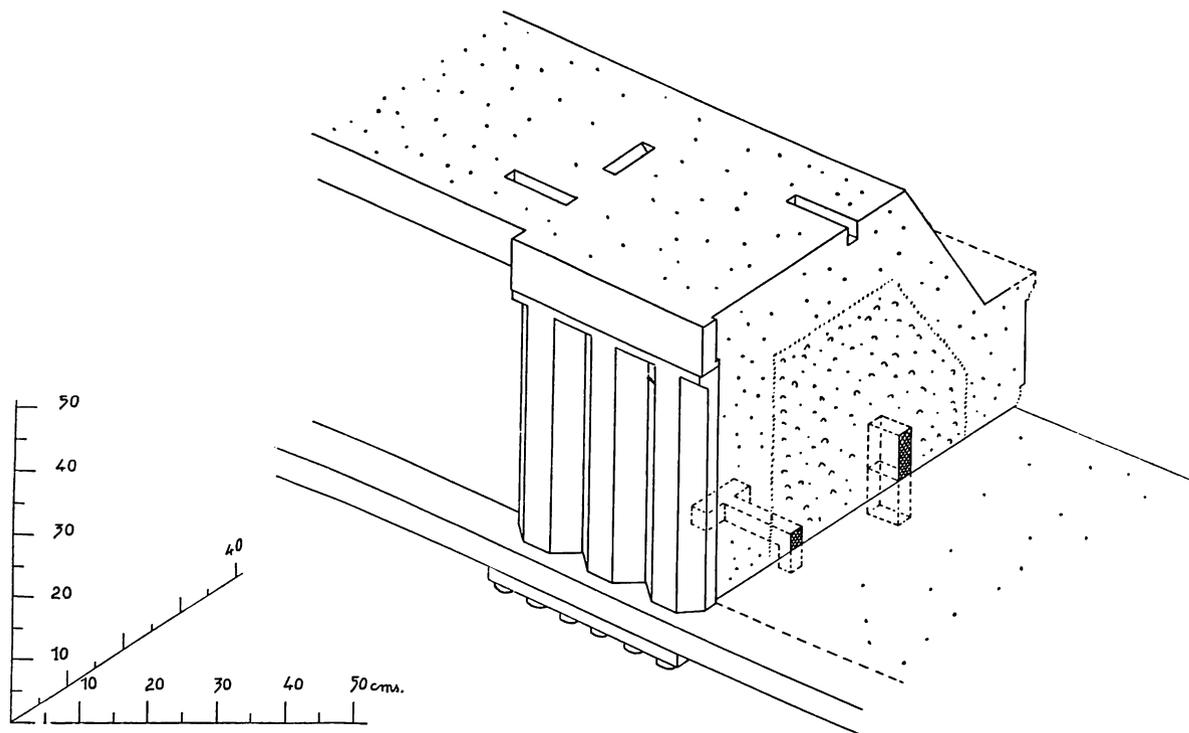


Fig. 46. — Temple d'Artémis. Scellement de la frise sur l'architrave.

J'ai rassemblé sur le chantier cinq blocs de frise, tous incomplets (fig. 46). Hauts de 0 m. 475, ils comportaient chacun, semble-t-il, un triglyphe et une métope. Trois d'entre eux mesurent au lit de pose une épaisseur (incomplète) supérieure à 0 m. 583 ; ils proviennent donc sûrement de l'entablement de façade, sur la colonnade. Une feuillure horizontale, pratiquée dans le dos de la frise et reliée au lit d'attente par un pan oblique, portait le plafond (sans doute en bois) du pronaos ; le bandeau vertical, partout brisé, s'ornait probablement, comme celui de la tholos au même endroit, d'un entrelacs, entre un ove et un talon renversé. Tous les blocs étaient cramponnés entre eux et goujonnés sur l'architrave. Ils portent au *lit de pose*, à côté du trou de goujon normal, une cuvette pour ces curieux scellements en T, qui combinent un demi-

(1) Πρακτ., 1906, p. 97, fig. 5.

crampon en T et un demi-crampon en Π, le T étant scellé au lit de pose du bloc supérieur, le Π au lit d'attente du bloc inférieur. Ce type de scellement est habituel à Épidaure sur les monuments du III^e siècle, mais d'ordinaire on le trouve employé *seul*, et non concurremment avec un goujon de type normal¹. Peut-être un seul des deux systèmes fut-il utilisé pour le temple d'Artémis, les mortaises pour le second ayant été creusées par erreur. Il faudrait pouvoir examiner les lits des architraves pour résoudre ce petit problème. Au lit d'attente de la frise, large de 0 m. 375 seulement, sont creusées des cuvettes rectangulaires pour la fixation des goujons du larmier.

L'ordre de façade (fig. 43) était à deux triglyphes par entrecolonnement (d'axe en axe : 1 m. 56) ; sur les longs côtés, on comptait 15 groupes triglyphes-métopes + 1 triglyphe (et non 18+1, comme dans la restauration proposée, Πρακτικά 1906, p. 93, fig. 2), soit une longueur d'entablement de $(0 \text{ m. } 78 \times 15) + 0 \text{ m. } 315 = 12 \text{ m. } 165$. Si l'on ajoute à ce chiffre la largeur des degrés (1 mètre), la retraite sur l'assise de réglage (0 m. 20) et celle du mur sur le troisième degré (0 m. 15 \pm), on retrouve approximativement la longueur mesurée sur la fondation : 13 m. 365, qui correspondait sans doute théoriquement à 40 pieds de 0 m. 333 (13 m. 32).

Les fragments de larmier sont nombreux, mais les plus significatifs ont été maçonnés dans la restauration du musée où l'on ne peut guère les étudier (pl. 59, 2). Le saillant du larmier se raccorde au bandeau vertical qui surmonte la frise par le talon habituel à partir de la fin du V^e siècle. Les mutules séparées par des *viae* où subsistent des traces de peinture rouge, s'ornent de gouttes fort plates, en pastilles ; le bec du coupe-larme s'arrête dans le plan des plaques de mutules. Le sommet du larmier s'orne d'un bec de corbin à face convexe profilée en talon : la restauration du musée est à corriger sur ce point. Taillé selon la pente du toit, le lit d'attente présente d'abord une feuillure profonde de 2 centimètres dans laquelle s'emboîtait le talon saillant du chéneau, un trou de goujon pour la fixation de ce même chéneau et des mortaises espacées de 0 m. 60 \pm , larges, semble-t-il, d'une trentaine de centimètres, qui recevaient les abouts des chevrons. Du larmier rampant, il reste un infime fragment.

Le chéneau et les antéfixes étaient de marbre (pl. 59, 1). Les blocs latéraux sont longs de 0 m. 628, très régulièrement ; il n'y avait donc pas de correspondance directe entre le rythme de l'entablement et celui du chéneau². Cette dimension est relativement faible ; il est donc peu probable qu'on ait éprouvé le besoin de mettre deux rangées de tuiles derrière chaque bloc de chéneau ; les tuiles, sans doute de terre cuite, avaient très certainement même largeur que le chéneau : 0 m. 628. Les habituelles têtes de lion-gargouilles font ici place à des têtes de chien et, aux angles, à des têtes de sanglier, ce qui confirme l'attribution du temple à Artémis. Le double rinceau orné d'une fleur à la jonction des deux volutes prend naissance dans une corbeille d'acanthé, non point de part et d'autre de la gargouille, selon le schéma traditionnel, mais dans l'axe de la palmette antéfixe : particularité rare, directement imitée de la tholos voisine. Sur le joint, le panneau du chéneau est découpé selon la courbe de la tige

(1) Exemples : propylon du gymnase ; « hôtellerie » ; portique d'Apollon Maléatas.-

(2) Une palmette se trouve dans l'axe des métopes 4 et 8, une tête de chien dans l'axe des métopes 2 et 6, à compter des angles.

d'acanthé ; la palmette antéfixe s'encastre dans cette échancrure et ses feuilles en épousent le contour : on évite ainsi au milieu de la palmette un joint horizontal disgracieux. La sculpture est sèche : quelques coups de ciseau droit suffisent à indiquer les nervures de l'acanthé ; mais le dessin des palmettes, comme celui des rinceaux, demeure élégant et digne du modèle dont il s'inspire.

Le profil du chéneau rampant comprend un talon entre un bandeau plat et un cavet. On doit à la sagacité de Cavvadias la reconstitution d'un bloc d'angle avec socle de l'acrotère (au musée)¹. J'ai rapproché sur le chantier les fragments d'un second bloc d'angle (trop mutilé pour nous renseigner utilement) et identifié un fragment du bloc faitier. Un morceau nous indique la largeur totale : 0 m. 778.

En guise d'acrotères, trois « victoires » de marbre surmontaient le temple² (fig. 43, 44). Leur place sur le fronton est déterminée par la façon même dont elles se présentent : on placera au centre la statue qui porte au Musée National d'Athènes le numéro d'inventaire 161, parce que, des trois, elle est la plus symétriquement construite ; le *chiton* flottant s'évase de chaque côté des jambes en masses égales, plus encore que ne le laisseraient croire les photographies publiées jusqu'ici, car les plis de gauche sont brisés. Elle a été conçue pour se présenter de face ; vue de profil, elle n'a aucune profondeur ; le vêtement est plaqué contre les jambes dont ses plis ne s'écartent que dans le sens de la largeur. Enfin, les plis de l'*apoplygma* retombent presque verticalement, légèrement retroussés par le vent à leurs extrémités.

Les deux autres figures féminines (nos 159 et 160), au contraire, sont manifestement sculptées pour être vues à la fois de face et sur un côté du profil. Le cas le plus net est celui de la figure n° 159, qui surmontait le fronton du côté droit. En effet, le vêtement, sous l'effet du vent, développe ses plis non pas seulement en largeur, mais en profondeur, de telle sorte que la statue garde tout son volume, pour un spectateur qui la regarde soit de face, soit du côté droit (par rapport au spectateur) ; le côté gauche, en partie caché par le rampant du toit, est travaillé de façon plus sommaire, le dos étant simplement ébauché comme sur les deux autres exemplaires.

Le n° 160 prenait place sur l'angle gauche du fronton, comme le montre le plus grand développement des parties sculptées avec soin sur le côté gauche (par rapport au spectateur). Cavvadias a fait observer en outre que la statue n° 161, acrotère axial, est légèrement plus grande que les deux autres, ce qui répond à une indication de Vitruve (III, 12), selon lequel les *acroteria mediana* devaient être un peu plus grands que les *acroteria angularia*, pour rattraper la diminution de taille apparente due au plus grand éloignement du sol.

Des ornements de métal s'ajoutaient aux corps de marbre : un ruban de métal enserrait le chignon du n° 159 ; les extrémités flottantes étaient scellées dans le cou de la statue par un mince goujon cylindrique ; deux goujons rectangulaires (0 m. 04 × 0 m. 012), profondément enfoncés non pas, comme on l'a dit, dans les omoplates, mais dans la partie supérieure des épaules, assujettissaient probablement des ailes. Sur le n° 159, une rainure oblique coupe la retombée inférieure du *chiton*, en travers de l'abdomen : elle recevait un ornement métallique, fixé au centre par un goujon cylindrique dont on voit le trou, à peu près sur l'emplacement du nombril. Cet ornement était sans doute une écharpe de métal.

(1) Πρακτ., 1906, p. 99, fig. 7, et p. 101, fig. 8-9.

(2) FE, I, pp. 18-19, pl. IX-X.

L'ordre intérieur corinthien. La cella mesurait intérieurement 7 m. 50 × 6 m. 96. Le plan des fondations montre qu'elle comportait une colonnade intérieure sur trois côtés : quatre colonnes accolées au mur Ouest ; cinq colonnes séparées des murs Nord et Sud par un promenoir large de 0 m. 60 (fig. 43 et pl. 54).

Defrasse et Lechat attribuaient à cette colonnade un certain nombre de tambours et de chapiteaux doriques entassés à l'Est du temple¹. En réalité, ces éléments d'architecture proviennent tous de « l'hôtellerie », qui a fourni aux constructeurs byzantins l'essentiel de leurs matériaux pour les murs tardifs qui entourent la tholos et pour les fondations du portique coudé qui fermait à basse époque l'angle Sud-Est du sanctuaire.

Cavvadias, guidé par les trois bandeaux ioniques sculptés au dos de l'architrave dorique, estima que l'ordre intérieur était ionique et lui rapporta un très beau chapiteau de pòros dégagé d'une maçonnerie tardive sur l'édifice E voisin du temple². Mais ce chapiteau appartient à l'ordre intérieur du portique Nord, sur lequel on voit encore trois chapiteaux semblables avec les bases et les fûts des colonnes qui les portaient. En fait, l'ordre intérieur du temple d'Artémis, si bien pillé qu'il n'en reste que d'infimes débris, était corinthien. J'ai en effet trouvé, à l'Ouest du temple, et là seulement, parmi des éclats de colonnes doriques et de chéneau cassés menu appartenant exclusivement au temple — dont les blocs furent très probablement débités à cet endroit avant leur transport vers leur destination nouvelle —, des fragments de colonnes mi-cannelées, mi-lisses (pl. 60, 2), et trois fragments de chapiteaux corinthiens (fig. 47 et pl. 60, 1) dont la matière, un pòros finement stuqué, et les dimensions sont les mêmes que celles des colonnes. Les deux fragments de colonnes les plus significatifs, hauts respectivement de 0 m. 195 et 0 m. 21, conservent, à côté de deux cannelures assez plates séparées par un listel (0 m. 009 et 0 m. 01), un morceau de fût lisse. Cette partie lisse n'est pas taillée selon la circonférence de la colonne : sa forme est ellipsoïdale, légèrement aplatie. La largeur de la cannelure est contenue vingt fois seulement dans la circonférence. La colonne corinthienne n'était donc pas du type attique, comme celle de la tholos (vingt-quatre cannelures), mais du type péloponnésien à vingt cannelures. Les diamètres à la pointe des cannelures, calculés sur les deux fragments à partir d'une cannelure, sont respectivement de ca. 0 m. 41 et 0 m. 38, ce dernier très voisin du diamètre au lit de pose du chapiteau (0 m. 375).

Il existe deux fragments du chapiteau (pl. 60, 1) : l'un montre le lit de pose avec l'amorce du fût de la colonne et la naissance des feuilles ; le dernier n'a conservé que l'amorce du fût et la moulure qui le termine.

Les cannelures de la colonne s'achevaient sous le chapiteau par un profond refouillement que masquait un bandeau plat de 6 millimètres, ce bandeau surmonté d'un talon sous un bourrelet (fig. 47). Les feuilles sont légèrement surélevées par rapport au bourrelet, pour éviter que la saillie du profil n'en masque la majeure partie dans une cella où le chapiteau devait être vu sans beaucoup de recul. La position des feuilles par rapport à l'axe des cannelures montre qu'il y avait deux colliers de huit feuilles, selon le type épidaurien. Le modelé, simplement ébauché, était complété avec de la peinture et du stuc. Il s'agit donc bien ici du chapiteau d'un ordre intérieur.

(1) *Épidaure*, pp. 164-165.

(2) *Πρακτ.*, 1906, p. 103, fig. 10 ; cf. ci-après fig. 91.

On voit sur un lit de pose le trou de goujon carré (3 cm. 5 de côté, profondeur 7 centimètres) qui fixait le chapiteau : on peut ainsi mesurer le rayon de la colonne à son sommet, soit 0 m. 15 au fond des cannelures et 0 m. 187 à la pointe.

L'architrave ionique (pl. 55), au sommet du mur de cella, devait forcément être de niveau avec l'architrave de l'ordre intérieur ; pour calculer la hauteur de la colonne corinthienne, il nous suffit donc de déterminer si cette colonne reposait au

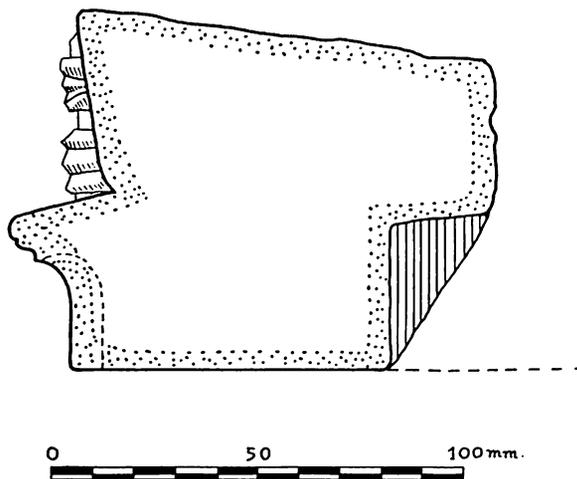


Fig. 47. — Temple d'Artémis. Coupe sur un fragment de chapiteau corinthien.

niveau du dallage intérieur, comme dans les grands propylées Nord, ou sur un socle surélevé, comme dans la tholos et le temple ionique isolé (temple L) sur la route du Kynortion. J'ai identifié, au Sud du temple, une dalle du stylobate intérieur, en calcaire, brisée sur l'un des petits côtés (fig. 48). Large de 0 m. 62, elle est longue au maximum de 0 m. 655 ; mais si l'on mesure la distance du petit côté au point équidistant des deux trous de goujons et situé dans l'axe, on obtient 0 m. 45, soit, pour la longueur des blocs entiers, 0 m. 90 environ. En plus des deux trous de goujons rectangulaires, un canal de coulée, pour un trou de goujon creusé sur une dalle adjacente, se voit près du petit côté. Haut de 0 m. 22, le bloc présente des anathyroses semblables à celles des dalles du temple sur ses trois faces de joint conservées. Or, dans l'architecture grecque, les deux goujons qui fixent la base d'une colonne sont taillés sur un diamètre parallèle à l'axe du stylobate ; c'est une règle qui n'admet presque point d'exceptions. Par conséquent, si le stylobate, en saillie sur le dallage, avait comporté un profil mouluré, celui-ci eût orné non pas le petit côté aujourd'hui brisé, mais l'un des longs côtés où figure seulement une anathyrose. Le stylobate se trouvait donc au niveau du dallage, comme dans les grands propylées, et la hauteur de la colonne, compte tenu du décalage de 12 centimètres entre le dallage du pronaos et celui de la cella, atteignait 4 m. 20 environ, soit dix fois le diamètre inférieur approximativement calculé, ce qui est une proportion très acceptable.

La place de notre dalle de stylobate peut être exactement déterminée : les stylobates Nord et Sud étant exclus à cause de leur longueur (0 m. 90+ au lieu de 0 m. 855), il reste le stylobate Ouest. Or, le canal de coulée que nous avons signalé coïncide avec

le trou de goujon des deux dalles que nous avons théoriquement replacées au fond de la cella. La dalle portait donc la deuxième colonne du mur de fond, à compter du Sud ; l'écartement des trous de goujons, à l'emplacement que nous lui assignons sur la fondation, coïncide avec sa longueur. Les entrecolonnements du mur de fond étaient un peu plus grands ($1.80 \pm$) que ceux des longs côtés (1 m. 71). Nous ignorons si la colonnade se terminait à l'Est par des colonnes adossées ou par des pilastres corinthiens.

Plan du temple. Avec la colonnade corinthienne s'achève la description des restes du temple. Nous sommes maintenant en mesure de résoudre le problème de son plan (pl. 54). Cavvadias et Defrasse restituaient un plan prostyle avec une colonne en retour sur les longs côtés, à cause de la différence qu'ils constataient entre les fondations du mur de cella et celles du pronaos, différence qui interdisait, pensaient-ils, de prolonger le mur de cella au-delà du mur de refend. En réalité, la différence entre les deux fondations ne tient qu'à l'emploi d'un pòros tendre pour l'antithéma de l'assise de réglage, sous le mur de cella qui l'abritait de l'humidité, et d'un pòros dur pour ce même antithéma sous le pronaos, où l'infiltration des eaux de pluie entre les joints du dallage aurait « pourri » un pòros trop tendre. Comme on peut s'en assurer sur le plan, il y a continuité de structure d'un bout à l'autre de la fondation ; rien ne s'oppose à la prolongation du mur de cella au-delà du mur de refend.

D'autre part, je fus troublé de constater que le plan restauré par Cavvadias était sans exemple parmi les temples grecs de style dorique. On ne peut invoquer ici le temple de Zeus Sôter à Mégalopolis, restauré à l'imitation du temple d'Artémis et dont on ignore même le style¹ ; le « nouveau temple » de Samothrace, appelé l'« Hiéron », présenterait en façade, selon le dernier plan publié par K. Lehmann, six colonnes prostyles doublées en avant du pronaos par une seconde rangée de six colonnes que séparait de la première une colonne intermédiaire sur chaque côté. Il y avait donc trois colonnes en retour², comme à la prostasis dorique du Pythion de Délos. Le cas est donc différent. Le seul édifice pour lequel une prostasis dorique avec une colonne en retour soit *matériellement* attestée est le *télestérion* d'Éleusis : encore faut-il bien remarquer que cette prostasis est un rajout de Philon ; elle n'est pas conforme au projet initial qui prévoyait un péristyle continu autour du monument³.

La rareté de ce plan est facile à comprendre : vu de profil, un temple dorique prostyle avec une colonne en retour présente, entre le pilier d'ante et la colonne angulaire, deux entrecolonnements inégaux à cause de la contraction de l'entrecolonnement d'angle. L'intervalle le plus grand sépare le pilier d'ante et la colonne en retour ; la prostasis paraît détachée de l'édifice, et l'effet esthétique n'est pas heureux. Cette difficulté, inhérente à la structure de l'ordre dorique, n'existait pas pour l'ordre ionique : c'est pourquoi les temples prostyles avec une colonne en retour sont tous d'ordre ionique⁴. Nous avons enfin, en faveur de notre propre restauration —

(1) E. A. Gardner et autres, *Excavations at Megalopolis*, 1892, p. 58, fig. 55.

(2) Conze et autres, *Samothrake*, I, pl. XII et XLIII ; K. Lehmann, *Samothrace*, pp. 63-64. Comme dans le cas du portique de Philon, à Éleusis, la *prostasis* est un rajout effectué 150 ans après la construction du temple.

(3) Noack, *Eleusis*, pp. 289-291, fig. 103.

(4) Nous reviendrons sur cette question dans la partie de cet ouvrage consacrée à l'étude des plans, pp. 391-392. Le monument chorégique de Nicias, à Athènes, était *prostyle hexastyle* (*AJA* 14, 1910, p. 479, fig. 10).

temple simplement prostyle — un indice matériel qui tranche la question : le bloc d'ante. Sa longueur actuelle, incomplète, étant de 0 m. 65, il ne peut entrer dans le plan traditionnel : celui-ci suppose des piliers d'antes très plats dont la saillie ne saurait excéder 0 m. 30. De plus, le rétrécissement de l'épistyle sur les côtés (ci-dessus, p. 209) exclut qu'il ait été porté par des colonnes, car il n'aurait pu être centré sur les chapiteaux. Dès lors, le choix se limite à deux plans : *prostyle hexastyle* ou *tétrastyle in antis*. Or nous avons reconnu l'existence de fragments du second tambour provenant de cinq colonnes distinctes. Par conséquent, le temple d'Artémis était bien prostyle avec six colonnes en façade.

Ajoutons un dernier argument : les dalles du pronaos, nous l'avons déjà signalé, sont bordées le long des joints par un mince bandeau ciselé ; cet artifice attire l'attention sur le quadrillage que dessinent les joints du dallage sur le sol. On est donc en droit de penser que ce quadrillage, souligné par l'architecte, était conçu en fonction du plan du temple. Or, un simple coup d'œil sur notre planche 54 permet de constater parfaitement au plan d'un temple prostyle avec pronaos, et conviendrait très mal au plan proposé jusqu'ici.

L'autel monumental (fig. 48-50 ; pl. 53-54). Le temple était relié à l'autel monumental par une esplanade dallée à laquelle manquent seulement deux dalles au Sud dimensions (0 m. 915 × 0 m. 713 ; 0 m. 915 × 0 m. 69) et à l'entaille de leur lit de pose, qui s'adaptait à l'assise de réglage du temple. Le travail des faces de joint rappelle, en moins soigné, celui des dalles du temple. Les fondations sont constituées de blocs irréguliers dont seule est dressée la face supérieure.

La rampe (pl. 57, 3 ; 61, 1) est complète en trois blocs striés sur la face supérieure. Les deux lits sont parallèles ; toutefois le bloc le plus élevé est entaillé pour s'adapter aux degrés de la crépis. Les deux autres sont sommairement calés à l'inclinaison voulue avec des moellons. Rien ne rappelle ici les rampes extrêmement soignées des propylées du gymnase ou du temple isolé sur la route du Kynortion. Au Nord de la *péirrhantérion*.

L'autel monumental repose sur des fondations de pôros dont on ne peut, sans fouille, examiner le détail. Du moins voit-on dépasser, sous la fondation de l'autel, au Sud, une autre fondation orientée de façon légèrement différente. Il est tentant de supposer que cette fondation, parallèle à l'édifice E, appartient à un autel d'Artémis plus ancien que l'autel actuel, et antérieur au temple.

La fondation proprement dite, haute de 0 m. 25±, forme sous l'autel une plate-forme continue au contour irrégulier, de 4 m. 50 de long sur 3 m. 50 de large. Par une anomalie étrange, le dallage entre le temple et l'autel s'arrête à 15 centimètres de la fondation, comme si on l'avait calculé trop court ; l'intervalle, rempli de petits blocs de pôros, était recouvert par le premier degré de l'autel qui mordait un peu sur le dallage et se trouvait ainsi déporté d'une vingtaine de centimètres hors du massif de fondation (pl. 53).

Haut de 0 m. 23, le premier degré de l'autel (fig. 49 ; pl. 60, 3 ; 61, 2, 3), en calcaire gris est conservé sur toute sa moitié Ouest. La retraite du second degré dégage un emmarchement de 0 m. 34 ; elle est marquée par une ligne d'érosion à l'intérieur

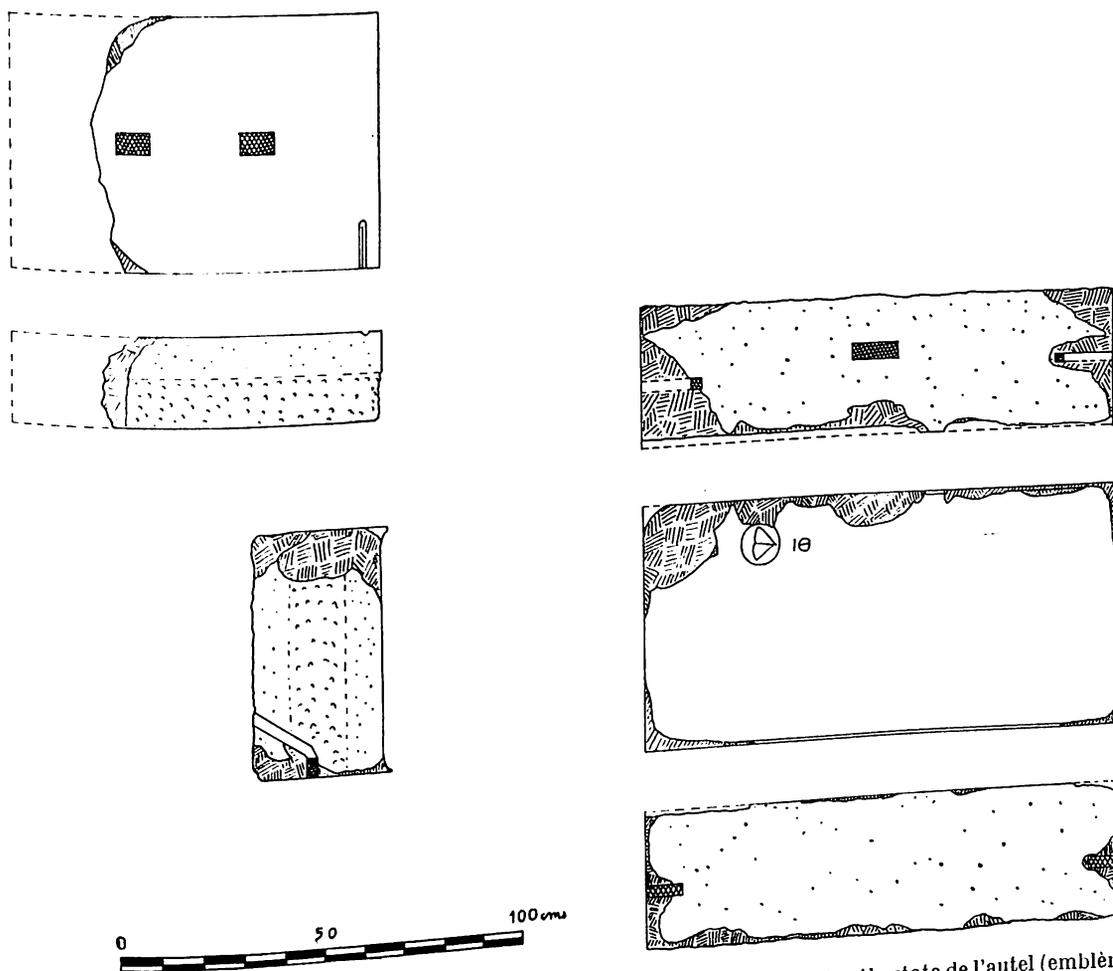


Fig. 48. — Temple d'Artémis. Dalle du stylobate intérieur (en haut, à gauche) et orthostate de l'autel (emblème et numéro gravés).

de laquelle sont rejetés les crampons en Π et les larges goujons (0 m. 09 \times 0 m. 045) pourvus aux angles d'un canal de coulée à section semi-circulaire, très soigné. Toutefois, on trouve à l'extérieur de la ligne, au Nord et au Sud, deux mortaises carrées (0 m. 125) profondes de 4 centimètres, et, sur le joint oriental du bloc Nord contigu au bloc d'angle, un crampon en Π creusé à 14 centimètres du bord. Les mortaises carrées scellaient quelque objet sur le degré (pl. 61, 4); mais le crampon en Π montre sans doute possible que la largeur du degré se rétrécissait en ce point à une dizaine de centimètres au plus.

J'ai reconnu six blocs du second degré et trois fragments sans importance. Aucun n'est en place. Ce sont d'abord deux grandes dalles d'angle (I et II) en calcaire gris (fig. 49 a; pl. 62, 1), de dimensions voisines, hautes de 0 m. 225 et pourvues chacune d'une mortaise carrée analogue à celles du premier degré; quand les dalles étaient à leur place, l'une à l'angle Nord-Ouest, l'autre à l'angle Sud-Ouest, toutes ces mortaises se trouvaient alignées. Un fin piquetage à l'angle de la dalle Nord-Ouest montre

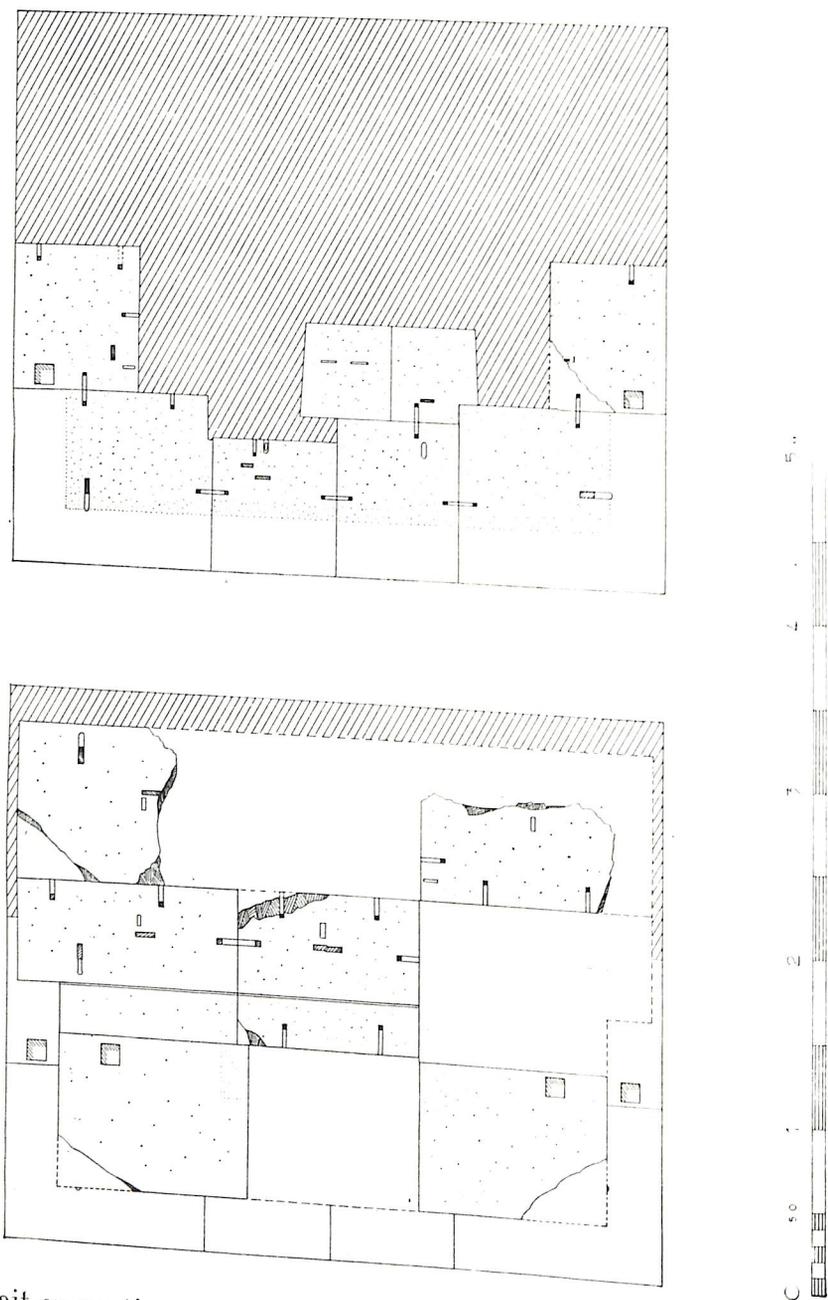


Fig. 49 a. — Autel d'Artémis. Socle : état actuel (à droite) et plan d'assemblage de la seconde assise (à gauche).

qu'elle était en partie recouverte par un bloc superposé. Entre les deux dalles d'angle, à l'Ouest, s'intercalait une dalle intermédiaire qui est perdue. A l'Est de la dalle Nord-Ouest se plaçait une dalle de calcaire gris veiné de rouge et comprenant deux parties distinctes : d'abord une sorte de degré, de même hauteur que les dalles angulaires (0 m. 225), long de 1 m. 145, large au maximum de 0 m. 30, dont la surface et le parement extérieur sont soigneusement polis. Un trou de goujon carré (3 cm. 5 de côté), percé sur l'embranchement, se trouve à la même distance du bord que l'axe de la mortaise sur la dalle angulaire. La deuxième partie de la dalle, longue de 1 m. 145

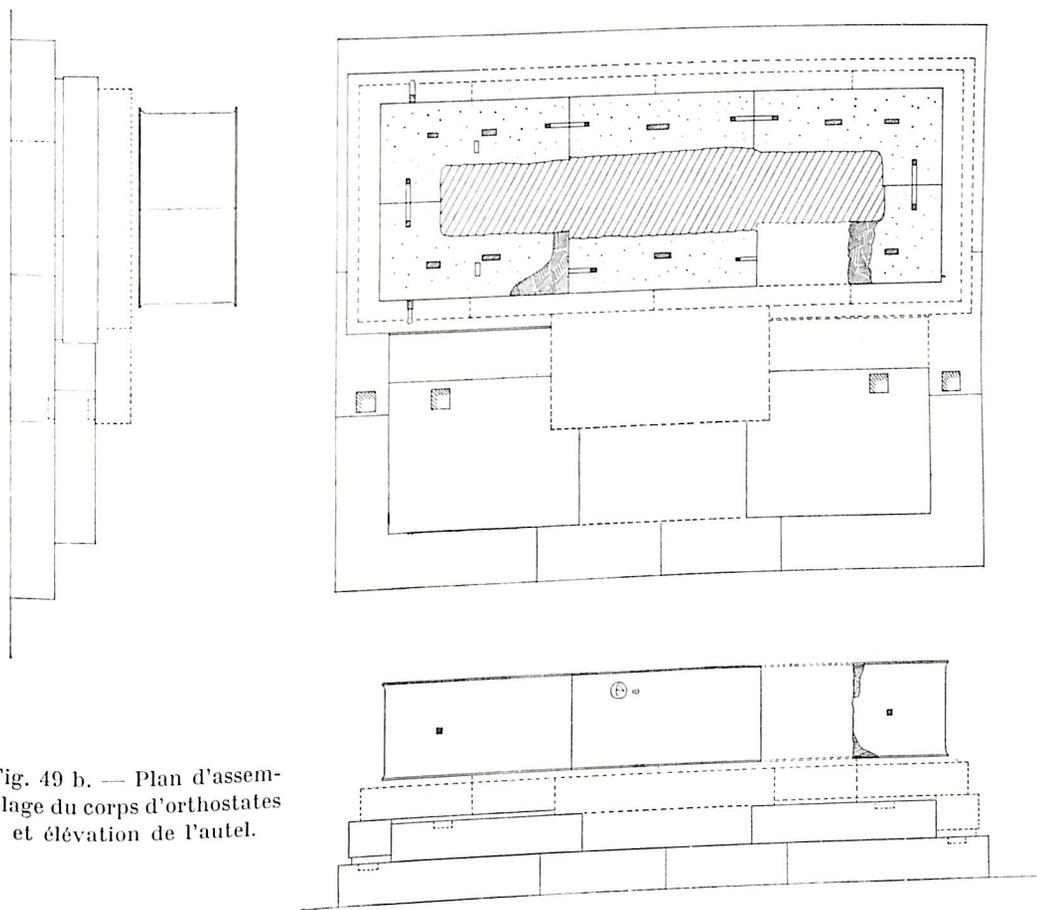


Fig. 49 b. — Plan d'assemblage du corps d'orthostates et élévation de l'autel.

et large de 0 m. 64, fait sur le degré une saillie latérale de 0 m. 27, tandis que son lit de pose est plus élevé de 4 centimètres. Le parement vertical est orné d'un bandeau creux le long de l'arête inférieure. Sur la face supérieure, la retraite du socle de l'autel est marquée par une ligne d'érosion à 6 cm. 5 de l'arête. A côté des crampons en Π et des goujons angulaires à canal de coulée, on observe un trou de goujon très allongé (13 cm. \times 3 cm. 3) qui servait à sceller avec un seul goujon les deux blocs adjacents.

A l'Est de cette dalle (III) en venait une autre (IV) également de calcaire veiné, ornée d'un bandeau creux, complète en largeur mais non en longueur. Elle occupait l'angle Nord-Est, et permet de calculer très exactement la largeur de l'autel au niveau du second degré, soit 2 m. 56. Les longueurs correspondantes, directement mesurables, sont de 3 m. 50 et 4 m. 18.

La dalle V se plaçait au Sud de la dalle III ; elle est, comme elle, taillée sur deux plans, mais l'emmachement le plus bas présente, au lieu d'une surface polie destinée à demeurer visible, un lit piqueté et deux crampons en Π que dissimulait évidemment une dalle de *prothysis*. Cette prothysis mordait sur les angles des dalles I et II, comme le montre l'angle piqueté de la dalle I. Elle était sans doute égale en hauteur au socle de l'autel. La dalle VI (Sud-Est) n'apporte aucune indication nouvelle.

Du socle de l'autel proprement dit, comme d'ailleurs du couronnement, il ne reste pas un seul bloc ; en revanche, les orthostates qui en formaient le corps sont conservés au complet (fig. 48, 49b ; pl. 62, 2). Afin que soient levés tous les doutes concernant leur attribution, l'un d'eux est marqué d'un numéro de recensement, 1Θ (19), accompagné du symbole d'Artémis, un arc inscrit dans un cercle. Taillés dans un calcaire gris veiné de rouge, ils sont au nombre de six : quatre orthostates d'angle en crossette et deux orthostates intermédiaires. Hauts de 0 m. 60, ils se terminent en haut et en bas par deux listels que relie au parement une courbe légère. Ils présentent au lit de pose un trou de goujon sur chaque joint, l'un des deux pourvu d'un canal de coulée oblique dirigé vers le parement intérieur. Toutefois, la crossette de l'angle Nord-Ouest n'a aucun canal. Un même goujon scellait par conséquent deux pierres contiguës.

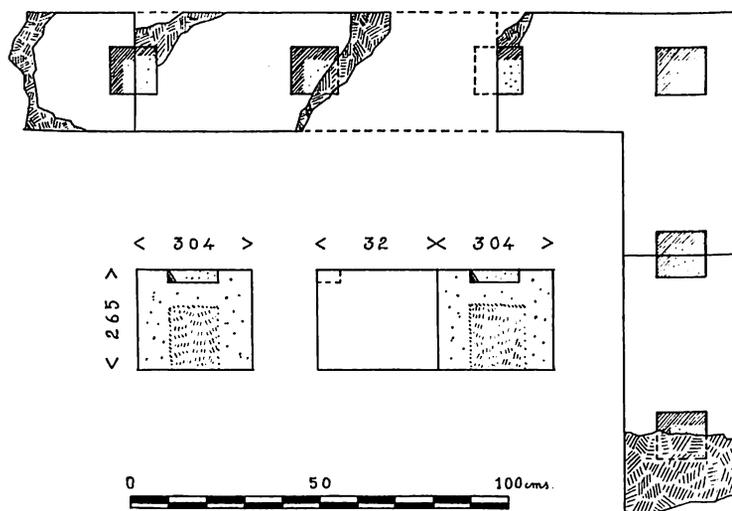


Fig. 50. — Autel d'Artémis. Blocs de socle pour les poteaux d'une barrière en bois.

La concordance des crampons en Π au lit d'attente permet d'assembler les blocs selon leur ordre d'origine ; en outre, deux orthostates d'angle portent sur leur parement vertical un trou de goujon carré analogue à celui que nous avons repéré sur la marche de la dalle III. Ces orthostates une fois en place aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest, les mortaises de la dalle II, le goujon de la dalle III et celui de l'orthostate au Nord, la mortaise de la dalle I, le goujon qu'il faut restituer sur la dalle disparue symétrique de III et celui de l'orthostate, au Sud, se trouvaient alignés. Quelle en est la signification ?

Les substructions de l'autel sont bordées au Nord et à l'Est par une fondation de pôros (pl. 61, 3) qu'il faut également restituer le long du côté Sud, où elle a été détruite par le passage d'un mur byzantin. Cette fondation, large de 1 m. 15, est creusée parallèlement à l'autel d'une feillure large de 0 m. 30 environ ; la dégradation du pôros ne laisse plus mesurer exactement la profondeur, qui n'excédait pas quelques centimètres. De toute évidence, cette feillure continue recevait le socle d'une barrière entourant l'autel (fig. 50 ; pl. 62, 3). Or, j'ai découvert au Nord du sanctuaire quatre

blocs de calcaire dont un bloc d'angle, hauts de 0 m. 265, larges de 0 m. 304, et percés à leur partie supérieure de mortaises carrées, identiques à celles du soubassement de l'autel. Le travail des pierres est soigné, les joints pourvus d'un cadre d'anathyrose ciselé et les parements finement dressés. L'espacement des mortaises étant compris un nombre exact de fois dans la longueur de la fondation, l'identification de ces blocs n'est pas douteuse. Ainsi, l'autel était entouré sur trois côtés par une clôture qui faisait retour contre le parement des orthostates aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest, laissant libre l'accès à la prothysis. En raison de la faible profondeur des mortaises, il est probable qu'elles recevaient, plutôt que des piliers de bois, des piliers de pierre scellés au plomb, reliés entre eux par une barrière de métal ou de bois. En dehors de ce péribole, et contre l'autel, au Sud, fut érigé au III^e siècle de notre ère, sur une base de marbre, un trépied consacré à la Concorde (*IG IV², 415*).

Conclusion : style et date.

Après avoir placé le temple à la fin du IV^e siècle ou au début du III^e, Cavvadias s'est finalement arrêté à la deuxième moitié du IV^e siècle, suivi par Miss Shoe (*ca. 330*). Il me paraît nécessaire d'abaisser cette date à la fin du IV^e siècle — au plus tôt — ou au début du III^e siècle. Les proportions élancées de la colonne dorique seraient en faveur d'une telle date, mais nous n'en tirerons pas argument, car cet amaigrissement du fût peut être imputable au seul désir d'imiter l'ordre de la tholos, donc dépourvu de signification chronologique. En revanche, les proportions du chapiteau sont beaucoup plus écrasées que celles du chapiteau de la tholos et l'on remarque le disque plat qui assure avec sécheresse la transition de l'échine à l'abaque. Les canaux des triglyphes ne sont pas refouillés ; un plan légèrement oblique les coupe net à leur sommet. Cette particularité, dont je ne puis citer aucun exemple antérieur à la fin du IV^e siècle, devient très fréquente à partir du III^e siècle¹. De même, le profil du bec de corbin sur le larmier, avec sa face extérieure moulurée en talon, est conforme à un type qui apparaît dès le milieu du IV^e siècle, mais n'existe réellement dans l'usage qu'à partir de la fin du siècle.

Il est plus difficile de dater le chéneau d'après son style : sa décoration n'a pas la souplesse végétale qui rend si vivante celle des chéneaux de la tholos et du temple d'Asclépios. Les nervures de l'acanthé, aux contours découpés en dents de scie, sont schématisés par quelques coups de ciseau parallèles qui ne donnent point de véritable modelé. Cependant, cette exécution moins soignée ne trahit pas forcément une date plus récente ; elle peut être attribuée aux insuffisances du sculpteur.

L'emploi de l'ordre dorique à l'extérieur du temple, non seulement en Argolide devient courant à l'époque de la construction du temple, (non seulement en Argolide devient courant à l'époque de la construction du temple, mais encore ailleurs, à (temple de Tégée, tholos d'Épidaure, temple de Némée) mais encore ailleurs, à Olympie, à Delphes, à Palatitza, très probablement à Stratos d'Acarnanie et peut-être à Mégalopolis². L'ordre corinthien accompagne un ordre ionique extérieur, à Épidaure (trois fois : propylées Nord, temple L et temple d'Aphrodite), à Thespies, à Olympie³. Tous ces exemples appartiennent à la Grèce continentale. Je n'en connais aucun dans

(1) Cf. ci-après, p. 325.

(2) Cf. ci-après le chapitre sur l'ordre corinthien, pp. 359 sqq.

(3) Cf. ci-après pp. 258-274 (propylées Nord) ; 232-240 (temple L) ; 242-246 (temple d'Aphrodite) ; 375 et n. 2 (Thespies) ; 373-375 (Olympie) ; 365 (Palatitza).

les îles ou sur les côtes d'Asie Mineure, sinon en relation avec l'architecture domestique qui emprunte à l'architecture sacrée, à partir de la fin du III^e siècle, cet ordre éminemment décoratif.

Les nombreux à *peu près* que nous avons relevés dans la construction distinguent encore le temple d'Artémis des édifices de la première moitié du IV^e siècle, temple d'Asclépios et tholos, dont la précision technique est irréprochable. Ainsi, par son système de proportions, par son plan, son ornementation, et aussi par son élégance d'un atticisme un peu sec, le temple d'Artémis est un édifice représentatif de l'architecture épidaurienne dans les premières décades de l'époque hellénistique.

CHAPITRE VII

LE TEMPLE IONIQUE ISOLE, SUR LA ROUTE DU KYNORTION, ET LE SANCTUAIRE D'APHRODITTE

Le cours d'eau qui prend naissance en contre-bas du sanctuaire d'Apollon Maléatas, au pied de la chapelle de Sainte Anne, se divise non loin de sa source en deux branches séparées par un plateau triangulaire dont la surface est inclinée d'Est en Ouest. Le sanctuaire d'Asclépios, à l'exception du théâtre, se dresse à la base occidentale de ce triangle dont la pointe orientale porte, à 600 mètres environ du sanctuaire principal, un temple d'ordre ionique orienté Est-Ouest. Non loin de ce temple, en bordure de la route jalonnée de puits qui conduisait de l'Asclépiéion aux pentes du Kynortion, s'ouvre une grande citerne hellénistique ou romaine dont la couverture, faite de dalles plates portées sur des arcs, s'est effondrée ; c'est le seul monument antique proche du temple, qui apparaît ainsi comme absolument isolé, dominant du haut de sa terrasse étroite les deux vallons plantés d'oliviers¹ (pl. 63, 64).

Au moment de la fouille, en 1902, Cavvadias ne découvrit rien de l'élévation du temple, sinon un beau chapiteau ionique à quatre faces, en pôros. Il se borna donc à restituer sur la fondation un temple ionique avec une crépis à trois degrés, six colonnes ioniques en façade et une colonne en retour sur les longs côtés ; une colonnade intérieure également ionique aurait bordé trois des quatre murs de la cella². Mes propres études m'ont conduit à restaurer le temple de façon assez différente.

Depuis la fouille de Cavvadias, les paysans, au hasard des labours, ont extrait de leurs olivettes, en contre-bas du temple, un assez grand nombre de fragments de calcaire et de pôros, aussitôt remployés dans les murs de pierres sèches qui retiennent les terrasses sur la pente. Grâce à eux, j'ai identifié dans les basiliques byzantines construites au Nord et au Nord-Est du hiéron des fragments de colonnes, de frise, de chéneau, des blocs du degré. Ce matériel nouveau montre que le temple était d'un type unique dans le Péloponnèse : pseudo-périptère ionique à quatre degrés, avec quatre colonnes libres en façade et deux colonnes en retour sur les longs côtés

(1) La citerne et les ruines du temple figurent sur l'atlas de l'*Expédition scientifique de Morée*, plan général, pl. 77, désignées par les lettres L. et M. (Blouet).

(2) Πρακτ., 1903, p. 21 ; 1906, pp. 109-115, fig. 14-15 (plan état actuel, plan restauré) ; 16-17 (chapiteau ionique) et pl. II, fig. 1.

(pl. 65, 66, fig. 58). Les murs de la cella, terminés à l'Est par deux colonnes engagées au quart en guise de piliers d'antes, s'ornaient de colonnes engagées au nombre de quatre à l'Ouest, cinq au Nord et au Sud (antes et colonnes angulaires comprises). L'ordre intérieur était corinthien. Justifier le bien-fondé de ces affirmations sera le premier objectif de notre étude.

Le temple est anonyme. La seule inscription, inédite, découverte à proximité est gravée sur un *péirrrhanlérion* de pierre consacré par deux hiéromnémones, Lacharès et Socratès¹, à une divinité dont ils ont omis de préciser le nom. L'attribution du temple à Aphrodite, proposée par Cavvadias, est une pure hypothèse. Elle n'en soulève pas moins, avec de graves objections, un problème intéressant : nous possédons en effet un compte de construction dans lequel est mentionné l'*Aphrodilion*². Cavvadias, et, après lui, l'éditeur des *IG IV*² ont considéré que l'ensemble de l'inscription concernait le sanctuaire d'Aphrodite. La question doit être discutée : rien ne prouve en effet que l'Aphrodilion ne soit pas mentionné là *incidemment*, et qu'il ne s'agisse pas des comptes d'un tout autre édifice ; on peut glaner un signalement de cet édifice à travers la comptabilité dont il est l'objet : ce signalement correspond-il à notre temple ? L'étude de l'inscription et de ce problème d'identification sera notre deuxième objectif.

I. L'ARCHITECTURE

Matériaux et substructions. Les substructions du temple mesurent 13 m. 53 de long sur 7 m. 96 de large, chiffres dont l'état de la ruine ne permet pas d'affirmer la précision à un ou deux centimètres près (pl. 64-65). Dans l'axe de la façade subsistent les fondations de la rampe d'accès et celles de l'autel (1 m. 25 × 2 mètres). Depuis la fouille, le temple a beaucoup souffert de la végétation vivace qui en a disjoint les blocs ; les longs côtés Nord et Sud disparaissent en partie sous la terre, et c'est pourquoi nous les avons indiqués en pointillés sur notre plan ; de même l'érosion a confondu les joints des pierres aux angles Nord-Est et Nord-Ouest ainsi que sur la première assise de l'Ouest ; nous avons donc omis de les figurer. Pour le reste, nous avons pu vérifier l'exactitude du plan donné par Cavvadias ; toutefois, la base de la statue de culte ne se trouve pas exactement dans l'axe de la cella, mais déportée de 20 centimètres vers le Nord.

Les matériaux employés sont, pour les assises les plus profondes, ce pòros rougeâtre d'un emploi très fréquent à Épidaure, le pòros blanchâtre et friable pour les assises plus élevées, enfin un pòros compact et résistant partout où la fondation devait entrer au contact du calcaire. Celui-ci est employé pour l'assise la plus élevée des fondations, pour l'assise de réglage et les degrés de la crépis ; le dallage est en « calcaire moucheté », l'élévation en pòros stuqué, le chéneau de marbre, la couverture de tuiles en terre cuite. Je n'ai rien remarqué qui fût attribuable à l'autel, dont les substructions sont construites de pòros (pl. 67, 6), tandis que le dallage de la prothysis reposait sur un lit de moellons.

(1) Déjà associés sur deux autres délicaces (*IG IV*², 181-182), gravées précisément sur des *péirrrhanléria*. Mais, dans ces deux cas, le nom de Socratès précède celui de Lacharès.

(2) *IG IV*², 106, ll. 22-23.

Les fondations forment autour du temple un mur massif, large de 1 m. 75± dans le pronaos, de 2 m. 40 sur les côtés de la cella dont il portait à la fois le mur et la colonnade intérieure. Le rectangle principal est recoupé par la fondation du mur de refend, large de 1 m. 15, et par une série d'épis de pôros recouverts d'une assise de calcaire qui supportait le dallage. La base de la statue de culte est aujourd'hui isolée au fond de la cella. Elle était entourée au moment de la fouille par un certain nombre de blocs disparus, sans doute les fondations du dallage adjacent¹.

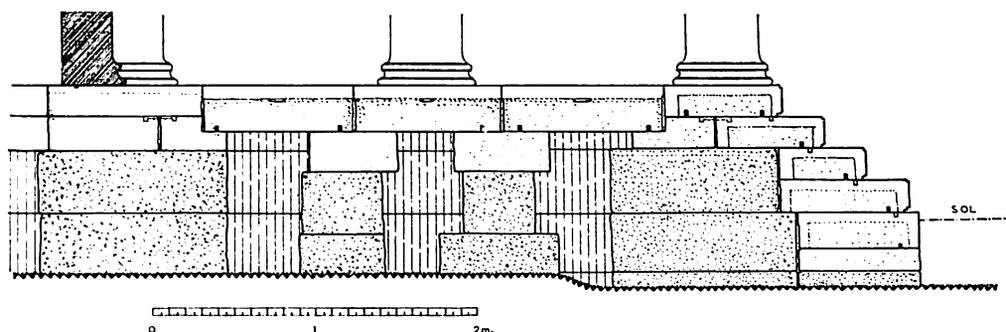


Fig. 51. --- Épidaure. Temple I. Assemblage des degrés et du dallage dans le pronaos.

Soubassement du temple: crépis et dallage. L'assise de réglage, taillée dans un calcaire gris foncé, est représentée par de nombreux blocs, longs de 88 cm. 5 à 1 m. 90 ; leur hauteur varie de 23 cm. 6 à 24 cm. 5, mesures extrêmes, la hauteur moyenne demeurant voisine de 24 centimètres. Le parement vertical visible est entièrement lisse, les trois autres côtés pourvus d'anathyroses. Un goujon sur le joint au lit de pose (goujon avec canal de coulée aux angles), et deux crampons en Π au lit d'attente liaient chaque bloc à ses voisins. Entre la fondation de pôros — sur laquelle on ne voit aucun trou de goujon — et l'assise de réglage s'interposait une assise de fondation en calcaire dont il existe plusieurs blocs reconnaissables à leur épaisseur (0 m. 14) et au fait que leur face verticale extérieure est sommairement dressée (cf. fig. 51). On peut déterminer exactement l'implantation de l'assise de réglage sur la fondation, non point d'après cette fondation qui n'en garde aucune trace, mais en partant de la disposition du dallage du prodomos, que nous connaissons exactement. Nous y reviendrons.

Les degrés donnent une idée de l'excellent travail des constructeurs (fig. 51-53 ; pl. 67, 1-4). Chaque bloc est souligné à la base par un refend (haut. 2 centimètres, profondeur 1 cm. 5) et orné d'un panneau rectangulaire, en saillie de 1 centimètre, que délimitent quatre bandeaux larges de 1 centimètre. Chaque bloc porte régulièrement deux bandeaux horizontaux et un bandeau vertical situé tantôt à droite, tantôt à gauche. Il y a toutefois deux exceptions : un bloc est pourvu de deux bandeaux verticaux, un de chaque côté (fig. 53, bloc E) ; un autre présente seulement les deux bandeaux horizontaux sans aucun bandeau vertical (fig. 52, bloc M). La mise en place des degrés s'est donc effectuée de la façon suivante : le bloc aux quatre bandeaux,

(1) Πρακτ., 1906, p. 110, fig. 114.

qui porte un trou de goujon *sur le joint*, a été mis en place le premier ; puis les blocs à un seul bandeau vertical ont été assemblés simultanément à droite et à gauche du bloc initial ; enfin le bloc dépourvu de bandeau vertical, qui porte au lit d'attente un trou de goujon *intermédiaire* (fig. 52, bloc M), posé le dernier, a fermé le circuit. Un bloc de degré, pourvu d'un trou de goujon avec canal de coulée (fig. 52, bloc N), portait un bloc posé de la sorte.

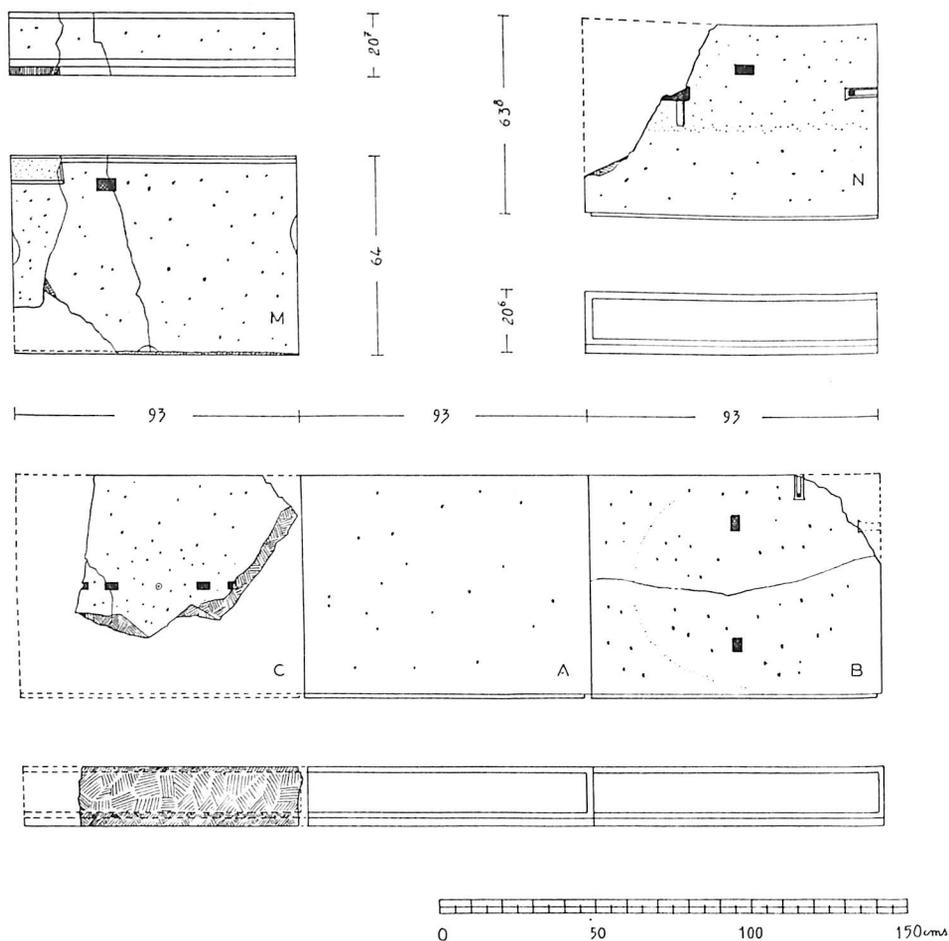


Fig. 52. — Temple L. Blocs des degrés et du stylobate du pronaos.

Les degrés étaient égaux en hauteur, la hauteur moyenne étant de 0 m. 203 avec des variations de quelques millimètres, beaucoup moins importantes que celles de l'assise de réglage. Ces petites imprécisions, que rattrapait le ravalement sur le tas, se retrouvent jusque sur les monuments les plus soignés : le trésor des Athéniens, à Delphes, n'en est pas exempt¹. La majorité des dalles conservées sont longues de 0 m. 93 ; mais l'une d'entre elles mesure 0 m. 885, une autre 1 m. 025. Comme la

(1) J. Audiat, *Le Trésor des Athéniens*, FD II, p. 24.

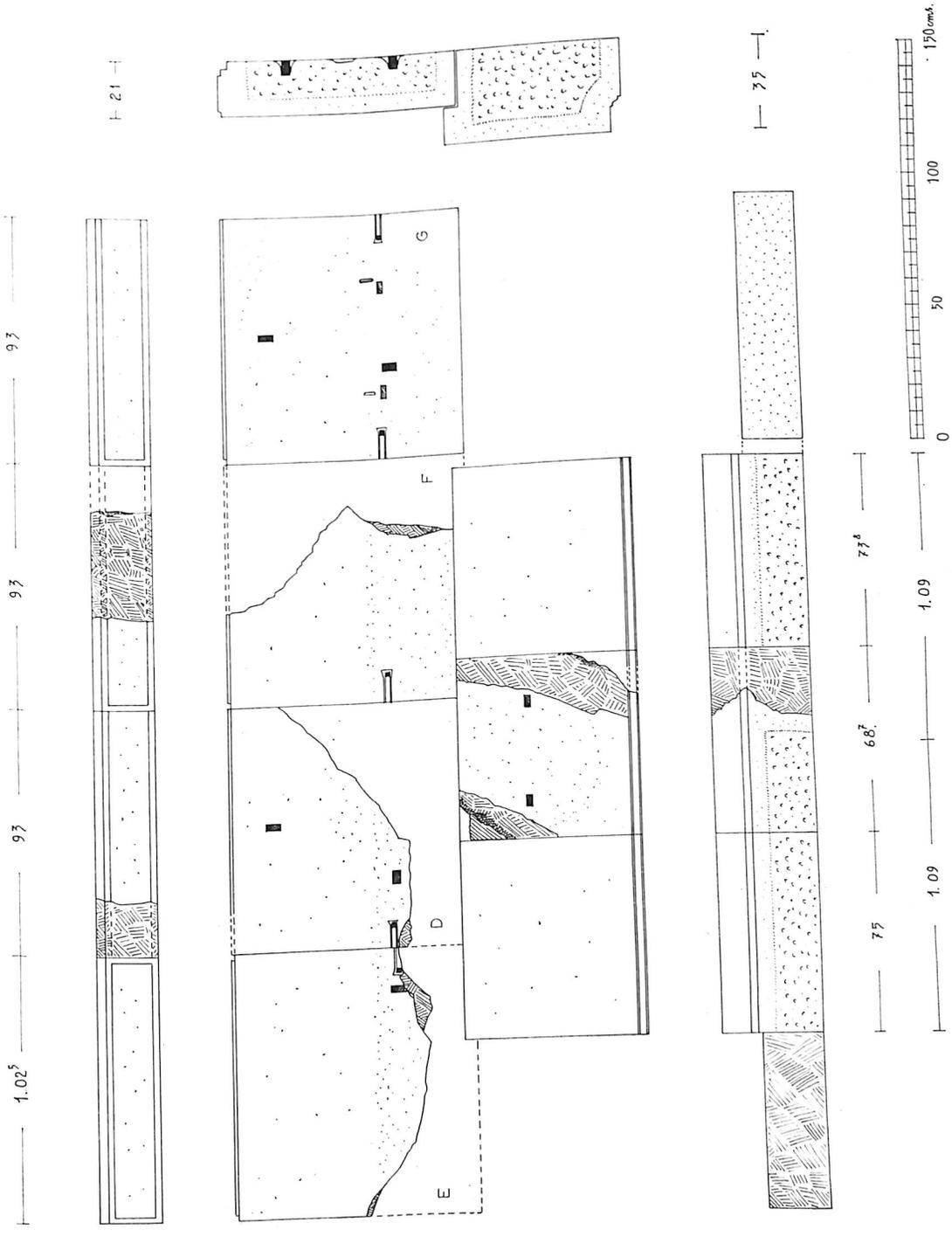


Fig. 53. — Temple L. Blocs du stylobate extérieur (pour colonnes ioniques engagées) et du stylobate intérieur (pour colonnes corinthiennes).

longueur des blocs était soulignée par la décoration de leur face en panneau. on ne peut imputer ces variations de mesure à des négligences involontaires, car des panneaux irréguliers, distribués au hasard, eussent produit une fâcheuse impression. Il est donc certain qu'elles correspondent à une intention déterminée, à une nécessité de la construction dont nous aurons à rendre compte.

Le calcaire très homogène et très dur des degrés a bien résisté à l'érosion ; aussi ne voit-on pas de marque nette indiquant avec précision la retraite des marches les unes sur les autres ; entre la zone manifestement cachée, dressée à la gradine, et la zone manifestement visible que la pluie a gercée, s'intercale un bandeau indécis, large de 3 à 4 centimètres (pl. 67, 4) ; c'est à partir du dallage que nous retrouverons la largeur exacte des marches, 0 m. 28, et leur nombre qui était de quatre.

Chaque bloc de degré porte au lit d'attente un trou de goujon rectangulaire situé, sauf rares exceptions, dans l'axe, et précédé d'un trou de pince, ainsi que deux crampons en Π dont les cuvettes profondes s'évasent vers le haut et vers les extrémités, esquissant une queue d'aronde.

Le stylobate est représenté par quatorze blocs : six blocs (fig. 52-53 ; pl. 67, 1-3) retrouvés à proximité du temple et huit autres actuellement dans la basilique Nord. Le premier, long de 0 m. 93 et large de 0 m. 74, est un bloc d'entrecolonnement (bloc A) ; le second, de dimensions identiques, un bloc porte-colonne (bloc B) ; on distingue à jour frisant, sur la moitié gauche, la trace d'une circonférence de 0 m. 33 \pm de rayon ; ce bloc présente un crampon en Π à l'extrémité droite de la face postérieure ; l'angle de la cuvette d'un autre crampon est encore visible en bordure de la cassure, sur la face de joint brisée. Le bloc était donc caché en ce point ; les cuvettes pour les deux goujons de fixation de la base de la colonne, au lieu d'être taillées parallèlement à la face du bloc, lui sont perpendiculaires. Nous avons donc affaire à un bloc d'un type spécial, non à un bloc de stylobate courant.

Un troisième bloc, brisé sur trois côtés, présente la particularité d'avoir quatre trous de goujons symétriquement disposés par rapport au centre, marqué d'un point qu'entoure un cercle (bloc C ; fig. 52 ; pl. 67, 1). Deux d'entre eux seulement ont été utilisés, les deux autres ayant été creusés à un mauvais emplacement.

Les blocs suivants sont plus curieux encore (fig. 53). L'un (bloc F), complet en largeur (0 m. 855), est brisé dans le sens de la longueur, le second (bloc E), long de 1 m. 025, est incomplet en largeur. Le parement vertical postérieur du bloc F, qui devrait normalement présenter une anathyrose pour s'adapter au dallage, est en réalité simplement dressé à la verticale ; de plus, le lit supérieur de F et de E se divise en deux zones : la zone antérieure (large de 0 m. 485) demeurerait visible, tandis que la zone postérieure (0 m. 37) supportait une assise étroite qui dissimulait les crampons latéraux. On voit sur E les restes d'un trou de goujon qui fixait un bloc de cette assise. Le bloc F porte en outre au lit de pose, sur le joint, deux trous de goujons. Il surmontait donc une assise formée d'un double cours de blocs adossés.

La largeur de l'emmarchement (0 m. 485) est trop considérable pour un degré ordinaire ; la largeur totale du bloc F, sa face postérieure privée d'anathyrose montrent qu'il appartient à l'assise la plus élevée de la crépis, et qu'il ne provient pas du pronaos, dans lequel le dallage se trouvait au niveau du stylobate. Il s'agit de blocs d'entrecolonnement de la colonnade engagée dans les murs du temple.

C'est ce que montre un troisième bloc (D) découvert au fond de la grande citerne

voisine. La colonne n'a point laissé de trace nette sur le calcaire dur, mais la cuvette de goujon visible à 14 centimètres du bord ne laisse aucun doute sur la destination du bloc. La découverte de ces trois blocs, dont l'appartenance au temple est certaine, m'a permis d'en identifier beaucoup d'autres dans les deux basiliques byzantines proches de l'Asclépiéion, construites essentiellement l'une et l'autre avec les dépouilles de deux monuments : le « grand hôtel », et notre temple. J'ai reconnu là huit nouveaux blocs de stylobate (pl. 67, 3 ; fig. 53, G), la plupart intacts, et surtout de nombreux fragments de larmiers à denticules, de chéneaux de marbre et de chapiteaux corinthiens qui, selon toute probabilité, proviennent du temple dont ils permettent de restaurer l'ordre presque complètement.

Tels sont tous les éléments identifiés de la crépis : certaines dimensions reviennent avec constance : 0 m. 885, 0 m. 93, 1 m. 025. On n'est pas étonné de les retrouver en mesurant les lourdes plaques du dallage en calcaire moucheté, dont le poids a découragé les pillards ; aussi 16 d'entre elles sont-elles demeurées à proximité de la fondation. Hautes de 0 m. 288 à 0 m. 31, elles sont pourvues sur leurs quatre faces de joint d'un bandeau d'anathyrose horizontal sous lequel se trouve parfois un trou de levier. Un goujon les fixait à la fondation de calcaire.

On distingue, d'après les dimensions, quatre catégories :

- 1° trois blocs carrés de 0 m. 93 de côté ;
- 2° quatre blocs rectangulaires, proches du carré : 0 m. 93 × 1 m. 025 ;
- 3° six blocs rectangulaires de forme plus allongée : 1 m. 125 à 1 m. 145 × 0 m. 94 ;
- 4° deux blocs mesurant respectivement 1 m. 125 × 0 m. 74 et 1 m. 135 × 0 m. 87.

Enfin, une dalle engagée dans la terre (pl. 67, 6, au fond) n'est mesurable que sur un côté : 1 m. 15. Les dalles des catégories 1 et 2 sont toutes groupées vers le pronaos, celles des deux autres le long de la cella. Cette observation mérite quelque attention, car ces dalles, quoique arrachées de la fondation, étaient trop pesantes pour qu'on les transportât bien loin de leur emplacement original.

La concordance de mesure entre les blocs des catégories 1 et 2 et les blocs de la crépis prouve d'abord que les joints des uns et des autres se correspondaient. Ceci dit, nous pourrions assurer un premier point : les blocs de stylobate normaux, en façade et sur les retours, mesuraient 0 m. 93 de long, et c'est à l'intersection des prolongements de leurs joints que se trouvaient les blocs carrés de dallage mesurant 0 m. 93 de côté.

Le stylobate étant large de 0 m. 74, les deux blocs d'angle étaient forcément deux blocs carrés de 0 m. 74 de côté. Cela était nécessaire pour assurer, en plan, la régularité du quadrillage dans le dallage du pronaos, et, en élévation, la coïncidence de l'axe de la colonne avec l'axe du panneau décoratif sur la face du degré. Ces blocs d'angle sont perdus. Mais notre conjecture est vérifiée par l'existence des blocs de degrés longs de 1 m. 02 et de 0 m. 855. En effet, l'entrecolonnement normal est formé

par un bloc de 0 m. 93 et deux demi-blocs de $\frac{0 \text{ m. } 93}{2}$, soit une largeur totale de 1 m. 86.

Mais à l'angle, l'entrecolonnement mesurerait : $\frac{0 \text{ m. } 74}{2} + 0 \text{ m. } 93 + \frac{0 \text{ m. } 93}{2}$, soit 1 m. 765.

Il suffit de remplacer, entre les colonnes proches de l'angle, le bloc de 0 m. 93 par un bloc de 1 m. 025 pour rétablir l'égalité : 1 m. 86. De même, la longueur des blocs de 0 m. 885 représente la moitié d'un bloc de 0 m. 74, plus la moitié d'un bloc de 1 m. 025 (0 m. 37 + 0 m. 512). Les degrés de cette longueur se plaçaient donc sous les deux dalles du stylobate angulaire. Dès lors, il y a place en façade, sur la fondation, pour trois entrecolonnements de 1 m. 86, et non pas cinq comme on l'avait cru. Le temple était tétrastyle prostyle. Le stylobate comprenait donc : deux dalles angulaires de 0 m. 74, deux dalles de 1 m. 023 et trois dalles de 0 m. 93, soit au total 6 m. 35. De la dalle angulaire au mur de cella, il y avait place pour deux entrecolonnements de 1 m. 86 comprenant la dalle angulaire de 0 m. 74, une dalle de 1 m. 025, trois dalles de 0 m. 93, la dernière portant une colonne engagée dans l'extrémité du mur de la cella, comme le montre la dalle porte-colonne pourvue de deux crampons en Π , que dissimulait le mur (fig. 52, B).

Les joints du stylobate déterminaient dans le pronaos un quadrillage dans lequel s'inscrivent les dalles conservées : le dallage comportait à l'origine six dalles carrées de 0 m. 93, sept dalles de 0 m. 93 \times 1 m. 025, et deux dalles carrées de 1 m. 02 de côté, dont un simple calcul de probabilité suffit à expliquer la disparition.

Les dimensions du stylobate une fois connues, on retrouve aisément les dispositions de la crépis : la différence entre la largeur de la fondation, 7 m. 96, et celle du stylobate en façade, 6 m. 33, laisse place à une crépis de quatre degrés, stylobate compris, en retraite de 0 m. 08 sur l'assise de réglage (pl. 65-66 ; fig. 51, 58). La largeur apparente du degré était de 0 m. 28, dont il faut déduire, en plan, la saillie du panneau décoratif et la profondeur de la feuillure inférieure, soit 0 m. 025.

La fondation du dallage, sur les épis du pronaos (pl. 67, 5), est plus élevée que les fondations de la crépis et du mur de refend : la dénivellation de 12 cm. 5 était rattrapée par des blocs de calcaire pourvus d'une large feuillure sur laquelle prenait appui le dallage (fig. 51 ; pl. 66). La hauteur de ces blocs, 0 m. 202 à 0 m. 207, correspond à celle des degrés. De plus, si l'on soustrait de l'épaisseur totale du dallage, 0 m. 28, la hauteur de la feuillure dans laquelle ils s'emboîtaient, 0 m. 08, on trouve 0 m. 20, soit l'épaisseur du stylobate ; ces observations permettent de restaurer la crépis, en coupe, comme sur la figure 51.

Les dalles de nos troisième et quatrième catégories, longues de 1 m. 135 en moyenne, proviennent du dallage de la cella. Grâce aux deux blocs de calcaire qui se trouvent encore à leur place primitive sur les deux épis Ouest, grâce à leurs trous de pince et de goujon, la position du dallage est assurée : il comptait en largeur trois dalles de 1 m. 135, soit au total 3 m. 40. Contrairement à ce qui se passait dans le pronaos, le dallage ne mordait pas sur les fondations de la crépis. En longueur, le problème se complique à cause de la présence, au fond de la cella, d'un massif de fondations carré (côté : 1 m. 35) qui supportait apparemment la base de la statue de culte. Ce massif n'est pas dans l'axe du temple, mais déporté de 20 centimètres vers le Nord : il est impossible de dire si cette anomalie est volontaire, ou si, la fondation étant plus large que la base, elle était corrigée au-dessus du dallage par un déplacement de cette base vers le Sud. Au moment de la fouille, trois blocs de fondation pour le dallage existaient auprès de la base ; ils ont disparu. On trouvait, depuis le mur de refend jusqu'à l'épi devant la base, quatre rangées de dalles larges successivement de 0 m. 937 (largeur moyenne), 0 m. 87, 0 m. 937 et 0 m. 937, soit au total une longueur de 3 m. 68. Cette longueur correspond exactement à la distance mesurée

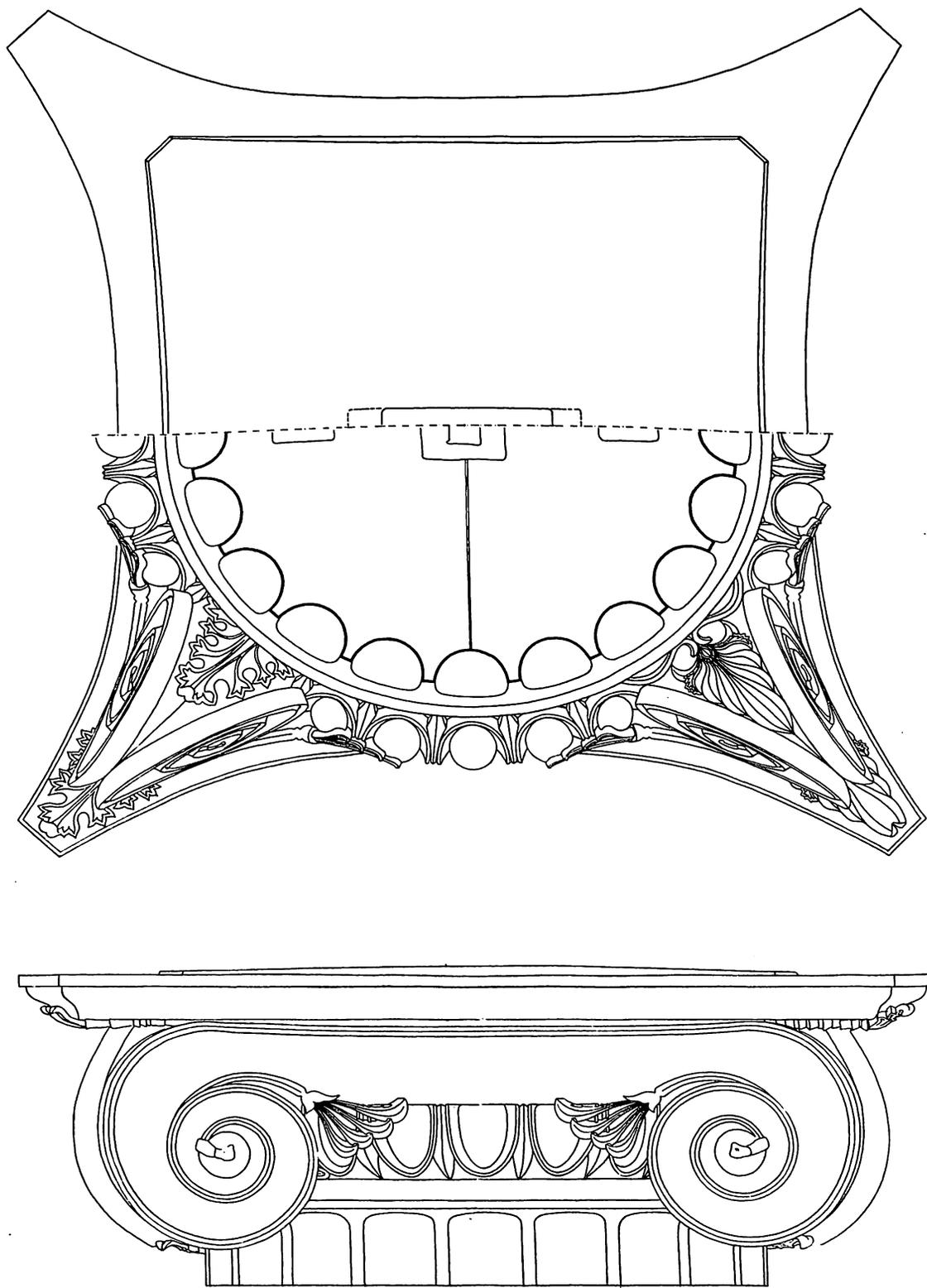


Fig. 54. — Temple L. Chapiteau ionique angulaire restauré par M. Friis. Échelle 1 : 5.

entre le mur de refend et le trou de goujon qui marque la place du dernier bloc sur l'épi de l'Ouest. Les blocs larges de 0 m. 745 proviennent donc du fond de la cella.

Élévation. La rareté, le mauvais état des fragments de colonnes empêchent de restaurer graphiquement l'ordre avec ses proportions véritables (pl. 66; fig. 58). Du moins, les éléments que nous avons identifiés dans les murs de terrasse, au-dessous du temple, précisent-ils les détails de l'entablement.

La colonne ionique était à vingt cannelures. Restent deux fragments du tambour inférieur taillé dans le même bloc que la base (pl. 68, 2). Le premier, haut de 0 m. 40, a conservé son lit de pose et neuf cannelures. Le profil de la base, méconnaissable sur ce fragment, nous est partiellement connu par l'autre : haute de 12 centimètres, elle comportait une scotie entre deux tores ; une rainure profonde sépare le tore supérieur de la scotie ; ce détail rappelle la base de l'ordre ionique intérieur du portique Nord¹. Le pòros est de médiocre qualité, spongieux, enduit d'un stucage épais. Les cannelures s'arrêtent net sur la base qui les coupe à l'horizontale : le stucage assurait jadis un raccord plus élégant. Nous ne pouvons faire que des conjectures sur la hauteur de la colonne : elle devait être voisine de 4 mètres, le diamètre inférieur (calculé d'après les deux fragments de la base) mesurant 0 m. 42 environ (ou 0 m. 47⁺ à la pointe des cannelures).

Un fort beau chapiteau ionique à quatre faces a été retrouvé sur la fondation du temple par Cavvadias, et transporté depuis au musée² (fig. 54 ; pl. 68, 1, 2). Il est taillé dans un pòros jaune clair, très fin, qu'on dirait fait de sable aggloméré. Sur les quatre angles, trois seulement sont conservés, dont un presque intact. Sa hauteur totale est de 0 m. 25, son diamètre au fond des cannelures 0 m. 36, à la pointe 0 m. 412. Les cannelures, coupées à l'horizontale par le lit de l'échine, s'emboîtaient de quelques centimètres sous le bandeau qui souligne l'astragale au sommet du fût. Le lit de pose présente au centre un trou de goujon carré au fond duquel est creusé un second trou plus petit et deux trous rectangulaires alignés sur un même diamètre. Sur l'abaque, une tablette portante en saillie, dans l'axe de laquelle s'ouvre un trou de louve *double*³, donne la largeur de l'entablement : 0 m. 412.

L'ornementation est sculptée en fort relief avec un art de ciseleur. Les oves de l'échine sont à ce point dégagés de la masse qu'ils n'adhèrent plus au chapiteau que par un étroit pédoncule : aussi ont-ils, pour la plupart, disparu, ne laissant qu'un faible arrachement au fond de leurs gangues vides. Sur le côté le moins endommagé subsistent les restes des palmettes angulaires dont les quatre feuilles recouvrent deux oves de chaque côté. La jonction des feuilles avec la tige, qui épouse la courbe des volutes, n'est plus visible nulle part. Nous avons supposé sur notre restauration qu'elle s'effectuait par l'intermédiaire d'un calice. Les volutes sont formées par l'enroulement de spires très concaves que borde un listel orné lui-même d'un filet creux. « L'œil » se situe, en hauteur, un peu au-dessous de la moitié de l'échine ; il est percé d'un trou de goujon à canal de coulée pour la fixation d'un ornement de métal.

(1) Portique de Cotys. Cf. ci-après pp. 299-300.

(2) Πρζζτ., 1906, pp. 112-113, fig. 16-17.

(3) Même système de bardage sur certains parpaings et chapiteaux en pòros des propylées Nord ; cf. ci-après p. 263. La louve double n'est couramment utilisée qu'à l'époque romaine. Les dimensions de la mortaise prouvent qu'il s'agit ici d'une louve de bois conçue pour ne pas endommager le pòros friable.

L'abaque à bords concaves se profile en talon que surmonte un mince bandeau. Une rainure étroite et profonde sépare la moulure du bandeau qui relie les volutes. Un motif végétal masquait aux quatre angles le soffite de l'abaque et la jonction des volutes : une feuille d'acanthé à forte nervure axiale, nerveusement modelée, se voit presque intacte, à l'un des angles, ainsi que l'amorce d'une feuille semblable sous l'angle correspondant de l'abaque dont elle suivait, semble-t-il, le contour du profil. La présence de cette feuille prouve que les angles de l'abaque étaient à pans coupés. Nous ignorons jusqu'à quel point ces angles se prolongeaient au-dessus des volutes. La présence de la feuille d'acanthé indique cependant qu'ils allaient assez loin, à la façon de l'abaque d'un chapiteau corinthien.

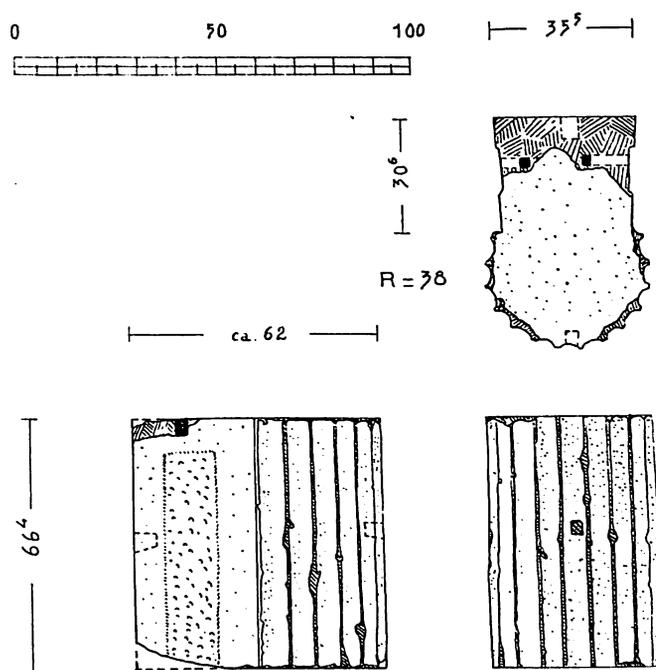


Fig. 55. — Temple L. Tambour de colonne engagée.

Sous le deuxième angle du chapiteau, la feuille d'acanthé était remplacée par une palmette dont il ne reste que les deux tiges souples et le cœur ; les traces laissées par les feuilles inférieures montrent que ces feuilles sortaient d'une feuille d'acanthé, selon un type bien connu sur les stèles attiques du IV^e siècle. Nous avons supposé, dans notre restauration, que les feuilles de la palmette étaient disposées comme celle de l'échine, et qu'une seconde palmette masquait le dessous de l'angle de l'abaque. La décoration du troisième angle est totalement effacée.

Ce chapiteau est remarquable par la richesse de son ornementation sculptée, dont le travail poussé non sans préciosité évoque celui d'un orfèvre. Il arrive que l'on trouve un motif floral, acanthé ou palmette, sous les angles de l'abaque des chapiteaux ioniques, au IV^e siècle : tels sont les chapiteaux du Didyméion, ou du temple d'Artémis

à Sardes. Mais le chapiteau d'Épidaure, avec ses palmettes et ses feuilles sous les angles des volutes, est d'un type assez rare dans l'architecture grecque. Sans doute faut-il voir dans l'abondance de cette décoration végétale une influence directe de l'ordre corinthien, très en vogue à Épidaure, et surtout de l'admirable répertoire ornemental que constituait l'architecture de la tholos.

Outre les colonnes libres du pronaos, le temple comportait des colonnes engagées sur le pourtour du mur de la cella. Des colonnes d'angle, il ne reste aucun vestige, mais leur existence est attestée par la plaque de stylobate qui portait l'une d'entre elles. Cette plaque montre que la colonne d'ante était engagée seulement d'un quart de cercle (pl. 67, 2 ; fig. 52) : en effet, le crampon en Π qui la reliait à la plaque suivante se trouvait, non pas dans l'axe du bloc, comme c'eût été le cas si le mur s'était trouvé lui-même dans l'axe de la colonne, mais déporté vers l'arrière du bloc, comme dans les plaques de type D et F. J'ai retrouvé dans un mur de l'olivette un tambour de colonne engagée sur un tiers de sa circonférence qui, complète, aurait compté vingt cannelures : quatorze d'entre elles sont visibles. Le diamètre est de 0 m. 38 au creux des cannelures, approximativement de 0 m. 42 à la pointe (fig. 55). On constate d'une cannelure à l'autre d'étranges irrégularités, la longueur de la corde variant de 6 centimètres à 7 cm. 7. La seule explication possible est que le fût de pôros servait simplement d'armature à un revêtement de stuc, qui rétablissait l'égalité. Le bloc dans lequel s'engage le fût, long de 0 m. 306, est taillé en biseau : épais de 0 m. 355 à l'une de ses extrémités, il se réduit au contact de la colonne à 0 m. 326. Les deux faces latérales sont pourvues d'un large bandeau d'anathyrose. Celle-ci n'apparaît pas sur la face postérieure, dressée pour être visible. On distingue au lit d'attente les deux extrémités carrées des cuvettes pour crampons en Π . Deux trous carrés taillés à mi-hauteur du bloc, l'un dans l'axe de la face postérieure, l'autre au creux de la cannelure axiale, servaient au bardage lors de la mise en place. Ils étaient ensuite obstrués par un bouchon de pôros.

En relation avec cette colonne, il faut mettre un fragment de parpaing en pôros (haut. 0 m. 45 ; long. incomplète ; épaisseur 0 m. 30) dont la face de joint conservée est taillée obliquement, répondant ainsi à la taille en queue d'aronde du bloc accolé au fût de colonne.

Ainsi, les murs du temple étaient formés par une paroi mince (0 m. 30) renforcée par les fûts des colonnes engagées. Ceci correspond aux traces observées au lit d'attente du degré supérieur : la surface visible, large de 0 m. 485, se trouvait entre les colonnes ; la surface cachée, large de 0 m. 35, portait la cloison du mur, et faisait probablement du côté de la cella une saillie de 0 m. 05.

L'entablement extérieur comportait une architrave à trois fascas, taillée d'un bloc avec la frise profilée, et un larmier à denticules surmonté d'un chéneau de marbre.

J'ai rassemblé quatre fragments du bloc architrave-frise, tous fort endommagés (pl. 68, 4 ; fig. 56). Les deux plus intéressants sont complets en hauteur : 0 m. 49 ; mais un seul l'est en largeur : 0 m. 637 au lit de pose. La face postérieure est à ce point crevassée que la mesure est seulement approximative. Tous les autres fragments ont une épaisseur maximale — incomplète — supérieure à 0 m. 50. Tous proviennent donc de l'entablement sur mur, l'entablement sur colonnes libres ne devant pas excéder une épaisseur de 0 m. 41. Cet entablement sur mur devait en effet avoir une épaisseur égale à celle du mur (0 m. 30) augmentée de la saillie du chapiteau (0 m. 32,

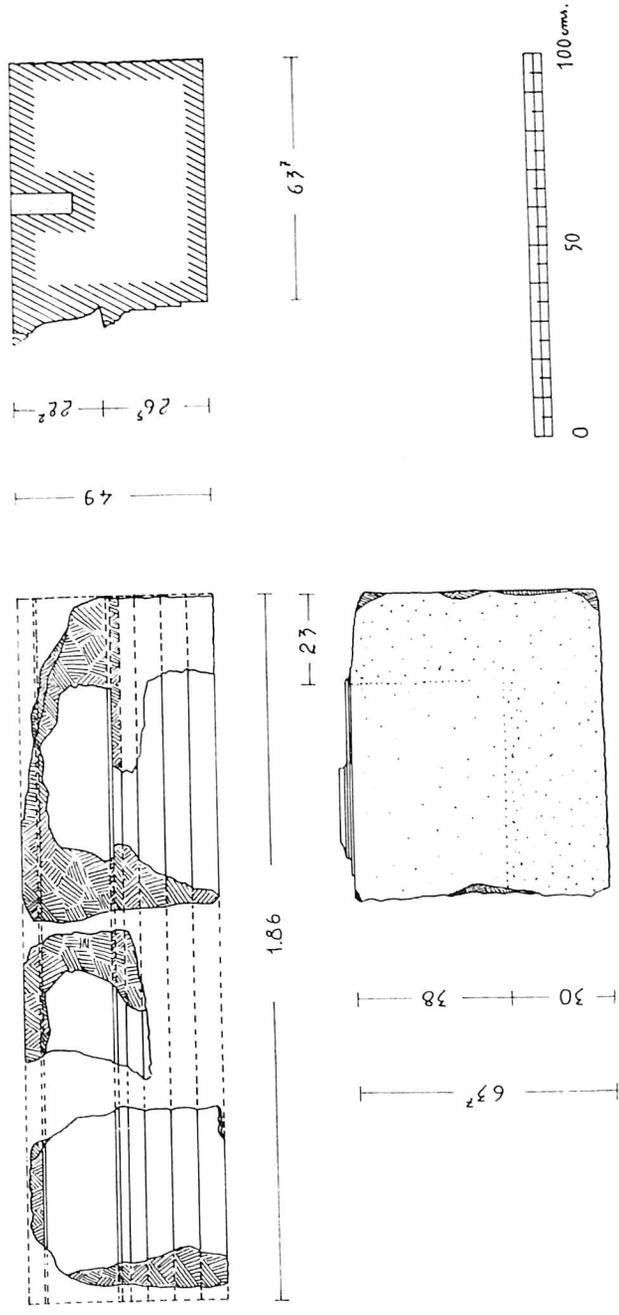


Fig. 56. — Temple L. Bloc de l'entablement ionique extérieur (côté Ouest).

mesurée sur la surface portante de l'abaque). L'architrave est à trois fascies, la fasce inférieure (7 centimètres) plus haute que les deux autres (6 cm. 5) que surmonte un profil épeaufré, mais reconnaissable : talon renversé sous un cavet. La hauteur du profil est égale à celle de la fasce supérieure : 6 cm. 5. La frise, comme celle de la tholos et des propylées Nord, est profilée en doucine ; la moulure du couronnement est partout brisée. Il faut vraisemblablement restituer un ove.

Du larmier, j'ai retrouvé seulement quelques morceaux concassés dans l'une des églises byzantines. Le plus intéressant est long de 19 centimètres, haut de 10. La face verticale du coupe-larme, haute de 9 cm. 1, est couronnée par un *bec de corbin* dont la partie convexe se profile en talon renversé. Une mince baguette surmonte le bec de corbin. Au lit d'attente, taillé selon la pente du toit, un bandeau ciselé empêchait que le poids du chéneau ne portât sur la moulure. Les denticules ont disparu, mais la faible saillie du larmier (7 centimètres) rend leur existence absolument certaine. L'entablement de notre temple était donc la reproduction exacte (ou plutôt le modèle) de celui des grands propylées Nord.

Du chéneau en marbre il reste, sur l'emplacement du temple, un infime fragment de gargouille ; on reconnaît quelques poils de la crinière et une oreille du lion, à côté d'un bref tronçon de volute végétale. Six fragments de chéneau (pl. 69, 1) proviennent de la grande basilique ; j'en ai retrouvé un septième dans une cour de ferme en contre-bas du temple. La façade en était ornée par deux rinceaux d'acanthé séparés par un bouton floral fermé, analogue à celui du chéneau du temple d'Asclépios. La longueur totale de chaque bloc était voisine de 0 m. 60±. Un morceau de couvre-joint de marbre se rapporte aux tuiles pourvues d'un antéfixe. Le reste de la couverture était en terre cuite. Les débris en jonchent les champs voisins.

Ordre corinthien. L'entablement intérieur est représenté par trois fragments, tous mutilés (pl. 70, 3 ; fig. 57). Le fragment le plus complet (C) mesure 0 m. 49 en hauteur, comme l'entablement extérieur. Il comporte une architrave à deux bandeaux seulement, le bandeau inférieur (0 m. 14) plus large que le bandeau supérieur (0 m. 055). La frise est remplacée par un large bandeau plat compris entre deux talons renversés que surmonte un autre bandeau dont le profil de couronnement a disparu. Ce bandeau était creusé de mortaises dans lesquelles s'emboîtaient les poutres du plafond assujetties par un goujon. Les fragments A et C, dont la face postérieure est détruite, mesurent en épaisseur respectivement 0 m. 55 et 0 m. 63 environ. Ces dimensions correspondent à l'épaisseur du mur augmentée de l'épaisseur du chapiteau corinthien. En raison de leur épaisseur respective, 0 m. 63 environ, les blocs des entablements extérieur et intérieur ne pouvaient être adossés. Il faut supposer que sur le petit côté Ouest les blocs d'entablement ionique extérieurs, qui supportaient le poids du fronton, avaient leur épaisseur renforcée (0 m. 63) et couvraient à la fois les chapiteaux ioniques et le mur de cella, un mince entablement corinthien porté par les chapiteaux corinthiens les doublant à l'intérieur. Sur les longs côtés Nord et Sud, c'était l'inverse : l'entablement corinthien, sur qui portait essentiellement le poids de la toiture (pl. 66), couvrait à la fois les chapiteaux corinthiens et le mur de cella, un entablement ionique mince, porté par les chapiteaux ioniques, le doublant vers l'extérieur. Ces blocs minces, faciles à transporter, ont tous disparu.

De la colonnade intérieure corinthienne, je n'ai rien retrouvé sur place, sinon les blocs de stylobate (fig. 53, et pl. 69, 2), quatre blocs complets et plusieurs fragments :

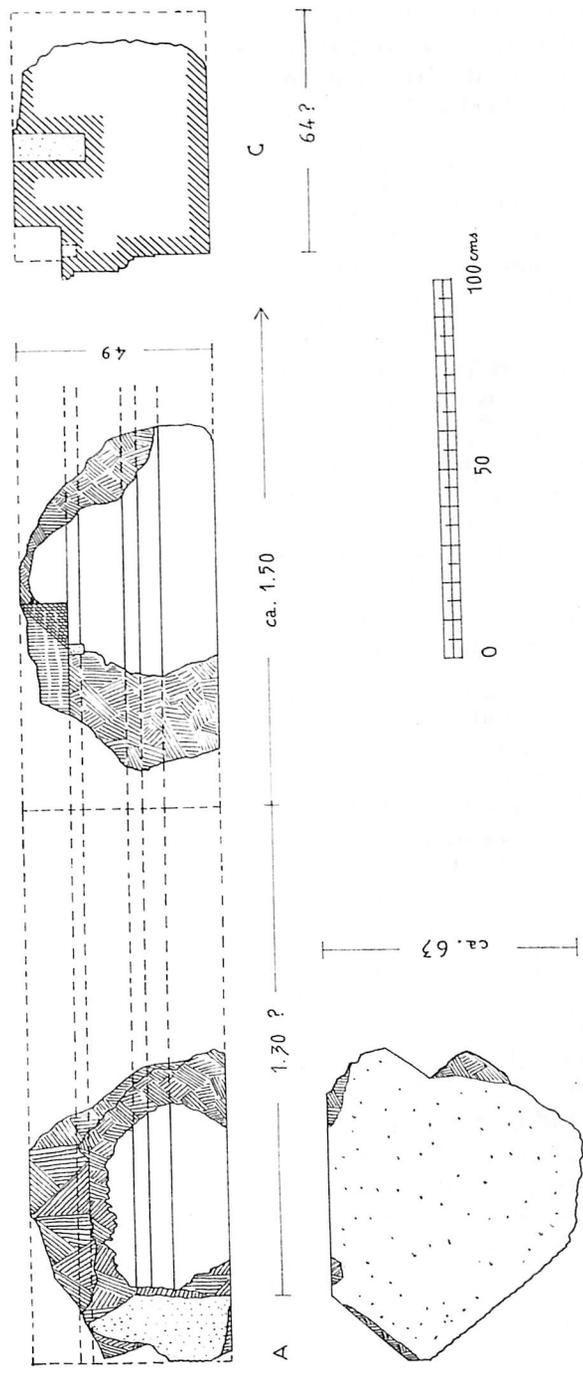


Fig. 57. — Temple L. Blocs de l'entablement corinthien (côtés Nord et Sud).

deux sont des blocs porte-colonne et deux des blocs d'entrecolonnement. Leur longueur varie quelque peu d'un bloc à l'autre : 0 m. 687, 0 m. 738, 0 m. 724, 0 m. 748. Ces écarts correspondent à une différence entre les entrecolonnements des longs côtés (1 m. 50 $\frac{1}{2}$) et du fond de la cella (1 m. 40), compte non tenu de légères différences de longueur qui se compensaient d'un bloc à l'autre lors de l'assemblage.

Haut de 0 m. 35, chaque bloc présente sur la face antérieure un bandeau plat souligné par un talon renversé qui faisait saillie au-dessus du dallage, sous lequel disparaissait la partie inférieure du bloc pourvu d'une anathyrose (pl. 69, 2). La face postérieure est entaillée par une feuillure profonde de 4 centimètres environ, haute de 0 m. 214, dans laquelle s'emboîtait la partie postérieure du quatrième degré formant toichobate sous le mur de la cella (fig. 53).

Au lit d'attente, les blocs porte-colonne présentent deux trous de goujons rectangulaires posés, non point dans l'axe du bloc, mais avec un décalage de 7 centimètres vers sa face postérieure. Ceci laisse entendre que les colonnes étaient elles-mêmes décentrées, de telle façon qu'une base de colonne complète aurait débordé sur le bloc à l'arrière. Les colonnes intérieures étaient donc des colonnes libres, mais tangentés au mur qui coupait la partie postérieure des bases. La moulure des bases se prolongeait peut-être au pied du mur, le long de la cella, telle que la figure notre planche 66. Il y avait place dans la cella pour cinq colonnes sur les longs côtés et quatre contre le mur Ouest. Leur hauteur était égale à celle des colonnes extérieures moins la hauteur visible (12 cm. 5) du stylobate intérieur.

Des colonnes elles-mêmes, rien ne subsiste sur place. Il faut certainement rapporter au temple un fort beau chapiteau de pòros découvert par Cavvadias en 1918 dans la grande basilique (pl. 70, 1, 2) à proximité des dalles du temple¹. Il existe dans les réserves du musée trois autres fragments de chapiteau semblables, et, dans la basilique, un morceau de *calathos* (pl. 70, 2) et un tambour brisé provenant de la colonne ; le sommet du fût était attaché au chapiteau. Il se terminait non point par l'habituel astragale sur listel, mais par une sorte de bec de corbin, en saillie de 3 centimètres sur le creux de la cannelure plate et délimitée par deux listels. Le chapiteau proprement dit (pl. 71), haut de 0 m. 384 (0 m. 468 avec le sommet du fût), mesure à la base 0 m. 312 de diamètre. Comme tous les chapiteaux corinthiens d'Épidaure, il s'inspire fortement du chapiteau de la tholos, avec son double collier de huit feuilles, ses huit paires de volutes indépendantes et dépourvues de calice végétal. Aux angles, une palmette et une acanthe s'intercalent entre les volutes et l'abaque, et une fleur de lotus dans l'angle formé par l'enroulement supérieur des volutes. L'abaque, particulièrement plat, se terminait par une moulure brisée — probablement un ove — sur un listel. Il était en partie caché par l'énorme fleuron axial monté sur tige, entourant de ses pétales une sorte de long bouton fuselé. On notera la sveltesse du chapiteau, très élancé, forme qui convient parfaitement à un ordre intérieur dont les colonnes, plus minces que celles de l'extérieur, doivent cependant être presque aussi hautes. La légère surélévation du stylobate, l'allongement du chapiteau, permettent de gagner de la hauteur sans trop étirer le fût.

(1) *AE*, 1918, p. 183, et fig. 31-31 a. Les dalles de stylobate du temple ont été confondues, dans le même article (p. 178, fig. 18) avec celles des grands Propylées, dont les dimensions sont tout à fait différentes.

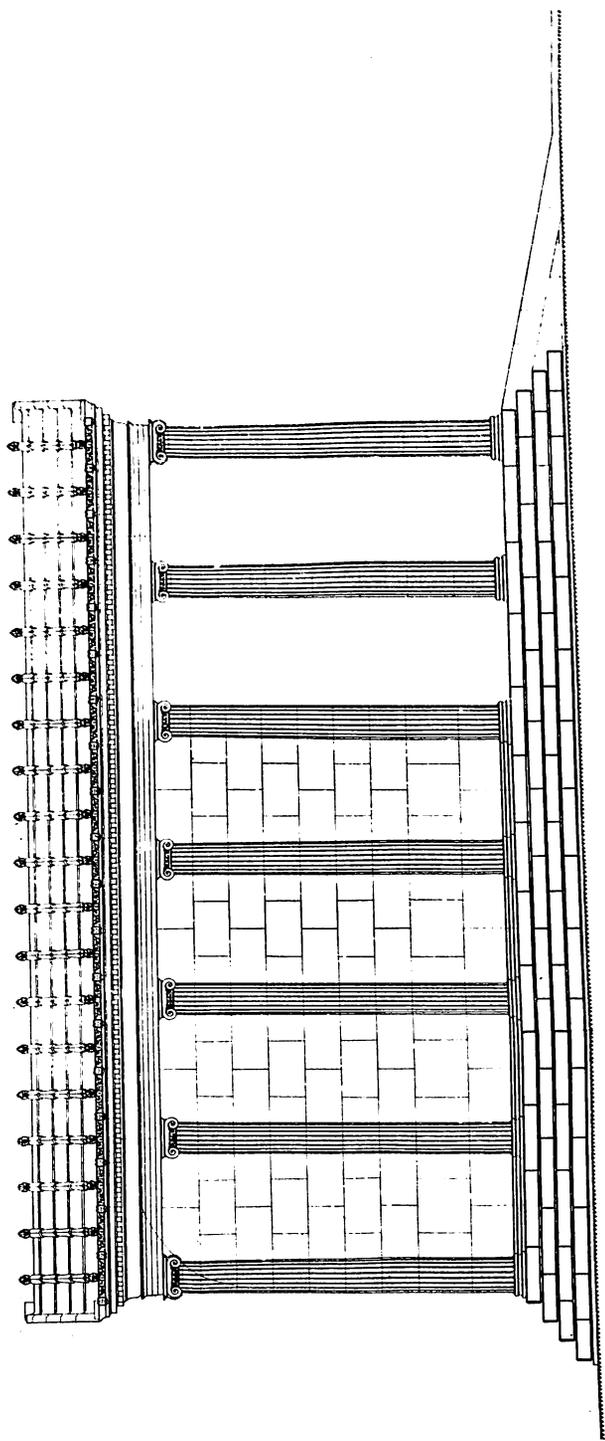


Fig. 58. — Épidaure. Temple L. Élévation restaurée (dessin de J. Cami).

La rampe. On accédait au temple par une rampe large de 2 mètres, longue de 3 m. 20, dont j'ai pu regrouper presque tous les éléments de calcaire ; les fondations sont de pôros. A la base de la rampe, et sur toute sa largeur, se trouvait un seul bloc de calcaire, long de 2 m. 06, haut de 0 m. 627, que deux goujons scellés à chaque extrémité fixaient à la fondation de pôros. La pierre était ensevelie sur presque toute sa hauteur ; seule la partie qui émergeait du sol était soigneusement parée. La face supérieure, taillée selon la pente de la rampe, est percée d'une série de rainures très régulières, pour empêcher que l'on ne glisse. La face postérieure est pourvue d'une feuillure dans laquelle s'emboîtaient les dalles de la rampe, et au-dessus, de chaque côté, deux cadres d'anathyrose au contact desquels venaient deux poutres de calcaire. Une troisième poutre, moins soigneusement assemblée, se plaçait dans l'axe, sous le joint des deux dalles. Un fragment de l'une de ces dalles a été retrouvé : il est pourvu d'une anathyrose, sur la face de joint, et, sur la face supérieure, d'une série de trous contre les glissements. Venaient ensuite deux poutres dont la partie visible au-dessus du sol était en retraite de quelques centimètres sur la partie non visible ; elles étaient liées entre elles par des crampons en Π. Le vide entre les poutres était comblé par un blocage. Un goujon fixait les poutres sur la fondation et sur la poutre les dalles supérieures. Le soin de l'assemblage, la qualité du travail font de cette rampe l'une des plus belles d'Épidaure avec celle des propylées du gymnase.

Chronologie. Ce qui frappe dans ce petit temple, c'est son aspect de bijou. Il est unique par son ornementation dans l'architecture du Péloponnèse (fig. 58). Ce goût de la décoration fleurie, le profil de la frise ionique en doucine, l'ordre corinthien viennent directement de la tholos, et cette imitation nous avertit que le temple ne saurait être plus ancien que la fin du iv^e siècle. Je le croirais volontiers un peu plus récent. Si, comparé au temple d'Artémis par exemple, notre temple montre une nette supériorité pour le fini de l'exécution, la précision de l'assemblage, il se rapproche des grands propylées Nord par l'emploi d'un ordre ionique à l'extérieur et corinthien à l'intérieur, par la décoration des degrés que les panneaux soulignent d'un trait d'ombre accentué. La technique, la présence des canaux de coulée étroits et minces, l'emploi de la louve à double coin rapprochent à tel point ces monuments qu'il est difficile de les séparer beaucoup dans le temps. C'est donc dans la première moitié du iii^e siècle, qui fut à Épidaure fécond en œuvres d'architecture, que l'on doit situer cet édifice, en lui accordant peut-être une légère antériorité sur les propylées.

II. IDENTIFICATION DU TEMPLE. LE PROBLÈME DE L'APHRODITON.

Pausanias mentionne un sanctuaire d'Aphrodite dans le bois sacré : Ἐντὸς δὲ τοῦ ἄλσους ναὸς τέ ἐστιν Ἀρτέμιδος καὶ ἄγαλμα Ἐπιόνης καὶ Ἀφροδίτης ἱερὸν καὶ Θέμιδος, καὶ στάδιον¹. Plusieurs statues votives, dont l'une fort belle, quelques dédicaces et deux fragments de comptes attestent la permanence de son culte depuis le iv^e siècle jusqu'à l'époque romaine. Mais on ne sait où localiser, dans l'Asclépiéion, le sanctuaire de la déesse. Cavvadias l'identifia d'abord avec le petit temple très ruiné

(1) II, 27, 6.

situé au Nord du hiéron, en bordure de la voie qui conduit aux grands propylées¹, ensuite avec le temple isolé sur la route du Kynortion. Cette identification, purement hypothétique, est-elle au moins possible? Le texte de Pausanias, les découvertes archéologiques, les comptes de construction permettent-ils de l'accepter?

La seule inscription, inédite, découverte à proximité du temple ne nous apprend rien sur son identité : elle nomme simplement deux hiéromnémons, Lacharès et Socratès, connus déjà (*IG IV*², 181-182, 189-190), peut-être ceux-là mêmes qui surveillèrent la construction du temple.

Pausanias signale l'Aphroditon entre le temple d'Artémis et le stade. Quoique sa description ne suive pas un ordre rigoureusement topographique, il est clair que l'Aphroditon formait un groupe avec les autres monuments énumérés. Le périégète nous invite à localiser dans le sanctuaire même d'Asclépios le hiéron de la déesse.

Les dédicaces et statues d'Aphrodite, soit une trentaine de documents, ont été retrouvées pour la plupart autour de l'édifice E ou encore dans le grand bâtiment tardif perpendiculaire à l'*abalon* (K)², c'est-à-dire au cœur du sanctuaire. Aucune ne provient de la région de notre temple. L'aire des trouvailles est suffisamment restreinte pour que, en dépit des bouleversements qui ont semé le désordre parmi les débris des édifices, nous soyons fondés à rechercher l'Aphroditon non loin du lieu où elles ont été recueillies en abondance.

Avant d'examiner la troisième série de documents, les deux comptes *IG IV*², 106 et 107, je dois ici rappeler cette hypothèse de Cavvadias qui avait d'abord reconnu l'Aphroditon dans les vestiges du petit temple situé au Nord-Ouest du sanctuaire et désigné sur son plan général par la lettre Λ³. Cette identification, abandonnée par lui en 1906 au profit de notre temple isolé (temple L de Blouet) a cependant toute chance d'être la bonne. Construit à la limite Nord du plateau, en bordure de la déclivité qui s'abaisse brusquement vers les propylées Nord, le temple Λ est séparé du groupe de bâtiments K par un espace désert, où n'apparaît pas la moindre trace de fondations ou de bâtiments helléniques. Mais parmi les murs tardifs de K on reconnaît les restes d'un édifice que l'on peut dater, par analogie avec le portique d'Apollon Maléatas, du III^e siècle avant J.-C. Ce péribole ouvrait au Nord, en direction du temple d'Aphrodite. Enfin, dans les murs Nord de K, sont maçonnées une trentaine de curieuses « bornes » de calcaire dont quelques autres exemplaires sont également remployés dans la basilique Nord. Tout semble indiquer, à mon avis, que le temple Λ de Cavvadias, le bâtiment du III^e siècle et les « bornes » faisaient partie d'un même téménos et que ce téménos était celui d'Aphrodite.

En effet, dans sa description, Pausanias nomme un *ναός* d'Asclépios, un *ναός* d'Artémis, mais un *ιερόν* d'Aphrodite (et de Thémis?). Or, le compte n° 107 montre que l'*Ἀφροδίτιον* du compte n° 106 comprenait un *ναός*. A l'intérieur d'une même description, Pausanias n'use certainement pas au hasard des termes *ναός* et *ιερόν*, qui auraient inévitablement brouillé les idées du lecteur s'ils s'étaient appliqués à des objets identiques. Si donc il ne nomme pas le *ναός* d'Aphrodite, c'est que le mot

(1) Πρακτ., 1892, p. 55; *Hiéron*, p. 135; Πρακτ., 1906, pp. 104-109, fig. 11-12 (plan actuel, plan restauré) et pl. I, 2. Dans ce dernier article, le temple n'est plus attribué à Aphrodite mais à Thémis. Aphrodite reçoit en compensation le temple L.

(2) Πρακτ., 1886, p. 81. La place exacte du lieu de trouvaille n'est pas connue pour toutes.

(3) Cavvadias, *Hiéron*, pp. 135-136; Πρακτ., 1906, pp. 104-109.

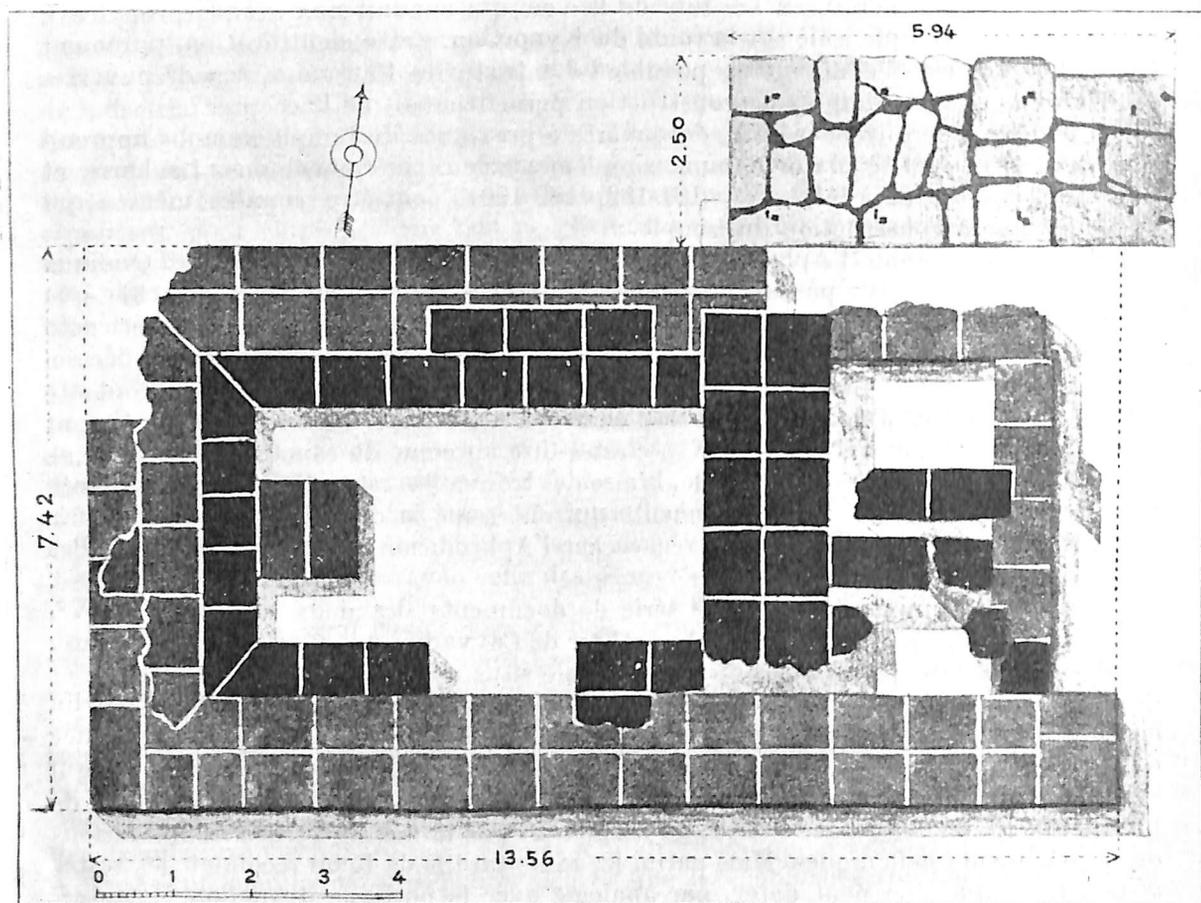


Fig. 59. — Temple présumé d'Aphrodite (temple A). État en 1906.

eût été impropre et qu'autour de son temple Aphrodite possédait un hiéron. Or, dans le sanctuaire proprement dit, hormis les temples d'Asclépios et d'Artémis, il n'existe plus qu'un seul temple disponible pour Aphrodite, le temple A, dont on s'explique mieux la situation au Nord d'un emplacement vide si l'on suppose que cet emplacement était occupé par un *ἄλσος*, appartenant, avec le temple, à une même divinité. Mais décrivons les monuments avant d'en pousser plus loin l'interprétation.

a) Le temple A : visible au temps de Blouet, et, de ce fait, proie désignée à l'attention des pillards, ce temple se trouvait lors des fouilles de Cavvadias dans un état de ruine que les intempéries n'ont fait qu'aggraver (fig. 59). Il faut aujourd'hui un certain effort d'attention pour distinguer au milieu des chardons le pòros rougeâtre de ses fondations, qui chaque année se pulvérise un peu plus¹. Un nettoyage prudent

(1) La photographie du temple, prise de l'Ouest, publiée dans *Πρακτ.*, 1906, pl. I, témoigne des ravages irréremédiables subis dès cette époque par l'édifice.

permettrait peut-être la vérification de quelques mesures ; mais j'en doute. Le plan levé après les fouilles et publié dans les *Πρακτικά* de 1906 (fig. 59) montre que, dès cette date, les fondations elles-mêmes, posées directement sur le schiste naturel aplani, avaient été partiellement anéanties : il manque le côté Est, la partie orientale et l'angle Ouest du long côté Nord, le milieu de la fondation Sud pour la colonnade intérieure, les épis du dallage intérieur. Les fondations de la base de la statue cultuelle existent encore au fond de la cella. Une grande plate-forme de calcaire (2 m. 50 × 5 m. 94), accolée à l'angle Nord-Est des fondations de pòros, portait non point un autel¹, mais une base monumentale d'époque hellénistique dont les éléments en calcaire (euthyntéria + un degré à panneaux + un socle lisse) se trouvent dispersés à l'entour. Il semble qu'elle ait été surmontée d'une statue équestre colossale.

La fondation mesure en largeur 7 m. 42, soit 0 m. 54 \pm de moins que le temple L ; mais les deux édifices ont même longueur : 13 m. 56. Frappé par cette concordance, Cavvadias a supposé que les deux temples avaient même plan hexastyle-prostyle avec une colonne en retour sur les longs côtés. Or, le fait que la largeur seule varie, et non la longueur, prouve au contraire que les deux édifices étaient de plan différent. Ce que confirment les observations suivantes :

1) La réduction en largeur du temple A est le résultat d'un amincissement des fondations ; mesurées au niveau de la cella, elles sont larges de 2 m. 40 \pm pour le temple L, de 2 m. 10 pour le temple A. La différence (deux fois 0 m. 30 environ) correspondant à deux fois la largeur de l'embranchement sur le temple L (0 m. 28), on en peut déduire que la crépis de A comportait trois degrés seulement au lieu de quatre.

2) Le rétrécissement de la crépis en façade, étant compensé par la suppression d'un degré, ne modifiait pas la largeur du stylobate en façade ; la valeur des entre-colonnements de façade devait donc être approximativement la même pour A et L. Ceci entraîne immédiatement une autre conséquence : la suppression d'un degré aurait dû raccourcir la longueur du temple, comme elle a rétréci sa largeur. Or, il n'en est rien. Donc le rapport de la longueur à la largeur n'est plus le même pour A et L et l'entraxe de façade n'est plus contenu un nombre entier de fois dans la longueur du stylobate sur les longs côtés. Conclusion : le temple A n'était pas pseudo-périptère comme le temple L ; son mur de cella était un mur lisse.

3) Entre l'arête Est des fondations de la crépis et l'arête Est des fondations du mur de refend, la distance est de 4 m. 20 au temple L, de 3 m. 70 au temple A ; distance insuffisante pour loger deux entrecolonnements entre la colonne d'angle et le mur de refend. Par conséquent, si le temple A était tétrastyle prostyle (et non distyle *in antis*), il n'avait pas, comme le temple L, de colonne en retour sur les longs côtés.

Ainsi, le plan restitué proposé par Cavvadias en 1906 ne convient pas à la fondation du temple A. Il faut revenir aux deux solutions possibles qu'il envisageait en 1900 dans son étude d'ensemble sur le hiéron² : temple à trois degrés, tétrastyle prostyle, ou temple distyle *in antis*. Je me rallierais plutôt à la première solution, étant donné la faveur que connut le plan prostyle auprès des architectes d'Épidaure. Quant à l'ordre de l'élévation, nous en sommes réduits aux hypothèses.

(1) *Πρακτ.*, 1906, p. 109.

(2) *Hiéron*, pp. 135-136.

Cavvadias a publié, dans son article de 1906¹, les photographies d'une base de colonne ionique et d'un bloc d'entablement ionique en pòros exhumés à proximité du temple A, où ils se trouvent encore aujourd'hui. La base ionique appartient à l'ordre intérieur de la stoa voisine²; quant au bloc d'entablement (fig. 60), architrave et frise profilée en doucine, je ne puis déterminer sa provenance. Mais on doit l'écarter du temple pour plusieurs raisons.

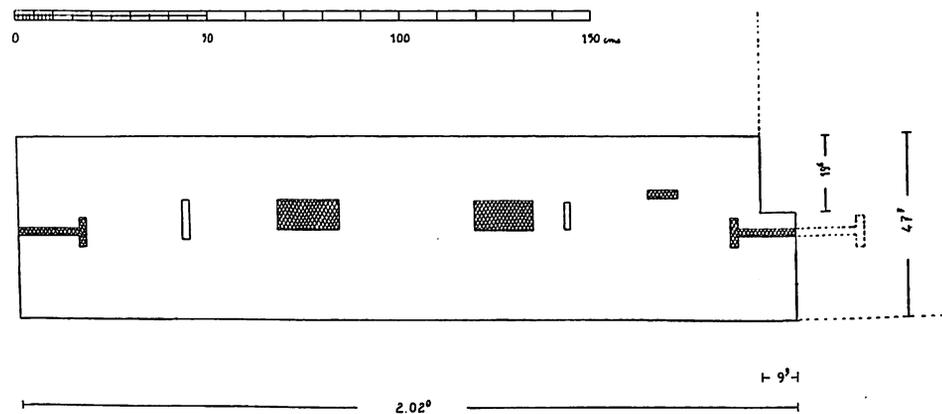


Fig. 60. — Épidaure. Bloc d'entablement ionique en pòros, à proximité du temple A. Lit d'attente.

Tout d'abord, la façon dont est taillé le joint *droit* oblige à placer le bloc à l'angle *gauche* d'un édifice prostyle³, et non pas sur la façade — on évite toujours, pour des raisons d'esthétique, de placer un joint vertical à l'angle d'une façade —, mais en retour, sur le côté. Or, d'une part, la longueur du bloc (2 m. 020) est un peu forte par rapport à l'entraxe probable de notre temple (1 m. 80-1 m. 90), d'autre part la face verticale postérieure, enduite de stuc, est absolument lisse, sans aucun des ornements, moulure ou bandeau, dont ne sont jamais dépourvus les blocs d'entablement des portiques et des temples exposés aux regards du public sur leurs deux faces. On l'attribuerait donc plus volontiers à un édifice peu visible de l'intérieur, par exemple à une fontaine couverte, analogue à celle de Tinos⁴, dont les entrecolonnements étaient fermés par des orthostates formant les parois des bassins.

En second lieu, l'architrave n'est pas divisée en trois fascies comme c'est l'habitude à Épidaure pour tous les monuments ioniques de quelque importance. Couronnée par un simple bandeau soulignant un talon sous cavet, elle rappelle l'architrave ionique de Bassae et on songerait d'abord en effet à une architrave ionique *intérieure*, si la disposition prostyle indiquée par la taille du joint ne rendait cette solution impossible. Il y a, de toute façon, plus de chances pour qu'elle ait appartenu à un monument d'un genre mineur, une fontaine par exemple, plutôt qu'à un temple, pour lequel l'architecte se fût sans doute conformé aux traditions de l'ordre.

(1) Πρακτ., 1906, p. 108, fig. 13.

(2) Stoa de Cotys. Cf. ci-après pp. 299-300.

(3) Sur ce mode d'assemblage, cf. J. B. Hill, *Hesperia*, Supp. VIII, p. 196.

(4) A. K. Orlandos, *AE*, 1937, II, pp. 608-620.

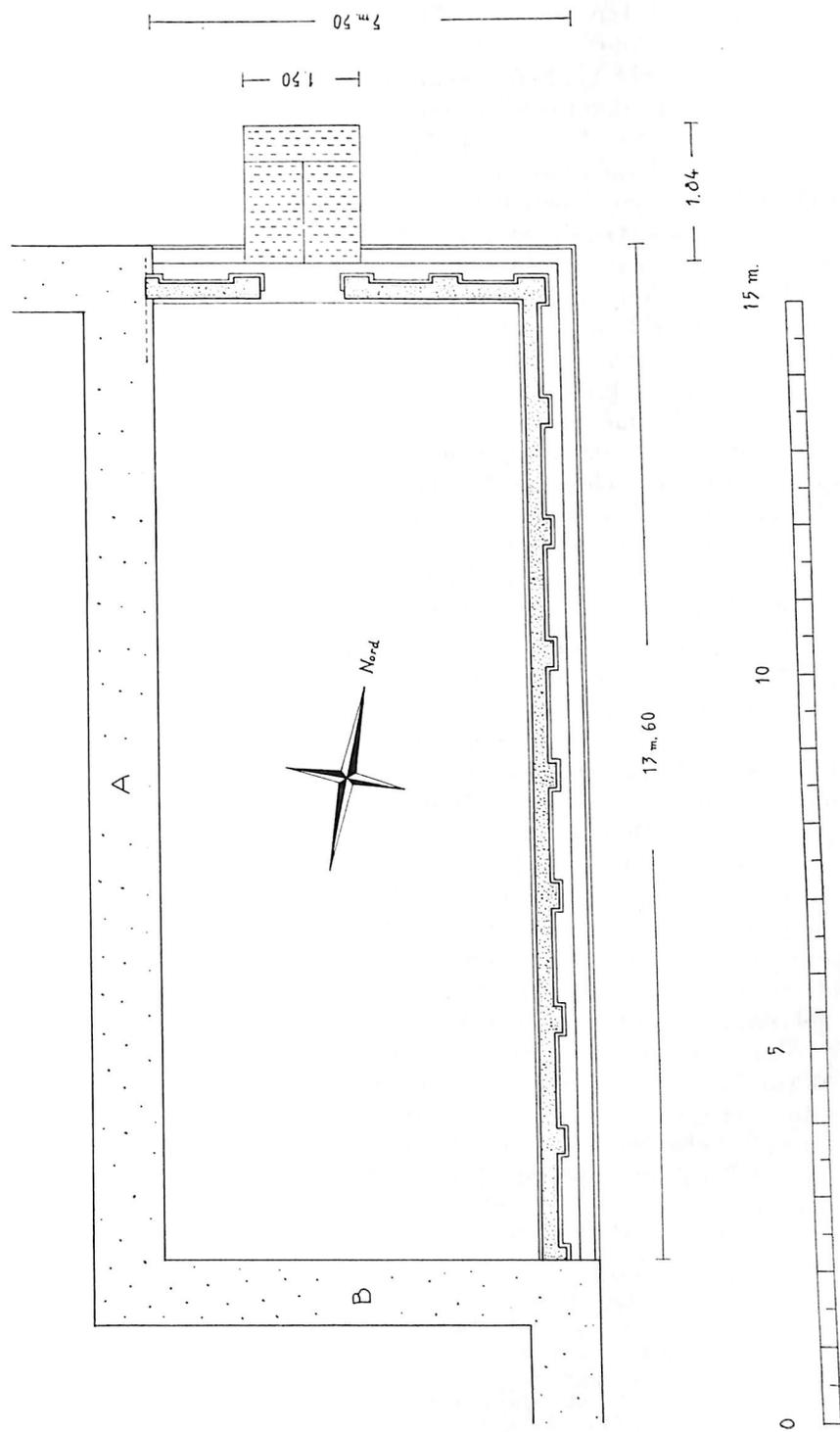


Fig. 61. — Plan schématique (restauré) d'un péribole hellénistique, au Sud du temple A.

J'ai remarqué près du temple deux blocs de pôros qui portent des cuvettes de scellements en T, comme le bloc d'entablement, mais qui proviennent d'un monument d'ordre dorique¹ ; ils ont été malheureusement fort endommagés lors d'un remploi dans un mur byzantin : la demi-colonne engagée qui les terminait est réduite à sa trace sur l'un (diamètre cependant mesurable : 0 m. 373 au creux des cannelures), à quelques cannelures sur l'autre (diamètre : 0 m. 439 ; pl. 72, 2). Les deux blocs sont retaillés sur une de leurs faces verticales ; la largeur et la forme primitives du bloc demeurent donc inconnues. On observe cependant que le centre des colonnes n'est pas placé dans l'axe des blocs ; il ne s'agit donc pas de blocs d'antes, mais plutôt de blocs angulaires que l'on imaginerait taillés en crossette. S'ils provenaient du temple, ce qui est impossible à prouver, il faudrait en déduire que le mur de fond de la cella s'ornait de colonnes engagées, disposition qui rappellerait le temple d'Asclépios à Agrigente². Le temple A serait alors un pseudo-amphiprostyle.

Les incertitudes sont donc nombreuses : tout ce que l'on peut affirmer à propos du temple A, c'est qu'il était sans doute prostyle et qu'il comportait une colonnade intérieure disposée sur trois côtés de la cella. L'ordre de la colonnade extérieure demeure incertain ; celui de la colonnade intérieure, étant donné les habitudes des architectes d'Épidaure, était très probablement corinthien. Peut-être faut-il lui rapporter quelques fragments d'un chapiteau corinthien de pôros, très voisin par ses dimensions de celui du temple L, mais qui ne se confond pas avec lui³.

b) Examinons maintenant les ruines de l'édifice du III^e siècle que l'on découvre à une vingtaine de mètres au Sud du temple A, en bordure du chemin qui conduit des propylées Nord au centre du hiéron. On distingue, parmi les substructions tardives du bâtiment K, une construction rectangulaire (13 m. 60 × 5 m. 50 ; fig. 61 ; pl. 72, 1) délimité à l'Ouest par des fondations de calcaire (A), au Sud, *semble-t-il* (car la maçonnerie romaine empêche de ce côté toute observation précise), par une ligne de fondations en pôros (B), à l'Est et au Nord par une crépis de calcaire sur fondations de pôros ; cette crépis servait de socle à un mur de clôture ceignant une cour ; une porte précédée d'une rampe était percée dans la moitié Ouest du mur Nord.

La fondation Ouest (A) est formée par un alignement de gros blocs de calcaire dont la largeur moyenne est de 0 m. 80. A son extrémité Nord, elle fait retour d'équerre vers l'Ouest ; on la suit dans cette direction sur une longueur de 4 m. 30 ; puis elle disparaît sous les remaniements romains. On constate à Épidaure que les fondations en moellons de calcaire remplacent les fondations appareillées de pôros chaque fois que la superstructure de l'édifice est construite en briques crues sur socle de pierre. Citons les murs du portique de Cotys, le gymnase, l'« hôtellerie », l'atelier et le groupe de bâtiments voisins. Telle était sans doute aussi la superstructure de ce bâtiment sur la nature duquel il est naturellement impossible de faire la moindre hypothèse sans fouille préalable.

(1) A moins qu'il ne s'agisse de colonnes ioniques à arêtes vives comme il en existe à l'époque hellénistique, à Corinthe par exemple : *Corinth* XII, pp. 104-106, fig. 68-71.

(2) Dinsmoor, *Arch. of Anc. Greece*, p. 170, fig. 97. Toutefois, les angles sont ornés de pilastres, non de colonnes engagées, conséquence du plan distyle *in antis* de la façade.

(3) Il existe dans les réserves du musée un fragment de chapiteau ionique en pôros, dont les palmettes angulaires, probablement métalliques, étaient scellées sur l'échine. Par sa taille et son style ce chapiteau conviendrait à notre temple, à supposer qu'il ait été ionique.

La fondation Sud (B), recouverte par des murs de moellons et mortier, m'a paru être de pòros et se rattacher à cet ensemble d'édifices qui ont été rasés pour faire place au bâtiment K, édifices imposants si l'on en juge par la solidité et la beauté de leurs fondations de pòros en partie dégagées dans le voisinage de l'*Abaton*. Je ne veux pas insister sur cette zone du sanctuaire, dont la fouille est à faire ; du moins puis-je affirmer qu'il y avait là deux bâtiments : un « bâtiment Sud » et un « bâtiment Ouest » en retraite de 5 m. 50 sur le précédent. L'encoignure formée par ces deux bâtiments fut enclose par un mur de péribole en équerre, prolongeant d'un côté le mur Est du bâtiment Sud, de l'autre le mur Nord du bâtiment Ouest.

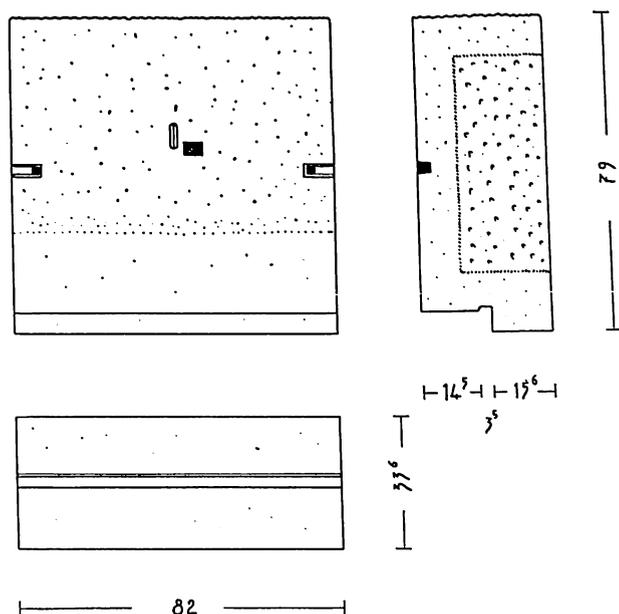


Fig. 62. — Péribole hellénistique. Première assise du socle. Échelle 1 : 20.

De ce mur, il reste une partie du socle, porté sur une fondation de pòros. Il comptait primitivement trois degrés : le degré supérieur, constitué peut-être par une assise moulurée formant toichobate, a disparu totalement. Les deux degrés inférieurs sont taillés dans un même bloc de calcaire (fig. 62), le premier en saillie de 5 centimètres seulement sous le second. Le degré supérieur était en retraite de 20 centimètres sur le degré intermédiaire, comme le montrent les traces d'érosion sur l'emmarchement. La faible valeur du premier et même du deuxième emmarchement suffit à prouver que ces degrés étaient inutilisables comme marches d'escalier, et que leur rôle était non utilitaire, mais décoratif. Les blocs de la première assise sont au nombre de quinze à l'Est, six au Nord. Le second degré était souligné par un refend ciselé continu, arrêté seulement à l'angle Nord-Est et à chaque extrémité, Sud et Ouest, par un talon vertical suivi d'un bandeau plat. Toutefois, ce refend s'interrompt, au Nord, à 2 m. 90 de l'angle et reprend à 4 m. 30 de ce même point : la nature des scellements au lit d'attente (petits goujons carrés à canal de coulée), l'usure de la surface supérieure de la pierre prouvent qu'il y avait en cet endroit une porte, large de 1 m.40, à laquelle

on accédait par une rampe de calcaire qui masquait la façade du degré : le refend ciselé n'avait donc plus de raison d'être. Les trois blocs de cette rampe (un bloc inférieur transversal + deux blocs supérieurs parallèles) se trouvent immédiatement au Nord, ensevelis à fleur de sol, de sorte que j'ai pu les mesurer seulement en plan. Leur surface est très régulièrement sculptée de stries contre les glissements (pl. 72, 3), comme celle des rampes du gymnase et du temple L. Le seuil ne présente aucune mortaise pour l'emboîtement des gonds. Le ou les battants étaient donc assujettis par des charnières aux montants de bois ou de pierre, comme c'était le cas pour le péribole Y, à moins qu'il n'y ait eu, dans les deux cas, aucun système de fermeture, la porte demeurant un simple passage ouvert.

Le niveau du seuil montre que le sol, à l'intérieur du péribole, se trouvait au niveau du second degré, ce que confirme d'ailleurs le dos des blocs de la première assise (1^{er} et 2^e degrés) non ravalé. Le troisième degré était donc visible sur ses deux faces et formait du côté de l'intérieur un socle sous le mur proprement dit.

Pour l'étude de la superstructure, nous en sommes réduits aux hypothèses, puisque le degré supérieur et toute l'élévation ont intégralement disparu, sauf peut-être quelques blocs dont nous allons parler. Cependant, de ce qui précède, nous sommes en droit de tirer les conclusions suivantes : tout d'abord, il serait illogique et peu esthétique de placer une crépis à trois degrés sous un mur plein à parois lisses. Une crépis à degrés n'est concevable que sous une colonnade ou une succession de supports. Inversement, il serait illogique de placer sous une colonnade, ouverte au passage du public, des degrés que leur trop faible emmarchement rendrait inutilisables. En conséquence, il faut admettre que le troisième degré supportait une colonnade — ou une rangée de piliers — dont les intervalles étaient fermés sur tout ou partie de leur hauteur par des barrières ou des panneaux pleins. On retrouve exactement le même type de crépis sous les entrecolonnements fermés du portique d'Apollon Maléatas¹ : les deux degrés, taillés dans un même bloc, sont en saillie, l'un par rapport à l'autre, de quelques centimètres seulement : solution conforme à la logique architecturale.

Aucun élément d'élévation ne sera identifiable aussi longtemps que l'on n'aura pas retrouvé un bloc du troisième degré pour assurer la liaison entre la crépis et le mur (ou la colonnade fermée). Signalons cependant quelques possibilités : il existe, à proximité du péribole, un tronçon de colonne ionique engagée analogue à celle que trouva Cavvadias dans l'édifice E², avec un fragment du panneau de pôros qui fermait l'entrecolonnement. On imaginerait volontiers sur notre crépis un mur composé d'éléments semblables. J'ai retrouvé d'autre part dans la basilique Nord deux chapiteaux en pierre mouchetée provenant de pilastres engagés dans un mur. Je renvoie le lecteur à la description que j'en donne à propos du monument d'Aristarchos³. Ce monument, le péribole Y⁴ et notre péribole sont les trois édifices du hiéron auxquels on puisse les rapporter avec le plus de vraisemblance. Remarquons enfin que la solidité des fondations, en pôros appareillé, la présence de trois degrés de crépis prouvent que le mur était relativement haut et pesant : plutôt qu'aux minces colon-

(1) Inédit.

(2) Πρακτ., 1905, p. 53, fig. 6.

(3) Cf. ci-après pp. 313-315.

(4) Cf. ci-après pp. 279-282.

nettes ioniques et à leur écran de pôros léger, ces substructions conviennent à une élévation de calcaire, et il y a chance que notre mur ait été constitué par des pilastres en pierre mouchetée renforçant un mur de même matière, élevé au moins à hauteur d'homme. Ce procédé de construction (mur renforcé de supports engagés) est bien connu des architectes épidauriens : le péribole Y, l'exèdre d'Aristarchos, le temple L, la stoa d'Apollon Maléatas nous en fournissent quatre autres exemples.

Cette αὐλή ceinte de sa clôture monumentale, percée d'une étroite poterne déportée vers l'angle, fait songer, quoique plus soignée, à la cour qui précède à Priène le sanctuaire de Déméter¹. Elle abritait sans doute des autels : j'ai repéré, dans le voisinage immédiat, cinq autels — plus ou moins complets — du type « à table épannelée », et, parmi eux, justement l'autel double d'Aphrodite *Meilichia* associée à Zeus *Meilichios*² (pl. 72, 4).

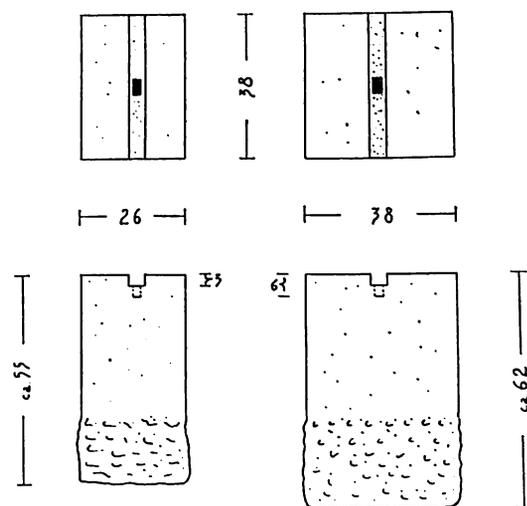


Fig. 63. — Épidaure. Bornes, ou cippes, à proximité du péribole hellénistique.

c) Après avoir décrit le temple A et le péribole voisin, il nous faut encore dire un mot des cippes, ou bornes de pierre, d'un type très curieux, qui se trouvent, au nombre d'une trentaine, maçonnés dans le mur Nord de l'édifice K, tout à côté de notre péribole (pl. 72, 5 ; fig. 63). Quelques autres gisent autour du temple A. Deux d'entre eux sont dans le sanctuaire des Épidôtes, quatre autres dans la basilique Nord. Ces blocs sont donc presque tous groupés très précisément dans l'angle Nord-Ouest du sanctuaire, et il est notable que l'on n'en découvre aucun remployé dans les murs romains, en dehors de cette partie Nord de l'édifice K, où, en revanche, ils constituent presque l'unique matériau utilisé. Il est donc certain que ces blocs étaient déjà rassemblés dans le voisinage, à portée de la main, et qu'ils proviennent, en conséquence, du hiéron que nous attribuons à Aphrodite.

(1) M. Schede, *Die Ruinen von Priene*, pp. 91-96, fig. 101, 105.

(2) *IG IV²*, 282. Cf. ci-après pp. 398-400.

Ces blocs sont en majorité de section rectangulaire (0 m. 38 × 0 m. 26, dimensions moyennes) ou carrée (0 m. 38 de côté en moyenne) ; une dizaine d'entre eux, cependant, présentent en plan la forme d'un triangle rectangle (0 m. 38 ± × 0 m. 30 ± × 0 m. 48 ±). La base, simplement épannelée (haut. 0 m. 15 ±), était destinée à être plantée en terre ; la partie visible, haute de 0 m. 38 environ, est soigneusement dressée. Le lit d'attente est traversé par une mince feuillure horizontale (profondeur : 2 cm. 7 ; largeur : 4 centimètres) au centre de laquelle est creusé, dans l'axe du bloc, un trou de goujon rectangulaire (4 cm. × 3 cm. × 3 cm.). Sur les blocs de section triangulaire, la feuillure est parallèle au petit côté.

J'ai d'abord cru qu'il s'agissait de bornes marquant les limites du hiéron et reliées entre elles par une barrière métallique. Mais il est difficile d'aboutir ainsi à un dispositif satisfaisant, et l'on ne s'explique pas, dans ce cas, la forme triangulaire de certains supports. Formaient-ils, groupés deux à deux, des pieds de bancs rustiques portant un siège de bois ? Deux réglettes de bois clouées sous la planche se seraient alors emboîtées dans la feuillure et, fixées par un goujon, auraient du même coup assujéti le siège sur les pieds. Faut-il imaginer des *πίνακες* rectangulaires scellés verticalement — mais bien près du sol — sur ces cippes ? Je dois avouer mon embarras.

Le texte de Pausanias, les trouvailles de statues d'Aphrodite et d'inscriptions la mentionnant, groupées dans une même région de l'Asclépiéion, nous invitent à reconnaître son hiéron non point dans le temple L, mais dans le temple marqué A sur le plan de Cavvadias, auquel nous adjoindrons les monuments — au moins la cour fermée — situés plus au Sud. Voyons si cette identification est conforme aux indications contenues dans les deux comptes, *IG IV²*, 106 et 107, gravés sur deux stèles de calcaire.

La première stèle (*IG IV²*, 107) est dans un état de mutilation extrême. Elle concerne la toiture du temple d'Aphrodite et une « pastas » dont la nature (portique distinct ou péristyle du temple) demeure inconnue. Nous en tirerons un renseignement intéressant : le hiéron d'Aphrodite comportait un *ναός*, ce que ne précisait pas Pausanias.

La seconde inscription est une grande stèle opisthographe inscrite également sur la tranche (*IG IV²*, 106) et malheureusement réutilisée comme seuil dans un bâtiment tardif. Une lacune de 130 lignes environ sépare le début des comptes, gravé sur une face, de la fin, gravée sur le revers. Recherchons dans le texte, malgré ses insuffisances, le signalement de l'édifice qu'il décrit, et voyons si nous pouvons reconnaître en lui notre temple.

Les premières lignes de l'inscription ont trait à l'extraction et au transport des matériaux de construction. Nous apprenons que les fondations seront de *pōros* (*πῶροι*), tandis que l'euthyntéria, la crépis et le stylobate seront de pierre, c'est-à-dire de calcaire. Par conséquent, l'édifice en question comportera une colonnade sur une crépis de calcaire formée d'une assise de réglage (euthyntéria), d'un certain nombre de degrés (crépis) et d'un stylobate. Enfin (l. 96) on paie à *Damophilos* les *ποικίλοι λίθοι*, les pierres mouchetées du dallage. Il s'agit évidemment de ce beau calcaire blanc tacheté de rouge et de gris, employé pour le dallage de la tholos, des propylées du gymnase, des propylées Nord, du temple d'Artémis et du temple anonyme L. Ainsi notre monument comportait l'usage de trois matériaux : *pōros*, calcaire gris, calcaire moucheté. Ce monument était un *ναός* (l. 136) pourvu d'un *πρόδομος* (l. 137). Rien

dans tout cela qui ne puisse convenir à nos deux temples. Toutefois, le temple L est dépourvu de prodomos, au sens strict du terme. Sa colonnade en façade constitue plutôt une prostasis. Au contraire, autant qu'on puisse en juger d'après la fondation, Λ , simplement prostyle, comportait un véritable prodomos. La fourniture de blocs de pôros « pour la rampe » (l. 105) indique, semble-t-il, que la rampe entière était de pôros (comme celles du temple d'Asclépios, de la tholos, des propylées Nord) et non de calcaire, sur fondations de pôros, comme celle du temple L. Quand nous aurons mentionné encore l'autel et la *proseuque* (l. 27), nous aurons extrait tous les éléments extérieurs du signalement donné par la première partie de l'inscription, celle qui est gravée sur la face antérieure.

Cette partie nous renseigne encore sur le cubage approximatif des matériaux utilisés pour les fondations et le soubassement :

L. 25-26, les épistates paient l'*ἀννάθαρσις* des fossés pour les « murs » de fondation : 50 décapodies (ou 59 au maximum), la décapodie étant large et haute de 1 pied. Pour un pied de 0 m. 326, la décapodie équivaut à un volume de 0 m³, 346 et 50 décapodies à 17 m³, 323 (59 décapodies = 20 m³, 414), soit le travail de cinq à six ouvriers pendant un jour. Ce travail conviendrait mieux aux fondations du temple Λ (volume approximatif : 23 à 25 mètres cubes) qu'à celles du temple L, qui s'enfoncent profondément dans l'épaisseur d'un remblai meuble (volume approximatif : 170 mètres cubes). Mais la suite de l'inscription fait difficulté, car le volume *minimum* des blocs de fondation que l'on peut dénombrer est très supérieur à la capacité des fossés de fondation telle que nous venons de la calculer. Il faut donc supposer ou bien que l'*ἀννάθαρσις* a été adjugée en plusieurs *δόσεις*, mentionnées jadis dans les lacunes de la pierre, ou bien qu'elle représente seulement un ravatement, un approfondissement d'un travail déjà exécuté, ce qui revient en somme au premier cas. De toute façon, ce premier chapitre du compte dit « de l'Aphroditon » ne peut concerner le temple Λ , que nous identifions avec le temple d'Aphrodite. Avant de résoudre cette difficulté, examinons les chapitres suivants.

L'extraction du pôros pour la *stoiba* (exprimée en volume parce que ces blocs sont de dimensions inégales) fait l'objet de quatre adjudications au moins : ll. 4 (65 tétrapodies), 8 (86 tétrapodies), 14-15 (80 à 89 tétrapodies), 39-40 (150 tétrapodies), soit au total : 381 tétrapodies \neq 52 m³ 600. Le paiement du montage s'effectue à la pièce : *Technôn* reçoit, ll. 41-42, une somme correspondant à 282 blocs ; ll. 45-46, il procède au montage de 110 blocs, et ll. 55-56, au montage de 31 (?) blocs soit au total environ 400 blocs (fondation de Λ : 150 blocs environ ; de L : 500 blocs environ). Le nombre des blocs de fondation, comme celui des blocs de crépis (ll. 47, 160 blocs ; temple L : 130 blocs *visibles* + les *antithêmata* des 1^{er} et 3^e degrés) permettrait donc de rapporter le compte au temple L, si le total des blocs ne s'y opposait.

Remarquons d'abord que la comptabilité du stylobate est groupée en deux chapitres distincts : ll. 85 et 94-95, *Damophilos met en place* 44 blocs (au minimum) de stylobate. Or, l. 111, *Gnomôn* est payé pour l'extraction de 5, ou 15, ou 50 à 59 blocs de stylobate, qui sont mis en place l. 136. Il est bien évident que le deuxième lot de blocs n'est pas destiné à la même partie de l'édifice que le premier, et l'on peut présumer que le *vâcs* du compte avait un stylobate *extérieur* et un stylobate *intérieur*, donc deux colonnades, comme les temples Λ et L. Mais ceux-ci comptaient seulement 36 blocs de stylobate extérieur et 23 blocs de stylobate intérieur, chiffres inférieurs l'un et l'autre au nombre 44, indiqué dans le compte pour l'un des stylobates.

Après une lacune de 130 lignes, le compte mentionne des fournitures de bois, le travail de la toiture et du plafond du prodomos, le ravalement des murs. Aux lignes 131-133, la fourniture d'accessoires, payés à la pièce, « pour les chapiteaux » : à raison de deux drachmes l'un, leur prix total, 135 drachmes, représente 67 (par défaut) ou 68 (par excès) accessoires, car c'est évidemment le nom de l'accessoire, et non τὸ ἐπίκρανον qu'il faut restituer l. 132 devant ἕκαστον, par exemple : τῶν εἰς τὰ ἐπίκρανα [α τὰ ἔνδοι (ou ἔχθοι) χαλκῶν ῥόδων τῶν χρυσα]τῶν, ἐλομέν[ωι] | [τὸ ῥόδον εἰ]καστον δραχμῶν [δ]ύ[ο], γίνεται δραχμαί Β Γ - Π. En effet, il ne peut y avoir sur un chapiteau d'autre ornement rapporté que les rosettes métalliques dorées scellées au centre des volutes des chapiteaux ioniques et parfois des chapiteaux corinthiens. Remarquons, à titre d'indication, qu'il fallait, pour les chapiteaux extérieurs du temple L, 66 rosettes de métal (16 pour les deux chapiteaux d'angle Est, 12 pour les deux chapiteaux angulaires Ouest, 16 pour les quatre chapiteaux libres de la prosthesis, 6 pour les deux chapiteaux angulaires Est du mur de cella, 16 pour les huit chapiteaux engagés dans le mur de cella). Il est donc certain que l'une, au moins, des colonnades était d'ordre ionique ou corinthien.

L'examen du compte aboutit à cette conclusion surprenante : aucun des temples de l'Asclépiéion (Asclépios, Artémis, Apollon Maléatas, temples A et L) ne répond exactement au signalement de l'édifice ici décrit et cet édifice n'est probablement pas le temple d'Aphrodite.

En effet, on a toujours considéré que le compte concernait le temple d'Aphrodite à cause des lignes 22-23 : τῶι ἐγδεξαμένωι τὰν [ἀναγωγὰν τ]ὰν τ[ῶ]ν πύρων τῶν εἰς τὸ Ἀφροδίτιον ἀγομένων Ἡρακλείδαι Β Γ. Le libellé de ce chapitre est unique dans tout le compte, et l'emploi de ἐγδεξαμένωι au lieu de l'habituel ἐλομένωι me paraît indiquer qu'Héracléidas s'est substitué à quelqu'un, a « pris la suite ». Tout se passe comme si des matériaux destinés à l'Aphroditon avaient été, pour une raison quelconque, changés d'affectation et repris par un entrepreneur travaillant au temple que concernent les comptes, changement d'autant plus facile qu'il s'agissait de blocs de fondations aux dimensions variables, donc aisément interchangeable. On comprend mieux ainsi que l'on ait cru nécessaire de préciser la destination des blocs, ce qui eût été superflu dans un compte de l'Aphroditon.

Il faut donc supposer soit qu'il reste à exhumer, quelque part dans le hiéron, un temple important répondant exactement à la description donnée dans le compte 106, soit que la stèle, lacunaire et autant dire illisible aujourd'hui, concerne les comptes de plusieurs monuments construits simultanément. Elle n'est d'aucun secours pour résoudre les problèmes de topographie. Le texte de Pausanias et l'emplacement des trouvailles relatives au culte d'Aphrodite permettent d'attribuer avec vraisemblance à la déesse le temple A situé au Nord du hiéron. Mais le temple L, isolé sous les oliviers au sommet de sa colline, reste condamné à l'anonymat.

CHAPITRE VIII

LES GRANDS PROPYLÉES NORD

« Le bois sacré d'Asclépios est entouré de bornes de tous côtés ; il est interdit de mourir ou d'enfanter à l'intérieur du *péribole*... Les viandes de sacrifice se consomment à l'intérieur des bornes »¹. Il paraît clair, d'après ce texte, que le *péribole* était constitué par les bornes, et l'on n'a pas lieu de distinguer, comme le font Defrasse et Lechat, et, dans leur commentaire à Pausanias, Hitzig et Bluemner², une enceinte large et, à l'intérieur de ce domaine, un mur de péribole enfermant les constructions du hiéron dans une enceinte plus étroite. Sinon, l'on est contraint de distinguer aussi, par voie de conséquence, un hiéron au sens large, comprenant toute l'étendue du bois sacré, et un hiéron au sens étroit d'où sont exclus arbitrairement le théâtre et le stade. Or, rien ne vient justifier une telle distinction, et les fouilles se sont étendues sans rencontrer jamais la trace d'un mur de péribole.

Délimité par des alignements de bornes, le sanctuaire ne pouvait donc être clos. Les propylées monumentaux qui en marquaient l'entrée principale, au Nord, n'avaient de fonction qu'ornementale³. L'édifice, dont Blouet avait pu dessiner en 1836 le dallage apparent au milieu des broussailles⁴, fut dégagé par Cavvadias de 1892 à 1895, et partiellement restauré par lui au musée d'Épidaure en 1906⁵ ; c'est l'un des mieux conservés de l'Asclépiéion. Le soubassement rectangulaire (20 m. 27 × 14 m. 39),

(1) Pausanias, II, 27, 1.

(2) Defrasse et Lechat, *Épidaure*, pp. 46 et 184-185. Hitzig et Bluemner, *Paus.*, II, pp. 608-609. Comme le fait justement observer Cavvadias (*Hiéron*, p. 141 et note 3), un mur de péribole, s'il avait existé, aurait dû normalement se raccorder aux propylées. Or on ne constate rien de tel.

(3) Je signale ici une intéressante hypothèse de mon ami F. Salviat, qu'il serait aisé de vérifier par un simple sondage : les propylées n'auraient-ils pas fait office de *pont* au-dessus du lit du torrent, qui se trouve aujourd'hui au Nord de l'édifice, mais dont le cours a pu se déplacer de quelques mètres depuis l'antiquité ? Il serait en effet singulier qu'en construisant une aussi somptueuse entrée on n'ait point songé à faciliter aux pèlerins le passage d'un ruisseau qui, par mauvais temps, pouvait en barrer l'accès. Les propylées d'Épidaure seraient alors comparables au *Plolémaion* de Samothrace (A. Conze et autres : *Arch. Unters. auf Samothrake*, t. I, p. 44, fig. 19-20 et pl. XVII. K. Lehmann, *Samothrace*, pp. 73-74).

(4) *Exp. scientifique de Morée*, t. II, pl. 80, n° IX.

(5) *Πρακτικά*, 1893, pp. 9-10 ; 1906, p. 53. Cavvadias, *Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς Τεχνῆς*, 1916-1923, pp. 464-465, fig. 454 (plan restauré).

Après une lacune de 130 lignes, le compte mentionne des fournitures de bois, le travail de la toiture et du plafond du prodomos, le ravalement des murs. Aux lignes 131-133, la fourniture d'accessoires, payés à la pièce, « pour les chapiteaux » : à raison de deux drachmes l'un, leur prix total, 135 drachmes, représente 67 (par défaut) ou 68 (par excès) accessoires, car c'est évidemment le nom de l'accessoire, et non τὸ ἐπίκρανον qu'il faut restituer l. 132 devant ἕκαστον, par exemple : τῶν εἰς τὰ ἐπίκρανα [α τὰ ἔνδοι (ou ἔχθοι) χαλκίων ῥόδων τῶν χρυσοῦ] τῶν, ἐλομέν[ωι] | [τὸ ῥόδον ἕ]καστον δραχμῶν [δ]ύ[ο], γίνεται δραχμαί Β Γ - Ρ. En effet, il ne peut y avoir sur un chapiteau d'autre ornement rapporté que les rosettes métalliques dorées scellées au centre des volutes des chapiteaux ioniques et parfois des chapiteaux corinthiens. Remarquons, à titre d'indication, qu'il fallait, pour les chapiteaux extérieurs du temple L, 66 rosettes de métal (16 pour les deux chapiteaux d'angle Est, 12 pour les deux chapiteaux angulaires Ouest, 16 pour les quatre chapiteaux libres de la prosthesis, 6 pour les deux chapiteaux angulaires Est du mur de cella, 16 pour les huit chapiteaux engagée dans le mur de cella). Il est donc certain que l'une, au moins, des colonnades était d'ordre ionique ou corinthien.

L'examen du compte aboutit à cette conclusion surprenante : aucun des temples de l'Asclépiéion (Asclépios, Artémis, Apollon Maléatas, temples A et L) ne répond exactement au signalement de l'édifice ici décrit et cet édifice n'est probablement pas le temple d'Aphrodite.

En effet, on a toujours considéré que le compte concernait le temple d'Aphrodite à cause des lignes 22-23 : τῶι ἐγδεξαμένω τῶν [ἀναγωγῶν τ]ῶν τ[ῶ]ν πῶρων τῶν εἰς τὸ Ἀφροδίτιον ἀγομένων Ἡρακλείδαι Β Γ. Le libellé de ce chapitre est unique dans tout le compte, et l'emploi de ἐγδεξαμένω au lieu de l'habituel ἐλομένω me paraît indiquer qu'Héracléidas s'est substitué à quelqu'un, a « pris la suite ». Tout se passe comme si des matériaux destinés à l'Aphrodition avaient été, pour une raison quelconque, changés d'affectation et repris par un entrepreneur travaillant au temple que concernent les comptes, changement d'autant plus facile qu'il s'agissait de blocs de fondations aux dimensions variables, donc aisément interchangeables. On comprend mieux ainsi que l'on ait cru nécessaire de préciser la destination des blocs, ce qui eût été superflu dans un compte de l'Aphrodition.

Il faut donc supposer soit qu'il reste à exhumer, quelque part dans le hiéron, un temple important répondant exactement à la description donnée dans le compte¹⁰⁶, soit que la stèle, lacunaire et autant dire illisible aujourd'hui, concerne les comptes de plusieurs monuments construits simultanément. Elle n'est d'aucun secours pour résoudre les problèmes de topographie. Le texte de Pausanias et l'emplacement des trouvailles relatives au culte d'Aphrodite permettent d'attribuer avec vraisemblance à la déesse le temple A situé au Nord du hiéron. Mais le temple L, isolé sous les oliviers au sommet de sa colline, reste condamné à l'anonymat.

CHAPITRE VIII

LES GRANDS PROPYLÉES NORD

« Le bois sacré d'Asclépios est entouré de bornes de tous côtés ; il est interdit de mourir ou d'enfanter à l'intérieur du *péribole*... Les viandes de sacrifice se consomment à l'intérieur des bornes »¹. Il paraît clair, d'après ce texte, que le *péribole* était constitué par les bornes, et l'on n'a pas lieu de distinguer, comme le font Defrasse et Lechat, et, dans leur commentaire à Pausanias, Hitzig et Bluemner², une enceinte large composée de bornes qui aurait délimité le domaine sacré, et, à l'intérieur de ce domaine, un mur de péribole enfermant les constructions du hiéron dans une enceinte plus étroite. Sinon, l'on est contraint de distinguer aussi, par voie de conséquence, un hiéron au sens large, comprenant toute l'étendue du bois sacré, et un hiéron au sens étroit d'où sont exclus arbitrairement le théâtre et le stade. Or, rien ne vient justifier une telle distinction, et les fouilles se sont étendues sans rencontrer jamais la trace d'un mur de péribole.

Délimité par des alignements de bornes, le sanctuaire ne pouvait donc être clos. Les propylées monumentaux qui en marquaient l'entrée principale, au Nord, n'avaient de fonction qu'ornementale³. L'édifice, dont Blouet avait pu dessiner en 1836 le dallage apparent au milieu des broussailles⁴, fut dégagé par Cavvadias de 1892 à 1895, et partiellement restauré par lui au musée d'Épidaure en 1906⁵ ; c'est l'un des mieux conservés de l'Asclépiéion. Le soubassement rectangulaire (20 m. 27 × 14 m. 39),

(1) Pausanias, II, 27, 1.

(2) Defrasse et Lechat, *Épidaure*, pp. 46 et 184-185. Hitzig et Bluemner, *Paus.*, II, pp. 608-609. Comme le fait justement observer Cavvadias (*Hiéron*, p. 141 et note 3), un mur de péribole, s'il avait existé, aurait dû normalement se raccorder aux propylées. Or on ne constate rien de tel.

(3) Je signale ici une intéressante hypothèse de mon ami F. Salviat, qu'il serait aisé de vérifier par un simple sondage : les propylées n'auraient-ils pas fait office de *pont* au-dessus du lit du torrent, qui se trouve aujourd'hui au Nord de l'édifice, mais dont le cours a pu se déplacer de quelques mètres depuis l'antiquité ? Il serait en effet singulier qu'en construisant une aussi somptueuse entrée on n'ait point songé à faciliter aux pèlerins le passage d'un ruisseau qui, par mauvais temps, pouvait en barrer l'accès. Les propylées d'Épidaure seraient alors comparables au *Plotémaion* de Samothrace (A. Conze et autres : *Arch. Unters. auf Samothrake*, t. I, p. 44, fig. 19-20 et pl. XVII. K. Lehmann, *Samothrace*, pp. 73-74).

(4) *Exp. scientifique de Morée*, t. II, pl. 80, n° IX.

(5) *Πρακτικά*, 1893, pp. 9-10 ; 1906, p. 53. Cavvadias, *Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς Τεχνῆς*, 1916-1923, pp. 464-465, fig. 454 (plan restauré).

avec ses deux rampes de pôros et une grande partie de son dallage en place, demeure presque intact (pl. 73 ; 74, 1). Or on ne voit pas la moindre trace d'un système de fermeture quelconque, porte ou grille, qui ne fait jamais défaut dans les propylées du type habituel. Divinité généreuse et accueillante, Asclépios laissait son domaine ouvert à tout venant (pl. 26).

Les propylées s'insèrent presque exactement entre les deux murs parallèles de pôros qui bordent la route antique sur une certaine distance¹. Nous ne dirons rien de ces murs, dont l'utilité et la chronologie demanderaient à être précisées par une nouvelle fouille. Leur distance aux fondations des propylées est de 0 m. 35 à l'Est, 1 m. 72 à l'Ouest. L'implantation est donc fortement dissymétrique. La restauration de l'édifice, en élévation et en plan, pose peu de problèmes, et nous pouvons reprendre à notre compte, en la complétant et en la précisant dans le détail, la description qu'en donnait Cavvadias¹ : les propylées étaient d'ordre ionique, amphiprostyles avec six colonnes sur chaque façade, et divisés intérieurement en trois nefs par une colonnade corinthienne. Des bancs étaient prévus pour les pèlerins le long des murs latéraux.

Matériaux. On trouve dans les substructions le mélange habituel à Épidaure de pôros rougeâtre et friable pour les fondations inférieures, de pôros blanchâtre et pulvérulent pour les fondations du dallage, de pôros brun et compact, aux assises supérieures, pour les fondations des colonnades, des murs, et pour les rampes d'accès. Les degrés, le stylobate et le dallage sont en calcaire, les murs et presque tous les éléments de l'élévation en pôros brun, facilement crevassé, qui prend sous l'effet de l'érosion un aspect feuilleté. Enfin les architraves extérieures et intérieures sont taillées dans un pôros jaune clair farci de coquillages, médiocre matériau dont il était nécessaire de masquer les imperfections sous un épais badigeon de stuc, et que l'on a employé dans l'Asclépiéion, pour certains blocs du temple d'Asclépios, du théâtre et du gymnase. Le chéneau fleuri d'acanthes, les antéfixes, et sans doute les acrotères dont il ne reste plus trace, étaient de marbre, le reste du toit couvert probablement de tuiles de terre cuite.

Soubassement. Le soubassement présente la forme d'un rectangle orienté Nord-Sud. La fondation s'élargit sous les portiques de façade, comme c'est normalement le cas pour les édifices prostyles. Le temple d'Artémis, prostyle, avec sa crépis rectangulaire sans élargissement de façade, est une notable exception à une règle presque constante.

La crépis était à trois degrés, le stylobate y compris, portés sur une assise de réglage en calcaire, à parement lisse. Tous les degrés ont été arrachés à leur emplacement primitif. L'emmarchement du premier degré est large de 0 m. 29, le second de 0 m. 306, la hauteur des trois marches croissant de bas en haut : 0 m. 283, 0 m. 291, 0 m. 305 (hauteurs moyennes). Toutefois, la hauteur des blocs entre colonnes usés par les pas est réduite parfois d'un centimètre et plus. Un bandeau ciselé le long de l'arête inférieure (haut. 2 cm. 8 ; profondeur : 0 cm. 5) et un panneau en relief dégagé sur trois côtés seulement par une feuillure large de 2 centimètres ornent la face verticale

(1) Hiéron, pp. 140-141.

des degrés (fig. 64-66). Le travail, soigné, manque de fermeté ; le raccord des plans s'opère non point à angle droit, mais par un angle mousse, qui ôte au motif décoratif cette netteté géométrique que l'on admire sur les degrés du petit temple anonyme L. La projection du panneau est faible : de 0 m. 009 à 0 m. 011, sur le nu du bandeau inférieur.

Les degrés étaient liés par des crampons en Π de section rectangulaire (3 cm. 2 \times 2 cm. 3) ; les cuvettes s'élargissent en spatule aux extrémités, le trou étant plus large pour la tête du crampon que pour sa tige. Les goujons rectangulaires, creusés sauf rares exceptions dans l'axe des blocs, assurent que l'alternance des joints était respectée d'une assise à l'autre, mais sans être tout à fait rigoureuse, car la longueur des blocs varie de quelques centimètres.

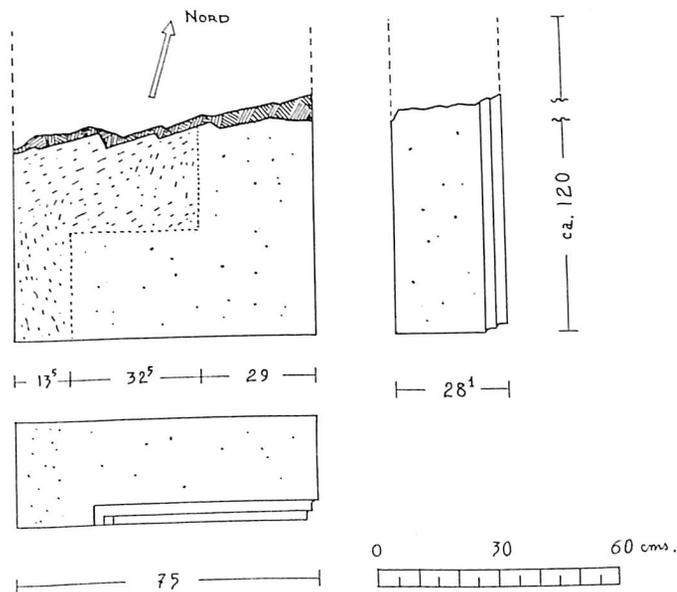


Fig. 64. — Épidaure. Propylées Nord. Bloc du premier degré (angle N.-E.).

Trois blocs de la crépis présentent un intérêt particulier (fig. 64-66) : ils montrent comment s'opérait, en arrière du pilier d'ante, le rétrécissement des degrés sous les murs latéraux. Le premier d'entre eux provient du degré inférieur de l'angle Nord-Est (fig. 64). La double feuillure, sur la face du long côté, brisé à droite, fait retour sur le petit côté, large de 0 m. 75, et s'arrête à 0 m. 18 du bord opposé du bloc, la feuillure inférieure se terminant par un talon placé verticalement, la feuillure supérieure par un simple retour vertical. Le lit d'attente porte l'empreinte du second degré, qui fait retour sur une longueur de 0 m. 615 et laisse libre sur le premier un emmarchement de 0 m. 29.

Le bloc du second degré, long de 1 m. 555 et large comme le premier de 0 m. 75, comporte un emmarchement large de 0 m. 306 formant retour sur une longueur de 0 m. 365 (fig. 65, A) ; il portait à son tour le bloc de stylobate sur lequel reposait l'ante, et dont la trace est restée fort nette sur le lit d'attente.

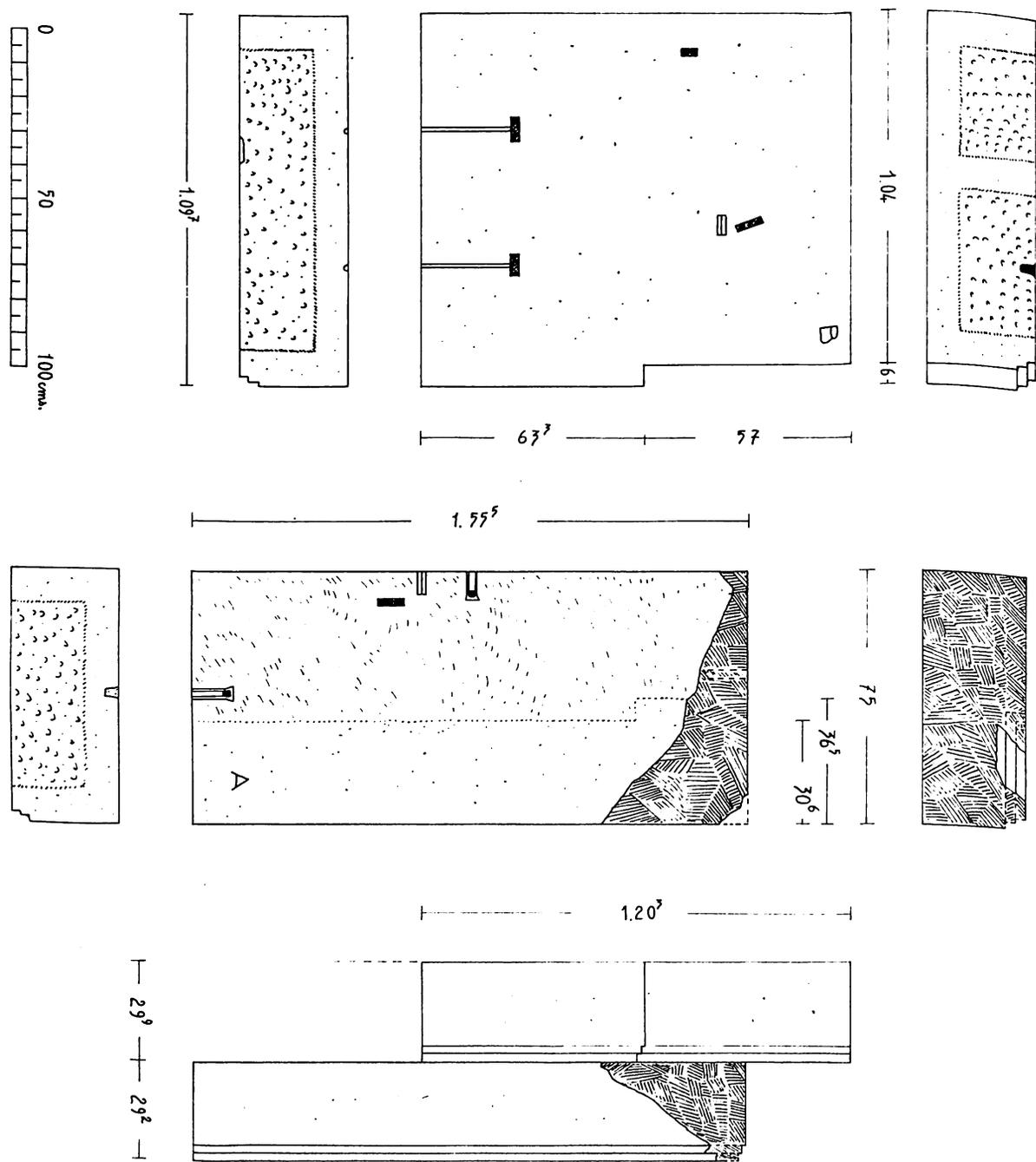


Fig. 65. — Propylées Nord. A : bloc du second degré (angle S.-E.) ; B : bloc du troisième degré (angle S.-E.) portant le socle mouluré du pilier d'ante.

Ce nouveau bloc (fig. 65, B), haut de 0 m. 30±, présente sur le long côté extérieur un décrochement de 6 centimètres, et au lit d'attente, en plus des deux trous de goujons prévus pour sceller les parpaings du mur, deux trous de goujons à canaux de coulée qui assujettissaient la base moulurée de l'ante. Comme les canaux de coulée se prolongent jusqu'au joint du bloc, il est certain que l'arête extérieure de la base moulurée coïncidait avec ce joint. Il faut donc corriger sur ce point le plan de Cavvadias et rapprocher l'ante de la colonne de façade. On obtient ainsi, entre les deux bases, un intervalle de 1 m. 15, égal à celui qui sépare en façade les bases de colonnes.

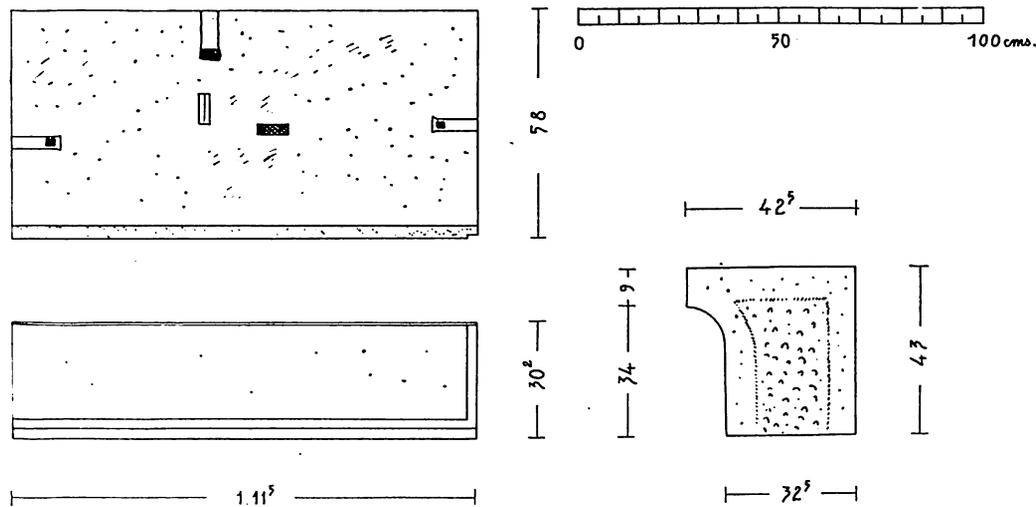


Fig. 66. — Propylées Nord. Bloc du troisième degré (toichobate), et profil du banc en calcaire.

Mouluré comme les autres degrés sur sa face visible, le bloc présente une anathyrose simple sur les deux faces de joint larges, et une anathyrose double sur la face de joint étroite : le bloc se prolongeait donc sous le mur par un double cours de blocs adossés. Un certain nombre de ces blocs gisent autour de la fondation. On les reconnaît à leur largeur moindre (de 0 m. 45 à 0 m. 58±) et au mince bandeau dessiné par l'érosion (0 m. 035) qui marque au lit d'attente des blocs extérieurs la retraite du socle du mur (fig. 66). La face verticale visible est identique à celle des degrés.

En façade, tous les blocs de stylobate ont été arrachés de la fondation, mais le dallage encore en place sur un massif compact de pôros nous renseigne sur les entrecolonnements. On voit ainsi que les entrecolonnements d'angle étaient légèrement plus étroits (2 m. 35) que les trois entrecolonnements du centre (2 m. 39). Chaque dalle de stylobate est percée de deux trous de goujons rectangulaires sur un diamètre parallèle à la face visible du bloc. On peut mesurer le diamètre de la base d'après les repères gravés : 1 m. 042.

Il est à présent possible de calculer les dimensions de la crépis sous les portiques de façade :

- | | |
|--|----------------------------|
| Longueur du stylobate : 12 m. 987. | Retour latéral : 2 m. 853. |
| Longueur du 2 ^e degré : 13 m. 539. | Retour latéral : 3 m. 405. |
| Longueur du 1 ^{er} degré : 14 m. 133. | Retour latéral : 3 m. 99. |
| Longueur de l'assise de réglage : 14 m. 39. | Retour latéral : 4 m. 19. |

Dallage. Le dallage repose sur un matelassage de blocs de pòros, posés de champ, que les fondations des colonnades et des murs maintiennent pressés les uns contre les autres en les ceinturant (pl. 74, 2). On observe un procédé de construction identique sous le dallage de temple d'Artémis. Les dalles de calcaire sont presque carrées, et de dimensions semblables, à quelques centimètres près, dans les deux vestibules Nord et Sud ainsi que dans le passage central. Mais les étroits passages compris entre les murs et la colonnade corinthienne sont moins soigneusement pavés avec des dalles rectangulaires, de largeur variable, sans souci d'établir une correspondance entre les joints et ceux du dallage central. La place des colonnes corinthiennes est précisée par huit dalles de stylobate en place, dont cinq dalles porte-colonnes percées de deux trous de goujons rectangulaires sur un même diamètre. Elles reposent sur une fondation distincte de celle du dallage, en pòros brun foncé, dont les blocs sont appareillés non point de champ, mais par assises horizontales.

Élévation: Ordre ionique de façade. Tous les éléments de l'élévation sont représentés par quelque échantillon. La restauration de l'ensemble n'est donc pas douteuse, mais certains points de détail — la hauteur des colonnes par exemple — ne peuvent être mesurés ou calculés. De plus, le raccord des entablements ionique et corinthien pose de délicats problèmes que nous aborderons, pour plus de clarté, seulement après avoir décrit séparément l'élévation des deux ordres.

L'ordre ionique de façade comporte sous la colonne une base de type attique taillée dans le même bloc que le tambour inférieur du fût (fig. 67). Comme la presque totalité des colonnes ioniques d'Épidaure, le fût est à vingt cannelures, profilées selon une courbe aplatie et séparées par un listel de 7 millimètres. Elles descendent profondément sur la base dans laquelle elles creusent une sorte de godet, et s'arrêtent au sommet du fût par un refouillement arrondi.

Cinq tambours sont complets en hauteur : ils mesurent respectivement 0 m. 906, 0 m. 922, 0 m. 920, 0 m. 944, 0 m. 950, soit à peu de choses près la hauteur de deux assises du mur.

Nous pourrions calculer avec précision la hauteur de la colonne, si nous connaissions, mais ce n'est pas le cas, soit la hauteur du tambour inférieur avec la base, soit la hauteur du bloc qui formait à la fois la base moulurée et la naissance du mur. Nous reviendrons sur cette question quand nous étudierons le mur.

Les chapiteaux sont actuellement au nombre de quatre : deux chapiteaux à balustres et deux chapiteaux angulaires à volutes sur les quatre faces (pl. 74, 3 ; 75). La hauteur de trois d'entre eux est égale à 0 m. 385, compte non tenu de légères différences que suffit à expliquer le mauvais état du pòros ; le quatrième, un chapiteau angulaire, a perdu son lit de pose, si bien que sa hauteur totale nous est inconnue.

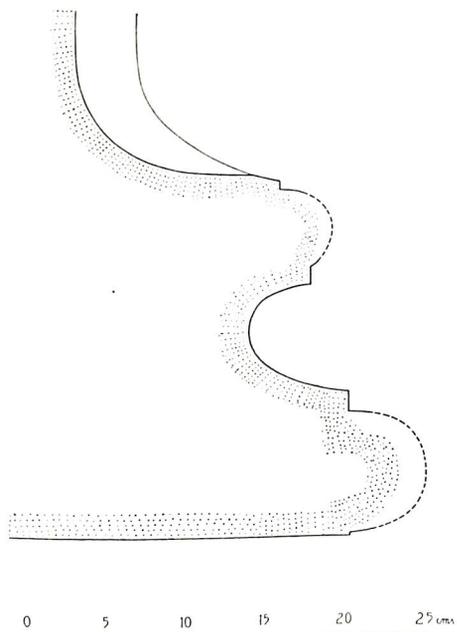


Fig. 67. — Propylées Nord. Base de colonne ionique en pòros.

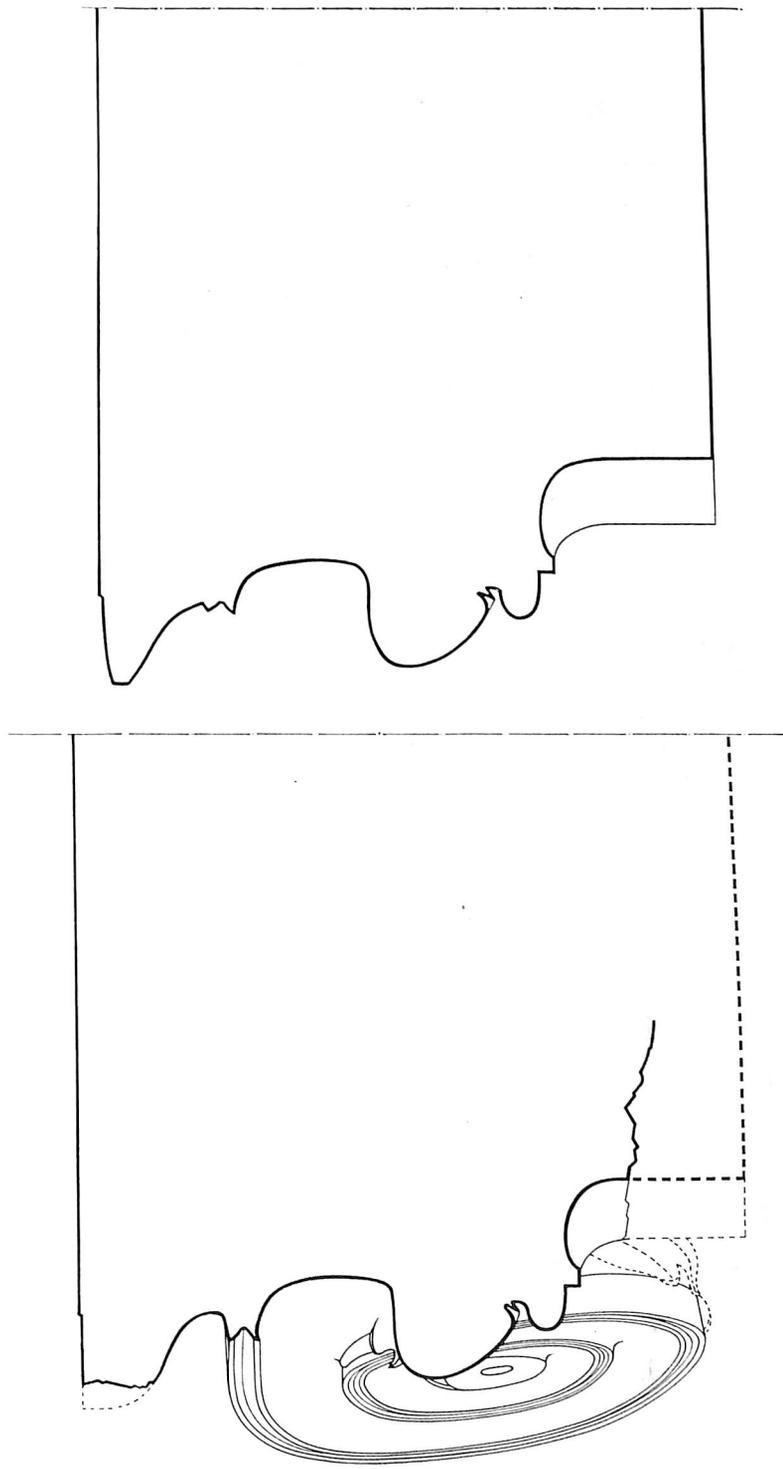
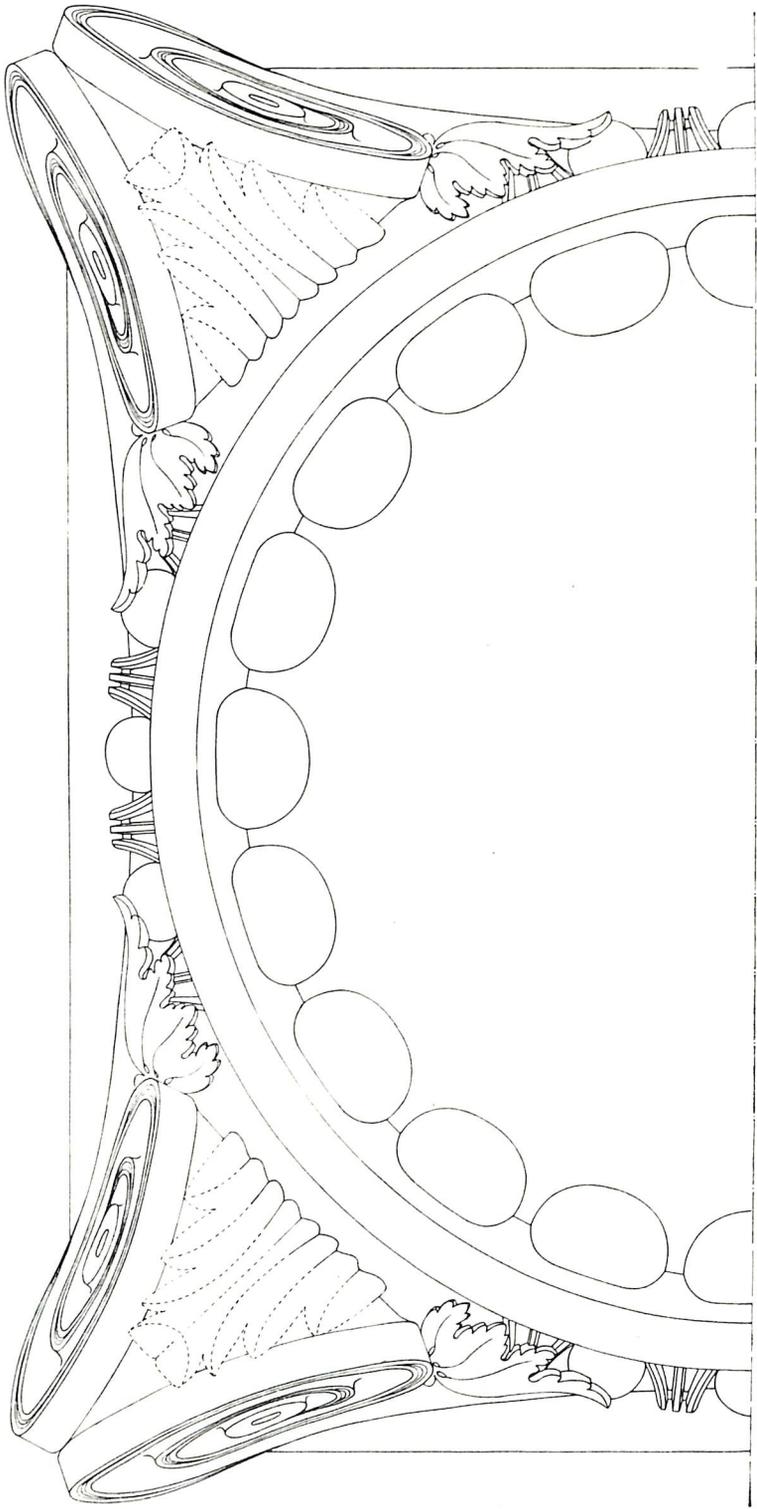


Fig. 68. — Propylées Nord. Chapiteaux ioniques angulaires. Coupe montrant
les deux profils distincts de l'abaque (J. Cami).



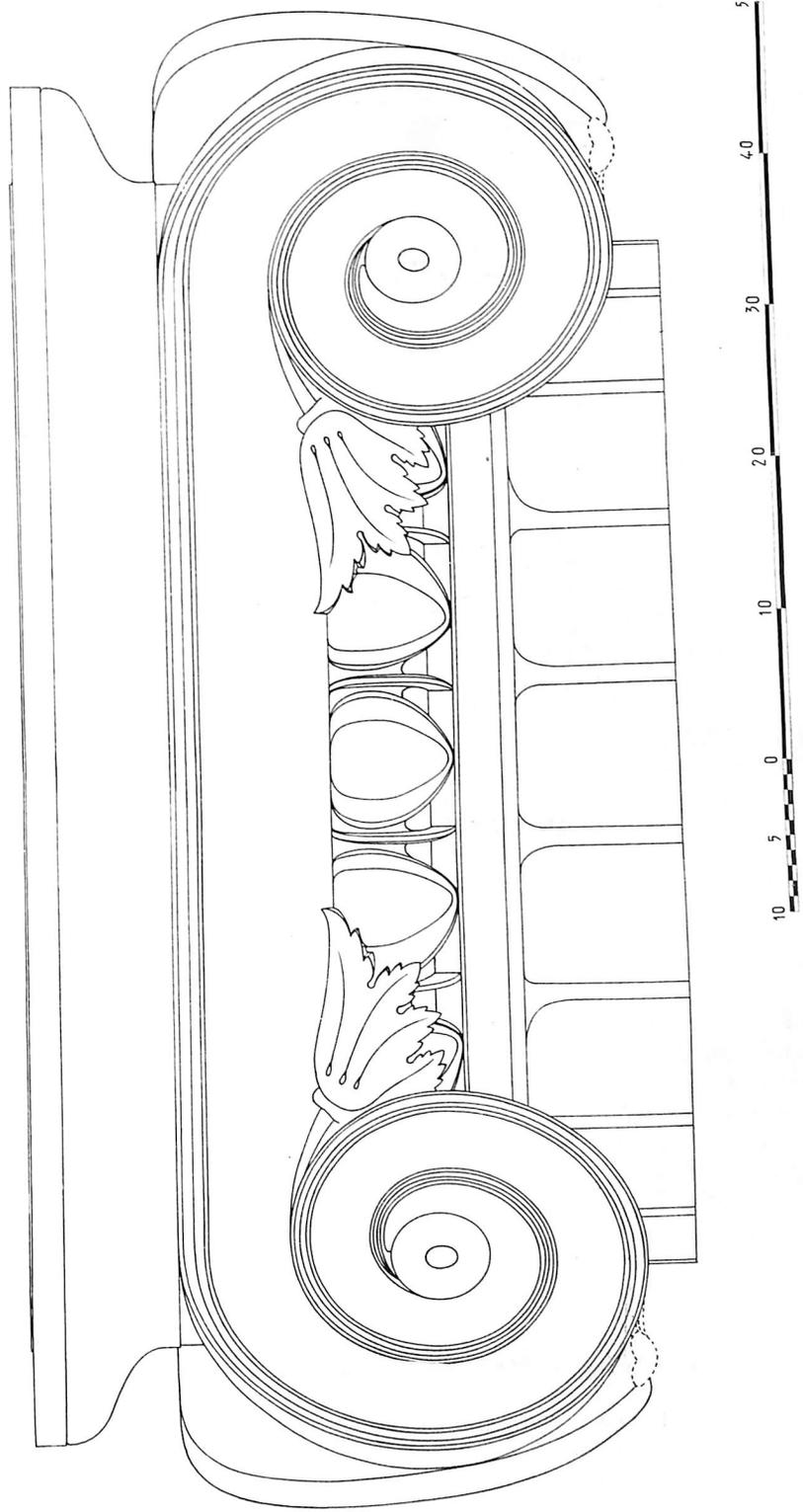


Fig. 69. — Propylées Nord. Chapiteau ionique angulaire, restauré par J. Cami.

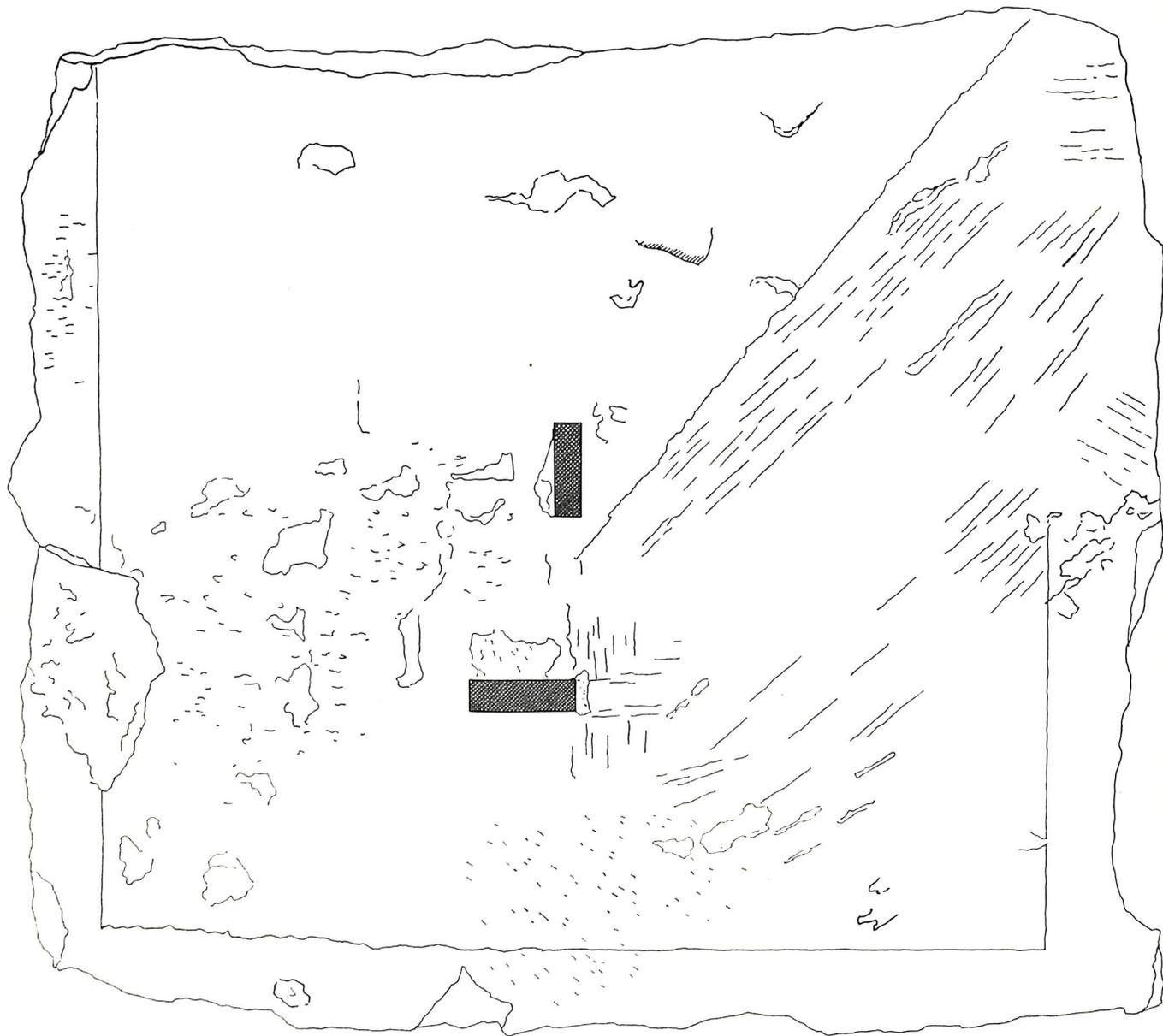


Fig. 70. — Propylées Nord. Lit d'attente du chapiteau angulaire.

Mais son abaque mesure 3 centimètres de plus que celui des trois autres : cette différence de hauteur entraîne une différence de profil : cavet sous listel pour les trois premiers chapiteaux (fig. 68-69), probablement talon sous listel ou sous cavet pour le dernier. Le chapiteau provient-il des propylées ? Je me suis posé la question. Mais, d'une part, cette différence de hauteur exceptée, le chapiteau est identique aux autres par sa matière, son style et ses proportions. D'autre part, je ne connais pas à Épidaure d'autre monument que les propylées susceptible de recevoir un chapiteau ionique à cette échelle, et placé à un angle saillant comme le montrent nettement les traces laissées par l'architrave sur le lit d'attente (fig. 70). Il faut donc admettre que sur les façades Nord et Sud les chapiteaux présentaient une légère diversité de structure¹.

Les chapiteaux sont taillés d'un bloc avec le sommet du fût (fig. 68, 69 ; pl. 74, 3 ; 75). Ils portent au lit de pose un trou de goujon carré flanqué de deux trous de goujons rectangulaires plus petits, au lit d'attente un trou de louve double, placé dans l'axe, entre deux trous de goujons rectangulaires pour assujettir l'architrave. Aux angles, la disposition est un peu différente (fig. 70 ; pl. 75, 2).

Le style des chapiteaux à balustres est déterminé par celui des chapiteaux angulaires. En Attique et en Ionie, un chapiteau ionique placé en angle dessine le plus souvent un angle *rentrant*, dont les côtés sont formés par deux volutes adjacentes qui se recoupent à angle droit. Tels sont les chapiteaux angulaires de l'Érechthéion, du temple d'Athéna Niké, un chapiteau angulaire archaïque au musée de l'Agora d'Athènes, et, en Asie Mineure, les chapiteaux du Didyméion, du temple d'Athéna Polias à Priène². Mais cette solution ne fut pas adoptée dans le Péloponnèse, où l'on préféra toujours placer aux angles des chapiteaux à quatre faces concaves et semblables dont les volutes s'adossent deux à deux. Tel est le chapiteau d'angle de nos propylées, Afin d'éviter les disparates, les chapiteaux ioniques normaux ont leurs deux faces taillées non point dans un plan, mais selon une courbe concave qui n'aurait logiquement de raison d'être qu'aux angles.

Bien que fort endommagés, les chapiteaux laissent reconnaître le détail de leur ornementation. L'échine s'orne d'oves très dégagés, qui n'adhèrent au chapiteau que par un étroit tenon. Une feuille d'acanthé se détache des volutes et recouvre les oves extrêmes à la place de la traditionnelle palmette. Les volutes sont bordées par un listel orné dans l'axe d'un filet creux et masquées au soffite par une feuille d'acanthé. L'œil placé assez bas, à hauteur du quart inférieur de l'échine, s'ornait d'une pièce rapportée. Le balustre est ceint par un baudrier de section elliptique (pl. 74, 3). L'abaque carré, très sobre, est profilé selon un simple cavet surmonté d'un bandeau plat ou, sur le chapiteau du second type, par un talon sous un bandeau.

L'architrave (fig. 71 ; pl. 76, 1) est taillée dans ce pòros jaune clair plein de coquillages dont l'usage demeure exceptionnel à Épidaure. Elle comporte de bas en haut trois fascies de hauteur décroissante surmontées par l'habituel couronnement de l'architrave ionique, un talon sous un cavet. Épaisse de 0 m. 71, elle est haute au

(1) D'autres édifices ioniques sont pourvus de chapiteaux différents dans leurs formes et leurs dimensions, tel le temple archaïque d'Éphèse (Dinsmoor, *Arch. of Anc. Gr.*, p. 131 et pl. XXX) ou le temple d'Athéna Polias à Priène (II. Drerup, Pytheos und Satyros, *JDAI* 69, 1954, pp. 1-31, en particulier pp. 1-15).

(2) Je ne connais actuellement, pour l'époque classique et le début de l'époque hellénistique, qu'un seul chapiteau ionique « diagonal » en Ionie : celui qu'a découvert récemment P. Demargne en fouillant le monument des Néréides à Xanthos, *CRAI*, 1956, p. 108 ; cf. ci-après pp. 344-345, avec références.

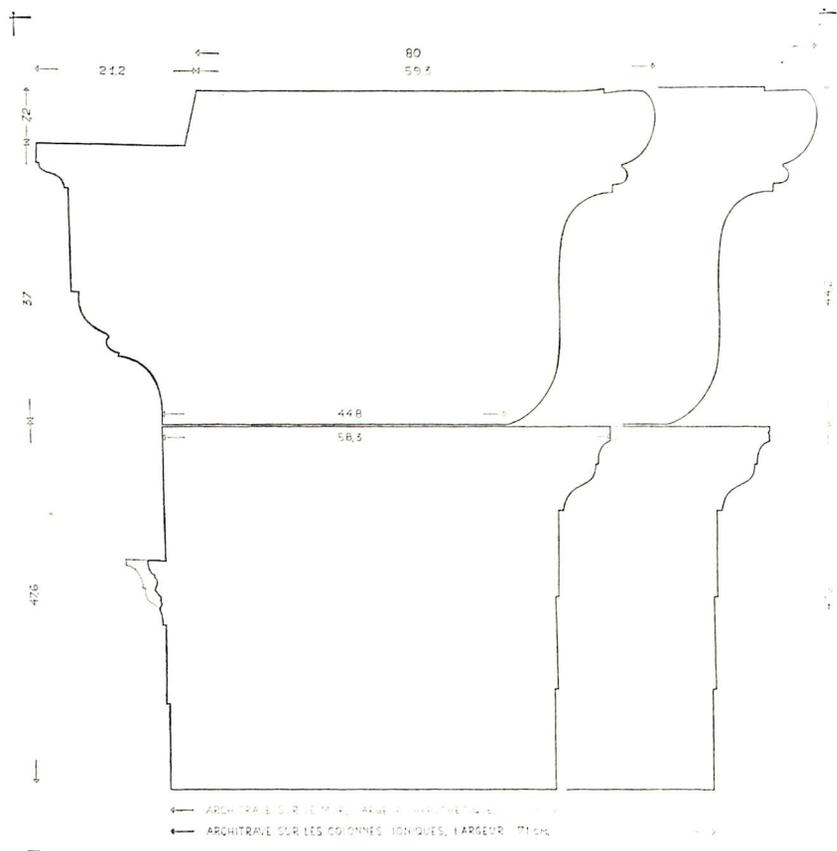


Fig. 71. — Propylées Nord. Coupes sur l'architrave et la frise (de la colonnade et des murs).

total de 0 m. 476. Sur la face postérieure du bloc sont sculptées une architrave à deux bandeaux seulement, haute avec la moulure de couronnement, de 0 m. 297, et l'amorce d'une frise plane haute de 0 m. 179.

La frise de façade est profilée en doucine, comme c'est presque une règle à Épidaure pour l'ordre ionique après la construction de la tholos. Un listel, un astragale et un ove bordent l'arête supérieure du profil. Sur la face postérieure est taillé, profilé en cavet, le sommet de la frise amorcée sur le dos de l'architrave. Elle est surmontée par un large bandeau plat compris entre un astragale et un ove d'une part, un talon renversé et un listel d'autre part. Sur cet élément reposaient les caissons du plafond, que portait une sablière engagée dans une feuillure prévue à cet effet.

Le larmier sur denticules est couronné par un bec de corbin profilé extérieurement en talon renversé (fig. 72, 73). C'est un exemple très rare du bec de corbin couronnant un larmier ionique. Miss L. Shoe le déclare unique¹. Mais à Épidaure même, le temple L a aussi un larmier sur denticules couronné d'un bec de corbin semblable². La pièce

(1) L. Shoe, *PGM*, p. 111, pl. LIV, n° 23.

(2) Cf. ci-dessus, p. 236.

angulaire maçonnée dans les restaurations du musée donne la pente du fronton : 10 degrés. On ne peut guère, dans l'état actuel des choses, en tirer d'autre indication. Des encastremements sont prévus de distance en distance pour les abouts des chevrons.

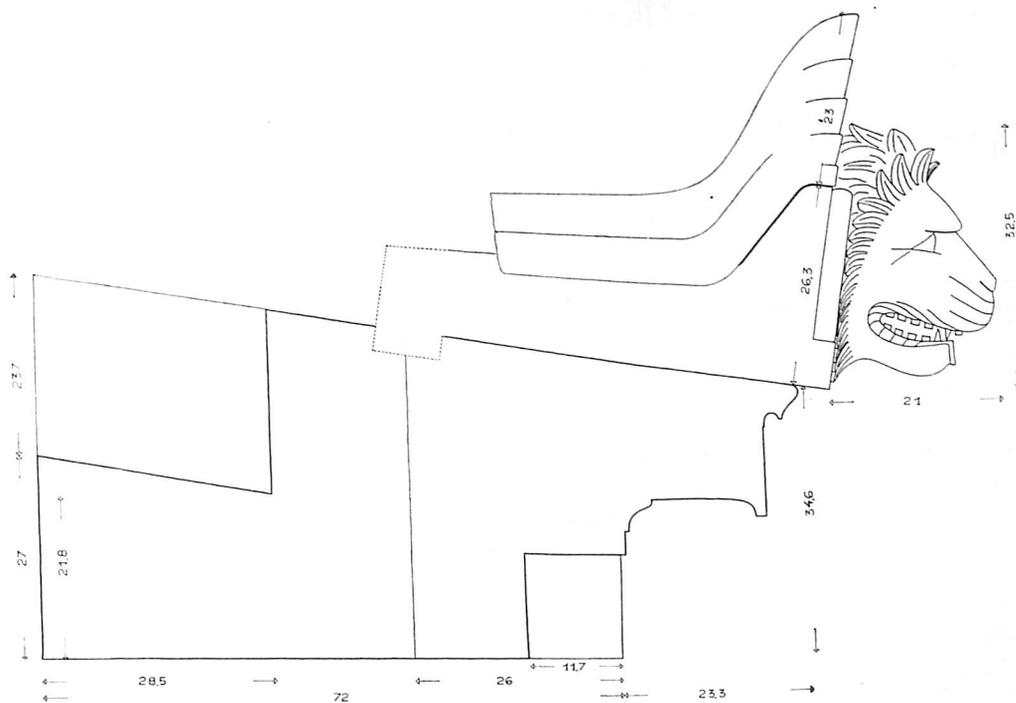


Fig. 72. — Propylées Nord. Larmier et chéneau, en coupe.

Le chéneau de marbre (fig. 72-73 ; pl. 76, 2) peut soutenir la comparaison avec celui de la tholos, dont il n'a pas cependant l'exubérance fleurie. Il se conforme au schéma traditionnel¹ : acanthe naissant de part et d'autre des gargouilles, palmette antéfixe surmontant les volutes extrêmes des rinceaux dont l'« œil » s'orne d'une fleur à quatre pétales épanouie autour d'un cœur en relief. Une autre fleur à six pétales prend place à la bifurcation des rinceaux. On remarquera la bordure dentelée à la courbe extérieure des rinceaux, qui apparaît déjà sur le chéneau de la tholos et orne, dans nos propylées, le dos des volutes des chapiteaux corinthiens. Les têtes de lions sont de même type que celles de la tholos, en forme de boules, mais plus baroques : crinière ébouriffée, babines largement retroussées sur une dentition plus apparente. La palmette antéfixe, comme tassée sur elle-même, n'a plus l'élégance de celle de la tholos, son modèle. A chaque pièce de chéneau (longueur : 1 m. 23) correspondaient deux rangées de tuiles larges de 0 m. 615.

Les murs. L'entablement de la façade se prolongeait sur les murs latéraux (fig. 71 ; pl. 77, 1) sans autre modification qu'une réduction de son épaisseur : point

(1) M. Schede, *Antikes Traufleistenornament*, pp. 52-53.



Fig. 73. — Propylées Nord. Élévation de l'entablement ionique. (M. et A. T. Friis).

n'était besoin de garder, sur le support continu du mur, un entablement aussi massif que celui de la façade, qui, porté par des colonnes isolées, recevait en outre tout le poids des frontons. Les murs se terminaient par des piliers d'antes, taillés dans les parpaings des extrémités, dont la moulure de base (une scotie entre deux tores, comme celle des bases de colonnes) se continuait sur toute la longueur des parois.

Le pilier (fig. 74) formait sur les côtés des saillies inégales, de 0 m. 072 vers l'extérieur, de 0 m. 245 vers l'intérieur. La largeur des faces latérales est constamment égale à 0 m. 40 ; celle de la face principale va diminuant de bas en haut ; la plus grande largeur mesurable est de 0 m. 77 ; elle se réduit sous le chapiteau d'ante à 0 m. 745 environ. L'ornementation des chapiteaux d'ante est des plus simples

(pl. 78, 1) : listel, astragale, oves sculptés, un cavet, un listel. Comme ceux des chapiteaux, les oves sont très détachés du fond auquel ils n'adhèrent que par un simple pédoncule. Les oves d'angle s'ornent d'une palmette inversée. Cette modénature simplifiée annonce les chapiteaux d'antes ioniques du 11^e siècle. Le travail du lit d'attente montre que le bloc d'architrave porté par le pilier avait une largeur de 0 m. 705, identique par conséquent à celle des architraves de façade.

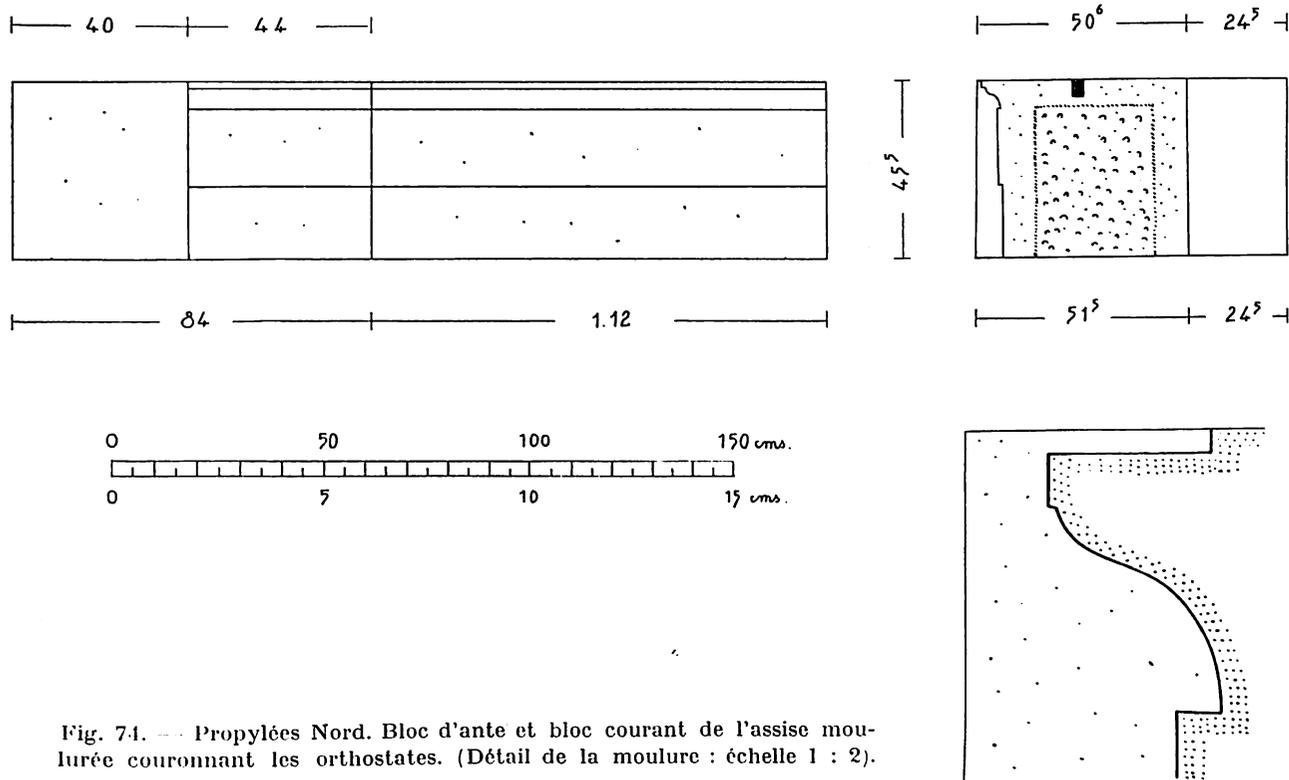
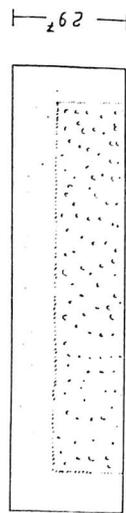
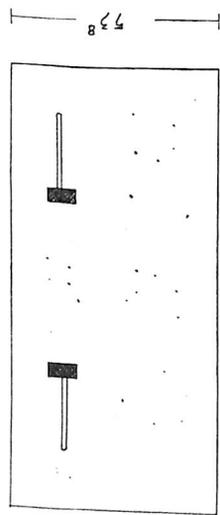


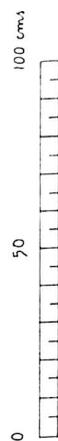
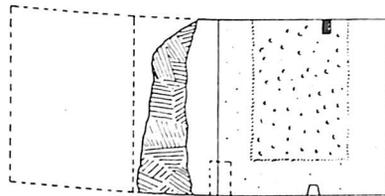
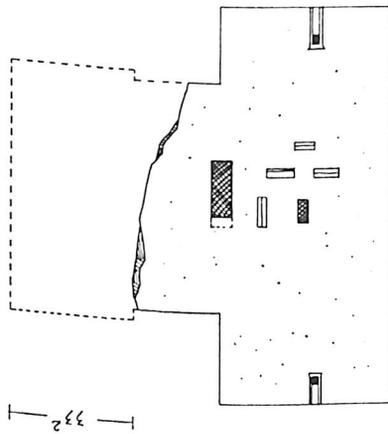
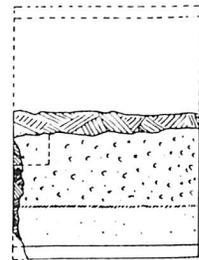
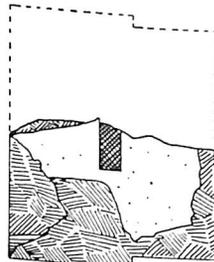
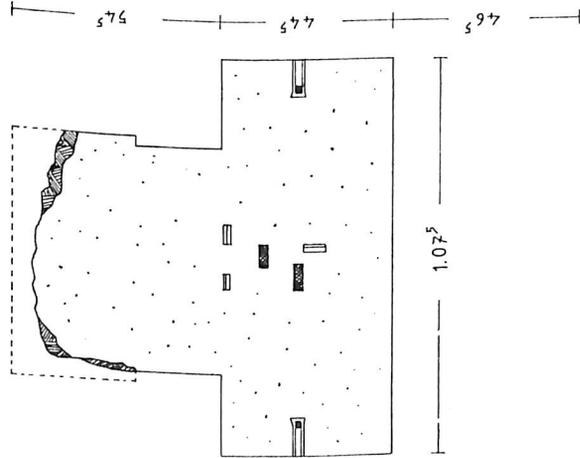
Fig. 74. — Propylées Nord. Bloc d'ante et bloc courant de l'assise moulurée couronnant les orthostates. (Détail de la moulure : échelle 1 : 2).

En arrière du pilier, le mur se réduisait à une épaisseur moyenne de 0 m. 45 ; mais cette épaisseur variait de la base au sommet, le mur, comme le pilier d'ante, présentant un fruit que les conditions actuelles d'exposition dans le musée ne permettent pas de calculer exactement. Les parpaings de pôros ont une hauteur de 0 m. 465, une longueur de 1 m. 115, dimensions moyennes qui tolèrent des variations de quelques millimètres d'un bloc ou d'une assise à l'autre. Les blocs des extrémités, dans lesquels sont taillés les piliers d'ante, sont longs alternativement de 0 m. 84 et de 1 m. 20. La longueur des murs, mesurée à la base moulurée d'après les traces d'implantation des socles d'antes sur le dallage, est égale à 14 m. 60. Si l'on soustrait deux fois la saillie de la moulure, 0 m. 15, on obtient la longueur des murs au nu des piliers : 14 m. 30. Or, 11 blocs longs de 1 m. 115 en moyenne, plus un bloc d'ante



1.17⁶

Fig. 75. — Propylées Nord. Bloc de dallage en calcaire avec scellements pour un pilier d'anté corinthien. En bas, trois blocs d'un pilier d'anté corinthien.



de 1 m. 20, plus un bloc d'ante de 0 m. 84, donnent une longueur de 14 m. 305. On voit donc que lorsqu'une assise commençait à une extrémité par un bloc d'ante long de 1 m. 20, elle se terminait à l'autre extrémité par un bloc court de 0 m. 84.

Dans la restauration partielle du mur, au musée, figure, entre le chapiteau d'ante et la frise, une assise décorée (pl. 77, 1) que l'on a utilisée en guise d'architrave, faute d'un bloc d'architrave original, mais qui n'est évidemment pas à sa place. Il s'agit de trois blocs : un bloc d'ante et deux blocs courants dont le second est incomplet (fig. 74). Un autre bloc semblable, mais très fragmentaire, gît sur le chantier non loin de la fondation. Leur parement extérieur s'orne d'un large bandeau plat en saillie, haut de 0 m. 197, que surmonte un talon. Le parement intérieur est lisse, comme les trois faces en saillie du bloc d'ante. Le bloc d'ante est long de 0 m. 84, le bloc courant de 1 m. 12, dimensions normales des blocs du mur. La largeur du bloc d'ante en façade, 0 m. 77, montre que cette assise prenait place dans la moitié inférieure du mur. Il s'agit donc d'une assise qui couronnait à la base du mur une sorte de soubassement, formé soit par une assise d'orthostates disparus, soit par plusieurs assises normales de parpaings. On remarquera que si l'on ajoute à la hauteur de deux assises de parpaings, 0 m. 93, la hauteur sous bandeau du bloc mouluré, 0 m. 18, on obtient une hauteur de 1 m. 11, chiffre qui revient constamment dans les dimensions du bâtiment. La hauteur de l'assise, inférieure à la moyenne, 0 m. 455, était compensée par la hauteur plus grande de l'assise qui la surmontait : 0 m. 475, si bien que les deux assises ensemble étaient hautes de 0 m. 93 comme deux assises normales. Le calcul de la hauteur totale du mur demeure forcément hypothétique. Notons simplement, à titre d'indication, que quatorze assises de 0 m. 465 (y compris l'assise moulurée portant le profil de la base et la naissance du mur) donnent une hauteur de 6 m. 51, égale à presque dix fois le diamètre inférieur des fûts de colonnes, proportion vraisemblable, sans plus.

Outre les quatre piliers d'ante de leurs extrémités, chacun des deux murs comportait deux autres piliers, perpendiculaires à la paroi, dans le prolongement des rangées transversales de colonnes corinthiennes. C'est ce que montrent deux blocs en forme de T (fig. 75), longs respectivement de 1 m. 064 et de 1 m. 075, larges de 0 m. 445, et un bloc simple, qui nous donne la saillie de l'ante sur le mur : 0 m. 545. Sa largeur, mesurable sur les blocs en T, était de 0 m. 618 au nu du mur, de 0 m. 68 à la tête du pilier. Les blocs en T, à la jonction des deux branches, présentent au lit d'attente un trou de louve simple, deux crampons en Π sur les joints, et un trou de goujon rectangulaire dans l'axe. Au lit de pose, à côté du trou de goujon creusé sur le joint se voit une cuvette de scellements en T, dont l'usage est fréquent dans les constructions de pôros épidauriennes : nous en avons observé des exemples sur les blocs du temple d'Artémis, du portique d'Apollon Maléatas et des propylées du gymnase. Nous ignorons si le chapiteau d'ante était d'ordre corinthien, ou s'il présentait simplement une modénature ionique,

La présence de ces piliers d'ante nous donne une précieuse indication pour l'agencement des parties supérieures : elle montre que l'entablement corinthien ne dessinait pas à l'intérieur de l'édifice un rectangle isolé, mais qu'il était relié à l'entablement extérieur. La façon dont s'opérait la jonction pose un délicat problème, car les deux entablements, pour des raisons que nous tenterons d'élucider, n'étaient pas de même hauteur.

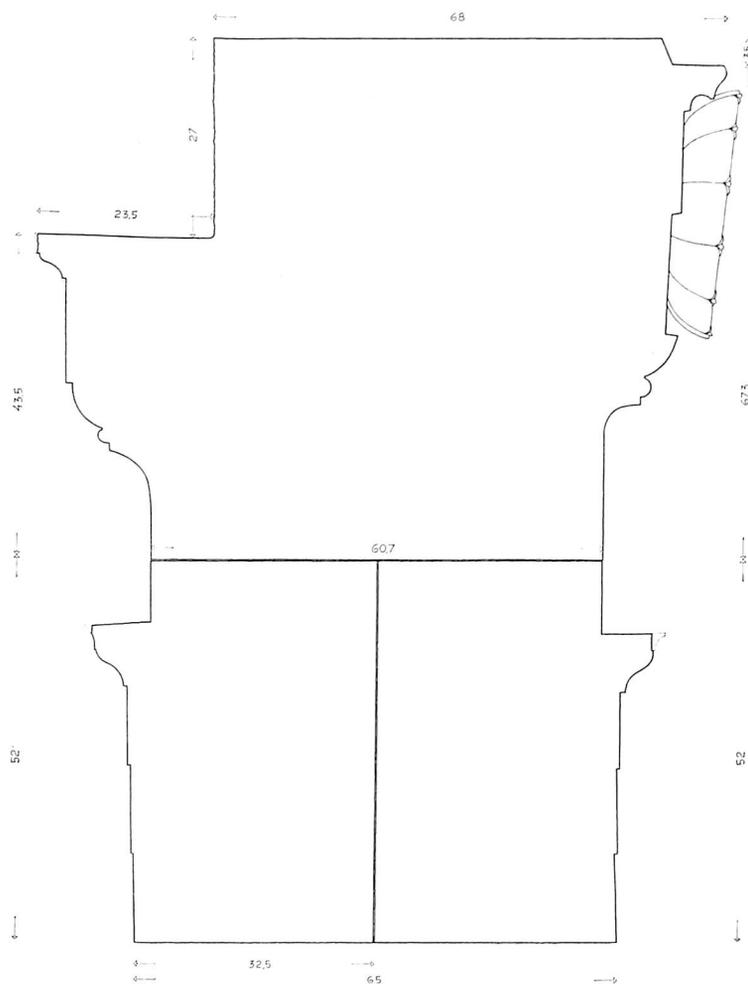


Fig. 76. — Propylées Nord. Entablement corinthien. Coupe (M. Friis).

L'ordre corinthien. Les colonnes corinthiennes formaient un péristyle intérieur de quatre colonnes en largeur et cinq en longueur, les colonnes d'angle étant comptées deux fois. Cinq dalles de stylobate, percées de deux trous de goujons rectangulaires, encore en place au niveau du dallage, ne laissent subsister aucun doute quant au plan : les entrecolonnements transversaux (2 m. 40 d'axe en axe) étaient légèrement plus longs que ceux des longs côtés (2 m. 194). De pareilles différences se retrouvent dans le plan de toutes les colonnades intérieures d'Épidaure ; d'ordinaire, l'entrecolonnement le plus étroit est celui de la colonnade transversale, que l'on voyait de face. La fonction de notre édifice explique suffisamment pourquoi l'ordre des proportions est ici inversé, les colonnes les plus espacées étant celles entre lesquelles passaient les pèlerins.

A part cinq chapiteaux de pôros (un sur le chantier, un sous le portique du

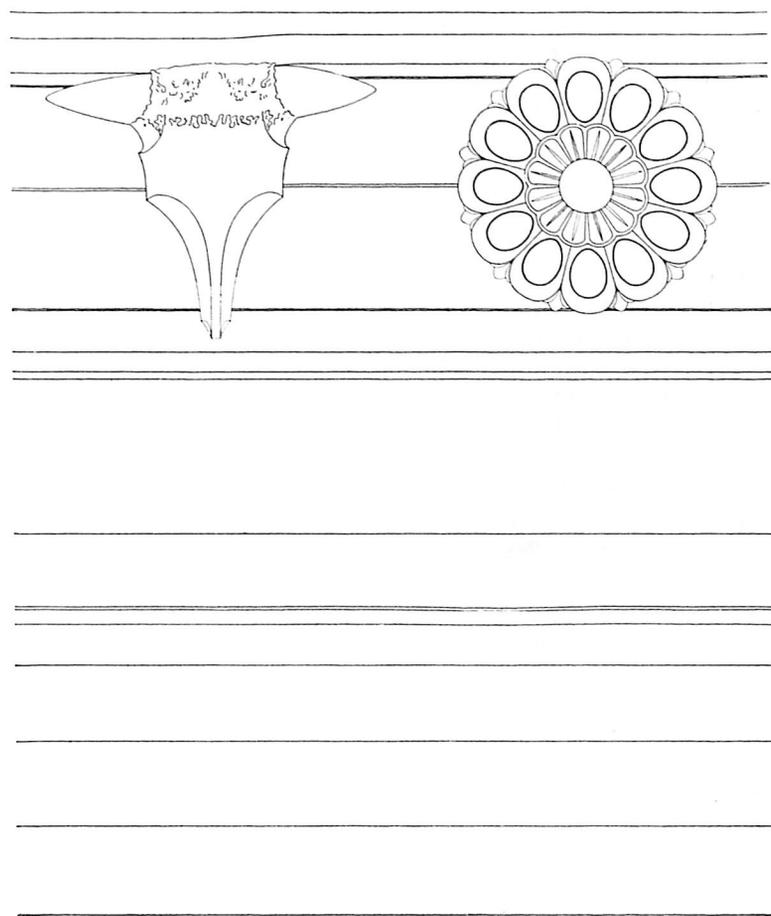


Fig. 77. Propylées Nord. Entablement corinthien. Élévation (M. Friis).

musée, trois dans le musée ; pl. 77, 2 ; 78, 2, 3), la colonne corinthienne est réduite à fort peu de choses : aucun reste de la base, quelques menus fragments du fût à 20 cannelures, plus grêle que celui des colonnes en façade. Les chapiteaux (haut. 0 m. 806 avec l'amorce du fût ; chapiteau seul : 0 m. 671) s'inspirent visiblement de ceux de la tholos, sans en être à proprement parler des copies. Ils comportent à la base deux colliers de huit feuilles, les feuilles du second rang atteignant le dessous des volutes centrales, donc proportionnellement plus hautes que celles du chapiteau de la tholos. La forme moins vigoureuse des feuilles, les nervures empâtées, le découpage mou des contours tiennent moins à une différence de style qu'à la diversité des matériaux, le pòros friable ne tolérant pas les mêmes hardiesses de sculpture que le marbre. Pour cette raison encore, les crosses d'angle ne sont pas entièrement dégagées de la masse, et ne se détachent des volutes centrales qu'à leur partie supérieure. Leur dos est orné d'un motif végétal épineux, semblable à celui qui apparaît sur le

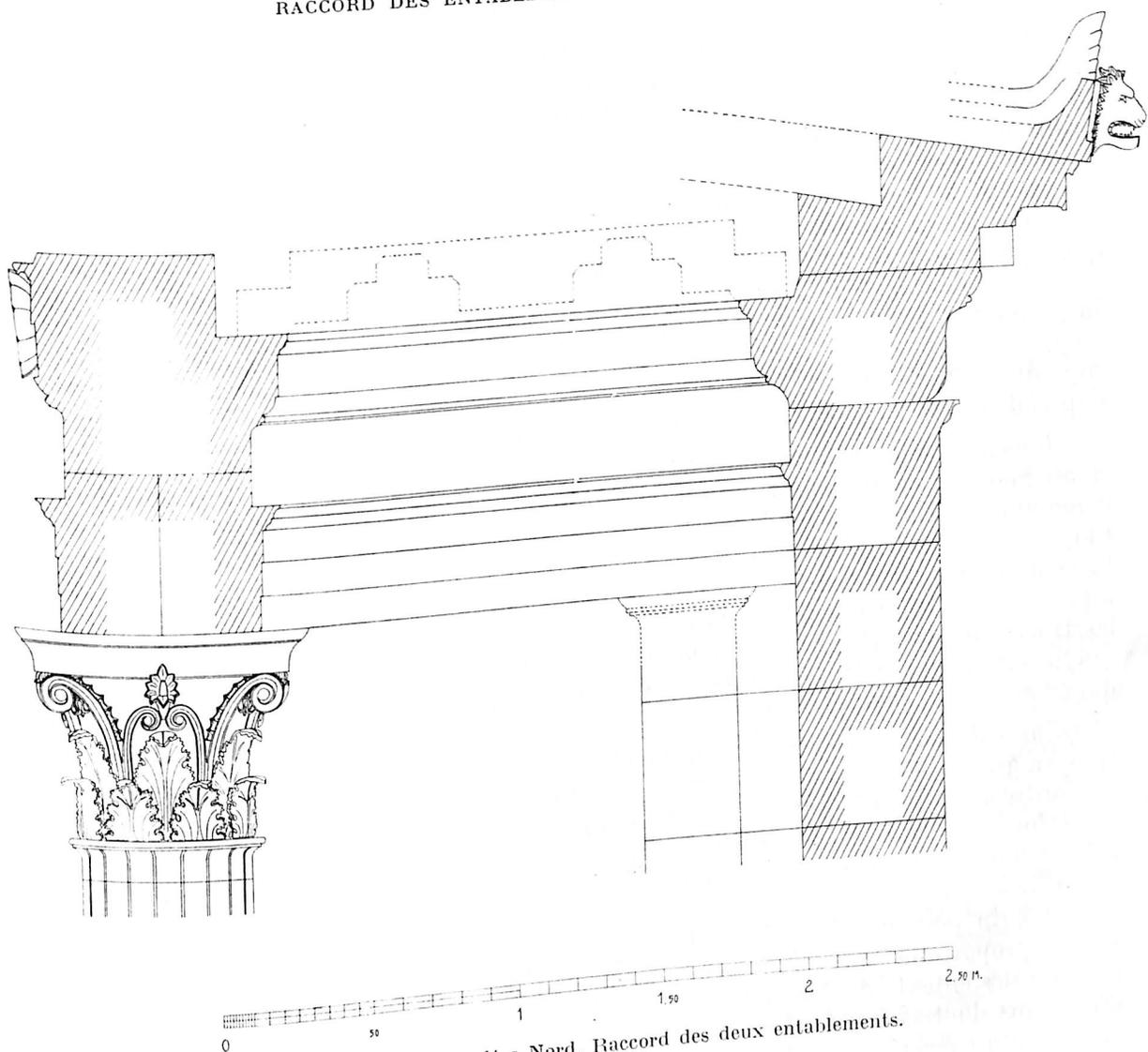


Fig. 78. — Propylées Nord. Raccord des deux entablements.

par conséquent, les deux lits étant de niveau, le soffite de l'architrave intérieure se trouvait 11 centimètres plus bas que celui de l'architrave sur mur.

Il est assez constant, dans les édifices helléniques, de trouver l'entablement d'un ordre intérieur plus bas que celui de l'ordre extérieur, l'entablement du pronaos péristyle. Mais il s'agit presque toujours d'édifices péristères, dont les deux entablements sont indépendants, apparaissant au-dessous de l'entablement du plafond. Étant donné le plan des propylées et la présence des piliers d'antes corinthiens, il faut admettre que les entablements extérieurs et intérieurs divisaient le plafond en cinq compartiments, et qu'un artifice de construction rattrapait le décalage entre les deux architraves.

Or ce décalage de 11 centimètres est égal à la hauteur de la première fasce qui manque au bas de l'architrave de façade, du côté intérieur. Il faut donc supposer que les deux fascies existantes correspondaient aux deux fascies supérieures de l'architrave corinthienne qui les prolongeaient, tandis que le troisième bandeau sous l'architrave corinthienne se raccordait au nu du mur. Ainsi l'on passait sans heurt de l'architrave à deux fascies de l'ordre de façade à celle à trois fascies de l'ordre corinthien (fig. 78).

Nous avons constaté que l'entablement sur mur était construit de blocs moins épais que l'entablement sur les colonnes de façade. Pour le temple d'Artémis, où l'on observe la même particularité, le rétrécissement s'opérait sur les colonnes d'angle du pronaos : l'architrave qui passait sur le pilier d'ante était déjà amincie. Pour les propylées, le chapiteau d'ante montre au lit d'attente la trace d'une architrave aussi large que celle de façade. C'est donc au-delà du pilastre, à la naissance du mur, que s'opérait le rétrécissement.

Rampes. Deux rampes (pl. 73 ; 79, 2) donnaient accès aux propylées, au Nord et au Sud. La rampe Nord est en partie détruite, la rampe Sud presque intacte ; il manque seulement la dalle supérieure qui se raccordait aux degrés de la crépis. Large de 2 m. 46, longue, en plan, de 5 m. 54, elle est composée exclusivement de blocs de pòros, comme les rampes de la tholos et du temple d'Asclépios et comporte un socle en saillie de quelques centimètres. Le pòros extrêmement usé garde cependant les traces des cuvettes de crampons de bois en queue d'aronde revêtus de plomb, qui liaient entre eux les blocs du pourtour¹. Le crampon qui lie les deux blocs de base, dans l'axe de la rampe, est renforcé par une agrafe de métal en Π , de section carrée.

Chronologie. — Les propylées forment avec le temple L isolé sur la route du Kynor-tion un groupe assez homogène, caractérisé par l'emploi de l'ordre ionique en façade, de l'ordre corinthien à l'intérieur, et reflétant l'influence de l'architecture de la tholos. Toutefois, le temple isolé se distingue par une plus grande netteté dans la taille des pierres, un goût un peu précieux qui donne à l'architecture de ce petit édifice l'allure d'une châsse d'orfèvrerie. L'ordre ionique des propylées se rapproche, par son style, de celui du portique de Cotys (cf. ci-après, pp. 299-300). L'entablement rappelle par ses proportions ceux des édifices à deux colonnes de Delphes, monument d'Aristainéta ou des enfants de Timolaos². Le plan évoque celui du *Plolémaion* de Samothrace³. C'est sans doute au III^e siècle qu'il faut situer les propylées, mais avant 250 : car l'excellente exécution du chéneau nous avertit de ne point descendre au-delà.

(1) De semblables crampons, bien conservés sous leur chape de plomb, ont été retrouvés à Thasos dans un petit sanctuaire hellénistique voisin du port, attribué à Sotéria : *BCH* 68-69, 1944-1945, pp. 147-149. Exemples de ces crampons cités par Dyggve, *Das Laphrion*, pp. 260-261, note 3 A.

(2) F. Courby, La terrasse du temple, *FD* II, 2, pp. 257-262.

(3) A. Conze et autres, *Arch. Unters. auf Samothrake*, t. I, p. 44, fig. 19-20, et pl. XVII.

CHAPITRE IX

LES MONUMENTS DE LA RÉGION ORIENTALE DU SANCTUAIRE :

Sanctuaires hypéthres, fontaine sacrée, autre fontaine, portique de Cotys.
Exèdre d'Aristarchos

L'esplanade qui s'étend à l'Est du grand autel d'Asclépios, et s'incline en pente douce d'Est en Ouest, est délimitée au Nord par le portique de Cotys, du III^e siècle avant J.-C., à l'Est et au Sud par les deux branches d'un long portique tardif coudé en équerre. Immédiatement à l'Est de ce portique, un ressaut de terrain élève le niveau du sol de 1 m. 60 environ, si bien que les édifices de la région orientale se trouvent construits à trois niveaux différents (pl. 26).

a) Une zone large d'une vingtaine de mètres, nivelée en avant du portique Nord au moment de sa construction, est approximativement de plain-pied avec l'autel monumental d'Asclépios. A ce niveau se trouvent le portique Nord, la fontaine sacrée, les thermes romains et l'extrémité Nord du portique tardif.

b) La fontaine sacrée coupe la branche Est du portique tardif en deux tronçons, Nord et Sud. Le tronçon Sud est surélevé de 1 m. 60 environ par rapport au tronçon Nord, auquel le relie un escalier de six marches. A ce niveau se dressaient la fontaine hellénique et, tout à fait au Sud, un double sanctuaire hypéthre (Y).

c) Enfin, sur le ressaut de terrain à l'Est du portique tardif s'élevaient, au niveau le plus haut, deux sanctuaires hypéthres (Π et sanctuaire des Épidôtes).

Les monuments de cette région appartiennent au moins à trois grandes époques :

1^o Les deux sanctuaires Π et Y et la fontaine hellénistique se datent encore du IV^e et du III^e siècle avant J.-C.

2^o Les thermes en leur premier état, la fontaine sacrée et le sanctuaire des Épidôtes en leur état actuel, ont été construits ou reconstruits à l'époque impériale, alors que l'Asclépiéion était encore le théâtre de nombreux cultes païens. On ne trouve dans leurs murs aucun remploi provenant d'édifices autres que ceux auxquels ils se sont eux-mêmes substitués. Il est naturel de songer ici aux réparations et embellissements que Pausanias attribue à son contemporain, le sénateur Antonin¹.

(1) Sur ce personnage, cf. *IG IV², prolegomena*, pp. xxxiii-xxxv.

dos des rinceaux du chéneau (pl. 78, 3 ; cf. ci-après, p. 380). Il reste quelques traces de la fleur montée sur tige qui s'épanouissait sur l'abaque ; le profil de l'abaque, légèrement concave et surmonté d'un ove, reproduit celui des chapiteaux de la tholos.

Par une particularité qui se retrouve à Némée, le *calathos*, en plan, n'est pas un cercle régulier ; il se compose de quatre arcs de cercle dont la réunion dessine sous l'abaque une sorte de figure quadrilobée. Il ne s'agit pas d'une erreur de sculpteur dans les mesures, mais d'un procédé qui réduit la saillie des crosses d'angle, donc leur fragilité, en les logeant dans les quatre renforcements, tandis qu'il augmente la saillie des volutes centrales, plaquées sur le sommet des quatre arcs : celles-ci risquaient en effet d'être masquées par le collier de feuilles pour le spectateur qui voyait ce chapiteau de l'intérieur de l'édifice, donc sans recul, par en dessous, en un raccourci brutal.

Large à la base de 0 m. 65, haut de 1 m. 23, l'entablement se compose d'un double cours d'architraves que surmontent une frise et un couronnement taillés d'un bloc (fig. 76-77 ; pl. 79, 1). Les architraves, à trois fascies, talon et cavet, comportent aussi l'amorce de la frise plate.

Le bloc supérieur de l'entablement comprend du côté du passage une frise plate surmontée d'un astragale et d'un ove, et un couronnement à double bandeau terminé par un bec de corbin. Sur le couronnement sont sculptés des bucrânes alternant avec des phiales¹ (fig. 77 ; pl. 79, 1), séparés par un entraxe de 0 m. 48, égal au cinquième de l'entraxe des colonnes corinthiennes transversales (2 m. 40). Sur le front des bucrânes, entre les cornes et au-dessus, sont ciselées des touffes de poils ; la phiale est d'un type très élaboré : l'omphalos central forme le cœur d'une fleur à douze pétales, dont les axes sont marqués par une nervure alternativement en creux et en relief. Les douze pétales du pourtour sont évidés en cupules ayant, mais en creux, la forme d'un ove. A la jonction des pétales, sur la circonférence extérieure, s'épanouissent de petites fleurs à deux pétales ouverts autour d'un bouton. Le modèle de cette phiale se trouve sur les métopes de la tholos ; mais ici encore, comme pour le chapiteau corinthien, on ne peut parler de copie servile : le délicat découpage de miniaturiste qui détache sur la phiale de la tholos une broderie de fleurs est ici remplacé par un style plus large, moins soucieux du détail, comme il convenait à une ornementation intérieure, destinée à être vue sans grand recul et à l'ombre d'un toit.

Du côté du mur, l'entablement comporte sur la frise un couronnement à simple bandeau bordé par un talon sous un listel, dont la hauteur et le profil sont les mêmes que celui du couronnement sur le mur. Une feuillure profonde de 27 centimètres et large de 23 centimètres recevait soit une sablière, soit directement les abouts des solives des plafonds qui couvraient les nefs latérales. Selon toute vraisemblance, la charpente demeurerait apparente dans la nef centrale.

Ces observations nous conduisent à étudier le problème de la jonction des divers entablements entre eux.

Les lits d'attente des couronnements qui portaient le plafond devaient obligatoirement se trouver au même niveau sur le mur et sur l'entablement corinthien. Or la distance verticale entre ce lit d'attente et le soffite de l'architrave est égale à 0 m. 955 pour l'entablement corinthien, à 0 m. 845 pour l'entablement sur mur ;

(1) Sur ce motif, cf. *Hesperia* 21, 1952, p. 16, fig. 2, et p. 28, pl. 8 a (propylon du sanctuaire hypèthre à Samothrace).

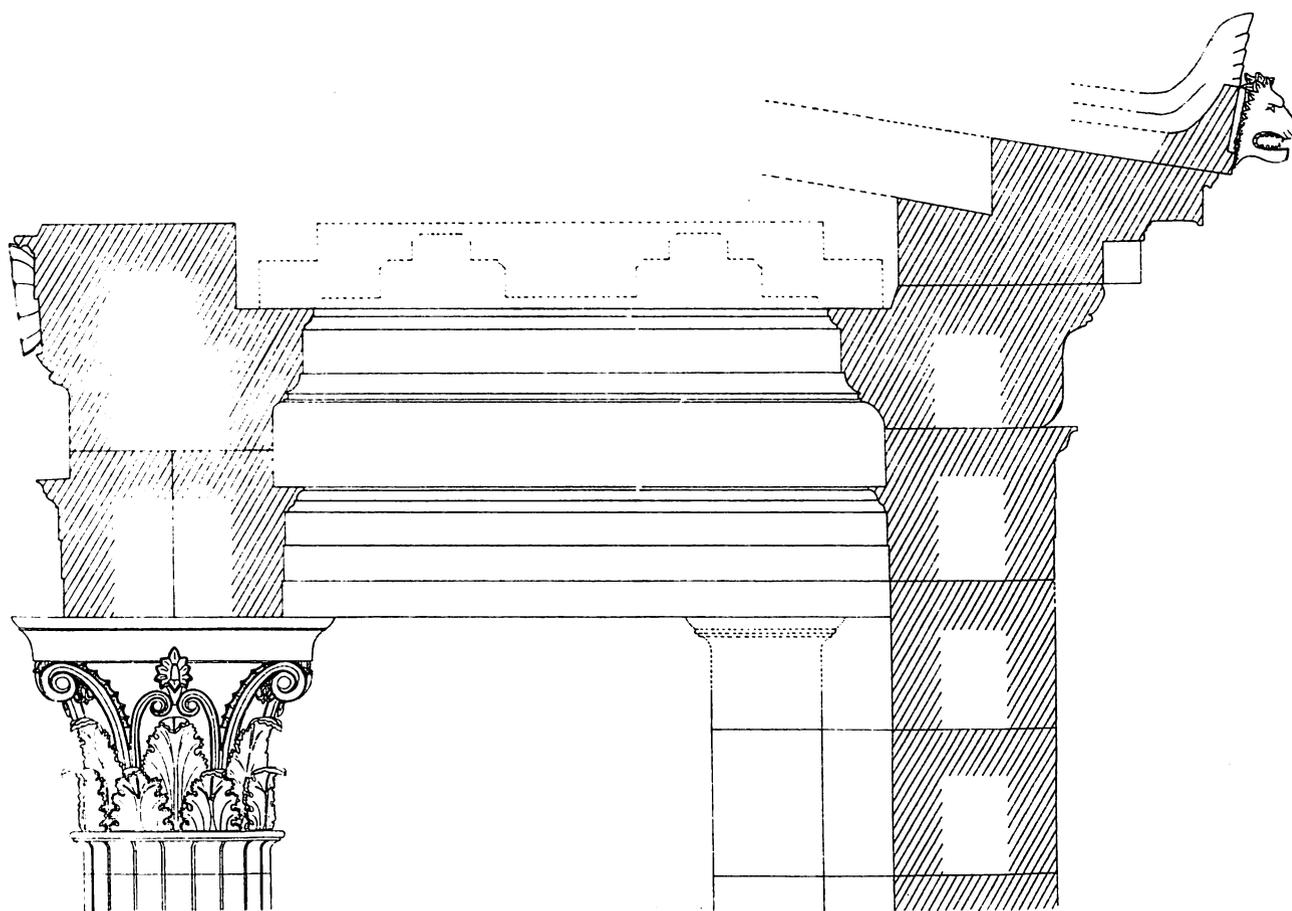


Fig. 78. — Propylées Nord. Raccord des deux entablements.

par conséquent, les deux lits étant de niveau, le soffite de l'architrave intérieure se trouvait 11 centimètres plus bas que celui de l'architrave sur mur.

Il est assez constant, dans les édifices helléniques, de trouver l'entablement d'un ordre intérieur plus bas que celui de l'ordre extérieur, l'entablement du pronaos d'un temple périptère, par exemple, apparaissant au-dessous de l'entablement du péristyle. Mais il s'agit presque toujours d'édifices périptères, dont les deux entablements sont indépendants, reliés seulement à leur sommet par les poutres du plafond. Étant donné le plan des propylées et la présence des piliers d'antes corinthiens, il faut admettre que les entablements extérieurs et intérieurs divisaient le plafond en cinq compartiments, et qu'un artifice de construction rattrapait le décalage entre les deux architraves.

Or ce décalage de 11 centimètres est égal à la hauteur de la première fasce qui manque au bas de l'architrave de façade, du côté intérieur. Il faut donc supposer que les deux fascies existantes correspondaient aux deux fascies supérieures de l'architrave corinthienne qui les prolongeaient, tandis que le troisième bandeau sous l'architrave corinthienne se raccordait au nu du mur. Ainsi l'on passait sans heurt de l'architrave à deux fascies de l'ordre de façade à celle à trois fascies de l'ordre corinthien (fig. 78).

Nous avons constaté que l'entablement sur mur était construit de blocs moins épais que l'entablement sur les colonnes de façade. Pour le temple d'Artémis, où l'on observe la même particularité, le rétrécissement s'opérait sur les colonnes d'angle du pronaos : l'architrave qui passait sur le pilier d'ante était déjà amincie. Pour les propylées, le chapiteau d'ante montre au lit d'attente la trace d'une architrave aussi large que celle de façade. C'est donc au-delà du pilastre, à la naissance du mur, que s'opérait le rétrécissement.

Rampes. Deux rampes (pl. 73 ; 79, 2) donnaient accès aux propylées, au Nord et au Sud. La rampe Nord est en partie détruite, la rampe Sud presque intacte ; il manque seulement la dalle supérieure qui se raccordait aux degrés de la crépis. Large de 2 m. 46, longue, en plan, de 5 m. 54, elle est composée exclusivement de blocs de pòros, comme les rampes de la tholos et du temple d'Asclépios et comporte un socle en saillie de quelques centimètres. Le pòros extrêmement usé garde cependant les traces des cuvettes de crampons de bois en queue d'aronde revêtus de plomb, qui liaient entre eux les blocs du pourtour¹. Le crampon qui lie les deux blocs de base, dans l'axe de la rampe, est renforcé par une agrafe de métal en Π , de section carrée.

Chronologie. — Les propylées forment avec le temple L isolé sur la route du Kynortion un groupe assez homogène, caractérisé par l'emploi de l'ordre ionique en façade, de l'ordre corinthien à l'intérieur, et reflétant l'influence de l'architecture de la tholos. Toutefois, le temple isolé se distingue par une plus grande netteté dans la taille des pierres, un goût un peu précieux qui donne à l'architecture de ce petit édifice l'allure d'une châsse d'orfèvrerie. L'ordre ionique des propylées se rapproche, par son style, de celui du portique de Cotys (cf. ci-après, pp. 299-300). L'entablement rappelle par ses proportions ceux des édifices à deux colonnes de Delphes, monument d'Aristainéta ou des enfants de Timolaos². Le plan évoque celui du *Plolémaion* de Samothrace³. C'est sans doute au III^e siècle qu'il faut situer les propylées, mais avant 250 : car l'excellente exécution du chéneau nous avertit de ne point descendre au-delà.

(1) De semblables crampons, bien conservés sous leur chape de plomb, ont été retrouvés à Thasos dans un petit sanctuaire hellénistique voisin du port, attribué à Sotéria : *BCH* 68-69, 1944-1945, pp. 147-149. Exemples de ces crampons cités par Dyggve, *Das Laphrion*, pp. 260-261, note 3 A.

(2) F. Courby, La terrasse du temple, *FD* II, 2, pp. 257-262.

(3) A. Conze et autres, *Arch. Unters. auf Samothrake*, t. I, p. 44, fig. 19-20, et pl. XVII.

CHAPITRE IX

LES MONUMENTS DE LA RÉGION ORIENTALE DU SANCTUAIRE :

Sanctuaires hypèthres, fontaine sacrée, autre fontaine, portique de Cotys.
Exèdre d'Aristarchos

L'esplanade qui s'étend à l'Est du grand autel d'Asclépios, et s'incline en pente douce d'Est en Ouest, est délimitée au Nord par le portique de Cotys, du III^e siècle avant J.-C., à l'Est et au Sud par les deux branches d'un long portique tardif coudé en équerre. Immédiatement à l'Est de ce portique, un ressaut de terrain élève le niveau du sol de 1 m. 60 environ, si bien que les édifices de la région orientale se trouvent construits à trois niveaux différents (pl. 26).

a) Une zone large d'une vingtaine de mètres, nivelée en avant du portique Nord au moment de sa construction, est approximativement de plain-pied avec l'autel monumental d'Asclépios. A ce niveau se trouvent le portique Nord, la fontaine sacrée, les thermes romains et l'extrémité Nord du portique tardif.

b) La fontaine sacrée coupe la branche Est du portique tardif en deux tronçons, Nord et Sud. Le tronçon Sud est surélevé de 1 m. 60 environ par rapport au tronçon Nord, auquel le relie un escalier de six marches. A ce niveau se dressaient la fontaine hellénique et, tout à fait au Sud, un double sanctuaire hypèthre (Y).

c) Enfin, sur le ressaut de terrain à l'Est du portique tardif s'élevaient, au niveau le plus haut, deux sanctuaires hypèthres (Π et sanctuaire des Épidôtes).

Les monuments de cette région appartiennent au moins à trois grandes époques :

1^o Les deux sanctuaires Π et Y et la fontaine hellénistique se datent encore du IV^e et du III^e siècle avant J.-C.

2^o Les thermes en leur premier état, la fontaine sacrée et le sanctuaire des Épidôtes en leur état actuel, ont été construits ou reconstruits à l'époque impériale, alors que l'Asclépiéion était encore le théâtre de nombreux cultes païens. On ne trouve dans leurs murs aucun remploi provenant d'édifices autres que ceux auxquels ils se sont eux-mêmes substitués. Il est naturel de songer ici aux réparations et embellissements que Pausanias attribue à son contemporain, le sénateur Antonin¹.

(1) Sur ce personnage, cf. *IG IV², prolegomena*, pp. xxxiii-xxxv.

Or ce décalage de 11 centimètres est égal à la hauteur de la première fasce qui manque au bas de l'architrave de façade, du côté intérieur. Il faut donc supposer que les deux fascies existantes correspondaient aux deux fascies supérieures de l'architrave corinthienne qui les prolongeaient, tandis que le troisième bandeau sous l'architrave corinthienne se raccordait au nu du mur. Ainsi l'on passait sans heurt de l'architrave à deux fascies de l'ordre de façade à celle à trois fascies de l'ordre corinthien (fig. 78).

Nous avons constaté que l'entablement sur mur était construit de blocs moins épais que l'entablement sur les colonnes de façade. Pour le temple d'Artémis, où l'on observe la même particularité, le rétrécissement s'opérait sur les colonnes d'angle du pronaos : l'architrave qui passait sur le pilier d'ante était déjà amincie. Pour les propylées, le chapiteau d'ante montre au lit d'attente la trace d'une architrave aussi large que celle de façade. C'est donc au-delà du pilastre, à la naissance du mur, que s'opérait le rétrécissement.

Rampes. Deux rampes (pl. 73 ; 79, 2) donnaient accès aux propylées, au Nord et au Sud. La rampe Nord est en partie détruite, la rampe Sud presque intacte ; il manque seulement la dalle supérieure qui se raccordait aux degrés de la crépis. Large de 2 m. 46, longue, en plan, de 5 m. 54, elle est composée exclusivement de blocs de pôros, comme les rampes de la tholos et du temple d'Asclépios et comporte un socle en saillie de quelques centimètres. Le pôros extrêmement usé garde cependant les traces des cuvettes de crampons de bois en queue d'aronde revêtus de plomb, qui liaient entre eux les blocs du pourtour¹. Le crampon qui lie les deux blocs de base, dans l'axe de la rampe, est renforcé par une agrafe de métal en Π , de section carrée.

Chronologie. — Les propylées forment avec le temple L isolé sur la route du Kynortion un groupe assez homogène, caractérisé par l'emploi de l'ordre ionique en façade, de l'ordre corinthien à l'intérieur, et reflétant l'influence de l'architecture de la tholos. Toutefois, le temple isolé se distingue par une plus grande netteté dans la taille des pierres, un goût un peu précieux qui donne à l'architecture de ce petit édifice l'allure d'une châsse d'orfèverie. L'ordre ionique des propylées se rapproche, par son style, de celui du portique de Cotys (cf. ci-après, pp. 299-300). L'entablement rappelle par ses proportions ceux des édifices à deux colonnes de Delphes, monument d'Aristainéta ou des enfants de Timolaos². Le plan évoque celui du *Plolémaion* de Samothrace³. C'est sans doute au III^e siècle qu'il faut situer les propylées, mais avant 250 : car l'excellente exécution du chéneau nous avertit de ne point descendre au-delà.

(1) De semblables crampons, bien conservés sous leur chape de plomb, ont été retrouvés à Thasos dans un petit sanctuaire hellénistique voisin du port, attribué à Sotéria : *BCH* 68-69, 1944-1945, pp. 147-149. Exemples de ces crampons cités par Dyggve, *Das Laphrion*, pp. 260-261, note 3 A.

(2) F. Courby, La terrasse du temple, *FD* 11, 2, pp. 257-262.

(3) A. Conze et autres, *Arch. Unters. auf Samothrake*, t. 1, p. 44, fig. 19-20, et pl. XVII.

CHAPITRE IX

LES MONUMENTS DE LA RÉGION ORIENTALE DU SANCTUAIRE : Sanctuaires hypèthres, fontaine sacrée, autre fontaine, portique de Cotys. Exèdre d'Aristarchos

L'esplanade qui s'étend à l'Est du grand autel d'Asclépios, et s'incline en pente douce d'Est en Ouest, est délimitée au Nord par le portique de Cotys, du III^e siècle avant J.-C., à l'Est et au Sud par les deux branches d'un long portique tardif coudé en équerre. Immédiatement à l'Est de ce portique, un ressaut de terrain élève le niveau du sol de 1 m. 60 environ, si bien que les édifices de la région orientale se trouvent construits à trois niveaux différents (pl. 26).

a) Une zone large d'une vingtaine de mètres, nivelée en avant du portique Nord au moment de sa construction, est approximativement de plain-pied avec l'autel monumental d'Asclépios. A ce niveau se trouvent le portique Nord, la fontaine sacrée, les thermes romains et l'extrémité Nord du portique tardif.

b) La fontaine sacrée coupe la branche Est du portique tardif en deux tronçons, Nord et Sud. Le tronçon Sud est surélevé de 1 m. 60 environ par rapport au tronçon Nord, auquel le relie un escalier de six marches. A ce niveau se dressaient la fontaine hellénique et, tout à fait au Sud, un double sanctuaire hypèthre (Y).

c) Enfin, sur le ressaut de terrain à l'Est du portique tardif s'élevaient, au niveau le plus haut, deux sanctuaires hypèthres (Π et sanctuaire des Épidôtes).

Les monuments de cette région appartiennent au moins à trois grandes époques :

1^o Les deux sanctuaires Π et Y et la fontaine hellénistique se datent encore du IV^e et du III^e siècle avant J.-C.

2^o Les thermes en leur premier état, la fontaine sacrée et le sanctuaire des Épidôtes en leur état actuel, ont été construits ou reconstruits à l'époque impériale, alors que l'Asclépiéion était encore le théâtre de nombreux cultes païens. On ne trouve dans leurs murs aucun remploi provenant d'édifices autres que ceux auxquels ils se sont eux-mêmes substitués. Il est naturel de songer ici aux réparations et embellissements que Pausanias attribue à son contemporain, le sénateur Antonin¹.

(1) Sur ce personnage, cf. *IG IV², prolegomena*, pp. XXXIII-XXXV.

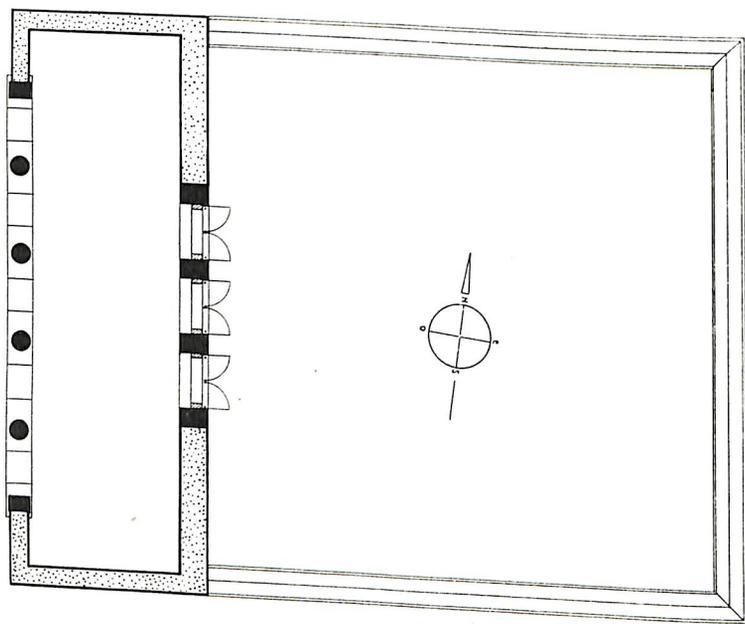
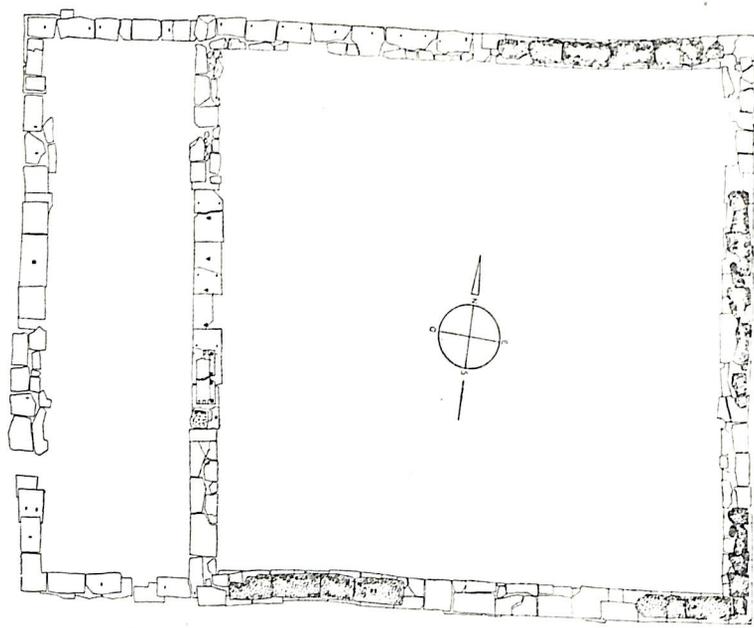


Fig. 79. — Épidaure. Sanctuaire anonyme (II). État actuel et plan restauré.

3^o A une époque très tardive, on construisit le portique coudé, la « maison romaine » et l'on remania les thermes, en utilisant les débris des monuments détruits dans le sanctuaire délabré. Les matériaux du portique tardif proviennent en majorité de la grande « hôtellerie » qui servit également de carrière pour la basilique byzantine du IV^e siècle et pour le bastion qui entoure la tholos. Il est donc probable que tous ces monuments firent partie d'un même programme de construction réalisé à l'époque byzantine.

Nous laisserons de côté les thermes, la maison romaine et le portique tardif pour considérer seulement les édifices helléniques ou ceux des édifices romains qui ont remplacé des édifices plus anciens.

I. SANCTUAIRES HYPÈTHRES

Sanctuaire Π.

Ce bâtiment rectangulaire (18 m. 45 × 13 m. 95) est formé d'un simple portique dorique à quatre colonnes *in antis* précédant une cour carrée, enclose d'un mur, et avec laquelle il communique par trois portes (fig. 79 ; pl. 80, 2-3)¹. Les moellons en calcaire des fondations sont dressés seulement sur les deux lits et assemblés de façon très lâche avec de la terre pour colmater les joints. Le socle du mur (pl. 80, 2), en calcaire, haut de 0 m. 45, est construit de blocs à bossage irrégulier, dont la surface est obliquement striée de coups de pointe. Le dos des blocs, non dégrossi, était masqué du côté de la cour par un contre-parement de blocs plus petits, trapézoïdaux avec insertion de cales triangulaires. L'épaisseur du socle atteignait ainsi 0 m. 71.

Venait ensuite une assise mince (haut. 0 m. 175) composée d'un ou deux blocs dans le sens de l'épaisseur, dont le parement, dressé à la verticale, s'ornait d'un bandeau ciselé le long des arêtes. En retraite sur ce couronnement s'élevait le mur proprement dit, en parpaings de pôros sans crampons ni goujons. Plusieurs de ces parpaings (haut. 0 m. 395 ; ép. 0 m. 61 ; longueur variable) sont encore en place. La crête du mur était probablement couronnée par un chaperon de calcaire. Il n'existe en effet aucune trace de supports, nécessaires au soutien d'une toiture. La cour ainsi délimitée mesurait à l'intérieur du mur 12 m. 50[±] de côté.

Les murs de la cour, prolongés vers l'Ouest, mais amincis, fermaient les petits côtés du portique et les extrémités de la façade sur une longueur de 1 m. 80. Ils se terminaient par deux piliers d'ante encadrant quatre colonnes doriques. Le stylobate, haut de 0 m. 25 et large de 0 m. 48 à 0 m. 52, reposait directement sur les fondations, auxquelles il n'est pas scellé. Demeurent en place les dalles qui portaient le pilier d'ante Sud et la troisième colonne à compter du Sud, ainsi que les deux dalles d'entre-colonnement contiguës. La dalle porte-colonne est longue de 1 m. 250, les dalles d'entre-colonnement de 0 m. 785. La colonne était scellée par une mortaise rectangulaire peu profonde (7 cm. × 10 cm. × 3 cm. 5), le pilier d'ante par deux goujons carrés, sans utilisation d'un canal de coulée. La face intérieure des dalles est dressée seulement le long de l'arête supérieure, le reste disparaissant sous le sol de terre battue. Je n'ai rien identifié de la colonnade ni de l'entablement.

(1) Πρακτικά, 1894, p. 13 ; Cavvadias, *Hiéron*, p. 161 ; G. Roux, *Museum Helveticum* 17, 1960, pp. 175-184, fig. 3 (étude du plan à trois portes).

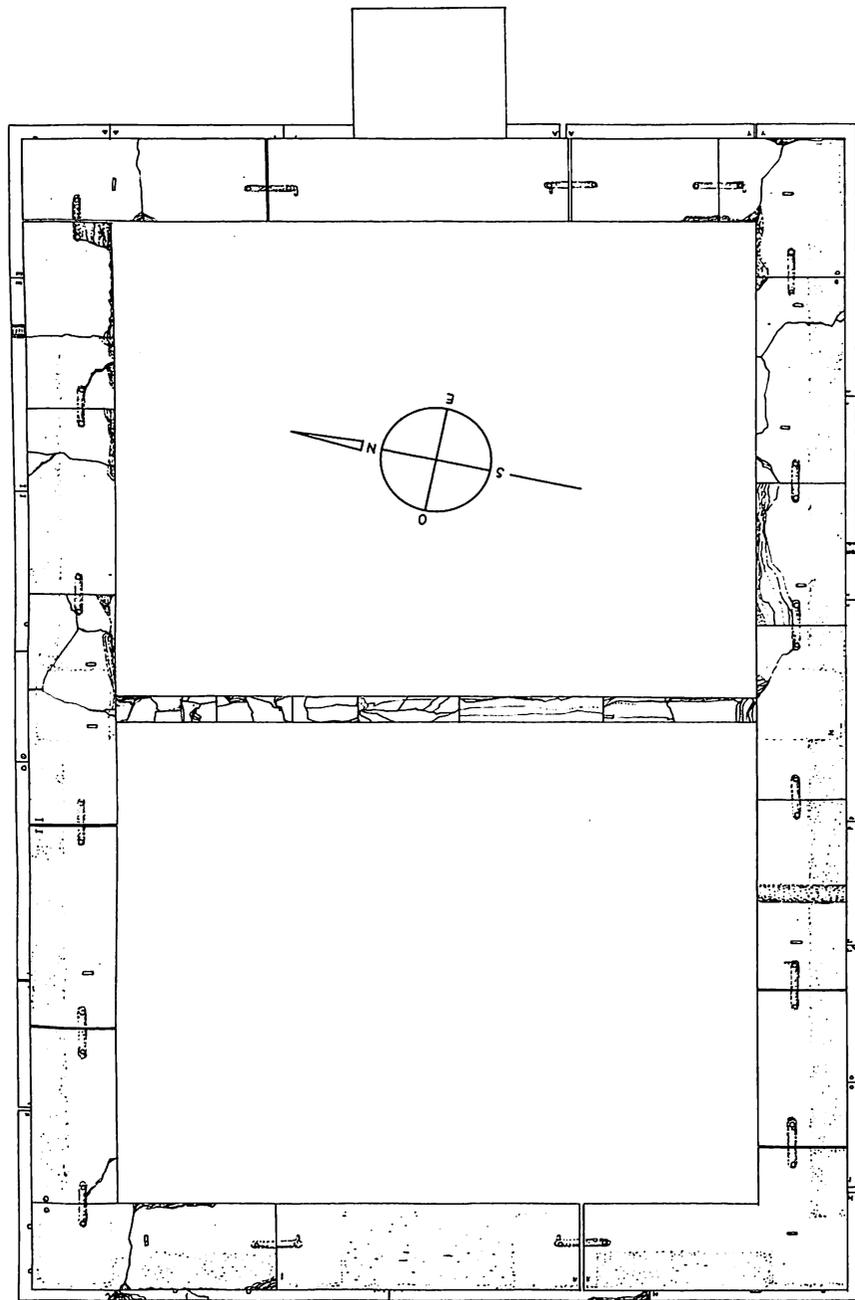


Fig. 80. — Epidaurion. Sanctuaire anonyme (Y). État actuel.
(Une base carrée, placée dans le compartiment Est, ne figure pas sur le dessin).

A 4 m. 30 en arrière du stylobate (mesure prise à l'arête extérieure), s'élevait entre le portique et la cour un mur de refend, percé de trois portes. Les seuils Sud et Nord sont encore à proximité de leur emplacement primitif que marquent deux trous de goujons rectangulaires pourvus d'un canal de coulée, de section semi-circulaire. Le seuil axial, disparu, était scellé de façon semblable (pl. 80, 3).

Les deux blocs existants, très soignés, comportent au lit supérieur, à chaque extrémité, trois mortaises rectangulaires pour emboîtement d'un montant de bois et, dans la feuillure postérieure, deux mortaises carrées pour le cadre d'huissierie ainsi qu'une gâche centrale pour le verrou. La pierre du seuil est longue de 1 m. 32, mais, déduction faite de l'épaisseur des montants, l'ouverture de la baie n'excédait pas 1 m. 08.

Les seuils étaient séparés par des pilastres (apparemment en pôros comme les antes de façade), quadrangulaires (0 m. 44 × 0 m. 48) et scellés par deux petits goujons, sans utilisation d'un canal de coulée.

Tels sont les éléments conservés de ce curieux édifice, dont la date doit remonter au IV^e siècle, si l'on en juge par le type des scellements : mortaise rectangulaire unique sous la colonne (au lieu de deux mortaises sous les colonnes de l'« hôtellerie »), absence de canaux de coulée sur le stylobate pour les scellements du pilier d'ante, canaux de coulée à section semi-circulaire réservés aux dalles du seuil. Cavvadias identifiait ce sanctuaire avec celui d'Asclépios et Apollon *Égyptiens*, refait par Antonin au second siècle. Mais comme l'édifice, relativement ancien, ne porte pas la moindre trace de remaniement romain, cette attribution est bien peu vraisemblable ; nous n'avons aucun document qui nous permette d'en proposer une autre, et nous devons avouer notre ignorance¹.

Sanctuaire Y.

Au Sud de l'esplanade, à une trentaine de mètres à l'Est du temple d'Artémis se trouve un soubassement de calcaire rectangulaire (4 m. 90 × 7 m. 44) à deux degrés (haut. 0 m. 305 et 0 m. 28 ; emmarchement : 0 m. 075) reposant sur des fondations de calcaire dont les blocs, dressés seulement sur leurs lits, forment sous le premier degré des saillies irrégulières (fig. 80, et pl. 80, 1)². Les blocs sont goujonnés entre eux et scellés par des crampons en Π à *embolon* de section circulaire, longs d'une trentaine de centimètres. Le premier degré forme assise de réglage. Partiellement enseveli, il n'était dressé qu'à sa partie supérieure, le long de l'arête, sur une largeur de 0 m. 15. Le second degré, large de 0 m. 52, comprend des blocs de longueur variable, les blocs d'angle Sud étant taillés en crossettes. Il portait une clôture composée de piliers, carrés à la base (0 m. 44 de côté environ), reliés entre eux par une barrière épaisse de 0 m. 235. Il y avait quatre piliers sur les petits côtés Est et Ouest, trois seulement sur les grands côtés Nord et Sud, les piliers d'angle étant comptés deux fois. En place, barrières et piliers cachaient les crampons et les trous de pinces creusés sur la face supérieure du degré (fig. 81).

(1) On pourrait peut-être songer à l'*Anakéion* mentionné dans l'inscription IG IV², 480 : dédicace aux dieux de l'*Anakéion* et à Asclépios.

(2) Cavvadias, *Hiéron*, pp. 136-137 (attribué à Thémis) ; Πρακτικά, 1906, pp. 115-117, fig. 18 (plan inexact pour le côté Ouest ; cf. ci-après).

J'ai cherché en vain parmi les ruines les blocs provenant de cette clôture, dont l'existence est attestée seulement par les traces qu'elle a laissées sur le degré¹. Ces traces, bien visibles à la lumière frissante du soleil couchant, ont été relevées par Cavvadias, mais de façon légèrement inexacte. Les deux piliers centraux des petits côtés Est et Ouest encadraient une porte. Ce dispositif, nettement reconnaissable à l'Est, où subsiste encore la fondation d'une petite rampe de pòros, l'est beaucoup moins à l'Ouest. Mais l'usure provoquée par les pas à la surface du bloc central établit de façon indiscutable l'existence d'une porte analogue à celle de l'Est, et large comme elle de 0 m. 90 à 1 mètre.

L'existence de deux entrées est d'ailleurs justifiée par la division de l'édifice en deux parties sensiblement égales en superficie, mais de niveau différent : le sol de la partie Ouest, pavé d'un cailloutis pris dans une couche de terre battue, se trouve à 10 centimètres au-dessous du lit d'attente du second degré ; le sol de la partie Est, en simple terre battue, se trouvait 10 centimètres plus bas que le lit du premier degré. Deux rigoles, creusées l'une au Sud-Ouest dans le second degré, l'autre au Sud-Est dans le premier, permettaient l'écoulement des eaux pluviales : elles prouvent que l'édifice était un simple péribole à ciel ouvert.

La limite entre les deux parties est marquée par une file de plaques de calcaire (ép. 0 m. 15) placées de champ et enfoncées dans le sol. Elles sont aujourd'hui si endommagées par les intempéries qu'on croit voir d'abord un simple alignement de cailloux. La face supérieure est totalement détruite et nous ignorons si les plaques servaient de socle à une barrière, dont les extrémités auraient été assujetties aux piliers placés dans l'axe des côtés Nord et Sud. On voit encore dans la partie Est le socle d'une base rectangulaire (1 m. 20 \pm \times 1 m. 05 \pm ; non dessiné sur notre figure 80), sans doute un autel, fort endommagé depuis l'époque des fouilles, si bien que les trous carrés de scellements, observés par Cavvadias, ne sont plus visibles aujourd'hui.

Les blocs des degrés, et même les blocs irréguliers des fondations, portent tous au lit d'attente des marques d'assemblage, sous forme d'une lettre de l'alphabet à chaque extrémité des blocs, les extrémités qui devaient venir en contact portant la même lettre. Les fondations ne sont visibles qu'à l'Ouest : on relève de ce côté les lettres M[N], NE, EO. Sur le premier degré formant euthyntéria, la numérotation des vingt blocs est continue, bien que les marques soient cachées parfois sous le second degré. Elle commence sur le côté Est, avec le premier bloc au Sud de la rampe, marqué YA, et se continue A[B], [B]Γ, ΓΔ, ΔE, etc., jusqu'au vingtième bloc, la crossette de l'angle Sud-Est, marquée TΥ, qui se trouvait au contact du premier bloc YA. Les marques du second degré ont été presque partout effacées par l'érosion ou lors du ravalement du lit pour l'installation de la clôture. On lit encore, au Nord, [E]I, I[H], [H]⊙ ; à l'Ouest, IK, KA. Ces lettres sont d'un grand intérêt pour la chronologie : le A bien ouvert, à barre transversale droite, le ⊙ pointé, le M à jambages obliques, le Σ ouvert rappellent tout à fait par leur forme les lettres d'assemblage que l'on relève sur les blocs de la tholos, et nous pouvons fixer au iv^e siècle la construction de l'enclos sacré.

Cavvadias, après l'avoir identifié avec le sanctuaire de Thémis, est revenu à plus de prudence². Nous ignorons à quelles divinités on l'avait consacré. Pour le

(1) Peut-être certains éléments en existent-ils encore dans la basilique Nord ; cf. ci-après pp. 311-315.

(2) Πρακτικά, 1906, p. 117.

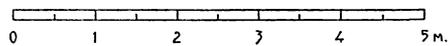
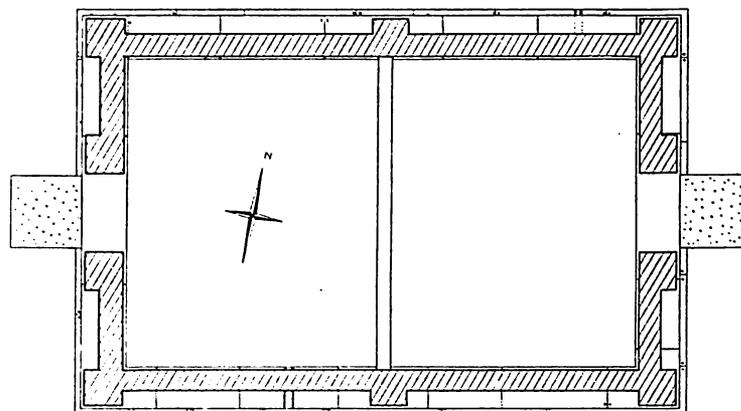


Fig. 81. — Épidaure. Sanctuaire Y. Plan restauré.

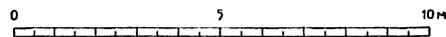
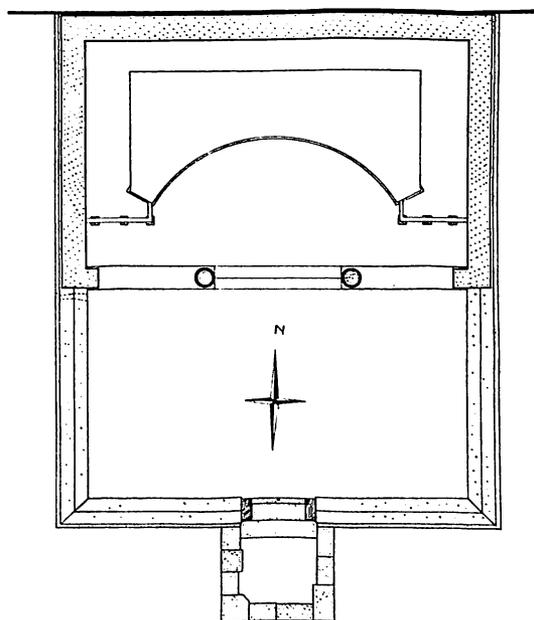
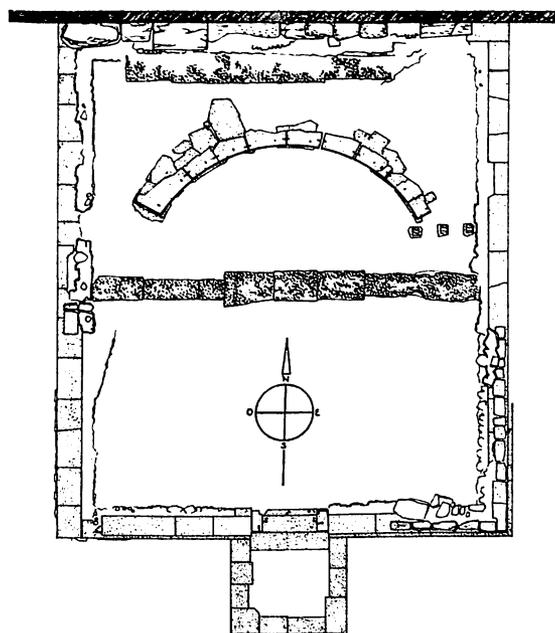


Fig. 82. — Épidaure. Sanctuaire anonyme (Ω; des Épidotes ?). État actuel. Restauration conjecturale.

plan, il se rattache au même type d'édifice que le péribole des douze dieux sur l'agora d'Athènes¹, simple enclos autour d'un autel, dont le sanctuaire Π, enrichi d'un *prostôon* en façade, nous offre une variante, ainsi que le sanctuaire que nous allons décrire maintenant.

Sanctuaire des Épidôtes (Ω).

Sur la terrasse que retient à l'Ouest le soutènement de pôros perpendiculaire au portique Nord, tout contre les thermes romains qui l'englobèrent en partie lors de leur extension au iv^e siècle de notre ère, se dresse un curieux édifice rectangulaire (11 m. 75 × 12 m. 70), intérieurement divisé en deux parties par une fondation de pôros et ouvrant au Sud par une porte étroite sur une sorte de perron rectangulaire (fig. 82 ; pl. 81, 1-4). La partie Nord est occupée sur presque toute sa largeur par le socle d'une exèdre de calcaire. Les murs, liés au ciment, sont évidemment d'époque romaine, probablement contemporains de la construction des thermes voisins ou quelque peu antérieurs à eux. Mais les matériaux qui les composent ont été empruntés à un édifice plus ancien auquel ils se sont substitués. Après avoir décrit le bâtiment, nous exposerons les raisons qui permettent de reconnaître en lui, avec quelque vraisemblance, le sanctuaire des dieux « Épidôtes » rebâti par Antonin au II^e siècle de notre ère.

Le mur d'enceinte, bien conservé à l'Est et au Sud, rasé au niveau du socle à l'Ouest (pl. 81, 1), s'élevait sur un soubassement d'orthostates compris entre une assise de socle et une assise de couronnement. Les fondations ne sont visibles qu'à l'Ouest. De ce côté, la pente rapide du sol naturel était compensée par des substructions maçonnées, hautes d'environ 1 m. 20.

Les blocs du soubassement, taillés dans un beau calcaire gris veiné de blanc, présentent une surface légèrement granuleuse, dressée à la pointe avec soin, et bordée le long des arêtes par un fin bandeau ciselé. Les joints sont verticaux en façade, verticaux ou biais sur les autres côtés. En plan, ils sont rarement perpendiculaires à la façade du mur.

Les orthostates (haut. 0 m. 78) ne sont dressés qu'en façade ; le dos du bloc, laissé brut, était jadis masqué par un contreparement appareillé, que remplacent aujourd'hui des moellons maçonnés au ciment. Le couronnement actuel (larg. 0 m. 485) est trop étroit pour les orthostates (ép. max. : 0 m. 63) et ne se trouve donc pas à sa place. Le mur proprement dit est construit de moellons et de tuiles liées au ciment. Rien ne subsiste de la superstructure primitive.

Une porte, large de 1 m. 30, et dont demeurent en place le seuil et les socles des deux montants, ouvrait au Sud sur une sorte de perron quadrangulaire délimité sur le sol par une rangée de blocs de calcaire dont la partie postérieure n'est pas dégrossie. Le dessus des blocs, sommairement dressé, n'était pas destiné à recevoir une élévation de pierre, piliers ou colonnes. On peut admettre à la rigueur l'existence d'un auvent léger, soutenu par des poteaux de bois. Mais, selon toute vraisemblance, les blocs n'avaient d'autre utilité que de délimiter en avant de la porte une sorte de trottoir ou de perron en terre battue, légèrement surélevé.

(1) H. A. Thompson, *Hesperia* 21, 1952, pp. 47-82.

accuse un léger déhanchement. On reconnaîtra sans peine dans ces débris les restes d'une statue d'Asclépios, représenté dans son attitude et son accoutrement traditionnels. Or, sur l'exèdre, dont l'arc est long de 7 m. 27, il y avait place pour plusieurs statues. Comme il est peu probable que de simples mortels se soient fait représenter dans un tel sanctuaire, sous une sorte de tabernacle qui en souligne le caractère sacré, il est naturel de penser qu'Asclépios était accompagné des membres de sa famille, comme on peut le voir aussi sur de nombreux reliefs votifs.

Parmi les travaux effectués dans le sanctuaire par le sénateur Antonin, Pausanias signale un « hiéron » des dieux Épidôtes, et un « naos » d'Hygie et d'Apollon et Asclépios Égyptiens. Le terme précis de « naos » conviendrait moins bien que celui de « hiéron » à notre édifice, qui n'est pas à proprement parler un temple, mais plutôt un enclos sacré avec son tabernacle, sa cour et son autel. La longueur de l'exèdre rend très vraisemblable la présence, aux côtés du dieu, des membres de sa famille, divinités secourables, θεοὶ ἐπιδῶται, qui favorisaient les guérisons miraculeuses. Comme Pausanias groupe dans une même phrase la mention du bain d'Asclépios et celle du sanctuaire des Épidôtes, et comme à l'intérieur de chaque partie de sa description il énumère les monuments dans un ordre topographique, il y a de fortes chances pour que le sanctuaire des Épidôtes ait été voisin du bain d'Asclépios, et pour que ce sanctuaire soit précisément notre édifice¹.

Les sanctuaires Π et Υ, le sanctuaire des Épidôtes nous fournissent trois nouveaux exemples de ces petits périboles inclus dans un sanctuaire plus grand, dont le hiéron d'Aphrodite nous avait déjà montré une variété légèrement différente. Il nous reste à décrire deux monuments d'un genre tout autre : la fontaine hellénistique détruite par le passage du portique byzantin et la fontaine sacrée (O') remaniée lors de la construction des thermes.

II. LES FONTAINES

On connaît l'importance qu'avait l'eau dans les rites du culte d'Asclépios. Elle est attestée à Épidaure par la multiplicité des puits, des citernes et des conduites d'eau qui jalonnent le sanctuaire. Pausanias mentionne dans sa description une fontaine curieuse « par sa toiture et son ornementation » que rien ne permet malheureusement d'identifier².

Or, l'eau nécessaire aux besoins matériels et religieux du sanctuaire provenait

(1) Pausanias II, 27, 6 ; Cavvadias, Πρακτικά, 1925, pp. 50-61. Selon les identifications que je propose, le « bain d'Asclépios », l'Épidotéion et le portique de Cotys forment un groupe de monuments contigus. Il serait assez naturel que le sénateur Antonin, construisant dans le sanctuaire un édifice neuf, ait tenu à restaurer les édifices voisins dont le délabrement eût été du plus fâcheux effet. Peut-être même fut-il nécessaire de déplacer l'Épidotéion et la fontaine sacrée pour dégager la surface indispensable à la construction du bain. Le plan de l'édifice n'est pas sans rappeler celui du monument chorégique de Thasos (BCH 83, 1959, pp. 188-335, en particulier p. 328, fig. 29).

(2) Pausanias II, 27, 5 ; Cavvadias l'a identifié avec une longue citerne étroite (Hiéron, marquée Δ'' sur le plan) située au Nord du Stade et entourée, selon l'auteur, d'une péristasis de 7 × 3 colonnes (Πρακτ., 1922-1923, pp. 24-25). Je n'ai rien retrouvé de cette colonnade ; il est peu probable que la citerne soit la κρήνη citée par Pausanias. Sur le rôle rituel de l'eau, je renvoie par avance à la thèse de R. Ginouvès, *Balaneutiké*, sous presse.

en grande partie, à l'époque romaine au moins, de la source qui jaillit encore aujourd'hui près de la chapelle Sainte-Anne, au pied du sanctuaire d'Apollon Maléatas. Des conduites l'amenaient jusqu'à la grande citerne romaine proche du temple L, puis à l'Asclépiéion, qu'elle atteignait par son côté Est¹. Après passage dans un premier bassin de décantation (fig. 83, A), une canalisation de maçonnerie la déversait dans un puisard rectangulaire de construction tardive (B), percé en sa partie supérieure de trois conduits par où l'eau décantée gagnait les thermes au Nord, le réservoir de la source sacrée à l'Ouest, et au Sud un nouveau puisard (C) couronné par une margelle carrée que fermait un couvercle mobile autour de deux charnières. La margelle n'est pas dans sa position primitive, car son actuel lit de pose est lisse et usé par de fréquents puisages. Cette usure a certainement motivé le retournement de la margelle. Le puisard proprement dit, de plan octogonal, est construit de blocs de pòros, quatre par assise chaque bloc formant deux côtés de l'octogone. Il est percé à sa partie supérieure de quatre conduits, un d'adduction et trois de distribution. Le conduit Ouest amenait l'eau déjà purifiée dans une nouvelle vasque de décantation, d'où elle passait enfin dans la rigole qui alimentait les trois gargouilles de la fontaine dorique.

La fontaine dorique.

La fontaine dorique (8 m. 15 × 6 m. 715) comprend du Nord au Sud deux parties (fig. 83 ; pl. 82) :

a) Un réservoir carré, de 4 m. 60 de côté environ, divisé en deux compartiments par un mur de refend. Le compartiment Nord (E ; 4 m. 60 × 1 m. 70), sans communication avec la fontaine, constitue le réservoir du « sanctuaire de la source » ; le compartiment Sud forme un bassin (F ; 4 m. 593 × 2 m. 250 ; profondeur : 0 m. 65 sous le niveau des fondations du portique) qu'emplissaient trois bouches d'eau percées au sommet du mur de refend. Une rigole fournit l'eau à la fois au réservoir Nord et aux trois bouches d'eau du bassin.

b) Un portique de façade dont subsistent seulement la plate-forme de fondation, en pòros, et un bloc angulaire du premier degré. On peut conjecturer qu'il était d'ordre dorique, tétrastyle prostyle. Il abritait un déversoir rectangulaire (approximativement 1 m. × 4 m.) qui recevait le trop-plein du bassin précédent et servait au puisage de l'eau. On n'en voit plus que le fond, cimenté avec des débris de tuiles et de marbre, réparation de basse époque. Je ne saurais dire si le déversoir appartient au plan primitif ou s'il fut aménagé tardivement. Une toiture à deux versants recouvrait probablement l'ensemble, portique, bassin, réservoir.

Le portique regardait au Sud. Ses fondations de pòros (hauteur de l'assise visible : 0 m. 235) se glissent sous les extrémités Sud des parois du bassin. Les blocs, de taille très variable, sont cependant disposés en façade avec un certain souci de symétrie (fig. 83 ; pl. 82, 2). A partir du bloc placé dans l'axe, on trouve successivement deux blocs larges, deux blocs minces, et deux blocs larges aux angles. Le bloc axial est percé de part en part, verticalement, par un trou circulaire probablement prévu pour

(1) Ces conduites sont dessinées par Blouet, *Exp. scientifique de Morée*, t. II, pl. 84, n° 5 et 12.

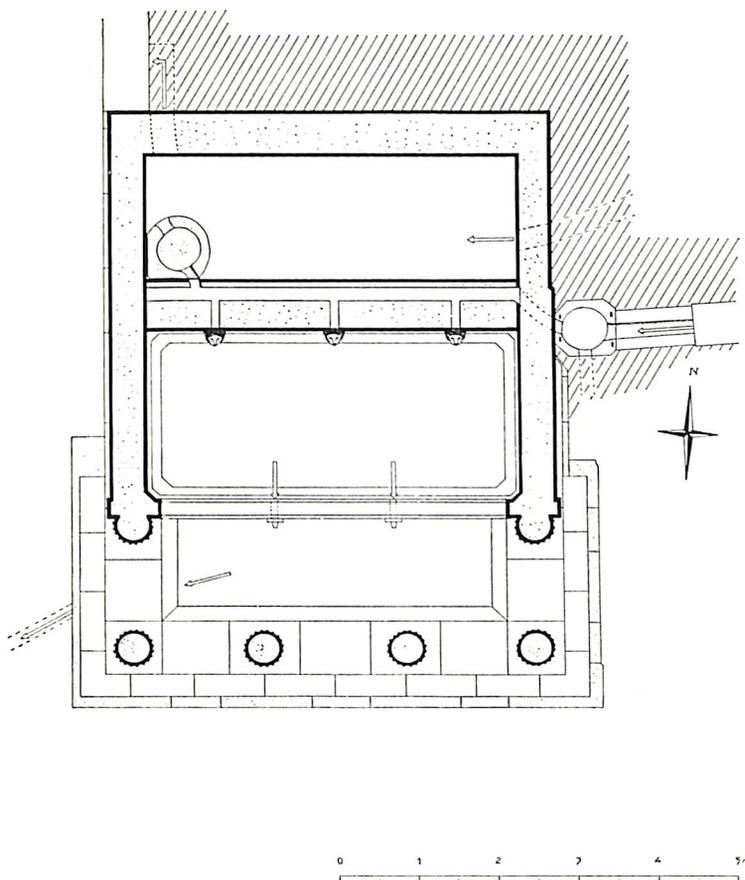


Fig. 84. — Épidaure. Fontaine dorique. Plan restauré.

assurer l'écoulement des eaux de ruissellement sous le dallage. Les trous de pince montrent que le premier degré comportait en façade huit blocs, dont seul demeure le bloc d'angle Sud-Ouest, en calcaire, pris dans la maçonnerie du portique byzantin (pl. 82, 3). Haut de 0 m. 196, il porte la trace d'un emmarchement de 0 m. 310 et deux crampons en Π à canal plus mince que le trou pour la tête du crampon. Chacun des deux blocs angulaires était en outre scellé aux fondations par deux goujons longs et minces (1 cm. 8×7 centimètres ; profondeur : 6 centimètres) dont l'extrémité, taillée en biseau, servait de canal de coulée. L'alternance des joints prouve qu'il y avait sept blocs du second degré formant stylobate (fig. 84), et par conséquent quatre colonnes de façade (quatre blocs porte-colonne et trois blocs d'entrecolonnement). Le retour des degrés sur toute la longueur des petits côtés Est et Ouest rend peu vraisemblable en effet le dispositif *in antis*. Les parois de la fontaine devaient se terminer en arrière des colonnes soit par des piliers d'ante, soit par des demi-colonnes engagées. L'ordre était probablement dorique en raison de la contraction des entrecolonnements d'angle, attestée par la disposition des joints sur le massif de fondation.

en grande partie, à l'époque romaine au moins, de la source qui jaillit encore aujourd'hui près de la chapelle Sainte-Anne, au pied du sanctuaire d'Apollon Maléatas. Des conduites l'amenaient jusqu'à la grande citerne romaine proche du temple L, puis à l'Asclépiéion, qu'elle atteignait par son côté Est¹. Après passage dans un premier bassin de décantation (fig. 83, A), une canalisation de maçonnerie la déversait dans un puisard rectangulaire de construction tardive (B), percé en sa partie supérieure de trois conduits par où l'eau décantée gagnait les thermes au Nord, le réservoir de la source sacrée à l'Ouest, et au Sud un nouveau puisard (C) couronné par une margelle carrée que fermait un couvercle mobile autour de deux charnières. La margelle n'est pas dans sa position primitive, car son actuel lit de pose est lisse et usé par de fréquents puisages. Cette usure a certainement motivé le retournement de la margelle. Le puisard proprement dit, de plan octogonal, est construit de blocs de pòros, quatre par assise chaque bloc formant deux côtés de l'octogone. Il est percé à sa partie supérieure de quatre conduits, un d'adduction et trois de distribution. Le conduit Ouest amenait l'eau déjà purifiée dans une nouvelle vasque de décantation, d'où elle passait enfin dans la rigole qui alimentait les trois gargouilles de la fontaine dorique.

La fontaine dorique.

La fontaine dorique (8 m. 15 × 6 m. 715) comprend du Nord au Sud deux parties (fig. 83 ; pl. 82) :

a) Un réservoir carré, de 4 m. 60 de côté environ, divisé en deux compartiments par un mur de refend. Le compartiment Nord (E ; 4 m. 60 × 1 m. 70), sans communication avec la fontaine, constitue le réservoir du « sanctuaire de la source » ; le compartiment Sud forme un bassin (F ; 4 m. 593 × 2 m. 250 ; profondeur : 0 m. 65 sous le niveau des fondations du portique) qu'emplissaient trois bouches d'eau percées au sommet du mur de refend. Une rigole fournit l'eau à la fois au réservoir Nord et aux trois bouches d'eau du bassin.

b) Un portique de façade dont subsistent seulement la plate-forme de fondation, en pòros, et un bloc angulaire du premier degré. On peut conjecturer qu'il était d'ordre dorique, tétrastyle prostyle. Il abritait un déversoir rectangulaire (approximativement 1 m. × 4 m.) qui recevait le trop-plein du bassin précédent et servait au puisage de l'eau. On n'en voit plus que le fond, cimenté avec des débris de tuiles et de marbre, réparation de basse époque. Je ne saurais dire si le déversoir appartient au plan primitif ou s'il fut aménagé tardivement. Une toiture à deux versants recouvrait probablement l'ensemble, portique, bassin, réservoir.

Le portique regardait au Sud. Ses fondations de pòros (hauteur de l'assise visible : 0 m. 235) se glissent sous les extrémités Sud des parois du bassin. Les blocs, de taille très variable, sont cependant disposés en façade avec un certain souci de symétrie (fig. 83 ; pl. 82, 2). A partir du bloc placé dans l'axe, on trouve successivement deux blocs larges, deux blocs minces, et deux blocs larges aux angles. Le bloc axial est percé de part en part, verticalement, par un trou circulaire probablement prévu pour

(1) Ces conduites sont dessinées par Blouet, *Exp. scientifique de Morée*, t. II, pl. 84, n° 5 et 12.

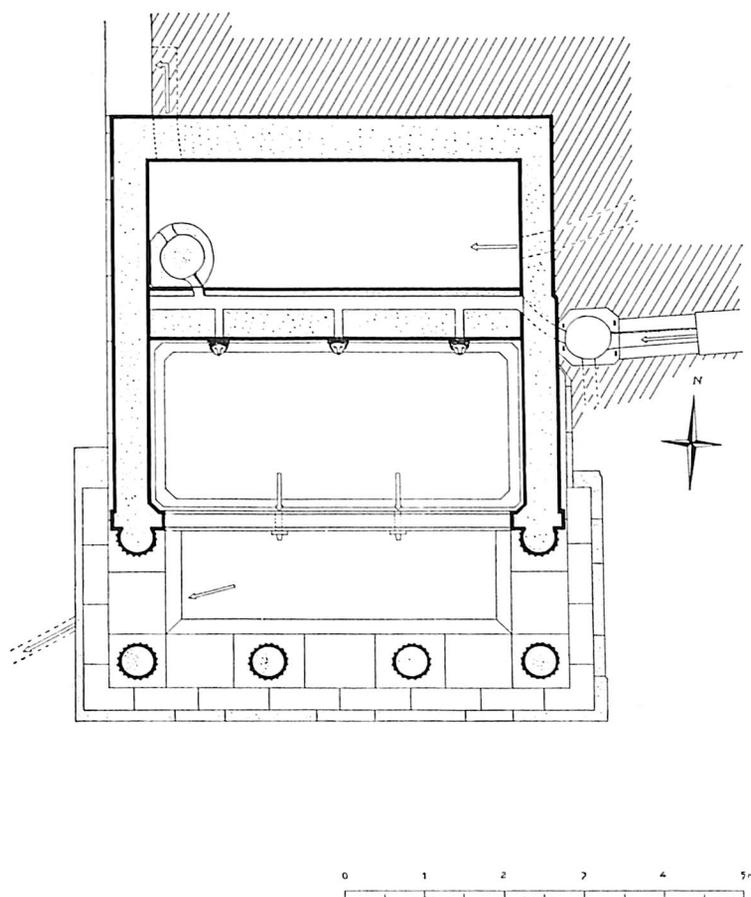


Fig. 84. — Épidaure. Fontaine dorique. Plan restauré.

assurer l'écoulement des eaux de ruissellement sous le dallage. Les trous de pince montrent que le premier degré comportait en façade huit blocs, dont seul demeure le bloc d'angle Sud-Ouest, en calcaire, pris dans la maçonnerie du portique byzantin (pl. 82, 3). Haut de 0 m. 196, il porte la trace d'un emmarchement de 0 m. 310 et deux crampons en Π à canal plus mince que le trou pour la tête du crampon. Chacun des deux blocs angulaires était en outre scellé aux fondations par deux goujons longs et minces (1 cm. 8×7 centimètres ; profondeur : 6 centimètres) dont l'extrémité, taillée en biseau, servait de canal de coulée. L'alternance des joints prouve qu'il y avait sept blocs du second degré formant stylobate (fig. 84), et par conséquent quatre colonnes de façade (quatre blocs porte-colonne et trois blocs d'entrecolonnement). Le retour des degrés sur toute la longueur des petits côtés Est et Ouest rend peu vraisemblable en effet le dispositif *in antis*. Les parois de la fontaine devaient se terminer en arrière des colonnes soit par des piliers d'ante, soit par des demi-colonnes engagées. L'ordre était probablement dorique en raison de la contraction des entrecolonnements d'angle, attestée par la disposition des joints sur le massif de fondation.

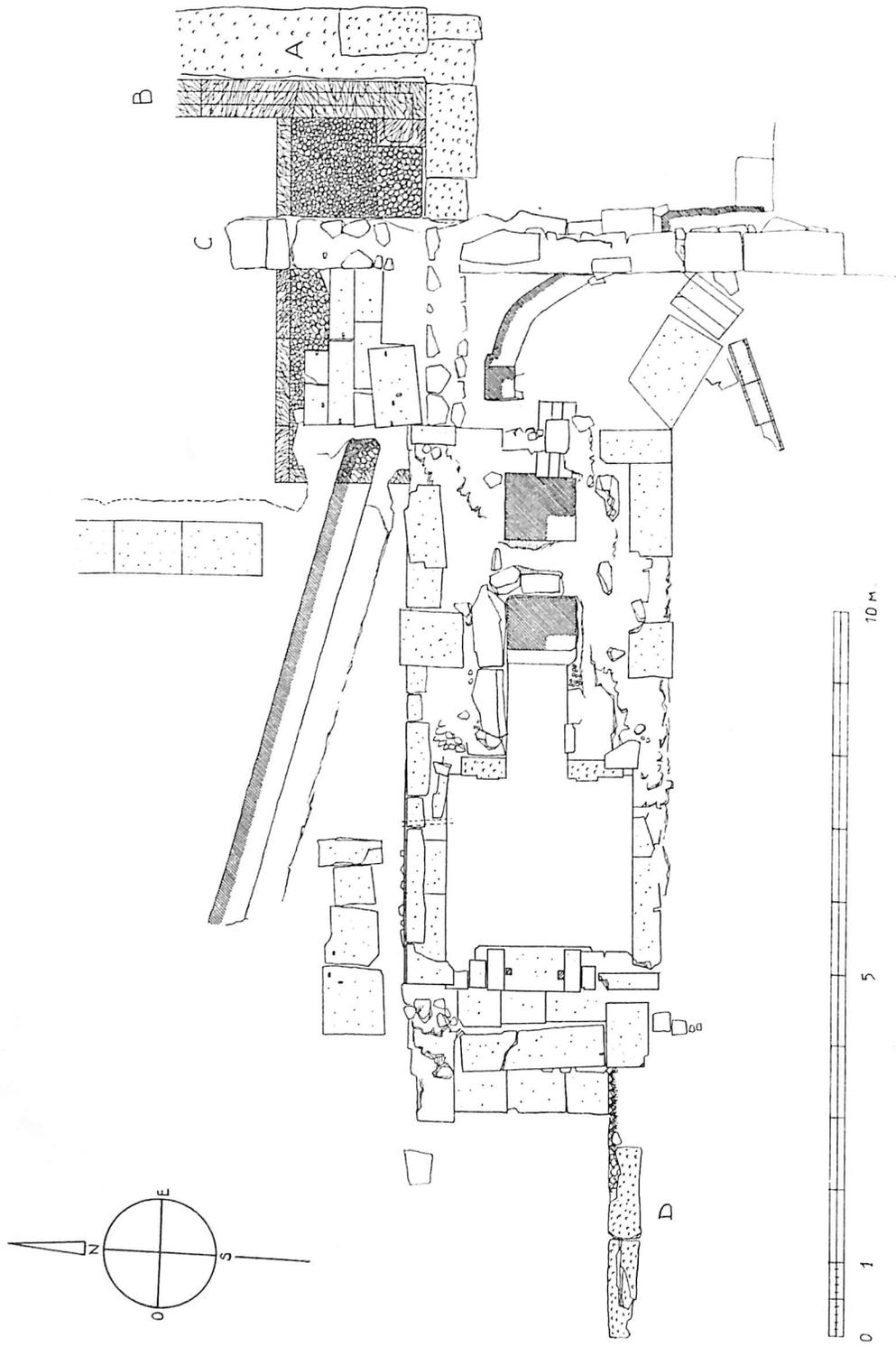


Fig. 85. — Épidaure. Fontaine sacrée. État actuel.

Le bassin de la fontaine était aménagé dans la moitié Sud du réservoir. Le parapet qui le séparait du portique a disparu, mais, pour le reste, il est fort bien conservé. Le réservoir s'enfonce de 0 m. 65 au-dessous du niveau des fondations. Les parois sont construites en parpaings de pôros appareillés et revêtues d'un badigeon de ciment étanche, qui fut renouvelé au moins cinq fois. Ce badigeon s'épaissit aux angles, qu'il coupe à pan oblique. Le mur Nord est couronné par une assise de quatre blocs liés par des crampons en Π analogues à ceux du degré (têtes larges, canal étroit). A leur face supérieure est creusée une rigole (largeur et profondeur : 0 m. 20) reliée par trois conduits perpendiculaires à trois gargouilles qui déversaient leur eau dans le bassin. Les masques des gargouilles étaient scellés sur un bandeau en relief sculpté dans l'assise supérieure du mur de fond, dont la hauteur actuelle est de 1 m. 70. A 1 m. 20 du mur de fond, on remarque sur les murs latéraux deux entailles verticales qui se font face. Elles ont été colmatées par la couche de ciment hydraulique, et leur utilité ne m'apparaît point.

Le réservoir Nord est à moitié comblé de terre et l'on ne peut évaluer sa profondeur exacte. Du moins, voit-on qu'il est sans communication avec le bassin Sud. Ainsi, bien qu'il fasse partie du bâtiment de la fontaine, le réservoir n'a pas pour fonction de lui fournir de l'eau ; il est relié à la fontaine sacrée que nous allons maintenant décrire. Ce dispositif prouve que la fontaine sacrée et la fontaine hellénistique faisaient partie d'un même programme de construction, réalisé vers le milieu du III^e siècle.

La fontaine sacrée.

En son état actuel, la fontaine sacrée est une reconstruction tardive, contemporaine, si l'on en juge d'après les caractères de la maçonnerie, du sanctuaire des Épidôtes, apparemment reconstruit au second siècle de notre ère par le sénateur Antonin en même temps que le « bain d'Asclépios ». Mais certains éléments de l'édifice primitif qui ont survécu, la présence du réservoir hellénique au Nord de la fontaine, prouvent que le bâtiment romain a simplement remplacé un bâtiment grec.

Il a la forme d'un rectangle allongé (11 m. 50 \times 3 m. 45), ouvrant à l'Ouest par une porte étroite (0 m. 85) sur une sorte de perron dallé (fig. 85 ; pl. 83, 1). Il est construit au même niveau que le portique Nord, en bordure de la place artificiellement entaillée dans la pente en avant de ce portique (fig. 88). Aussi ses côtés Est et Sud forment-ils un soutènement caché sous le niveau du sol, et seuls demeurent visibles les côtés Ouest et Nord.

Les murs reposent sur des fondations de maçonnerie (haut. 0 m. 40 \pm) et comprennent une assise de socle (haut. 0 m. 22), une assise d'orthostates à joints verticaux ou obliques (haut. 0 m. 83), enfin un couronnement (haut. 0 m. 22) presque partout détruit, sur lequel s'élevait le mur de maçonnerie.

En plan, l'édifice se divise en deux parties : une cour ou vestibule carré, à l'Ouest ; à l'Est, un massif de maçonnerie dans lequel sont ménagés un bassin, relié au vestibule par un étroit couloir, et un réservoir de section carrée caché par la maçonnerie.

On entrait dans le vestibule (2 m. 40 de côté) par une porte large de 0 m. 85, dont le seuil et les bases de montant (haut. 0 m. 88) sont encore en place. Le sol est revêtu d'un béton très dur, à la surface duquel les carreaux de marbre d'un dallage ont laissé leur empreinte. Une conduite de terre cuite traverse le mur Nord au ras du sol, soit pour l'évacuation des eaux de pluie, si le vestibule était à ciel ouvert, soit,

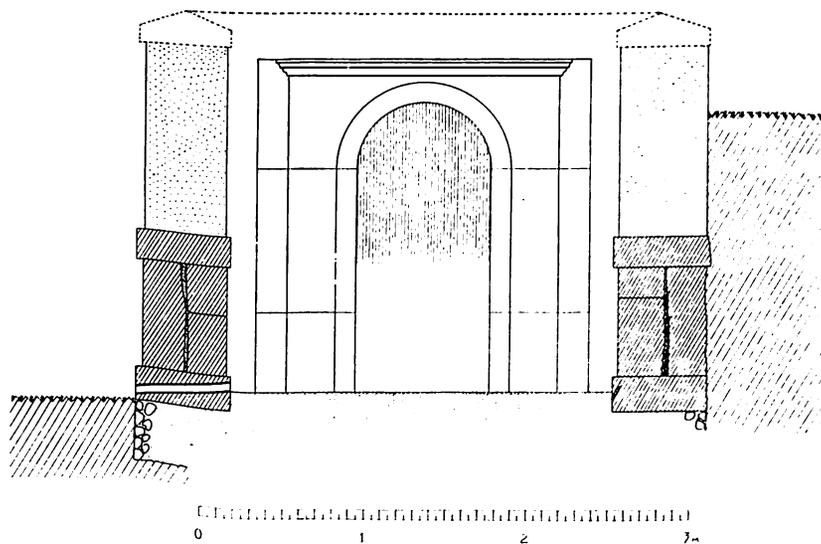


Fig. 86. -- Élévation de la porte intérieure, entre le vestibule et la fontaine.

s'il était couvert, pour celle de l'eau qui pouvait être répandue sur le sol au cours du puisage.

Une façade ornementale en pòros encadrant la porte du couloir occupe le côté oriental du vestibule (pl. 83, 2). Tous les éléments en subsistent encore à proximité et la reconstitution graphique ne pose point de problème (fig. 86). Les montants sont formés de deux blocs (haut. 0 m. 50 et 0 m. 91) ornés d'un bandeau vertical en saillie (largeur : 0 m. 31) et réunis par un linteau dans lequel est taillé un faux arc, surmonté d'une corniche moulurée (fig. 87). La hauteur de la porte n'excédait pas 1 m. 73 dans l'axe de l'arc.

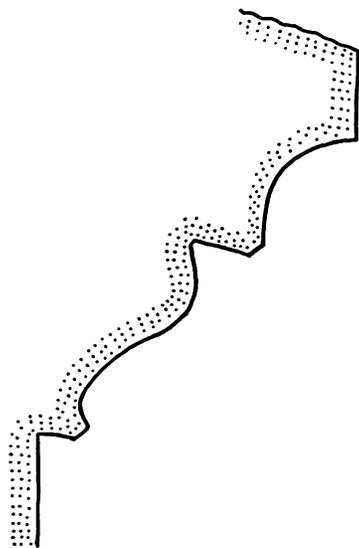


Fig. 87. -- Fontaine sacrée.
Profil de la corniche sur la porte.
Échelle 1 : 2.

Le couloir était couvert par une fausse voûte taillée dans des blocs de pòros et qui s'achevait en cul-de-four au-dessus du bassin (0 m. 80 × 0 m. 90) dont le parapet barrait le fond du couloir. Ce parapet est recouvert du même ciment hydraulique que les parois du bassin, mais usé et creusé de rainures par les puisages répétés. Le bassin recevait son eau d'un réservoir carré (1 mètre de côté) ménagé dans le massif de maçonnerie et alimenté par une conduite, issue du réservoir contigu à la fontaine hellénistique. Cette conduite se divise elle-même en deux branches : l'une aboutit au réservoir du bassin, l'autre traverse directement le massif de maçonnerie et ressort le long du côté Nord de l'édifice, en direction des monuments à l'Ouest du sanctuaire, qu'elle fournissait en eau.

L'encadrement en pòros de la porte du couloir provient d'un édifice antérieur à l'époque romaine. La modénature de la corniche est manifestement d'époque hellénistique : sous un cavet, la *cyma reversa* est légèrement refouillée à la base de façon à ressembler à un bec de corbin. De même, le linteau de porte taillé en faux arc est d'un usage courant dès le IV^e siècle, sinon même dès le V^e siècle¹. Les trois portes du « labyrinthe », sous la tholos, en offrent à Épidaure le plus ancien exemple. De même, les orthostates de calcaire réutilisés dans la construction romaine sont d'un type fréquemment employé dans les constructions épidauriennes d'importance secondaire, aux IV^e et III^e siècles. Tout ceci prouve que la fontaine du II^e siècle après J.-C. a pris la place d'une installation plus ancienne, comme le laissait supposer déjà le réservoir construit en arrière de la fontaine hellénistique.

Les fontaines de ce type (bassin de puisage au bout d'un couloir) sont bien connues dès l'époque hellénistique. Elles sont d'ordinaire souterraines et l'on gagne le bassin par un escalier. La fontaine d'Épidaure, construite au-dessus du niveau du sol, donnait cependant l'illusion de s'enfoncer dans l'épaisseur du talus auquel elle était adossée. Telle était peut-être la situation de la fontaine primitive, qui devait se trouver plus à l'Est, si l'on en juge par la disposition du cailloutis hellénique (pl. 83, 3), encore visible au Nord-Est de la fontaine romaine qui l'a recouvert en partie.

La fontaine dorique et la fontaine sacrée appartiennent à deux genres très différents de fontaines grecques. Le premier, purement utilitaire et ornemental, se définit comme un bassin précédé d'un auvent porté par des colonnes ; il est représenté par de nombreux monuments, en particulier dans le Péloponnèse². Le second, connu surtout dans les sanctuaires, paraît avoir revêtu une certaine importance rituelle. On citera la fontaine analogue de l'Asclépiéon de Corinthe et trois fontaines souterraines de Delphes, de Tégée, de l'Asclépiéon de Pergame³.

III. LE PORTIQUE NORD-EST OU PORTIQUE DE COTYS

A) Description.

A l'angle Nord-Est de l'Asclépiéon, en bordure de la brusque déclivité qui descend, au Nord, jusqu'aux grands propylées et au lit du torrent, s'élevait un vaste édifice rectangulaire (63 m. \pm \times 31 m. 50 \pm) dont le plan, s'il est difficile d'en préciser tous les détails sans fouille complémentaire, demeure cependant assez clair dans son ensemble : autour d'une grande cour intérieure, en forme de rectangle allongé, bordée par un péristyle s'étendait, au Nord, une rangée de boutiques, au Sud et à l'Ouest par une autre rangée de boutiques elles-mêmes bordées par un portique coudé dont la colonnade regardait au Sud (branche longue) et à l'Ouest (branche courte). L'ordre de façade était dorique, doublé intérieurement, de deux en deux colonnes, par un

(1) A. K. Orlandos, *Ἑλληνικὰ δομῆς*, t. II, pp. 330-341.

(2) A. K. Orlandos, *AE*, 1916, pp. 94-107.

(3) Corinthe, *Corinth* XIV, pp. 46-50 ; Delphes, Courby, *La Terrasse du Temple*, *FD* II, pp. 171-185 ; Tégée, Ch. Dugas, *Le sanctuaire d'Aléa à Tégée*, pp. 64-71 ; Pergame, Th. Wiegand, *Zweiter Bericht über die Ausgrabungen in Pergamon*, 1928-32, das Asklepieion, p. 27.

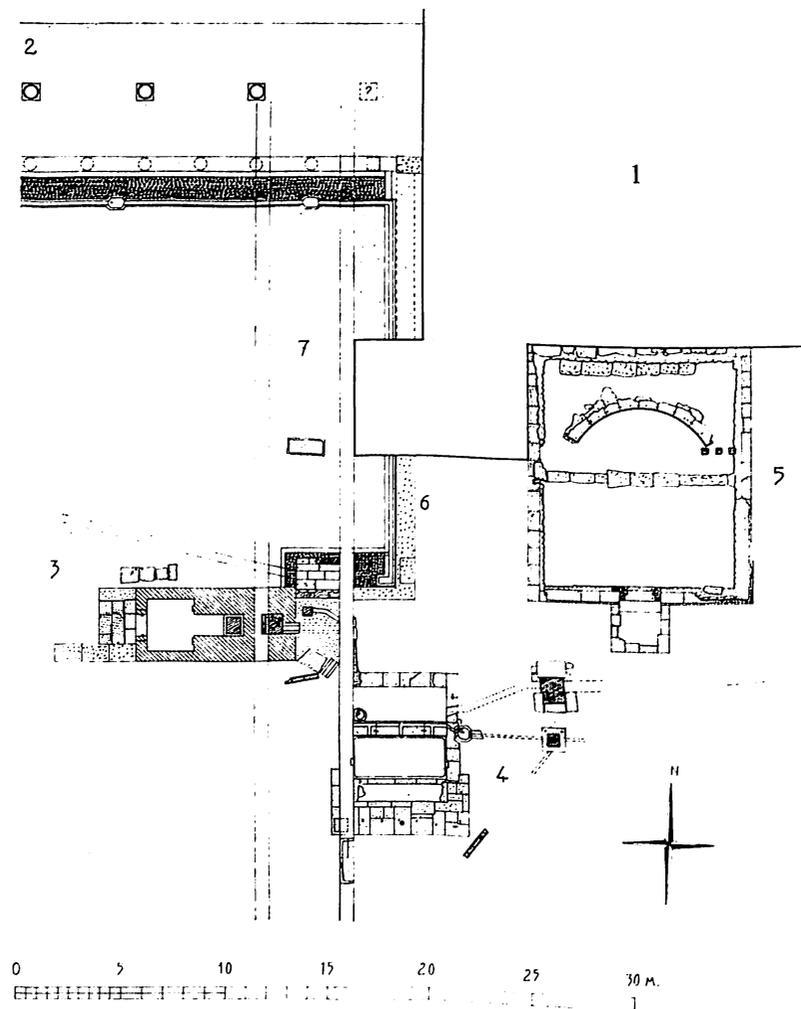


Fig. 88. — Épidaure. Angle Nord-Est du sanctuaire. 1. Bains d'Asclépios ; 2. Portique de Cotys ; 3. Fontaine sacrée ; 4. Fontaine dorique ; 5. Sanctuaire des Épidôtes (Ω) ; 6. Soutènement en pôros du III^e siècle av. J.-C. ; 7. Portique byzantin.

ordre ionique. Je n'ai rien retrouvé de l'ordre qui bordait la cour intérieure. Peut-être, en raison de l'étroitesse des fondations de pôros, faut-il songer à un simple préau sur poteaux de bois, analogue à celui de Cos¹. L'extrémité orientale de l'édifice est aujourd'hui recouverte par les installations romaines des thermes. Jadis, elle s'arrêtait sans doute contre le mur de soutènement en pôros qui limitait la terrasse à l'Est (fig. 88), et dont un tronçon est encore visible à proximité de la fontaine sacrée.

En effet, la déclivité légère du plateau, de l'Est à l'Ouest, obligea les constructeurs du portique à niveler son emplacement selon le procédé habituel : arasement d'une

(1) P. Schatzmann, *Kos*, I, p. 16, pl. 8.

esplanade à l'Est, taillée dans le schiste mou du plateau ; remblai d'une terrasse artificielle à l'Ouest.

A l'Est, le caniveau en pierre qui borde le portique fait retour vers le Sud, à angle droit, et disparaît sous les thermes (fig. 88 ; pl. 83, 3). Au Sud des thermes, on retrouve le caniveau accolé au pied d'un mur de soutènement en pôros (épaisseur : 1 m. 05 ; deux assises au maximum) qui fait lui-même retour à angle droit vers l'Ouest et disparaît sous la maçonnerie de la fontaine sacrée. Cette branche Est-Ouest est bordée par un cailloutis semblable à celui qui borde le portique, enfermé dans un encadrement de pierre, large de 1 m. 75, long de 5 m. 60. Le caniveau se termine dans l'angle du soutènement par une sorte de cuvette de pierre peu profonde. Enfin, dans le prolongement du mur Sud de la fontaine sacrée, on voit encore, fort délabrés par les intempéries, les restes d'un mur de soutènement dont la crête était taillée obliquement, selon la pente du terrain. Ces deux soutènements de pôros Est-Ouest délimitent au Sud l'esplanade, large de 20 m. 60 — au premier mur — ou de 24 mètres — au second mur —, aménagée en avant de la partie orientale du portique.

A l'Ouest, au contraire, en raison de la pente, il fallut remblayer : aussi, de ce côté, les fondations du portique sont-elles doublées par les fondations en pôros du mur qui retenait le remblai. Ces fondations disparaissent à l'Ouest sous les multiples remaniements d'époque romaine ou byzantine qui ont altéré cette région. Du moins, la disposition d'ensemble n'est-elle pas douteuse.

Le bâtiment qui reposait sur l'esplanade ainsi aménagée, curieux par son plan composite, pose également un intéressant problème d'identification : je m'efforcerai de montrer qu'il s'agit de la stoa de Cotys, restaurée par Antonin au II^e siècle et qui figure à ce titre dans le récit de Pausanias (II, 27, 6)¹.

a) *Ordre dorique*. Il se dresse sur une crépis à deux degrés de pôros (fig. 89 ; pl. 84), l'un et l'autre très érodés par les intempéries (haut. approximative : 0 m. 18 ; emmarchement : 0 m. 28 ; largeur stylobate : 0 m. 70±). Le stylobate est goujonné à l'antithéma du premier degré, mais non pas la colonne au stylobate.

De la colonnade dorique subsistent de nombreux tambours : dix-sept d'entre eux sont presque intacts et permettent de reconstituer la colonne complète : 4 m. 70 à 4 m. 80, chapiteau compris, soit, pour un diamètre inférieur de 0 m. 590 à la pointe des cannelures, la proportion de 8 fois± le diamètre.

Le tableau ci-après résume nos mesures (diamètres au fond des cannelures : D = diamètre inférieur ; d = diamètre supérieur ; h = hauteur).

(1) Le nom de Cotys est à mon avis celui du donateur, et non, comme il a été dit (*PW*, s. v. *Stoa*, col. 28), celui de la déesse Cotys, dont le culte n'est nullement attesté à Épidaure. Sur ces noms propres en -υς dans le Péloponnèse, on consultera J. Bingen, *BCH* 77, 1953, pp. 622-624, avec références.

	D	d	h		D	d	h
1 ^o Tambour :	56,3	54,7	91,3	2 ^o Tambour :	54,4	52,4	92,5
	57,2	54,8	92,5		54,5	52,5	92,5
	56,2	54,5	88,0		54,3	52,3	91,0
	56,8	54,4	88,0		54,4	52,4	88,0
	56,5	54,2	91,5				
	56,6	54,2	91,0				
	56,4	54,3	92,0				
3 ^o Tambour :	52,1	48,5	97,0	4 ^o Tambour :	48,4	44,1	92,5
5 ^o Tambour :	44±	41,5	85±	Chapiteau :			
	(brisé au lit de pose)				41,0		23,2
	44,2	41,2	92,0				

On voit que tous les tambours sont représentés, mais que la majorité d'entre eux sont des tambours de base. Il reste un seul exemplaire des 3^e et 4^e tambours (dans les thermes) et deux seulement du cinquième. Les lits des tambours — sauf le lit de pose du tambour de base, non scellé au stylobate — sont creusés d'un trou de goujon carré, au centre, flanqué de deux trous de goujons rectangulaires plus petits.

Les chapiteaux doriques (pl. 84, 2) rappellent à s'y méprendre ceux de l'« hôtellerie » dont plusieurs exemplaires se trouvent d'ailleurs à proximité, apportés là au moment de la construction du portique byzantin. On les distingue seulement à la hauteur un peu plus forte des chapiteaux de l'« hôtellerie » : 0 m. 242 au lieu de 0 m. 232, la différence tenant à la plus grande hauteur des cannelures sous les annelets. Pour le reste, les proportions sont très voisines.

Chapiteau	Portique de Cotys	Portique de l'« hôtellerie »
Hauteur totale.....	0,232	0,242
D.....	0,430	0,430
d.....	0,410	0,410
Hauteur abaque.....	0,107	0,106
Hauteur échine.....	0,054	0,055
D. sup. échine.....	0,572	0,553
D. inf. échine.....	0,474	
Long. abaque.....	0,580	0,574

Le mode de scellement au fût est le même. Au centre du lit d'attente se détache une tablette portante en relief (haut. : 1 cm. 6) dont les quatre angles sont abattus. On voit sur cette tablette une encoche rectangulaire peu profonde (2 cm. 5) dont on se demande

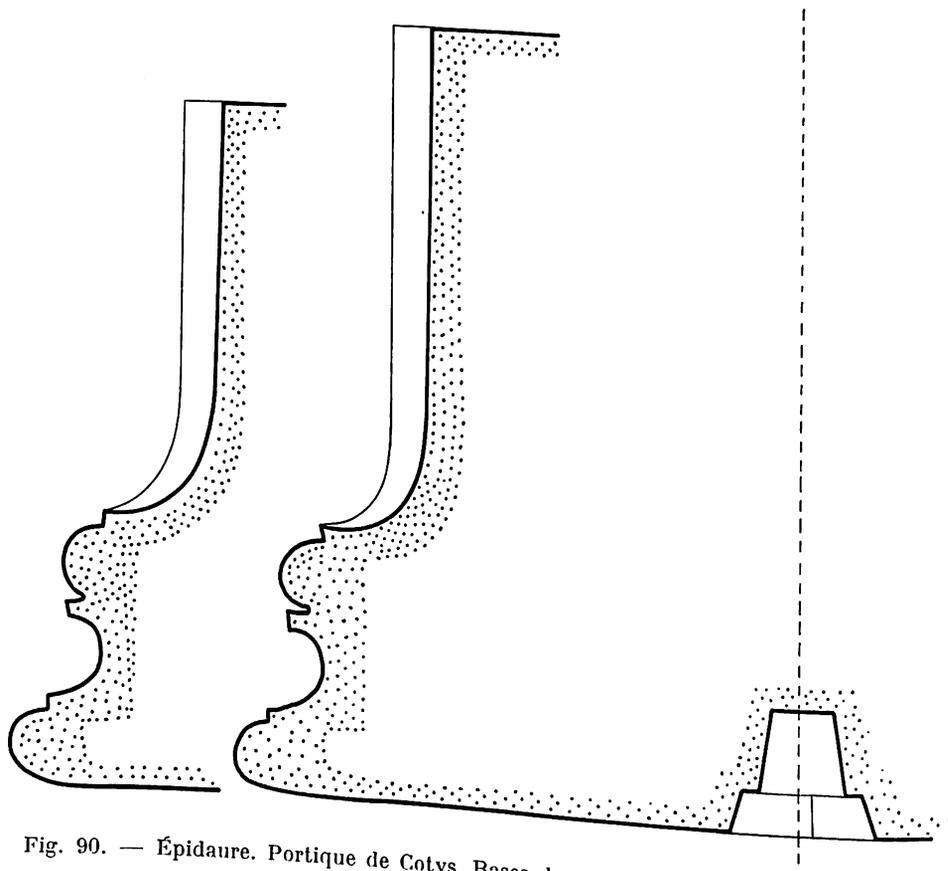
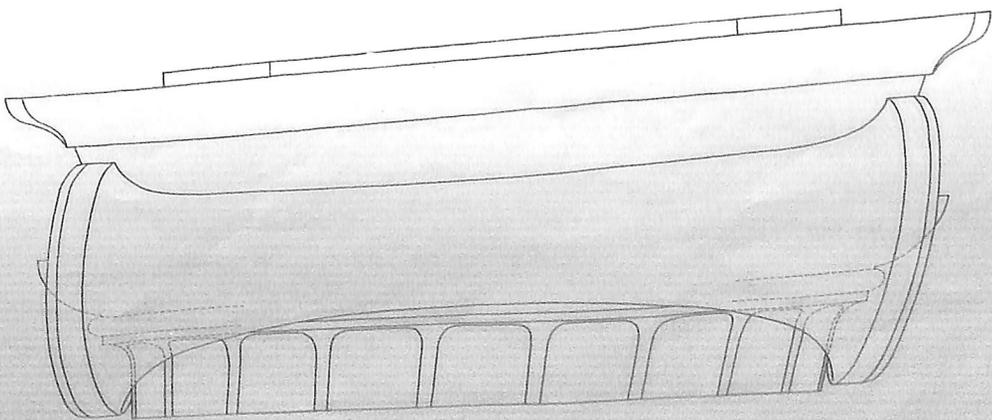
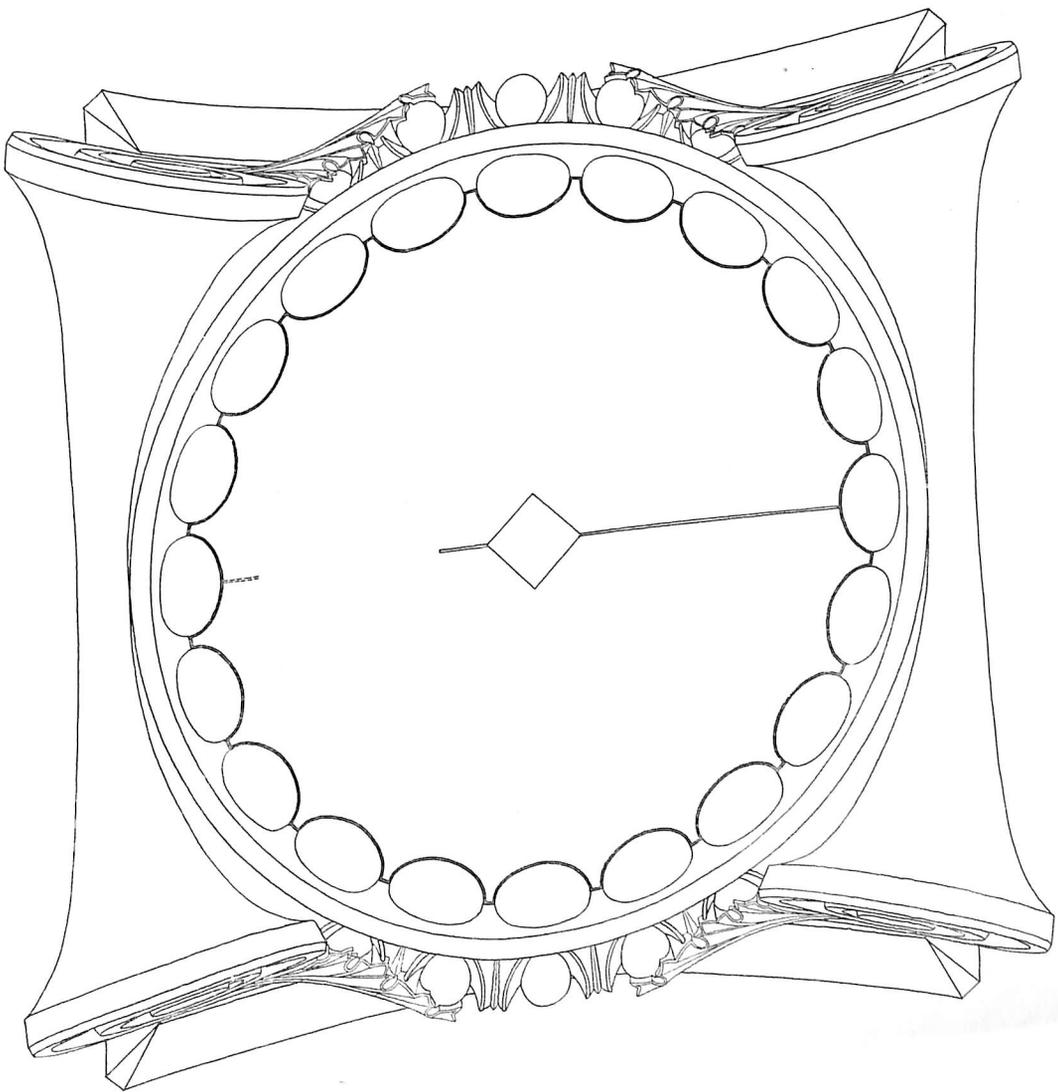
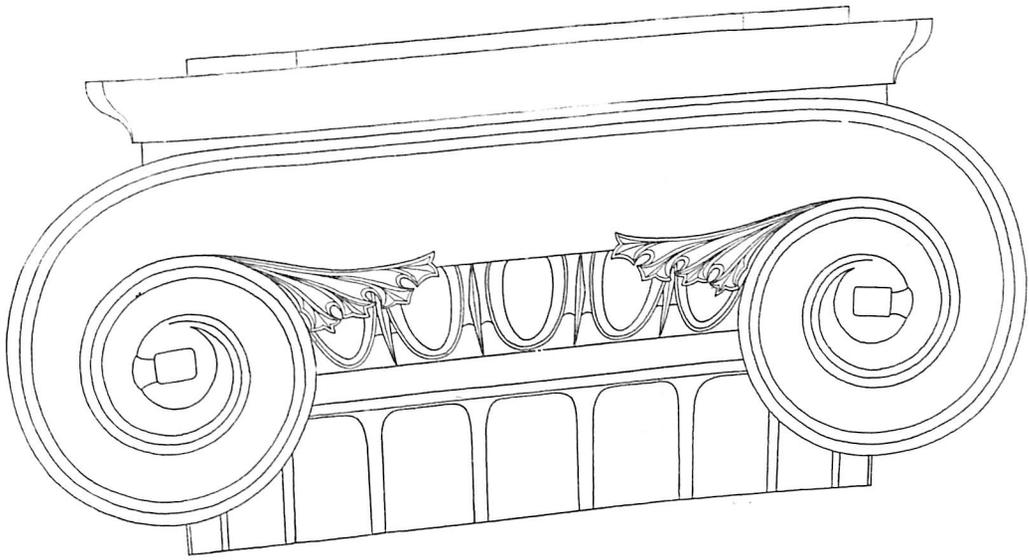


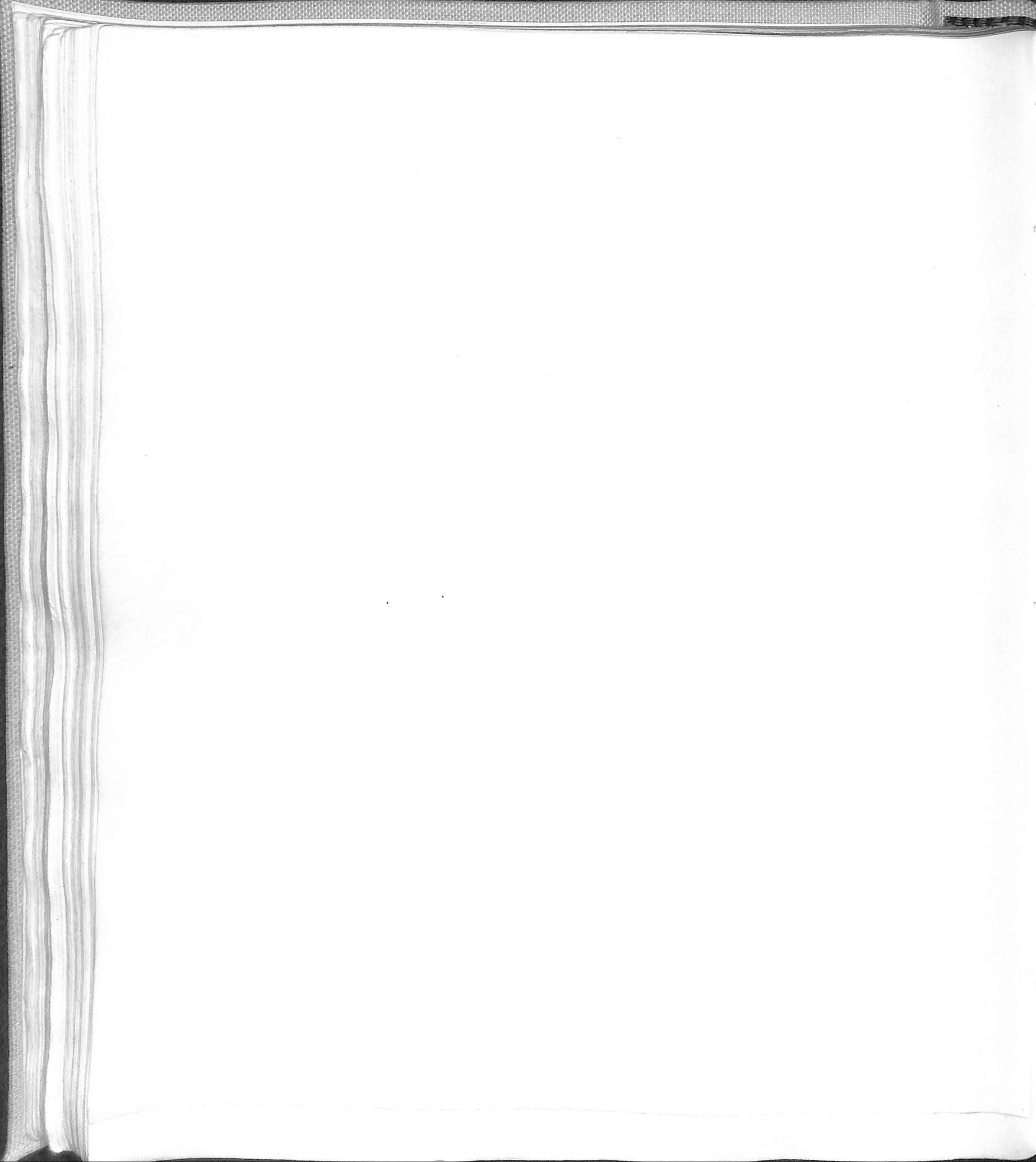
Fig. 90. — Épidaure. Portique de Cotys. Bases des colonnes ioniques (échelle 1 : 5).

d'abord si elle représente un trou de pince ou un trou de goujon : mais cette encoche est parallèle au côté de l'abaque endommagé par les intempéries, donc située à l'extérieur ; elle était, par conséquent, taillée selon l'axe de l'entablement, et non perpendiculairement à lui. Il s'agit donc d'un trou de goujon scellant l'architrave au chapiteau.

L'échine, un simple tronc de cône, est ceinturée à la base par trois annelets épais séparés par une mince rainure : c'est une particularité remarquable des chapiteaux hellénistiques. L'interpénétration de l'échine et du sommet du fût découpe au sommet des cannelures des sortes de lunules, souvent dissimulées par l'épaisse couche de stuc dont on a enduit le chapiteau au cours de réparations tardives. Ces lunules apparaissent sur les chapiteaux doriques dès la fin du iv^e siècle ou le début du iii^e ; à peine esquissées d'abord, elles s'accroissent, se renflent, soulignées parfois d'un trait gravé, à mesure que l'on descend dans l'époque hellénistique. Sur notre chapiteau, elles demeurent discrètes, et il ne semble pas que l'on puisse en abaisser la date beaucoup plus bas que le milieu du iii^e siècle¹.

(1) Telle est la date que propose de son côté R. Martin, *Recherches sur l'agora grecque*, p. 435, note 5.





De l'entablement dorique, je n'ai rien retrouvé : les blocs de frise et les larmiers qui sont à proximité du portique, ainsi que certains fûts de colonnes, proviennent tous de l'« hôtellerie », comme le prouvent leurs dimensions ; celles-ci conviennent à un entrecolonnement de 2 m. 05 \pm , alors que celui du portique était égal à 2 m. 20-2 m. 25. Le pillage à lui seul ne peut expliquer une disparition aussi totale, alors que la colonnade a été en grande partie épargnée. Il est probable que le portique Nord-Est, comme l'*Abaton*, avait un entablement de bois, ce qui justifierait les proportions élancées de la colonne. La superstructure de bois comprenait sans doute un simple poitrail sur lequel reposaient les chevrons de la charpente, et la plus grande hauteur des supports compensait l'absence de frise¹.

b) *Colonnade ionique*. La colonnade intérieure comportait une colonne ionique à l'alignement d'une colonne dorique sur deux. La base moulurée (haut. 0 m. 164, diam. max. : 0 m. 714) est du type attique (fig. 90), seul en usage à Épidaure dès la seconde moitié du IV^e siècle et à l'époque hellénistique. Le tore supérieur est séparé de la moitié du IV^e siècle et un profond refend caractéristique des bases contemporaines. Le départ du fût, à vingt cannelures, est attenant à la base ; sa hauteur totale est variable selon les colonnes : 0 m. 422 à 0 m. 472. Le diamètre du fût à la base est de 0 m. 472 au creux des cannelures, 0 m. 52 à la pointe. Je n'ai identifié que trois tambours, insuffisants pour reconstituer la hauteur du fût avec autant de rigueur que celui de la colonne dorique. Les tambours étaient liés entre eux par un goujon carré flanqué de deux goujons rectangulaires. Si l'on suppose la hauteur de la colonne égale à dix fois son diamètre, soit 5 m. 20, la différence entre cette hauteur et celle de la colonne dorique, soit de 0 m. 40 à 0 m. 50, représenterait la hauteur du poitrail de bois formant l'entablement extérieur : dimension convenable.

Le chapiteau ionique (fig. 91 ; pl. 85, 1) rappelle celui des propylées Nord et, quoique moins ouvragé, celui du temple L. Cavvadias en avait attribué un exemplaire à l'ordre intérieur du temple d'Artémis², mais les chapiteaux identiques qui se trouvent à l'ordre intérieur du temple ne permettent pas d'hésiter sur son origine. Il est aujourd'hui encore sur le portique ne permettent pas d'hésiter sur son origine. Il est inutile d'en rappeler longuement les caractères péloponnésiens : volutes incurvées et inclinées vers le bas, proportions ramassées de l'ensemble, presque inscrit dans un carré. Les ovales, selon l'habitude de l'époque, sont presque entièrement détachés de leur enveloppe. Une feuille d'acanthe tient lieu de palmette aux angles. L'œil de la volute était rapporté et scellé au moyen d'un canal de coulée. Le baudrier, non sculpté, était sans doute peint sur l'enduit stucé.

Il est impossible, sans nettoyage préalable, de décrire en détail le reste du portique. Les murs étaient construits selon une technique fréquente à Épidaure : murs de briques crues sur socle de pierre. Ce socle est, au Nord, donc dans le dos du portique, constitué par un soubassement de blocs polygonaux, le *σῦρος*. Sur le côté qui regardait

(1) Un entablement de bois n'est pas forcément un signe d'archaïsme : aux exemples anciens de la stoa des Naxiens à Délos (*BCH* 45, 1921, p. 240), de la stoa des Athéniens à Delphes (P. Amandry, *La colonne des Naxiens et le portique des Athéniens*, *FD* II, pp. 82-90), on peut ajouter celui d'un portique hellénistique de Délos construit parallèlement à la façade de l'« édifice Nord », près de l'Ekklesiastérion (F. Courby, *Délos*, V, *le Portique d'Anligone*, pp. 56-60 ; R. Vallois, *BCH* 53, 1929, pp. 307-310) dont les colonnes sont très élancées (8 diamètres dans la hauteur).

(2) *Πρακτ.*, 1906, p. 103, fig. 10.

le sanctuaire, au Sud, il comporte des orthostates à joints verticaux ou biais, à surface piquetée, taillés dans un calcaire tantôt gris, tantôt rougeâtre (pl. 85, 2). Aux points de jonction avec les murs de refend, l'amorce du mur transversal est taillée dans le dos de l'orthostate, qui dessine, en plan, la forme d'un T. Les seuils, en fin calcaire gris clair (pl. 85, 2), comportent à la face supérieure deux mortaises pour les jambages de bois. Une bande saillante, sur le panneau vertical, marque le niveau du sol.

B) *Identification.*

Parmi les monuments que fit restaurer le sénateur Antonin, Pausanias mentionne le portique de Cotys, dont les murs de briques crues sapés par les infiltrations d'eau de pluie, s'étaient effondrés en raison de la ruine de la toiture (II, 27, 6).

Cavvadias avait proposé — mais à titre d'hypothèse — de reconnaître cette stoa dans le grand édifice carré situé à proximité du temple d'Artémis et du gymnase (fig. 92) ; en effet, la fouille avait exhumé dans ce bâtiment des tuiles marquées au nom d'Antonin (*une* tuile, disent les Πρῶκτιλῶν de 1892)¹. Cette attribution, est difficilement soutenable.

En effet, bien que sur le plan général de Cavvadias² le mur extérieur du bâtiment soit marqué d'un trait noir — comme les édifices helléniques — et non d'un trait rouge — comme les édifices romains —, rien de grec n'apparaît dans la prétendue stoa de Cotys, sinon, bien entendu, les pierres enlevées à d'autres monuments pour servir de matériau de construction : c'est ainsi que l'assise supérieure des fondations est constituée par des orthostates de calcaire à surface striée, remployés horizontalement, et qui proviennent d'un bâtiment du IV^e ou du III^e siècle analogue à « l'atelier » du temple. Rien jusqu'à présent ne prouve que le « portique », bien encombrant d'ailleurs, construit si près du temple d'Artémis qu'il ne laisse en face de lui qu'un étroit couloir, ait succédé à un édifice grec.

Le plan, très curieux, ne convient guère à une stoa, si large que puisse être le sens de ce terme. L'édifice, presque carré (29 m. 35 × 34 m. 20), comporte au centre une vaste salle, flanquée à l'Est et à l'Ouest de deux salles plus petites. Les deux salles de l'Ouest sont séparées par un couloir qui constituait l'entrée principale. Face à l'entrée, une grande base rectangulaire en pòros était plaquée contre le mur de fond, tandis qu'un bloc enterré à fleur de sol servait apparemment de fondation à un autel. La salle cultuelle était divisée en trois nefs par deux rangées de deux supports en pòros composés chacun de deux demi-colonnes doriques engagées dans un pilier ; chaque alignement se termine contre les murs par deux demi-colonnes de pòros. Les quatre colonnes du centre soutenaient apparemment un lanterneau d'où venait la lumière. Cette grande salle, dans laquelle se trouvent aujourd'hui deux alignements de bancs de pierre provenant de l'*Abalon*, est flanquée au Nord par une longue galerie à colonnade axiale (4 colonnes doriques de pòros), au Sud par un ensemble de petites pièces, apparemment des pièces d'habitation, pourvues de commodités diverses — étuve circulaire, latrines — et séparées elles-mêmes en deux groupes par un étroit couloir qui permettait de gagner la grande salle depuis le Sud.

(1) Pp. 54-55.

(2) Cavvadias, *Hiéron*, pp. 155-156, et plan annexé ; J. Delorme, *Gymnasion*, pp. 484-485, fig. 66, a de son côté mis en doute l'identification traditionnelle.

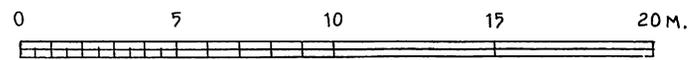
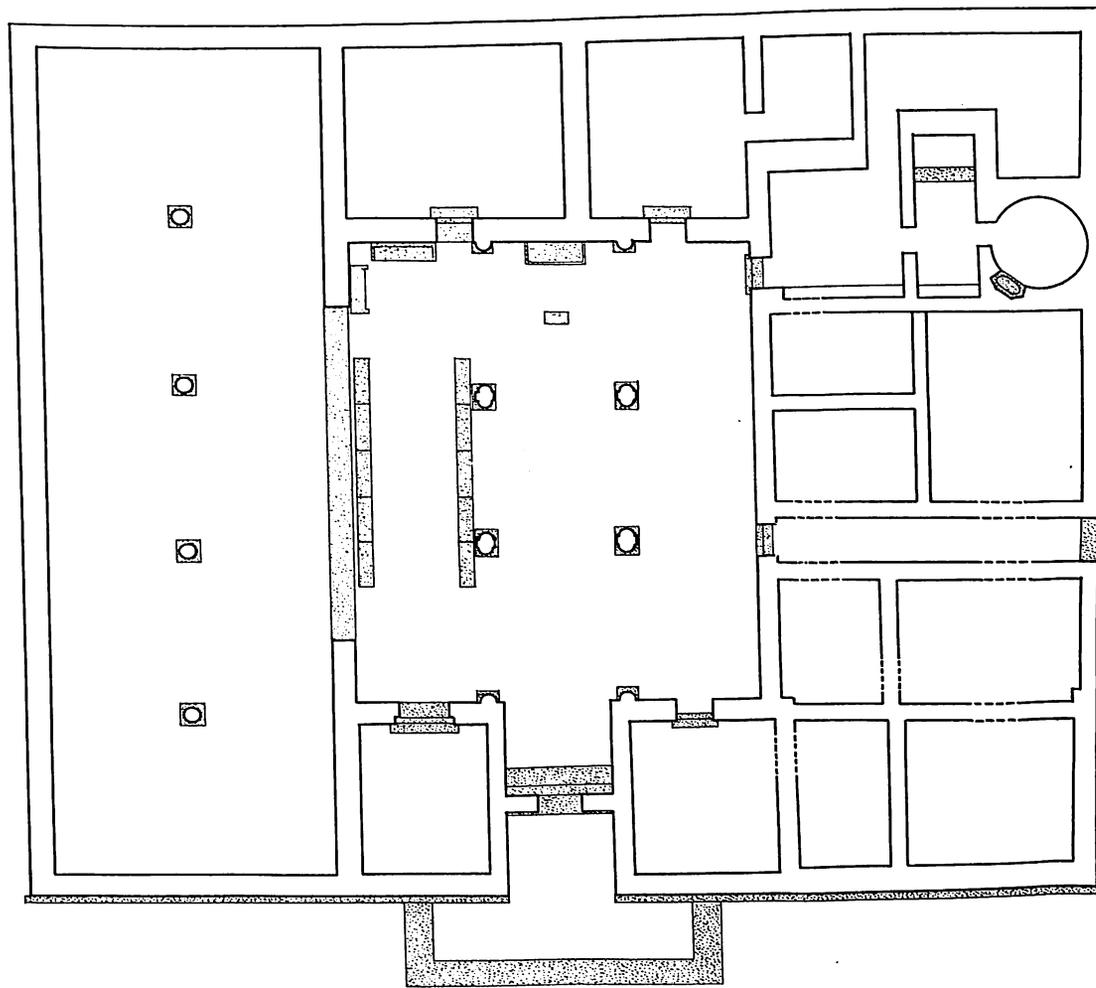
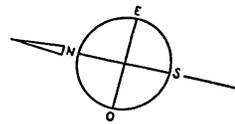


Fig. 92. — Épidaure. Monument tardif (iv^e s. ap. J.-C. ?) dénommé à tort portique de Cotys.

Les murs reposaient sur un soubassement d'orthostates en calcaire, pour la plupart des remplois. Construit en maçonnerie, il était couronné sous la toiture par une assise de pôros profilée en doucine. La porte principale, au milieu du couloir, avait en guise de linteau une arche de pôros dont j'ai identifié un sommier. Elle ouvrait sur une sorte de perron de terre battue encadré de pierres et qui, à mon avis, comme celui des « Dieux Épidôtes », n'a jamais porté de *propylon*.

Je m'en tiens ici à cette description sommaire : elle suffira à mettre en relief d'une part le caractère religieux (grande base de statue, autel) de ce bâtiment d'époque romaine sinon byzantine, d'autre part son caractère « communautaire » : avec ses cellules d'habitation, il convient à un groupe de personnes vivant ensemble pour célébrer le culte auquel il était consacré. Le plan n'est pas sans analogie avec celui du *Dolichéneum* de Doura-Europos par exemple¹ : grande salle carrée flanquée de quatre salles plus petites. Je ne vois aucun document qui permette de l'identifier avec certitude. Si cette construction est l'œuvre d'Antonin (mais elle paraît trop récente), on pourrait songer au sanctuaire d'Asclépios et Apollon « Égyptiens ».

Le seul édifice du sanctuaire qui corresponde au signalement donné par Pausanias pour la stoa de Cotys, c'est-à-dire un portique hellénique ayant eu des murs de briques crues réparés à l'époque romaine, est la grande stoa Nord-Est, qui est d'ailleurs la seule « stoa » du sanctuaire en dehors de l'*Abalon*. Contiguë aux thermes romains, dont ses ruines eussent déparé la façade, il est vraisemblable que le sénateur Antonin l'a fait restaurer en même temps qu'il construisait le « bain d'Asclépios ».

IV. « L'EXÈDRE » D'ARISTARCHOS, FILS D'ERGILOS

Tout contre le mur Nord de l'édifice E, près de son angle Nord-Est, on voit une plate-forme rectangulaire en calcaire, composée d'un certain nombre de dalles aujourd'hui disloquées par la végétation qui a poussé dans les interstices des joints. Cette plate-forme figure sur le plan de l'édifice E publié dans les *Πρακτικά* de 1905 (pl. 3), mais le dessin est incomplet : il y manque d'une part la rangée Nord des dalles, qui sortait du cadre de la planche, et d'autre part le relevé des scellements et traces de ravalement qui, sur le lit d'attente de la plate-forme, nous renseignent sur la nature de l'élévation qu'elle portait. A partir de ces indices, j'ai réussi à regrouper les débris de ce curieux édicule, en particulier un bloc d'entablement (pl. 85, 3) portant, gravée en belles lettres de la seconde moitié du IV^e siècle, une dédicace² :

Ἀρίσταρχος Ἐργίλου Ἀσκληπιῶν.

L'offrande d'Aristarchos était une exèdre monumentale enrichie d'un entablement ionique, prototype de la « schola » familière aux architectes des époques hellénistique et romaine.

(1) *RA* 1954, I, pp. 189-197, fig. 2 et 3 ; D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest*, pp. 13-22, fig. 5 ; 94-97. Il n'est même pas exclu que l'édifice ait été en rapport avec le culte chrétien. On comparera le plan très semblable de la basilique de Burkush : D. Krencker et W. Zschietzschmann, *Römische Tempel in Syrien*, das Ruinenfeld von Burkush, pp. 231-236, pl. 98, 99.

(2) *IG* IV³, 254.

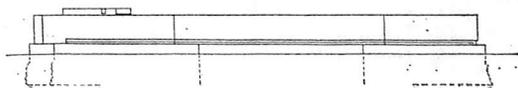
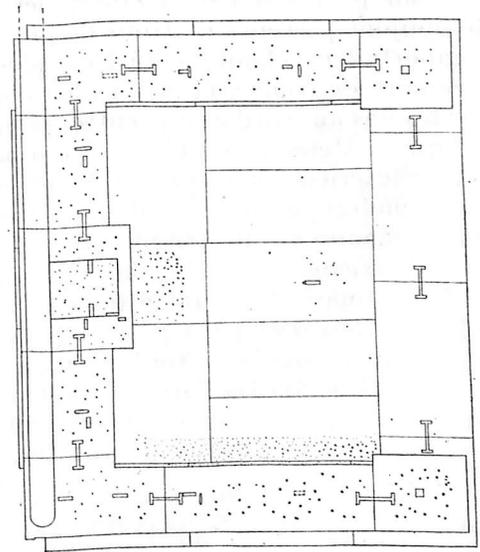
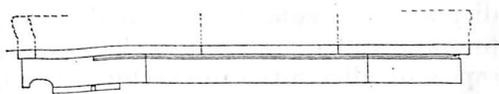
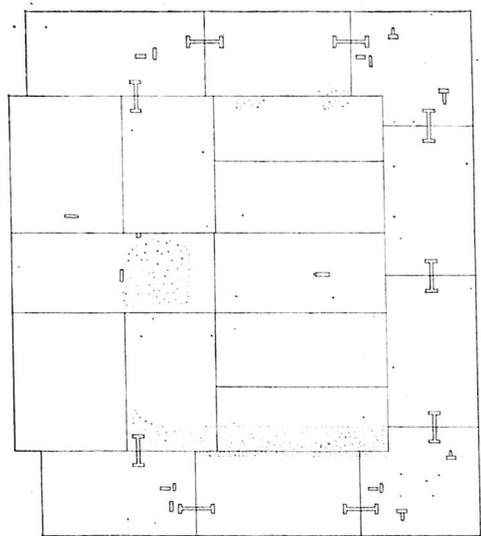
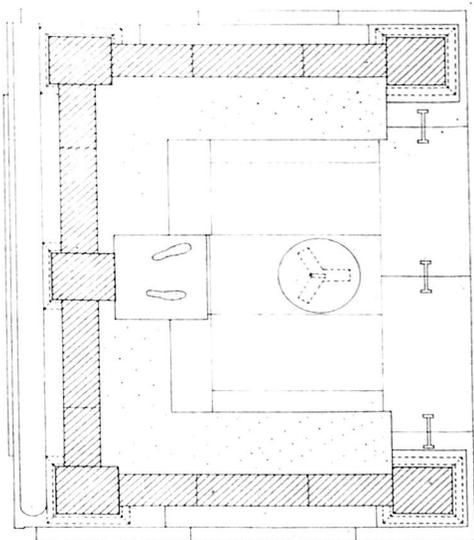


Fig. 93. — Épidaure. Exèdre d'Aristarchos. Ci-dessus. Plan d'ensemble restauré. A gauche, en haut, plan de la plateforme reconstituée ; en bas, plan du degré du socle reconstitué. Échelle 1 : 50. Façade au Nord.

Aristarchos, fils d'Ergilos, prêtre d'Asclépios, nous est connu par cinq dédicaces, dont trois gravées sur des monuments relativement importants : en plus d'un petit ex-voto à Hestia et d'une base de statue offerte à Asclépios et à Apollon pour commémorer son accès à la prêtrise¹, il a laissé une grande base (longueur : 4 m. 50) montée sur quatre pieds en forme de pattes de lion, qui se dressait le long de la voie sacrée, au Nord de l'*Abaton*²; les éléments d'une autre, consacrée à frais communs avec les membres de sa famille (longueur : 3 m. 42), sont dispersés dans les thermes³. Mais c'est notre exèdre ou « schola » qui est, des cinq offrandes, la plus riche et la plus originale. Nous allons en décrire les diverses parties, plate-forme, socle, entablement.

a) *La plate-forme* disjointe mesurait primitivement 3 m. 625 × 2 m. 86 (chiffres obtenus en additionnant les dimensions des divers blocs ; fig. 93 ; pl. 86, 1). Elle est composée de 18 blocs de dimensions variables, mais disposés avec un souci évident de symétrie par rapport à l'axe Nord-Sud. J'ai identifié — et représenté sur le plan à leur place — les deux blocs et le demi-bloc de la rangée Nord, aujourd'hui dispersés dans le dépôt de pierres constitué au Nord de la plate-forme.

La plate-forme n'est pas fondée, et ce détail aura son importance pour l'étude de l'élévation. Les blocs du pourtour, les seuls qui soient scellés par des crampons en T sur les trois côtés Est, Nord et Ouest, ont leur face verticale dressée seulement à la partie supérieure, sur la moitié environ de leur hauteur : le reste, simplement dégrossi, disparaissait sous le niveau du sol. La plate-forme faisait donc à la fois office de fondation et d'assise de réglage. Les dalles du centre, plus minces (0 m. 20 environ), reposent elles aussi directement sur la terre ; certaines d'entre elles m'ont paru être des remplois ; mais cela demanderait à être vérifié par un démontage partiel.

Sur les côtés Est et Ouest, les blocs de la rangée extérieure portent des trous de goujons précédés de trous de pince dont la position montre que l'assise supérieure comportait de chaque côté trois blocs, et que le bloc Nord, scellé par deux goujons à canaux de coulée, était un bloc d'ante. L'état de la surface des blocs, lisse et usée par les pas au Nord et au centre, piquetée sur le pourtour des côtés Est, Sud et Ouest, indique nettement le plan : socle d'une exèdre rectangulaire en Π, ouverte au Nord, longée intérieurement par un banc coudé que venait interrompre, en son centre, une base quadrangulaire en saillie. Un goujon rectangulaire, pourvu d'un canal de coulée embryonnaire à son extrémité Sud, fixait face à la base, dans l'axe de la dalle centrale de la deuxième rangée (à compter du Nord), un objet isolé. Notons que les scellements en T des quatre blocs de la rangée Nord demeuraient visibles à la surface du dallage. Cette particularité n'est pas sans exemple, à Épidaure même : les dalles de la rampe des grands propylées Nord sont de même fixées par des crampons visibles. Sur le monument d'Aristarchos, elle est la conséquence du manque de fondations, qui empêchait d'assurer plus élégamment la cohésion des blocs en les fixant sur l'assise inférieure par des goujons invisibles.

b) *Le socle*, en forme de Π, est constitué par un degré taillé dans un beau calcaire rosé (haut. : 0 m. 197) travaillé avec grand soin. Sur les neuf blocs du socle, j'en ai

(1) *IG IV*², 235, 289.

(2) *Ibid.*, 254 a.

(3) *Ibid.*, 333.

retrouvé huit (manque le bloc d'ante Nord-Est), dont quatre intacts. Les dimensions des autres se laissent calculer facilement d'après la position des goujons et trous de levier sur la plate-forme.

Les cinq blocs du côté Sud (fig. 93) sont bordés par une rigole peu profonde (de 1 cm. 5 à l'Est, à 5 cm. 6 à l'Ouest), large de 15 cm. 5, qui s'écoulait vers l'Ouest. Une anathyrose piquetée à l'aplomb de la rigole, sur le parement vertical du bloc Ouest, montre qu'un caniveau de pierre évacuait ses eaux vers un collecteur. L'utilité de ce dispositif était de recueillir les eaux de pluie tombant du toit de l'édifice E pour empêcher qu'à la longue elles ne ravinent le sol au pied de la plate-forme dépourvue de fondations et ne compromettent sa solidité.

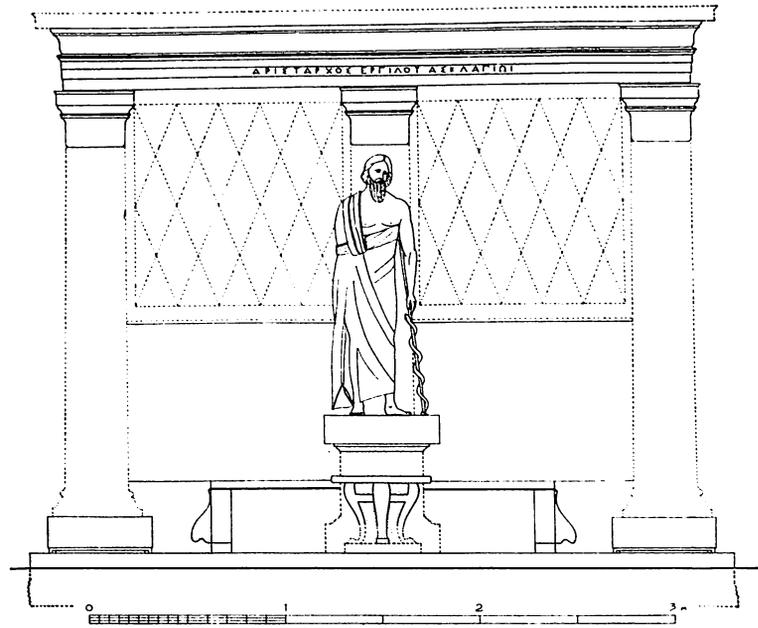


Fig. 94. — Exèdre d'Aristarchos. Élévation restaurée.

Les blocs angulaires sont taillés en crossette, la branche Sud étant plus large (0 m. 58) que la branche Nord (0 m. 46) à cause de la rigole. Le bloc angulaire oriental, presque intact, porte au lit d'attente deux trous de goujon rectangulaires taillés à proximité l'un de l'autre sur le même axe longitudinal, et non accompagnés de trous de levier. Comme ils sont dépourvus de canal de coulée (comme ceux qui scellaient, au Nord, les deux blocs de tête), nous devons en déduire que les deux goujons étaient scellés *à jour* sur les deux faces du bloc rectangulaire qu'ils assujettissaient : le goujon Sud se trouvait sur le côté non visible du monument, le goujon Nord était caché par le bloc contigu. Le même dispositif existait sur le bloc de l'Ouest, dont subsiste seulement le trou de goujon Sud en bordure de la cassure. Il se répète sur le bloc axial ; mais ici les trous sont creusés en bordure d'une tablette rectangulaire en saillie, haute de 4 centimètres, qui nous donne le périmètre approximatif du bloc qui la surmontait : 0 m. 44 × 0 m. 385. Ces dimensions, reportées sur les blocs angulaires, sont propor-

tionnées à la distance des deux goujons. Nous pouvons donc en conclure qu'il y avait, sur le côté Sud de l'exèdre, trois supports rectangulaires, l'un au centre, les deux autres aux angles. Plus large que les blocs intermédiaires (0 m. 708 au lieu de 0 m. 58), le bloc axial faisait vers l'intérieur une saillie sur laquelle prenait appui en partie la base rectangulaire placée devant lui sur le dallage et sans doute entaillée d'une feuillure d'emboîtement à cet effet. Un goujon, visible près de l'angle Nord-Est de la tablette, servait à sceller cette base.

Un double refend ciselé souligne le socle à l'Est et à l'Ouest ; il fait le tour des trois faces visibles des deux blocs de tête (fig. 93-94), interrompu aux angles et à l'aplomb

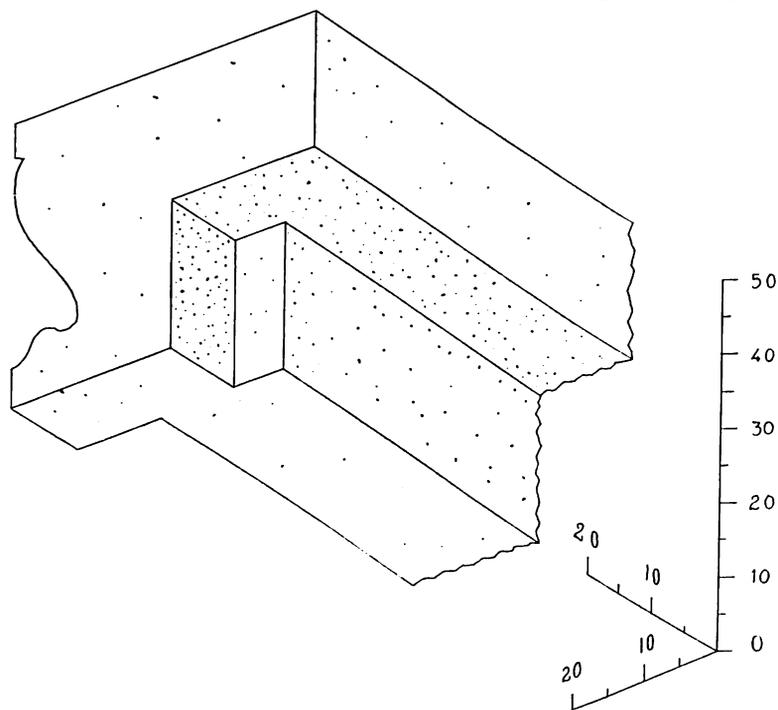
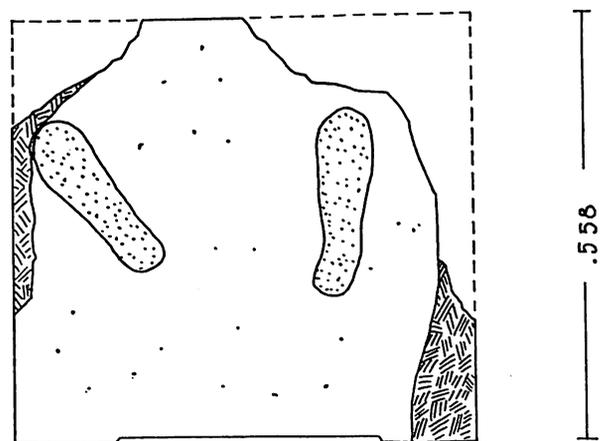


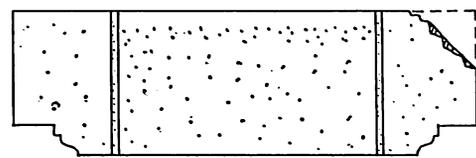
Fig. 95. — Exèdre d'Aristarchos. Fragment de banc (extrémité Nord-Ouest).

des joints par une *cyma reversa* logée dans le refend inférieur. Le bloc de tête Nord-Ouest, actuellement dans la basilique Nord, est intact. Il est un peu plus large que le bloc intermédiaire (0 m. 525 au lieu de 0 m. 46). Au lit d'attente, un gros scellement carré, de 5 centimètres de côté, fixait le pilier d'ante en son milieu.

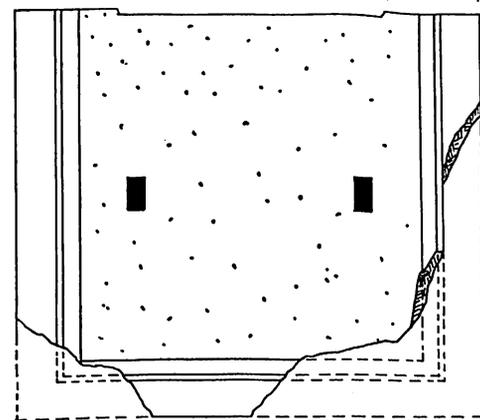
La face intérieure des blocs ne porte aucune ornementation, car elle était dissimulée par un banc qui a laissé sa trace, très nette à jour frisant, sur la plate-forme (cf. pl. 86, 1) : cette trace prouve que le banc était taillé dans un bloc aminci vers le bas (0 m. 18±) et pourvu de pieds en saillie. J'ai retrouvé dans la basilique Nord, non loin du bloc de tête du socle, deux fragments de ce banc. Le plus important des deux est un fragment angulaire (pl. 86, 2). Le banc, haut de 0 m. 396, est profilé en talon, ce qui réduit son épaisseur à la base à 0 m. 18 (pl. 87, 1). A chaque extrémité,



.595



.333



0 10 20 30 40 50 cms.

Fig. 96. — Exèdre d'Aristarchos. Socle de la statue.

et aux angles, le siège comportait un pied, large de 0 m. 10, silhouetté en patte d'animal. La provenance du banc, taillé dans un beau calcaire moucheté de teinte rouge, est encore assurée par la feuillure horizontale sculptée au bas de la face postérieure et dans laquelle venait s'emboîter le degré du socle (fig. 95). La largeur du siège était de 0 m. 42. On remarquera aussi que la feuillure postérieure s'approfondit de 7 centimètres sur le joint (fig. 95). Cette dimension correspond à la différence d'épaisseur entre le bloc de tête du degré et le bloc voisin. Notre fragment de banc prenait donc place à l'angle Nord-Ouest du monument.

J'ai pu identifier le couronnement de la base placée au fond de l'exèdre, devant le pilier central, et qui interrompait le banc en son milieu (fig. 96 ; pl. 86, 3). Il est fort probable qu'elle portait une statue d'Asclépios. On pourrait en ce cas trouver l'explication du trou de goujon isolé, creusé en face de la base dans la dalle centrale : ce trou de goujon relativement grand (longueur : 8 centimètres ; largeur : 2 centimètres) est pourvu d'un canal de coulée très court (1 cm. 5) ; par conséquent, au lit de pose de l'objet scellé, le trou de goujon se trouvait à peine à 1 centimètre du bord. D'autre part, comme le trou de goujon est unique et creusé dans l'axe du dallage, il est probable que le goujon était placé également dans l'axe du lit de pose et que, dans le sens Nord-Sud au moins, la longueur de ce lit de pose n'excédait pas celle du goujon augmentée de 1 centimètre de chaque côté, soit une dizaine de centimètres. Il est peu vraisemblable que l'objet scellé ait été en pierre : loger un goujon aussi gros dans une base aussi étroite l'aurait rendue bien fragile ; cet objet devait être une colonnette métallique reposant sur une base circulaire ou carrée, et scellée par un gros goujon justement parce que l'étréouissement de sa base comparée à sa hauteur la rendait peu stable. Si une statue divine figurait sur la base au centre de l'exèdre, on supposera que cette colonnette portait un brûle-parfums ou un encensoir tels qu'on en voit parfois sur les documents figurés¹.

Nos observations, jusqu'ici, ne révèlent rien que de très banal : il semble que nous ayons affaire à une simple exèdre rectangulaire pourvue de bancs, avec une base de statue dans son axe. Les éléments d'élévation que nous allons maintenant décrire conduisent à restaurer un édifice plus compliqué, et, pour l'histoire de l'architecture, en raison de sa date ancienne, très intéressant.

c) *L'entablement.*

Nous passons directement de l'étude du socle à celle de l'entablement parce que, à l'exception de quatre orthostates, les éléments intermédiaires font défaut. Du moins

(1) *e. g.* *AJA* 37, 1931, pl. 33, fig. 2. Lors d'un voyage à Épidaure en 1958, j'ai remarqué une petite table ronde à trois pieds, très finement travaillée dans une belle pierre grise et rouge (pl. 88, 3) ; peut-être vient-elle de l'exèdre d'Aristarchos : elle aurait été scellée devant la statue, un goujon la fixant sur le dallage à la jonction des trois pieds. En ce cas, l'inconvénient que je signalais plus haut (danger de rupture de la pierre) n'existerait pas, les trois pieds assurant la stabilité de la table et le goujon s'opposant simplement au déplacement. J'ai figuré cette table sur l'élévation reconstituée, fig. 94 ; la cassure du pied ne permet pas de prouver le bien-fondé de cette attribution par un rapprochement matériel, mais la qualité de la pierre, le travail et même à la rigueur le lieu de trouvaille la rendent du moins très probable. Je me suis parfois demandé si l'abondance remarquable des exèdres à bancs d'Épidaure n'était pas à mettre en rapport avec le règlement cultuel qui interdisait aux fidèles de consommer hors des limites du téménos les chairs des victimes sacrifiées (Paus. II, 27, 1). On peut concevoir que cette règle ait incité les donateurs à choisir un type d'offrande qui honorait le dieu tout en assurant les aises des fidèles durant le repas sacré.

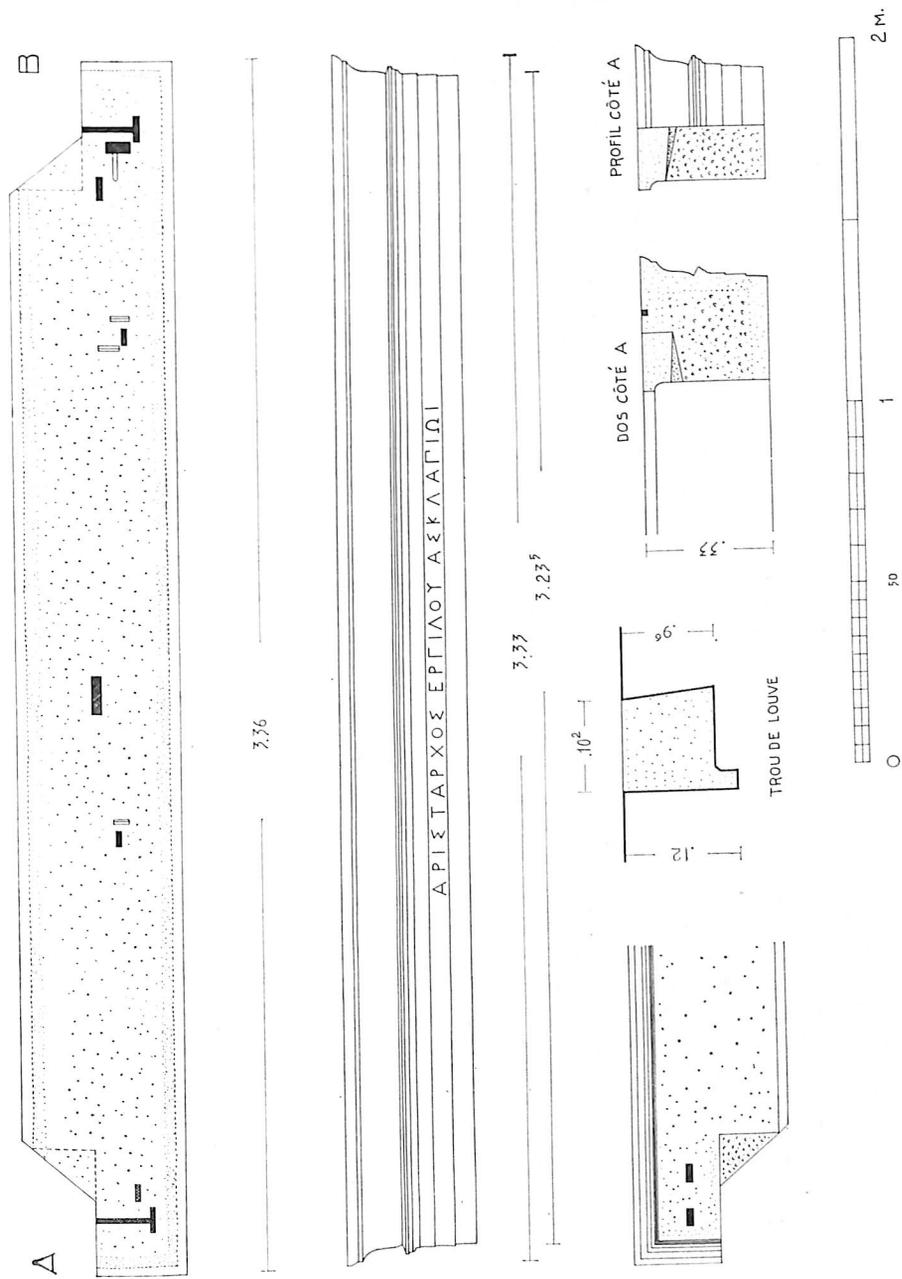


Fig. 97. — Exèdre d'Aristarchos. Bloc d'entablement sur la façade portant la dédicace (*JG* IV², 254), et détail du trou de louve.

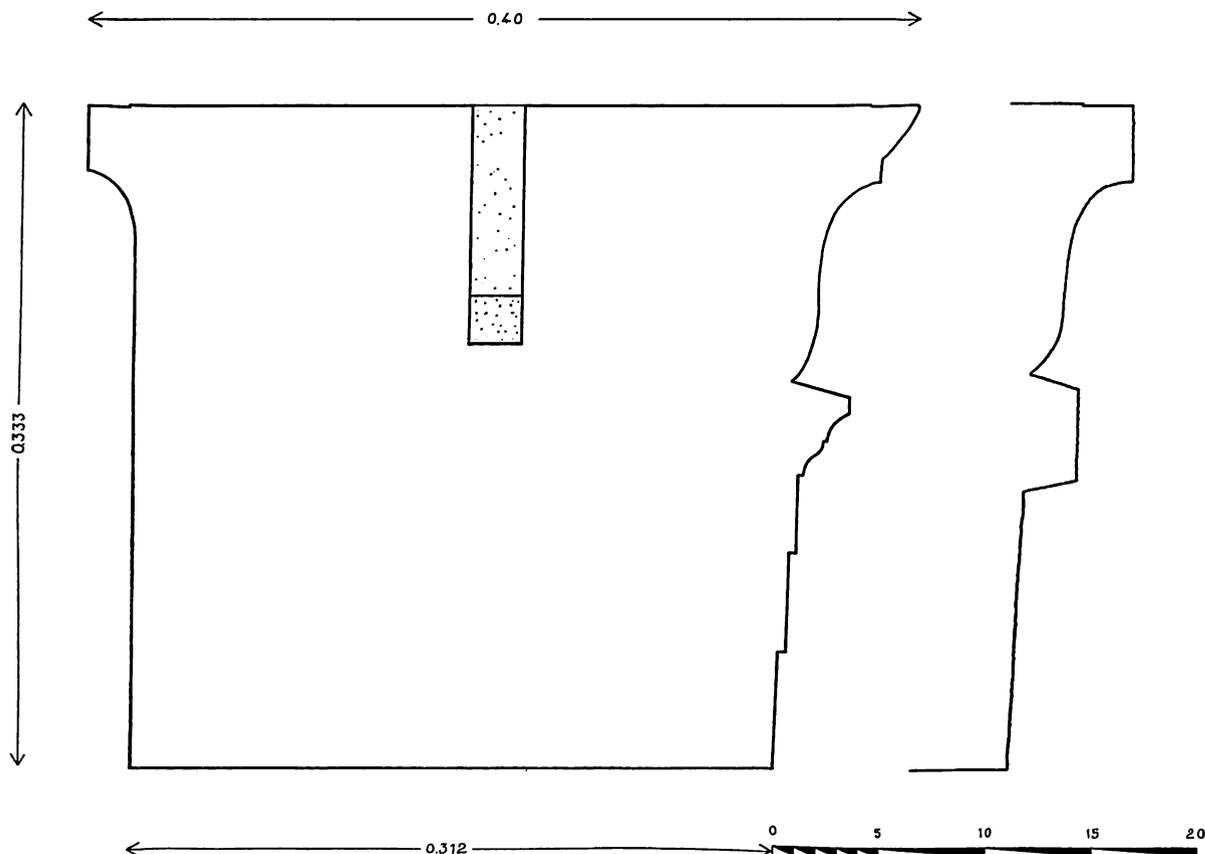


Fig. 98. — Exèdre d'Aristarchos. Coupes sur l'entablement ionique. A droite, profil épannelé du bloc Sud (pl. 87, 4).

pourrons-nous les reconstituer en partie grâce à quelques blocs d'architecture qui, s'ils ne proviennent pas de l'exèdre, appartiennent à des monuments construits selon le même principe. Comme l'entablement lui-même apporte à cette reconstitution quelques données, c'est par lui que nous commencerons.

L'exèdre comportait un entablement ionique en calcaire moucheté de rouge et de blanc. L'architrave à trois fascès et la frise profilée sont taillées d'une pièce. Il y avait en tout cinq blocs d'entablement, deux sur le côté Sud, un sur chacun des trois autres côtés.

Le bloc de façade, qui portait la dédicace, nous est heureusement parvenu, sinon intact, du moins complet en quatre morceaux¹ (fig. 97 ; pl. 85, 3 ; 87, 3). Trois d'entre eux se trouvent actuellement sous le portique du musée. Ils sont longs ensemble de 2 m. 77 ; j'ai découvert sur le chantier le morceau manquant à gauche. La longueur complète est alors, au niveau de la fasce intermédiaire qui porte la dédicace, de 3 m. 33, soit dix fois la hauteur du bloc (0 m. 333). Les trois fascès, de hauteur décroissante

(1) *IG IV*², 254 ; sur l'emploi de la pierre mouchetée, cf. ci-dessus p. 117, note 2.

de bas en haut, légèrement inclinées vers l'extérieur, sont séparées de la frise par un talon et un cavet sous listel (fig. 97, 98). La frise profilée en doucine est couronnée par un listel surmonté d'un ove à courbe très tendue. La face intérieure est lisse, terminée par un simple cavet sous un listel.

Au lit d'attente, dans l'axe du bloc, est creusé un trou de louve simple, analogue à ceux des blocs de la tholos. Des trous de goujons rectangulaires, petits et nettement taillés, assujettissaient sur la frise trois blocs de larmier. Des crampons en T reliaient le bloc à ses voisins. Aux angles, un système ingénieux d'emboîtement à tenon et mortaise augmentait pour chacun des blocs la surface portante sur le support d'angle.

Les quatre autres fragments, dont deux se complètent, proviennent du côté Sud de l'exèdre. En effet, tandis que leur face intérieure est très soigneusement finie, le profil de l'architrave et de la frise, sur leur face extérieure, a été laissé à l'état d'ébauche (fig. 98 ; pl. 87, 4) : il devait nécessairement se trouver sur un côté où il n'était pas visible, donc face au mur de l'édifice E sur le côté Sud. Aux angles Sud-Est et Sud-Ouest, le système de jonction des blocs est simplifié : au lieu d'un emboîtement on se contente d'une juxtaposition. Mais, de ce côté, les blocs d'entablement étaient plus courts que celui de la façade qui franchissait une portée de 3 m. environ. Il était donc moins nécessaire d'augmenter la surface portante à chaque extrémité.

J'ai cherché en vain les blocs de larmier qui surmontaient la frise. Ces larmiers étaient en même temps des couronnements, car il me paraît certain que l'exèdre était hypèthre. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que la plate-forme de l'édifice ne repose sur aucune fondation et que le bloc d'entablement de façade franchit une portée considérable pour sa faible hauteur. Il est impossible d'imaginer qu'elle ait pu porter encore le poids d'une toiture et celui d'un fronton.

d) *Supports et parois.*

Alors que les blocs du socle et de l'entablement sont conservés en si grand nombre, il ne reste rien des supports et presque rien des parois de l'exèdre. Celles-ci se réduisent à trois orthostates actuellement dans l'atrium de la basilique Nord, réemployés en guise de dalles de stylobate. Les fragments d'un quatrième gisent à proximité dans un dépôt de pierres. Ces orthostates sont des dalles de hauteur (1 m. 045) et d'épaisseur (0 m. 222) constantes, mais de largeur variable (0 m. 552, 0 m. 635, 0 m. 675, 0 m. 700), taillées dans le même calcaire moucheté, blanc, gris et rouge, que le reste du monument. Sur chaque joint, au lit d'attente, est creusé un crampon en T ; un seul bloc (largeur : 0 m. 700) porte, dans l'axe, entre les deux crampons, un trou de goujon précédé d'un trou de pince. Au lit de pose, sur le joint, figure un trou de goujon.

Les dimensions des orthostates confirment les indications que l'on pouvait tirer de l'examen du socle, à savoir qu'il y avait trois orthostates sur chaque côté Est et Ouest, et quatre (deux fois deux) sur le côté Sud. Ils reposaient probablement sur un socle profilé et se terminaient sans doute par une assise moulurée de couronnement. La hauteur de cet ensemble (socle + orthostate + couronnement) devait être voisine de 1 m. 45. Il faut en effet écarter l'hypothèse d'une paroi pleine fermant les trois côtés de l'exèdre jusque sous l'entablement : d'une part, si la plate-forme avait dû supporter le poids d'un mur plein, il est probable qu'on l'aurait fondée ; d'autre part, l'assise supérieure de ce mur aurait été certainement goujonnée sous le bloc d'entablement, pour assurer à une paroi aussi mince plus de stabilité. Or, au soffite

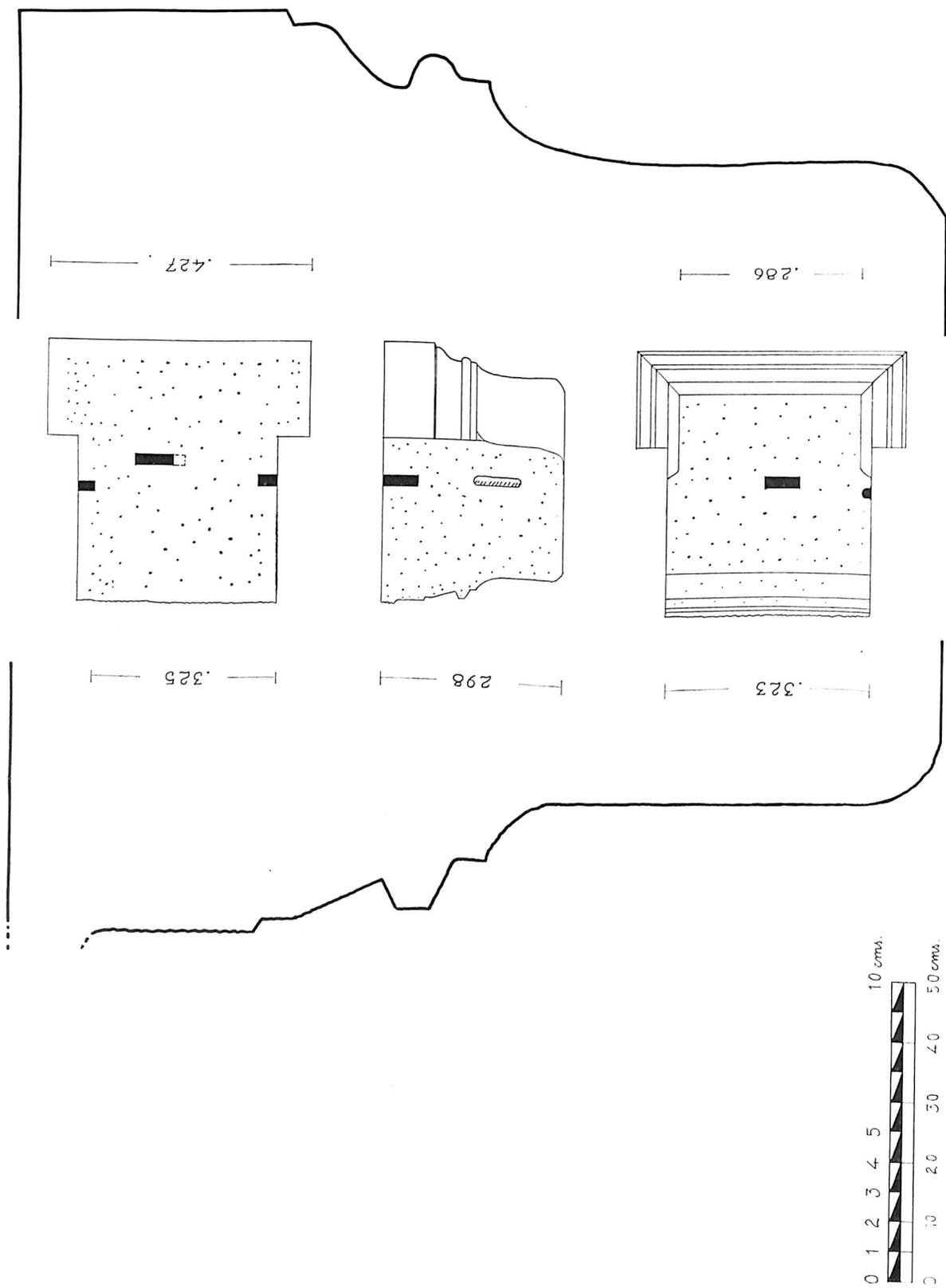


Fig. 99. — Épidaure. Chapiteau de pilastre dans la basilique Nord.

des blocs d'entablement du mur Sud, on ne voit aucune trace indiquant que ces blocs reposaient sur une assise. En revanche, il est possible que l'espace compris entre les orthostates et l'entablement ait été clos par un treillis en lattes de bois sur un cadre de menuiserie inséré entre les piliers (pl. 87, 2)¹. L'offrande d'Aristarchos annoncerait ainsi certains dispositifs hellénistiques. Mais pour résoudre ce problème, il faudrait posséder les piliers et leurs chapiteaux. J'avais cru un moment les retrouver dans les décombres de la basilique Nord : dans l'abside et dans l'atrium se voient en effet quatre fragments de piliers et deux chapiteaux en brèche mouchetée, assez semblables, pour le travail, aux blocs du monument d'Aristarchos. Leurs dimensions interdisent malheureusement de les lui attribuer. J'ai cependant utilisé l'un d'eux dans ma restauration graphique (fig. 94). Je vais les décrire brièvement parce qu'ils proviennent de monuments construits selon le même principe : piliers reliés par une cloison mince. A ce titre, ils nous renseignent indirectement sur notre édifice.

Les fragments de piliers sont au nombre de quatre : trois se rapportent à un même édifice ; le quatrième, par ses dimensions et le type de ses trous de goujons, correspond à deux fragments semblables repérés dans un ravin à proximité du temple L. Comme les matériaux de ce temple ont été réutilisés en grand nombre dans la basilique, notre pilier a vraisemblablement été transporté en même temps qu'eux ; il faisait sans doute partie d'une clôture entourant soit l'autel (comme devant le temple d'Artémis), soit le téménos du temple.

Les trois autres fragments proviennent de piliers (deux au minimum) à bases moulurées. Le profil, partout abattu ou irrémédiablement endommagé, est méconnaissable. Deux trous de goujons opposés, scellés à jour, exactement comme l'étaient ceux des piliers Sud du monument d'Aristarchos, recoupent la moulure sur les petits côtés du pilier. Le goujon était caché par des plaques d'entrecolonnement, scellées sur le fût du pilier par de petits goujons rectangulaires. Sur le fragment non mouluré, une trace très nette marque la retraite de la plaque sur le pilier : 8 centimètres, et son épaisseur, qui allait diminuant de la base au sommet : de 0 m. 21[±] à 0 m. 19 et moins.

Les deux beaux chapiteaux de piliers ioniques, taillés eux aussi dans le calcaire moucheté rouge et gris, proviennent de deux monuments distincts. Le premier d'entre eux présente une particularité qui paraissait d'abord devoir le faire attribuer au monument d'Aristarchos : le profil des moulures est fini sur une face, ébauché seulement sur l'autre (fig. 99 ; pl. 88, 1). Or, les blocs d'entablement de notre édifice ne sont, eux aussi, qu'ébauchés sur le côté peu visible qui regardait le mur de l'édifice E. Deux raisons cependant doivent le faire écarter : tout d'abord, les profils sont différents sur chaque face ; sur la face terminée, un talon est compris entre un astragale sur listel et un abaque lisse, haut de 8 cm. 5. Sur la face ébauchée, on a successivement un astragale sur listel, un ove, un abaque surmonté d'une moulure aujourd'hui détruite, apparemment un talon ou un cavet. Cette différence de profils prouve que les deux faces des chapiteaux, sur le monument dont provient celui-ci, étaient partout séparées par une cloison ; or, sur le monument d'Aristarchos, les chapiteaux des deux piliers Nord — et par conséquent tous les autres — devaient nécessairement comporter la même mouluration continue sur leurs quatre faces.

(1) Ch. Lanckoronski, *Villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, t. II, p. 69, fig. 18.



Fig. 100. — Épidaure. Autre chapiteau de pilastre dans la basilique Nord.

De plus, sur le côté ébauché, la mouluration est comprise entre deux faces de joints verticales et parallèles ; elle ne fait point retour sur les côtés : ceci prouve qu'elle se prolongeait en guise de couronnement sur le haut des plaques de la cloison intermédiaire. Cette mouluration continue, sous une architrave ionique à trois fascés comme celle du monument d'Aristarchos, eût surchargé le décor et engendré la confusion. Il est donc probable que ce chapiteau et la cloison dans laquelle il s'encastrait étaient surmontés non pas d'un entablement, mais d'un simple chaperon, et qu'il provient

d'un mur analogue à celui qu'il faut restituer sur le socle de l'édifice hypèthre Y, sinon de ce mur lui-même.

Un second chapiteau de calcaire moucheté (fig. 100, pl. 88,2), déjà vu — et dessiné — par Blouet sur la basilique où il se trouve encore, est très instructif¹. Il présenterait les conditions requises de date et de style pour être rattaché au monument d'Aristarchos : le profil est le même sur les quatre côtés ; la façon dont sont taillés les encastrement montre qu'il ne se prolongeait pas sur les plaques de cloisonnement : il comporte un talon entre un astragale sur listel et un abaque couronné par un oge. Au lit d'attente, se voit un trou de louve simple comme sur les blocs de l'entablement ; au lit de pose, un trou de goujon, dont la position a été rectifiée au cours du travail : d'où deux cuvettes presque superposées. On ne peut le rapporter au monument d'Aristarchos en raison de l'absence de scellements pour l'architrave. Néanmoins, à défaut de blocs authentiques, ceux-ci nous permettent de nous faire une idée des supports qu'il faut restituer sous notre entablement.

Conclusion. Ainsi, le monument consacré par Aristarchos est-il une sorte d'exèdre rectangulaire pourvue de bancs et surmontée par un entablement ionique hypèthre porté par cinq piliers. Mais la base de statue placée au centre de ce décor monumental, et qui ne pouvait guère porter que l'effigie du dieu auquel l'offrande était consacrée, lui confère un caractère spécial. Ce type d'exèdre surmontée d'un entablement à ciel ouvert n'est pas sans rappeler des exemples de Thasos, Tinos², et, à Épidaure même, bien qu'elle fût couverte, l'exèdre des divinités Épidôtes. Mais, par sa date, que la forme des scellements, les analogies de technique avec la tholos, fixent dans la seconde moitié du iv^e siècle, le monument d'Aristarchos se trouve être le plus ancien de la série. Il est le prototype de ces *scholae* souvent figurées dans les paysages d'époque hellénistique ou romaine, et qui nous sont connues, à Corinthe en particulier, par les vestiges des monuments exhumés³.

(1) *Exp. scientifique de Morée*, t. II, pl. 81, n° I, II, III.

(2) Thasos : P. Bernard et F. Salviat, Nouvelles découvertes au Dionysion de Thasos, *BCH* 83, 1959, pp. 288-335, en particulier pp. 328-329, fig. 29. — Tinos : A. K. Orlandos, *AE* 1937 (paru en 1938), pp. 608-620.

(3) Rostowzew, *MDAI*, R, 26, 1911, pp. 1-185, pl. I-IX ; R. L. Scranton, *Monuments in the lower Agora and North of the archaic temple*, *Corinth* I, 3, pp. 80-87.